# LA
# GUERRE DE SEPT ANS

*DU MÊME AUTEUR*

---

**Louis XV et le Renversement des Alliances.** — Préliminaires de la Guerre de Sept Ans (1754-1756). 1 vol. in-8°.

**La Guerre de Sept Ans.** — Histoire diplomatique et militaire. Vol. I. Les Débuts. — Vol. II. Crefeld et Zorndorf. — Vol. III. Minden, Kunersdorf, Québec.

*Droits de reproduction et de traduction réservés*
*pour tous les pays,*
*y compris la Suède et la Norvège.*

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

liminaires
militaire.
Vol. III.

82 B

RICHARD WADDINGTON

# LA GUERRE DE SEPT ANS

## HISTOIRE DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE

TOME IV

## TORGAU — PACTE DE FAMILLE

(OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT)

LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
56, RUE JACOB, PARIS

# PRÉFACE

Le quatrième volume de la guerre de Sept Ans est consacré aux événements militaires de 1760 et du commencement de 1761 ; il relate la glorieuse agonie de la domination française au Canada ; enfin, il contient le récit des tentatives infructueuses de Choiseul pour rétablir la paix en Europe et des longues négociations qui précédèrent la conclusion du pacte de famille.

Fidèle à la méthode suivie pour cet ouvrage, je me suis efforcé de puiser aux sources nombreuses et variées que fournissent les archives de la plupart des pays intéressés Ma tâche a été singulièrement facilitée par le concours des hommes éminents qui dirigent ces établissements ou qui y travaillent. Aux noms déjà cités, je me plais à ajouter ceux de M. Marcel, de la Bibliothèque Nationale, du général Berthaut, directeur du service géographique, du lieutenant-colonel Desbrières et du commandant Colin, de la section historique du Ministère de la Guerre.

Je suis heureux de renouveler mes remerciements aux autorités de Berlin et de Vienne, dont les renseignements

m'ont été des plus précieux, mais je dois une mention spéciale à mon ami le Dr Hans Schlitter qui m'a, comme toujours, puissamment aidé dans mes recherches et que je suis heureux de féliciter d'un avancement bien mérité.

A Londres, les indications les plus utiles m'ont été données par les fonctionnaires du Record Office et du British Museum, qui tous ont mis une grande amabilité à seconder mes efforts et parmi lesquels je regrette de ne plus trouver M. Bickley, dont une mort prématurée a brisé la carrière pleine de promesses.

Plusieurs de mes compatriotes ont mis à ma disposition des papiers de famille ou des manuscrits inédits. C'est à ce titre que le regretté duc de Broglie, le comte d'Eschevannes, M. de Kerallain ont droit à toute ma gratitude. M. Croockwid, de Rotterdam, m'a prêté une correspondance fort intéressante de réfugiés huguenots établis à Berlin. Enfin, je ne saurais oublier la dette de reconnaissance que j'ai contractée à l'égard de mon maître respecté M. Sorel, qui jusqu'à sa dernière heure n'a cessé de m'assister de ses conseils et de marquer l'intérêt qu'il prenait à mes travaux.

Saint-Léger, le 28 octobre 1907.

Richard WADDINGTON.

# LA
# GUERRE DE SEPT ANS

## CHAPITRE I

### LANDSHUT ET LIEGNITZ

LAUDON EN SILÉSIE. — COMBAT DE LANDSHUT. — PRISE DE GLATZ. — ARRIVÉE DU PRINCE HENRI ET DES RUSSES A BRESLAU. — BOMBARDEMENT DE DRESDE. — LEVÉE DU SIÈGE. — MARCHE PARALLÈLE DE DAUN ET DE FRÉDÉRIC VERS LA SILÉSIE. — OPÉRATIONS SUR LA KATZBACH. — BATAILLE DE LIEGNITZ. — RECUL DES RUSSES.

Les négociations pacifiques de La Haye, quoiqu'elles eussent été la principale préoccupation de la plupart des cours européennes pendant la fin de l'hiver et le commencement du printemps de 1760, n'empêchèrent pas les belligérants de porter toute leur attention sur les préparatifs de la campagne prochaine.

Pour Frédéric, en particulier, la tâche fut singulièrement ardue; l'armée prussienne, décimée par les batailles sanglantes livrées aux Russes, réduite par la capitulation de Maxen et par l'échec de Meissen, avait beaucoup souffert de la prolongation des hostilités en Saxe; le froid, les intempéries d'une saison exceptionnellement dure, les maladies, avaient diminué des effectifs qu'il devenait de plus en plus difficile de rétablir avec les ressources du contingent national. A défaut des

conscrits que le territoire royal ne fournissait plus en nombre suffisant, on dut avoir recours aux levées effectuées en Saxe ou dans le Mecklembourg, aux volontaires qu'on obtenait par l'entremise d'entrepreneurs de recrutement, dont l'organisation s'étendait sur toutes les parties de l'Allemagne, aux déserteurs des armées étrangères, enfin, aux prisonniers de guerre, incorporés de force. Grâce à ces moyens empiriques, on put remplir les vides de l'infanterie et reconstituer les cadres perdus à Maxen. Dans les régiments de cavalerie, les lacunes ne furent pas comblées aussi rapidement et il fallut opérer des réductions. Mais ce fut dans le corps d'officiers que le défaut de bons éléments se fit le plus sentir; pour remplacer les excellents serviteurs des années précédentes que la mort, les infirmités ou la captivité avaient fait disparaître, on fut obligé de faire appel aux bataillons de forteresse, et d'introduire dans l'armée active des sujets dont la qualité laissait à désirer.

Déduction faite des garnisons et des dépôts, Frédéric mit en ligne une force totale de 126 bataillons et de 190 escadrons, fournissant environ 90.000 à 100.000 combattants. Ces troupes auraient à tenir tête à 120.000 Autrichiens, 80.000 Russes, 10.000 Suédois et 20.000 Impériaux, soit à un ensemble de 230.000 ennemis.

Avec une disproportion si marquée dans les effectifs, le roi de Prusse était dans la nécessité de se résigner à la défensive; aussi, son armée était-elle distribuée en conséquence. Tandis qu'avec le corps principal, de 40 à 45.000 hommes, il maintiendrait ses positions en Saxe, vis-à-vis du maréchal Daun, le prince Henri et le général Fouqué, avec 45 à 47.000 combattants, se partageraient la tâche de protéger la Silésie contre les Autrichiens et d'arrêter l'invasion russe; enfin le général Jung Stutterheim, avec une faible division de 5.000 hommes, surveillerait les agissements des Suédois.

De leur côté, les cours de Vienne et de Pétersbourg, qui venaient de resserrer les liens de leur alliance par le traité du 7 mars 1760, s'efforçaient de combiner un plan d'opérations. Dès le mois de janvier, Daun avait soumis (1) à l'approbation de l'Impératrice-Reine un projet dans lequel les rôles étaient ainsi répartis : le feld-maréchal, avec 50.000 hommes, tiendrait tête au Roi en Saxe; le reste des troupes autrichiennes entrerait en Silésie par la Lusace et entreprendrait le siège de Schweidnitz; l'armée russe marcherait sur Breslau et joindrait son action à la leur. De ce plan adopté dans ses grandes lignes, l'exécution fut retardée par l'incorporation des recrues et par la lenteur habituelle de la mobilisation russe. L'hiver en Saxe ne fut signalé que par des escarmouches de médiocre importance entre les deux armées, dont les cantonnements étaient peu éloignés. Le 25 avril, Frédéric évacua le poste de Freyberg, dans lequel il s'était maintenu avec tant de ténacité, et concentra son armée derrière la Triebsche et autour de Meissen. Daun se contenta d'occuper Freyberg et Wildsruf; Lascy, qui avait été élevé au grade de général d'infanterie, fut détaché avec un corps distinct sur la rive droite de l'Elbe, et Beck, posté à Zittau, fut chargé de veiller sur les communications avec la Silésie. Ces positions furent conservées jusqu'aux premiers jours de juin.

Contrairement à ce qui avait eu lieu les années précédentes, la campagne débuta par l'offensive des Autrichiens, changement dû à l'initiative laissée à l'entreprenant Laudon, qui était investi d'un commandement indépendant en Silésie. Cet officier, né en Livonie d'une famille d'origine écossaise, d'abord officier subalterne dans l'armée russe, après avoir cherché inutilement à entrer au service prussien avait accepté une compagnie dans le régiment

(1) Montazet à Choiseul, Vienne. 10 janvier 1760. Affaires Étrangères.

irrégulier du partisan autrichien Trenck. Encore lieutenant-colonel au commencement de la Guerre de Sept ans, il venait d'être promu au grade de général d'infanterie et mis à la tête des 40.000 hommes affectés par la cour de Vienne à l'invasion de la Silésie et à la coopération avec les Russes. Laudon devait cette distinction à sa conduite pendant la campagne de 1759, à la confiance qu'il avait su inspirer aux généraux moscovites, et aussi à la faveur justifiée dont il jouissait auprès de l'Impératrice et de Kaunitz. A la suite d'un voyage à Vienne, où il avait été appelé pour donner son avis sur les opérations à entreprendre en Silésie, et après une conférence avec Daun à Dresde, Laudon rejoignit son corps d'armée à Königgrätz; le 30 mai, il franchit la frontière (1) avec 34 bataillons de ligne, 33 compagnies de grenadiers, 75 escadrons et 44 canons; le 31, il était à Frankenstein, sur la route de Glatz à Breslau; de là, il poussa des détachements sur Reichenbach et Nimtsch, où ils prirent le contact avec la cavalerie prussienne. Impressionné par ces mouvements, qui semblaient indiquer des intentions agressives, soit contre Schweidnitz, soit contre Breslau, Fouqué crut prudent d'évacuer le poste de Landshut, où il se trouvait beaucoup trop éloigné des points menacés, et se retira successivement aux environs de Schweidnitz, puis à Rommenau, à portée de la capitale de la Silésie. Il était encore dans ce camp lorsqu'il apprit que Laudon avait quitté Frankenstein, le 7 juin, qu'il avait marché dans la direction de Glatz, et que Landshut avait été occupé par les Autrichiens. Le général prussien, revenant sur ses pas, suivit l'adversaire jusqu'à Gräditz, à quelques kilomètres de Schweidnitz. De là il informa (2) le Roi qu'il lui serait impossible de rien tenter pour la défense de la partie mon-

(1) Pour les opérations de la Silésie, de la Saxe et du Brandebourg, consulter la carte à la fin du volume.

(2) Fouqué à Frédéric, Gräditz, 10 juin 1760. Schöning, vol. II, p. 318.

tagneuse de la province, sans courir de grands risques, mais qu'il ferait de son mieux pour protéger le pays plat contre les incursions de l'ennemi. Le rapport de Fouqué se croisa avec une dépêche de Frédéric, en date du 11 (1), lui intimant l'ordre formel de quitter la banlieue de Breslau, où on le croyait encore, de se rendre à Schweidnitz, puis à Landshut, de chasser l'ennemi de cette ville et de s'y établir solidement.

D'après l'auteur de la biographie de Fouqué (2), le billet royal aurait contenu quelques mots indiquant un mécontentement des plus vifs : « C'est vous et le diable que je remercie d'avoir abandonné mes montagnes. Rendez-moi mes montagnes, que cela coûte ce que cela voudra. » Des considérations d'ordre politique n'avaient pas été sans influence sur la décision de Frédéric, en général attentif à l'opinion d'un de ses lieutenants les plus écoutés. Les Autrichiens avaient profité de leur supériorité pour envahir les vallées industrieuses des Riesengebirge, et pour y lever (3) des contributions très lourdes; la seule ville de Hirschberg avait eu à supporter une taxe de 100.000 thalers à laquelle l'envahisseur avait ajouté un supplément de 25 % pour compenser la dépréciation des monnaies prussiennes. De là, des plaintes dont le gouverneur civil Schlabrendorf s'était fait l'organe et qui avaient fâcheusement impressionné le Roi. Reconnaissons d'ailleurs que le prince Henri partageait l'opinion de son frère sur l'inopportunité de la reculade, « le général Fouqué, écrit (4) le prince, a voulu se replier de Fürstenstein et de Landshut, le 4 au soir, quoique Laudon fût encore ce jour-là à Frankenstein; je ne crois pas me tromper si je

(1) Frédéric à Fouqué, 11 juin 1760. Schöning, vol. II, p. 320.

(2) Sodenstein, *Feldzug von la Motte Fouqué in Schlesien*, 1760. Cassel, 1862.

(3) *Geständnisse eines Oesterreichischen Veteranz*, vol. III. Breslau, 1790.

(4) Henri à Frédéric, Sagan, 6 juin 1760. Schöning, vol. II, p. 311.

désapprouve la résolution que le général Fouqué a prise; j'ignore encore, sur l'heure, s'il l'a exécutée; j'espère toujours qu'un heureux instinct l'aura fait changer de sentiment; mais si cela est arrivé, voilà Laudon maître des montagnes et en état de tout entreprendre ». Enfin, Frédéric, qui négociait depuis longtemps à Constantinople, était très disposé (1) à compter sur une intervention des Turcs et à croire que le mouvement rétrograde de Laudon était dû à cette cause. Autant de motifs pour engager son général à tenir ferme, en attendant que, débarrassé de Daun, il pût aller à son secours.

Fouqué était encore à Gräditz quand la dépêche royale lui parvint, le 16 : il obéit aussitôt (2). « En conséquence, je fais mes arrangements pour l'expédition de Landshut, et partirai cette nuit,... j'espère que la fortune nous secondera et je me flatte que chacun y fera son devoir, quoique le cas soit fort douteux. » Conformément à sa promesse, Fouqué manda, le lendemain soir, qu'il avait marché avec toutes ses forces, ne laissant que Zieten avec un détachement pour maintenir la communication avec Schweidnitz, et que l'ennemi s'était retiré, sans grande résistance, sur les hauteurs de Reich-Hennersdorf, lui abandonnant la possession des lignes de Landshut. C'est dans cette ville qu'il dut recevoir les nouveaux ordres de son monarque, plus impérieux que les premiers et accompagnés d'un blâme sévère pour sa conduite passée : « Je vous réplique, écrivait le Roi (3), que par votre marche et retraite trop précipitée vers Breslau, vous m'avez perdu les montagnes; il faut absolument que vous les repreniez... Vous n'épargnerez rien au monde pour réoccuper les postes de Fürstenstein et Landshut, et, comme vous pouvez disposer de 20 bataillons, il faut que

(1) Frédéric à Henri, Meissen, 12 et 22 juin 1760. Schöning, vol. II.
(2) Fouqué à Frédéric, Gräditz, 16 juin 1760. Schöning, vol. II, p. 328.
(3) Frédéric à Fouqué, Meissen, 14 juin 1760. *Corr. Polit.*, XIX, p. 420.

vous délogiez l'ennemi de ces deux postes. » Le Roi annonçait sa prompte venue en Silésie et terminait par un post-scriptum en français, très significatif : « Mes généraux me font plus de tort que l'ennemi, parce qu'ils manœuvrent toujours de travers. »

Quand Fouqué fut touché par la missive royale, sa situation était devenue critique. Avec les 14.000 hommes qui formaient son commandement, il avait à couvrir les places fortes de la Silésie, à protéger le pays contre les incursions autrichiennes, à tenir tête à Laudon, qui abandonnait le blocus de Glatz pour s'en prendre à lui, et à Beck, qui venait de se porter de Zittau à Greiffenberg. Pour une besogne aussi étendue qu'épineuse, il savait parfaitement que ses forces n'étaient rien moins qu'adéquates, et cependant la précision avec laquelle l'ordre était rédigé, les appréciations blessantes qui le soulignaient, n'admettaient ni explications, ni observations; Fouqué répondit en soldat qui exécute sa consigne. Il fait part de (1) la concentration des Autrichiens autour de sa position et des renforts qui leur parviennent chaque jour, puis il ajoute : « Puisque Votre Majesté royale m'a ordonné, à plusieurs reprises, d'occuper ce poste, j'y resterai et je le maintiendrai jusqu'à la dernière extrémité. » A ses officiers, il se serait exprimé dans les mêmes termes (2) : « Le Roi me prend pour un triste sire, parce que je me suis retiré des montagnes; je lui prouverai le contraire quand même j'y prévois ma destruction et celle de beaucoup de braves gens. » La perspicacité du vieux général n'était pas en défaut; autour de lui, l'orage grossissait à vue d'œil.

Laudon qui s'attendait à la réunion du prince Henri et de Fouqué, fut surpris du retour de celui-ci et résolut de profiter de l'isolement du corps prussien qui lui était fort inférieur. Son adversaire ne pouvait recevoir de se-

(1) Fouqué à Frédéric, Landshut, 19 juin 1760. Schöning, vol. II, p. 332.
(2) Janko, *Laudon's Leben*, p. 149. Vienne, 1869.

cours en temps utile, car le Roi était encore en Saxe, et, d'après les nouvelles les plus récentes, le prince Henri avait passé l'Oder et était allé au-devant des Russes. Laissant 3 bataillons d'infanterie et 3 régiments de cavalerie pour l'investissement de Glatz, le général autrichien dirigea toutes ses troupes sur Landshut; le 19, son avant-garde, sous les ordres de Nauendorf, eut un engagement heureux avec les hussards de Malachowsky, que Fouqué avait envoyés à la découverte. Le 20, Laudon s'établit près de Forst et chercha à couper les communications des Prussiens avec Schweidnitz; en même temps, il invita Beck à quitter Friedberg sur la Queis et à se porter à Hirschberg.

La ville de Landshut, bâtie sur la rive droite du Bober et sur le promontoire que forme cette rivière avec son affluent, le Zieder, est dominée par un amphithéâtre de hauteurs, dont le premier étage, le plus rapproché du bourg, s'étend depuis le village de Blasdorf, jusqu'au Zieder. De cette chaîne émergent les mamelons de Blasdorf, de Hahn, de Galgen et de Hirschberg (1), qui avaient été couronnés d'ouvrages défensifs. A une distance moyenne d'environ 2 kilomètres, se dresse une seconde rangée de collines, celle de Reich-Hennersdorf, plus élevée que la première; son prolongement, au delà du Zieder, se continue par une succession d'éminences rocheuses, les unes nues, les autres boisées, dont la dernière, le Mummelberg, se relie à la crête de Forst. Tous ces sommets avaient été fortifiés au moyen de flèches, de palissades, de fossés, et même de blockhaus construits au cours de la campagne de 1759; pendant leur courte occupation, les Autrichiens n'avaient rien détruit; aussi, les Prussiens n'eurent-ils qu'à reprendre possession des lignes qu'ils retrouvèrent intactes. Du Mummel au Leuschnerberg, situé en aval de Landshut, près du village de Vogelsdorf, Fou-

(1) Dans la plupart des récits cette butte porte le nom de Kirchberg.

qué avait fait creuser une nouvelle tranchée pour protéger sa gauche. De ce point jusqu'aux retranchements de Blasdorf, la position prussienne avait une circonférence de plus de 7 kilomètres.

A la défense, Fouqué pouvait affecter 15 bataillons, 15 escadrons et 68 canons, soit des forces dont l'effectif n'atteignait pas 11.000 hommes; au lieu de les concentrer sur les points les plus essentiels, il les éparpilla sur toute la longueur. A l'extrême droite, les quatre tranchées de la colline de Blasdorf furent occupées par les irréguliers de Le Noble et Collignon, soutenus par quelques piquets de volontaires. Le Hahnberg, le Galgenberg et le Hirschberg reçurent une garnison de 5 bataillons avec un 6e et 2 escadrons en réserve. Dans des retranchements qui s'allongeaient du Rabenberg au Leuschnerberg, furent postés 6 bataillons; enfin, dans un faubourg de Landshut, sur la rive gauche du Bober, un bataillon d'irréguliers. La cavalerie était formée dans la plaine de Reich-Hennersdorf ou servait de lien entre les deux ailes, près du village de Nieder-Zieder. Des avant-postes, fournis par des détachements empruntés aux bataillons dits libres (1) ou irréguliers, couvraient le front de bataille.

Laudon d'abord s'était attendu à une retraite que justifiait la supériorité autrichienne; quand il se rendit compte de l'intention de Fouqué d'attendre l'attaque de pied ferme, il prit ses dispositions pour entourer les Prussiens et les forcer à mettre bas les armes.

Il avait réuni, sur le terrain de la lutte, des forces que les écrivains militaires ont évaluées à des chiffres variant de 26 à 42.000 hommes. D'après l'Autrichien Cogniazzo, qui fut présent à la bataille, la proportion des combattants aurait été de 40 à 15 pour l'infanterie, de 70 à 15 pour la cavalerie en faveur de Laudon, calcul qui

(1) Ces *Frei-Bataillonne* correspondaient aux troupes légères de l'armée française ou aux Croates des Autrichiens.

donnerait à ce dernier 28.000 fantassins et 7.000 cavaliers. Pour son entreprise, le général autrichien distribua son monde en quatre colonnes; les trois premières, fortes de 24 bataillons, avaient pour mission d'enlever la partie des ouvrages comprise entre le ruisseau du Zieder et le Leuschnerberg, défendue par la gauche de Fouqué; la quatrième, conduite par Wolfersdorf, était chargée d'une fausse attaque contre la droite prussienne. La cavalerie devait appuyer son infanterie et couper la retraite à l'ennemi; un détachement mixte accomplirait la même besogne sur l'autre rive du Bober.

Fouqué, qui ne pouvait se faire illusion sur les projets de Laudon, fut informé, par des déserteurs, de l'assaut imminent qui se préparait. Il n'en tint aucun compte et poussa l'obéissance passive aux ordres relatifs au maintien des lignes de Landshut, jusqu'à l'envoi, dans la soirée du 22 juin, d'une centaine de chariots, sous escorte, pour chercher à Bolkenhayn et Schweidnitz le pain qui allait lui faire défaut. Le 21, il avait averti le Roi (1) de la position dangereuse dans laquelle il se trouvait : « En front, j'ai les corps de Geisrugg et de Jahnus; des deux côtés, ceux de Wolfersdorf et de Nauendorf, qui reçoivent tous les jours des renforts du corps de Laudon. Je me tiens ici ferme et comme cloué à la place, je ne pourrai me retirer parce que l'ennemi est si près de moi que nous échangeons des coups de fusil. La communication avec Schweidnitz et le général Zieten sur le Zeiskenberg est coupée. Jusqu'à la fin du mois, je serai couvert en pain et en fourrage. Dans cette situation, j'essaierai de tenir jusqu'à l'extrémité et d'attendre une diversion de Votre Majesté royale. » Pendant les cinq jours que prenaient les courriers pour se rendre des bords de l'Elbe au camp de Fouqué, le Roi, revenu à de meilleurs sentiments à l'égard de son vieux ser-

(1) Fouqué à Frédéric, 21 juin 1760. Schöning, vol. II.

viteur, change de langage. Il explique les raisons qui retardent son départ pour la Silésie, donne rendez-vous à Fouqué sous les murs de Schweidnitz, puis, à la date des 22 et 23 juin, lui envoie l'autorisation de détruire les ouvrages de Landshut et de battre en retraite sur Breslau. Ces dépêches ne parvinrent pas au destinataire.

L'affaire débuta (1) dans la nuit du 23, à deux heures du matin, par un feu d'artillerie des plus vifs, dans lequel les Autrichiens eurent bientôt le dessus. Sous le couvert de la canonnade, la première colonne de droite, conduite par Laudon en personne, contourna les retranchements prussiens, et en prit les défenseurs à dos pendant que les autres colonnes, dirigées par les généraux Müffling et Geisrugg, les abordaient de front. L'aile gauche prussienne, écrasée par le nombre, après un vaillant mais court effort, fut obligée d'abandonner ses tranchées; un retour énergique du colonel Rosen fut repoussé et les Autrichiens restèrent maîtres de tout le Mummelberg et des hauteurs avoisinantes. La résistance se prolongea quelque temps à la redoute du Thiemberg, mais elle fut emportée ainsi que le faubourg de Rothkretscham. Ces succès obtenus, les généraux de l'Impératrice s'efforcèrent de rétablir l'ordre dans les formations et de préparer l'assaut du Hirschberg et du Galgenberg, sur lesquels s'étaient repliés les bataillons, fort maltraités, de la gauche prussienne; la cavalerie autrichienne franchit le Bober pour interdire à Fouqué la retraite sur Schmiedeberg ou Kupferberg, seule voie qui lui fût encore ouverte.

Au cours du combat que nous venons de décrire, Wolfersdorf, à la tête de la gauche autrichienne, avait engagé avec les Prussiens qui lui faisaient vis-à-vis, une action qui, à

(1) La description du combat est empruntée au volume III de l'ouvrage de l'État-major général prussien, publié en 1834, à Cogniazzo, à Janko, au rapport de Laudon (Archives de Vienne) et à Sodenstein, *Feldzug von La Motte Fouqué*. Voir la carte à la fin du volume.

dessein, paraît avoir été assez mollement menée; elle eut cependant pour résultat de forcer la garnison de Blasdorf à se reporter, avec perte, sur le Hahnberg; un moment, les Autrichiens s'emparèrent aussi de ce mamelon, mais ils en furent chassés par un retour offensif des Prussiens que Fouqué avait renforcés. Wolfersdorf ne renouvela pas son attaque et se borna à faire passer le Bober à sa cavalerie, à l'effet d'agir sur les derrières de l'ennemi.

Il était à peu près 4 heures; de toutes les lignes qu'il occupait la veille, il ne restait à Fouqué que les mamelons qui s'étendent du Hahnberg au Hirschberg et la ville de Landshut; pour les défendre, en dehors des troupes déjà battues de ses deux ailes, il ne pouvait disposer, en fait de réserve, que de quatre bataillons et de quelques escadrons qui n'avaient pas été engagés. Pendant qu'on se préparait de part et d'autre pour la lutte suprême, les batteries autrichiennes, amenées sur les hauteurs conquises du Mummel, se joignirent à celles de Reich-Hennersdorf, pour couvrir d'une pluie de projectiles les débris du corps de Fouqué. Le combat recommença vers 6 heures; Laudon lança deux colonnes contre les retranchements prussiens : la première, qui devait assaillir de front le Hirschberg, échoua; la seconde fut plus heureuse; elle prit facilement possession de Landshut qui n'était défendu que par un faible détachement, déboucha derrière la colline et unit ses efforts à ceux de l'autre colonne qui avait renouvelé l'assaut direct. Les Autrichiens finirent par se rendre maîtres du Hirschberg, malgré la résistance désespérée des Prussiens et malgré les renforts envoyés par Fouqué du Galgenberg. Entre temps, Wolfersdorf avait repris l'offensive et s'était établi définitivement sur le Hahnberg.

Ce qui restait des soldats de Fouqué se groupa autour du général sur le seul point qui fût encore à eux, le Galgenberg. La lutte fut héroïque; au dire des auteurs prussiens, trois attaques furent repoussées, deux

sommations de se rendre furent rejetées; enfin, vers 9 heures du matin, Fouqué tenta de sauver les débris de son corps d'armée en franchissant le Bober et en gagnant la route de Schreibendorf (1). Il était trop tard. A la vérité, Fouqué, avec quelques centaines de braves, put se fray r un chemin à travers le bourg de Landshut jusqu'au chemin de Reussendorf; les derniers survivants se formèrent en carré et tinrent tête aux premières charges; mais, cernés de tous côtés, fusillés par un bataillon wallon appartenant au corps de Beck, sabrés par les dragons de Lowenstein, ils succombèrent presque tous. Fouqué, blessé et pris sous son cheval, eût été achevé par les cavaliers autrichiens sans le courage de son fidèle serviteur Trautscke, qui lui fit un rempart de son corps. Enfin, le lieutenant prussien Franck et le capitaine autrichien Eichbeck le tirèrent des mains des soldats et le remirent au colonel de Voigt, chef du régiment des dragons de Lowenstein. Celui-ci lui offrit son cheval et comme Fouqué refusait en disant que le sang de ses blessures tacherait la selle et le bel équipement du colonel : « Je puis assurer Votre Excellence, répliqua-t-il, que mon harnais gagnera énormément en valeur d'avoir été arrosé du sang d'un héros. » Cet épisode fut presque le dernier acte de la bataille qui se termina vers 10 heures du matin.

De l'armée de Fouqué, il n'échappa que 12 à 1.500 hommes, appartenant à peu près tous à la cavalerie qui, au cours de la bataille, avait été envoyée sur la rive gauche du Bober; en l'absence d'officiers supérieurs, tués ou pris, le major Oustien prit le commandement et les mena à Breslau. Tout le reste, plus de 9.000 hommes, fut tué ou fait prisonnier; dans cette dernière catégorie, furent compris, avec Fouqué, les généraux Schenkendorf et Malachowski et quatre colonels. Dans son rapport, Laudon

(1) Village situé dans la direction de Schmiedeberg.

parle (1) de plus de 3.000 prisonniers, ce qui laisserait 6.000 pour le chiffre des tués ou blessés ; toute l'artillerie, 68 canons, 34 drapeaux, 2 étendards et une paire de timbales, tombèrent entre les mains des vainqueurs. Les pertes autrichiennes s'élevèrent, d'après les documents officiels, à 768 officiers et soldats tués et à 2.095 blessés.

Frédéric rendit hommage à la conduite héroïque de son général et de ses soldats. « Cette belle action, écrit-il en parlant du combat de Landshut, n'en trouve, dans l'histoire, qui lui puisse être comparée, que celle de Léonidas et des Grecs qui défendirent les Thermopyles et qui eurent un sort à peu près semblable au sien. » Cogniazzo et Laudon lui-même, le premier, en termes enthousiastes, célèbrent la bravoure des vaincus. Mais si l'historien doit s'associer à un éloge bien mérité, il est de son devoir de blâmer l'obstination du général qui, par amour-propre ou par obéissance passive poussée à l'exagération, sacrifia inutilement son corps d'armée. L'on prétend que Fouqué avait juré, l'expédition de Landshut terminée, de ne plus tirer son épée du fourreau. Si l'engagement fut pris, il fut rempli. Retenu prisonnier à Vienne, puis à Carlstadt, en Croatie, Fouqué ne rentra en Prusse qu'à la paix ; il fut très bien traité par le Roi, mais ne voulut pas reprendre du service ; il mourut à l'âge de 77 ans, en 1774.

Dans la direction de la bataille et des opérations qui l'avaient immédiatement précédée, Laudon montra du coup d'œil, de l'activité et de la décision ; il sut tirer parti de sa supériorité en hommes et en canons. Il fut, d'ailleurs, bien secondé par ses officiers supérieurs, parmi lesquels Rouvroy, le commandant de l'artillerie, a droit à une mention spéciale. La gloire de la journée fut ternie par les scènes de pillage et de meurtre dont la malheureuse ville de Landshut fut le théâtre. D'après les

(1) Relation de la victoire de Laudon. Kaunitz à Starhemberg, 26 mai 1760. Annexe. Archives de Vienne.

récits locaux, 12 habitants furent tués, 43 sérieusement blessés et environ 300 fort maltraités; le dommage remboursé plus tard par le Roi, aurait dépassé 635.000 thalers. Ces excès, d'autant plus impolitiques qu'ils s'exerçaient sur d'anciens sujets autrichiens dont le recouvrement était l'objet de la guerre, ne purent être empêchés par Laudon, qui les flétrit dans un vigoureux ordre du jour adressé aux troupes.

La destruction du corps d'armée auquel avait été confiée la défense de la Silésie aurait dû avoir pour conséquence logique de livrer la province aux Autrichiens. Il n'en fut rien, et cependant abstraction faite des blessés et malades, des troupes affectées au blocus de Glatz, à l'escorte des prisonniers et à la sûreté des communications, Laudon et Beck pouvaient mettre en ligne près de 40.000 hommes auxquels les Prussiens n'avaient à opposer que les faibles garnisons des places fortes, les 1.500 fuyards du champ de bataille et les 3.000 hommes de Zieten. Ce dernier ne tenait plus la campagne, car, aussitôt informé du désastre de Landshut, il abandonna la position du Zeiskenberg où son chef l'avait placé, renforça, en passant, Schweidnitz de deux bataillons, et avec les deux autres, se replia sur Breslau. D'autre part, ni le Roi ni le prince Henri n'étaient en mesure d'accourir. A la date du 26 juin, c'est-à-dire au moment où Laudon, après avoir réparé le désordre du combat, eût été à même de reprendre les opérations, Frédéric, aux prises avec l'armée supérieure de Daun, avait son quartier général à Gross-Dobritz, sur l'Elbe, entre Dresde et Meissen, à dix ou douze marches du centre de la Silésie; le prince Henri était encore plus éloigné; posté avec le gros de ses troupes à Landsberg, sur la Wartha, il surveillait les Russes, incertain s'ils marcheraient sur la Poméranie ou sur la Silésie. Pourquoi Laudon ne profita-t-il pas de l'occasion que lui offrait la fortune,

pour tenter, dès le mois de juin, sur Glogau ou sur Breslau, l'entreprise qu'il essaya six semaines plus tard? La possession d'une de ces forteresses avait beaucoup plus d'importance que celle de Glatz, ou même de Schweidnitz, car elle assurerait la jonction avec les Russes, point capital duquel dépendaient tous les projets de la campagne.

Personnellement, Laudon ne croyait guère au succès de la combinaison; il avait écrit (1) à Kaunitz au début du mois qu'il n'avait aucune confiance dans la coopération de l'allié; il était d'avis qu'il fallait diriger les mouvements des armées autrichiennes comme si elles devaient agir isolément, et sans se préoccuper des Russes qui serviraient à détourner l'attention de l'ennemi, mais qui, en réalité, ne seraient pas dangereux pour lui. Telle n'était pas la pensée de la cour de Vienne qui aurait voulu attendre l'arrivée des Russes pour entamer les hostilités; Marie-Thérèse elle-même s'inquiétait de l'offensive prise par son général et n'hésitait pas à faire part de ses craintes (2) au Français Montazet. Le cabinet de l'Impératrice avait reçu, par l'entremise de son ambassadeur Esterhazy, le plan d'opérations concerté avec la cour de Pétersbourg, mais il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés de l'exécution; depuis l'assentiment donné à l'attribution de la Prusse royale à la puissance du Nord, il était évident que celle-ci se désintéressait de plus en plus des aspirations autrichiennes et entendait s'imposer, pour les faire aboutir, le minimum possible de sacrifices. « C'est un grand malheur pour moi et pour ma maison, écrivait Marie-Thérèse à Daun (3), ainsi que pour la cause commune que la dite cour ne soit pas animée de meilleurs sentiments et n'y mette pas plus d'entrain. Mais... comme

(1) Laudon à Kaunitz, 8 juin 1760. Lettre citée par Janko.
(2) Montazet à Choiseul, Vienne, 21 juin 1760. Affaires Étrangères.
(3) Rescrit de l'Impératrice à Daun, 13 juin 1760. Archives de Vienne.

mes propres forces ne suffisent pas pour m'assurer la supériorité sur mon ennemi et pour terminer la guerre promptement et heureusement, je ne vous cacherai pas les principes qui doivent diriger notre conduite dans les circonstances embrouillées et très épineuses où je me trouve. » Suit un exposé en cinq points des procédés à employer pour arriver à l'entente, aussi bien avec le gouvernement qu'avec le général russe, se terminant par cette conclusion fort sage : « De la nécessité il faut faire une vertu et chercher à tirer des opérations des Russes le plus d'avantage possible. » En définitive, sans s'arrêter aux détails, on s'efforcerait d'effectuer la jonction sur l'Oder et d'obtenir tout au moins la coopération d'un corps de 20.000 hommes, de manière à livrer bataille aux Prussiens sur la rive gauche du fleuve. Tant pour assurer l'accord entre les deux armées que pour renseigner la cour de Vienne et son ambassadeur à Pétersbourg sur les agissements des alliés, un général serait accrédité auprès du Maréchal Soltikoff; pour cette tâche délicate, en remplacement du général Fine, le cabinet avait désigné le général Plunkett. Quant à l'action immédiate, Daun était invité à envoyer une partie de son armée vers la Silésie ou à retenir le roi de Prusse en Saxe, en interceptant ou en inquiétant ses communications avec la Silésie. Le même rescrit informa le feld-maréchal que Laudon avait demandé s'il devait entreprendre le siège de Glatz ou faire une incursion dans la plaine de Silésie; on lui avait répondu en lui laissant toute liberté à cet égard, cependant on avait suggéré que les bataillons de garnison devant suffire pour le siège, il pourrait, avec son corps d'armée, s'avancer dans l'intérieur de la province.

Les choses en étaient là quand la nouvelle de la victoire de Landshut parvint le 24 juin (1) à Daun, qui était

(1) Marainville à Choiseul, Dresde, 24 juin 1760. Affaires Étrangères.

encore à Dresde. Deux jours après, le général en chef entrant dans les vues de la cour, détacha sur Lauban et Lowenberg, c'est-à-dire vers la Silésie, une division de 6.000 hommes sous les ordres de Stampa; il invita en même temps Laudon à se poster à Liegnitz, de manière à barrer la route au Roi pour le cas où il voudrait se porter au secours de sa province. Le 2 juillet, Daun, convaincu que cette hypothèse allait se réaliser, et désireux de devancer son adversaire, leva son camp sous les murs de Dresde et prit également le chemin de la Silésie. Malgré le retour de Frédéric sur la capitale de la Saxe, le feld-maréchal persévéra dans son mouvement; il était, le 10, à Marienburg, sur la Queiss, et y resta jusqu'au 15 juillet (1), date à laquelle les avis alarmants de Dresde le décidèrent à revenir sur ses pas. L'envoi de Laudon à Liegnitz avait été le résultat d'une conférence (2) tenue à Vienne dans laquelle on avait ajourné les sièges de Glatz et de Breslau, le premier parce qu'il retiendrait l'armée trop loin des Russes, le second parce qu'on le considérait comme dangereux avant l'arrivée des alliés. Ces fausses manœuvres firent perdre aux Autrichiens, avec trois semaines de temps, presque tout le fruit qu'ils auraient dû tirer de leur succès du 23 juin.

Revenons maintenant à Laudon, que nous avons laissé à Landshut. Conformément à l'ordre de Daun, il quitta, le 4 juillet, cette ville où il avait prolongé son séjour sans doute dans l'attente des instructions de Vienne. La marche sur Liegnitz, coupée par des arrêts, prit 5 jours et, le 9 juillet, Laudon cantonna ses troupes autour de Hochkirch (3), sur la rive droite de la Katzbach. Peu de temps après, il eut avec Daun une entrevue, à la suite de laquelle le feld-maréchal retourna à tire d'aile sur

(1) Montazet à Choiseul, Ottendorf, 14 juillet 1760. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul à Belleisle, 7 juillet 1760. Archives de la Guerre.
(3) Village en amont de Liegnitz.

Dresde, emmenant avec lui presque toute la division Stampa, qu'il avait, quelques jours auparavant, mise à la disposition de Laudon, et laissant ce dernier rentrer à son quartier général d'Eichholtz (1), où le gros de l'armée de Silésie demeura jusqu'au 2 août. Il est difficile de saisir la raison de cette inaction si longue dans les environs de Liegnitz; le Roi était de retour en Saxe, le prince Henri était toujours loin, il ne pouvait être question encore des Russes. Il est vrai que Laudon détacha d'Eichholtz 10 bataillons pour assister le général Draskowich, qui commandait les troupes chargées du siège de Glatz, lesquelles se composaient de 21 bataillons de ligne, de 7 bataillons de Croates et de cavalerie. Quoique la grosse artillerie ne fût pas au complet, les tranchées furent ouvertes dans la nuit du 20 au 21 juillet; le 23, arrivèrent le reste du parc et le général Harsch, auquel la cour de Vienne avait confié, on ne sait pourquoi, la direction des opérations.

Glatz était une des meilleures forteresses de la Silésie. La vieille ville, bâtie sur la rive gauche de la Neisse, s'était peu à peu agrandie de faubourgs qui bordaient la rivière ou qui s'étageaient sur les flancs des collines adjacentes, mais l'ancien quartier avait conservé ses murs et ses tours, et se détachait des bâtisses plus modernes qui lui faisaient ceinture. Les portes, assez rares, qui s'ouvraient sur les faubourgs ou sur la campagne, étaient protégées par des cavaliers; un fossé, alimenté par un petit affluent de la Neisse, baignait les murs et les séparait d'un chemin couvert qui faisait le tour de la majeure partie de l'enceinte. Au nord de la vieille ville, était la citadelle édifiée sur une hauteur qui se terminait du côté de la rivière par une falaise escarpée; le front nord de cette fortification était tracé à la Vauban, avec bas-

(1) A faible distance de Hochkirch et de Liegnitz.

tions, fossés secs, ravelins, etc.; les ouvrages du front ouest, quoique moins complets, n'étaient pas, grâce au terrain, d'un abord facile. Au système de la défense, depuis la conquête prussienne des additions importantes avaient été faites; les ingénieurs royaux avaient construit, en face de la citadelle, sur le Schöferberg, de l'autre côté de l'étroit défilé de la Neisse, un fort en forme d'étoile auquel on avait donné l'appellation de « nouvelle forteresse » et, sur l'éperon qui prolonge l'emplacement de la citadelle, ils avaient élevé la redoute de Kranich, reliée au front du nord par un chemin creusé dans le roc, d'une longueur de près de 300 mètres. En 1760, les fortifications étaient en bon état d'entretien, et, au dire de Gribeauval (1), directeur de l'attaque, susceptibles d'une résistance de 5 à 6 semaines. Les points faibles de la défense étaient le mauvais esprit des soldats et l'insuffisance du commandant. Composée de 5 bataillons réguliers, de 300 isolés ou conscrits, et d'une poignée d'artilleurs, mineurs et cavaliers, la garnison était forte de 2.400 hommes environ mais laissait beaucoup à désirer en qualité; les soldats provenaient, en grande partie, du recrutement forcé dans les provinces conquises ou de l'élément des prisonniers de guerre. Quant au gouverneur, d'O, Piémontais d'origine, dans l'armée prussienne depuis 1727, invalidé pour blessures, il avait été nommé major de place, puis vice-commandant à Glatz; promu lieutenant-colonel sur la recommandation de Fouqué, il avait reçu les félicitations du Roi pour l'intelligence apportée à son service de renseignements. Mal marié à une femme qui entretenait une correspondance avec les généraux autrichiens, d'O paraît, en ce qui le concerne, avoir été innocent du crime de trahison qui lui fut imputé; par contre, soit

(1) Gribeauval à Laudon, Koretau, 3 juillet 1760. Lettre citée par Wachter, *Acten des Kriegsgerichts von 1763*, Breslau, 1897.

paresse, soit maladie — il était hydropique au dernier degré — il ne sut pas imprimer à ses subordonnés l'activité, l'énergie, le courage indispensables pour une issue heureuse.

Laudon, quoiqu'il ne fût pas responsable du siège, voulut voir, par lui-même, ce qui se passait devant Glatz; il arriva le 25 juillet et, le lendemain de bonne heure, alla visiter (1) les tranchées avec le général Draskowich. Les batteries des Autrichiens avaient ouvert le matin même contre les bastions de la ville et contre le front ouest de l'ancienne forteresse. Le colonel Rouvroy, qui commandait l'artillerie, cherchait à faire brèche dans le bastion Schellenbauer, le plus voisin de la ville, et dans la courtine qui lui fait suite, au nord. Le tir fut des plus efficaces : un magasin à poudre sauta dans le Schellenbauer; les communications, balayées par l'explosion des bombes de l'assiégeant, devinrent intenables; presque partout, les canons prussiens furent réduits au silence; seul, le ravelin du Feldthor continuait le feu. Laudon s'apercevant du trouble de l'assiégé, lança 300 volontaires à l'assaut de la redoute de Kranich. Ils y pénétrèrent vers 8 heures, malgré une vive résistance des quelques pelotons prussiens qui y étaient postés. Il y eut des retours offensifs, mais finalement les bataillons autrichiens envoyés successivement des tranchées eurent le dessus; ils suivirent le chemin couvert qui relie la redoute à l'ancienne forteresse, longèrent les bastions du nord, se glissèrent jusqu'à la porte du Feldthor, et pénétrèrent dans l'intérieur des ouvrages. « Alors la déroute devint générale, relate (2) l'attaché français Montrozard, l'ennemi a abandonné chemin couvert, enveloppe, demi-lunes, caps de place et retranchement derrière, et la désertion a commencé par

(1) Le récit de la surprise de Glatz est emprunté à Wachter, *Acten des Kriegsgerichts von 1763*. Janko, Cogniazzo, etc.

(2) Montrozard à Belleisle, Glatz, 25 juillet au soir. Archives de la Guerre.

troupes. Les Impériaux ont gagné les communications, et nous sommes entrés pêle-mêle avec les fuyards dans la place. »

Entre temps, d'O, qui se tenait dans la ville, aussitôt prévenu du désarroi qui régnait dans la forteresse et de la désertion qui faisait des progrès alarmants, y expédia, pour rétablir les affaires, deux compagnies du régiment de Quadt; ce renfort était tout à fait insuffisant. Force fut au gouverneur de l'appuyer de toute sa réserve; mais à peine eut-il débouché du Dom Thor, qu'il rencontra une foule de fuyards qui criaient que l'ennemi était maître du chemin couvert et de l'enceinte extérieure; il voulut se rendre au réduit, mais ses jambes enflées ne lui permirent pas de suivre ses troupes qui avaient pris les devants, et il finit par tomber entre les mains des Autrichiens, avec le colonel du génie de Wrede, un vétéran de 40 ans de service et quelques soldats. Le commandant de la réserve, le major V. Unruh, après un effort énergique contre les assaillants, eut le même sort; enfin, le colonel de Quadt fit battre la chamade et déposer les armes à ce qui restait de la garnison. Pendant ces incidents, les Autrichiens avaient profité de la confusion pour se faufiler dans la ville qu'ils occupèrent sans difficulté : enfin, vers 11 heures, le nouveau fort, dont les ouvrages tournés vers la campagne n'étaient pas protégés du côté de la Neisse, ouvrit ses portes à l'assiégeant. C'est ainsi que la place renommée de Glatz fut enlevée sans assaut régulier et en quelques heures grâce à un coup de main de Laudon. L'assertion de Frédéric (1), que les Autrichiens s'en étaient emparés « sans savoir comment », ne s'éloigne guère de la vérité.

Ce fait d'armes, qui ne coûta au vainqueur que 214 officiers et soldats, lui valut plus de 2.500 prisonniers, des

(1) Guerre de Sept ans, vol. II, page 54.

drapeaux, 203 canons et mortiers, des munitions en quantité considérable et de gros approvisionnements. Il fait honneur à l'initiative et au coup d'œil de Laudon qui, présent dans la tranchée, prit la direction; non sans raison, la nouvelle gloire qu'il y acquit rehaussa le prestige et la faveur dont il jouissait à la cour. Kaunitz reçut de son ami et protégé le premier avis de la prise de Glatz; il expédia aussitôt le billet à l'Impératrice en la suppliant de le renvoyer à sa commodité, « pour que j'aie le plaisir de le relire ». A cette prière, il ajouta ces mots : « Dieu lui conserve son Josué ! » Marie-Thérèse répondit : « C'est le plus grand souhait que vous pouvez me faire. Je vous suis obligée que vous m'ayez fait partager si vite votre joie. » Quant au vaincu, le gouverneur d'O, que ses infirmités auraient dû faire mettre à la retraite, si l'accusation de trahison dont il fut l'objet ne paraît pas fondée, sa négligence et son indécision contribuèrent beaucoup au succès de la surprise. Après la conclusion de la paix, il passa en conseil de guerre, fut condamné à mort, mais vit sa peine commuée par le Roi; il mourut en Italie où il s'était retiré.

Deux jours après la conquête de Glatz, Laudon fit marcher sur Breslau la moitié du corps d'investissement, sous le général Draskovich; de sa personne, il regagna son camp d'Eichholtz et avec les troupes qui y étaient restées, se dirigea sur la capitale de la Silésie. Durant le mois de juillet, un échange de lettres avait eu lieu avec le quartier général russe; le maréchal Soltikoff, aux félicitations sur la victoire de Landshut, avait joint la nouvelle de sa présence à Posen et de son intention d'entrer en Silésie. Quelques jours plus tard, il annonçait pour le 6 août son arrivée probable sous les murs de Breslau. Laudon, quand il reçut cette dépêche, avait déjà pris les devants; conformément à l'invitation de l'empereur, peu soucieux de voir les Russes installés dans la capitale de la Silésie, il s'était décidé à en brusquer l'attaque sans les attendre. La gar-

nison prussienne, forte de 6.000 hommes, en partie convalescents, était insuffisante pour garnir des fortifications étendues; en outre, elle avait à surveiller un nombre égal de prisonniers autrichiens renfermés dans les murs. Ne serait-il pas possible d'arracher au commandant une capitulation qui éviterait à la population civile les horreurs d'un bombardement, et la perspective non moins redoutable d'une occupation russe? Le colonel Rouvroy, chargé d'une mission à cet effet, ne put rien obtenir du général Tauentzien, vétéran à caractère énergique. En vain, dans une seconde tentative, l'envoyé de Laudon essaya-t-il les menaces, traita-t-il Breslau de ville ouverte, dont la résistance injustifiable lui attirerait tous les malheurs qui accompagnent la défaite; le brave Prussien répondit que son maître lui avait confié la garde d'une place forte et qu'il remplirait son devoir en la défendant jusqu'au bout.

Laudon, dont les pièces de siège étaient encore loin, commença le bombardement avec son artillerie de campagne; bientôt le palais du Roi, des casernes, des couvents et le quartier de Neumarkt furent en flammes; mais, faute de munitions, il fallut suspendre le feu des batteries. Le lendemain, nouvelle démarche auprès de Tauentzien; on lui donnait le choix entre un arrangement dont il rédigerait lui-même les articles et le risque d'un assaut sans conditions ni merci. Le gouverneur demeura ferme. Quoi qu'en dît l'émissaire autrichien, l'escalade d'une ville munie d'une enceinte régulière avec ouvrages extérieurs et fossés pleins d'eau n'était guère praticable; pour s'emparer de Breslau, il faudrait avoir recours à un siège méthodique, pour lequel le temps nécessaire faisait défaut. Les Russes, malgré leurs promesses et les messages répétés de Laudon, s'étaient laissé devancer par le prince Henri. Ce dernier accourait à marches forcées au secours de Breslau qu'il atteignit dans la matinée du 6 août. Laudon n'avait pas attendu son entrée en scène;

dès le 4, il avait levé le blocus et s'était retiré successivement à Woikowitz et à Koischwitz, sur la Katzbach, où il fit sa jonction avec Daun venu de Saxe. Il n'avait pas voulu, écrivait-il à Kaunitz (1), conserver une position où l'ennemi aurait pu le resserrer entre l'Oder et la Lohe et le forcer à livrer une bataille qui, en cas d'insuccès, aurait pu tourner en désastre.

Il est presque superflu de le dire, les généraux russe et autrichien se rejetèrent la responsabilité de la non-réussite de leurs combinaisons. Comme d'usage, la marche des Russes, commencée tardivement, avait été très lente; entre eux et le prince Henri il n'y eut que des rencontres insignifiantes. Le prince avait pensé d'abord profiter de la division en colonnes de l'armée moscovite pendant le parcours de la Vistule à Posen, pour tomber sur l'une d'elles; puis il avait conçu l'idée d'intercepter le général Tottleben, qui rentrait d'un raid en Poméranie. Dans ce but, il s'était avancé, le 19 juin, avec la moitié de ses forces jusqu'à Landsberg au delà de l'Oder. Les mauvaises nouvelles de Silésie et la concentration des Russes à Posen firent renoncer à une opération qui serait devenue trop excentrique. Le 16 juillet, l'armée du prince Henri quitta Landsberg et Zielentzig, pour se poster à Gleiszen et Closter Paradies. A Gleiszen, le 26 juillet, on apprit que les Russes s'apprêtaient à envahir la Silésie et formaient des magasins à Kalisch. Il n'y avait pas un moment à perdre si on voulait empêcher leur union avec Laudon, aussi le départ eut-il lieu le 27, et toutes les divisions réunies, continuant leur route, s'établirent le 31 à Leuden, derrière l'Obra. Quelque avantageuse que fût cette position, le prince, mal renseigné sur les desseins des Russes, qui se couvraient d'un rideau de cavalerie légère, ne crut pas prudent d'y demeurer

(1) Laudon à Kaunitz, Koischwitz, 6 août 1760. Lettre citée par Janko.

et se porta sur Glogau où il traversa l'Oder; pendant le passage, il fut rejoint par le major Owstien, qui ramenait de Breslau les débris de la cavalerie du corps de Fouqué et qui l'informa du danger que courait la ville. Henri précipita sa marche; il ne se heurta à aucune opposition : les retranchements de Parchwitz, qui avaient été élevés en vue de l'arrêter, furent trouvés évacués; le détachement du corps de Laudon, chargé de les défendre, avait, en se retirant, mis le feu aux ponts de la Katzbach, mais on éteignit l'incendie et une partie des troupes put bivouaquer sur la rive gauche de la rivière. Le 5 août, les Prussiens étaient à Neumarkt et le lendemain à Lissa; le 6 au soir, leur armée était distribuée autour de Breslau de manière à tenir tête aux Russes dont l'avant-garde venait de se présenter devant les faubourgs. Il y eut une escarmouche à la suite de laquelle chacun conserva son bord de la rivière. Le 9 août, Soltikoff reçut de Czernitchew, qu'il avait détaché vers Auras en aval de Breslau, l'avis que Laudon le pressait de se joindre à lui et de jeter à cet effet un pont sur l'Oder à Leubus. Le maréchal se mit en route pour rallier son lieutenant, mais ses bonnes dispositions s'évanouirent quand il sut que le roi de Prusse était à Bunzlau, avec toutes ses forces.

Peu de choses à dire sur les mouvements de l'armée moscovite depuis le départ de Posen qui avait eu lieu le 26 juillet. Soltikoff n'était pas partisan de la coopération avec les Autrichiens; c'était à contre-cœur qu'il avait accepté un programme qui n'était pas le sien et au succès duquel il ne croyait pas. Dès le mois de mai, alors que les conciliabules se poursuivaient à Pétersbourg entre la conférence russe et l'ambassadeur Esterhazy, il n'avait pas caché son sentiment intime (1) à Montalembert : « Il voyait

(1) Montalembert à Choiseul, Pétersbourg, 7 mai 1760. Arch. Guerre.

avec peine que cette campagne ne serait pas plus décisive que la précédente ; il prétend qu'elle se passera à se tâter de tous les côtés sans une entreprise de part et d'autre. » Depuis son arrivée à l'armée vers le milieu de juin, son langage (1) n'avait guère changé, et à la veille de quitter Posen, il développait à Montalembert les pronostics les plus sombres sur les résultats des opérations : « Pour cette campagne, m'a-t-il dit (2), quelque belles qu'en soient les apparences, je ne sçay ce qui en sera, car je ne sçaurais douter que le Roy de Prusse ne cherche bientôt à s'unir à son frère, ou dans le Brandebourg ou dans la basse Silésie afin d'avoir ensemble 80 à 90 mille hommes, alors M. le Maréchal Daun (qui ne se trouve jamais trop fort) attirera à luy M. de Laudon, et comme il ne se meut point aussi vite à beaucoup près que le Roy de Prusse, et que peut-être il ne sera pas fâché de s'en tenir éloigné, il le laissera passer pour venir en Silésie me tomber sur le corps. Je suis obligé d'obéir aux ordres de ma souveraine, m'a-t-il ajouté, mais je croirais abuser de sa confiance si je les exécutais sans précaution. Il ne serait pas juste que nous supportassions tout le poids de cette guerre. » A l'égard des Autrichiens, et surtout de Daun, la méfiance du maréchal et de la plupart de ses lieutenants était poussée à l'extrême et se manifestait souvent par des propos peu convenables. « M. Plunkett, lieutenant-général qui vient d'arriver, écrit Montalembert, et M. Fine, général-major, résident depuis deux ans à cette armée sont à peine écoutés et plus on en enverrait, plus M. le Maréchal craindrait quelque dessein caché de lui faire faire plus qu'il ne doit. » Plunkett, qui ne paraît avoir possédé ni le tact ni la discrétion de son collègue français, était mal disposé pour Soltikoff dont il trace (3) un crayon peu favorable : « Son

(1) Mesnager à Belleisle, 16 juin 1760. Archives de la Guerre.
(2) Montalembert à Choiseul, Molsina, 26 juillet 1760. Arch. Guerre.
(3) Plunkett à Kaunitz, Posen, 22 juillet 1760. Archives de la Guerre, Vienne.

génie n'est en vérité pas égal à un projet même des plus faciles; si celuy que je luy ai présenté étoit tant soit peu compliqué, je désespérerois de la réussite. Jugez donc, Monseigneur, à quelle lenteur nous devons nous attendre puisque le Maréchal avec des talents aussi bornés veut tout faire luy même. Les généraux en chef s'en plaignent, le général Fermor avec beaucoup de retenue, mais le général Browne s'en est ouvert avec moy sans feinte, et m'en a parlé dans les termes les plus vifs. Il seroit à souhaiter que le maréchal voulût consulter les généraux en chef et les chargeât du soin des arrangements. J'en ai écrit au comte d'Esterhasy, mais en même temps, il me paroît fort délicat de faire parvenir un ordre de la Cour de Pétersbourg là-dessus. » L'armée russe produit sur Plunkett une excellente impression; elle est formée de 73.000 combattants, belle et bien pourvue : « la puissance de bien faire n'y manque assurément pas », mais de l'action commune, il n'espère pas grand résultat : « Plus on réfléchit sur la constitution de cette armée, l'irrésolution du chef, la distance affreuse entre luy et sa Cour, dont cependant il attendra toujours (du moins, je le crains) la direction, la lenteur inséparable de la composition de l'armée, une artillerie immense, pesante et mal attelée, une quantité de chariots prodigieuse, traînant le pain et les vivres pour six semaines; quand je réfléchis sur tout cela, je tremble. Il faut sans doute que les opérations de notre armée soient relatives à celles de l'armée russe, mais je crains que si nous suivons le système de régler tout à fait la manœuvre de notre armée sur celle-cy, nous ne tirerons pas les avantages de cette campagne que son brillant début nous promettoit. »

Le 24 juillet, un officier de Laudon était arrivé à Posen; il était porteur d'une lettre chiffrée que ni Plunkett, ni Fine ne purent lire, faute de clef, et d'une dépêche pour Soltikoff, proposant l'envoi d'un contingent russe en Si-

lésie. Plunkett prit sur lui (1) de la supprimer ; jamais Soltikoff n'accepterait une modification qui l'obligerait à diviser ses forces. Il était, pour le moment, bien disposé, « mais, ajoute l'Autrichien, j'ai déjà éprouvé par une triste expérience que sa parole n'est pas sacrée ». Les appréciations de Plunkett furent bientôt confirmées. Le lendemain du départ de Posen, ému par le bruit, d'ailleurs inexact, d'une démonstration du prince Henri du côté de la Vistule, et à propos du projet d'adjoindre une division au corps de Laudon, projet dont il avait été question dans les négociations antérieures, Soltikoff déclara, en présence des attachés étrangers, « qu'il ne pouvait ni ne voulait faire aucun détachement ni séparation de son armée » ; aux objections qu'on lui présenta, il répondit en se fâchant et en tenant « des mauvais propos ». « J'ai essuyé la bourrasque, écrit Plunkett (2), elle passa bientôt, et deux minutes après nous étions comme auparavant. Tel est le naturel de ce seigneur. Il prend feu d'abord, tant qu'il dure, il faut souffrir ; il revient ensuite et quoiqu'il ne dise rien, il réfléchit et quelquefois les effets sont bons, mais ce principe de ne point séparer aucunement ses forces est fortement gravé dans son esprit, et j'étais très charmé de ne lui avoir pas donné la lettre du général baron de Laudon qui en demandait une, et qui lui aurait fourni un prétexte pour retarder sa marche. »

Malgré ces discussions de mauvais augure pour le succès de la cause commune, l'armée russe avait continué ses étapes sur Breslau. Le 4 août, elle était parvenue à Kobelin, petite ville du territoire polonais où elle avait séjourné deux jours ; Soltikoff y reçut une lettre de Laudon lui annonçant la course du prince Henri au secours

(1) Plunkett à Kaunitz, Posen, 24 juillet 1760. Archives de la Guerre, Vienne.

(2) Plunkett à Kaunitz, Moschina, 27 juillet 1760. Archives de la Guerre, Vienne.

de Breslau, et suppliant le général russe d'activer son mouvement vers l'Oder. En conséquence, l'armée gagna Militsch en Silésie; elle y fut rejointe par un nouvel officier de Laudon; l'Autrichien informait (1) son collègue russe « qu'il n'avait pu tenir plus longtemps sa position derrière la Schweidnitz à Lissa, qu'il avait replié le pont qu'il avait sur l'Oder, ainsi que tous les postes qu'il tenait à la rive droite de ce fleuve et qu'il était forcé de se retirer à Cauth, pour n'avoir pas à soutenir seul les forces du prince Henri; qu'il priait M. le maréchal d'envoyer M. de Czernitchew avec son corps à Leubus et de se rendre avec son armée le plus tôt qu'il serait possible à Breslau. » Conformément à cette invitation, le gros des Russes atteignit en deux marches Gross Weigelsdorf et Heindsfeld sur la Werda; le 6 et les jours suivants, il y eut des engagements sans importance entre leur avant-garde et les avant-postes du prince Henri. Le 9 août, Soltikoff s'établit à Kuntzendorf près d'Auras et se rapprocha de Czernitchew qui avait été détaché de ce côté quelques jours auparavant. Le lendemain arriva au quartier général un colonel expédié par Daun avec la nouvelle que le roi de Prusse était à Liegnitz et que la grande armée autrichienne lui faisait vis-à-vis; on priait les Russes de construire des ponts sur l'Oder, ce qui fut exécuté le jour même. Jusque-là, le général moscovite, malgré une lenteur fâcheuse, avait fait preuve de bonne volonté et cherché à coordonner ses manœuvres avec celles de ses alliés; mais d'après les rapports des attachés militaires, il devenait de plus en plus évident qu'il n'entendait courir aucun risque; imbu de la conviction que la cour de Vienne s'efforcerait de lui faire supporter comme l'année précédente le fardeau de la campagne, il s'opposerait résolument à toute combinaison qui l'exposerait au

(1) Journal de Campagne, Montalembert, II, p. 331.

premier combat et se renfermerait dans le rôle d'un auxiliaire très défiant de son principal.

Laissons le maréchal Soltikoff aux prises avec l'appréhension que lui occasionnait le voisinage du roi de Prusse et reportons-nous aux événements qui avaient précédé et causé l'arrivée de celui-ci en Silésie. Pour la clarté du sujet, il nous a fallu épuiser les opérations dans cette province avant d'aborder le récit de la campagne de Saxe ; il convient donc de faire un retour en arrière.

Ainsi que nous l'avons relaté plus haut, le roi de Prusse avait conservé ses cantonnements jusqu'aux derniers jours d'avril; la tranquillité n'avait été troublée que par des affaires d'avant-postes où les alliés avaient eu le dessus ; ils avaient même enlevé deux généraux prussiens Zeltritz et Froideville avec quelques centaines de prisonniers. La saison avait été dure pour les belligérants, la maladie avait sévi dans les deux camps et coûté la vie à de nombreux soldats. Cependant, quelques divertissements rompaient parfois la monotonie des quartiers d'hiver. C'est ainsi que Marainville, qui remplissait les fonctions d'attaché militaire en l'absence de Montazet, raconte qu'il est allé avec ses musiciens trouver Daun à son camp de Pirna « dont le séjour est aussi triste qu'il soit possible... Je me suis mis à leur tête comme musicien moi-même, jouant du violon. M. le duc de Bragance qui est grand musicien s'est joint à nous et y a chanté très bien. Le général O'Donnel, le général Pellegrini ont voulu aussi être de la partie et y ont joué de la flûte ».

Frédéric, on le sait, avait également la passion de la musique et y consacrait une partie de ses loisirs, tout en réservant à la poésie et à la lecture de ses auteurs favoris les moments que ne lui prenait pas sa correspondance militaire et civile. Pendant les mois passés à Freyberg, souffrant, découragé, maugréant contre la mauvaise fortune qui le poursuivait depuis Kunersdorf, revenant souvent sur

les incidents de Maxen, le roi de Prusse ne sortit qu'une seule fois de ses appartements ; très rarement prolongea-t-il la séance après le repas de midi, comme il aimait à le faire quand il était en train et d'humeur égale. L'emploi de sa journée tel que le donne son lecteur Catt (1) ne varie guère : lever à 6 heures, affaires militaires jusqu'à 9, une heure de flûte, travaux littéraires de 10 heures jusqu'à midi. Après dîner, continuation de ces travaux et lecture. « Il lisait, raconte Catt, jusqu'à 5 et me faisait appeler. J'avais l'honneur de l'entendre jusqu'à 7, tantôt me parlant de belles-lettres, tantôt de métaphysique et de religion, quelquefois me faisant des contes, m'entretenant de ses affaires, de sa position future, de celle de son cœur et assez souvent me parlant de ses officiers et des gens de lettres qui avaient été à son service. A 7 heures, quelquefois à 8 suivant qu'il était disposé à causer, il lisait jusqu'à 10 et si, au lieu de lecture, il se mettait à écrire, il lui arrivait souvent de ne finir qu'à 11 ou minuit. » La mentalité du Roi se reflète dans la dernière pièce de vers qu'il composa avant la reprise des hostilités :

> Enfin, le triste hiver précipite ses pas,
> Il fuit, enveloppé de ses sombres frimas.

Vers la fin de mai, un mois après l'évacuation de Freyberg, les Prussiens étaient concentrés autour de Meissen ; en face d'eux, l'armée de Daun, la moitié sous ses ordres directs dans la banlieue de Dresde, le reste en deux divisions, dont l'une à Dippoldiswalda, sous Weid, et l'autre, un peu plus nombreuse sous Lascy, sur la rive droite de l'Elbe. D'après Marainville (2), les bataillons pouvaient être évalués à une moyenne de 600 hommes et les escadrons à un effectif de 110 à 120 cavaliers. En se ba-

(1) Catt, Mémoires, p. 292.
(2) Marainville au duc de Choiseul, Dresde, 27 mai 1760. Arch. Guerre.

sant sur ces données, les Autrichiens devaient compter environ 44.000 baïonnettes et 24.000 sabres. Les effectifs prussiens, un peu plus étoffés, étaient estimés par Mitchell (1) à 700 hommes par bataillon et 150 par escadron. L'armée des Cercles, commandée par le duc de Deux-Ponts, était en marche; sa première division forte de 16.000 combattants effectua sa jonction avec Daun à la date du 23 juin; le général Lecszinki était resté à Saalfeld avec 6.000 hommes.

Depuis quelques jours, les deux adversaires étaient en mouvement; dans la nuit du 14 juin, le roi de Prusse avait jeté une division sur la rive droite de l'Elbe, il la rejoignit avec ses forces au complet à l'exception de Hülsen, laissé à la garde de Meissen: puis il fit mine de menacer les Autrichiens sous Dresde. Tout se passa en démonstrations. Lascy, qui avait été visé par la manœuvre prussienne, se retira rapidement sur le camp de son chef que Frédéric n'osa pas attaquer. « Je suppose, écrit-il à son frère (2), que Daun y ajoutera (à l'armée des Cercles) à peu près 10.000 hommes et qu'alors, avec le reste de son armée, il voudra traverser la Lusace pour entrer en Silésie. Je prends tous mes arrangements pour l'y suivre, si cela est nécessaire, et pour me joindre à Fouqué. » Le 24 juin la nouvelle du désastre de Landshut, que les Autrichiens venaient de fêter par des feux de joie, fut communiquée aux avant-postes prussiens; cette défaite dans laquelle il avait sa grosse part de responsabilité, et le malheur arrivé à un vieil ami, émurent profondément le Roi. « On voit, dans tous ces événements, mande-t-il au prince Henri (3), un enchaînement de fatalités qui se suivent, et l'opiniâtreté de la fortune à me persécuter. Il me prend des impatiences de me pendre, comme aux amants

(1) Mitchell à Holdernesse, Freyberg, 30 mars 1760. *Mitchell Papers.*

(2) Frédéric à Henri, Radeburg, 20 juin 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 434.

(3) Frédéric à Henri, Gross-Dobritz, 28 juin 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 462.

de revoir leurs maîtresses absentes; mais il faut pousser le cinquième acte jusqu'au dénouement. Vous n'avez rien à appréhender ni de Lascy, ni de Daun; je vous en tiendrai bon compte. » De son côté, Mitchell (1) note un grand découragement : « Son langage est abattu et empreint de plus de dureté que d'habitude, phénomène double qui produit une mauvaise impression sur l'armée. » Le 29 juin, le Roi se décide à marcher au secours de la Silésie; il en informe (2) le ministre Finckenstein : « Comme il ne faut pas douter que Daun me suivra avec son armée, laissant celle de l'Empire près de Dresde, je tâcherai de tout mon possible de l'attaquer chemin faisant et de l'engager à une affaire décisive. » En exécution de ce concept, les troupes royales, la division Hülsen toujours exceptée, gagnèrent, le 2 juillet, les environs de Königsbrück sur la route de Lusace. Le même jour, Daun qui avait détaché le général Stampa avec 6.000 hommes pour renforcer Laudon, s'ébranla avec le gros, cédant à Deux-Ponts 17 bataillons et 3 régiments de cavalerie; ce noyau, réuni au contingent de l'Empire, formait un total de 30.000 hommes, bien suffisant, avec la garnison de Dresde, pour tenir tête à ce qui restait de Prussiens en Saxe. Le 5 juillet, le quartier général autrichien était à Bautzen et le lendemain à Görlitz. On avait de l'avance sur le Roi; ce dernier, après une tentative inutile contre le corps de Lascy, qui s'était dérobé par un recul précipité vers Radeburg, avait poursuivi son mouvement sur la Silésie, et était parvenu au village de Nieder Gierka, au nord-ouest de Bautzen. Il y fit un séjour de deux jours, assez indécis, semble-t-il, sur la suite à donner à son expédition. « Je continuerai ainsi, écrit-il le 6 juillet à son frère (3), mon

(1) Mitchell à Holdernesse, très secret, Gross-Dobritz, 30 juin 1760. *Mitchell Papers.*

(2) Frédéric à Finckenstein, 29 juin 1760. *Corresp. Polit.*, XIX.

(3) Frédéric à Henri, Nieder Gierka, 6 juillet 1760, *Corresp. Polit.*, XIX, p. 482.

chemin sur la Silésie, en suivant Daun. Il me faut faire demain ici un jour de repos pour les troupes et pour faire différents arrangements très nécessaires; mais je compte d'être le 10 en Silésie, aux environs de Siegersdorf, où je réglerai mes démarches en conséquence des circonstances que je trouverai devant moi. » Au cours de ces opérations dans lesquelles Lascy déploya beaucoup d'habileté et ne donna pas prise aux Prussiens, Frédéric poussa des reconnaissances avec une imprudence qui faillit lui coûter cher; il n'échappa aux cavaliers autrichiens que grâce à la présence d'esprit et au courage d'un de ses pages. Le 8 juillet, changement de dispositions; il abandonne l'idée de la course en Silésie où Daun l'avait devancé et informe Hülsen (1) de sa résolution de faire « table rase » en Saxe avant de gagner la Silésie; à cet effet, il lui intime l'ordre de lui envoyer les pontons pour la traversée de l'Elbe et de se porter lui-même vers Kesselsdorf avec les canons et mortiers de siège. Conformément à son nouveau plan, Frédéric quitta, dans la nuit du 8 au 9, les parages de Bautzen, ne réussit pas à entamer Lascy, mais l'obligea à passer sur la rive gauche de l'Elbe, poursuivit sa route sur Dresde et franchit à son tour le fleuve. A son approche, et sur l'avis que les Prussiens venaient de jeter un pont en aval de Dresde, Lascy et le duc de Deux-Ponts avaient évacué le camp retranché de Plauen, et s'étaient retirés du côté de Pirna. Le même jour, le 13, Dresde fut investi par les Prussiens, le prince d'Holstein avec une division sur la rive droite de l'Elbe, le gros des forces royales sur la rive gauche.

Entre temps, l'armée autrichienne avait continué son mouvement et était arrivée le 10 sur la Queiss, aux environs de Naumburg et de la frontière de la Silésie. Ce

(1) Frédéric à Hülsen, Nieder Gierka, 8 juillet 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 483.

fut là qu'elle fut rejointe par notre vieille connaissance Montazet. Avant de rallier le quartier général, le Français avait fait un court séjour à Vienne où il avait vu l'Impératrice-Reine et le chancelier. Kaunitz attendait « de grandes choses » des Russes ; mais Montazet était à cet égard fort sceptique : « J'avoue que je le désire beaucoup plus que je ne m'en flatte et que je serai bien aise de voir M. de Fermor rappelé. »

Bien qu'il eût été vite informé du retour de Frédéric en Saxe, Daun ne le suivit qu'après quelques heures de réflexion. Tout d'abord, il pensa que les corps alliés réunis autour de Dresde seraient assez forts pour tenir tête au Roi et pour empêcher le siège de la ville, mais quand il apprit (1) l'abandon du camp de Plauen et la retraite de Deux-Ponts, la peur de malheurs « qu'on ne devait pas craindre naturellement, mais qu'il est sage cependant de prévenir », le décida à rebrousser chemin et à courir au secours de la capitale. Cependant, on n'estimait pas qu'elle fût exposée à une attaque : « Je ne saurais penser, écrit Montazet, que le Roi ait envie de faire le siège de Dresden ; je le crois trop homme de guerre pour se flatter de le prendre dès que nous voudrons y marcher, mais je lui soupçonne le désir de nous combattre ou de nous donner un croc-en-jambe pour regagner avant nous la Silésie. »

Malgré ses trois années de campagne contre les Prussiens, Montazet ne se faisait pas encore une conception juste de la hardiesse de leur souverain. Quand les têtes de colonnes autrichiennes débouchèrent le 17 juillet au soir à Weissig, dans la banlieue de Dresde, elles trouvèrent l'investissement complet et les travaux de siège en pleine activité. Aussitôt parvenu sous les murs de Dresde, le Roi avait fait sommer la place : le général Macguire, dont la

(1) Montazet à Choiseul, Ottendorf, 14 juillet 1760. Aff. Étrangères, Autriche.

garnison, grâce aux renforts laissés par les alliés, se montait à 13.000 hommes, rejeta toute proposition, et l'attaque commença. En attendant l'arrivée du parc de siège, les Prussiens bombardèrent la ville avec leur artillerie de campagne. D'après Eichel (1), ordre avait été donné de ne viser que les remparts, mais soit désobéissance, soit désir de réduire au silence quatre pièces légères que les Autrichiens avaient hissées dans la tour de la Kreuzkirche, les projectiles de l'assiégeant mirent le feu à l'église (2); l'incendie s'étendit au voisinage et causa la ruine d'un grand nombre de maisons; les Autrichiens, pour dégager l'enceinte, brûlèrent une partie des faubourgs. Dans la nuit du 17, les batteries reçurent leurs mortiers et leurs gros canons et, tout en tirant pour faire brèche, couvrirent la capitale d'une pluie de boulets et de bombes. « La journée du 18, rapporte Montazet (3), fut terrible pour la malheureuse ville de Dresden, car le feu de l'ennemi fut dirigé comme avec la main pour porter l'incendie dans les quartiers les mieux bâtis. » Ce même 18 au soir, Daun fit attaquer le poste de Weiss Hirsch, que les Prussiens occupaient depuis le 15, et les obligea à l'évacuer précipitamment avec perte de quelques centaines d'hommes. Ce petit échec força le prince d'Holstein à repasser sur la rive gauche de l'Elbe et ouvrit aux Autrichiens la libre communication avec les quartiers de la ville situés sur la rive droite. Le 19, avant le jour, un détachement de troupes légères appartenant au corps de Lascy poussa une pointe hardie sur le camp du Roi. Au dire de Montazet (4), l'alerte fut si chaude

(1) Eichel à Finckenstein, Gruna, 17 juillet 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 497.

(2) Mitchell à Mackenzie, Leubnitz, 25 juillet 1760. *Mitchell Papers.*

(3) Montazet à Choiseul, Bischoffswerde, 2 août 1760. Affaires Etrangères, Autriche.

(4) Montazet à Choiseul, Bischoffswerde, 2 août 1760. Affaires Etrangères, Autriche.

que le quartier royal fut surpris et il s'en fallut de peu que Frédéric ne fût enlevé. Le récit d'Eichel (1) qui fait mention de l'échauffourée, n'attache aucune importance à l'affaire qui n'aurait coûté aux Prussiens qu'une demi-douzaine de hussards mis hors de combat.

En dépit de ces incidents, le siège continua et, avec lui, le bombardement. Ils furent interrompus, au cours de la nuit du 21 au 22, par une vigoureuse sortie de la garnison, appuyée par Daun ; les batteries prussiennes furent bouleversées, les canons encloués et l'assaillant subit des pertes sérieuses que ne compensa pas la capture du général autrichien Nugent. Force fut au Roi d'abandonner l'entreprise contre Dresde et de concentrer ses troupes sur la rive gauche de l'Elbe, tout en conservant la possession du grand jardin et du faubourg de Pirna.

Aurait-il été possible pour Daun de tirer parti de sa supériorité numérique pour frapper un coup décisif contre Frédéric, dont la position, ou tout au moins celle du Prince d'Holstein, fut pendant plus de 24 heures singulièrement risquée? La fatigue des Autrichiens après leur retour à marches forcées de la Lusace explique l'inaction de la journée du 18 juillet; mais l'attaque de Weiss Hirch, engagée plus tôt, n'eût-elle pu être poussée à fond contre le corps isolé chargé du blocus de la Neustadt? Montazet essaya d'entraîner le maréchal et fait de ses efforts un récit (2) qui met en lumière le caractère de cet homme de guerre : « Je ne sais par quelle raison cette attaque fut encore différée. M. le Maréchal se contenta donc le 18 d'aller reconnaître le poste, et vers les 11 heures du matin... il donna ses ordres pour qu'il le fût (attaqué), le lendemain 19, à la pointe du jour. » Le 19, en guise d'action, se tint un

(1) Eichel à Finckenstein, Gruna, 20 juillet 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 507.

(2) Montazet à Choiseul, Bischoffswerde, 2 août 1760. Affaires Étrangères, Autriche.

conseil de guerre où Daun et ses principaux lieutenants se prononcèrent contre une bataille. Montazet, qui assistait à la réunion, et qui avait soutenu un avis opposé, alla plaider sa cause auprès du maréchal et lui rappeler le message qu'il lui avait apporté de la part de l'Impératrice sur « la nécessité de faire de la besogne décisive dans le cours de cette campagne ». Voici quelle fut la réponse de Daun : « Monsieur de Montazet, vous me faites toujours très grand plaisir de me dire votre sentiment. Vous savez même que je vous le demande avec confiance dans toutes les circonstances (il ajouta à cela des choses honnêtes pour moy), mais j'ai des principes dont je ne saurais me départir, et les voici : Quand je suis dans un cas embarrassant, je consulte tous ceux dont je crois pouvoir tirer des secours, et je ne demande qu'à être éclairé. Mais il faut pour me décider, commencer par me convaincre : sans cela je me détermine par les lumières que Dieu m'a données. Peut-être ne sont-elles pas les meilleures, mais il faut bien que je me contente de celles que j'ai. Il peut se faire que vous ayez raison de penser qu'il faudrait combattre le roi de Prusse; mais comme j'y vois de trop grands dangers, je ne saurais prendre ce parti, d'autant que celui que prend l'ennemi favorise nos opérations en Silésie, et déterminera peut-être les Russes à s'y rendre plus tôt qu'on ne l'avait espéré. Voilà ma façon de voir. »

Cependant, à en croire les calculs du bouillant Français, les circonstances semblaient propices : « Les troupes de l'Empire (1), jointes aux corps de MM. Haddick et de Lascy, composaient un corps pour le moins de 35.000 hommes sur la rive gauche de l'Elbe, la garnison de Dresden, forte de 13.000 hommes, était tout entière, et l'armée de M. le

(1) Montazet à Choiseul, Schoenfeld, 21 juillet 1760. Affaires Étrangères, Autriche.

Maréchal Daun, composée de près de 40.000 hommes, formait un total de plus de 60.000 combattants (1), ce qui faisait le double de l'ennemi; nous étions par la forme du pays, les maîtres du passage de l'Elbe, et, par conséquent, nous n'avions à redouter que la difficulté des débouchés et les suites d'un événement malheureux. »

Il était évident que depuis le retour de Daun et les incidents qui avaient marqué son entrée en scène, la prise de Dresde par le Roi était devenue de plus en plus improbable. « Si ce n'est pas son but, s'écrie Montazet (2), que fait-il où il est, tandis qu'on prend la Silésie? S'il persiste à rester où il est, il me paraît que nous sommes déterminés à rester où nous sommes. » Le prétexte invoqué par Daun pour son inaction était, on l'a vu, le désir de donner aux Russes le temps d'opérer leur jonction avec Laudon en Silésie. Montazet, qui évidemment reflète l'opinion du quartier général autrichien, ne croit guère à une action vigoureuse de leur part : « Devons-nous nous flatter, Monsieur, que le général Soltikoff ira chercher bon jeu, bon argent, les Prussiens? Pour moi, j'avoue que je n'en ai pas l'idée; le général russe passera donc la campagne à manœuvrer à sa façon et si le prince Henri se conduit bien, il sera défait des Russes vers le 20 novembre. »

En tout cas, si l'immobilité des Autrichiens peut se justifier, celle du Roi ne s'explique que par l'espoir d'une bataille défensive contre une attaque de Daun. Quoi qu'il en soit, la situation se prolongea sans changement jusqu'au 24 juillet; le soir de ce jour, l'armée royale leva définitivement l'investissement du vieux quartier de Dresde et se dirigea sur Kesseldorf, puis sur Meissen, d'où elle regagna la rive gauche, à la date du 1er août. « En cinq

(1) Montazet ne tient pas compte dans son total de la garnison de Dresde.
(2) Montazet à Choiseul, Schoenfeld, 26 juillet 1760. Affaires Étrangères.

jours, écrit Frédéric (1), je pense être aux frontières de la Silésie. Il est assez vraisemblable et presque hors de doute que le 7 ou le 8, il se passera quelque affaire décisive... Si je reste les bras croisés, je ne changerai rien aux affaires et mes provinces seraient en attendant envahies; et, au bout du compte, l'ennemi m'enveloppera ensuite de telle façon que je serai obligé de me battre contre lui, sans la moindre apparence de succès, afin de ne pas me rendre à discrétion. » Le départ des Prussiens fut signalé, s'il faut s'en rapporter à Marainville (2), par des excès regrettables : « Le roi de Prusse, en se retirant des environs de Dresde, a mis le comble à ses procédés infâmes, par ce qu'il a permis ou plutôt ordonné qu'on fît au grand Jardin Royal qui est en dehors des faubourgs de Pirna... Il a commandé tous les charpentiers de son armée, la nuit qui a précédé son départ, pour couper tous les arbres qui en formaient les allées, et entre autres, celle qui formait le plus beau mail qu'il y eût sûrement dans l'Europe. On avait mis à couvert dans des pavillons, au commencement de la guerre, quantité de belles statues de marbre estimées infiniment, on les en a sorties pour les mettre en morceaux; il en a été fait de même de tous les beaux treillages qui étaient dans ce jardin et jusqu'à l'orangerie a été hachée en morceaux. Je ne croirais pas ces infamies si je ne les avais pas vues, tant elles doivent paraître incroyables. »

Quant à la ville de Dresde, d'après le même témoin, les dégâts n'auraient pas été aussi sérieux qu'on aurait pu le craindre ; cependant, les détails qu'il fournit à la Dauphine prouvent qu'ils furent considérables : « Cette belle rue de Pirna, écrit-il (3), si bien bâtie, est brûlée de fond en comble et par conséquent le Palais des Princes tout

(1) Frédéric à Finckenstein, Dallivitz, 1er août 1760. *Corresp. Polit.*, XIX, p. 583.

(2) Marainville à Choiseul, Dresde, 3 août 1760. Affaires Étrangères.

(3) Marainville à la Dauphine, Dresde, 2 août 1760. Archives de la Guerre.

meublé ainsi que tous les effets précieux de M. le comte de Brühl qui y avaient été anciennement transportés. Il y avait comme vous savez, Madame, plusieurs belles maisons, telles que celle de Heim, l'hôtel garni de Saxe et d'autres; tous ceux qui les habitaient, soit maîtres, soit concierges, n'ont pas pu en sauver la moindre chose, et ont été obligés de les abandonner en n'emportant que ce qu'ils avaient sur le corps, moyennant quoi, tous les meubles, les effets et les nippes y ont été consommés par les flammes. La Moritzstrasse a eu le même sort ainsi que la Kreützgasse, excepté le palais de Rodofski qui a souffert de plusieurs bombes qui y sont tombées et de quantité de boulets. Tout ce qui l'environne a été brûlé. » Marainville prévoit la vengeance que tireront de ces excès les soldats alliés : « Il faut que la rage et la haine de ce prince contre la maison de Saxe soit bien grande pour n'avoir pas senti que dans les circonstances embarrassantes et critiques, il aurait dû être contenu par la crainte des représailles que les Autrichiens ou les Russes pourraient faire en son temps dans le Brandebourg et entre autres à Berlin, et dans ses maisons de campagne; c'est, je crois, ce qu'on ne manquera pas de faire, quoique ce soit rendre victimes des malheureux qui sont innocents des cruautés que leur souverain a exercées envers d'autres malheureux, mais il n'y a que cette façon de se venger des actions barbares de princes aussi cruels. » La suite prouvera que cette prophétie devait se vérifier.

Une lettre du maréchal Daun, écrite au retour d'une inspection faite dans la matinée du 25 juillet, avait déjà rassuré le roi de Pologne et sa famille. « Il a trouvé, rapporte Kaunitz (1), que jusqu'alors il n'y avait eu qu'un tiers de la vieille ville maltraité par l'incendie,..... que la

(1) Kaunitz à Flemming, 24 juillet 1760, copie envoyée à Paris. Archives de la Guerre.

ville neuve n'avait encore rien souffert du tout, que le palais du Roi avec tous les bâtiments qui en dépendent dans la vieille ville ni la plupart des maisons de considération n'avaient été incendiés. »

Dès le 31 juillet, Daun, se conformant au mouvement du Roi, avait posté le gros de ses forces à Bischoffswerda, sur la route de la Lusace; il laissait en Saxe l'armée des Cercles et un corps autrichien de 9 bataillons et de 3 régiments de cavalerie. Le duc de Deux-Ponts, qui avait le commandement supérieur de ces troupes, aurait, sans compter la garnison de Dresde, 25.000 hommes à opposer aux 12.000 de Hülsen. A partir du 2 août commença, entre l'armée royale et les Impériaux, une lutte de vitesse; ce fut à qui arriverait le premier sur les bords de la Katzbach. Ce cours d'eau, célèbre dans les annales du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, prend, on le sait, sa source dans les montagnes de la frontière de Bohême, dessert les villes de Goldberg et de Liegnitz, et se déverse dans l'Oder en aval de Parchwitz. La jonction des Russes et des Autrichiens devant s'effectuer dans la contrée comprise entre la Katzbach et le Weisbritz, et, par conséquent, à l'est de la première, le général de Marie-Thérèse attachait la plus haute importance à prévenir son adversaire; grâce au point de départ initial, il avait moins de distance à parcourir; mais Frédéric le serra de près. Depuis le 3 août jusqu'au 7, les Prussiens marchèrent sans discontinuer; le 7 au soir, ils étaient à Bunzlau; ils avaient semé du monde en route, mais en cinq jours ils avaient franchi 143 kilomètres, soit près de 30 kilomètres par jour; quelque rapides pour l'époque qu'eussent été les étapes, elles avaient été ralenties par la nécessité de transporter quinze rations de pain par soldat et de traîner un gros convoi de munitions. Les Prussiens étaient distribués en trois colonnes (1),

(1) Voir à ce sujet l'article du capitaine Webern, *Beiheft zum Militär. Wochenblatt*, Berlin, 1897.

correspondant aux deux lignes et à la réserve, formations classiques d'alors; entre les colonnes étaient répartis les batteries et le parc d'artillerie. Toutes les dispositions étaient prises pour le déploiement en bataille, précaution nécessaire, car l'itinéraire des Autrichiens était pour ainsi dire parallèle à celui des troupes royales. C'est à propos de cette circonstance que Frédéric a écrit : « Un profane aurait pu croire que toutes les troupes obéissaient à un seul chef. Beck aurait été l'avant-garde, Daun et moi le corps d'attaque, et Lascy l'arrière-garde. » Malgré cette proximité dangereuse, il n'y eut pas de rencontres sérieuses, mais la vitesse de l'allure et la chaleur de la saison augmentèrent beaucoup le nombre des traînards et fatiguèrent le soldat. Pendant la journée du 8 août, que l'armée prussienne consacra à un [illegible] s indispensable, les Autrichiens reprirent le devant et g[illegible]ent la rive droite de la Katzbach. Le lendemain 9, on se remit en marche; le Roi venait d'apprendre que le prince Henri avait forcé Laudon à lever le siège de Breslau, mais qu'il avait repassé l'Oder afin de s'opposer aux progrès des Russes qui menaçaient cette ville.

Le 9 au soir, les Prussiens étaient au bivouac autour du village de Hohendorf, au bord de la Katzbach, entre Goldberg et Liegnitz. « L'armée de Daun, raconte Mitchell (1), unie aux corps de Laudon et Beck, était campée sur les hauteurs, en face de Hohendorf, n'ayant entre elle et les Prussiens que la Katzbach, un petit ruisseau avec berges escarpées, ressemblant à un fossé ordinaire; les factionnaires des deux armées étaient à portée de pistolet l'un de l'autre. Comme nous nous attendions à être attaqués, nous restâmes sur le qui vive toute la nuit. Sa Majesté Prussienne me dit qu'il se battrait le lendemain matin ou qu'il continuerait sa marche sur Liegnitz. » L'intention du Roi était,

(1) Mitchell à Holdernesse, Neumarkt, 16 août 1760. *Mitchell Papers.*

en effet, de franchir la petite rivière, de percer par Jauer, et d'occuper les hauteurs de Striegau, d'où il aurait pu communiquer avec Schweidnitz ; mais reconnaissant que la position prise par l'ennemi lui interdisait la réalisation de ce projet, il se tourna vers Liegnitz. Les troupes s'ébranlèrent le 10 août, à 5 heures du matin ; ce départ fut imité par Daun qui leva son camp et longea la rive droite de la Katzbach. Pour le spectateur, les Autrichiens avaient l'air de former une quatrième colonne prussienne, si réduit était l'intervalle qui les séparait. Montazet éprouve les mêmes impressions : « Notre marche d'aujourd'hui a été un spectacle unique, puisque l'ennemi et nous avons cheminé à la même hauteur, toujours à vue, et souvent à la petite portée du canon. Comme les deux rives de la Katzbach sont exhaussées et point boisées, nous avons eu de part et d'autre le plaisir de voir nos mouvements qui ont été parfaitement exécutés. »

Avant d'entamer le récit des manœuvres fort compliquées qui précédèrent la bataille de Liegnitz, essayons de nous rendre compte de la situation respective des armées rivales à la date du 10 août. A Liegnitz, sur la rive gauche de la Katzbach, le roi de Prusse, à la tête de ses 38 bataillons et 78 escadrons venus de Saxe, soit, défalcation faite des malades et des traînards, environ 38.000 combattants ; en face, sur le bord opposé, depuis Parchwitz jusqu'à Goldberg, 80.000 Autrichiens, composés de l'armée principale et des corps de Lascy, Laudon et Beck, qui avaient rejoint successivement. A quelque distance, au delà de l'Oder, la grande armée russe était campée depuis quelques jours, entre Protsch et Auras ; sur la même rive du fleuve, observant les Russes, le prince Henri dont les 42 bataillons et les 74 escadrons étaient au bivouac, dans la banlieue de Breslau.

En résumé, et en dépit des hésitations du général russe, la perspective pour les armes des Impératrices était bril-

lante et Montazet le constatait (1) avec satisfaction : « Nous nous sommes campés vis-à-vis de lui (le Roi) sur les débouchés de Liegnitz à Breslau et à Jauer. M. de Laudon qui campe à notre droite a été chargé de faire occuper Parchewitz depuis hier au soir et de renforcer ce poste aujourd'hui. M. de Lascy doit prendre ce soir sa position entre Goldberg et notre gauche, par conséquent, nous voilà les maîtres absolus de la Katzbach et le Roi ne peut plus se flatter de se réunir au prince Henri, puisque ce dernier est campé sous Breslau. » Restait la question du concours des Russes : « A présent que nous tenons la Katzbach et que nous couvrons leur passage, ils ne peuvent refuser de venir passer l'Oder à Lebus..... sans affecter une mauvaise volonté que je ne veux pas leur supposer. »

A Liegnitz, le Roi ne séjourna pas longtemps; rangées sur la rive droite de la Katzbaches les forces autrichiennes lui barraient la route de Parchwitz et de Breslau. « Les circonstances où je me trouve, écrit-il (2), sont toujours très critiques; je ferai en sorte de gagner cette nuit une marche sur l'ennemi, pour le devancer à Jauer. » Ce projet n'eut pas plus de succès que le précédent; quand les têtes de colonnes s'approchèrent de Hohendorf, elles aperçurent de l'autre côté de la Katzbach un campement ennemi; c'était Lascy qui venait de s'y installer. Frédéric, jugeant impraticable le passage direct, remonta la rivière jusqu'à Goldberg. Profitant du répit que lui procura ce détour, le général autrichien sut tirer un tel parti du terrain, qu'il put se retirer sur le gros du maréchal Daun sans être entamé. Les deux armées s'établirent : celle du Roi à Seichau, celle de Daun à Herensdorf et Schlaup.

D'après Mitchell, ce fut la nécessité d'attendre les ba-

(1) Montazet à Choiseul, Ykols, 10 août 1760, Affaires Étrangères.

(2) Frédéric à Ferdinand, Liegnitz, 10 août 1760, *Corresp. Politiq.*, XIX, p. 541.

gages et le convoi qui donna à Daun le temps de deviner les intentions des Prussiens et de leur couper la route de Jauer. Il fait de la situation le récit suivant (1) : Voyant son plan manqué, Frédéric, après avoir tenu ses soldats sur pied pendant 16 heures, « fixa son quartier général à Seichau, un très petit village dans les montagnes, entouré de collines de tous les côtés et éloigné de Jauer d'environ 1 1/2 milles allemands. Au cours de la soirée, les Autrichiens bivouaquèrent sur plusieurs des hauteurs, très près du camp prussien, dont ils n'étaient séparés que par un profond ravin. Pendant la matinée du 12, on apprit, vers 8 heures, que l'ennemi essayait de nous tourner; on abattit aussitôt les tentes, l'armée se rangea en ordre de bataille et on expédia les bagages à Prausnitz à un demi-mille allemand sur le chemin de Seichau à Goldberg. » Ces préparatifs avaient pour cause les manœuvres des Autrichiens qui semblaient indiquer le dessein « de nous déborder du côté de Goldberg, seule issue qui nous restait pour sortir de ce mauvais camp. Déjà, parmi les officiers, on commençait à dire tout bas que si le roi de Prusse ne se mettait pas immédiatement en mouvement, la suite serait un second acte de l'affaire de Maxen; nous n'avions alors que quatre jours de pain pour l'armée et nous étions dans l'impossibilité de nous en procurer tant que nous resterions dans le camp actuel. » Les patrouilles de cavalerie, envoyées à la découverte, rapportèrent qu'il n'y avait rien de nouveau dans les parages de Goldberg; le Roi fit rétablir le campement et Mitchell, beaucoup moins rassuré que le monarque, passa son après-midi à détruire « tous ses chiffres et autres documents importants ». Il s'avoue convaincu, d'après ce qu'il avait vu, que si l'armée avait été attaquée, il eût été tout à fait impossible de sauver les ba-

1. Mitchell à Holdernesse, lettre déjà citée.

gages. Vers 6 heures du soir, le Roi, qui ne se faisait aucune illusion sur les dangers auxquels il était exposé et qui avait compris combien il serait difficile de tourner la position ennemie, poussa le général Bülow vers Goldberg, pour ouvrir la route, et bientôt après, mit le reste de ses troupes en branle.

« L'armée, rapporte Mitchell (1), continua sa marche pendant toute la nuit dernière (celle du 12 au 13), et repassa heureusement la Katzbach vers 1 heure du matin. Il y eut beaucoup de confusion dans la colonne que j'accompagnais, mais je n'entends parler d'aucun accident grave. Par contre, la marche a été excessivement émouvante et fatigante, car elle a duré 16 heures, avant que la tête de colonne n'arrivât à Liegnitz, où l'armée reprit son ancien camp... On me rapporte que nous avons été suivis pendant la retraite par quelques centaines de hussards qui nous ont donné très peu de mal et que nous n'avons perdu que quelques pièces de canon par suite des avaries survenues au matériel et dues à la faute des guides qui se sont trompés de route dans l'obscurité de la nuit. »

A Seichau, le maréchal Daun laissa échapper une occasion favorable qu'il ne devait pas retrouver; au dire de Montazet, la journée du 12, dont nous venons de relater les incidents, se passa en reconnaissances que le général en chef se proposait de renouveler le lendemain. Entre temps, les Prussiens, par leur retraite de nuit, étaient sortis du mauvais pas. Il y a peu de doute sur le péril couru à Seichau : « Il n'est guère possible, écrit Gaudi (2), de trouver un camp plus mauvais et plus dangereux; les troupes étaient entourées de montagnes, séparées par des défilés au travers desquels on ne pouvait pas ouvrir des communications, et si enchevêtrées que, dans le cas d'une

(1) Mitchell à Holdernesse, lettre déjà citée.

(2) Journal de Gaudi, cité dans la *Geschichte des Siebenjährigen Kriegs*, IV, p. 83.

attaque, elles n'auraient pu ni s'assembler ni s'entr'aider. Il est vrai de dire que le terrain ne permettait pas de choisir un emplacement différent et, quant à rechercher un autre local que celui de Seichau, l'extrême fatigue de l'armée l'eût rendu impossible : hommes et chevaux étaient à bout de forces. » L'historien Tempelhoff ne partage pas, il est vrai, ces impressions pessimistes. Mais, quand même la position de Seichau n'eût pas été assez abordable, dans l'esprit de Daun, pour autoriser une attaque, pourquoi n'avoir pas harassé la retraite de l'armée royale et n'avoir pas essayé de lui infliger un échec au passage de la Katzbach, que l'arrière-garde n'effectua qu'à la pointe du jour du 13 août, et avec la perte de deux canons et quelques centaines de traînards?

Aussitôt rentré à Liegnitz, Frédéric s'évertue à trouver un moyen de sortir de ses difficultés : Il raconte (1) à son frère son expédition manquée vers Jauer, son retour dans son ancien camp et ajoute : « Tout ceci me fait naître une idée que, pour réussir, il faut que nous nous joignions et que nous agissions avec force contre un de mes ennemis, pour nous faire jour. » Jusqu'alors, il avait visé Breslau ou Schweidnitz; aujourd'hui, il projette de faire sa réunion avec le prince Henri par la rive droite de l'Oder; pour se ravitailler il tirera un convoi de Glogau, puis il traversera l'Oder « à un endroit qui s'appelle le Wohlhausche Fischerhaus ». Si les Russes sont à Wohlhau comme il le croit, il s'efforcera de les tourner; s'ils n'y sont pas, « je passerai tout droit à Wohlhau; si Daun m'arrêtait en chemin, je ne puis vous répondre de ma marche en ce cas-là; sinon, j'emploierai tous les moyens possibles pour me joindre à vous ».

A lire ces lignes, on comprend que le Roi était très

(1) Frédéric à Henri, Liegnitz, 13 août 1760. *Correspondance Politique*, XIX, p. 542.

imparfaitement renseigné sur l'emplacement exact de Soltikoff et sur les probabilités de son union avec l'armée autrichienne. Or, à la date du 13 août, cette question, si longtemps débattue, paraissait devoir se résoudre conformément au vœu de l'état-major autrichien.

Deux jours avant la rentrée de l'armée royale au camp de Liegnitz, le quartier général des Russes était à Kuntzendorf (1). Ce fut là que l'attaché autrichien Plunkett remit à Soltikoff un mémoire (2) où il décrivait la situation stratégique de Daun, annonçait de sa part l'intention d'attaquer le Roi avec toutes ses forces, y compris le corps de Laudon, et transmettait la demande d'une active coopération. « Pour cet effet, le maréchal comte de Daun ne trouve pas de moyen plus efficace qu'en priant S. E. le maréchal comte de Soltikoff de passer l'Oder avec son armée, prenant sa position où elle trouvera convenable entre Leubus et Auras. » Daun s'engageait, au nom de sa cour, à pourvoir à la nourriture des troupes moscovites. Cette proposition ne fut pas acceptée, et à la suite d'un conseil de guerre auquel Plunkett assista, on y substitua les résolutions suivantes : « 1° le gros de l'armée russe cherchera un camp dans ces environs ayant Militsch pour la subsistance ; 2° si M. le maréchal Daun permet au Roi de s'approcher de l'Oder, il faut que M. de Laudon vienne au secours du maréchal Soltikoff ; autrement, ne se trouvant pas en état de résister au Roi d'un côté et au prince Henri de l'autre, il se verra obligé de se retirer ; 3° si M. de Laudon veut venir passer l'Oder à Leubus, il n'aura qu'à nommer son jour, S. E. poussera un corps à Leubus pour le recevoir ; 4° si M. le maréchal Daun empêche le Roi de s'approcher de l'Oder, en ce

(1) Village à quelques kilomètres au nord de l'Oder.

(2) Mémoire de Plunkett à Soltikoff et réponse de Soltikoff, Kuntzendorf, 11 août 1760, copies annexées à la dépêche de Plunkett à Kaunitz, Peterwitz, 17 août. Arch. de Vienne.

cas S. E. fera la jonction entre M. de Laudon et le comte de Czernitchew pour agir ensemble de l'autre côté de l'Oder contre le prince Henri; S. E. avec son armée opérera de concert avec eux de ce côté-ci de l'Oder. » Le 13 août, Laudon qui, depuis la campagne de 1759, était à peu près seul des généraux autrichiens « persona grata » au quartier général russe, eut une entrevue avec Soltikoff. Rien ne fut changé aux engagements conditionnels pris par le Russe, mais grâce à la promesse d'une action énergique et combinée des Autrichiens contre Frédéric, le maréchal se décida à détacher le corps de Czernitchew sur la rive gauche de l'Oder. A la suite de cet accord le divisionnaire russe franchit le fleuve le 14 et campa à Gross-Bresa un peu au nord du champ de bataille de Leuthen. Le prince Henri était loin; ainsi que nous l'avons dit, il avait débouché de Breslau, passé l'Oder et s'était établi depuis le 12 août dans les environs de Hühnern et Mahlen sur la rive droite du fleuve. Les circonstances de l'armée royale devenaient de plus en plus critiques; forte de 38.000 hommes, elle allait être exposée aux coups des 80.000 combattants de Daun et de ses lieutenants Lascy et Laudon; elle n'avait plus que 3 jours de pain. Impossible de tirer des vivres des magasins de Schweidnitz et de Breslau, dont les accès étaient barrés par la masse ennemie que venaient de renforcer les 20.000 hommes de Czernitchew; seule, la communication avec Glogau était encore ouverte, mais se retirer sur cette place, c'était abandonner aux Impériaux presque toute la Silésie et renoncer à la jonction tout au moins immédiate avec le prince Henri.

A en juger par la lettre citée plus haut qu'écrivit Frédéric, le 13, de Liegnitz, cette réunion était sa grande préoccupation. En vue de l'exécution de ce projet, après une journée consacrée à un repos que les fatigues précédentes rendaient indispensable, Frédéric prit les disposi-

tions nécessaires : il expédia son convoi sur la route de Glogau, avec instruction de lui rapporter du pain et de le rejoindre en marche ; puis, tard dans la soirée du 14, ses troupes défileraient, avec ordre de se poster sur le plateau de Pfaffendorf et d'y passer la nuit sous les armes ; les bagages furent parqués à la bruyère de Kischelberg près du village de Hummel. Le lendemain, on s'efforcerait de continuer le mouvement dans la direction de Parchwitz.

Pourquoi la marche des Prussiens ne dépassa-t-elle pas Pfaffendorf, localité fort rapprochée de Liegnitz ? Le premier objectif de Frédéric qui prévoyait pour le jour suivant une attaque de l'adversaire devait être d'échanger le camp défectueux qu'il occupait depuis le 13 pour un terrain plus resserré, et d'une défense plus facile. L'opération ne laissait pas d'être délicate, car si une partie de ses forces était établie dans les faubourgs de Liegnitz, une autre fraction plus importante était logée dans les villages de Schmochwitz et Schemmelwitz, sur les bords de la Katzbach, à 7 ou 8 kilomètres en amont de la ville. Or, l'expérience récente de Seichau avait démontré les dangers d'une manœuvre de nuit exécutée à portée du canon de l'ennemi. Il était donc indispensable de retirer les troupes sans éveiller l'attention de Daun, dont l'armée était campée de l'autre côté de la Katzbach, en face de Schmochwitz, à Hochkirch. Enfin, et ce fut probablement le motif déterminant, il aurait été périlleux de prolonger la marche de nuit jusqu'à Parchwitz, avant d'être mieux fixé sur la distribution des corps autrichiens et sur les mouvements de Czernitchew qu'on savait avoir traversé l'Oder, mais dont on ne connaissait pas encore le cantonnement exact.

Efforçons-nous de donner une idée du théâtre (1) où la lutte allait s'engager : La première impression du touriste

(1) Voir la carte à la fin du volume.

qui parcourt les environs de Liegnitz est celle d'une plaine presque unie, distribuée en cultures de céréales, coupée de bois, semée de villages, chacun entouré d'une ceinture de jardins et de vergers. C'est en vain que l'œil cherche à distinguer la position sur laquelle bivouaqua l'armée prussienne dans la nuit du 14 août 1760. Cependant, au fur et à mesure que l'explorateur s'éloigne du Schwarz-Wasser, franchi en sortant de Liegnitz, et qu'il dépasse les maisons de Pfaffendorf, il se rend compte d'une légère montée qui aboutit à une lisière de bois. Ces bois traversés, il débouche dans une large clairière bordée de trois côtés par la forêt; un seul côté est ouvert : c'est celui qui dévale vers la route de Pfaffendorf à Panten. Au milieu des champs de la clairière se détachent une série de buttes à faible relief, la plupart revêtues ou couronnées de bocquetaux. Sur l'une d'elles un monument commémoratif a été élevé; une autre, aujourd'hui cachée par les bois de Panten Forst, porte le nom de Rehberg; elle fut pendant la bataille l'emplacement d'une batterie prussienne. De la butte du monument et de celles qui l'avoisinent, la vue est étendue; elle permet de deviner, au rideau d'arbres qui le dessine, le cours de la Katzbach coulant paresseusement à un niveau de 25 mètres au-dessous du spectateur. Au delà de la rivière, les villages de Beckern et de Kanitz et le pays plat qui s'allonge vers le sud; derrière, devant et du côté opposé à la Katzbach, la forêt de Briese et son prolongement le Panten Forst; à petite distance de notre point de vue et un peu en contrebas, le hameau de Panten. Les plantations beaucoup plus importantes qu'en 1760 font saillie jusqu'aux abords de Panten et nous masquent les villages de Bienowitz et de Pohlschildern, éloignés le premier de 2 1/2 kilomètres, le second de 5 kilomètres. Ces trois localités sont situées sur la rive gauche de la Katzbach, assez rapprochées du cours d'eau et à peu près à la même alti-

tude. Entre Panten et Bienowitz, un vallonnement prononcé pénètre dans le bois, remonte dans la direction de Schönborn et contourne le plateau supérieur. A l'époque de la bataille, la contrée moins régulièrement boisée, semée d'arbrisseaux et de flaques d'eau, était en général à l'état de lande marécageuse ; aujourd'hui encore la dépression entre Panten et Bienowitz est imparfaitement drainée.

Les hauteurs de Pfaffendorf, si l'on peut appliquer ce terme à des renflements peu considérables, dominent la jonction de la Katzbach avec son affluent le Schwarz-Wasser et constituent une sorte de promontoire entre les lits de ces deux rivières. Malgré la faiblesse de leurs débits, ces cours d'eau, en raison des cordons d'arbres qui les frangent et du caractère bourbeux de leurs bords, opposent à l'assaillant un obstacle sérieux. En résumé, et en dépit de son relief médiocre, la position choisie par le Roi, appuyée à la forêt, protégée par la nature du terrain d'approche et flanquée par le Schwarz-Wasser, présentait des avantages incontestables tant au point de vue de l'observation des mouvements de l'ennemi qu'à celui de la défense contre une attaque.

Vers 4 heures de l'après-midi, le 14 août, le Roi, qui avait parcouru la contrée que nous venons de décrire, prenait quelques instants de repos dans son logement situé dans un faubourg de Liegnitz, quand on le réveilla pour lui amener un déserteur autrichien qui prétendait apporter des renseignements de haute valeur. C'était un Irlandais, du nom de Wyse (1) qui avait été officier de dragons dans l'armée autrichienne, et qui, malgré son renvoi pour mauvaise conduite, avait été conservé dans l'entourage des généraux impériaux ; il était ivre et criait très fort. A force d'ablutions et d'absorption de tasses de thé, on lui

(1) Le traître fut recommandé au prince Ferdinand par le Roi et par Mitchell. Ce dernier dans une lettre du 6 septembre dit « qu'il nous a été d'une très grande utilité ».

fit reprendre une partie de ses moyens et raconter son histoire.

Il savait, disait-il, que Daun attaquerait le lendemain matin et il avait eu connaissance du plan communiqué aux généraux; il décrivit, avec quelque apparence de vraisemblance, les manœuvres que devaient exécuter l'armée principale de Daun et le corps de Lascy; interrogé sur le rôle alloué à Laudon, il déclara l'ignorer parce que celui-ci ne s'était pas rendu au quartier général et avait reçu ses instructions par écrit. Frédéric remonta à cheval et, accompagné du déserteur, fit une nouvelle reconnaissance, à la suite de laquelle il maintint sans modification les dispositions déjà arrêtées. Dès la tombée de la nuit, l'armée prussienne s'ébranla et défila par la ville de Liegnitz pour gagner le plateau de Pfaffendorf; toutes les mesures avaient été prises pour tromper les Autrichiens; les grand'gardes furent laissées en place le plus longtemps possible, les feux restèrent allumés et les factionnaires échangèrent, jusqu'au dernier moment, leurs cris d'alerte.

Malgré toutes les précautions, l'installation de l'armée royale sur la position choisie, ne s'effectua pas sans quelque désordre qu'accrurent des changements apportés, à la onzième heure, par Frédéric à ses formations. Les régiments des deux lignes s'enchevêtrèrent et il fallut exécuter dans l'obscurité des contre-marches et des chassés-croisés qui, fort heureusement pour les Prussiens, ne furent troublés par aucun ennemi; on finit par se ranger tant bien que mal sur les emplacements désignés. Les troupes étaient divisées en deux fractions : l'aile droite, sous les ordres du général Zieten, avait pour mission de surveiller l'armée de Daun, dont on voyait les feux sur la rive droite de la Katzbach; Zieten aligné parallèlement à cette rivière commandait le passage du Schwarz-Wasser; il avait avec lui 17 bataillons et 48 escadrons. L'aile gauche, forte de 19 bataillons et de 30 escadrons, sous le com-

mandement direct du Roi, s'allongeait sur les pentes plus éloignées de Pfaffendorf et s'étendait au delà du Rehberg jusqu'à la hauteur de Bienowitz; elle laissait, sur son flanc droit, inoccupés ce village et celui de Panten. Aussitôt qu'il ferait jour, le général Schenckendorf, avec sa brigade de 5 bataillons, devait prendre possession du village de Pohlschildern et pousser des reconnaissances dans la direction de Parchwitz; pour le moment, on se borna à envoyer quelques hussards explorer les environs. En attendant la fin de la nuit, les soldats prussiens se couchèrent à côté de leurs armes et de leurs chevaux. Frédéric, roulé dans son manteau, sommeillait près d'un feu de bivouac, quand survint le major de Hundt, de retour d'une découverte et demandant à parler au Roi. Schenckendorf alla au-devant de l'officier et le conduisit auprès du monarque; au même moment, Frédéric, encore à moitié endormi, s'écria : « Qu'est-ce qu'il y a? » Hundt de répondre : « Votre Majesté, l'ennemi est là. » Et comme Frédéric semblait douter, il continua : « Votre Majesté, que le Diable m'emporte, si l'ennemi n'est pas là; je suis tombé sur son infanterie et j'ai été à vingt-quatre pas d'elle, il a refoulé toutes mes vedettes, et est à peine à quatre cents pas d'ici. — Tenez-lui tête aussi longtemps que vous pourrez, ordonna le Roi, et amenez-moi mon cheval. »

Hundt ne s'était pas trompé, c'était bien un corps ennemi, celui de Laudon, dont il venait de heurter les têtes de colonnes. Daun, comme l'avait annoncé le déserteur, s'était enfin décidé à engager la grande action depuis longtemps promise. Les sollicitations de son entourage, la mise en demeure renouvelée du maréchal Soltikoff avaient été confirmées par une invitation pressante de la cour de Vienne. Une dépêche du cabinet (1) en date du

(1) *Cabinets Schreiben*, Vienne, 10 août 1760. Archives de Vienne.

10 août contenait ce passage sur le sens duquel il ne pouvait y avoir d'équivoque : « Je vous donne l'ordre catégorique non seulement de ne laisser échapper aucune occasion de livrer une bataille, quand même les avantages des deux côtés ne seraient qu'égaux dans la balance, mais de la rechercher de toutes les façons praticables. Si l'ennemi évite la rencontre ou la rend impossible, je vous ordonne de poursuivre avec le plus d'énergie possible les opérations offensives de toute autre manière et de faciliter aussi la jonction de l'armée impériale russe. » Ces instructions qui durent parvenir au quartier général le 13 août n'admettaient pas la discussion, aussi Daun avait-il fixé au 15 l'effort combiné qui devait aboutir à l'anéantissement de l'armée prussienne. Le corps principal, sous sa propre direction, franchirait pendant la nuit la Katzbach et aborderait de front les villages de Schmochwitz et de Schemmelwitz, que les forces royales occupaient le 14 et où on les supposait encore. Lascy, qui était campé à Prausnitz, passerait également la rivière, contournerait les lignes prussiennes, en marchant par Rothkirch et Wohlhau, déboucherait sur le Schwarz-Wasser en amont de Liegnitz et prendrait ainsi l'ennemi à revers. Enfin, Laudon partirait de Koischwitz, où il avait séjourné le 14, traverserait la Katzbach entre Panten et Bienowitz, se rendrait maître des pentes au-dessus de Pfaffendorf et intercepterait la route de Glogau et celle de Breslau. Postée dans une position médiocre, cernée de tous les côtés, la faible armée royale serait écrasée par les masses autrichiennes qui lui tomberaient dessus.

Cette attaque concentrique, bien imaginée pour faire profiter l'assaillant de la supériorité du nombre, avait le défaut inhérent à toute combinaison de ce genre. Pour être efficace, l'effort devrait être simultané ; étant donnés les points de départ différents, les parcours inégaux, les lenteurs d'une marche de nuit, était-il prudent, était-il

même possible de compter sur la précision d'exécution indispensable pour le succès?

Laudon, tout au moins, s'était acquitté avec conscience du rôle qui lui avait été alloué. Le corps qu'il commandait n'était pas au complet; il avait dû détacher sur Parchwitz le général Nauendorf avec 5.000 hommes pour donner la main aux Russes de Czernitchew et le 14, avant d'entreprendre le mouvement tournant qui lui était confié, il avait renforcé l'armée de Daun (1) de 8 bataillons et de 2 régiments de cavalerie sous les ordres de Wolfersdorf. Avec un effectif ainsi réduit, qu'on peut évaluer à 25.000 combattants (2), Laudon s'ébranla à la tombée de la nuit et gagna, par le village de Kanitz, les bords de la Katzbach; la rivière fut franchie aux environs de la Furthmühle et les colonnes, aussitôt reconstituées, s'engagèrent dans le pli de terrain qui se déroule entre les villages de Panten et Bienowitz. Très ardent de tempérament, Laudon était, dans la circonstance, stimulé par l'espoir de surprendre le convoi royal qu'on lui avait signalé comme remisé à Hummel, sous la garde d'une faible escorte de hussards et de quelques fantassins. Aussi se préoccupa-t-il peu de rétablir l'ordre que le passage nocturne de la Katzbach avait nécessairement troublé et s'élança-t-il en avant sans avant-garde et sans faire serrer sur la tête les queues qui s'étaient allongées outre mesure. L'escarmouche avec les hussards de Hundt ne fut pas un avertissement; il les prit pour les cavaliers de l'escorte des bagages et ne fit que hâter davantage la marche.

(1) Rapport de Laudon à Daun, Gross-Rosen, 17 août 1760.

(2) Les récits prussiens donnent à Laudon un effectif de 35.000 hommes, tandis que lui-même s'attribue 15.000 combattants et c'est également ce chiffre dont parle Montazet. Il nous a paru beaucoup trop faible et ne cadre pas avec une perte qui a dû s'élever à près de 7.000. Par contre les historiens prussiens ne semblent pas avoir tenu compte des détachements de Nauendorf et de Wolfersdorf.

Ce ne fut qu'en abordant la ligne prussienne qui commençait à se former et en essuyant son feu qu'il se rendit compte de la situation. En résumé, la rencontre entre Frédéric et Laudon n'avait été prévue ni de l'un ni de l'autre et ils furent tout aussi surpris l'un et l'autre de se trouver en présence. Le Roi le reconnut avec loyauté dans une conversation qu'il eut avec Mitchell (1) le lendemain ou le surlendemain de la bataille. Voici en quels termes il s'exprima : « Après quelques réflexions excellentes sur l'imperfection de la prévoyance humaine, il ajouta : Vous voyez comme j'ai travaillé bien inutilement pour provoquer l'événement qui vient de se produire par l'effet du hasard et qui peut être du plus grand secours pour mes affaires. »

Pour le combat inattendu qui allait s'engager, les Prussiens furent admirablement servis par leurs habitudes de discipline et par leurs qualités manœuvrières; elles leur permirent de prendre leurs formations beaucoup plus rapidement que leurs adversaires; d'autre part, la bonne étoile de Frédéric voulut qu'il fût présent au point d'attaque et qu'il pût, sans un moment de retard, donner les premiers ordres et en surveiller personnellement l'exécution. Tout d'abord il se servit de son artillerie de réserve qui accompagnait les brigades d'infanterie, pour installer une batterie de 10 pièces de 12 sur le Rehberg, l'une des buttes dont nous avons parlé plus haut, et commanda au général Schenckendorf de s'y poster avec 2 bataillons de sa brigade pour protéger les canons. La manœuvre fut promptement achevée, mais l'ennemi était si proche que le feu de l'artillerie ouvrit en même temps que celui de l'infanterie affectée à sa garde. Les têtes de colonnes des Autrichiens, après un instant d'hésitation, avaient continué leur marche en avant. Laudon avait deviné à la vue des

(1) Mitchell à Newcastle, Neumarkt, 18 août 1760. *Newcastle Papers.*

bataillons royaux que laissait découvrir le jour naissant, et à l'intensité de la mousqueterie, qu'il avait affaire à une forte division sinon au corps principal des Prussiens, mais il préféra l'offensive à une retraite que la proximité des combattants eût rendue fort délicate. Il croyait d'ailleurs pouvoir compter sur l'appui du reste de l'armée autrichienne, conformément au programme dont il remplissait sa part. Pour enfoncer les lignes qui commençaient à se disposer à droite et à gauche de la batterie centrale du Roi, Laudon s'efforça de déployer ses troupes, mais le rapprochement et la profondeur des colonnes ne lui permirent pas d'aligner un front de plus de 5 bataillons à opposer aux 15 bataillons royaux. Bülow avec 5 bataillons, Wedell avec 8 bataillons s'étaient établis le premier à gauche, le second à droite du Rehberg. En même temps que ces mouvements préparatoires, sur la gauche prussienne entre la butte et le village de Schönborn avait lieu un engagement d'abord heureux pour les Autrichiens. Le gros de la cavalerie de Laudon avait franchi la Katzbach en aval de Bienowitz et poussé au delà de ce village? Grâce aux accidents d'un terrain très coupé et à la demi-obscurité de l'heure matinale, elle tourna, sans être signalée, l'extrême gauche de l'armée royale, culbuta les dragons de Krochow, entama le flanc gauche de l'infanterie de Bülow et mit le désordre dans ses bataillons à peine rangés. C'est sans doute à ce moment qu'une partie des 72 pièces dont parle la dépêche de Laudon tomba en son pouvoir, mais si succès il y eut, il ne fut qu'éphémère. Les fantassins prussiens se ressaisirent et, appuyés par 3 régiments de cuirassiers, refoulèrent la cavalerie impériale qui fut contrainte de se réfugier dans les abords marécageux de Pohlschildern. Ainsi dégagé, Bülow p[illegible]ta en avant sa brigade, derrière laquelle, au retour de leur charge, vinrent se poster les cuirassiers royaux.

Pendant que se livrait ce combat, la droite prussienne faisait vis-à-vis au village de Panten, mais par suite du

peu d'étendue du front autrichien, n'avait en face d'elle aucun ennemi. Au centre, les bataillons de Bülow avaient pris l'offensive de concert avec les défenseurs de la batterie centrale, dont les pièces suivirent probablement le mouvement. Après une demi-heure de fusillade à bonne portée, les Autrichiens commencèrent à plier, les cuirassiers et dragons prussiens achevèrent la défaite, tombèrent sur les régiments Toscana, Starhemberg et Waldeck et leur firent beaucoup de prisonniers. Cette mêlée eut pour résultat d'entraîner en avant la gauche royale et d'ouvrir entre elle et la droite un vide qui ne fut comblé que par un détachement du bataillon d'Alt Brunswick et par des pelotons de cavalerie. Les Autrichiens qui s'étaient établis dans le village de Panten ne surent pas profiter de l'occasion offerte; ils se bornèrent à capturer les piquets d'Alt Brunswick, mais ne firent aucune tentative sérieuse pour déboucher du village; bientôt assaillis à leur tour par la droite prussienne, et notamment par un bataillon de la garde royale conduit par le futur maréchal Möllendorf, ils furent chassés de Panten et rejetés jusqu'à la Katzbach.

Entre temps, la bataille se prolongeait entre Panten et Bienowitz; la division du corps de Laudon qui tenait la tête avait été renforcée de troupes fraîches et luttait avec courage. Le Roi dut faire entrer en ligne sa réserve de 4 bataillons et emprunter au corps de Zieten 2 bataillons et 5 escadrons. De son côté, Laudon fit appel à sa cavalerie; celle-ci chargea avec vigueur, enfonça le régiment du prince Ferdinand et une partie de celui de Bernburg, leur enleva des drapeaux et force prisonniers, mais les autres bataillons lui opposèrent une résistance si énergique qu'il fallut reculer et cette fois la retraite, grâce à l'intervention des escadrons royaux, dégénéra en déroute. En cette occurrence, le régiment de Bernburg racheta par sa bravoure une défaillance partielle de-

vant Dresde que Frédéric avait injustement ou trop sévèrement punie en lui enlevant ses sabres et en faisant couper les galons de ses chapeaux. Le lendemain de la bataille de Liegnitz, le Roi passa le régiment en revue et révoqua la punition déshonorante à la grande joie des officiers et soldats.

L'échec de la cavalerie impériale entraîna le recul de l'infanterie et force fut à Laudon d'abandonner le champ de bataille; ses troupes se retirèrent en désordre sur Bienowitz et de là sur la Katzbach. Néanmoins protégé par une forte batterie que le colonel de Rouvroy installa sur une hauteur en arrière de Bienowitz et sous le couvert d'un cordon de tirailleurs croates qui s'embusquèrent sur les rives boisées de la rivière, le passage de la Katzbach fut effectué sans nouveau désastre, et les débris du corps purent regagner leur camp de la veille. De la part des Prussiens, il n'y eut pas de poursuite, et il faut reconnaître que dans la circonstance, elle eût été fort dangereuse. De Pfaffendorf, on découvrait les colonnes de Daun et de Lascy s'approchant de Liegnitz ou contournant cette ville; déjà l'avant-garde ennemie faisait mine de déboucher et échangeait des coups de canon avec les troupes de Zieten. Selon toute probabilité, l'armée royale allait avoir sur les bras les 50.000 Autrichiens du maréchal Daun et de son lieutenant, soit un effectif presque double de celui qu'on aurait à leur opposer La prudence la plus élémentaire imposait au Roi l'obligation de se contenter du succès obtenu et d'attendre les événements ultérieurs d'une journée qui commençait à peine.

Voyons ce qui s'était passé au quartier général autrichien. A la tombée de la nuit, les troupes impériales avaient quitté leur bivouac et s'étaient portées sur Dohnau et Klein-Schweidnitz où elles devaient franchir la Katzbach; seules, quelques unités appartenant aux divisions des généraux Beck et Ried étaient passées sur l'autre

rive; à leur grand étonnement, elles trouvèrent les villages de Schemmelwitz et Schmochwitz inoccupés; aucune trace des Prussiens que les feux de campement abandonnés. Le général Ried fut aussitôt prévenu, mais quoique la première constatation du départ de l'armée royale eût été faite à 11 heures du soir, la nouvelle ne parvint à Daun qu'à 2 heures du matin. Il dépêcha aussitôt un officier à Laudon, mais soit défaut de diligence de l'envoyé, soit nécessité de faire un long détour, ce général reçut l'avis trop tard pour rompre un combat déjà engagé. D'autre part, le maréchal donna l'ordre d'activer le passage de la Katzbach et de suivre les Prussiens. Il y eut des retards et de la confusion, et pour comble de malheur, le vent qui soufflait avec force dans la direction de l'Oder empêcha d'entendre le bruit de la bataille qui se livrait à 8 kilomètres. Au lever du jour, entre 4 et 5 heures du matin, les têtes de colonnes de Daun n'avaient guère dépassé le village de Schmochwitz, tandis que seuls les Croates et les hussards de l'avant-garde étaient entrés dans la ville de Liegnitz. Daun put deviner les incidents de la nuit et leurs conséquences; pour attaquer la division de Zieten qu'on voyait rangée sur les pentes de Pfaffendorf, il faudrait franchir le Schwarz-Wasser et déboucher sous le feu de l'artillerie prussienne; de plus, les nuages de fumée qui montaient des bois et du village de Panten, incendié au cours de l'affaire, faisaient supposer qu'une rencontre avait eu lieu entre Laudon et le roi de Prusse. De tels indices n'étaient pas de nature à diminuer l'indécision qui était la caractéristique du maréchal; cependant, il résolut de continuer son mouvement. En conséquence, l'avant-garde entama à longue portée une canonnade contre la position de Zieten, et quelques escadrons furent poussés en avant de Topferberg sur la rive gauche du Schwarz-Wasser. Ces tentatives, d'ailleurs mollement appuyées, ne produisirent aucun effet.

Zieten, devançant les instructions du Roi, avait posté ses troupes et placé ses pièces de 12 de manière à balayer de leurs projectiles les seuls accès ouverts aux Autrichiens. Son artillerie plus lourde prit bientôt le dessus et quant aux escadrons impériaux exposés aux boulets prussiens, sans soutien d'infanterie, ils repassèrent le ruisseau, laissant sur place ou aux mains de l'ennemi une centaine des leurs. De la part du corps de Daun il y eut encore quelques démonstrations et quelques coups de canon échangés, mais il devint évident que de ce côté, aucune attaque sérieuse n'était à redouter.

Dans l'opération dont il avait été chargé, Lascy ne fut pas plus heureux. Quand ce général, après avoir dépassé le village de Waldsee, s'approcha du Schwarz-Wasser, il fut arrêté par des obstacles imprévus ; la nature marécageuse du terrain, la nécessité d'établir une chaussée pour atteindre les bords du ruisseau firent perdre beaucoup de temps. Cependant quelques pelotons de hussards découvrirent un gué, et traversant le village de Rustern, poussèrent jusqu'à Hummel où avait été parqué le convoi de l'armée royale sous la protection d'une compagnie de la garde. Le capitaine prussien barricada l'entrée du village avec les voitures appartenant au souverain et à la suite, et fit une défense si énergique que les hussards abandonnèrent l'entreprise et rejoignirent leur corps. Un peu plus de persévérance leur aurait valu une capture des plus importantes, car, à Hummel, avec les bagages de l'armée, le trésor royal, les cartes et l'équipage de Frédéric, se trouvaient le conseiller Eichel et le ministre anglais Mitchell qui en furent quittes pour la peur.

A 8 heures du matin, les velléités agressives de Daun et de Lascy avaient pris fin, et le Roi put compter les trophées de sa victoire. Le succès avait été complet. Le vainqueur évalua les pertes de Laudon à 2.000 tués, 4.000 blessés et autant de prisonniers, soit à un total de 10.000

officiers et soldats mis hors de combat; 82 canons et 23 drapeaux ou étendards lui avaient été enlevés. Étant donné l'effectif des Autrichiens et la durée du combat qui ne dépassa guère deux heures, ces chiffres paraissent exagérés. Montazet, quelques jours après l'action (1), fixe à 7.524 hommes le déchet du corps de Laudon; les états officiels du rapport autrichien relèvent 1.421 tués, 2.370 blessés et 2.140 prisonniers, en tout 5.931 hommes; le nombre de canons laissés aux mains des Prussiens n'aurait été que de 68 ou de 74 selon Montazet; parmi les blessés étaient compris 6 généraux autrichiens. Les pertes prussiennes, beaucoup moins importantes, se montèrent, d'après Gaudi, à 775 officiers et soldats tués, 2.489 blessés et 252 prisonniers, soit un total de 3.516 hors de combat; 10 drapeaux avaient été capturés par la cavalerie autrichienne. Bien que Laudon ait reçu de l'Impératrice, peu de temps après la bataille, une lettre l'assurant du maintien de sa confiance, il semblerait, d'après les confidences faites au comte de Choiseul et à Montazet, qu'elle ne fut pas satisfaite de la conduite de son général : « Elle lui impute (à Laudon) le malheur de la journée du 15, rapporte l'ambassadeur (2), et j'ai vu qu'elle pensait bien différemment de son ministre sur ce général. Elle m'a présenté cette affaire sous une face toute différente de celle où l'on nous l'avait montrée jusqu'à présent, et m'a dit qu'on avait débité bien des mensonges à cette occasion. Elle prétend que dans l'instruction de M. de Laudon, il lui était expressément défendu d'attaquer le roi de Prusse, s'il se trouvait au delà du Schwartz-Wasser, et qu'il ne devait attaquer qu'à 7 heures; que M. de Laudon n'a jamais mis ses troupes en bataille, ni placé son artillerie de manière à en faire usage; qu'il n'a com-

(1) Montazet à Choiseul, Conradswalde, 21 août 1760. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul au duc, 30 septembre 1760. Affaires Étrangères.

battu qu'avec son corps de réserve et que tout le reste a été inutile; que ses troupes ont fort mal fait, que la confusion s'y est mise dès le commencement et qu'on n'avait jamais pu les débrouiller; qu'une seule charge de cavalerie faite pour favoriser sa retraite avait bien réussi, et que cette cavalerie ayant pénétré dans l'infanterie ennemie, avait pris les drapeaux dont on avait fait tant de bruit; que M. de Laudon avait son corps tout entier tel qu'on le lui avait donné au commencement de la campagne et montant ce jour-là à 42.000 hommes, que les 8 bataillons que l'on avait tant reproché au maréchal de lui avoir ôté avaient été laissés à Okirchen, pour servir en cas de malheur à la retraite de l'armée et non pour la renforcer, et qu'en effet, ils lui avaient été fort utiles après sa défaite; enfin, que M. de Laudon n'a eu affaire qu'à une petite partie de l'armée du roi de Prusse, tandis que le gros de ses troupes était en bataille sur une hauteur faisant face au Schwartz-Wasser et à l'armée du maréchal; et que la perte totale a été de 9.000 hommes. » En parlant ainsi, Marie-Thérèse se fondait évidemment sur les informations fournies par Daun qui ne pouvaient être favorables à son subordonné.

Au surplus, quelle que fût la perte matérielle des Autrichiens dans la bataille de Liegnitz, les conséquences de l'échec eurent une portée bien autrement grande. Aussitôt rassuré sur les intentions de Daun, le Roi reprit l'exécution de son projet de réunion avec l'armée du prince Henri; il conduisit le jour même de l'affaire 5 bataillons et 30 escadrons à Parchwitz où il s'établit sur la rive droite de la Katzbach; le reste de l'aile gauche, après avoir exécuté les feux de réjouissance pour célébrer la victoire du matin, rallia un peu plus tard le nouveau camp. Zieten, qui venait d'être promu au rang de général de cavalerie, passa la journée sur le plateau de Pfaffendorf à enterrer les morts, relever les

blessés, escorter les prisonniers et ramasser le matériel conquis; vers le soir, il se mit en marche et parvint vers minuit à Parchwitz où il campa face à l'Oder et à la position qu'on supposait occupée par les Russes sur le bord opposé du fleuve.

Malgré son succès, Frédéric n'avait pas encore ouvert la communication avec Breslau et avec le prince Henri. Ne rencontrerait-il pas sur sa route les 20.000 Russes de Czernitchew et avant d'en avoir eu raison, ne serait-il pas abordé en queue par les 50.000 Autrichiens de Daun? Le maréchal eut en effet la pensée de s'opposer à la jonction des armées prussiennes, mais il ne prit dans ce but que des mesures tout à fait insuffisantes. Tout d'abord, il ne sut pas conserver le contact avec le Roi. Montazet qui écrit (1) du quartier général de la veille où on était rentré à 4 heures de l'après-midi, après avoir raconté ce qu'il avait appris sur la défaite de Læudon, ajoute : « Le Roi a tiré tout de suite une réjouissance, ensuite de quoi il a disparu. Les uns disent qu'il va à Steinau, les autres à Parchwitz. Ce dernier me paraît plus vraisemblable, et si cette marche se confirme, je ne doute pas que M. le Maréchal ne retourne dans deux heures, quoique nous soyons sous les armes depuis hier à 9 heures du soir et qu'il en soit six après-midi... Si l'ennemi passe à Parchwitz aujourd'hui, nous pourrions nous battre demain dans les environs de Neumarkt sur le chemin de Breslau. » Cet espoir fut déçu; au lieu de suivre l'adversaire avec toutes ses forces, Daun se borna à détacher vers Neumarkt la faible division de Beck avec ordre de se joindre à Nauendorf et à Czernitchew. L'historien Cogniazzo qui servait dans le corps de Beck fut chargé, au courant de la journée du 15 (2), d'informer le général russe de l'ap-

(1) Montazet à Choiseul, Skols, 15 août 1760. Affaires Étrangères.
(2) *Geständnisse eines œsterreichischen Veterans*, III, p. 221.

proche de ces troupes; en route, il apprit l'arrivée des Prussiens à Parchwitz, avertit aussitôt son général et continua sur Neumarkt où il parvint à la tombée de la nuit du 15 au 16; il y rencontra un hussard russe qui lui donna connaissance du départ des Russes et de leur retour à la rive gauche de l'Oder. Czernitchew avait été avisé vers 6 heures du soir, par une patrouille cosaque, de la bataille du matin; sans nouvelle directe du camp autrichien, il s'exagéra l'importance de la défaite infligée à ses alliés, se vit déjà aux prises avec les deux armées royales, leva son camp de Gross-Breza (village situé à peu de distance de l'Oder au nord de Leuthen), repassa le fleuve et rejoignit son chef. Cogniazzo, ainsi fixé sur la retraite des Russes, expédia un sous-officier et deux hommes au quartier général de Soltikoff pour le mettre au courant des mouvements de Beck, mais ni cet avis qui dut être remis au destinataire dans la matinée du 16, ni les renseignements plus complets apportés par des officiers autrichiens (1) au camp de Peterwitz dans la même journée du 16, ne purent déterminer le maréchal russe à revenir sur la décision prise : Daun n'ayant pu remplir sa promesse d'empêcher le roi de Prusse de se rapprocher de l'Oder, il se refusait absolument à risquer une division de son armée de l'autre côté du fleuve. Sans le concours de Czernitchew, les détachements autrichiens étaient incapables de s'opposer à la marche de Frédéric, aussi Beck, et Nauendorf qui avait été détaché dès avant la bataille, dans le même but, n'essayèrent-ils pas de risquer un combat qui eût été trop inégal et rallièrent-ils le gros de leur armée. On a prétendu que le recul un peu précipité de Czernitchew avait été hâté par la lecture d'un billet de Frédéric au prince Henri, où il était question d'un passage de l'Oder et d'une

(1) Montalembert à Montazet, Kainova, 20 août 1760. Correspondance, II, p. 244.

action commune contre les Russes. Le porteur de ce message devait faire en sorte de tomber entre les mains des éclaireurs russes et leur livrerait la correspondance royale. Quoi qu'il en fût, Daun dans une lettre à Plunkett en date du 18 août, chercha à rejeter sur Czernitchew la responsabilité de la fausse manœuvre et parla de la retraite inattendue du général russe. Ce blâme indirect, maladroitement communiqué à la personne visée, fut pris en très mauvaise part et contribua à augmenter la tension qui existait déjà dans les rapports des alliés.

Certes, Czernitchew eût pu, sans grand danger, prolonger de quelques heures son séjour sur la rive gauche de l'Oder et opérer sa réunion avec les détachements de Beck et Nauendorf; mais en vertu de l'accord verbal entre Laudon et Soltikoff, il avait été stipulé que si le Roi, échappant aux attaques combinées des Autrichiens, s'approchait de l'Oder, Soltikoff n'était pas tenu de l'attendre, mais était libre de se retirer vers Militsch. Rien d'extraordinaire à ce que le départ annoncé ait été effectué. La véritable faute de Daun fut de n'avoir pas entretenu des communications régulières et suivies avec Czernitchew, de ne l'avoir pas prévenu dès le matin du 15 de son intention de lui donner la main et de n'avoir pas affecté à cette opération son armée entière ou tout au moins le gros de ses forces. En fait Soltikoff avait dépassé ses engagements; le 16 août, après l'arrivée des messagers autrichiens, il avait « ordonné sur-le-champ le rétablissement des ponts à Auras et a fait dire à M. de Laudon, par ces mêmes officiers, qu'il tiendrait le corps du comte de Czernitchew à portée de se joindre à lui par le moyen de ces ponts, selon que les circonstances l'exigeront ». Durant la journée du 16, le bruit courut dans le camp russe que Laudon était à Neumarkt et certainement la nouvelle de la marche de Daun eût décidé le généralissime russe à rem-

plir sa promesse. « Mais, ajoute Montalembert (1), pendant la nuit du 16 au 17 l'on a su, à n'en pouvoir douter, que le Roi occupait Neumarkt et point M. de Laudon. Il n'était donc plus possible de jeter des ponts à Auras, ni de les soutenir. D'un autre côté, M. de Laudon ayant appris que le comte de Czernitchew avait repassé l'Oder, n'a pu exécuter le projet qu'il avait formé de venir à Neumarkt, puisque cette marche n'avait que la jonction pour objet. C'est ainsi que, faute d'une communication assez fréquente, on a perdu des moments précieux et que chacun de son côté a été forcé de faire des manœuvres opposées à celles qu'il avait dessein de faire. »

Que Laudon eût été en état d'exécuter le plan que ses officiers auraient proposé en son nom semble plus que douteux; au dire de Montazet, l'ordre d'une marche générale sur Neumarkt aurait été donné le 15, puis révoqué. « Je fus chez M. le Maréchal, écrit l'attaché (2), pour lui en demander la raison, il me répondit que « M. de Bota était venu le prier en grâce, de la part de M. de Laudon, de ne point faire ce mouvement, puisqu'il lui était impossible de marcher tout de suite pour le suivre, après l'action vive qu'il venait d'avoir, que par conséquent, le roi de Prusse qui avait passé la Katzbach à Parchwitz, et qui était fort près de lui, pourrait lui tomber sur le corps et l'écraser ». Voici en quels termes Montazet parle de l'envoi du détachement de Beck : « La représentation de M. de Laudon change le projet de M. le Maréchal, du moins c'est la seule raison qu'il m'a donnée, mais comme il avait quelque inquiétude sur le corps russe aux ordres de M. de Czernitchew qui s'était porté vers Neumarkt, il détacha le corps de réserve et les grenadiers de l'armée pour se porter vers eux, les priant de se rejeter du côté de Jaüer afin de lui

(1) Lettre déjà citée.
(2) Montazet à Choiseul, Conradswalde, 17 août 1760. Affaires Étrangères.

donner le temps de les joindre le lendemain. Cette précaution a été en pure perte puisque le corps russe était parti sans attendre l'avis de personne, et par ordre de M. de Soltikoff. M. le Maréchal ayant appris la même nuit que les Russes avaient passé l'Oder et même relevé leurs ponts, n'a plus songé à marcher sur Neumarkt, il a au contraire porté l'armée sur Strigau, et de là sur Schweidnitz, où nous venons d'arriver il y a une heure. » L'impossibilité dans laquelle se trouvait Laudon de marcher isolément sur Parchwitz ou même de suivre le gros de l'armée ne constitue pas une excuse valable pour Daun qui, à lui seul, sans compter les 20.000 Russes de Czernitchew, avait presque le double de l'effectif prussien. Laudon, couvert par la manœuvre de Daun, n'aurait couru aucun risque de la part du Roi et aurait eu le loisir de réorganiser ses troupes. La pointe sur Neumarkt n'eût-elle pas pu être accomplie en temps utile, une poursuite active des Prussiens aurait probablement fourni l'occasion de recouvrer tout au moins une partie des prisonniers et du matériel que Zieten emmena avec lui. En résumé, l'indécision et les hésitations de Daun transformèrent en événement capital une affaire qui n'aurait pu être qu'un incident fâcheux pour la cause autrichienne.

La bataille de Liegnitz a été quelquefois comparée à celle de Hochkirch et, à ne considérer que l'action même, la comparaison peut se soutenir, mais combien différente dans les suites! Dix jours après sa défaite de Hochkirch, le roi de Prusse avait repris le dessus et donnait le ton à son vainqueur. Au contraire, Frédéric tira tout le parti possible de sa victoire de Liegnitz, non seulement il sortit d'une situation presque inextricable en effectuant sa jonction avec le prince Henri, mais il empêcha celle des Russes avec les Autrichiens, sema la discorde entre les alliés, mit fin à toute coopération utile et sauva la Silésie. Ces résultats, il les dut aux fautes de ses adversaires, à la

discipline et à la bravoure de ses soldats, à sa présence d'esprit, au coup d'œil du général, à l'habileté du tacticien, surtout à l'indomptable trempe de son caractère.

Quant à Laudon, en dépit de sa défaite, il ne perdit pas son prestige militaire, et conserva même la confiance de Kaunitz et la faveur apparente de sa souveraine. Sur le terrain, il s'était montré chef énergique, sachant prendre un parti et le soutenir avec un courage à toute épreuve, mais l'attaque impétueuse, la course au clocher à la conquête des bagages prussiens semblent plutôt l'œuvre d'un officier de partisans que celle d'un commandant d'armée. Le général Beck, qui n'aimait guère ce collègue parvenu, en trois ans, du grade de lieutenant-colonel à celui de général d'infanterie, avait quelque raison de le comparer à un bon capitaine de grenadiers. Un peu plus de souci d'éclairer sa marche l'eût empêché de se jeter tête baissée sur les forces du Roi et lui eût permis de concerter son action avec celle du généralissime. Les difficultés du terrain, la mauvaise disposition des colonnes, l'infériorité des Autrichiens en qualités manœuvrières expliquent leur défaite; mais à ces causes, il n'est pas exact d'ajouter, comme le firent Laudon et ses partisans, celle de la supériorité numérique de l'armée royale. Tenant compte des détachements envoyés à Parchwitz ou à Hochkirch, nous avons évalué l'effectif de Laudon à 25.000 hommes, alors que presque tous les historiens prussiens lui en allouent 35.000 et que l'Impératrice lui en avait attribué plus de 40.000; mais le Roi ne lui opposa qu'un peu plus de la moitié de son armée, soit 18.000 à 20.000 combattants. Quoi qu'il en fût, Laudon profita de la légende, fit croire — et crut peut-être lui-même — qu'il avait combattu un ennemi plus fort que lui, que prévenu de sa marche, cet ennemi le guettait au passage, enfin qu'il avait été, sinon trahi, tout au moins sacrifié par son chef. Cette troisième assertion

est aussi erronée que les deux premières. A 4 heures du matin, quand l'affaire débuta, Daun et Lascy étaient encore aux prises avec les difficultés du passage de la Katzbach et tournaient le dos au champ de bataille; à 6 heures, alors que les troupes de Laudon étaient en pleine retraite et la bataille perdue, le gros de l'armée autrichienne n'avait pas encore atteint les faubourgs de Liegnitz et était beaucoup trop éloigné pour prêter un secours qui n'eût plus été efficace. Les torts de Daun sont assez évidents pour qu'on ne le charge pas de fautes qu'il n'a pas commises.

Sans doute le rapide avancement de Laudon avait fait des jaloux, Montazet le constate, mais malgré la liberté avec laquelle il s'exprime sur le compte de Daun, jamais il ne lui attribue de mauvais sentiments à l'égard de son lieutenant. Son appréciation (1) sur l'état-major impérial et sur les responsabilités de Liegnitz est à citer : « Il faut trancher le mot, Monsieur, ma conscience m'oblige à dire qu'il n'est pas possible que cette armée manœuvre avec succès vis-à-vis l'ennemi que nous avons. Les talents de M. le Maréchal Daun ne sont point ceux qu'il faudrait dans des circonstances semblables; il n'est aidé d'ailleurs par personne, car MM. de Lascy et de Laudon ne sont occupés que de leur affaire particulière... Il n'y a d'ailleurs dans cette armée aucun général dont M. le maréchal Daun fasse cas; il n'a donc pour toute ressource que son état-major dont M. de Chiskovitz est le chef, à qui je serais au désespoir de faire tort, mais qui véritablement n'entend rien au grand de la besogne; il a par-dessus cela un caractère aussi froid que timide. Jugez de la nature des délibérations entre M. le Maréchal et lui, aussi vous voyez ce qui en résulte... Je dois vous avertir d'ailleurs, Monsieur, qu'il n'y a nulle harmonie dans cette armée. La jalousie y règne,

(1) Montazet à Choiseul, Conradswalde, 28 août 1760. Affaires Étrangères.

M. le Maréchal a beaucoup d'ennemis; M. de Lascy en a beaucoup aussi; M. de Laudon en a bien quelques-uns, même de la première trempe; et voilà ce qu'ont produit les exaltations outrées de la cour de Vienne en sa faveur. La vérité est qu'il s'est, je crois, un peu trop aventuré, et que nous n'avons rien fait pour le tirer d'affaire. Il eût été même très difficile à M. le Maréchal de le secourir parce que son combat commença avant que nous n'eussions passé la Katzbach et que nous étions éloignés de lui d'un mille. Le tort que nous avons eu est de ne l'avoir pas fait avertir de la confusion qu'il y eut dans notre mouvement pendant la nuit, qui retarda notre arrivée au rendez-vous donné de plus de quatre grandes heures. Une autre chose qu'il peut nous reprocher avec justice est de lui avoir pris 8 bataillons et 2 régiments de cavalerie, dont nous aurions pu très bien nous passer, et qui lui auraient été très utiles. »

Que les sentiments intimes de Marie-Thérèse à l'égard de Laudon aient été modifiés par la lecture des rapports sur la journée du 15 août, cela est probable; toujours est-il qu'au lendemain de la bataille, sa défaite lui valut, de la part de la princesse et de son chancelier, des témoignages de confiance qui n'auraient pas été déplacés à l'occasion d'un succès éclatant. L'Impératrice-Reine écrivit au général malheureux une lettre où elle le félicitait de sa conduite, et complimentait les officiers et soldats sur la bravoure qu'ils avaient déployée. Du cas qu'il faisait de sa valeur militaire, le cabinet de Vienne donna une preuve tangible : dans le projet d'opérations élaboré peu de jours après la nouvelle de la bataille de Liegnitz, c'est Laudon que Marie-Thérèse désigna (1) pour commander les 40.000 Autrichiens qui, de concert avec 20.000 Russes, devaient couvrir le siège prévu de Glogau.

(1) *Cabinets Schreiben an Daun*, Vienne, 22 août 1760. Archives de Vienne.

# CHAPITRE II

## BERLIN

MANOEUVRES DE FRÉDÉRIC ET DE DAUN EN SILÉSIE. — EXPÉDITION DES RUSSES ET DE LASCY SUR BERLIN. — CAPITULATION ET OCCUPATION DE BERLIN. — SIÈGE DE COLBERG. — RETOUR DES RUSSES DERRIÈRE LA VISTULE. — CAMPAGNE DES SUÉDOIS.

Le roi de Prusse s'était installé à Neumarkt après sa victoire; il y resta jusqu'au 19 août, afin de faire reposer ses soldats qui marchaient ou se battaient presque sans interruption depuis leur départ de Saxe. Ce fut de ce camp qu'il adressa au marquis d'Argens un billet intime qui tomba entre les mains de l'ennemi et qui fit aussitôt le tour des cours d'Europe. L'écrivain royal a conscience des obstacles qui, malgré son succès récent, se dressaient devant lui et ne cache pas le découragement qu'il éprouvait parfois en dépit de son intrépidité morale : « Autrefois, mon cher marquis (1), l'affaire du 15 aurait décidé de la campagne; à présent, cette action n'est qu'une égratignure. Il faut une grande bataille pour fixer notre sort; nous la donnerons suivant toutes les apparences bientôt, et alors on pourra se réjouir si l'événement nous est avantageux... Jamais je n'ai été de ma vie dans une situation plus scabreuse que cette

(1) Frédéric à d'Argens, 27 août 1766. Correspondance de Montalembert, II, p. 278.

campagne-ci ; croyez qu'il faut encore du miraculeux pour nous faire surmonter toutes les difficultés que je prévois ; je ferai sûrement mon devoir dans l'occasion, mais souvenez-vous toujours, mon cher marquis, que je ne dispose pas de la fortune et que je suis obligé d'admettre trop de casuel dans mes projets, faute d'avoir les moyens d'en former de plus solides ; ce sont les travaux d'Hercule que je dois finir dans un âge où la force m'abandonne et où mes infirmités augmentent et à vrai dire, quand l'espérance, seule consolation des malheureux, commence à me manquer..... Je mène ici la vie d'un chartreux militaire, j'ai beaucoup à penser à mes affaires ; le reste du temps je le donne aux lettres,..... Je ne sais si je survivrai à cette guerre ; mais je suis bien résolu, en cas que cela arrive, de passer le reste de mes jours dans la retraite au sein de la philosophie et de l'amitié. »

Pendant que Frédéric se préparait à un nouvel effort contre l'armée autrichienne, celle-ci s'était retirée vers Striegau et formait un cordon entre cette ville et la forteresse de Schweidnitz, dont elle paraissait vouloir entreprendre le siège. Le parcours des environs de Liegnitz au quartier général de Conradswalde, distant de 15 kilomètres de Schweidnitz, avait été accompli avec une hâte qu'on ne s'explique pas : « Nous venons de marcher vingt-quatre heures de suite, écrit Montazet (1), pour prendre cette position ; tout le monde est sur les dents ; et j'avoue que depuis que je fais la guerre, je n'ai point vu de campagne aussi rude. » De son camp, Daun avait expédié à Vienne le général Pellegrini avec son rapport et une demande d'instructions fraîches. Elles portent la date du 22 (2), mais ne seraient arrivées au maréchal que le 26, car c'est seulement dans sa dépêche du 27 que Montazet en parle. L'Impératrice n'enten-

(1) Montazet à Choiseul, Conradswalde, 17 août 1760. Affaires Étrangères.
(2) *Cabinets Schreiben an Daun*, Vienne, 22 août 1760. Archives de Vienne.

dait pas renoncer à la coopération avec les Russes, projet qui avait reçu un commencement de réalisation avant la désastreuse bataille du 15. Deux expédients s'offraient pour le reprendre : le premier consisterait à proposer à Soltikoff, avec tous les ménagements désirables, de se charger du siège de Glogau pour lequel l'artillerie nécessaire serait fournie par l'Autriche ; l'opération serait couverte par un corps mixte de 40.000 Autrichiens et de 20.000 Russes sous les ordres de Laudon. Daun, par des démonstrations sur Breslau, détournerait l'attention des Prussiens et les obligerait à diviser leurs forces. Au cas où les Russes refuseraient de participer à cette entreprise, on se rabattrait sur le siège de Schweidnitz dont le principal avantage serait d'amener la bataille que le Roi ne manquerait pas de livrer pour secourir la ville et sur les effets de laquelle, si elle était heureuse, on fondait de grandes espérances. Consulté par l'Impératrice sur les deux alternatives, Montazet (1) répondit par un mémoire où il démontrait que la réussite, possible dans l'un ou l'autre cas, serait subordonnée aux agissements des alliés. Mais « pour huit raisons différentes dont la plus forte est l'expérience des dernières campagnes », il ne croyait guère à l'action commune. D'après lui, on n'avait le choix qu'entre deux partis : « Se livrer tout entier aux Russes et faire dépendre d'eux entièrement le succès de la campagne », ou « les prier de s'éloigner de nous le plus tôt qu'ils pourront et d'aller vers Francfort, Custrin et Berlin même s'ils le peuvent ».

Pendant qu'on discutait à Vienne et dans le camp autrichien sur les moyens d'assurer le concours des Russes, ceux-ci, malgré les efforts des attachés étrangers pour les retenir, s'écartaient de plus en plus du point de contact. Le 16 août, il est vrai, Plunkett avait obtenu de Soltikoff un sursis des préparatifs déjà faits pour le départ : « Je

(1) Montazet au comte de Choiseul, Conradswalde, 28 août 1760. Affaires Étrangères.

fus assez heureux, écrit-il à Daun (1), pour engager le maréchal à ne pas s'éloigner le jour 16 et même, sur l'arrivée des officiers dépêchés par le prince de Löwenstein, j'ai engagé le maréchal à donner ses ordres pour le rétablissement du pont. Les pontons furent à l'eau quand un nouveau rapport vint de l'arrivée de l'armée prussienne à Neumarkt; là-dessus, le travail fut arrêté, et la résolution fut prise de s'éloigner encore un peu pour prendre la position où nous sommes actuellement à cinq milles de l'Oder; l'ignorance entière où j'étais de la position de V. E. m'ôtait les moyens de m'opposer à ces démarches. » Cependant sur l'avis qu'on songeait à repasser la Bartsch et à gagner Militsch, l'attaché autrichien prit sur lui de soumettre à Soltikoff un mémoire dont il envoya copie à Daun : « Ne pouvant pas arrêter le torrent, dit-il, je croyais bien faire à le divertir. » Le projet de Plunkett, appuyé par Montalembert (2), consistait à faire agir les Russes sur le bas Oder où le prince Henri serait obligé de les suivre : « N'ayant pas pu tirer parti de cette armée selon le premier plan des opérations, il faut tâcher d'en tirer parti pour une diversion d'un côté qui donnera une jalousie naturelle à l'ennemi commun et où cette armée peut subsister assez de temps pour faciliter à V. E. les opérations qu'elle voudra entreprendre; cette diversion ne peut être que sur le bas Oder, et voilà, Monseigneur, ce qui m'a déterminé à proposer sans attendre vos ordres, la manœuvre en question. »

Malheureusement, cette conception fort raisonnable ne cadrait pas avec les instructions de la cour de Vienne. Un incident fâcheux, la maladie de Soltikoff, vint augmenter l'incohérence dans les relations déjà si difficiles à entretenir entre les alliés. « Une grosse fièvre, continue Plun-

(1) Plunkett à Daun, Caynove, 21 août 1760. Archives de Vienne. (Les dépêches de Plunkett sont en français).

(2) Montalembert au comte de Choiseul, Kamova, [illegible] août 1760. Correspondance de Montalembert, vol. II, p. 2[illegible]. Londres 1777.

kett, l'a attaqué il y a quatre jours; le second jour, elle était si forte qu'il s'est démis du commandement entre les mains du comte de Fermor, et la résolution était prise de se retirer à Militsch ; j'ay bien trouvé dans cette occasion la vérité du proverbe italien : « Il lupo cangia il pelo, ma il vilio mai » ; j'ai d'abord entamé une négociation avec ce général, je n'en pouvois rien tirer que des propos vagues qui me montroient le fond de son caractère; je me suis joint avec tous ceux en qui j'ai découvert, jusqu'à cette heure, une envie de faire quelque chose : Czernitchew, Wolkonsky, Panin. Une heureuse crise vint, le maréchal ne part plus, et a repris le commandement; je dois avouer que je regarde cecy comme un grand bonheur; ce général malgré tous ses foibles est encore moins mauvais que ceux qui le suivent immédiatement. »

A la date du 20 août étaient arrivées au camp russe des lettres de Daun et de Montazet (1) dont le contenu fut communiqué à Soltikoff à moitié rétabli, et qui le décidèrent à adopter les suggestions des attachés autrichien et français : « Je descendrai, écrit-il à Plunkett (2), l'Oder à petites journées, pour forcer le prince Henri à me suivre et à dégager M. le comte de Daun dont je faciliterai par là les opérations contre le roi de Prusse; je tâcherai même d'attaquer le prince Henri si l'occasion s'en présente... Je prie V. E. d'informer M. le comte de Daun de mes intentions et de me faire parvenir les siennes au plus tôt. » En attendant l'accord sur l'action future, l'armée russe se porta à Trachenberg, puis à Herrnstadt où elle franchit la Bartsch le 25 août et où elle demeura inactive jusqu'au 13 septembre. Il est presque superflu de dire que les pourparlers se poursuivirent entre les deux quartiers généraux, mais conduits tantôt par Soltikoff, tantôt par Fermor du côté russe,

(1) Montalembert au comte de Choiseul, Kainova, 21 août 1760. Correspondance, II, p. 242.

(2) Soltikoff à Plunkett, Caynove, 21 août 1760. Archives de Vienne.

dirigés par Daun ou Laudon du côté autrichien, gênés par les difficultés de transmission à travers un pays occupé par l'ennemi, ils ne pouvaient aboutir à un résultat immédiat. Montazet résume fort bien la situation (1) : « M. le Maréchal a proposé à sa cour de négocier pour qu'on lui cède 25.000 Russes qui hiverneraient en Silésie, auxquels il joindrait M. de Laudon avec une quarantaine de mille hommes pour opérer dans ce canton, tandis qu'il irait libérer la Saxe jusqu'à Dessau, afin d'empêcher l'ennemi de repasser l'Elbe, quand le gros des Russes serait parti. Il a proposé en même temps qu'on travaillât à déterminer M. de Soltikoff à se porter vers Francfort et en Poméranie avec le surplus des 25.000 hommes qu'il nous laisserait, et d'y rester jusqu'à la fin de la campagne qu'il irait prendre ses quartiers d'hiver où bon lui semblerait. M. le Maréchal attend la réponse de sa cour ; sa cour celle des Russes ; les Russes attendront celle de Pétersbourg ; la fin d'octobre arrivera et nous ne serons pas plus avancés que nous ne le sommes aujourd'hui. Dieu veuille que je me trompe ; mais j'ai grand'peur de ne voir que trop clair dans l'avenir. »

Quant à Frédéric, il interpréta la marche rétrograde des Russes comme le prodrome de leur retour définitif à la Vistule, aussi rappela-t-il à lui le gros de l'armée de son frère, ne laissant sur la rive droite de l'Oder que le général Goltz avec une division d'environ 12.000 hommes pour surveiller l'armée de Soltikoff. Le prince Henri était en marche sur Herrnstadt quand il fut touché par la décision du Roi, il prit aussitôt les dispositions nécessaires pour s'y conformer et, cela fait, invoqua l'état de sa santé pour demander la permission de quitter l'armée. Le prétexte allégué n'était pas imaginaire, car il était souffrant depuis l'hiver dernier et il s'était plaint à plusieurs reprises de son indisposition, mais il est certain que les causes mo-

(1) Montazet à Choiseul, 4 septembre 1759. Affaires Étrangères.

rales influèrent beaucoup sur sa résolution. Malgré le ton généralement affectueux d'une part, respectueux de l'autre, qui règne dans la correspondance des deux frères, il est facile de deviner le peu de sympathie qui existait entre eux. Fier à bon droit de ses talents militaires, Henri supportait mal des critiques qu'il ne croyait pas fondées, se plaignait de recevoir des ordres contradictoires ou insuffisamment précisés, dont l'éloignement ou les incidents journaliers de la guerre rendaient l'exécution difficile sinon impossible.

Plus froid, plus méthodique que le Roi, il reprochait à ce dernier la témérité de ses entreprises ; opposé à la continuation d'une guerre qu'il n'avait jamais approuvée, il n'épargnait pas à son frère des appréciations qui n'étaient pas pour plaire à un esprit aussi absolu que Frédéric. Peut-être dans la division de son armée et dans la suppression de son commandement, Henri vit-il un blâme de sa stratégie contre les Russes. Sans doute, la promptitude avec laquelle il s'était porté au secours de Breslau lui avait valu des éloges mérités, mais depuis l'arrivée du Roi en Silésie, son rôle s'était borné à celui d'un observateur inactif et il n'avait rien fait pour faciliter sa jonction avec l'armée royale ni pour empêcher celle des Russes et des Autrichiens qui avait été si près de s'accomplir. Il est vrai que le Roi ne lui avait adressé aucune semonce à ce sujet.

Mitchell, qui connaissait bien son monde, s'était naguère félicité (1) de savoir le prince Henri affecté à une mission indépendante : « Je dois avouer que je ne désire pas voir les deux frères servir dans la même armée ; ma raison est qu'il ne peut pas y avoir deux soleils dans le même firmament. » Pendant l'automne de 1760, l'envoyé britannique eut l'occasion de voir fréquemment le prince et de

(1) Mitchell à Holdernesse, Friedberg, 20 avril 1760. *Mitchell Papers.*

recevoir ses confidences (1) : « Je me suis bientôt aperçu que le défaut de santé n'était que le prétexte de sa retraite. Le motif réel a été qu'il en voulait à son frère, le Roi, de lui avoir enlevé de fait son commandement; à cette occasion, il s'était rappelé ce qui lui était arrivé l'année dernière avant l'affaire de Maxen; de ce précédent, il avait tiré la conclusion que puisqu'il ne pouvait être utile dans l'armée à laquelle se trouvait S. M. Prussienne, il était bien décidé à ne jamais servir sous ses ordres. Il ajoutait que le sentiment de son devoir à l'égard de son pays dans la triste situation actuelle, était la seule considération qui l'eût déterminé à accepter, même pendant cette campagne, la direction d'une armée isolée, car dès le début il avait prévu que l'incompatibilité d'humeur de son frère lui attirerait une disgrâce du même genre. » Après avoir essayé en vain de ramener le prince à de meilleurs sentiments, Mitchell conclut avec philosophie : « J'ai vu bientôt que la jalousie et l'ambition ont plus d'action sur l'esprit des militaires que la raison et l'intérêt. »

Pendant que le prince Henri se retirait sous sa tente à Breslau, la dislocation de son armée s'accomplit. Tandis que Goltz, avec sa division, se dirigeait sur Glogau où il arriva, le 29 août, sans autre aventure qu'une affaire d'arrière-garde avec Tottleben qui lui coûta 200 hommes, la plupart prisonniers, Forcade, avec 26 bataillons et 40 escadrons, alla renforcer le Roi qu'il rejoignit, également le 29, au quartier général de Hermansdorf.

Grâce à la venue de ces troupes, Frédéric se trouvait à la tête de 59 bataillons et 114 escadrons, soit environ 50.000 combattants, et d'une formidable artillerie de 248 canons, y compris les pièces des régiments. Il s'agissait pour lui de lever le blocus de Schweidnitz et de chasser les Autrichiens de la Silésie. La tâche n'était pas facile, car en outre

(1) Mitchell à Holdernesse, Glogau, 10 novembre 1760. *Mitchell Papers.*

de leur supériorité numérique — ils comptaient au moins 75.000 baïonnettes et sabres — la position de Daun, bien choisie et fortifiée avec art, n'était guère abordable. Elle constituait un demi-cercle dont Schweidnitz était le centre avec un rayon de 15 à 20 et une circonférence de 28 à 32 kilomètres. Le général Brentano était à l'extrême droite sur le Zobtenberg; Lascy prolongeait la ligne jusqu'au Schweidnitzer Wasser; sur la rive gauche de ce ruisseau, Daun avec le gros, sa gauche couverte par le Striegauer Wasser; enfin le corps de Laudon était campé à Stanowitz et jusqu'au bois de Nonnenbusch. Frédéric manœuvra de manière à tourner les lignes ennemies; le 30 août, il alla bivouaquer sous le nez de son adversaire à Grunau et Prschiedrowitz près de la montagne du Zobten, puis poursuivant son mouvement, il s'établit le 31 vers Koltschen et Hennersdorf, son avant-garde plus rapprochée de Schweidnitz; il s'était ainsi posté sur les derrières de l'armée autrichienne.

Cette marche brillante des Prussiens trompa complètement Daun et son lieutenant Lascy qui s'attendaient à voir attaquer (1) le Zobtenberg et avaient pris leurs précautions en conséquence. Force fut au maréchal, sous peine de perdre ses communications avec la Bohême, de décamper pour occuper un nouvel emplacement de Burkersdorf à Hohenfriedberg, en arrière de Schweidnitz, au pied des montagnes. Montazet signale en termes amers l'impunité avec laquelle Frédéric avait pu exécuter sa manœuvre : « Tout ce qu'on a fait dans la journée d'hier est indicible et fait hausser les épaules. Il y a ici un esprit diabolique surtout depuis l'aventure de Laudon près de Liegnitz, la moitié de l'armée est déchaînée contre M. Daun; M. de Lascy de son côté est de très mauvaise humeur. M. Daun n'a d'autre conseil que celui de M. de

(1) Retzow, *Nouveaux Mémoires sur la guerre de Sept ans*, vol. II, p. 320.

Chiskowitz, son maréchal des logis; si la machine reste montée comme elle est, non seulement il n'y a rien à espérer, mais au contraire, il y a tout à craindre. Je me crois obligé de vous répéter les mêmes choses, afin de faire mieux sentir une vérité que je n'ai que trop bien annoncée cet hiver. Les principes de M. Daun sont invariables, je les entrevois tous les jours de plus en plus, c'est de ne rien donner au hasard, il croirait exposer sa monarchie de donner une bataille. Il ne la donnera donc jamais qu'il ne soit forcé par l'ennemi, persuadé qu'il la perdrait premièrement parce qu'il n'a nulle confiance en ses généraux et très peu en lui-même. »

Mettant à profit l'attitude passive de son adversaire, le Roi continua son offensive de manière à resserrer les Autrichiens. « En un mot, écrit Montazet (1), elle (la position de Frédéric) est telle que nous ne pouvons remuer de notre place que pour aller attaquer l'ennemi ou pour entrer dans les montagnes qui sont derrière nous. »

Les Russes prolongeraient-ils leur inaction ou chercheraient-ils à rentrer en scène? Frédéric dut se poser cette question; en tout cas, avant de se porter ou de détacher à leur rencontre, il fallait mettre tout en œuvre pour refouler les Autrichiens sur la Bohême. Il s'y employa de son mieux, mais dans la guerre de positions qui fut pratiquée, Daun, en plein dans son élément, déploya toute son habileté de manœuvrier pour déjouer les entreprises les mieux combinées. « Les deux armées passèrent plusieurs jours, nous dit Retzow (2), à marcher d'abord en avant, puis en arrière; ces mouvements occasionnèrent de petites escarmouches et de fortes canonnades, jusqu'à ce qu'enfin les armées s'enfoncèrent si bien dans les montagnes, qu'elles se trouvèrent placées l'une vis-à-vis de l'autre

(1) Montazet à Choiseul, Cuntzendorf, 4 septembre 1760. Affaires Étrangères.

(2) Retzow, *Nouveaux Mémoires sur la guerre de Sept ans*, II, p. 321.

dans des postes inexpugnables et où, de part et d'autre, l'on ne jugeait pas à propos de hasarder des attaques. Elles demeurèrent durant quelques semaines dans ces positions, où l'art vint au secours de la nature pour les fortifier. »

Si Frédéric était désireux d'une rencontre décisive, son antagoniste, l'Impératrice-Reine, était absolument du même avis ; elle refusait à bon droit de se prononcer sur la valeur technique des projets d'opérations qui lui parvenaient du quartier général de Daun, mais elle invitait celui-ci à ne laisser échapper aucune occasion favorable de livrer bataille. C'est pour se conformer à la volonté de sa souveraine que le maréchal (1), après le retour d'Ayasas de Vienne, et d'accord avec ses lieutenants Laudon et Lascy, s'était décidé à attaquer l'armée prussienne empêtrée dans les montagnes, entre Helmsdorf et Baumgarten, à la suite d'une tentative inutile pour pénétrer jusqu'à Landshut. Frédéric qui flairait le danger auquel il était exposé, se déroba le 17 septembre par une course de 16 heures, pendant une partie desquelles ses troupes défilèrent sous le canon autrichien. De cette bravade, qui avait peut-être pour but de provoquer une action, Montazet fait (2) le récit suivant : « Bref, il a marché par sa gauche, laissant Hohenfriedberg à sa droite, et longeant toujours à la petite portée du canon le pied des hauteurs que nous occupions, depuis Freyburg jusqu'à Begendorff, où il a passé le défilé dudit village, qui est très mauvais. Ensuite, il est monté sur les hauteurs de Hohengiersdorff d'où il a fallu pour s'y établir, qu'il repoussât le corps de M. Ritt, et culbutât trois bataillons de grenadiers que M. le Maréchal y avait envoyés, qui, par parenthèse, ont perdu 183 hommes et tous leurs canons. L'ennemi ne s'est pas con-

(1) Daun à Lascy, 15 et 16 septembre 1760. Lettres citées par Arneth, VI, p. 457.

(2) Montazet à Choiseul, Sorgau, 18 septembre. 1760. Affaires Étrangères.

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

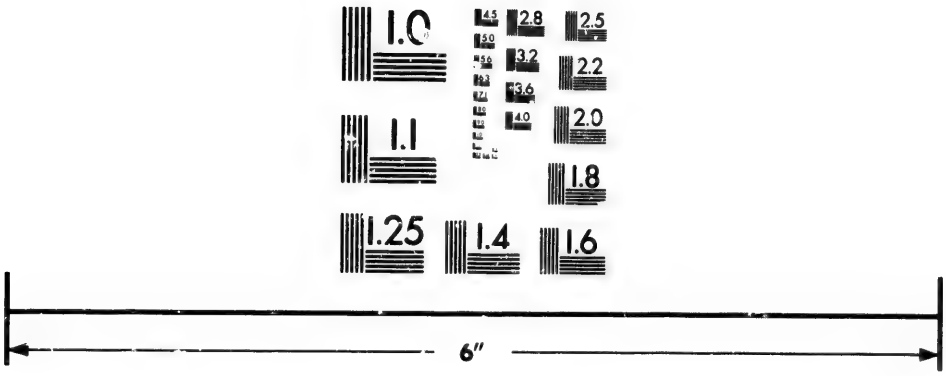


Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.0

tenté des hauteurs de Hohengiersdorff; il a passé les défilés de ce nom pour pouvoir déboucher le lendemain plus à son aise. C'est là qu'il a fini la journée la plus extraordinaire qu'on ait vu depuis longtemps; car il a fait au moins dix lieues de France sans s'arrêter, toujours sous notre canon, ayant M. de Laudon avec son corps à la suite de son arrière-garde, lequel a été joint par le corps de M. Beck avec des troupes fraîches à la sortie des montagnes au pied des hauteurs de Hohenfriedberg. De là, il a toujours eu, à quinze cents pas de son flanc droit, notre armée en bataille qu'il a côtoyée jusqu'aux ravins de Begendorf. »

Malgré son désir d'une bataille rangée, Montazet tremblait pour le résultat de l'affaire qu'il prévoyait pour le lendemain; heureusement, l'entrée en ligne de Lascy et de Laudon vers 10 heures du matin rétablit la supériorité des Autrichiens. Tout se borna à une canonnade d'une demi-heure. La lettre de l'attaché français se termine par une vigoureuse critique de Daun et de son état-major : « J'avoue que je n'ai jamais été aussi impatienté que dans ces deux dernières journées, surtout par la marche du 17 qui est la plus insultante, la plus folle qu'un ennemi puisse faire et que nous n'avons jamais osé troubler. » L'appréciation n'est qu'à moitié justifiée : sans doute, le 17, Daun se laissa tromper par la souplesse de son adversaire, mais il prit sa revanche en se plaçant de manière à couvrir ses magasins et à barrer les routes de Friedland et de Landshut.

Ce poste et celui des Prussiens à Hohengiersdorff en face du premier, les deux adversaires les conservèrent jusqu'aux 6 et 7 octobre. Durant ce long séjour, les plans des Russes avaient enfin pris forme. Ainsi que nous l'avons dit, dès le 20 août, c'est-à-dire avant la guerre de positions entre Daun et Frédéric, l'état-major russe avait accepté le principe d'une diversion sur le bas

Oder, mais l'accord sur les détails d'exécution n'était pas intervenu. Le mouvement s'arrêterait-il à Glogau? Quels seraient les moyens employés pour réduire cette place? Ces questions étaient encore en suspens. Fermor (1) qui détenait le commandement d'une façon intermittente et pendant les crises aiguës de la maladie de son chef, s'était rallié au projet du siège de Glogau, sous la condition formelle que les Russes seraient assistés par un corps auxiliaire de 40.000 Autrichiens sous les ordres de Laudon et que l'Impératrice fournirait le parc d'artillerie. Mais le 4 septembre, lendemain du jour où Fermor avait signifié son assentiment, un envoyé de Daun survint avec l'information que des difficultés imprévues avaient fait ajourner l'envoi de la grosse artillerie. C'était, à n'en pas douter, la présence de Frédéric à Schweidnitz, c'est-à-dire entre Glogau et l'armée autrichienne, qui faisait obstacle à la coopération annoncée. Convaincu qu'il fallait modifier un plan désormais inexécutable, Montalembert (2) entreprit Czernitchew, très influent auprès de Soltikoff, sur la possibilité d'essayer un raid sur Berlin avec Laudon à la tête d'un corps dont l'effectif serait réduit à 25.000 hommes. Czernitchew adopta la nouvelle combinaison et Montalembert offrit de la porter au maréchal Daun. Malheureusement, il trouva les communications coupées et dut revenir sans avoir rempli sa mission. Il fallut se résigner à envoyer un officier à Daun par la voie détournée de la Pologne, et en attendant la réponse, à limiter l'action immédiate aux premières étapes communes aux diverses directions.

Pour accomplir leur part du programme, et conformément à l'invitation de la cour de Pétersbourg, qui s'était prononcée pour la diversion sur le bas Oder, les Russes

(1) Fermor à Laudon, 3 septembre 1760. Archives de Vienne.

(2) Montalembert au comte de Choiseul, Nieder Vikoline, 6 septembre 1760. Corresp., II, p. 259.

quittèrent, le 11 septembre, les cantonnements qu'ils occupaient depuis trois semaines et se mirent en marche pour regagner les environs de Glogau. En route, ils furent rejoints par un officier autrichien avec des dépêches de Daun en date du 5. Ainsi que le fait observer Montalembert (1) : « Il a passé par la Pologne et il a mis sept jours... il faut donc quatorze jours de ce côté pour avoir une réponse, ainsi pour peu qu'il en faille deux ou trois avant que l'on soit d'accord de quelque opération, nous serons au mois de novembre, sans avoir rien pu entreprendre. Cet officier était parti d'ici avec le consentement de M. le maréchal de Soltikoff à tout ce qui lui avait été proposé par le général de Laudon relativement au siège de Glogau. Je ne m'attendais pas à le voir revenir avec de nouvelles propositions; mais ce n'est plus à Carolath ou à Beuthen qu'on désire que l'armée russe se porte, c'est à Steinau pour garder la Katzbach. » Laudon demandait le concours d'un corps de 25.000 Russes pour une diversion contre la droite prussienne, mais il prévenait Soltikoff du risque d'une contre-attaque du Roi; il devra « dans ce cas passer cette rivière avec toute l'armée pour soutenir son avant-garde, afin de ne pas manquer l'objet de la jonction ».

Inutile de dire qu'une opération aussi scabreuse n'était guère du goût de Fermor, en faveur duquel Soltikoff venait de se démettre, tout en restant à l'armée. Aussi repoussa-t-il les nouvelles propositions de Daun et s'en tint-il au siège de Glogau sous réserve de conditions qu'il savait impossibles à réaliser.

A en croire le rapport de Plunkett au maréchal Daun, le général moscovite fit preuve de mauvaise volonté en retardant la marche de ses troupes sous des prétextes plus ou moins sérieux. Un conseil de guerre venait de

(1) Montalembert au comte de Choiseul, Ober Lauken, 13 septembre 1760. Corresp., II, p. 281.

délibérer sur la requête de Laudon quand arriva un officier de hussards porteur de dépêches du quartier général autrichien, annonçant la résistance heureuse opposée au mouvement tenté par les Prussiens sur Landshut : « Je leur fis les représentations nécessaires là-dessus, écrit l'attaché (1), et tous s'écrièrent que le général Tottleben pouvait sans difficulté aucune passer l'Oder; le général Fermor prit la parole et assura qu'il ferait encore plus qu'à son arrivée ici : il ferait d'abord jeter des ponts et qu'il ferait passer incessamment le général Tottleben et le comte de Czernitchew pour le soutenir. Je crois en vérité que cette promesse n'a été faite que pour éluder l'envoi immédiat du général Tottleben. Hier au soir, trouvant que les pontons n'étaient pas encore partis d'ici, je me suis rendu auprès du général Fermor. Jugez, Monseigneur, de mon étonnement quand il me dit d'un air le plus dégagé que l'armée avait fait une marche si forte, qu'elle devait faire séjour ici aujourd'hui et que devant la parader demain pour le jour de l'Impératrice, elle ne pouvait partir d'ici que dans deux jours. » Plunkett lui rappelle sa promesse de la veille, Fermor réplique, et la conversation dégénère en reproches réciproques. « Voilà le commandement de l'armée, conclut l'Autrichien, entre les mains d'un homme dont malheureusement nous avons peu à espérer et tout à craindre. » Il est bon d'observer en effet que la cour de Vienne et son ambassadeur à Pétersbourg avaient mis tout en œuvre pour empêcher le maintien à l'armée de l'homme qui, par suite de la maladie de Soltikoff, était appelé à la commander. Il était donc naturel de supposer que le général qui avait eu connaissance de ces intrigues ne devait pas être bien disposé à l'égard des Autrichiens.

(1) Plunkett à Daun, Tschepplau, 15 septembre 1760. Arch. de Vienne.

Quoi qu'il en fût des sentiments secrets de Fermor, la marche se poursuivit, lentement, il est vrai, et l'armée arriva dans les environs de Glogau où une reconnaissance effectuée par le général en chef démontra l'impossibilité d'emporter la place sans un investissement régulier; aussi, dans l'expectative de nouvelles de leurs alliés, les Russes prirent-ils, le 18 septembre, une position d'attente à Carolath sur la rive droite de l'Oder. Tottleben avec les troupes légères s'était établi à Beuthen, sur le bord opposé, pour protéger les ponts qui avaient été jetés sur le fleuve.

Au quartier général de Daun, on eut connaissance du mouvement des Russes et de l'ultimatum de Fermor à propos de l'entreprise sur Glogau. Mais tant que l'armée royale serait postée entre Schweidnitz et l'armée de Daun, il ne fallait pas songer au concours du corps de Laudon et des canons de gros calibre promis pour le siège. Aussi quand Montazet signale (1) la présence de Fermor à Carolath et annonce sa résolution de n'agir qu'avec les 40.000 hommes et la grosse artillerie, avec le commentaire : « C'est là le dernier mot de Fermor », a-t-il quelque raison d'ajouter : « Les Russes sont toujours venus sur l'Oder avec l'intention de chercher des prétextes pour ne rien faire. Il est vrai que nous les avons bien servis, mais la guerre durerait vingt ans que ce bon esprit ne changerait pas. » La critique était justifiée, mais il faut avouer que les modifications continuelles apportées par les Autrichiens à leurs plans primitifs servaient d'excuse aux généraux russes. Quatre jours après, nouvelles combinaisons à l'horizon : Daun accepte l'idée d'une participation à l'expédition sur le bas Oder et parle d'envoyer Lascy insulter Berlin; enfin, le 28 septembre, Montazet rapporte que, sur l'arrivée d'un courrier de Pétersbourg, la pointe des Russes sur Berlin

(1) Montazet à Choiseul, Sorgau, 22, 26 et 28 septembre 1760. Affaires Étrangères.

avait été décidée et que Lascy était parti avec 15 à 16.000 hommes pour leur prêter assistance. En faisant ce détachement, Daun avait devancé les vues de la cour de Vienne qui, dès la veille, avait donné son approbation (1) à la mesure. Montazet est enchanté : « Cette fin de campagne peut devenir très intéressante. Il faut sans doute que la cour de Pétersbourg ait parlé clair à ses généraux. »

Frédéric fut long à deviner les projets de l'adversaire contre la capitale de ses États. Dans une lettre du 29 septembre (2) au général Hülsen qui commandait les troupes laissées à la garde de la Saxe, il localise les Russes à Beuthen où il ne peut leur opposer que le faible corps de Goltz, puis il explique l'impossibilité dans laquelle il se trouve de renforcer son correspondant. « Ici, j'ai devant moi le Daun avec le gros de l'armée autrichienne. J'ai fait tout ce qui était possible pour l'amener à une affaire décisive ou pour le tourner, de manière à le forcer à abandonner les montagnes et à se retirer en Bohême. » Il résume les opérations tentées dans ce but et ajoute : « Les difficultés horribles du terrain et la lenteur de quelques-uns de mes gens m'ont empêché de le pousser aussi loin que je l'eusse voulu... et le terrain très difficile dans les montagnes ne permet pas de le forcer dans sa position sans s'exposer à un malheur complet. En conséquence, j'ai fait passer un détachement sur l'autre rive de la Neisse pour donner à Daun de la jalousie du côté de la Moravie et l'obliger à y envoyer du monde... Il me faut attendre si cela me réussit. » Disons de suite que la diversion dont il est question, confiée à une division mixte sous les ordres de Wied, ne troubla pas la quiétude de Daun. Il en fut de même

(1) *Cabinets Schreiben an Daun*, Vienne, 27 septembre 1760. Archives de Vienne.

(2) Frédéric à Hülsen, Dittmannsdorf, 29 septembre 1760. *Corr. Polit.*, XI, p. 601.

de Frédéric qui avait cru (1) le corps de Lascy destiné à protéger le comté de Glatz, et ne s'était pas ému de son départ. Le 30 septembre, il fut averti, par une dépêche de Goltz du 28, de la marche de Tottleben et de Czernitchew sur Sagan et Sorau. Il pense qu'il ne s'agit que d'un raid inspiré par Daun et que les Russes ne seront pas longs à regagner les bords de la Vistule (2). « Daun veut me tirer de ma position par les mouvements des Russes et je veux le tirer de la sienne par mon détachement de la Haute-Silésie ; je crains que nous ne réussissions ni les uns ni les autres dans nos projets. » Même langage à Hülsen (3) : « J'apprends que le 27 les généraux russes Czernitchew et Tottleben se sont étendus en trois colonnes jusqu'à Sorau en Lusace et ont pris avec eux des provisions pour 19 jours. Je n'ai pas pu encore pénétrer leur dessein, je suppose qu'il est question de quelques ravages que fera Tottleben dans le pays plat du Mark. »

Un courrier de Goltz, parti le 30 septembre et parvenu au quartier général le 2 octobre, éclaira le Roi sur les véritables intentions des Russes ; il apportait en effet l'avis que leur armée tout entière était en route pour Sorau, Christianstadt, Grünberg et Züllichau. Frédéric arrête aussitôt ses dispositions : Goltz qui était à Glogau reçoit l'ordre de faire diligence pour couvrir Berlin ou se joindre à Hülsen ; Stütterheim est rappelé de la Poméranie pour secourir la capitale. « Voilà tout ce que j'ai pu imaginer et faire jusqu'à présent, écrit Frédéric (4) à son frère... Je fais en attendant du bien mauvais sang ; nos moyens sont trop rognés et trop courts pour nous opposer au prodigieux nombre

(1) Frédéric à Goltz, Dittmannsdorf, 28 septembre 1760. *Corr. Pol.*, XIX, p. 601.

(2) Frédéric à Henri, Frédéric à Goltz, Dittmannsdorf, 30 sept. 1760. *Corr. Pol.*, XIX, p. 605, 607.

(3) Frédéric à Hülsen, Dittmannsdorf, 1er octobre 1760. *Corr. Pol.*, XX, p. 1.

(4) Frédéric à Henri, Dittmannsdorf, 3 octobre 1760. *Corr. Pol.*, XX, p. 6.

d'ennemis que nous avons vis-à-vis de nous. Si nous succombons, datons notre perte du jour de l'infâme aventure de Maxen. » Ce n'était pas seulement du côté de Berlin que le péril était imminent; les nouvelles de Saxe étaient mauvaises, car on venait d'apprendre la reddition de Torgau et la retraite de Hülsen devant l'armée des Cercles. Le roi de Prusse se décida à aller au danger le plus pressant et à abandonner Daun pour se porter au secours de sa capitale. Cette résolution paraît avoir été prise le 4 octobre, or, dès la veille, Tottleben s'était présenté aux portes de Berlin avec l'avant-garde russe.

A l'état-major de Daun, beaucoup mieux informé des projets réels de l'armée moscovite, on fut très surpris de l'immobilité du roi de Prusse qui restait « collé (1) à Schweidnitz » malgré la prise de Torgau et l'expédition sur Berlin. Sans doute les préparatifs pour la marche et les résolutions relatives aux garnisons de la Silésie demandèrent quelque temps, mais il semblerait que le Roi eût pu montrer plus de promptitude; dans des circonstances aussi critiques, une perte de trois jours avait une importance de premier ordre. Quoi qu'il en fût, il ne leva son camp de Dittmannsdorf et ne quitta les montagnes pour descendre dans la plaine de Schweidnitz que le 7 octobre au soir. Dès le lendemain, Daun imita son exemple et s'ébranla également. Nous laisserons les deux adversaires commencer les opérations qui devaient se terminer en Saxe, et nous nous reporterons vers la capitale où se déroulaient des incidents sérieux.

Après de longues hésitations, le général russe avait donné suite au projet, depuis longtemps sur le tapis, d'une course sur le bas Oder. Le 21 septembre, c'est-à-dire trois jours après l'arrivée à Carolath, un conseil de guerre, réuni sur la réception d'un courrier de Pétersbourg, avait pris les déci-

(1) Montazet à Choiseul, Sorau, 3 octobre 1760. Affaires Étrangères.

sions suivantes : abandonner comme impraticable le siège de Glogau, détacher le général Olitz pour aider à la prise de Colberg et affecter la division de Tottleben appuyée par celle de Czernitchew à la tentative contre Berlin. Tottleben, qui avait été désigné par la cour pour cette mission, soumit à Fermor un mémoire sur la direction de l'entreprise et reçut de celui-ci, avec l'approbation de son projet, des instructions précises (1) sur la conduite à tenir à l'égard des autorités et des habitants de la capitale. Ce document contenait l'ordre formel de détruire de fond en comble l'arsenal, la forderie de canons et tous les magasins d'armes et d'effets comme juste représaille des procédés prussiens en Saxe et notamment à Leipzig. Le 26 septembre, Tottleben se mit en route de Schönau avec une division légère composée de 2.000 grenadiers, 2 régiments de dragons, 6 de hussards ou de cosaques et 20 pièces de canon; le 30, il était à Beeskow. La division d'avant-garde, sous Czernitchew, le suivit de près; le 29, elle était parvenue à Guben. Fermor, avec deux divisions, leva son camp de Carolath et descendit la rive gauche de l'Oder, tandis que Romanzow, avec la troisième, se portait vers Züllichau et Crossen. Lascy, à la tête de ses 15.000 Autrichiens, avait quitté le camp de Cuntzendorf le 28 septembre, mais obligé de faire un long détour, il ne put, malgré la rapidité de ses étapes (275 kilomètres en 10 jours sans arrêt), se présenter devant Berlin qu'après les détachements russes. La marche des uns et des autres se continua sans incident et sans obstacles. Le 3 octobre, vers midi, les éclaireurs de Tottleben parurent sur le Rollberg à faible distance de la porte de Cottbus.

Berlin pouvait être considéré comme ville ouverte; le quartier situé sur la rive gauche de la Sprée était entouré

(1) Masslowski, *Der Siebenjährige Krieg*, III, p. 229.

d'un mur d'enceinte, mais celui de la rive droite n'était défendu que par une simple palissade. Le commandant de la place, le général Rochow, avait pour toute garnison 3 bataillons de forteresse. Aussi, quand il apprit l'approche des Russes, était-il disposé à capituler, mais avant d'entrer en pourparlers, il jugea bon de convoquer le vieux maréchal Lehwaldt, le général Seydlitz et plusieurs autres officiers supérieurs qui, à la suite de blessures ou de maladies, étaient en convalescence à Berlin. Sur l'avis de ceux-ci, le conseil s'étant prononcé pour la résistance, on demanda au prince de Wurtemberg qui était à Templin en face des Suédois de venir à l'aide de la capitale; en attendant son arrivée, on éleva des flèches devant les portes, on monta des canons sur les remparts, on construisit des banquettes pour le feu de mousqueterie, bref, on chercha à mettre la ville en état de défense.

En conformité avec ces résolutions énergiques, la sommation qu'apporta un messager russe fut repoussée. Tottleben répondit à ce refus en faisant avancer ses obusiers et en bombardant la ville; le feu, interrompu après quelques heures d'activité, fut repris pendant la nuit; cette canonnade nocturne impressionna beaucoup les habitants, mais ne produisit pas grands dégâts. « Nous nous mîmes tous à la fenêtre, écrit un négociant (1), où nous vîmes voler les bombes, ce qui faisait un spectacle affreux. » Entre temps, des attaques sur les flèches des portes de Halle et de Cottbus avaient échoué. Le général russe, impressionné par l'attitude de la garnison, prévoyant l'entrée en scène des renforts qui viendraient l'augmenter, et préoccupé de sa ligne de communication, fit rompre le combat et se retira à Copenic. Le lendemain de cette échauffourée, le 4 octobre de grand matin, la cavalerie du prince de

(1) Lettre de M. Humbert à sa sœur M^me^ Delprat, communiquée par M. Croockwid, contenant le récit des événements qui se passèrent du 1^er^ au 14 octobre.

Wurtemberg se présenta aux portes, elle fut suivie de l'infanterie. Le prince, laissant une faible brigade pour contenir les Suédois, peu entreprenants, à en juger par l'expérience des campagnes passées, avait marché jour et nuit pour sauver la capitale ; il amenait avec lui 9 bataillons et 7 escadrons, soit un peu plus de 6.000 hommes. L'entrée du prince de Wurtemberg et la retraite des Russes firent croire à la délivrance. « Dimanche, écrit le correspondant déjà cité, tout le monde était en joie, toute la ville était allée voir leurs camps... l'homme de chambre de l'E. (*sic*) en rapporta quelque chose, des cartes, du pain, un petit sac où ils mettent leur saint Esprit. » La trêve ne dura pas longtemps ; cependant la journée du 4 ne fut troublée que par une « tiraillerie » intermittente. « A la faveur de ce masque, écrit (1) un autre Berlinois, les ennemis se retranchent dans la bruyère aux Lièvres. Ils établissent aussi sur la hauteur dite le Hohe Veinberg de nouvelles batteries près du Jardin botanique pour recommencer de plus belle... » Averti par Tottleben de l'échec qu'il avait éprouvé, Czernitchew fit diligence pour le rejoindre et demanda à Fermor, qui était parvenu à Lossow, de lui envoyer un complément d'infanterie et d'artillerie. Montalembert, qui accompagnait l'avant-garde, retourna au quartier général porter cette requête au général en chef ; il obtint, sur l'avis d'un conseil de guerre réuni à cet effet, qu'on expédiât Panin avec 9 bataillons, 5 escadrons et du canon.

De leur côté, les Prussiens recevaient du secours. Hülsen, qui venait d'être chassé de la Saxe par le duc de Deux-Ponts, fut avisé à Belitz du danger de Berlin ; il mit aussitôt en route la moitié de ses troupes et promit de suivre avec l'autre moitié. Le 7 octobre, les hostilités recommencèrent ; Czernitchew, qui était entré en ligne, engagea contre les quartiers de la rive droite de la Sprée une

(1) Journal d'un Berlinois communiqué par Yorke. *Newcastle Papers.*

canonnade peu efficace. Tandis que Tottleben, sur la rive gauche, se préparait à attaquer la porte de Halle, on lui signala l'approche d'une colonne d'infanterie; c'étaient deux bataillons prussiens appartenant au corps de Hülsen qui arrivaient de Potsdam. D'autre part, les têtes de colonnes de Lascy étaient en vue; il y eut même une rencontre de cavalerie à laquelle quelques escadrons autrichiens prirent part, mais les alliés ne purent empêcher les régiments de Hülsen de pénétrer en ville.

Grâce à ce renfort, les défenseurs de Berlin comptaient 26 bataillons et 41 escadrons; soit un effectif de 16 à 17.000 hommes à opposer aux 34.000 Austro-Russes dont Tottleben, Czernitchew, Panin et Lascy allaient disposer. La journée du 8 se passa en conciliabules dans les deux camps : Wurtemberg était partisan d'une sortie générale pour le 9. Lascy qui, à son tour, avait fait sommer inutilement la ville la veille au soir, voulut se concerter avec Tottleben pour l'assaut du quartier situé sur la rive gauche de la Sprée. A son grand étonnement, le Russe lui répondit qu'il venait d'être rappelé par Czernitchew et qu'il allait passer la Sprée. « J'ai su depuis, rapporte Lascy (1), que ce dernier (Tottleben) avait depuis longtemps les ordres de repasser la Sprée à mon approche, tellement que sa lettre n'était qu'une grimace de sa part pour cacher le dessous des cartes. Enfin, tous ces flux et reflux d'officiers dépêchés l'un sur l'autre ne fit que me jeter successivement dans une plus grande incertitude sur ce que j'avais à faire. » Czernitchew était aussi embarrassé que son collègue autrichien. En bon Russe qu'il était, il n'osait pas compter sur le concours de Lascy, et malgré la venue de Panin avec ses troupes de renfort, il se croyait trop faible pour emporter la ville défendue par un ennemi dont il s'exagérait beaucoup le nombre. Il consulta ses

(1) Lascy à l'Empereur, près de Berlin, 9 octobre 1760. Arch. Vienne.

deux brigadiers qui probablement eussent été de son avis, si la chaude intervention de Montalembert (1) n'eût pas entraîné les voix et fait revenir Czernitchew à des sentiments plus énergiques. On décida donc une attaque générale et combinée pour le lendemain 9 octobre. Dans son rapport du même jour, Lascy ne parle pas de cette entente et se borne à affirmer qu'il était résolu à marcher seul « si les Russes ne voulaient pas coopérer ». Les Prussiens se chargèrent de mettre leurs adversaires d'accord en les dispensant de l'assaut. Malgré ses velléités belliqueuses, le prince de Wurtemberg avait eu, lui aussi, recours à un conseil de guerre dans lequel on fut unanime à déclarer que la résistance était inutile et exposerait la capitale à de grands malheurs; en conséquence, les corps actifs évacueraient la ville, laissant au commandant Rochow le soin de négocier la reddition au mieux des intérêts de la population.

Cette décision était inopportune, car la discorde la plus absolue régnait dans le camp des alliés. Voici en quels termes Lascy relate sa part dans l'occupation de Berlin : « Cette même nuit, un trompette arrivé à Tottleben a demandé à capituler et la proposition a été acceptée à l'insu du général Czernitchew et moi. Cependant, comme le général Brentano m'a fait avertir ce matin avant le jour que l'ennemi se retirait, je lui ai d'abord donné les ordres d'aller avec les grenadiers occuper les hauteurs près de la ville, et un moment après, j'y suis accouru moi-même et ai encore trouvé des piquets prussiens aux portes ; mais dès que les Russes ont vu approcher nos grenadiers, leurs hussards et dragons se sont mis à courir pour gagner les premiers les portes et s'en mettre en possession. J'ai, néanmoins, fait occuper aussitôt la porte de Halle par

(1) Montalembert au comte de Choiseul, Berlin, 10 octobre 1760. Correspondance, II, p. 305.

une compagnie des grenadiers de H. Daun en faisant en même temps approcher les deux bataillons sous mes ordres. Je me suis rendu de là chez M. de Czernitchew, pour régler au moins en gros la façon dont la ville devait être prise en possession et, d'après ce qui a été convenu, je fais occuper les deux portes de Potsdam et de Brandebourg. » A en croire les récits du temps (1), ces mesures s'effectuèrent sans désordre : « A 8 h. 1/2, ils entrèrent par toutes les portes de la ville ; les Autrichiens entrèrent par celle de Halle, défilèrent devant chez l'E. et se logèrent eux-mêmes à la Friedrichstrasse et à la Ville neuve, contre les accords de la capitulation. Les Russes entrèrent par les portes de Francfort et Royale et tinrent mieux leur capitulation, car il n'y eut que les principaux officiers qui se logèrent, le reste demeura sur les places du vieux et du nouveau Dôme, pêle-mêle avec les chevaux, à l'exception de quelques-uns qui firent des arcades leurs écuries. »

Dans leur retraite sur Spandau, Wurtemberg et Hülsen essuyèrent quelques pertes ; l'arrière-garde, retardée par la cohue des équipages, fut chargée par les cuirassiers et les hussards russes ; un bataillon de chasseurs à pied, deux canons et beaucoup de bagages furent enlevés. D'après les termes de la convention conclue entre Tottleben et Rochow, la garnison et les militaires présents à Berlin, parmi lesquels furent compris les cadets de l'école militaire, en tout plus de 3.000 combattants, déposèrent leurs armes ; 1.500 prisonniers de diverses nationalités recouvrèrent la liberté. Les espèces et les effets appartenant à l'État devinrent la proie du vainqueur ; par contre, la sécurité des personnes et des propriétés fut garantie moyennant le paiement d'une contribution dont le montant, après longue discussion, fut arrêté à 1.500.000 thalers

(1) Lettre de M Humbert déjà citée.

pour le Trésor et 200.000 sous la dénomination de Douceur-Gelder pour la troupe. Lascy réclama la moitié de ces sommes, mais Czernitchew repoussa cette demande sous prétexte que la cour de Vienne avait fait d'avance, en faveur des Russes, abandon de toutes les impositions qui seraient levées à Berlin. Sur les 200.000 thalers de gratification, l'Autrichien n'en put obtenir que 50.000 pour ses soldats. Il se plaint amèrement des généraux russes et surtout de Tottleben : « Je me suis offert d'envoyer des détachements pour ruiner les manufactures, le canal et autres établissements du Roy désignés dans la liste que le maréchal m'avoit remise; mais j'ai eu pour réponse que cela étoit déjà ordonné et que les Cosaques l'exécuteroient; je doute aussi que cela se fasse, et crois plutôt que ces messieurs prendront de l'argent et laisseront la besogne. En un mot, il n'est pas possible de décrire à V. M. à quel point l'intérêt, la confusion et l'ignorance règnent parmi ces gens-là. Et je suis fort trompé si V. M. parvient jamais à tirer le moindre parti solide de cette alliance. Aussi n'y a-t-il que mon devoir qui m'arrête auprès d'eux, sans quoi, je n'y saurais tenir pour tous les biens de l'univers. Ce n'est qu'autant qu'on pourroit leur ordonner en maître, qu'on seroit en état de s'en servir avec avantage. J'ai cependant usé avec eux de tous les ménagements possibles et malgré tout cela, il n'y auroit pas eu moyen sans M. de Czernitchew de traiter avec Tottleben. C'est un homme de beaucoup de paroles, rempli de confusion, de toute sortes de détours, et en un mot sans caractère. »

Berlin et ses environs demeurèrent au pouvoir des alliés pendant quatre jours, du 9 au 12 octobre. Ils s'emparèrent de la caisse royale où ils ne trouvèrent que 60.000 thalers; ils emportèrent de l'arsenal du matériel de guerre, des effets et quelques drapeaux, vendirent le contenu du magasin de sel, firent sauter la poudrerie, détrui-

sirent les fabriques d'armes, la fonderie et auraient fait subir le même sort à d'autres établissements publics sans l'intervention du négociant Gozkowski, qui avait acquis de l'influence sur Tottleben, et devant son affirmation que les revenus de ces manufactures étaient affectés à l'entretien des malades et des pauvres. A en croire les rapports que l'ambassadeur anglais Yorke reçut de Berlin (1) : « Il y eut quelques excès, cependant en général, les Russes ont maintenu le bon ordre dans la ville et ne sont pas entrés dans les maisons particulières, par contre, les Autrichiens ont fort maltraité les propriétaires chez lesquels ils étaient logés, et il a fallu que les Russes les chassent et les obligent à camper aux portes. » Le récit de M. Humbert est à peu près analogue : « Toute la nuit ce fut un tapage affreux dans la rue, car dans les maisons où on ne voulait pas ouvrir ils brisaient les fenêtres, donnaient des coups de sabre dans les portes... ce train dura jusqu'au matin (ce furent les Autrichiens qui le firent), qu'ils furent pour piller la Risskamer. C'était horrible de voir comme ils se battaient, les uns jetaient leurs vieilles culottes, leurs vieux chapeaux et tout ce qu'ils avaient qui ne valait rien et se rappareillaient avec des uniformes prussiens à l'exception de l'habit; ce qu'ils n'avaient pas besoin ils le vendaient... ils demeurèrent tout le jour à piller ce magasin. Le samedi ils se mirent à l'Arsenal, ils vendirent tout le sel qui y était... Tottleben avait d'abord résolu de faire sauter la Fonderie, mais le comte Schoffscotch et l'envoyé de Danemark lui furent parler et il donna ordre qu'on ne fît qu'abattre les fourneaux et casser les moules. On en fit de même à la Monnaye, mais tout cela se pourra bientôt refaire et même la Monnaye est déjà réparée. » En résumé s'il y eut à Berlin des scènes de désordre regrettables, il n'est fait mention ni de violences à l'égard

(1) Yorke à Valence Jones, La Haye, 21 octobre 1760. *Newcastle Papers.*

des personnes ni de vols dans les habitations privées.

Mais si la capitale fut en général épargnée, il n'en fut pas de même de la banlieue et surtout des châteaux royaux. Le rapport (1) officiel rédigé par le soin du gouvernement prussien et publié à Londres et à Berlin, signale le château de Charlottenberg comme ayant été livré au pillage pendant quatre jours par les hussards d'Esterhazy et par les dragons du régiment saxon de Brühl; les meubles, les tapisseries, les tableaux, les statues qui appartenaient à la collection du cardinal de Polignac, furent brisés et saccagés. Mêmes dégâts à Schoenhausen, maison de campagne de la Reine, et à Friedrichfeld, au château du Margrave, avec la seule différence que, dans ces deux cas, les coupables faisaient partie de l'armée moscovite. Le document insiste enfin sur la profanation, à Wilmersdorf, des tombes de la famille Schwerin; des soldats du corps de Lascy auraient violé les sépultures et brisé les cercueils pour en retirer les bijoux et les anneaux des morts. A ce pamphlet imprimé en Français, en Allemand et en Anglais, la cour de Saxe répondit en rappelant les procédés récents des Prussiens en Saxe et pendant le siège de Dresde.

Au surplus, tout en tenant compte de l'exagération inhérente à une prose inspirée, il est évident qu'il y eut, surtout du chef des Autrichiens et des Saxons, des actes de barbarie qu'explique, sans les justifier, le traitement infligé par les Prussiens à la Bohême et à la Saxe. Cogniazzo (2), tout en flétrissant les excès de ses compatriotes et de leurs alliés, signale avec éloge la conduite du brigadier Bachmann, commandant russe de Berlin, et du prince Esterhazy à Potsdam qui firent tout au monde

(1) *Account of the barbarous manner in which the Russian, Austrian et Saxon troops laid waste the March of Brandeburg. Published at Berlin by authority. Annual Register.* 1760, p. 210.

(2) *Geständnisse eines œstreichischen Veterans,* III, p. 263.

pour maintenir la discipline et empêcher le pillage. Dans cette dernière résidence, le palais et les riches collections de Sans-Souci (1) furent religieusement respectés. « Pour qu'on ne commît point d'excès dans le château (2) il (Esterhazy) a défendu qu'on le voie; il n'y a qu'un officier de provisions qui a demandé deux flûtes du Roi et les a obtenues. »

Quant à Tottleben (3), fort des instructions reçues de Fermor, il se réserva la direction suprême, à l'exclusion de Czernitchew et de Lascy; il signa la capitulation, négocia les arrangements relatifs aux habitants et à leurs propriétés, fixa le montant et les conditions de paiement de la contribution, en un mot, à partir du 9 octobre au matin, il fut maître absolu de la ville de Berlin à l'exception du quartier de Friedrichstadt occupé par les Autrichiens. Son attitude, en somme bienveillante, lui valut les félicitations de la plupart des historiens allemands; on lui sut gré d'avoir, en réponse aux instances de Gozkowski et du ministre hollandais Verelst, remis une proportion notable des amendes, épargné des institutions publiques, réprimé les excès et surtout d'avoir interdit l'accès de la cité aux hordes sauvages qui formaient une partie de son commandement. Par contre, l'historien Masslowski accuse Tottleben et son chef d'état-major Bachmann de n'avoir pas exécuté les ordres de leur chef, de s'être entendus avec Gozkowski pour réduire le montant des impositions de guerre, d'avoir rétrocédé sous main ou vendu à vil prix aux intéressés les armes, effets et denrées que, d'après la capitulation, ils étaient tenus de livrer, enfin de s'être fait indemniser largement pour l'humanité apparente de leur conduite.

(1) Preuss, *Friedrich der Grosse*, vol. II, p. 254.
(2) Lettre déjà citée.
(3) Voir sur la conduite de Tottleben l'appréciation de Masslowski, III, p. 252 et suiv.

Le 11 octobre, on apprit que le roi de Prusse était en marche pour secourir sa capitale, et on reçut les ordres de rappel les plus urgents de Fermor. Ce fut le signal de l'évacuation : Czernitchew alla rejoindre le gros de l'armée russe à Francfort; Tottleben suivit le 12 au soir, ne laissant comme sauvegarde qu'un faible détachement qui rallia le lendemain; Lascy était parti également le 12 dans la direction de l'Elbe. Aussitôt après l'occupation de Berlin, le général autrichien avait dépêché à Lantingshausen qui, avec ses Suédois, était à Werbelow, un officier portant la proposition de s'unir à lui pour un effort contre le prince de Wurtemberg. Le général suédois, peu entreprenant comme on le sait, déclina cette offre et répondit qu'il ne devait pas sortir de son rôle défensif.

Ainsi finit l'expédition de Berlin. Indépendamment du dommage causé, elle aurait coûté aux Prussiens, d'après les rapports officiels, sans compter les prisonniers, 143 canons, 179 drapeaux ou étendards, beaucoup d'armes et des approvisionnements considérables en munitions et effets d'habillement; mais de ce gros matériel, s'il faut croire Masslowski, une fraction seulement aurait été versée entre les mains des services compétents de l'armée russe. Au point de vue des hostilités générales, le raid sur Berlin ne fut qu'un épisode de la lutte, sans répercussion sur l'issue de la campagne.

Avant d'achever le récit de la retraite définitive de l'armée de Soltikoff, il nous faut faire un pas en arrière et rendre compte du second siège de Colberg qui n'eut d'ailleurs qu'un lien secondaire avec les opérations principales. Depuis le début de la guerre, les Russes cherchaient à s'assurer sur la Baltique un port qui leur servirait de base et de dépôt pour leurs mouvements en Poméranie. De là leur tentative contre Colberg qui avait échoué en 1759 et qu'ils renouvelèrent en 1760. Le 5 août, une puissante flotte de 14 vaisseaux de ligne sous les

ordres de l'amiral Mischukow, escortant de nombreux transports, mit à la voile de Cronstadt et jeta l'ancre devant Colberg où elle fut bientôt rejointe par une escadre suédoise. L'entreprise débuta par un bombardement général de la forteresse; le débarquement du corps expéditionnaire, commencé le 28 août, fut interrompu par le mauvais temps qui força les vaisseaux à prendre le large, et ne se termina que le 6 septembre. Les assiégeants, forts de 5.000 à 6.000 hommes d'infanterie, étaient appuyés par quelques détachements de cavalerie venus de la Prusse royale.

Colberg, petite ville située sur la Persante, à un peu plus d'un kilomètre de la mer, était entouré de marais et d'un abord difficile. Les fortifications, pour la majeure partie, consistaient en ouvrages de terre protégés par des fossés remplis d'eau; elles comptaient quatre fronts bastionnés couverts par des ravelins. A l'embouchure de la rivière se trouvait le fort de Münder Schanze, à 1 kilomètre et demi de la place. La garnison, composée de 2 bataillons de milice et de 800 réguliers, avait pour chef le colonel de Heyde, dont la vigoureuse résistance avait sauvé la ville en 1759.

Les premières opérations des Russes furent heureuses; dans la nuit du 8 septembre, ils enlevèrent le Münder Schanze; le 11, ils ouvrirent leurs travaux d'approche contre la forteresse; le 18, ils étaient à 500 pas du chemin couvert et tiraient avec effet sur l'enceinte, quand l'intervention inattendue d'un corps de troupes prussiennes mit fin au siège. Sur la nouvelle de l'investissement par les Russes, Frédéric avait donné ordre à Goltz, alors sous les murs de Glogau, de détacher au secours de Colberg. Dans ce but, le général Werner partit, le 6 septembre, avec un faible contingent qui s'accrut en route d'un renfort fourni par la garnison de Stettin. Il chemina si rapidement qu'il était le 15 à Freienwalde, à 245 kilomètres

de Glogau; là, il apprit la détresse de Colberg et activa encore sa marche; le 18 septembre, il arriva à Gross-Jestin où ses hussards repoussèrent quelques sotnias de Cosaques et forcèrent le passage de la Persante. Werner, profitant de son succès, pénétra dans la ville assiégée, la traversa et vint bivouaquer près d'Alstadt, au sud de la forteresse; l'approche de la nuit et la fatigue extrême de ses hommes l'obligèrent à différer toute action jusqu'au lendemain. Les Russes ne l'attendirent pas; Demidow, qui les commandait, s'exagéra probablement l'importance du détachement de Werner dont les 5 bataillons et 8 escadrons, après leurs longues étapes, ne devaient pas dépasser un effectif de 3.500 hommes; il s'embarqua précipitamment, abandonnant aux Prussiens les 22 canons des tranchées. Le 23 septembre, le départ de l'amiral Mischukow avec sa flotte marqua la fin de l'entreprise. Au cours du siège, Soltikoff avait reçu, de la conférence de Pétersbourg, l'invitation d'envoyer à l'aide des assiégeants; mais le départ du général Olitz, avec une division de 11.000 hommes, n'eut lieu du camp de Carolath que le 12 octobre, soit 20 jours après la relève de la place; il ne pouvait donc être question que d'une nouvelle opération que la saison avancée n'eût pas permise.

Revenons au gros de l'armée russe que nous avons laissé près de Francfort sur l'Oder, dans l'expectative du retour des troupes expédiées sur Berlin. Soltikoff, remis de sa maladie et fort inquiet d'une affaire avec le roi de Prusse qu'il voyait déjà à ses trousses, avait repris le commandement. Le 14 octobre, il se porta à la rencontre de Czernitchew et Tottleben, puis la jonction effectuée, il eut la satisfaction de rassembler tout son monde, sauf la division Olitz, à Drossen, où il se prépara à tenir tête au Roi. Mais celui-ci, qui se trouvait à Lubben, était beaucoup trop préoccupé de la tournure des événements en Saxe et des agissements de Daun et de Laudon pour son-

ger à poursuivre les Russes, dont il escomptait (1) déjà le retour aux rives de la Vistule. Plunkett était du même avis et faisait part à Kaunitz (2) des sentiments de l'état-major à cet égard : « Chacun y a un objet qui l'attire sur cette rivière; l'un y a sa femme, un autre sa maîtresse; les uns veulent aller à Pétersbourg, les autres à Moscou, et chacun, pour me servir de leur langage, veut ôter sa culotte pendant l'hiver. »

De Drossen, l'armée gagna Landsberg où Olitz la retrouva et où elle fit un séjour de près de trois semaines. Tous les mouvements depuis le départ de Berlin avaient été exécutés avec une grande précipitation : « C'est le 11 (octobre), écrit Montalembert (3), que nous avons su à Berlin que le roi de Prusse était parti le 6 au soir. On a compté qu'il pouvait être en sept ou huit jours au plus devant Francfort, ce qui faisait le 13 ou le 14. Mais le corps de Czernitchew partant le 12, avait 11 milles (78 kilomètres) à faire pour rejoindre l'armée. Il n'y avait donc pas un moment à perdre; aussi les avons-nous faits en deux jours et nous sommes arrivés le 13, écrasant de fatigue les hommes et les chevaux. De là, il a fallu marcher en corps d'armée de Francfort à Landsberg par une pluie continuelle. Vous pouvez juger de l'état où nous nous trouvons, les chevaux d'artillerie surtout ne pouvant pas mettre un pied l'un devant l'autre. Je ne suis point étonné que les généraux russes cherchent dans cette situation à se mettre hors de portée d'avoir une affaire, leur artillerie courrait de grands risques. » Le 30 octobre, Soltikoff, de plus en plus souffrant, partit pour Pétersbourg sans attendre son successeur, le feld-maré-

(1) Frédéric à Lichnowsky, Guben, 15 octobre 1760. Frédéric à Wurtemberg, Lübben, 18 octobre 1760. *Corresp. Politique*, XX, p. 19 et 21.

(2) Plunkett à Kaunitz, Drossen, 15 octobre 1760. Arch. de Vienne.

(3) Montalembert au comte de Choiseul, près Landsberg, 20 octobre 1760. Corresp., II, p. 316.

chal Butterlin qui n'assuma le commandement effectif que le 7 novembre. L'attaché Plunkett n'espère pas beaucoup de la capacité (1) du nouveau général en chef. « Il sera difficile de traiter les affaires avec ce seigneur, comme il ne parle d'autre langue que le russe et très peu d'allemand, mais ce qui est le plus disgracieux, est que ce seigneur n'a jamais servi et n'a aucune connaissance militaire. » Cependant il ne regrette pas Soltikoff sur le compte duquel il n'avait pas conservé ses premières illusions. « Ce seigneur ne songeait à rien moins qu'à nous faire plaisir, joint à cela une grossièreté, une ignorance, une opinion très grande de sa propre habileté; enfin le tout ensemble faisait un composé dont on ne pouvait tirer aucun avantage, et s'il n'eût pas été malade, je suis bien assuré que je n'aurais pas pu engager cette armée dans l'entreprise de Berlin. » On était encore incertain sur les mouvements ultérieurs. « Il m'est impossible de pénétrer les intentions des généraux de cette armée pour les quartiers d'hiver; par le peu d'arrangements que je vois prendre, il ne me semble pas qu'ils songent à faire un long séjour de ce côté-ci; je doute même qu'en Poméranie ils en fassent davantage; cependant, je puis bien remarquer qu'ils sont gênés par des ordres de leur Cour. »

Butterlin avait eu en effet quelques velléités de se conformer au désir de son gouvernement et d'installer ses divisions en Poméranie et dans le Neumarkt, mais la vue d'un pays épuisé et la constatation du manque de ressources le firent renoncer à toute idée de ce genre. Le 7 novembre, il déclara, à Montalembert (2) qui était allé au-devant de lui, l'impossibilité de faire hiverner l'armée dans une région où, de l'aveu de l'attaché français,

(1) Plunkett à Kaunitz, Landsberg, 30 octobre 1760. Archives de Vienne.
(2) Montalembert au comte de Choiseul, Arnswald, 8 novembre 1760. Corresp., II, p. 321.

« on ne trouve pas un seul habitant, pas un cheval, ni bestiaux ». Peu de jours après, les troupes moscovites reprirent le chemin de la Vistule et s'établirent, au courant de décembre, derrière ce fleuve dans leurs cantonnements habituels. Le général Werner, chargé de surveiller cette retraite, n'eut avec les irréguliers de Tottleben que des escarmouches sans portée. Vers la fin de l'année, Werner et le prince de Wurtemberg qui, à la suite de la bataille de Torgau, avait été envoyé pour l'appuyer, furent rappelés et dirigés tous les deux sur la Peene contre les Suédois.

En résumé, l'effet utile de l'action russe pendant l'année 1760 fut à peu près nul. Deux fois, à l'époque de la bataille de Liegnitz et après la prise de Berlin, la jonction ou la coopération des forces russes et autrichiennes eût pu accomplir de grandes choses. Deux fois le généralissime russe gaspilla dans l'inaction, à Herrnstadt ou à Landsberg, un temps précieux et permit ainsi à Frédéric de réunir tous ses moyens contre les Autrichiens et de considérer comme quantité négligeable les 70 000 excellents soldats dont la vaillance lui avait coûté si cher lors de la campagne précédente. Dans cette faillite, les généraux autrichiens eurent aussi leur responsabilité ; non seulement ils s'acquittèrent assez mal du rôle qui leur avait été assigné dans le programme primitif, mais par les changements continuels apportés aux projets combinés, ils lassèrent la patience de leurs alliés et leur fournirent des prétextes plausibles pour justifier leur inertie. Timidité ou indécision de la part des chefs des deux armées, méfiance réciproque poussée à l'extrême, crainte presque superstitieuse du roi de Prusse, lenteur des mouvements russes, enfin maladie de Soltikoff, telles sont les raisons d'un résultat négatif qui eut sa répercussion sur toute la guerre.

La campagne des Suédois fut aussi inefficace que celle

des Russes; elle avait cependant débuté par un petit succès. Le 20 janvier, le général Manteuffel avait franchi la Peene, qui séparait les quartiers d'hiver prussiens de ceux des Suédois, et avait cherché à refouler les avant-postes de ces derniers; cette tentative échoua et se termina par un combat de nuit, le 28, dans les rues d'Anklam, au cours duquel Manteuffel fut fait prisonnier. Depuis cette date jusqu'à la fin de juillet, la tranquillité ne fut troublée par aucun incident. Vers le milieu d'août, Lantingshausen prit l'offensive; il y eut entre lui et le Prussien Yung Stütterheim qui lui était opposé avec des forces très inférieures, une série d'engagements à la suite desquels les Suédois s'avancèrent jusqu'à l'Ucker et s'établirent à Prenzlow et Passewalk. Dans une des premières rencontres, une patrouille prussienne captura le Français Caulaincourt qui remplissait les fonctions d'attaché militaire auprès de l'armée.

Dans les derniers jours de septembre, le détachement de Stütterheim fut rejoint par le général Werner au retour de sa glorieuse expédition pour la relève de Colberg. Le prince de Wurtemberg vint prendre le commandement de la division ainsi formée; il avait concerté avec le prince de Bevern, gouverneur de Stettin, un projet combiné contre les Suédois, mais l'entreprise des Austro-Russes sur Berlin donna aux événements une autre tournure. Cependant, avant la marche du prince au secours de la capitale, il y avait eu un combat sérieux entre Werner et le général suédois Ehrensward; l'attaque de Passewalk que tenta le premier fut repoussée, mais les pertes de part et d'autre furent lourdes. Impressionné par cette diversion sur ses derrières, Lantingshausen abandonna son camp de Prenzlow et se retira à Breetsch, près de Passewalk; le 6 octobre, il était à Werbelow où il reçut l'invitation de Lascy de s'unir à lui, invitation à laquelle, on le sait, il ne voulut pas se rendre. La situation resta inchangée

jusqu'à la fin d'octobre. Vers cette époque, les Suédois, quoiqu'ils fussent très supérieurs en nombre, rentrèrent derrière la Peene. La petite guerre qui continua pendant le mois de novembre eut pour théâtre le Mecklembourg et n'eut d'autre importance que de mettre en évidence les qualités de partisan du colonel prussien Belling.

Au commencement de janvier 1761, les deux partis avaient repris leurs quartiers de l'hiver précédent et avaient assuré par une convention leur repos respectif.

## CHAPITRE III

### TORGAU

COMBAT DE STREHLA. — DEUX-PONTS MAITRE DE LA SAXE. — RETOUR EN SAXE DE FRÉDÉRIC ET DAUN. — SÉPARATION ET RETRAITE DE L'ARMÉE DES CERCLES. — BATAILLE DE TORGAU. — FRÉDÉRIC RECONQUIERT LA SAXE. — OPÉRATIONS DE LAUDON EN SILÉSIE.

Pour éviter les redites, nous avons épuisé le sujet accessoire des hostilités dont la Poméranie et la nouvelle marche de Brandebourg furent le théâtre; mais pendant les derniers mois de l'année 1760, les gros événements se passaient en Saxe, et c'est dans cette contrée que se décida le sort de la campagne. Lors de son départ pour la Silésie au commencement d'août, le roi de Prusse n'avait pu laisser pour la garde de la Saxe, en outre des garnisons de Torgau, de Leipzig et de Wittenberg, qu'une division de 12.000 hommes sous les ordres de Hülsen. Ce général s'était installé dans un camp retranché derrière la Triebsche, à peu de distance de Meissen. Les forces impériales qui lui étaient opposées se composaient, pour l'infanterie, d'éléments mélangés appartenant, en majorité, aux contingents des Cercles, pour la cavalerie, au contraire, de régiments presque exclusivement autrichiens; le tout pouvait atteindre un effectif de 23.000 hommes (1) commandés par le duc de Deux-Ponts. Dans ce chiffre ne

(1) Marainville à Choiseul, Hagnitz, 15 août 1760. Affaires Étrangères.

sont comptées ni la garnison de Dresde ni la division indépendante du général Luzinski, forte de 4.000 hommes. Enfin, le duc de Wurtemberg guerroyait pour son propre compte avec 8.000 hommes. Le 13 août, l'armée des Cercles qui avait attendu, pour s'ébranler, que Frédéric fût hors de portée, alla camper à Wilsdruf, et trois jours après, le prince de Stollberg, avec le corps de réserve, se posta sur le flanc des Prussiens. Ainsi menacé de voir couper sa ligne de retraite, Hülsen prit le parti de se retirer le 18 dans la position de Strehla où le prince Henri avait tenu tête aux Autrichiens en 1759.

Le général prussien était bien résolu à disputer le terrain pied à pied aussi longtemps que son infériorité numérique le lui permettrait. L'esprit de ses soldats venait d'être stimulé par la nouvelle de la victoire remportée par leurs camarades de l'armée royale à Liegnitz; aussi eut-il la pensée de tenter une surprise de nuit contre la division du prince de Stollberg qui paraissait en l'air. La vue des Impériaux déjà en marche fit rentrer les Prussiens dans leur camp. Ceux-ci (1) appuyaient leur gauche à l'Elbe près du village de Strehla et s'étendaient sur des hauteurs perpendiculaires au fleuve jusqu'à la colline boisée du Dürreberg où était rangée la droite. Deux-Ponts et son état-major s'étaient rendu compte du peu de chance de succès que présenterait un assaut de front contre une position dont les avantages naturels avaient été complétés par les ouvrages élevés en 1759 et restés pour la plupart intacts; ils adoptèrent un plan d'attaque assez bien conçu. Les Impériaux de Stollberg, les Croates de Kleefeld et les réguliers autrichiens de Guasco furent dirigés contre l'aile droite des Prussiens qui occupait le Dürreberg; le reste de l'armée, déployé en avant de Canitz, s'efforcerait par des démonstrations d'empêcher

(1) Voir, pour les détails du combat, le récit contradictoire des *Gespräche im Reiche der Todten*, III, Frankfurth et Leipzig, 1760.

Hülsen de secourir sa droite; enfin la cavalerie, par un mouvement circulaire, se porterait sur les derrières de l'aile attaquée et agirait dans la direction de la ligne de retraite sur Torgau. Vers 4 heures du matin, le 20 août, l'affaire débuta par un duel d'artillerie entre les batteries prussiennes du Dürreberg et le canon de Guasco placé sur la colline de l'Ottenberg qui lui fait face. Appuyées par le feu de leurs pièces, les troupes de Stollberg et Kleefeld eurent d'abord l'avantage : elles s'emparèrent d'un bois sur le flanc des Prussiens et commencèrent à tourner les défenseurs du Dürreberg. En même temps, les grenadiers de Guasco firent mine de les attaquer de front.

Mais Hülsen ne se laissa pas tromper par les feintes des Impériaux contre les collines de Strehla, il comprit que seule son aile droite était sérieusement menacée et il y envoya le gros de sa cavalerie et deux bataillons sous le général Linden. L'arrivée de cette infanterie fut des plus opportunes; elle permit au général Braun, qui commandait au Dürreberg, de disposer d'une partie de son monde pour repousser les Autrichiens qui débouchaient du bois et devenaient inquiétants. L'intervention de la cavalerie fut encore plus efficace; tandis que cinq escadrons de dragons tombaient sur les troupes qui, à peine sorties du taillis, étaient encore en désordre, en tuaient bon nombre, en capturaient beaucoup et mettaient fin à tout danger de ce côté, le reste, conduit par le général Schorlemmer et le colonel Kleist, dirigea son effort contre la cavalerie impériale dans la plaine de Saas. Les chevau-légers de Deux-Ponts et les hussards de Baronicz, qui étaient en tête, furent repliés vigoureusement et laissèrent entre les mains des vainqueurs de nombreux prisonniers, parmi lesquels le colonel prince de Nassau-Ussingen.

Malgré l'échec de Stollberg, le duc de Deux-Ponts qui avait presque toute la journée devant lui, car il

n'était que 7 heures du matin, ne voulut pas renoncer à la lutte; le combat d'artillerie reprit de plus belle et une brigade d'infanterie palatine vint appuyer les fantassins de Stollberg qui se maintenaient encore dans un quartier du bois; enfin un nouveau mouvement hors de portée des batteries prussiennes fut dessiné vers le chemin de Torgau. Hülsen qui avait dégarni sa gauche à Strehla, au point de n'y conserver que cinq bataillons alignés sur un rang de profondeur, jugea prudent d'effectuer sa retraite. Elle ne fut suivie que par quelques hussards impériaux. Deux-Ponts s'empressa d'occuper le camp de son adversaire où il fit tirer le lendemain un feu de joie pour la victoire qu'il s'était attribuée, un peu gratuitement, ce semble.

D'après les rapports officiels, la perte prussienne n'aurait été dans cet engagement que de 1.162 officiers et soldats tués, blessés et pris; 3 canons et quelques tentes tombèrent entre les mains des Impériaux. Ceux-ci auraient eu plus de 2.000 hommes hors de combat, sans compter 40 officiers et 1.178 soldats faits prisonniers ou déserteurs; en outre, ils s'étaient laissé enlever un canon et trois drapeaux ou étendards. L'attaché militaire Marainville, qui assistait à la bataille (1), explique l'insuccès de Stollberg par l'action tardive de l'artillerie impériale; il rend hommage à la bonne conduite des troupes de l'Empire qui, mêlées aux Autrichiens, « ont montré une valeur et une volonté beaucoup au delà de ce qu'on en attendait ». Il évalue les déchets des deux côtés au chiffre égal de 2.000 et ajoute : « C'est une affaire de perte où l'ennemi avait l'avantage des bois pour faire tranquillement et avec sûreté sa retraite par les chemins dont ils sont traversés, aussi ne lui a-t-on pris que trois pièces de canon de six. » Le général Hülsen, dans son récit (2), fait un éloge mérité de son

(1) Marainville à Choiseul, Strehla, 20 août 1760. Affaires Étrangères.
(2) Hülsen à Frédéric, Torgau, 21 août 1760, Schöning, II, p. 390.

personnel et mentionne d'une façon spéciale les généraux Braun et Schorlemmer, le colonel Kleist et le major Marschall qui s'étaient distingués dans le combat du Dürreberg.

Pendant plus d'un mois, depuis le 20 août jusqu'au 24 septembre, les hostilités furent virtuellement suspendues. Hülsen dans son camp retranché de Torgau, en face de lui, Deux-Ponts n'osant l'attaquer mais essayant, par des manœuvres répétées, de l'amener à vider la place. Cependant la situation s'était modifiée en faveur des Impériaux, et par l'arrivée de Luzinski qui, depuis les derniers jours d'août, coopérait avec le gros, et par l'entrée en scène du duc de Wurtemberg avec son corps de 8.000 hommes. Ce prince, qui tenait à exercer un commandement indépendant, comme nous le verrons dans un autre chapitre, avait refusé de servir sous le contrôle du duc de Broglie et guerroyait, pour son propre compte, dans les régions inoccupées par les principaux belligérants. Il avait levé force contributions en argent et en nature dans les comtés prussiens de Hohenstein et de Mansfeld et dans la ville de Halle. En dernier lieu, il s'était porté sur Bitterfeld et, le 23 septembre, s'était installé à Pretsch. Ce mouvement avait été effectué sur les instances de la cour de Vienne qui avait enjoint (1) au duc de Deux-Ponts d'achever la conquête de la Saxe en s'emparant de Torgau et de Wittenberg, et de s'entendre à cet effet avec le duc de Wurtemberg. C'est en vain que Hülsen, ému de l'offensive concentrique dont il était menacé, avait demandé du renfort au roi de Prusse et au prince Ferdinand ; tous les deux avaient répondu qu'il leur était impossible de détacher au secours de la Saxe. Quoique livré à ses seules ressources avec les 10.000 hommes dont il pouvait disposer, le général prussien ne redoutait pas

(1) Marainville à Choiseul, Strehla, 18 septembre 1760. Affaires Étrangères.

un assaut direct qu'il se croyait assez fort pour repousser; du reste, en cas de malheur, sa retraite était assurée par la possession de la ville de Torgau et de ses ponts sur l'Elbe; mais il avait à craindre que l'ennemi ne fît passer le fleuve à une partie de ses forces et ne le cernât en opérant par la rive droite. Le 25 septembre, ses inquiétudes furent accrues par la nouvelle que Luzinski avait commencé à jeter un pont sur l'Elbe à Dommitsch, que des troupes légères avaient déjà traversé en bateau et que Wurtemberg se préparait à tenter le passage plus en aval aux abords de Pretsch; une reconnaissance en force confirma ces avis. Hülsen adopta un parti énergique : il résolut de profiter de sa position centrale pour écraser successivement ses adversaires; par une marche de nuit il tomberait sur Luzinski et sur Wurtemberg, les battrait, puis reviendrait rapidement reprendre son camp dans la banlieue de Torgau. Le départ des Impériaux qui, dans la journée du 26, abattirent leurs tentes et s'ébranlèrent dans la direction de Dommitsch, n'apporta aucune modification à ce projet. Vers 2 heures de l'après-midi, Hülsen fit défiler ses troupes sur les ponts, mais le mouvement fut entravé par l'encombrement des bagages qui n'avaient pas été expédiés en temps utile. Le colonel Zettwitz et le général Kleefeld, laissés par Deux-Ponts devant Torgau, eurent bien vite connaissance de la manœuvre qui s'accomplissait sous leurs yeux; ils s'approchèrent de l'Elbe et ouvrirent sur les Prussiens un tir d'artillerie très vif; l'un des ponts prit feu, des arches cédèrent, le désordre se mit dans le convoi rassemblé sur la rive droite et les pontonniers ne purent replier leur matériel. En dépit de ces incidents et des retards qui en résultèrent, Hülsen continua sa route et arriva à la nuit tombante aux villages de Beltran et de Gross-Treben où il ne trouva que quelques hussards ennemis; le lendemain, il apprit que le peu de soldats de Luzinski et de Wurtemberg qui

avaient franchi le fleuve étaient déjà rentrés à la rive gauche; il avança cependant jusqu'à Jessen où il campa. C'est dans cette localité qu'il fut informé de la prise de Torgau.

Voici ce qui s'était passé de ce côté. Le major Normann commandant de la place, malgré un renfort de 1.500 convalescents et contrairement aux ordres formels de son chef d'avoir à tenir ferme jusqu'à son retour, impressionné par la rupture des ponts et par la réapparition du gros de l'ennemi, céda à la première sommation et se rendit avec sa garnison le 27 septembre. Dans la place, le vainqueur s'empara (1), en outre de 2.500 prisonniers, malades et blessés compris, de 23 canons, de 4 mortiers, de provisions considérables de farine et d'avoine, enfin d'un équipage de 68 pontons de cuivre.

Encouragé par le succès, Deux-Ponts fit passer l'Elbe à son armée, le 28 septembre, à Dommitsch. Le duc de Wurtemberg et le colonel Zettwitz restèrent sur la rive gauche. Tous s'acheminèrent vers Wittenberg sous les murs duquel Hülsen, conformément au vote de la majorité d'un conseil de guerre qu'il venait de réunir, s'était décidé à tenir bon. Le 2 octobre eut lieu (2) une lutte acharnée pour la possession du village de Dobien qui coûta à chacun des adversaires 300 à 400 hommes hors de combat. En fin de compte, les Prussiens reculèrent et abandonnèrent la communication avec Wittenberg pour conserver celle de Berlin. Dans la nuit du 2 au 3 octobre, Hülsen leva son camp sans tambour ni trompette et gagna Muhlstadt, puis, sur la nouvelle du danger que courait la capitale, Belzig et Beelitz, enfin Berlin aux portes duquel il se réunit, le 7 octobre, au corps du prince (3) de Wurtemberg. Les Impériaux ne suivirent pas les Prussiens dans leur re-

(1) Marainville à Choiseul, Weydenhayn, 27 septembre 1760. Affaires Étrangères.

(2) Marainville à Choiseul, Eüper, 4 octobre 1760. Affaires Étrangères.

(3) Frère du duc et général au service prussien.

traite, mais aussitôt débarrassés de Hülsen commencèrent le siège de Wittenberg. L'opération (1) traîna en longueur, car il fallut tirer les munitions de Dresde; néanmoins, les batteries ouvrirent le feu le 12 octobre, incendièrent une partie de la ville et firent sauter la poudrerie. Après une vigoureuse résistance, le général Salenmon dut capituler avec sa garnison de 3 bataillons et de 400 convalescents. Entre temps, Leipzig ayant été évacué, toute la Saxe avait été recouvrée et pouvait être restituée à son maître légitime. Ce succès devait être aussi éphémère qu'il avait été important.

Permettons, pour un moment, au duc de Deux-Ponts de se reposer sur ses lauriers et reprenons le récit des mouvements de Frédéric et de Daun que nous avons vus partir des montagnes de la Silésie et que nous avons laissés, le premier marchant au secours de Berlin, le second en route pour la Lusace. Le 10 octobre, Frédéric effectua sa jonction avec Goltz qu'il avait, à la suite d'ordres contradictoires, définitivement rappelé à lui. L'armée royale se trouvait ainsi forte de 68 bataillons et 143 escadrons pouvant fournir un peu plus de 50.000 combattants. Le 14, elle avait atteint Guben près du confluent de la Neisse et de l'Oder; on y apprit l'évacuation de Berlin par les Austro-Russes. La première pensée du Roi fut de les poursuivre, mais les uns et les autres avaient trop d'avance; après quelques heures d'hésitation dues au manque de renseignements ou aux fausses informations, il semble avoir pris son parti. De Lubben, où il séjourna depuis le 17 jusqu'au 20 octobre, il lança ses instructions; Goltz fut renvoyé en Silésie avec 14.000 hommes pour tenir tête à Laudon; Hülsen et le prince de Wurtemberg, dont les divisions étaient réunies depuis les événements de Berlin, reçurent l'ordre de gagner Magdebourg, d'y franchir l'Elbe et de

(1) Marainville à Choiseul, près Wittenberg, 12 octobre 1760. Affaires Etrangères.

se rallier à l'armée royale, Stütterheim au contraire retourna s'opposer aux Suédois.

Quant aux Russes, le Roi n'en tint pas compte, persuadé que leur rôle était terminé pour la campagne actuelle ; « à présent que je me trouve débarrassé des Russes, écrit-il (1) au prince Ferdinand, je ne vous demanderai plus aucun secours pour la Saxe » ; il se fâche contre le gouverneur de Custrin (2) qui se croit menacé d'un siège et rassure le prince de Bevern (3) qui se préoccupe d'un coup de main sur Stettin. Dans une lettre à Finckenstein (4), datée du lendemain de son départ de Lubben, il expose ses projets et les motifs qui les ont dictés : « Mon affaire la plus principale à présent ici sera de passer l'Elbe, ce qui je pense ne sera pas difficile pour y réussir. Ensuite, je serai obligé de mener mes opérations à une affaire décisive, ce qui sera absolument nécessaire par la raison que si nous traînons la guerre... le pain nous manquera l'hiver qui vient et dans une campagne future nos affaires seraient plus empirées que jusqu'ici. En second lieu, je n'ai que deux saisons pour agir offensivement, savoir le commencement du printemps et l'arrière-saison, où je me vois débarrassé d'une partie de mes ennemis ; que, si le bonheur me favorise et que je gagne une bien bonne bataille, je pourrai peut-être redresser toutes nos affaires en Saxe et même en Silésie et inspirer des sentiments pacifiques à la reine de Hongrie. »

En exécution de son concept, Frédéric arriva, le 23, à Wittenberg qu'il trouva à moitié détruit et évacué par

(1) Frédéric à Ferdinand, Trajuhn, 23 octobre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 26.

(2) Eichel à Finckenstein, Jonitz, 26 octobre, 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 33.

(3) Eichel à Finckenstein, Kemberg, 28 octobre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 40.

(4) Frédéric à Finckenstein, Dahme, 21 octobre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 25.

les Impériaux; trois jours après, le quartier général était près de Dessau où on reçut des nouvelles positives sur la grande armée autrichienne.

Daun, comme nous l'avons dit plus haut, à la suite du départ du Roi, avait levé son camp dans les montagnes de la Silésie et s'était mis en route vers la Lusace, confiant à Laudon, avec environ 40.000 hommes, le soin de protéger le comté de Glatz et d'entreprendre le siège d'une des places silésiennes. La marche du feld-maréchal s'accomplit sans incident; changeant de direction selon les avis qui lui parvenaient sur les mouvements du Roi et de Lascy, il était arrivé, le 22 octobre, en face de Torgau où il allait effectuer sa jonction avec son lieutenant; l'armée attendait, pour passer sur la rive gauche de l'Elbe, le parc d'artillerie demeuré en arrière; Beck avec sa division était encore en Lusace où il surveillait les agissements de Goltz. En rapportant au duc de Choiseul (1) les opérations des Prussiens, Montazet souligne l'indifférence du Roi à l'égard des Russes. « Il n'a pas envoyé 50 hommes à la suite des uns ni des autres. Il paraît au contraire vouloir se renforcer des corps de MM. d'Hülsen et de Schouderun (Stütterheim) pour opérer vis-à-vis de nous, mais encore une fois, il pourrait bien s'y casser le nez, si l'armée de l'Empire, le corps de M. de Wurtemberg et l'armée de M. le maréchal Daun ne faisaient qu'une armée et qu'elle fût conduite par un général, et non par trois. M. de Wurtemberg croit savoir pour le moins autant que M. le prince de Deux-Ponts; ce dernier regarde l'autre comme un écolier; et j'ai jugé aujourd'hui surtout qu'il n'y a pas entre eux une grande harmonie. D'ailleurs le prince de Deux-Ponts craint toujours que M. le maréchal Daun l'expose trop; M. le maréchal Daun, de son côté, dit qu'il n'a aucun droit

(1) Montazet à Choiseul, Tristewitz, 22 octobre 1760. Affaires Étrangères.

sur ces deux corps de troupes. Je ne crois pas même qu'il en fasse un bien grand cas : de façon que je commence à voir la crainte reprendre le dessus depuis que le Roi s'est retourné sur nous avec toutes ses forces; et je ne serais pas étonné que mes tristes prédictions ne s'accomplissent si M. de Laudon ne fait pas d'autre usage des 40.000 hommes qu'il a à ses ordres, et si les Russes ne font point l'établissement solide en Poméranie, qu'ils ont affiché et promis. »

Les fâcheuses prophéties de Montazet sur le manque d'entente des alliés se réalisèrent plus vite qu'il ne le craignait. Le 24 octobre, Daun passa l'Elbe et installa son quartier général à Grosswig, près de Torgau. Il y était encore le 26, se préparant à se porter vis-à-vis de Wittenberg où il comptait rejoindre l'armée de Deux-Ponts, quand il fut averti de la retraite de celle-ci sur Leipzig. « Hier (le 25), vers les 11 heures du soir, relate Montazet (1), il arriva à M. le maréchal un courrier de M. le prince de Deux-Ponts pour lui apprendre que l'ennemi avait fait un pont dans les environs de Dessau et qu'ils avaient commencé à y défiler depuis 3 heures après-midi. » Daun répondit en donnant ordre au général Ried, qui était à Pretsch (en aval de Torgau sur l'Elbe), d'aller au secours de l'armée des Cercles, et en promettant de suivre son lieutenant le plus rapidement possible. « Quatre heures après cette réponse, ajoute le Français, il arriva un second courrier à M. le maréchal de M. le prince de Deux-Ponts pour lui apprendre que sur le nouveau rapport qu'il venait de recevoir que l'ennemi faisait mine de jeter un pont à Cosvig, il prenait le parti de marcher à Dübben, sur la Moldau (Mulde), d'où il se porterait sur Leipzig où il comptait faire tête à l'ennemi, supposé que la chose fût possible. Voilà donc l'armée de l'empire et

(1) Montazet à Choiseul, Grosswig, 26 octobre 1760. Affaires Étrangères.

celle de M. le duc de Wurtemberg qui viennent de choisir leur champ de bataille sous Leipzig, et qui n'ont pas voulu tirer un coup de fusil pour défendre la Sala et l'Elbe. »

Quant aux Wurtembergeois, les choses se passèrent à peu près de même : « M. le duc de Wurtemberg dont l'armée est à Halle, vint ici hier (le 25) de sa personne pour s'aboucher avec M. le maréchal Daun ; et c'est pendant le dîner qu'il arriva un courrier à M. le duc de Wurtemberg pour l'avertir que les ennemis avaient passé la Sala au-dessous de Bernebourg. Trois heures après, il en arriva un second pour lui dire que le corps de ses troupes légères placé à Kothen, avait été obligé de se reployer jusques à Lobégin qui n'est qu'à une petite lieue de Halle. Cela parut d'autant plus extraordinaire à nos deux généraux qu'ils étaient persuadés que l'ennemi n'avait point encore dépassé Magdebourg. M. le duc de Wurtemberg partit tout de suite en assurant M. le maréchal Daun qu'il prêterait le collet à l'ennemi, pourvu qu'il ne fût pas plus fort que lui, et que, dans le cas où il serait forcé de quitter la position de Halle, il se reploierait sur Leipzig où il tiendrait bon. »

La nouvelle du passage de la Saale était prématurée ; ce fut seulement le 26 que Frédéric franchit la rivière sur un pont qu'il avait jeté à Rosslau ; il y fit sa jonction avec les corps de Hülsen et du prince de Wurtemberg venus de Magdebourg, il y reçut également les convois qui lui avaient été expédiés de cette forteresse et se porta à Kemberg le 28. Zieten, qui était resté pour surveiller les mouvements de Deux-Ponts, rallia dans cette localité et l'armée royale se trouva ainsi rassemblée : elle comptait 68 bataillons et 140 escadrons, soit environ le même effectif que lors de la marche au secours de Berlin.

En vue de se rapprocher de Deux-Ponts, Daun était allé à Eilenburg le 27 octobre, mais quand il eut connaissance

de la retraite du général de l'empire sur Leipzig il revint aux environs de Torgau dont il ne bougea plus. Entre temps, Frédéric qui ignorait encore la reculade des Impériaux et des Wurtembergeois manœuvrait pour empêcher leur jonction avec les Autrichiens. Il se porta à Düben sur la Mulde, força le passage malgré la résistance de quelques pandours, puis remonta cette rivière dans la direction d'Eilenburg. Très mal informé par son service de renseignements, il croyait (1) rencontrer la grande armée de Daun sur le chemin de Leipzig et celle des Cercles à Bitterfeld. En route, il apprit que cette dernière s'était retirée à Leipzig et détacha à sa poursuite le général Linden avec une division de 7.000 hommes. A l'approche des Prussiens, les Impériaux de Kleefeld évacuèrent la ville et rejoignirent leur gros qui déjà se hâtait de se réfugier à Chemnitz. Les Wurtembergeois avaient déjà abandonné la partie et étaient en train de gagner Naumbourg et leurs quartiers d'hiver. Linden laissa une garnison de deux bataillons à Leipzig et rallia le Roi près d'Eilenburg. Par l'entremise de ses Croates, qui étaient des éclaireurs de premier ordre, Daun était beaucoup plus au courant des mouvements de son adversaire, car Montazet (2), dès le 30 octobre, rapporte la présence de Frédéric sur les hauteurs d'Eilenburg : « Par conséquent, notre communication est coupée avec l'armée de l'Empire et Leipzig au roi de Prusse. » De la séparation, Deux-Ponts ou tout au moins l'attaché militaire Marainville (3) qui reflétait la pensée de son général, chercha à faire peser la responsabilité sur le maréchal qui avait permis à l'ennemi d'occuper Eilenburg et qui, par son retour

(1) Eichel à Finckenstein, Düben, 29, 30 octobre 1760. *Corr. Polit.*, XX, 41, 42.

(2) Montazet à Choiseul, Cletchen, 30 octobre 1760. Affaires Étrangères.

(3) Marainville à Choiseul, Wechselburg, 2 novembre 1760. Affaires Étrangères.

à Torgau, avait sacrifié Leipzig. A en juger par la rapidité de la retraite des Impériaux, il eût été très difficile pour Daun de maintenir le contact. Quoiqu'il ne fût pas poursuivi, mais persuadé que les Prussiens étaient à ses trousses, Deux-Ponts avait passé la Pleisse le 30 octobre à Connewitz, un peu au sud de Leipzig, et avait poussé jusqu'à Colditz où il était arrivé le 2 novembre, grâce à deux marches forcées successives. Le 8 novembre, l'armée de l'Empire était à Chemnitz où on était obligé de cantonner les troupes (1) pour empêcher la désertion qu'aurait entraînée un séjour prolongé sous la tente.

Cette fuite précipitée, car on ne saurait donner un autre nom au mouvement rétrograde du duc de Deux-Ponts, laissait Daun seul aux prises avec le Roi et le privait du concours de 20.000 hommes, dont presque moitié Autrichiens. Peut-être cet abandon et celui des Wurtembergeois eussent-ils paru au maréchal une raison suffisante pour avoir recours à sa stratégie habituelle et pour céder le terrain le plus lentement possible, mais il venait de recevoir de Vienne des instructions catégoriques qui ne lui ouvraient pas l'option de la retraite. La dépêche de l'Impératrice (2), qui portait la date récente du 23 octobre, insistait sur les conséquences désastreuses de l'évacuation de la Saxe, tant au point de vue des opérations de l'armée française en Hesse, que de la livraison à l'ennemi de ressources en hommes et en argent qui lui permettraient de continuer la guerre, surtout de l'effet moral produit sur les alliés. Ceux-ci lui feraient « les reproches les plus vifs, perdraient tout courage et me contraindraient à une paix désavantageuse et ignominieuse, car ils m'ont de fait informé que si nous ne con-

(1) Marainville à Choiseul, Chemnitz, 8 novembre 1760. Affaires Étrangères.

(2) *Cabinets Schreiben an Daun*, Vienne, 23 octobre 1760. Archives de Vienne.

servions pas la Saxe, il ne faudrait plus compter sur leur concours ». Tel serait, sans aucun doute, le sentiment du maréchal, mais pour ne laisser subsister aucune équivoque, l'ordre formel lui était donné « de défendre le pays de Saxe le plus et le plus loin possible, y compris tout au moins les villes de Torgau, Eilenburg et Leipzig et de s'y maintenir sans faute pendant l'hiver, quand même à cet effet il serait nécessaire de livrer une bataille douteuse ou risquer quelque chose de décisif d'un autre genre ». A quelque coût que ce fût, il fallait convaincre les alliés qu'on avait tout tenté pour conserver la Saxe. Quant aux opérations stratégiques, l'Impératrice s'en rapportait entièrement à son général, mais elle l'engageait, tout en utilisant le concours de l'armée de l'Empire et des Wurtembergeois, à mettre ces auxiliaires dans les « positions moins exposées », de les placer dans les garnisons, mais de ne pas les envoyer à l'ennemi et de réserver ses propres soldats pour le choc direct.

Daun communiqua les instructions de la souveraine au conseil de guerre composé de ses principaux généraux et convoqua Montazet à la séance. Celui-ci (1) qui, à cette occasion, avoue ne pas comprendre l'allemand malgré ses quatre ans de service avec les Autrichiens, rend compte de ce qui s'y était passé : La plupart des membres du conseil opinèrent pour la retraite sur Meissen ou sur Dresde, mais le maréchal refusa d'envisager cette solution et posa la question dans d'autres termes : Fallait-il chercher à combattre l'ennemi ou l'attendre dans la position de Torgau? L'avis à peu près unanime fut en faveur d'une bataille défensive; le principal argument invoqué paraît avoir été la mauvaise condition des attelages. Montazet, très pessimiste, prédit dès ce moment le retour au camp de Plauen dans les environs de Dresde.

(1) Montazet à Choiseul, Grosswig, 2 novembre 1760. Affaires Étrangères.

Le 2 novembre, le roi de Prusse se rendit d'Eilenburg à Schilda où il pensait se heurter aux Autrichiens; déçu dans cette attente, il fit obliquer ses colonnes à gauche; pendant la marche, son avant-garde eut un engagement avec la cavalerie de Brentano, lui enleva des prisonniers et apprit d'eux le véritable emplacement de Daun. En conséquence, l'armée coucha à Schilda, Probtshayn et Wildschütz, l'avant-garde devant Langen-Reichenbach, et se prépara pour la grande lutte du lendemain.

Ainsi posté, grâce à sa dernière manœuvre, Frédéric interposait ses forces non seulement entre les Autrichiens et l'armée de l'Empire, mais aussi leur interceptait toute communication avec Dresde par la rive gauche de l'Elbe. Il ne restait à Daun, pour retraite et ravitaillement, que les ponts de Torgau et la rive droite dont il était maître. Malgré ce désavantage, le choix de la position où le maréchal avait résolu d'attendre l'attaque des Prussiens lui avait été recommandé par les souvenirs de l'automne de 1759 et de l'impuissance dans laquelle il s'était trouvé d'en faire sortir le prince Henri. Essayons de la décrire.

Observons, tout d'abord, que l'appellation de Torgau donnée à la bataille du 3 novembre ne se justifie pas; l'engagement eut lieu sur le territoire des villages de Grosswig, Süptitz et Zinna, à environ 4 kilomètres de la ville. Celle-ci, alors forteresse d'ordre secondaire, avait au point de vue stratégique une valeur appréciable à cause de sa situation sur l'Elbe, dont elle commande le passage. A l'ouest de Torgau, entre le fleuve et la forêt qui, de toutes parts, borde l'horizon, s'étend une plaine dont le niveau se relève par une pente des plus douces à mesure qu'on s'éloigne de la ville dans la direction de Zinna et de Süptitz. Un examen attentif des lieux fait discerner quelques accidents de terrain qui, insignifiants en eux-mêmes, acquièrent une importance relative dans la plate uniformité de la contrée. Arrivé à Süp-

titz, le visiteur rencontre, au milieu du village, un ruisseau alimenté par un étang ; s'il en remonte le cours, il parviendra à un carrefour où le chemin dit la Butter Strasse, venu de Klitschen, se croise avec celui qu'il a parcouru. A cet endroit se trouvent des petites mares (Schaafteich) dont l'écoulement s'effectue vers Süptitz par un chapelet de pièces d'eau alternant avec les prairies; à la sortie du village, ce déversoir devient le ruisseau du Rohrgraben, coupe la plaine entre Zinna et le bois de la Lange Furth et se jette dans le grand étang de Torgau. A l'époque de la bataille, le terrain n'était pas drainé et les rives marécageuses du Rohrgraben formaient un obstacle sérieux. Si, à la bifurcation de la Butter Strasse, près de laquelle est située la ferme moderne de Zietenhof, notre voyageur franchit la dépression qui sert de lit au ruisseau et gravit la pente opposée, il arrive au monument commémoratif qui marque ce qui était à la fois le point culminant et la gauche de la position autrichienne. De cette butte, ou plutôt de ce renflement du sol, car ce n'est pas autre chose, il s'aperçoit que le vallon du ruisseau est le prolongement d'une dépression marécageuse qui contourne le site où le monument a été édifié et le sépare de la forêt de Dommitsch. Aujourd'hui, les bois sont à quelque distance, mais en 1760, ils remontaient presque jusqu'à la crête. Du monument, le visiteur n'aura qu'à se diriger sur les maisons de Zinna, il sera au cœur des lignes où les bataillons de Daun étaient rangés.

La position était bonne ; à la vérité, elle ne dominait que de quelques mètres le pays environnant, mais ceinturée par le fossé naturel que constituait le ruisseau, flanquée par le terrain détrempé où celui-ci prend sa source, elle était protégée du côté de Nieden et jusqu'à Zinna par l'étang du Rohrteich, le canal du Zscheits et par les marais qui couvraient le pays jusqu'à l'Elbe, ne laissant qu'une seule approche, la chaussée de Dommitsch à Tor-

gau. Il ne restait à l'assaillant qui déboucherait de la forêt de Dommitsch, qu'un front d'attaque fort étroit. Une pente douce, sorte de glacis naturel, conduisant de l'orée du bois à la crête, fournissait au défenseur un excellent champ de tir et favorisait les retours offensifs. Au sud, l'agresseur aurait à se déployer dans la plaine et se heurterait à l'obstacle du Rohrgraben et de ses bords mal drainés avant d'aborder le plateau intérieur. Ajoutons que les difficultés naturelles provenant des étangs et des cours d'eau avaient été fort accrues par les pluies abondantes de l'arrière-saison. Enfin, la plupart des pentes avoisinant Süptitz et Zinna étaient plantées en vignes (aujourd'hui disparues) et par conséquent peu accessibles aux formations serrées de l'époque.

Par contre, la proximité des bois permettait à l'assaillant de s'approcher sans se découvrir trop tôt. De ce côté la forêt de Dommitsch s'étendait fort loin depuis Elsnig et Neiden au nord-est jusqu'au delà de la grande route de Leipzig à Torgau ; elle enveloppait les clairières où étaient situés les hameaux de Wildenhayn, Weydenhayn et Grosswig. Pendant les opérations de 1759, les Prussiens avaient construit quelques redoutes sur la hauteur de Süptitz et avaient édifié dans la forêt un abatis circulaire ; contrairement à ses habitudes, Daun ne fit rien pour améliorer ces fortifications de campagne ; bien plus, soit défaut d'ordres ou simple insouciance, les soldats autrichiens employèrent du bois des barricades pour leur cuisine et y firent des brèches dont profitèrent les Prussiens pour leur marche à travers la forêt. Terminons notre description, en rappelant qu'au sud et à quelque distance de la route de Leipzig, se trouvaient les localités de Probsthayn, Wildschütz et Langen-Reichenbach, où les Prussiens avaient passé la nuit.

En résumé, la position formidable contre un ennemi arrivant du côté des villages de Süptitz et de Grosswig,

c'est-à-dire du sud, était beaucoup moins protégée contre une attaque du nord. Le voisinage des bois, le profil moins accentué des pentes constituaient, pour l'assaillant, des avantages compensés, il est vrai dans une certaine mesure, par les difficultés du terrain aux environs de Zinna et par l'étroitesse du front d'attaque. Ces considérations, fondées sur la connaissance des lieux que possédaient plusieurs de ses officiers, inspirèrent le plan de Frédéric. Il divisa son armée en deux fractions inégales; à lui avec le gros des troupes sera dévolue la tâche de tourner les lignes autrichiennes et de les prendre à revers; au général Zieten avec le reste, il appartiendra de seconder l'effort principal, de menacer le front de l'ennemi, et de lui couper la retraite. Si la fortune se montrait propice, on pouvait espérer non seulement la défaite, mais l'anéantissement de l'armée de Daun et avec ce résultat, la fin de la guerre.

Quels étaient les effectifs des deux armées en présence? Déduction faite des deux bataillons laissés à Leipzig et de quelques autres détachements dont il sera fait mention, l'armée royale se composait de 62 bataillons et de 102 escadrons. Si l'on tient compte des fatigues excessives que ces troupes avaient éprouvées depuis leur entrée en campagne, des pertes considérables subies par les corps de Hülsen et du prince de Würtemberg, il semble exagéré d'évaluer le nombre moyen des combattants à plus de 550 par bataillon et à 110 par escadron (1), ce qui donnerait un total de 45.000 hommes pour la journée du 3 novembre. Ces chiffres sont à quelques centaines près ceux des historiens prussiens. Pour ce qui est des Autrichiens, l'écart entre les estimations des narrateurs est beaucoup plus sensible, car l'effectif qu'ils leur attribuent varie de 62.000 à 50.000. Daun avait sous ses ordres 72 bataillons, 8 compagnies indépendantes et 116 escadrons. Dès le début, les unités

(1) Avant le commencement des hostilités, Mitchell comptait 700 hommes par bataillon et 150 par escadron.

autrichiennes avaient été un peu moins fortes que les formations correspondantes de l'armée royale (1). Dans l'armée de Daun, le déchet par le feu, la désertion et la maladie avait été à peu près le même que chez les Prussiens; dans ces conditions, il est difficile de calculer plus de 500 par bataillon et 100 par escadron comme présents à la bataille de Torgau, soit 47.000 à 48.000. Quoi qu'il en soit, adoptons les chiffres de Daniels (2) qui reposent sur un document officiel des archives de Vienne et comptons à Daun les 50.000 à 52.000 que lui alloue ce critique distingué. La supériorité numérique (3) des Autrichiens n'était donc pas considérable; par contre, ceux-ci avaient une artillerie de 400 bouches à feu à opposer aux 256 de Frédéric.

Examinons maintenant les dispositions que prit le roi de Prusse pour l'attaque (4). L'aile gauche qui était destinée à agir sous les ordres directs du monarque était répartie en trois colonnes : la première éclairée par 10 escadrons de hussards était forte de 25 bataillons dont une avant-garde de 10 bataillons de grenadiers, les 15 autres répondant aux deux lignes classiques du corps de bataille; la seconde colonne se composait des 12 bataillons de la réserve; en-

(1) Marainville les évaluait au commencement de juin à 600 hommes par bataillon et 120 par escadron.

(2) *Zur Schlacht von Torgau*, von Emil Daniels, Berlin, 1886.

(3) Le chiffre initial des forces autrichiennes avait été en 1760 de 120.000 combattants. Déduisons 20.000 pour les pertes de la campagne y compris celles de Landshut et de Liegnitz. Il resterait au commencement de novembre 100.000 hommes dont 40.000 en Silésie avec Laudon et 10.000 à l'armée de l'Empire avec Hadick. Daun ne pouvait donc avoir plus de 50.000 y compris la division de Beck affectée à la garde des bagages sur la rive droite de l'Elbe.

(4) Le récit de la bataille est tiré de la *Geschichte des siebenjährigen Kriegs*, Berlin, 1834, — Freytag Loringhoven, *Beiheft zum Militär Wochenblatt*, IV, 1897, — Emil Daniels, *Zur Schlacht von Torgau*. — Ausfurlicher Bericht, *Schlacht bei Süptiz Leipzig*, s. d., — *Geständnisse eines oestreichischen Veterans*, — Correspondance de Montazet, — Rapport de Daun, — Schäffer, vol. II, — Retzow, *Mémoires historiques*, etc., etc... Voir la carte à la fin du volume.

fin la troisième fournie presque exclusivement par la cavalerie, comptait 38 escadrons et 4 bataillons. Ces trois colonnes devaient s'ébranler successivement du camp de Langen Reichenbach, faire un long détour en pleine forêt de Dommitsch, par une marche concentrique, mais distincte, afin de ne pas se gêner les unes les autres, puis la position ennemie tournée, se déployer en ligne et se porter contre ce qui était actuellement le dos de l'armée autrichienne. Pendant le temps que prendrait cette manœuvre, Zieten avec l'aile droite forte de 21 bataillons et de 54 escadrons, avancerait directement contre le front de l'ennemi; il réglerait son horaire de manière à faire concorder autant que possible son arrivée sur le champ de bataille avec celle du Roi.

Le 3 novembre à 6 h. 1/2 du matin, l'aile gauche commença son mouvement; la première colonne, sous le margrave Charles avec laquelle se tenait Frédéric, laissa sur sa gauche les villages de Mockrehne et Wildenhayn, dépassa Weydenhayn et après un grand circuit à travers les bois et la bruyère de Dommitsch, gagna la plaine aux environs d'Elsnig. En route, elle s'était heurtée aux troupes légères de Reid qui, après une faible canonnade, reculèrent sur Grosswig. Un peu plus tard, vers 11 heures, l'avant-garde prussienne trouva devant elle près d'Elsnig le détachement autrichien du colonel Ferrari. Cet officier faillit être surpris, mais averti par quelques soldats qui étaient allés chercher de l'eau, il put se retirer sans être entamé sur le village de Neiden. La seconde colonne, commandée par Hülsen, suivit au milieu de la forêt un chemin parallèle, mais plus éloigné de l'ennemi; elle perdit du temps pour laisser défiler la cavalerie du prince de Holstein, puis continua son parcours et déboucha à la suite de sa devancière.

Dans le principe et avant la marche des Prussiens d'Eilenburg à Schilda, Daun s'était attendu à une attaque ve-

nant du Nord ; aussi avait-il placé une partie de ses avant-postes dans la forêt de Dommitsch ; ainsi qu'on l'a vu, la plupart de ces détachements avaient pu effectuer leur retraite en temps utile, mais il n'en fut pas de même des chevau-légers du général Saint-Ignon. Ce régiment qui se gardait mal fut pris entre les colonnes du Roi et du général Hülsen ; chargé par les hussards de Zieten, fusillé par les grenadiers prussiens, il fut capturé presque en entier ; néanmoins quelques cavaliers réussirent à s'échapper et portèrent l'alarme dans le camp autrichien. Ajoutons pour compléter les incidents préliminaires que les bagages avaient été mis en sûreté à Eilenburg, sous une faible escorte, et que le colonel Mohring avec les dragons de Schorlemmer, des hussards et des irréguliers avait été envoyé à Doberschutz pour surveiller un détachement autrichien signalé, d'ailleurs faussement, comme se trouvant à Pretsch.

Pendant que le roi de Prusse exécutait le mouvement tournant dont nous venons de décrire la première phase, Zieten avec l'aile droite remplissait sa part du programme. Parti vers 10 heures du camp de la veille, il s'achemina à travers le bois de Klitzchnen, dans la direction de la grande route de Leipzig à Torgau ; au pont de la Rothe Furth son avant-garde rencontra l'opposition de deux bataillons de Croates qui se défendirent si énergiquement que Zieten fut obligé de faire avancer du canon pour les débusquer ; ils furent recueillis par la cavalerie de Lascy. Cette escarmouche eut pour résultat de retarder Zieten qui mit plus de trois heures à sortir de la forêt et à se ranger en face du corps de Lascy dont il était séparé par le grand étang de Torgau.

Revenons à l'attaque du Roi : à 1 heure de l'après-midi, elle commençait à se dessiner ; la brigade d'avant-garde formant tête de la première colonne se déployait dans la partie de bois qui faisait saillie entre le Rohrteich et

les lignes autrichiennes. Le Roi avait reconnu en effet l'impossibilité d'un assaut dans le terrain coupé aux abords de Zinna et avait prescrit une demi-conversion à droite pour profiter de l'abri qu'offrait la lisière de la forêt. Le reste de l'infanterie était encore sous bois; quant à la cavalerie du prince de Holstein, elle traversait la bruyère de Dommitsch où elle avait été retardée par son parcours circulaire et par la nécessité de se frayer un passage à travers les abatis qui barraient le chemin.

Averti par les rapports de ses avant-postes qui reculaient au nord et au sud et se retiraient sur la position centrale, Daun se rendit compte de la double attaque à laquelle il était exposé; il fit aussitôt exécuter à une partie de ses régiments une contre-marche de manière à faire tête des deux côtés. Il massa le gros de son infanterie sur le plateau, entre Süptitz et Zinna, en deux lignes se tournant le dos; son aile droite, forte surtout en cavalerie, était rangée près du village de Zinna sur le prolongement de l'infanterie. Devant elle se trouvait la brigade mixte de Ferrari qui venait d'évacuer les villages d'Elsnig et de Neiden. Sur le front nord, face au bois et par conséquent en avant et sur le flanc de la ligne de bataille furent postés les grenadiers de Normann, les carabiniers et grenadiers à cheval d'Ayasas et les Croates de Ried. Les troupes de réserve, d'abord maintenues à Grosswig, ne tardèrent pas à être appelées sur le théâtre de l'action pour repousser les assauts prussiens. Le corps de Lascy qui avait gardé son caractère autonome quoique sous la direction supérieure du maréchal, se rapprocha et prit une position perpendiculaire au gros, sa droite appuyée au village de Zinna, sa cavalerie en avant, le tout couvert par le grand étang de Torgau et par le canal du Rohrgraben. La réserve d'artillerie, qui jusqu'alors avait été parquée sur la route de Süptitz à Neiden, fut répartie sur toute la crête du plateau, partout où elle avait vue sur

l'ennemi. Les bagages et les équipages de l'armée autrichienne, relégués sur la rive droite de l'Elbe que reliaient trois ponts à Torgau et à la rive gauche, furent confiés à la garde du général Beck arrivé le jour même de la Lusace. La ville de Torgau était occupée par des piquets prélevés sur les régiments de l'armée.

Ainsi distribués, mais encore incertains sur les mouvements de l'adversaire que masquait le bois, les Autrichiens se préparèrent à l'attaque qui ne fut pas longue à se produire : le Roi, soit que le bruit du canon de Zieten lui fît croire que son lieutenant était sérieusement engagé, soit que l'heure déjà avancée d'une courte journée d'automne l'eût poussé à entamer une affaire qu'il voulait décisive, résolut d'aborder la position autrichienne avec ce qu'il avait sous la main, sans attendre l'arrivée du reste. Presque tous les narrateurs sont d'accord pour fixer vers 2 heures le début de l'action. Pour contrebattre les canons et les obusiers autrichiens qui couvraient de leurs projectiles le bois du Neidensche Hösgen où s'abritaient tant bien que mal les formations prussiennes, Frédéric fit appeler deux batteries; elles furent littéralement pulvérisées avant d'avoir pu être servies; puis il lança son avant-garde contre la ligne autrichienne, au premier rang, la brigade de Stütterheim appuyée par celle de Syburg. Mais les grenadiers dont se composait cette troupe d'élite, accueillis par un feu d'enfer, furent bien vite mis hors de combat et obligés de chercher le couvert des arbres; ils y furent poursuivis par les carabiniers autrichiens et fusillés sur leur gauche par les Croates qui s'étaient glissés dans les taillis et les vignes entre le plateau de Süptitz et la forêt. Dans cet engagement qui fut de courte durée, l'avant-garde perdit ses deux brigadiers, 68 officiers et près des deux tiers de son effectif.

Entre temps, sous le voile de la mêlée qui avait pour théâtre le terrain découvert et la lisière du bois, les troupes

du gros, sous le commandement du margrave Charles, avaient pu se déployer avec plus d'ordre que leurs devancières. Des brigades Ramin et Gablentz ainsi que de quelques fractions de la brigade Butzke et du corps de Hülsen, on constitua une masse de 16 bataillons pour livrer le second assaut que vinrent soutenir deux batteries de gros canons établies à leur gauche. Le mouvement général fut facilité par une manœuvre imprudente des Autrichiens. Encouragés par la défaite de l'avant-garde royale, désireux de seconder la contre-attaque qui se déroulait devant eux, quelques régiments de la première ligne, et notamment ceux de Durlach, Wied et Puebla, quittèrent le plateau, descendirent le glacis et se jetèrent dans le bois pour achever la victoire : mal leur en prit, car ils furent vigoureusement ramenés par la brigade Ramin qui était au centre de la ligne prussienne et qui marchait droit sur la position. Profitant de cet avantage, stimulés par la présence et l'exemple du Roi qui se prodiguait sans souci de sa sûreté personnelle, les Prussiens, par un énergique effort, gravirent les pentes et s'emparèrent d'une partie du plateau large seulement de 500 à 600 mètres qui couronnait la chaîne des crêtes. Mais leur succès ne fut pas de longue durée; les généraux autrichiens tirèrent de leur réserve des renforts d'infanterie; Daun qui payait de sa personne et montrait son sang-froid habituel, appela de sa droite ses cuirassiers, et les lança contre les Prussiens; ceux-ci reculèrent à leur tour. Dans cette bagarre, les régiments autrichiens de Savoie et de l'archiduc Léopold se distinguèrent d'une façon spéciale; Daun y reçut une blessure à la cuisse, qui ne l'empêcha pas cependant de rester à la tête de ses troupes.

Il y eut sur les pentes de Süptitz, dans l'espace découvert entre elles et le bois, enfin dans l'orée de la forêt, une lutte sanglante; on se battit avec un acharnement qui rappela les scènes de Zorndorf et de Cunersdorf; les ca-

valiers autrichiens firent beaucoup de prisonniers; le régiment prussien de Goltz vit son effectif diminué de moitié, le bataillon de grenadiers Heilsperg, qui comptait 400 présents à l'appel du matin, en perdit 350; les 16 bataillons qui prirent part au second assaut eurent 137 officiers hors de combat. Aussi à partir de ce moment, put-on les compter, ainsi que les 10 de l'avant-garde, comme inutilisables pour le reste de la journée. Pour dégager son infanterie, Frédéric appela à lui les premiers échelons de la cavalerie de Holstein, qui commençaient à déboucher de la forêt. Le régiment de cuirassiers Spaen, sous la conduite du colonel Dalvig, par ses charges vigoureuses et répétées, rétablit un instant la balance en faveur des Prussiens, mais il dut céder au choc des cavaliers de la réserve impériale qui entraient en scène. D'autre part, les dragons de Bayreuth tombèrent sur le flanc droit de la ligne autrichienne, y mirent le désordre et enlevèrent bon nombre de prisonniers, mais ils durent plier devant un nouveau renfort de cuirassiers que le général Pellegrini amena fort à propos. Il y eut également, à la droite autrichienne aux approches de Zinna, une mêlée où les Impériaux eurent l'avantage et où les carabiniers de O'Donnel enfoncèrent l'infanterie accourue à la rescousse et s'emparèrent de 9 drapeaux.

Il était près de 4 heures. De l'aile gauche de l'armée royale, il ne restait en ordre que 11 bataillons appartenant pour la plupart au corps de Hülsen et les 4 bataillons qui avaient été attachés à la colonne de Holstein, et qui étaient encore en arrière. Sans doute, les Autrichiens avaient beaucoup souffert, mais dégagés par la retraite de la cavalerie prussienne, ils avaient eu le temps de reprendre haleine, tandis qu'il ne fallait pas songer à faire donner les 11 bataillons de Hülsen; les soldats de ce général, déjà très éprouvés par le canon et la fusillade, découragés par les insuccès répétés de la journée, impressionnés

par la défaite et par la fuite de leurs camarades, ne voulaient plus quitter la protection de la forêt. En outre, l'échec que venait d'essuyer le prince de Holstein avait découvert leur flanc gauche et les laissait fort exposés.

En effet, tandis que 4 régiments empruntés à la division luttaient du côté de Süptitz et à l'ouest du Rohrteich, le reste, fort de 23 escadrons, sous les ordres du prince, s'engageait à l'est du fossé du Zscheitschken-Graben, dans la direction de Zinna, avec le dessein de se porter sur le flanc droit des Autrichiens. Ce mouvement se heurta à l'obstacle infranchissable du canal; entre la cavalerie encore en colonnes et les fantassins ennemis se livra un combat de mousqueterie tout à l'avantage de ces derniers; la confusion qui en résulta fut portée à son [illegible]ble par l'apparition, à l'est de Zinna, de la cavalerie [illegible]hienne appuyée de deux pièces régimentaires qui tiraient à mitraille. En fin de compte, les escadrons de Holstein furent refoulés avec perte sur Neiden.

Ce recul et le désordre qui régnait dans le corps de Hülsen et la brigade Butzke paraissaient trancher le sort de la bataille. L'attaque principale des Prussiens avait été repoussée et l'aile gauche de l'armée royale complètement battue. Il était 4 h. 1/2, la nuit tombait; les unités désorganisées effectuaient leur retraite par la route de Dommitsch, sous la protection des 4 bataillons de Holstein qui n'avaient pris aucune part à l'affaire. Le Roi avait été obligé d'abandonner le champ de bataille et de céder le commandement au général Hülsen ; il avait reçu une contusion occasionnée par une balle morte et serait tombé de cheval sans le secours de ses officiers d'ordonnance; il fallut l'emporter et, faute de place dans les maisons d'Elsnig encombrées de blessés, l'installer dans l'église de la localité.

Par une singulière coïncidence, le même accident était arrivé au généralissime autrichien. Dans son rapport à

l'Impératrice (1), Daun raconte que, aux environs de Zinna vers 5 h. 1/2, ne pouvant rester à cheval à cause de sa blessure et perdant beaucoup de sang, il se fit coucher par terre; pendant qu'on lui coupait sa botte, on entendit la fusillade reprendre aux abords de Süptitz; il envoya aux renseignements, fit appeler Lascy et lui ordonna de porter deux brigades sur le point menacé et d'appuyer ce mouvement avec son corps entier. « Mon cher ami, lui aurait-il dit, je vous prie, allez-vous y en (*sic*) vous-même, voyez dans quel état les choses sont, et faites les dispositions que vous trouverez nécessaires, j'attendrai ici votre réponse. » Bientôt après, survint de la part de Lascy le colonel Hannig qui rapporta que tout allait bien et qu'il n'y avait plus de doute sur le succès. A Hannig succéda le général O'Donnell, le plus ancien des généraux autrichiens; Daun lui remit le commandement en l'invitant à s'entendre avec Lascy et à faire « que l'armée se range autant que possible pour être en ordre à la pointe du jour, de même que l'artillerie soit placée ». A 6 h. 1/2, se sentant très faible, à la suite de la perte de sang, rassuré sur l'issue heureuse de la journée par les rapports qu'il venait de recevoir et par l'obscurité de plus en plus épaisse qui semblait interdire toute reprise des hostilités, le maréchal se fit transporter à Torgau; c'est là, après le pansement de sa blessure, qu'il apprit le brusque revirement de fortune qui transforma en défaite ce qui avait semblé, deux heures auparavant, être une victoire assurée.

Essayons de décrire les manœuvres qui décidèrent ce résultat extraordinaire et encore presque inexplicable. Nous avons laissé Zieten engagé dans une canonnade plus bruyante que destructive avec le corps de Lascy. Cependant, il ne pouvait ignorer les attaques du Roi contre le versant nord du plateau de Süptitz; son devoir lui comman-

(1) Daun à l'Impératrice, secretissime, Zeyps, 13 novembre 1760. Arneth, VI, *Anmerkungen*, p. 453.

dait, semble-t-il, d'intervenir dans la lutte en assaillant sans retard les derrières de la position ennemie. A ce propos, une longue discussion s'est poursuivie entre les historiens allemands. Quels étaient les ordres donnés par Frédéric à son lieutenant? A quel stage de la bataille celui-ci devait-il commencer son action décisive? Faute de la connaissance d'instructions dont il ne reste pas trace et qui paraissent avoir été verbales, il est impossible de résoudre ces questions et il faut avoir recours à des hypothèses basées sur des témoignages souvent contradictoires.

Ces réserves posées, examinons les faits et cherchons à en tirer les déductions les plus vraisemblables. Frédéric, le matin de la bataille, à plus forte raison la veille, quand il eut son entrevue avec Zieten, n'était pas exactement renseigné sur l'emplacement qu'occuperait l'armée de Daun, il ne connaissait pas encore celui de Lascy qui ne fut définitif qu'au cours de la matinée du 3 novembre. L'opération confiée à son lieutenant consistait à tenir en échec une partie des Autrichiens et à leur couper la retraite sur Torgau et les ponts de l'Elbe; le point sur lequel il aurait à se diriger serait donc plutôt la zone comprise entre le grand étang de Torgau et les hauteurs de Zinna que celle plus éloignée de Süptitz. Quant à l'heure de l'intervention, elle ne pouvait pas être déterminée d'avance, puisqu'elle dépendrait des progrès que ferait l'attaque principale. Fort de la confiance qu'il avait dans la valeur de ses soldats et dans les ressources de son génie, Frédéric devait compter sur le succès de son aile gauche et réservait à son subordonné le rôle important d'achever la victoire et de transformer en désastre ce qui n'eût été qu'une défaite de l'armée impériale. Il est donc présumable que Zieten se conforma à la lettre des indications reçues, en suivant, après son combat avec les Croates, la grande route de Leipzig à Torgau, plutôt que celle de la Butterstrasse qui l'eût conduit au village de Süptitz;

la vue des bataillons et escadrons de Lascy, rangés sous les murs de la ville et se portant à sa rencontre, dut le confirmer dans son interprétation; d'ailleurs, il eût été fort imprudent, pendant qu'il s'engagerait contre le gros ennemi, de laisser sur son flanc ce corps dont l'effectif égalait presque celui de ses propres forces. Un assaut repoussé n'entraînerait-il pas la perte de la bataille? Cette imprudence, il la commit cependant, mais après de longues hésitations, avec une fraction seulement de ses troupes et probablement sur l'ordre formel de son monarque.

Vers 3 h. 1/2, Zieten rassuré, sans doute, par l'immobilité de Lascy et cédant aux représentations des officiers de son entourage, détacha contre le village de Süptitz la brigade Tettenborn. Les Prussiens s'emparèrent de la fraction du village située au sud, sur la rive droite du Rohrgraben, mais ne purent chasser les défenseurs de la partie supérieure. Un peu plus tard, sur un avis pressant de Frédéric, il lança à l'escalade du plateau la brigade Soldern, composée de 5 bataillons de la garde. Ces braves soldats, malgré un feu très vif, défilèrent le long du ruisseau, gagnèrent les Schaafteich et se mirent à gravir la pente plus raide de ce côté; mais arrivés à la crête, ils furent accueillis par une trombe de mitraille et de balles qui les rejeta au bas du versant.

Donc, à cette heure tardive, car il faisait déjà nuit, les Autrichiens demeuraient encore maîtres du plateau de Süptitz, mais en dépit de ce succès, leur moral avait été sérieusement affecté par la lutte sanglante de l'après-midi; les régiments de seconde ligne qui garnissaient la face sud et faisaient vis-à-vis, par conséquent, au corps de Zieten, avaient souffert, presque autant que ceux de la première, du tir de l'artillerie du Roi; peu à peu, et à la suite des combats successifs qui avaient été livrés, soit autour des vergers et vignes de Süptitz, soit dans le terrain découvert avoisinant la forêt, l'extrémité ouest de la

position s'était trouvée dégarnie; la réserve, appelée en soutien, avait évacué le village de Grosswig qui flanquait la défense. Pour remédier à la confusion et pour se maintenir en force sur les emplacements qui constituaient la clef de la position, il aurait fallu un commandement énergique, une direction suprême; malheureusement Daun, et avec lui plusieurs de ses meilleurs lieutenants, avaient été mis hors de combat; leur absence et l'obscurité croissante empêchèrent de réparer les accidents qui s'étaient produits. Quelques officiers intelligents de l'armée prussienne s'en rendirent compte et tentèrent, en pleine nuit, un nouvel effort pour se rendre maîtres du point culminant. S'il faut en croire certains récits, le lieutenant-colonel Lestwitz (1), en revenant d'une mission auprès de Zieten, s'aperçut que le terrain au-dessus des Schaafteich n'était plus que faiblement occupé; il avertit aussitôt le général Soldern, celui-ci rassembla les débris de sa brigade et, soutenu par d'autres fractions isolées, remonta la pente, chassa les quelques défenseurs et s'empara sans grande peine de la partie la plus élevée et de la redoute qui en marquait le sommet. Il y fut rejoint par des renforts que Zieten, apprenant le succès inespéré de son brigadier, envoya à son aide. De son côté, Lestwitz avisa également le général Hülsen de ce qui se passait, et tous les deux, à la tête de deux bataillons de la colonne Holstein, que vinrent appuyer quelques unités rassemblées en hâte, gagnèrent le plateau de Süptitz et tombèrent sur le flanc des rares Autrichiens qui tenaient encore. Le retour offensif des Prussiens fut favorisé par l'incendie des maisons de Süptitz, qui avait éclaté à la suite de l'attaque de Tettenborn; le brasier ainsi allumé éclairait le plateau tandis qu'il en laissait les abords dans l'ombre. La résis-

(1) Il n'est pas sûr que Lestwitz ait été l'officier en question, mais il fut certainement un des premiers à connaître l'abandon par les Autrichiens du point culminant.

tance des Impériaux fut courte, car c'est à peine si les soldats de Lestwitz brûlèrent une dizaine de cartouches. Quatre bataillons du corps de Lascy qu'avait mis en mouvement le dernier ordre donné par Daun avant son départ pour Torgau, arrivèrent trop tard pour rétablir les affaires et se bornèrent à recueillir les fuyards sans essayer une contre-attaque.

Il était plus de 9 heures du soir quand le feu cessa. Quelques régiments autrichiens et, en particulier, Charles de Lorraine, Mercy, Botta, Ahrenberg et Bayreuth avaient conservé leurs formations et occupaient encore la partie des hauteurs la plus rapprochée de Zinna; le corps de Lascy qui n'avait presque pas combattu était encore intact, mais les Prussiens de Zieten et de Lestwitz étaient maîtres de la clef de la position et avaient décidé de la victoire en faveur du Roi. Sur le théâtre de la lutte, la confusion était à son comble; les combattants des deux armées bivouaquaient à côté les uns des autres, se reposaient autour des mêmes feux, ignorants de l'issue de l'affaire et attendant leur sort de la lumière du lendemain. Des officiers se trompaient de troupes; c'est ainsi que le général autrichien Migazzi, croyant rallier sa brigade, tomba au milieu des Prussiens qui le reconnurent à son accent et le firent prisonnier.

On peut s'imaginer la surprise douloureuse de Daun quand il sut, par la bouche d'O'Donnell et de Lascy, le malheur qui était survenu pendant son absence. « J'appris vers les 8 heures du soir à Torgau, raconte Montazet (1), en rejoignant M. le Maréchal, que les troupes que j'avais laissé victorieuses une demi-heure auparavant avaient abandonné une partie du champ de bataille à l'ennemi. J'eus peine à croire, je l'avoue, le rapport qui en fut fait devant moi à M. le Maréchal, mais ce gé-

(1) Montazet à Choiseul, Kasdorf, 4 novembre 1760. Affaires Étrangères.

néral m'ayant prié d'y retourner tout de suite avec MM. de Lascy et O'Donnel, le fait fut constaté. En vérité, il n'était pas difficile de réparer cette mésaventure, mais une foule de raisons trop longues à détailler déterminèrent, malgré mes représentations, à faire des dispositions pour se retirer le matin. » Montazet attribue la défaite des Autrichiens à la blessure de leur chef : « Je crois même pouvoir vous assurer que le corps de Zieten n'a resté sur le champ de bataille que parce que M. le maréchal Daun a été blessé et qu'on avait ici grande envie de quitter Torgau, ainsi que vous le verrez par le conseil de guerre qui a été tenu le premier de ce mois, dont j'ai rendu compte sur-le-champ à M. le comte de Choiseul. »

Le récit de Daun (1) est à peu près conforme à celui de l'attaché français. Sur la demande du maréchal, O'Donnell et Lascy, accompagnés de Montazet et du duc de Braganza qui servait à l'état-major en qualité de volontaire, allèrent au plateau pour voir ce qui s'était passé. « Deux heures après (2) tous ces mentionnés Messieurs revinrent et dirent qu'en effet, l'ennemi se trouvait sur la mentionnée hauteur, ce qu'ils ne comprenaient point comme il s'y était glissé. Montazet a beaucoup dit ce qu'il avait proposé, d'autres derechef le contraire, chacun criait, mais enfin malheureusement l'ennemi y était établi et alors il n'y avait plus de milieu ni d'autre parti à prendre que celui de la retraite. » Elle eut lieu au courant de la nuit et s'effectua sans être inquiétée par les Prussiens; l'armée de Daun évacua en silence le terrain qui lui restait et passa l'Elbe; la garnison de Torgau suivit dans la matinée et brûla les ponts sous la protection de la division de Beck qui était demeurée sur la rive droite pendant la bataille et qui servit d'arrière-

(1) Daun à l'Impératrice, Zeyps, 13 novembre 1760. Arneth, VI, p. 457.
(2) Ce passage est en français dans la lettre de Daun.

garde; Lascy fit son mouvement par la rive gauche et rejoignit le gros sans incident. La marche nocturne et la difficulté d'avertir ou de rassembler des détachements épars sur toute l'étendue du champ de bataille et quelquefois entremêlés avec l'ennemi expliquent le nombre considérable de prisonniers ramassés par le vainqueur. D'après les états publiés par les Prussiens, il aurait atteint le chiffre de 4 généraux, 215 officiers et plus de 7.000 soldats. L'état-major autrichien fut très éprouvé; il compta 11 officiers tués, entre autres les généraux Herberstein et Walter, ce dernier commandant de l'artillerie, le généralissime, 4 généraux et 26 officiers blessés. La perte totale de l'armée de Marie-Thérèse a été évaluée à 16.000 (1) hommes de tout rang; de son artillerie nombreuse, 40 pièces furent prises ou abandonnées faute de moyens de transports.

Le succès fut chèrement acheté; le déchet de l'armée royale dépassa 14.000 hommes (2), dont 420 officiers de tous grades. Dans ce chiffre figuraient plus de 3.000 prisonniers parmi lesquels deux généraux, Bülow et Finckenstein. Les trophées furent à peu près également partagés; les Prussiens enlevèrent 30 drapeaux et en perdirent 27.

Telle fut la fameuse bataille de Süzou ou de Torgau à propos de laquelle des flots d'encre ont été versés. Tout d'abord, le succès fut revendiqué par les Autrichiens; au moment de quitter le théâtre de l'action, Daun avait dépêché un officier supérieur de son état-major, le colonel Rothschütz, avec la nouvelle de la victoire qu'il croyait gagnée. Il est facile de se figurer l'enthousiasme avec lequel les Viennois applaudirent aux sonneries des 18 pos-

(1) Freytag Loringhoven, *Beiheft zum Militär Wochenblatt*, 1897, IV. Les chiffres officiels publiés à l'époque donnèrent 1.543 morts, 3 660 blessés, 5.624 pris ou disparus, en tout 10.827. *Gespräche im Reiche der Todten*, III, p. 411, Frankfurth et Leipzig, 1760.

(2) Certains historiens l'évaluent au même chiffre que celui des Autrichiens.

tillons qui escortèrent l'heureux envoyé à son arrivée à Schönbrün, mais la réaction n'en fut que plus violente quand, le lendemain, on apprit la fin désastreuse de la journée et la retraite de Daun. L'Impératrice-Reine, désireuse de connaître le fond des choses et mécontente des réticences évidemment voulues de son général, lui adressa une série d'interrogations sur les incidents et sur les conséquences de l'affaire. Daun lui répondit par une longue lettre que l'historien Arneth a reproduite et de laquelle nous avons déjà tiré des extraits. Le maréchal, tout autant par ses omissions que par sa franchise, jette quelque jour sur les causes de la défaite. « Tout le monde, affirme-t-il, a fait son devoir; les régiments se sont bien comportés, il y a eu du désordre, mais à la guerre cela est inévitable. » D'après lui, l'abandon des hauteurs obligeait à la retraite; recommencer la lutte et essayer de se maintenir sur le terrain eût été « la (1) ruine totale de l'armée ». Il attribue le mouvement rétrograde et pour ainsi dire spontané des troupes sur Torgau à l'obscurité et à l'absence, par suite de blessures nombreuses, d'officiers tant de l'état-major que des corps. A la question s'il est satisfait d'O'Donnell, la réplique est caractéristique : « Je suis satisfait de tous, mais réellement content d'aucun, car (1) en certaines choses je suis difficile à contenter. » Dans la lettre qui accompagne ces réponses, Daun reconnaît que toute l'armée s'en prend à Lascy de la défaite, mais il supplie l'Impératrice de ne pas ouvrir sur ce point une enquête qui ne pourrait qu'aigrir les esprits, « car le mal est fait et sans remède, et il n'y a que mon malheur qui a occasionné tous ces maux... Dieu l'a voulu ainsi, sans cela il eut été impossible que cela se fût terminé si malheureusement ».

(1) Ces mots sont en français dans la lettre de Daun.

Il est difficile d'absoudre Lascy d'une lourde responsabilité dans la perte de la bataille. Son corps, qui était fort pour le moins de 15.000 hommes, ne prit qu'une faible part à l'action; sa cavalerie se borna à des démonstrations et son infanterie se contenta de monter la garde sur les approches de Torgau et sur la ligne de retraite qu'à partir de 4 heures personne ne menaçait plus. Zieten put détacher de son corps une brigade, puis deux et en fin de compte affecter toute son infanterie à l'attaque du plateau de Süptitz, sans que Lascy s'en émût et sans qu'il songeât à s'opposer à cette entreprise ou à renforcer le point attaqué. Cependant, il était en contact avec l'armée de Daun, il reçut même de vive voix les recommandations du généralissime à un moment où il était encore possible de ravir la victoire. S'il eût mis autant de célérité à envoyer ou à conduire ses bataillons au secours des défenseurs du sommet de Süptitz que Zieten en déploya, à la fin de la journée, pour appuyer la brigade de Soldern, la bataille eût eu peut-être une issue tout autre. Si, de Lascy, nous passons aux généraux en chef, nous sommes d'accord avec les critiques les plus éminents pour qualifier la division de l'armée prussienne en deux corps séparés de conception risquée et pouvant entraîner des suites fâcheuses. Si Frédéric l'adopta, c'est que, connaissant son adversaire, il était convaincu qu'il pourrait accomplir son mouvement tournant sans être troublé et en recueillir les avantages sans courir grand danger. Sur le terrain même, le roi de Prusse commit la faute capitale d'engager le combat sans le scutien de l'artillerie, sans l'appui de réserves et en l'absence de la cavalerie dont l'intervention opportune avait presque toujours été la cause déterminante de ses victoires. Il dut le succès au hasard de la fortune, à l'initiative de ses officiers et surtout à la ténacité et à l'endurance de ses soldats.

Quant à Daun qui montra du coup d'œil et de l'énergie pendant l'action, il est étrange qu'il n'ait pas pris, pour les hauteurs de Süptitz, les précautions dont il avait été si prodigue pendant la campagne. Pourquoi n'eut-il pas recours aux retranchements, aux fortifications de campagne qui eussent facilité la défense et procuré à ses troupes un abri partiel contre le feu de l'artillerie ennemie? Comment put-il négliger la réparation, dans la forêt de Dommitsch, des abatis qui, dans leur état imparfait, retardèrent cependant la marche des colonnes prussiennes et notamment de la cavalerie de Holstein?

Malgré les excuses invoquées, il est difficile de ne pas imputer aux généraux O'Donnell, de Sincère et autres, qui commandaient les troupes de Süptitz, l'abandon graduel des hauteurs et de la redoute qui en marquait le point culminant. A part Lascy qui, dans la circonstance, ne dépassa pas le niveau de la médiocrité ambiante, ils n'avaient guère de titres à la capacité; braves soldats, ils bornaient leur rôle à conduire leurs hommes au feu et à exécuter la consigne avec plus ou moins d'intelligence et sans une parcelle d'initiative. En cette matière quelle différence entre les deux services! Les uns, Hülsen, Lestwitz, Soldern et même Zieten, malgré ses hésitations, gagnent la bataille que leur chef avait perdue; les autres, O'Donnell, Lascy, laissent échapper la victoire que leur général avait aux trois quarts remportée.

Ce fut seulement le 5 novembre que l'avant-garde prussienne passa l'Elbe à la poursuite de l'armée de Daun; celle-ci, ainsi que le corps détaché de Lascy, put se retirer sur Dresde sans être inquiétée; dès le 8 novembre, les Autrichiens étaient rassemblés dans le camp de Plauen; malgré leurs pertes, ils avaient recouvré la supériorité numérique sur le Roi. Déjà, le jour de Torgau, Daun avait été rallié par la division Beck qui ne participa point

à l'affaire; sous Dresde, il fut rejoint par Macguire avec le contingent presque entier des Autrichiens attachés à l'armée de Deux-Ponts, soit environ 9.500 hommes. Ces appoints considérables et l'arrivée de quelques renforts moins importants comblèrent en grande mesure les vides causés par la bataille du 3 et portèrent de nouveau l'effectif à plus de 45.000 combattants.

Au contraire, l'armée royale s'affaiblit de 4.000 hommes par le départ du prince de Wurtemberg qui dut reprendre contre les Suédois sa campagne interrompue. Le 15 novembre, les forces rivales se cantonnèrent, les Autrichiens entre Dresde et Dippoldiswalda, les Prussiens entre Meissen, Wilsdruf et Nosten. Rien ne troubla la lassitude générale jusqu'au 18, date à laquelle Hülsen vint tâter les avant-postes de l'armée des Cercles. Deux-Ponts, sous prétexte de maladie, était allé aux eaux et avait cédé le commandement à Hadick. Ce dernier leva son camp de Chemnitz et prit le chemin de Hof où il parvint le 24. Dans les derniers jours du mois, les Prussiens se retirèrent dans les environs de Neissen et au delà de la Triebsche, ne laissant à Wilsdruf qu'une faible arrière-garde.

Pendant la retraite, Daun, malgré sa blessure, avait conservé la direction effective de ses troupes; Montazet, qui s'était montré quelquefois très sévère dans ses appréciations, fait l'éloge du maréchal (1) : « Ce que je vois ici depuis cinq jours me prouve de plus en plus que le plus grand malheur qui puisse arriver à une armée est de perdre son général. M. le maréchal Daun a beau être plus occupé de l'armée que de la blessure considérable qu'il a reçue et de la goutte qui s'y est jointe, il ne saurait qu'ordonner et s'en rapporter à ce qu'on lui mande, et quand on lui dit qu'on ne peut faire autrement que ce qu'on fait, il faut pourtant bien qu'il en passe par là, malgré la peine

(1) Montazet à Choiseul, Dresde, 9 novembre 1760. Affaires Étrangères.

que cela lui cause. Je dois vous dire, Monsieur, que malgré ce qu'on peut dire, tout ceci fait un honneur infini à M. le maréchal Daun, surtout la façon dont il s'est conduit le jour de la bataille. Pour moi, j'avoue que sa valeur, sa fermeté, son honnêteté, son désintéressement pour sa personne et son amour pour le bien de sa souveraine font une impression sur mon cœur et sur mon esprit qui ne s'effacera de ma vie. Il me disait encore hier au soir qu'il est absolument nécessaire qu'on envoie ici un chef qui ait de l'autorité et qui dise : « Je veux », sans quoi il ne répondrait pas que nous ne pussions hiverner en Bohême. »

Pour l'abandon de la Saxe, les arguments, en effet, ne faisaient pas défaut : « On ne nous parle (1) que des pertes énormes qu'on a faites l'année dernière dans le camp de Plauen et de l'inhumanité qu'il y aurait à recommencer ; on trouve la ville mauvaise ; en un mot, il y a ici un mauvais esprit et un mauvais ton. Le général O'Donnell y fait ce qu'il peut et je suis édifié de ses propos et de sa conduite, mais c'est un début embarrassant pour quelqu'un qui n'a jamais commandé. On attend avec impatience la décision de la Cour sur le commandement de l'armée. Tout ce que je crains est que le Roi ne fasse à la fois plusieurs démonstrations de projets, d'attaques, et qu'il n'embrouille nos têtes par ce moyen-là. »

Il n'y a pas de doute que le démoralisation des esprits dans le milieu militaire fit envisager comme probable l'évacuation de Dresde ; Frédéric l'espéra sans oser y croire : « Pour ce qui regarde la ville de Dresde, écrit-il à Finckenstein (2), il y a actuellement beaucoup d'apparence que nous la gagnerons ; malgré tout cela, il y a tant de difficultés à surmonter à cet égard que je ne saurais vous dire rien de positif là-dessus, ni de vous en donner des

(1) Montazet à Choiseul, Dresde, 15 novembre 1760. Affaires Étrangères.
(2) Frédéric à Finckenstein, Meissen, 12 novembre 1760. *Corr. Polit.*, XX, p. 77.

assurances certaines, avant que l'ennemi n'en soit sorti. »

Grâce à la fortitude de Marie-Thérèse et de son chancelier, les instructions du gouvernement furent nettement contraires à l'abandon de la capitale de la Saxe et des quelques cantons encore au pouvoir des Autrichiens. A l'effet de répondre à la question du retour en Bohême, posée par les généraux, la conférence se réunit le 14 novembre (1) : étaient présents, l'Empereur, Ulefeld, Colloredo, Khevenhuller, Neiperg, Kaunitz et Wallemberg. On leur communiqua une lettre de Lascy à l'Empereur en date du 10 et un rapport de Laudon daté du 11; lecture faite de ces documents, Kaunitz, de vive voix, proposa de se prononcer sur les deux points suivants :

« 1° L'ordre à donner à l'armée comporterait-il la défense de Dresde et de ses environs, même au risque d'une bataille ou autoriserait-il le retour en Bohême?

2° Par qui Daun serait-il remplacé dans le commandement en chef? »

C'est l'Empereur lui-même qui, dans son français bizarre, note la réponse faite aux deux questions : « On approuve que l'on soutienne, coûte que coûte, la position présente et la Saxe et Dresden, ainsi que l'on écrive en conformité auxdits généraux que c'est un ordre positif. Au second, attendre les nouvelles du maréchal Daun, savoir à prendre le parti pour le commandement. » En réalité, la désignation de Lascy comme général en chef à titre provisoire avait été faite le 8 novembre (2) quelques heures après l'avis de la perte de la bataille et de la blessure de Daun. Quelque justifiée qu'elle pût paraître par les services antérieurs et les commandements indépendants exercés, cette nomination ne laissa pas de soulever de grosses objections

(1) Notes de l'Empereur sur la conférence. *Vortrage*, 1760. Archives de Vienne.

(2) Arneth, VI, p. 181.

dont l'intéressé était le premier à reconnaître la force. Dans une lettre à l'Impératrice en date du 10 novembre (1), Daun se déclara contraire au choix de Lascy; cet officier était moins ancien que O'Donnell, Sincère, Macguire, Wied et Lowenstein, tous présents à l'armée; son élévation au grade suprême entraînerait leur démission et lui ferait supporter tout le poids de la charge sans le concours d'officiers expérimentés. O'Donnell, le plus vieux des généraux servant en Saxe, s'entendrait à merveille avec Lascy, d'origine irlandaise comme lui; il en serait de même de Macguire et pour le même motif. Du reste, dans la situation actuelle, il était difficile de prendre d'autre parti que celui de se maintenir à Plauen et à Dippoldiswalda. « Le plus grand mal est que tous ces messieurs, Lascy aucunement excepté, voient fort noir. » Il est probable que ce dernier, qui avait été le chef d'état-major de Daun et qui était en excellents termes avec le généralissime, dut le consulter sur l'offre qui lui était faite; fût-ce le conseil de son supérieur ou la crainte de voir sa promotion occasionner la retraite de ses camarades, comme le dit Kaunitz (2), toujours est-il que Lascy refusa la proposition de la cour, quoiqu'elle lui eût été renouvelée deux fois. O'Donnell, qui remplissait les fonctions de général en chef depuis Torgau, fut très froissé de la préférence que son gouvernement avait marquée pour un collègue plus jeune, mais une lettre que l'Impératrice lui écrivit, à la suggestion de Daun, rétablit sa bonne humeur et il continua à commander avec la coopération de Lascy et sous la surveillance de Daun, jusqu'au départ de celui-ci pour Vienne, à la fin de novembre. A cette date, les hostilités étaient terminées pour la saison et les deux armées avaient repris à peu de chose près leurs cantonnements de l'hiver précédent.

(1) Lettre déjà citée, Arneth, VI, *Anmerkungen*, p. 457.
(2) Kaunitz à Starhemberg, 21 novembre 1760. Archives de Vienne.

Pour achever le récit de la campagne de 1760 entre les Prussiens et les Autrichiens, il nous reste à parler des opérations de Silésie pendant l'automne ; elles furent peu importantes. Lorsqu'il s'était décidé à suivre le Roi dans sa course sur Berlin, Daun avait laissé dans la province 40.000 hommes sous le commandement de Laudon avec mission de s'emparer d'une des places fortes. Les circonstances semblaient propices, car les forces prussiennes ne se composaient que des garnisons et de quelques détachements à faibles effectifs. Sur l'avis que le gouverneur Tauentzien avait reçu un renfort de quelques bataillons, le général autrichien qui ne pouvait pas compter sur le concours des Russes, de plus en plus éloignés de la Silésie, renonça à une entreprise contre Breslau et se prononça pour le siège de la forteresse secondaire de Kosel. A cet effet, il chargea son lieutenant Wolfersdorf de surveiller Schweidnitz avec 5.000 à 6.000 hommes, posta la cavalerie de Nauendorf à Liegnitz pour garnir le cours de la Katzbach, déboucha de Hohenfriedberg, le 13 octobre, avec le gros de ses troupes et parut, le 21, sous les murs de Kosel où il fut rejoint par le général Bethlem venu de la Haute-Silésie. Une reconnaissance effectuée par le Français Gribeauval, que la cour de Versailles avait mis à la disposition de son allié pour diriger les travaux d'approche, démontra que l'affaire était beaucoup plus ardue qu'on l'avait d'abord pensé, l'inondation qui couvrait les environs de la ville devant retarder l'ouverture des tranchées et restreindre le front d'attaque. Cependant, en attendant la grosse artillerie, Laudon eut des velléités de brusquer l'entreprise; il employa quelques jours à parfaire l'investissement, à essayer l'escalade de la tête du pont sur la rive gauche et à bombarder la ville. L'insuccès de ces tentatives prouva que, pour réduire Kosel, il faudrait avoir recours à une opération régulière, pour laquelle

le temps manquerait. Comme motifs de l'abandon (1), le général invoqua le mauvais état des routes et la pluie persistante qui rendaient impossibles les transports de l'artillerie et la construction des batteries. Le général Harsch, qui paraît avoir eu la spécialité des sièges malheureux et que la cour avait envoyé sur les lieux, fut d'accord avec Gribeauval en évaluant à 5 ou 6 jours le délai nécessaire pour mettre les canons en position ou pour les retirer en cas d'interruption. Or, on venait d'apprendre que le général Goltz, détaché par le roi de Prusse, était arrivé le 25 octobre à Glogau où il n'était qu'à 7 ou 8 journées de marche de Kosel. Ce fut en effet la crainte de l'intervention de Goltz qui fit renoncer à la conquête de Kosel. D'après Montrozard (2) attaché à l'armée de Laudon, on attribuait au Prussien une force de 28 bataillons et 50 escadrons, sans compter les renforts qu'il pourrait tirer des garnisons de Breslau, de Schweidnitz et de Neiss, alors que l'armée autrichienne devant Kosel n'était composée que de 32 bataillons de ligne ou de Croates et de 44 escadrons y compris les hussards et que ces unités ne représentaient qu'un faible effectif par suite des pertes essuyées à Landshut et à Liegnitz. En réalité, Goltz, parti de Lubben avec 12.000 hommes, même après les prélèvements qu'il effectua sur les garnisons de Breslau et Schweidnitz, n'en eut jamais plus de 17.000, dont un tiers de qualité médiocre, tandis que Laudon, en appelant à lui une partie de ses détachements, aurait pu lui opposer au moins 25.000 combattants.

Quoi qu'il en fût, Laudon rejeta sur Harsch et Gribeauval la responsabilité de la non-réussite. Le 29 octobre, il leva le blocus après avoir incendié les magasins de

(1) Laudon à Kaunitz, Krzonowitz, 26 octobre 1760. Lettre citée par Janko, *Laudons Leben*, p. 214.

(2) Montrozard à Choiseul, Klein Nimbsdorf, 27 octobre 1760. Affaires Étrangères.

fourrage de l'ennemi et marcha sur Ober Glogau où il parvint le 30; le 3 novembre, son quartier général fut transféré à Kunzensdorf, près de Neustadt; de là, il détacha Campitelli pour renforcer Wolfersdorf, resté aux environs de Schweidnitz.

Ainsi que nous venons de le voir, Goltz, rassuré par le départ définitif des Russes, s'était porté au secours de Kosel; en route il eut connaissance du mouvement de Laudon et gagna Breslau où il séjourna jusqu'au 12 novembre. A cette date, encouragé sans doute par la victoire de Torgau, il reprit l'offensive et força Wolfersdorf à battre en retraite vers la frontière de Bohême, abandonnant aux Prussiens Landshut et Hirschberg. Campitelli, qui occupait cette dernière localité, se retira sur Lowenberg et Zittau. Laudon, sur l'appel de ses lieutenants, quitta le 16 novembre son camp de Kunzensdorf, franchit la Neisse et se posta près de Reichenstein et Wartha où il était à même de défendre les abords du comté de Glatz. Les deux adversaires étaient encore dans ces positions quand ils convinrent d'une trêve qui resterait en vigueur jusqu'à un délai de quatre jours après dénonciation. Les troupes de Laudon prirent leurs quartiers d'hiver dans le comté de Glatz, celles de Wolfersdorf dans le cercle de Königgrätz en Bohême; Goltz resta maître de la Silésie montagneuse, y compris les petites villes de Hirschberg, Freiburg, Landshut et Frankenstein dont les armées rivales s'étaient disputé la possession pendant toute l'année. Les résultats insignifiants de cette fin de campagne où les Autrichiens se montrèrent aussi peu entreprenants que possible, doivent être attribués aux instructions timorées que la défaite de Torgau avait inspirées à la cour de Vienne, à la nécessité de remplacer en Lusace les troupes qui avaient renforcé Daun, enfin à la maladie (1) de Laudon.

(1) Montrozard à Choiseul, Wartha, 23 novembre 1760. Affaires Étrangères.

En fin de compte, de leurs conquêtes des premiers mois, les Autrichiens ne gardèrent que la forteresse de Glatz et le territoire avoisinant. C'était une maigre compensation pour tant de vies sacrifiées, pour tant d'argent dépensé. Encore une fois, Frédéric avait été sauvé par les fautes de ses adversaires dont il avait su tirer le plus large profit.

# CHAPITRE IV

## CAMPAGNE DE BROGLIE, 1760. — CORBACH ET WARBURG

RAPPORTS DE BELLEISLE ET BROGLIE. — CONQUÊTE DE LA HESSE. — SUCCÈS DE CORBACH. — RENVOI DE SAINT-GERMAIN. — DÉFAITE DE WARBURG. — PRISE DE CASSEL.

Les hostilités s'étaient terminées en Hesse, vers le milieu de janvier 1760, par un retour offensif du maréchal de Broglie dont le principal résultat fut de mettre fin à l'éternelle reculade de ses prédécesseurs d'Estrées et Contades et de dégager la place de Giessen. La retraite de Vogué à la suite de l'échec de Dillenburg et surtout les intempéries de la saison avaient mis fin aux opérations; les Français regagnèrent leurs quartiers d'hiver sur le Mein, la Lahn et le Rhin; l'armée du prince Ferdinand reprit ses garnisons habituelles en Westphalie, en Hesse et dans les pays adjacents, et malgré les pourparlers pacifiques engagés à la Haye, chacun des belligérants s'employa avec ardeur aux travaux de réparation et de recrutement pour la campagne prochaine.

Par dépêche du 12 février, Belleisle qui, malgré son grand âge, était resté à la tête du département de la guerre, avait annoncé à Broglie son maintien comme commandant en chef de toutes les armées du Roi en Allemagne. Entre le ministre et son subordonné, il n'y avait aucune sympathie; la correspondance que le premier, conformément aux habitudes de l'époque, entretenait

avec les principaux divisionnaires de l'armée, laisse percer à chaque instant sa pensée intime; tout en rendant justice aux qualités militaires de Broglie, en s'efforçant de le seconder de son mieux, il ne peut s'empêcher de se méfier des intentions, de critiquer les actes d'un homme dont la mentalité lui est antipathique et dont la famille et l'entourage lui sont suspects. Ces sentiments malveillants, Broglie les rend avec usure; il se sait peu en faveur auprès du Roi et de M^me^ de Pompadour, il est convaincu que Belleisle le dessert en haut lieu, il lui en veut de désigner, pour certains emplois qu'il eût volontiers confiés à ses amis, des généraux qu'il considère à tort ou à raison comme hostiles à sa personne. Aussi est-il constamment en défiance et n'accueille-t-il les avances de Belleisle qu'avec toutes sortes de réserves. A l'avis de sa nomination au commandement en chef, il répond (1) : « Je ne puis donner au Roi une preuve plus assurée de mon aveugle soumission que de m'en charger dans les circonstances critiques où sont les affaires et où je me trouve. » Il ne dissimule pas le mécontentement que lui causent les changements apportés au projet d'opérations qu'il avait élaboré et surtout les choix des lieutenants-généraux pour l'année en cours. Il en désapprouve quelques-uns, mais il n'en dira rien « parce que je vois par la façon absolue dont vous vous expliquez dans votre lettre, que vous n'y auriez pas égard et que cela n'aboutirait qu'à me faire inutilement des ennemis, parce qu'on aurait grande attention que ceux que je proposerai d'exclure en fussent informés ». La crainte était probablement fondée, car Belleisle avait la réputation d'être fort indiscret, mais le langage qui traduisait ces inquiétudes n'était pas de nature à améliorer des rapports déjà tendus. C'est sur le même ton que Broglie reçoit (2) les com-

(1) Broglie à Belleisle, Francfort, 22 février 1760. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Belleisle, Francfort, 27 février 1760. Archives de la Guerre.

pliments que lui adresse le ministre de la guerre : « Tout ce que vous me dites de flatteur, M. le Maréchal, sur l'honneur qui doit me revenir de la campagne prochaine, ne m'éblouit pas. Je sais que pour avoir des succès, il faut que les troupes que l'on conduit soient disciplinées, et que pour qu'on en puisse exiger la règle et la discipline, il est indispensable que ce qui les compose ait le nécessaire. »

Ce nécessaire, Broglie le réclame avec une énergie et une ténacité qui lui font honneur. Il ne se contente pas de promesses (1) : « Il est de fait, observe-t-il dans un mémoire, que sans argent on ne peut rétablir et faire subsister une armée; il est également de fait qu'à la réserve du prêt, on ne donne pas un sol à celle-ci. Les cent mille écus que M. le maréchal de Belleisle me fait l'honneur de me mander dans sa lettre du 27 avoir été envoyés pour les dépenses extraordinaires du mois de décembre, et les six cent mille livres pour celles de janvier ne l'ont point été, et il n'est arrivé au Trésor que des lettres de change payables la plupart à la fin de ce mois sur lesquelles M. l'Intendant ne trouverait pas un écu d'avance : moyennant cela, les hôpitaux sont prêts à périr, et malgré tous les soins qu'on peut se donner, ils périront certainement bientôt..... L'argent a manqué de même aux officiers envoyés par les régiments pour faire des recrues; moyennant cela, ils n'ont pu travailler, et les régiments ne seront pas complétés. La viande manquera pour l'armée, le boucher qui la fournit n'étant pas payé et étant obligé de demeurer enfermé de peur d'être arrêté pour les dettes qu'il a contractées de tous les côtés. Enfin, faute d'avoir fait d'avance des magasins de fourrage et encore plus d'avoir envoyé de l'argent, il est presque certain que l'armée ne pourra être fournie jusqu'au moment où la

(1) Broglie à Belleisle, Mémoire joint à la lettre du 4 février 1760.

terre produira. Ce ne sont point des craintes imaginaires; elles sont aussi positives que l'envoi d'un million pour l'achat des fourrages l'a été peu; M. l'Intendant n'a pas même connaissance du temps où l'on peut compter qu'il arrivera. »

Dans une dépêche du 22 février (1), Broglie revient à la charge : « Quand le Roi aurait un Turenne à mettre à la tête de ses troupes, il lui serait aussi impossible de faire une campagne honorable et heureuse avec des moyens aussi courts, qu'à un aigle de voler lorsqu'on lui aurait coupé les ailes. » Les réparations n'avancent pas, les appointements ne sont pas payés : « Vous parviendrez plutôt que moi, Monsieur le Maréchal, à persuader aux officiers généraux et de l'état-major qu'ils peuvent servir, étant payés en papier. Je n'ai point vu les temps malheureux de 1709 et de 1710, aussi quand ils viendront, comme plusieurs l'ont fait déjà, me demander de leur faire payer leurs appointements de novembre et de décembre, je leur dirai de s'adresser en droiture à vous. »

La pénurie d'argent s'étendait au service des hôpitaux dont « les infirmiers meurent de faim ». La compagnie chargée de l'entretien, qui comptait parmi ses actionnaires des puissants du jour, était fort bien en cour; Belleisle, sans doute sous l'impression des démarches faites auprès de lui, s'efforce de la défendre. Aussitôt Broglie de riposter : « Je ne sais qui a pu vous rendre compte que jamais les malades n'ont été mieux traités que depuis qu'elle en était chargée. Le fait est absolument faux, puisqu'il n'y a pas un seul hôpital où cet hiver le service n'a pensé manquer dix fois..., je sais combien cette compagnie est protégée, mais je sais encore mieux que je serais coupable si je ne faisais pas ce qui dépend de moi pour vous éclairer sur son compte. »

Si les extraits de la correspondance officielle de Bro-

(1) Broglie à Belleisle, Francfort, 22 février 1760. Archives de la Guerre.

glie, que nous venons de reproduire, font souvent mauvaise impression au point de vue du tact, de l'amabilité et de la bonne humeur de l'écrivain, il faut rendre justice au souci constant déployé pour les besoins du soldat et pour l'efficacité de l'armée. D'autre part le désir trop manifeste de dégager sa responsabilité et de se prémunir contre les critiques qu'il prévoit, quelque naturel qu'il puisse être, ne contribue pas à grandir le rôle, ni à rehausser la réputation du général. Persuadé qu'en cas d'échec de l'un de ses subordonnés, on s'en prendra à lui, il est prêt à sacrifier l'initiative qui appartient au chef pour s'abriter derrière les ordres qu'il sollicite. Son attitude à propos de la composition du corps qui devait constituer l'aile droite de l'armée est caractéristique; peut-être se ressentait-elle de la désignation, sans qu'il eût été consulté, de Saint-Germain pour le commandement de la réserve de gauche : « Puisque vous avez cru, Monsieur le Maréchal, écrit-il (1), qu'il était utile et avantageux pour le service du Roi que le choix des officiers généraux de cette réserve fût fait sans ma participation et ne pût en aucun cas être changé par moi, pour entrer dans vos vues, je vous prie d'en user de même pour les troupes, et de nommer les régiments ainsi que les brigadiers qui devront la composer; tout en ira certainement mieux, puisqu'ils conviendront à ceux qui ont influé sur la nomination des officiers généraux et que tout y sera d'accord; je vous prie aussi d'en régler vous-même la force ainsi que l'artillerie qui devra y être attachée;... cela préviendra qu'on ne puisse dire que j'y ai mis trop ou trop peu de troupes. Comme il est nécessaire qu'il y ait un corps détaché à la droite, je vous prie de même de vouloir bien en nommer le commandant, ainsi que les officiers généraux et de l'état-major, et les troupes qui devront la composer. »

(1) Broglie à Belleisle, Francfort, 15 avril 1760. Archives de la Guerre.

Broglie s'offusque avec raison du peu de latitude qu'on lui laisse pour les officiers de l'état-major : à Belleisle qui trouvait ce personnel exagéré et qui voulait le réduire, il rappelle (1) la promesse faite par le Ministre devant le Roi dans le cabinet de Mme de Pompadour, « que j'aurai les aides que je demanderai et le Roi a bien voulu me le confirmer »; sans cela, il n'eût pas accepté le commandement en chef.

Le choix de Dumesnil, que de hautes influences avaient désigné pour être employé à l'armée et auquel son ancienneté assurerait la direction suprême en cas d'indisponibilité du maréchal, fut l'objet d'un conflit sérieux. Le général en chef s'en ouvrit à son oncle l'abbé de Broglie qui lui servait de confident, de correspondant et surtout d'avocat à Paris et à Versailles. Les lettres de l'abbé, dont nous devons la communication à l'amabilité du duc de Broglie, descendant du maréchal, fournissent des détails piquants sur les intrigues de la cour, sur les démarches auprès des personnages en vue, enfin sur les usages de l'époque. Le maréchal avait écrit (2) de Francfort : « J'apprends, mon cher oncle, presque à n'en pouvoir douter, que M. Dumesnil est le premier lieutenant-général de cette armée. On pourrait bien s'écrier : ô temps, ô mœurs! Je ne croyais pas qu'on pût oser faire une semblable chose, et choisir un homme aussi décrié et aussi incapable. J'en ai déjà écrit une fois à M. le Dauphin, ainsi l'acquit de ma conscience est fait; et quand l'armée périrait entre ses mains, ce qui arriverait sûrement si elle y tombe, je n'aurai rien à me reprocher. Toutes les nominations des officiers généraux sont faites pour les réserves, ainsi que des états-majors qu'on y place, sans m'en avoir dit un mot, tant mieux. Si j'avais fait un pa-

(1) Broglie à Belleisle, Francfort, 7 mars 1760. Archives de la Guerre.

(2) Maréchal de Broglie à l'abbé, Francfort, 8 avril 1760. Papiers de famille du duc de Broglie.

reil choix, on aurait dit que je voulais mettre M. de Saint-Germain hors d'état de rien faire en lui donnant un pareil ramassis. »

Le Dumesnil en question jouissait d'une déplorable réputation : grand ami de Richelieu, il avait servi sous ses ordres à Minorque et en Allemagne où il s'était distingué par sa rapacité et ses débauches, plutôt que par sa capacité militaire; on l'accusait même de manquer de courage. Dans l'impossibilité d'éviter sa présence à l'armée, Broglie était bien décidé à le reléguer à Francfort à la besogne de l'arrière. L'abbé se mit en campagne (1); il commença ses visites par Paris Duverney, l'un des protecteurs de Dumesnil, il n'en put rien obtenir. De là, il alla dîner chez Montmartel, frère de Paris; il s'y trouva nez à nez avec Dumesnil que cette rencontre gêna singulièrement : « Comme Montmartel prend du lait et ne se met pas à table, il rentra dans le salon où était Dumesnil et moi je montai en haut et me mis à table. Il était trois heures; Dumesnil avait renvoyé son carrosse et n'osa jamais monter en haut pour se mettre à table; ma présence lui imposa un jeûne auquel il ne s'attendait pas. Je souhaite qu'il soit utile pour sa conversion. »

Le lendemain, l'abbé se rend à Versailles. Il débute par M. de Saint-Florentin. « De chez lui, j'ai été chez M. de Choiseul, qui m'a fait entrer quoiqu'il fût dans son lit, fort vilain, fort enrhumé, le visage fort boutonné, mais très affectueux à mon égard; et m'ayant embrassé (chose dont je me serais fort bien passé) : « Eh bien, l'abbé, vous voilà donc de retour à Versailles? — Je n'y serai pas longtemps, ce pays ne me plaît guère. » On cause d'abord du comte de Broglie, puis on aborde le sujet brûlant : « Comment êtes-vous donc avec Dumesnil? — Comme avec un fripon, que j'ai comblé de mes bontés,

(1) L'abbé de Broglie au Maréchal, Paris, 4 mai 1760. Papiers de famille.

que j'ai tiré de la misère, et que je n'ai pas vu depuis l'exil du maréchal de Broglie, mon frère... — Dumesnil dit que vous ne l'aimez pas. — Il a raison, je ne l'aime ni l'estime, et je tiens au-dessous de moi de parler d'un pareil homme. — Il sera pourtant le premier lieutenant-général du maréchal de Broglie, et je ne conseille pas, ni à vous, ni au maréchal de vous y opposer ; et si c'est pour cela que vous venez à Versailles, vous pouvez vous en retourner. — Je ne suis point étonné qu'un malhonnête homme trouve des protecteurs; et je crois que le maréchal de Broglie doit représenter fortement l'indécence et le risque d'un pareil choix. — C'est un piège qu'on tend à votre neveu; et si vous êtes assez sots tous deux pour y donner, vous aurez sujet de vous en repentir : nous avons parlé de cette matière, le comte de Broglie et moi; je pense, sur le chapitre de Dumesnil, comme toute votre famille ; mais je lui ai conseillé d'enrayer, et il m'a promis de le faire. Jamais Dumesnil ne consentira à rester sur les derrières à Francfort; il faut qu'il soit employé dans l'ordre de bataille, soit au centre, soit à la cavalerie de la droite. Il ne s'agit que d'inscrire son nom sur cet état, et un jour de bataille de le mettre au centre ou à droite, à l'endroit le moins exposé... Comptez que Dumesnil sera souple comme un gant devant le maréchal. Pourquoi le Maréchal ne sait-il pas se plier à la nécessité? — Monsieur le Duc, vous qui maniez les affaires étrangères, êtes souvent obligé de vous servir de fripons, d'espions et de poltrons ; mais un général d'armée doit bannir cette vermine autant qu'il est en lui, et ne pas se laisser soupçonner de les protéger. — On ne soupçonnera jamais le Maréchal de Broglie d'avoir fait un choix si honteux. La façon de penser sur Dumesnil est trop publique, et la honte retombera sur ceux qui l'ont choisi. — Oui, Monsieur le Duc; mais la perte de l'armée peut résulter d'un choix aussi indigne. »

L'abbé de Broglie rend ensuite visite à Belleisle. Le vieux maréchal écoute sa plaidoirie avec beaucoup de patience et réplique : « Je sais bien tout cela, mais je n'ai pu l'empêcher... M. le Dauphin y a consenti; Dumesnil a beaucoup de protections à la cour; M. de Choiseul est de ses amis. Comment voulez-vous que je fasse? » L'abbé ne put en tirer rien d'autre, sinon le conseil pour son neveu de ne pas soulever, à propos du choix de Dumesnil, un conflit où il serait sûrement le perdant. Une conversation avec le Dauphin et la Dauphine au cours de laquelle l'abbé s'exprime avec sa franchise habituelle n'eut pas un meilleur résultat. Malgré ce premier échec, l'habile négociateur ne se tint pas pour battu; il revoit le Dauphin, obtient de lui qu'il communiquera au Roi une lettre où le maréchal exposera tout le danger de confier à un général aussi incapable que Dumesnil un poste important, et finit par arracher à Belleisle une convention établissant les conditions dans lesquelles servirait l'officier incriminé. Cette pièce, fort curieuse, mérite d'être citée (1) : « Que M. Dumesnil aurait le nom de premier lieutenant-général de l'armée; qu'il n'en ferait aucun exercice; que M. le maréchal de Broglie est autorisé, comme il est de raison, à laisser M. Dumesnil à Francfort, ou partout ailleurs qu'il le jugera à propos : aux conditions que M. le maréchal de Broglie n'affichera point ce qu'il veut faire de M. Dumesnil, et qu'il évitera de faire confidence à personne de ce qu'il veut faire de M. Dumesnil pendant tout le temps de la campagne, et que si Dumesnil veut se plaindre à M. le maréchal de Belleisle de la façon dont il sera employé ou ne sera pas employé pendant la campagne, M. le maréchal de Belleisle lui répondra pour toute réponse que le Roi, ayant confié le

(1) Conditions arrêtées entre M. le maréchal de Belleisle et l'abbé de Broglie. Papiers de famille.

commandement de ses armées au maréchal de Broglie, il est en droit d'employer les officiers généraux comme il le jugera à propos; et que M. le chevalier du Muy fera véritablement les fonctions de premier lieutenant-général et sera le bras droit du maréchal de Broglie. » L'épisode Dumesnil jette un jour éclatant sur la part faite à la faveur et à l'intrigue dans la nomination des généraux, illustre l'impuissance ou l'insouciance des ministres et explique en partie nos insuccès de la guerre de Sept ans.

Rien de plus vivant que la correspondance intime entre l'oncle et le neveu. L'abbé épouse (1) avec chaleur toutes les querelles de la famille : « M. de Belleisle est trompé par les plus grands fripons qui soient au monde, mais M. de Belleisle est encore plus fripon qu'eux tous. M. de Choiseul ne respecte rien; il est aussi fripon et malhonnête homme, mais comme il est de la dernière indiscrétion, il n'est pas si dangereux que l'autre. » Et cependant, malgré la sévérité de ses appréciations, l'abbé est dans les meilleurs termes avec ces personnages. Il discute avec Belleisle, il lui écrit des lettres où la critique est adroitement assaisonnée d'éloge : « Je connais les gens à qui j'ai affaire, mande-t-il à son neveu (2); je ne suis nullement leur dupe; je sais les mener sans être raide; je sais employer le miel, mais ce sera toujours un miel de douceur et non de fausseté. Cette espèce de miel ne m'empêche pas de dire toutes vérités. Je sais me faire écouter et même me faire craindre... Ma conduite et mes lettres ont été approuvées par votre mère, quoiqu'elle renifle encore plus fort que vous quand je mande des douceurs à M. le maréchal de Belleisle. A cela, je réponds : Est-il donc si malheureux qu'il y ait un Broglie dans le monde qui puisse se faire écouter et éviter la roideur d'une famille vertueuse et vé-

(1) Abbé de Broglie au duc, mai 1760. Papiers de famille.
(2) Abbé de Broglie au duc, 5 juin 1760. Papiers de famille.

ridique, et cependant aller au but par des voies plus douces quoique très véridiques. »

Un des griefs les plus sérieux du maréchal avait trait au parc d'artillerie, qu'il aurait voulu fort de 200 canons, au lieu de 150 qu'on lui promettait ; « c'est aujourd'hui l'artillerie qui gagne les batailles et les ennemis en ont une prodigieuse ». Belleisle, tout en expliquant que la dépense de chevaux qu'entraînerait l'attelage d'un matériel aussi considérable, est un motif suffisant pour s'en tenir aux 150 pièces, cherche (1) à rassurer le maréchal : « Je crois que vous devez être satisfait des efforts que le Roi a faits cette année, puisque vous aurez plus de 150.000 hommes bien armés, bien équipés et en bon état de tous points, leur subsistance en pain, vin, viande, hôpitaux bien assurée ainsi que le prêt et la solde, et je suis persuadé d'avance que vous en ferez le meilleur usage. » Il faut croire que les assertions de Belleisle étaient justifiées, car elles ne donnèrent pas lieu à une de ces protestations dont son correspondant était si coutumier.

L'hiver et le printemps de 1760 ne furent signalés par aucun mouvement militaire de quelque importance. Vers la fin de mars, le prince Ferdinand envoya (2) un détachement de 5 à 6.000 hommes, sous le général Gilsa, dans le pays de Fulde à l'effet d'y lever des contributions et des recrues. Cette incursion, dont on ne pouvait prévoir les suites, força Broglie à concentrer une partie de ses forces, afin d'empêcher l'ennemi d'exécuter une pointe en Franconie. Parmi les contingents cantonnés de ce côté, se trouvaient les Wurtembergeois sous les ordres du général Wolf; en l'absence du duc, Broglie lui dépêcha comme renfort une brigade de cavalerie française et le pria de se conformer aux instructions que lui donnerait le général Solms, chef par interim du corps saxon. Ce petit

(1) Belleisle à Broglie, 16 mars 1760. Archives de la Guerre.

(2) Ferdinand à Holdernesse, Paderborn, 17 et 22 mars 1760. *Record Office*.

incident mit le feu aux poudres; le duc de Wurtemberg protesta contre (1) la transmission d'ordres directement à « un corps séparé commandé par leur souverain », en référa au roi de France, et, en attendant, défendit à son monde de bouger. Peu de jours après, on sut que les Wurtembergeois s'étaient retirés sur la rive gauche du Mein sans même prévenir leurs alliés de leur retraite. Le conflit se termina, du moins pour le moment, par leur départ du théâtre de la guerre, « les prétentions (2) d'indépendance de M. le duc de Wurtemberg paraissant incompatibles avec toute opération militaire ».

Dans les derniers jours de mai, la reprise des hostilités semblait imminente. Broglie craint (3) d'être devancé par le prince Ferdinand et, conformément à sa tactique habituelle, cherche à dégager sa responsabilité : Giessen, dont les fortifications n'ont pas été complètement réparées, est à la merci de l'ennemi; l'armée française ne pourra se rassembler sur le Nider avant le 1er juin ni être à Butzbach avant le 3; les chevaux destinés à traîner le parc sont en retard, 10 escadrons de cavalerie ne sont pas encore arrivés de France, les magasins de réserve sont à moitié vides; ce n'est pas sa faute, il ne cesse de réclamer depuis six mois. Si Giessen, qui ne peut résister plus de 7 à 8 jours, est assiégé, devra-t-il livrer bataille pour secourir la place?

L'abbé de Broglie, mis au courant de la situation, écrit (4) à son neveu qu'il sera couvert, quelque parti qu'il prenne : « Vous allez recevoir la réponse du Roi et de son conseil par votre courrier. Elle a été arrangée en ma présence, par mon conseil et suivant mon désir et le bien du service. Vous êtes le maître de donner ou de recevoir bataille, de sauver ou d'abandonner Giessen, comme

(1) Wurtemberg à Broglie, Stuttgart, 26 mars 1760. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Choiseul, Francfort, 15 mai 1760. Archives de la Guerre.
(3) Broglie à Choiseul, Francfort, 22 mai 1760. Archives de la Guerre.
(4) Abbé de Broglie au duc, Paris, 27 mai 1760. Papiers de famille.

vous le jugerez à propos. Je suis sûr que, soit en attaquant, ou en défendant, vous vous tirerez bien d'affaire. Je vous crois le plus grand guerrier qui soit au monde, le plus poli et le plus adroit négociateur avec toutes les puissances de l'Empire, le plus exact et le plus admirable dans toutes vos dépêches, mais en même temps, aussi gauche et aussi maladroit qu'un prêtre normand pour vos affaires personnelles. Cependant, je vous le pardonne, mon cher neveu, en faveur de votre candeur et de votre vérité. » Choiseul, que l'abbé avait vu à Versailles, avait insisté pour que carte blanche fût donnée au maréchal : « On laisse votre neveu le maître d'agir; je suis de cet avis totalement. Mais je veux qu'il sauve Giessen. Écrivez-lui sur ce ton, M. l'abbé. Il est de conséquence pour mes affaires politiques de bien débuter et de donner le tort à l'ennemi à l'ouverture de la campagne. »

Giessen ne fut pas attaqué, et Broglie n'eut pas à décider s'il livrerait bataille pour conserver la place mais l'état-major eut une chaude alerte : « Les ennemis se sont portés, mande le maréchal (1), ce matin à 6 heures sur Giessen et à 10 sur Butzbach. » Dans le camp français on attribuait 70.000 hommes au prince Ferdinand, sans compter les 15 à 16.000 de Westphalie, et on ne pensait pas pouvoir lui opposer avant huit jours un nombre égal de combattants. Fort heureusement, il ne s'agissait que d'une simple reconnaissance, et Broglie eut tout le temps de mobiliser ses troupes et de préparer sa campagne.

L'armée française était divisée en trois fractions inégales; l'aile gauche, sous les ordres de Saint-Germain, forte de 34 bataillons et 38 escadrons, était campée sur la rive gauche du Rhin ou sous les murs de Wesel et Dusseldorf; l'aile droite, commandée par le prince Xavier de Saxe, connu sous le nom de comte de Lusace, auquel le général

(1) Maréchal de Broglie à Belleisle, Francfort, 9 heures du soir, 24 mai 1760. Archives de la Guerre.

de Vogué était attaché en guise de conseiller, se rassemblait entre Lohr et Gemunden sur la rive du Mein; elle comptait 19 bataillons et 26 escadrons. Le reste, 97 bataillons et 101 escadrons, obéissait directement à Broglie (1). Défalcation faite des piquets détachés pour renforcer les garnisons et des quelques dépôts de convalescents et de recrues, le total devait se rapprocher de 100.000 fantassins et artilleurs, 24.000 cavaliers et 5 à 6.000 troupes légères, soit 130.000 hommes présents sous les drapeaux. Si l'on tient compte des garnisons des places du Rhin et du Mein, Belleisle n'avait pas exagéré les forces mises à la disposition de Broglie pour la campagne de 1760.

Quoique inférieurs aux effectifs français, ceux du prince Ferdinand s'étaient accrus depuis l'année précédente: grâce à de récents traités passés avec le duc de Brunswick et le landgrave de Hesse, les contingents de ces deux princes avaient été augmentés; d'autre part, plusieurs bataillons de troupes légères étaient venus s'ajouter au corps hanovrien; enfin, le gouvernement anglais avait envoyé en Allemagne une brigade de 1.800 dragons et à peu près autant d'infanterie écossaise que devait suivre (2) un nouveau renfort de six régiments, soit 6.200 fantassins. Par contre, après une longue correspondance et en dépit de l'insistance du ministre Mitchell, il avait fallu restituer au roi de Prusse la plus grande partie de la cavalerie qui, sous les ordres du prince de Holstein, servait avec éclat depuis trois ans dans l'armée du prince Ferdinand. Malgré le départ de ces 2.000 excellents cavaliers, en comptant la division anglaise sur le point de s'embarquer pour le continent, les confédérés pourraient opposer 80 à 85.000 combattants aux 130.000 hommes que les Français seraient à même de mettre en ligne.

(1) Voir pour les opérations en Hesse et Westphalie la carte à la fin du volume.

(2) Holdernesse à Ferdinand, 2 mai 1760. *Record Office*.

Ce fut à l'occasion de l'alerte de Butzbach qu'éclatèrent les premières difficultés entre Broglie et son lieutenant principal Saint-Germain. Aussi autoritaires que susceptibles l'un et l'autre, les deux personnages étaient peu faits pour s'entendre. Quoique la correspondance officielle ne laisse paraître aucune trace de mécontentement au sujet de la désignation de Saint-Germain pour le commandement sur le Bas-Rhin, il est évident que le maréchal eût préféré, pour ce poste, le chevalier Du Muy (1) « dont il compte faire son bras droit » et par lequel il avait l'intention de « se faire suppléer dans toutes les choses qu'il ne pourrait faire par lui-même », mais il s'inclina devant le choix de la cour, fit bon accueil à Saint-Germain lors de son passage à Francfort, et discuta avec lui le projet d'un mouvement combiné.

Deux jours avant l'échauffourée de Butzbach, Broglie, prévenu par ses espions de l'installation du quartier général des confédérés à Wavern près de Fritzlar, envisagea l'hypothèse d'une offensive de l'ennemi. « Si cette nouvelle est vraie, écrit-il (2) à Saint-Germain, le prince Ferdinand peut investir Giessen à la troisième marche. » Il le prie en conséquence de faire diversion en débouchant, le 26 mai, par Dusseldorf le plus lestement possible et en poussant jusqu'à la Roer près de Zwierde : « Je suis persuadé, ajoute-t-il, que vous n'y perdrez pas de temps; je n'entre dans aucun détail avec vous, « sapienti pauca ». Cette dépêche, écrite le 22 et confiée à Chabo, fut remise le 24 au soir à Saint-Germain. Celui-ci, dont les troupes n'étaient pas plus mobilisables que celles du général en chef, n'était pas en état d'agir dans le court délai qui lui était assigné; d'autre part, esprit aussi méthodique que pointilleux, il admettait difficilement un changement brusque

(1) Broglie à Belleisle, 15 mai 1760. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Saint-Germain, 22 mai 1760. Archives de la Guerre

ces projets arrêtés; jusqu'alors, il avait été question de prendre Wesel pour point de départ; lui substituer Dusseldorf n'était pas pour lui plaire. La dépêche du 25 (1) à Broglie laisse percer ce sentiment : « Je pense inutile de vous faire le détail de toutes les raisons qui m'empêchent invinciblement de marcher le 26 avec la réserve. J'aurai l'honneur de vous envoyer ce détail, si vous l'ordonnez... je l'ai cru, en attendant, aussi ennuyeux pour vous qu'inutile; je ne puis marcher avant le 1er juin, j'y ai grand regret assurément, mais nous y trouverons au moins cet avantage de ne pas marcher par pièces et par morceaux. » Saint-Germain eut grand soin de mettre Belleisle au courant de ce petit incident.

Quand il reçut la réponse de son subordonné, Broglie était mieux édifié sur les intentions de l'ennemi : « Il y a actuellement apparence (2) que le prince Ferdinand ne songe pas au siège de Giessen, puisqu'il nous donne le temps de nous rassembler, et si d'ici à deux fois 24 heures, il ne vient pas se poster une deuxième fois à Butzbach avec son armée, il ne le fera sûrement plus. En ce cas, il sera nécessaire que vous suspendiez votre marche et que, sans perdre de vue la sûreté du Bas-Rhin, vous restiez toujours en état de pouvoir en 24 heures avoir votre réserve sur la rive droite du Rhin et prête à déboucher par Dusseldorf. »

A cette lettre, Saint-Germain ne fait aucune réplique, mais il n'en regrette pas moins le premier plan qui prenait Wesel comme base et il fait ses confidences (3) au ministre de la Guerre. Loin de lui de songer à revendiquer l'indépendance pour son commandement; il obéira aux ordres de son chef, mais pour sa justification, il tient à exposer les

(1) Saint-Germain à Broglie Dusseldorf, 25 mai 1760. Archives de la Guerre.

(2) Broglie à Saint-Germain, 24 mai 1760. Archives de la Guerre.

(3) Saint-Germain à Belleisle, 30 mai 1760. Archives de la Guerre.

faits; aussi lui adresse-t-il copie de la correspondance avec Broglie tout en le suppliant de laisser ignorer à celui-ci la communication. En bon parent, l'abbé de Broglie prévoit le conflit naissant et prend les devants : « Si par hasard, mande-t-il au maréchal (1), quelque fat vous accusait de précipitation dans cette circonstance, ce fat ne pourra s'empêcher d'admirer le flegme de M. le comte de St-Germain. Je crois que cet homme ne prendra pas de pleurésie. Au premier voyage que je ferai à la cour, je ne manquerai pas de placer en bon lieu, quoique très modestement, mes réflexions sur la conduite de ce grand général..... Conservez toujours votre stile avec M. de Saint-Germain; je vous le répète, il a toute mon approbation. Laissez à ce docteur son stile de pédant. Laissez-lui sa paresse et son ignorance. Ne mettez pas un mot dans vos réponses qui tienne de la réprimande aigre et despotique. Vous aurez occasion dans toute la campagne de vous servir de toute votre modération. Et ce grand moutardier du Pape vous en donnera beaucoup de sujet..... Employez les mêmes expressions et laissez-moi faire les commentaires. J'ai fait et je ferai les remarques convenables à M. le Dauphin, à M. de Belleisle et autres ministres, et je toucherai bien les passages et noterai parfaitement bien cette musique; j'en ferai remarquer les accords et les dissonnances. »

Jusqu'au milieu de juin, les deux armées restèrent en repos. Ferdinand ne voulait pas engager les hostilités avant l'arrivée des premiers renforts anglais et l'incorporation des nouvelles recrues allemandes. Dans une lettre (2) au roi de Prusse consacrée presque entièrement à des protestations contre le rappel des dragons prussiens, il dit incidemment : « Je compte de marcher en avant le

(1) Abbé de Broglie au duc, Paris, 30 mai 1760. Papiers de famille.

(2) Ferdinand à Frédéric, Wavern, 1er juin 1760. Westphalen, vol. IV, p. 290.

8 ou 10 de ce mois (juin) pour m'approcher des corps détachés que j'ai aux environs de Marbourg et de Hirschfeld. »

Broglie mit à profit le répit que lui laissait son adversaire pour suggérer à Versailles une modification radicale du plan d'invasion directe de la Hesse, élaboré de concert avec la cour. Son mémoire (1) énumère les causes générales et locales, telles que : retard des récoltes, manque de fourrages secs, mortalité du bétail, qui retarderont l'entrée en pays ennemi jusqu'au 15 juillet. La première opération devra s'effectuer du côté de Hombourg ; si la ligne de l'Ohm est forcée, l'ennemi se retirera sur celle de l'Eder où il sera à portée des gros magasins de Cassel ; il prendra sur la rive gauche de la rivière, une excellente position dans laquelle il serait impossible de forcer un corps de 50.000 hommes, à plus forte raison, les 70.000 hommes dont l'armée confédérée se compose. Le prince Ferdinand sera couvert par les places de Munster à droite, Lippstadt et Hameln au centre, Cassel à gauche. « Nous ferons toujours l'arc pendant qu'il fera la corde. Depuis le 16 janvier que j'ai envoyé à la Cour le projet de pénétrer par la Hesse, les choses ont bien changé de face ; les ennemis ont augmenté de beaucoup leurs armées ; les Anglais ont triplé les troupes qu'ils y avaient ; les Hanovriens, Hessois et troupes de Brunswick y ont fait des augmentations très considérables, et il est certain que l'armée est rétablie et complète. L'artillerie est très nombreuse ; il y en a au moins deux cents pièces de parc, sans compter deux par bataillon ; ainsi ce qui était possible et faisable vis-à-vis de l'armée qu'avait l'année passée M. le prince Ferdinand peut devenir au moins très difficile à présent. » Pour la

(1) Mémoire et lettre de Broglie à Belleisle, 1er juin 1760. Archives de la Guerre, vol. 3555.

double raison de considérations stratégiques et de manque de fourrages, Broglie se demande s'il n'y a pas lieu de changer la base d'opérations, d'agir par le pays de Marck et par conséquent d'y transférer le gros de l'armée. « C'est précisément le contraire de ce qui a été fait l'année dernière. On devait opérer par le Bas-Rhin, les ennemis en étaient instruits et s'étaient disposés à s'y opposer, ce qui fit qu'ils furent surpris et qu'on pénétra sans obstacles jusqu'à Buren et Paderborn. Il est sûr que les ennemis savent notre projet cette année, et ils font ce qu'il faut pour nous en rendre l'exécution la plus difficile qu'il sera possible, en se portant aux extrémités de la Hesse et prenant les mesures qui peuvent indiquer qu'ils veulent défendre l'Ohm. » Broglie compare les bénéfices et les inconvénients qu'offrent les deux lignes d'offensive et conclut en se prononçant pour celle de la Marck. « Il semble trois avantages à prendre ce parti. Le premier de pouvoir entrer près d'un mois plus tôt en campagne, le second de trouver occasion d'attaquer les ennemis avec moins de désavantage dans le pays de la Marck que dans les positions qu'ils prendraient en Hesse, et le troisième de profiter plus facilement des avantages qu'on pourrait remporter, le pays étant plus ouvert, et de commencer plus tôt le siège de Lippstadt, si le sort des armes nous était heureux. »

Le projet fut envoyé à Belleisle et à l'abbé de Broglie. L'indiscrétion du ministre de la Guerre était proverbiale, aussi l'abbé lui recommande-t-il (1) le silence le plus absolu : « Si vous donnez communication des idées de mon neveu à X..., il vaudrait autant que vous le fissiez mettre dans la Gazette de Hollande. En ce cas, je dirais X... sait mon secret, c'est un enfant qui ne pourra se taire. Faites comme il vous plaira, mais si j'étais à votre place, il n'y

(1) Abbé de Broglie à Belleisle, 4 juin 1760. Papiers de famille.

aurait que vous et le Roi qui liriez le mémoire et j'ordonnerais en conséquence. » Nous ignorons si l'excellent conseil fut suivi, toujours est-il que le nouveau plan d'opérations ne reçut pas un accueil favorable. Belleisle observa, non sans quelque sens (1), qu'il « était bien tard pour changer les dispositions prises au sujet des magasins et des approvisionnements de vivres et de fourrages, que l'armée rencontrerait des difficultés sérieuses pour le passage de la Roer et de la Lippe, que d'ailleurs Broglie était à même plus que personne de se rendre compte de la portée de ces objections, et qu'en conséquence, le Roi le laisse maître absolu de prendre le parti qu'il propose ou tel autre qu'il jugera le plus praticable ». Pour le cas de l'adoption du programme modifié, Belleisle conseille d'élever à 40.000 hommes l'effectif du corps laissé sur le Mein, d'en donner le commandement à Saint-Germain, et termine sa dépêche par des réserves : « Vous ne devez prendre ce que je viens vous dire que comme de simples observations de bons et fidèles serviteurs du Roi qui savent bien qu'à Versailles on ne peut voir aussi bien que le général sur qui la besogne roule, et qui est sur les lieux. » On ne saurait tenir un langage plus sage.

Malgré la liberté entière qui lui était ainsi octroyée, Broglie répondit (2) qu'en présence de l'opposition évidente du conseil du Roi, il renonçait à toute modification du plan primitif. Il a un mot aimable pour Saint-Germain : « Je crois que M. de Saint-Germain fera bien partout où on le mettra et je voudrais pouvoir l'avoir en plusieurs endroits à la fois. » Constatons que, soit effet des exhortations de son oncle, soit crainte de démêlés qui eussent nui au succès des opérations, dans sa correspondance avec son subordonné, le ma-

(1) Belleisle à Broglie, 6 juin 1760. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Belleisle, 10 juin 1760. Archives de la Guerre, vol. 3555.

réchal fait de son mieux pour entretenir la bonne intelligence. En réponse à Saint-Germain, qui, adversaire du mouvement par le comté de la Marck, s'était cependant incliné en disant qu'il devait avoir tort vis-à-vis de son général, il prend le ton le plus conciliant (1) : « Je crois qu'il est arrivé souvent que le général eût tort lui-même et en cas qu'ils eussent été jusqu'ici aussi infaillibles que les Italiens croient le pape, je serais très capable de leur en faire perdre le privilège. »

Durant le mois de juin, la pénurie de fourrages qui expliquait l'ajournement de la mobilisation donna lieu à des réclamations très vives de la part des divisionnaires : « J'ai écrit hier à M. le comte de Broglie, relate Guerchy (2), une lettre noire comme l'encre sur l'article du fourrage; je ne suis guère plus blanc aujourd'hui. » Néanmoins, et en dépit de ces causes de retard, les troupes commençaient à se rassembler. Cornillon, qui avait repris ses fonctions de major général, s'appliquait à maintenir la discipline : « M. le Maréchal, écrit-il (3), vient d'ordonner un petit détachement qui ne sera pas cher au Roi. Ce sont douze grands et gros Allemands qui ont tous servi, qui seront attachés à la prévôté, lesquels seront destinés à donner des coups de bâton sur le cul à tous les soldats et valets qui contreviendront à l'ordre qui sera prescrit. » C'est à un objet analogue que se rattache un règlement relatif aux femmes qui suivaient l'armée : « Nous faisons, relate Cornillon (4), une guerre continuelle aux filles de mauvaise vie, et au lieu de les fouetter ainsi que cela s'est pratiqué jusqu'à présent, ce qui ne les empêchait pas de revenir quatre jours après, on leur noircit le visage avec une drogue, qu'on m'a assuré, qui

(1) Broglie à Saint-Germain, 2 juin 1760. Archives de la Guerre, vol. 3555.
(2) Guerchy à Broglie, Hackenbourg, 31 mai 1760. Archives de la Guerre.
(3) Cornillon à Belleisle, 3 juin 1760. Archives de la Guerre.
(4) Cornillon à Belleisle, Corbach, 16 juillet 1760. Archives de la Guerre.

durait plus de six mois. Si cela est vrai, il est certain qu'elles ne reparaîtront pas, car cela fait horreur à voir, sans leur faire aucun mal. » Les témoignages français sur la tenue de la troupe sont confirmés par les rapports anglais; c'est ainsi que York signale (1) une amélioration sensible dans le rang et à l'état major : « Les deux généraux sur le Mein et le Bas-Rhin tiennent en mains avec plus de rigueur leurs hommes; ils observent aussi mieux le secret que par le passé. »

Aussitôt fixé sur les vues de la cour, Broglie lança ses instructions. Lusace, qui était encore sur les bords du Mein, entre Lohr et Gemunden, avec la réserve de droite, reçut (2) ordre de se porter à Saltzmunster sur la route de Hanau à Fulde. Le rôle qui incombait à Saint-Germain, à la réserve de gauche, était des plus importants, aussi les indications données à ce général sont-elles très précises : « Comme le premier objet de M. de Saint-Germain semble devoir être de favoriser par une diversion les opérations de la Grande Armée, il est nécessaire que le commencement des siennes précède de quelques jours celui où l'armée campera en front de bandière. Il est donc indispensable que la réserve de M. de Saint-Germain ait passé le Rhin et fait une marche en avant le 17, afin que les nouvelles que M. le prince Ferdinand aura de ce mouvement, pendant trois jours consécutifs avant d'apprendre que la grande armée est rassemblée, le tiennent au moins dans l'incertitude dans son camp de Fritzlar et l'empêchent de marcher avec toute son armée sur l'Ohm pour défendre cette rivière. » Wesel, dont la garnison a été augmentée, peut être abandonné à ses propres forces; le pays de Clèves appartenant à la Prusse, il n'y a pas de motif pour le protéger contre les incur-

(1) York à Newcastle, 27 juin 1760. Newcastle Papers.
(2) Broglie à Lusace, 10 juin 1760. Archives de la Guerre.

sions possibles de l'ennemi. C'est donc par Dusseldorf qu'il faudra déboucher. Deux points sont essentiels : « et je prie M. de Saint-Germain de ne rien négliger pour les exécuter : le premier qu'il se mette en mouvement le 17 avec toute sa réserve, et fasse en sorte que ce même jour il soit au moins à une marche de Dusseldorf sur le débouché qu'il préférera... Le second d'avoir pour but fixe de gagner le plus promptement possible Dortmund et de s'y placer de manière à masquer les débouchés de Luynen et de Hamm, à tenir Dortmund et de s'assurer du passage de la Roer, à Westoffen. Les moyens de parvenir à cet objet forment la seconde partie du mémoire; je n'ai fait qu'indiquer ceux que j'imagine; M. de Saint-Germain est plus capable que personne de juger de leur possibilité ou d'en trouver de meilleurs; je ne puis là-dessus que lui laisser toute liberté, et pourvu qu'il arrive promptement au but, je ne pourrai qu'approuver tout ce qu'il aura jugé à propos de faire ».

Dans la lettre (1) qui accompagnait les instructions, Broglie avait ajouté un commentaire flatteur, où il faisait appel au zèle et à l'initiative de son lieutenant : « Toutes les roues d'une machine devant agir de concert, et vous êtes une des principales et des meilleures de celle-ci, à l'égard des moyens que vous emploierez, ils sont à votre disposition et doivent changer suivant les circonstances; un général devant agir comme un voyageur qui, lorsqu'il trouve son chemin barré par quelque obstacle qu'il ne peut franchir, prend à côté dans les champs à côté du chemin dans lequel il rentre le plus tôt qu'il lui est possible et qu'il continue ensuite le plus exactement qu'il le peut afin d'arriver à son but. »

Conformément à ces indications, Saint-Germain fit passer le Rhin à son corps d'armée les 15 et 16 juin, fran-

(1) Broglie à Saint-Germain, Francfort, 11 juin 1760. Archives de la Guerre.

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

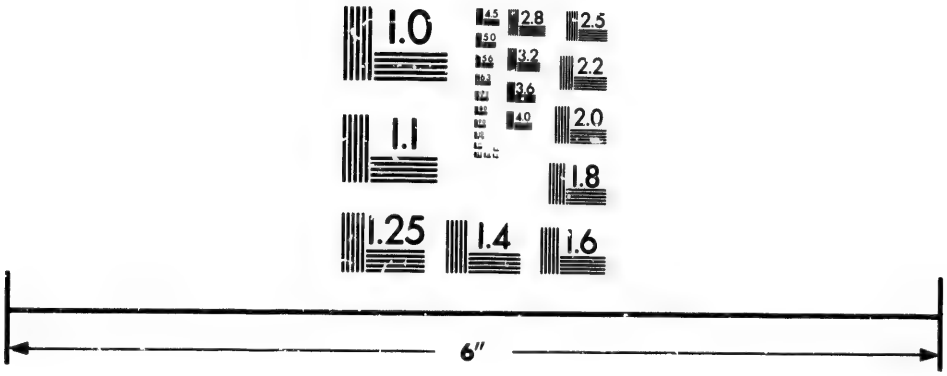


Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

chit le Roer à Mulheim et parvint sans accident, le 20, à Dortmund avec le gros; Fischer avec les troupes légères occupa Bruckel et Swirt; Leyde avec sa brigade était en arrière, et ne rejoindrait que le 22 ou le 23. A en juger par un rapport de Castries qui remplissait les fonctions d'inspecteur de cavalerie, l'état de cette arme n'était pas satisfaisant; il y avait dans le rang beaucoup de jeunes chevaux incapables de résister aux fatigues de la campagne : « J'ai fait, mande-t-il à Belleisle (1), diviser en trois classes les chevaux de ce régiment (Clermont prince); la première composée des anciens chevaux du temps de Minden, monte à 87; la seconde classe à 83 et est formée de la première remonte qui a été faite en 1759, et dont les chevaux ont 4 ans. La 3e classe a monté à 140 et est formée de la seconde remonte faite cette année dont les chevaux n'ont que 3 ans; il en est mort 10 depuis leur départ de Bourgogne, et qui faisait le complet de ce régiment... En conséquence du compte que j'ai rendu de ce corps à M. le Comte de Saint-Germain, il s'est déterminé à ne faire marcher ce régiment qu'à un escadron formé par 20 hommes par compagnie. »

En annonçant son arrivée à Dortmund, Saint-Germain avait écrit à Broglie (2) qu'il allait « s'établir sur la Roer de façon que des forces supérieures ne puissent m'en chasser ». Cette dépêche se croisa avec une du maréchal lui demandant de faire remonter la rivière à son avant-garde. Saint-Germain trouve (3) à ce mouvement de gros dangers : Spörcken, qui commande les confédérés en Westphalie, est à Dulmen et à Haltern; Hardenberg est campé à Werne avec un contingent important; l'ennemi

(1) Castries à Belleisle, Dusseldorf, 14 juin 1760. Archives de la Guerre.

(2) Saint-Germain à Broglie, Dortmund, 20 juin 1760. Archives de la Guerre.

(3) Saint-Germain à Broglie, Dortmund, 25 juin 1760. Archives de la Guerre.

a des détachements tout le long de la Lippe : « Tant que Spörcken restera où il est, je ne puis pas m'étendre du côté d'Unna et de Werle; ma communication serait trop étendue et serait vraisemblablement coupée. D'ailleurs, les chemins sont mauvais, les chevaux des vivres trop faibles et l'artillerie n'a pas assez de chariots pour mener les munitions, de sorte qu'on ne peut aller que pas à pas et qu'il faudra y mettre beaucoup de précaution. » Cette circonspection extrême ne s'harmonisait guère avec les projets du général en chef, qui venait de prendre l'offensive contre le prince Ferdinand.

Le 21 juin, Broglie avait fait ses adieux à la maréchale qui avait passé l'hiver à Francfort, et s'était mis à la tête de l'armée; le 23, le gros était rassemblé à Grünberg; les Saxons du comte de Lusace occupaient le village voisin de Merlau; Guerchy, avec sa division venue des cantonnements du haut Rhin, était posté aux environs de Giessen. Il s'agissait, pour les Français, de forcer le passage de l'Ohm que Broglie s'attendait à voir vigoureusement défendu par le prince Ferdinand dont on lui signalait la présence à Neustadt. Il informe (1) Belleisle qu'il se portera, dès l'après-midi du 23, entre Amoneburg et Homburg, localités de la rive gauche de l'Ohm, avec toutes les troupes légères, les grenadiers de France, 12 bataillons d'infanterie, les carabiniers et les dragons; le reste de l'armée, réparti en 5 colonnes, le rejoindra par une marche de nuit.

Malgré les inquiétudes manifestées, il n'y eut pas de combat, tout se borna à quelques escarmouches entre les éclaireurs des deux partis; Homburg fut évacué sans opposition; à midi on commença à jeter les ponts, et à 6 heures, l'armée française était établie de l'autre côté de la rivière, sur une petite hauteur en avant de Schweins-

(1) Broglie à Belleisle, Grünberg, 23 juin 1760. Archives de la Guerre.

berg. « Il est heureux, écrit Broglie (1), que le prince Ferdinand ne soit pas arrivé à temps pour disputer le passage qui n'a été achevé que ce matin (le 25) au jour. » Le 26, les reconnaissances firent savoir que les confédérés s'étaient retirés sur la forteresse de Ziegenhayn et à Holsdorf, village entre Marburg et Fritzlar.

Comment expliquer cette retraite inattendue? Que s'était-il passé dans l'armée hanovrienne? Dans une dépêche à Holdernesse en date du 17 juin (2), Ferdinand avait exposé la situation et fait part de ses projets : Il n'est pas fixé sur le rôle alloué à Saint-Germain, mais quel qu'il soit, Spörcken lui tiendra tête. Il récapitule les effectifs français et ajoute : « Je suis pour le moment présent un peu faible en cavalerie; il me paraît néanmoins que je dois avancer sans attendre l'arrivée des renforts, pour ne perdre pas trop de temps, et laisser à l'ennemi celui de gagner du terrain. M. le Prince héréditaire est avec 10.000 hommes à Schlitz (près de Fulde) et M. d'Imhoff avec un corps de pareille importance aux environs de Marbourg. J'attire à moi 8 bataillons et 4 escadrons de la Westphalie, ils traverseront le pays de Waldeck et me joindront sur la Lahne, ou ils se porteront sur la Dille, selon que les circonstances l'exigeront. L'armée même se mettra en marche le 24 et arrivera le 27 sur l'Ohm. Si M. de Broglie vient au-devant de moi, probablement la bataille s'ensuivra; s'il reste sur la Nidder ou aux environs de Friedberg, je mettrai le siège devant Giessen. Je ne me flatte pas qu'il me laissera prendre cette ville, sans livrer bataille. Si la fortune se déclare pour nous, le reste de la campagne ira sans difficulté. L'artillerie de siège est arrivée en partie à Ziegenhayn, le reste y arrivera le 21. »

(1) Broglie à Belleisle, Schweinsberg, 25 juin 1760. Archives de la Guerre.
(2) Ferdinand à Holdernesse, Wavern, 17 juin 1760. *Record Office.*

Le 23 juin, Ferdinand est encore à Wavern ; il informe (1) Holdernesse de la concentration des Français entre Merlau et Laubach près de Grünberg. Le lendemain, il compte se rendre à Fullendorf, et le surlendemain à Neustadt, où le général Waldegrave le précédera avec 9 bataillons. Du contenu de ces dépêches, de celui des billets échangés (2) avec son secrétaire Westphalen, qu'il consulte sur l'envoi du prince héréditaire dans la direction de Fulde et au sujet du siège projeté de Giessen, il ressort que le prince et son conseiller furent complètement trompés par la manœuvre de Broglie et qu'ils ne s'attendaient nullement à le voir déboucher, avec toutes ses forces, du côté de Homburg. Ce n'est que le 23 au soir que Ferdinand se rend compte du danger; un second billet de cette date à Westphalen le prouve : « Maintenant, il me paraît qu'il n'y a plus de doute que toute l'armée française ne soit aux environs de Grüningen. Ou en doutez-vous encore? » Nous ne connaissons pas la réponse de Westphalen, mais ce même soir, l'armée confédérée s'ébranla; elle marcha tout le jour suivant et parvint, dans la nuit du 24 au 25, à Neustadt, trop tard pour empêcher le mouvement des Français.

Ferdinand rejeta la faute de ce fâcheux résultat, dans lequel il avait sa part de responsabilité, sur le général Imhoff dont les hésitations, à l'occasion du blocus de Munster pendant l'automne précédent, avaient motivé les critiques sarcastiques de Westphalen. Le 24 au matin, la situation était la suivante : Imhoff était campé avec 10.000 hommes à Kirchain au confluent d'un petit cours d'eau qui se jette dans l'Ohm et sur la rive droite de cette rivière ; le prince héréditaire, avec un corps d'égale force, avait été rappelé de Schlitz, dans le comté de Fulde; en route, il avait

(1) Ferdinand à Holdernesse, Wavern, 23 juin 1760. *Record Office*.
(2) Westphalen, vol. IV, p. 307 et suivantes.

surpris au fourrage et mis en déroute les hussards de Berchiny et était venu occuper les hauteurs en face d'Homburg; enfin Lückner, avec ses irréguliers, était établi à Amoneburg, sur la rive gauche de l'Ohm, vis-à-vis d'Imhoff.

Ces divisions réunies formaient un total de 25.000 hommes auxquels, dans la nuit du 24, eussent pu se joindre les 9.000 de Waldegrave. Auraient-ils pu maintenir leur position contre les 70.000 de Broglie? Cela est d'autant plus problématique que la traversée de l'Ohm avait commencé dès la matinée du 24. Quoi qu'il en soit, voici l'explication de Ferdinand (1) : « Ma marche sur Hombourg n'a pas réussi par une fatalité particulière. M. d'Imhoff qui campait à Kirchayn devait aller joindre le prince héréditaire à Hombourg de même que le général Waldegrave pour occuper ce poste avantageux; c'étaient mes ordres positifs... Et ayant reçu la nouvelle du prince héréditaire qu'il était arrivé à Hombourg après avoir défait et dispersé chemin faisant le régiment de Berchiny, je ne doutais point que le poste ne fût à nous, M. d'Imhoff n'en étant éloigné que de trois heures de marche et le général Waldegrave à même portée du côté de Neustadt, de façon que ces trois corps n'avaient qu'à se joindre pour occuper en force les hauteurs de Hombourg. M. d'Imhoff me marque par un billet que je reçus le 24 au matin en marche, qu'il avait fait ses dispositions pour exécuter mes ordres et qu'il allait se rendre de sa personne à Hombourg, pour concerter tout avec le prince héréditaire. Je fus donc bien surpris d'apprendre à mon arrivée à Neustadt et où j'entrais dans la nuit du 24 au 25, que M. d'Imhoff, au lieu de faire marcher ses troupes à Hombourg, avait attiré vers lui le général Waldegrave et persuadé au prince héréditaire d'abandonner les hauteurs de

(1) Ferdinand à Holdernesse, Dittershausen, 29 juin 1760. *Record Office*.

Hombourg pour aller se joindre de même à lui à Kirchayn. Cette faute, quelque grande qu'elle fût, aurait été à redresser, s'il n'en eût pas fait en même temps une seconde, savoir d'ordonner au général Lückner d'abandonner le camp d'Amonebourg. L'ennemi en profita d'abord pour occuper les hauteurs et pour faire défiler du monde dans le dessein de l'envelopper dans son camp de Kirchayn. Ce projet de l'ennemi échoua par la jonction du prince héréditaire et par l'arrivée de l'armée à Neustadt, mais j'eus le chagrin de voir l'ennemi maître de tous les postes que nous avions abandonnés, où il se trouvait hors d'insulte... Le plus grand mal est qu'il faudra actuellement beaucoup de temps et de persévérance pour regagner les avantages perdus. Trouvant le nid occupé, j'ai pris le parti de prendre mon camp à Ziegenhayn, où j'ai fait entrer l'armée le 26 courant. »

Sur l'ordre formel du roi Georges, qui ne pardonnait guère aux généraux malheureux, Imhoff fut privé de son commandement et renvoyé en disgrâce à Brunswick. Il avait été gouverneur (1) du prince héréditaire et l'influence qu'il avait gardée sur son élève aurait expliqué l'adhésion de ce dernier à une retraite qui n'était guère dans ses habitudes. Lors de la traversée de l'Ohm, les Français ramassèrent des traînards, des équipages et quelques approvisionnements, mais le résultat capital fut la prise de possession de la ligne de l'Ohm; elle constitua pour eux un succès stratégique de grande importance.

Presque sans coup férir, Broglie avait porté ses avant-postes de Friedberg et de Butzbach, c'est-à-dire de la banlieue de Francfort, jusqu'à moitié route de Cassel; au lieu de s'inquiéter du sort de Giessen, il était à même d'entreprendre le siège de Marburg et bientôt celui de Ziegenhayn; il disposait des ressources d'une région

(1) Yorke à Newcastle, La Haye, 11 juillet 1760. Newcastle Papers.

étendue; enfin, et c'était beaucoup au point de vue moral, il avait gagné la première manche et imposé son initiative dès le début de la campagne. Il s'agissait maintenant de poursuivre ces heureux résultats en forçant le passage de la Schwalm et de l'Eder et en refoulant le prince Ferdinand sur le Weser. Pour réaliser ce programme, le général en chef comptait sur le concours de Saint-Germain, qu'il allait appeler à lui, et avec lequel il espérait effectuer sa jonction dans les parages de Corbach.

Le 27 juin, Broglie, avec le gros de ses troupes, occupa le camp de Neustadt que Ferdinand avait évacué pour se retirer derrière la Schwalm; Chabo fut chargé du siège du château de Marburg, que la retraite des confédérés laissait isolé dans la zone française. L'opération ne fut ni longue ni coûteuse. Le 30 (1), le maréchal annonce la capitulation de Marburg qui s'était rendu « avant d'avoir attendu une bombe ni un coup de canon ». A la dépêche qui contenait cette nouvelle était jointe une copie des instructions données à Saint-Germain : « Comme par ses lettres des 23 et 25, il m'a paru désirer des ordres clairs et précis, j'ai cru devoir le satisfaire et lui en envoyer de positifs; j'ai toujours aimé à en recevoir de tels. » Dès le 25, c'est-à-dire au lendemain de la traversée de l'Ohm, Broglie avait écrit à son lieutenant : « Je ne doute pas que vous ne poussiez avec toute la rapidité possible vers Lippstadt et avanciez vos troupes légères jusqu'à Warburg et même plus loin pendant que les ennemis n'ont rien dans cette partie. »

Une telle hâte ne s'accordait guère, ni avec les habitudes de l'époque ni avec le tempérament méthodique de Saint-Germain. Il se plaint à Belleisle des exigences du général en chef (2) : Il y a dix jours, Broglie se conten-

(1) Broglie à Belleisle, Neustadt, 30 juin 1760. Archives de la Guerre.

(2) Saint-Germain à Belleisle, Dortmund, 28 juin 1760. Archives de la Guerre.

tait de le voir à Dortmund et maître de la Roer; aujourd'hui, il lui demande de se porter sur Lippstadt. « Il n'est pas possible de concilier autant de variations, et qui sont si peu combinées, sans connaissance de la position des ennemis, des mouvements continuels qu'ils font, de la raison des subsistances. Nul homme ne peut commander despotiquement un corps d'armée à quarante ou cinquante lieues de lui. La marche que l'on m'a forcé de faire, et la position que l'on m'a fait prendre ne mènent à rien, mais au contraire seraient très dangereuses si je n'avais pas la supériorité, et malgré cette supériorité, je crains bien d'être forcé dans peu de retourner sur le Rhin, et de recommencer par où j'aurai dû le faire d'abord. » Un pas en avant de Spörcken peut l'obliger à se replier sur Essen. « Je vois avec douleur, conclut-il, plus pour l'honneur des armes du Roy que pour moi, que je suis condamné à faire une malheureuse et inutile campagne. »

En lisant ces extraits, l'on devine que Saint-Germain, beaucoup plus préoccupé de son rôle particulier que de l'ensemble des opérations, n'avait pas renoncé au débouché par Wesel. A une lettre dans laquelle le commandant de la réserve avait exposé les mêmes objections qu'au ministre, Broglie réplique d'une façon péremptoire (1) : Sans doute il a indiqué à son correspondant comme premiers objectifs, de ne pas s'éloigner de la Roer et de créer un établissement solide à Dortmund : « Mais je pense que vous n'avez jamais pu imaginer que mon objet se bornât là, et puisque je vous recommandais de prendre un point d'appui fixe à Dortmund qui vous mît en état de vous y retirer à tout événement, il est clair que je comptais que vous en sortiriez pour agir, car on n'a pas besoin de se retirer dans un poste lorsqu'on n'en est pas sorti. Il en est de même de ce que je vous ai mandé que, pourvu que

(1) Broglie à Saint-Germain, Neustadt, 28 juin 1760. Archives de la Guerre.

vous ne vous éloignassiez pas de la Roer, vous établissiez votre communication pour tirer vos convois de Dusseldorf, mon objet serait rempli. Il est sûr qu'il l'a été pour le premier moment et qu'il fallait commencer par là, mais je ne pense pas que vous ayez pu imaginer un instant que je bornasse là mes vœux pour la campagne. Le 24, lorsque j'étais derrière l'Ohm, tous mes souhaits tendaient à la passer heureusement avec l'armée et à y prendre un poste qui pût me mettre à l'abri de recevoir un échec. Ensuite, j'ai désiré de faire repasser la Schwalm à l'ennemi; hier, j'ai marché pour tâcher de la lui faire quitter, et dès qu'il l'aura abandonnée, je souhaiterai d'être derrière l'Eder, et je travaillerai à y arriver. Il en doit être de même de vous, Monsieur; vous savez le but principal où vous devez tendre, et sans vouloir entrer en discussion des forces que l'ennemi a devant vous, je crois que vous ne pensez pas qu'il vous soit supérieur. Cela étant et accordant même qu'il vous soit égal en forces, c'est à vos manœuvres à l'obliger de prendre la direction que vous penserez vous être la plus favorable pour remplir votre principal objet qui est de chercher à vous mettre à portée de me joindre, et de me faciliter les moyens d'obliger le prince Ferdinand d'abandonner l'Eder. Quant aux moyens, c'est à vous de les prendre, et je sais que vous en êtes très capable. »

Le 29, autre dépêche plus explicite (1) : Broglie vient d'apprendre qu'un détachement de 8.000 hommes, tiré de Westphalie, a rejoint le prince Ferdinand le 26; il n'y a donc pas de temps à perdre : « Pour ne vous laisser aucun doute sur ce que je demande de vous, voici quelles sont mes intentions : que vous partiez, s'il se peut, le lendemain que vous aurez reçu ma lettre et au plus tard le surlendemain, et que par des marches de six lieues

(1) Broglie à Saint-Germain, Neustadt, 29 juin 1760. Archives de la Guerre.

au moins, vous vous rendiez sur Ruden et Brillon et même Corbach. » Saint-Germain devra se faire précéder par les troupes légères et pourra laisser 10.000 hommes pour garder le débouché de Westoffen et assurer ses derrières. « Si nous faisons notre jonction, le prince Ferdinand est perdu et pendant que je le contiendrai dans le parti qu'il prendra, vous prendrez Lippstadt et Munster; après quoi, nous pourrons le forcer à repasser le Weser. »

Malgré le compliment de la fin, l'argumentation sarcastique du général en chef jeta Saint-Germain hors des gonds. Il oublia toute mesure et mit les torts de son côté : « J'ai fait, répliqua-t-il, jusqu'ici (1) tout ce que j'ai pu pour exécuter ponctuellement vos ordres et pour m'accoutumer au style amer, ironique et plein de mépris qui caractérise toutes vos lettres. Quant au premier article, je n'ai rien à me reprocher du côté de la volonté et de l'activité et je suis en état de le prouver à toute la terre. Quant au second, j'y ai travaillé en vain, cela est plus fort que moi, et je n'y réussirai pas; j'éprouve d'ailleurs depuis longtemps que cela porte sur la personne. Je pense, Monseigneur, d'après cela, qu'il serait très contraire au bien du service du Roi, qu'une réserve telle que celle-ci fût aux ordres d'un général odieux à celui qui commande l'armée et, en conséquence, j'écris à la cour pour demander mon rappel; si vous vouliez m'accorder de me retirer, cela serait plus prompt et les choses n'en iraient que mieux. En attendant les ordres de la cour ou les vôtres, je ferai de mon mieux et je n'ai pas besoin pour cela d'être aiguillonné, mais je ne ferai jamais l'impossible quelque volonté que j'aie de bien servir le Roi et de contribuer à vos succès. » Le reste de la dépêche a trait

(1) Saint-Germain à Broglie, Dortmund, 1er juillet 1760. Archives de la Guerre, vol. 3556.

aux mouvements de son corps : « Je compte de pouvoir faire partir d'ici le 4 une brigade d'infanterie et quelques dragons pour aller occuper Arensperg et je pourrai la suivre le 8 ou le 9, si les subsistances, comme je l'espère, peuvent arriver; je fais tous les efforts possibles pour en ramasser le plus qu'il se pourra et nous marcherons en caravane; si les ennemis restent à peu près où ils sont, il n'est plus question de soutenir la communication avec Dusseldorf, mais comme je compte de pouvoir m'approvisionner pour un temps, j'aurai celui de faire venir de Cologne et d'établir une communication avec cette ville autant qu'il se pourra. » Au ministre de la Guerre, Saint-Germain confirme et motive sa démission (1) : « Je ne puis regarder M. le maréchal de Broglie que comme le plus mortel ennemi que j'aie jamais eu; c'est en conséquence et plus pour le bien du service du Roi que pour moi que je prends la liberté de vous demander mon rappel avec la plus vive instance. Jusqu'à ce que je reçoive vos ordres, Monseigneur, je ferai de mon mieux, mais tout sera mal aux yeux de M. le Maréchal duc de Broglie, puisque ce qu'il a eu la bonté d'approuver un jour, il le condamne deux jours après. J'avoue, Monseigneur, ingénument que la commission que l'on me donne de me porter rapidement sur Corbach me fait trembler. »

Suit un tableau pessimiste des périls qu'il courra, des difficultés de transports, de la pauvreté du pays et du manque de vivres qui en résultera. La conclusion est du noir le plus foncé : « Le danger d'aller flairer un ennemi avec des troupes harassées et peut-être mortes de faim, l'éloignement de tout point d'appui, l'incertitude de pouvoir être secouru par l'armée, tout cela ne présente pas des points de vue agréables. »

(1) Saint-Germain à Belleisle, Dortmund, 2 juillet 1760. Archives de la Guerre, vol. 3556.

En dépit du ton insubordonné qu'il avait pris vis-à-vis de son chef, Saint-Germain, il faut le reconnaître, exécuta de son mieux les ordres reçus; le 2 juillet, il avait dirigé (1) le régiment de la Tour du Pin sur Arensperg; le 4, il quitta Dortmund avec le gros de la réserve, laissant au général Dauvet la tâche de couvrir, avec trois brigades, les fours de Hagen et d'éclairer le cours de la Roer. La première étape, de Dortmund à Melden, fut pénible à cause de la chaleur excessive; fort heureusement Spörcken ne fit rien pour la troubler; « je souhaite bien que la fantaisie ne lui vienne pas d'occuper quelques points sur la Roer; s'il le faisait, je ne sais pas trop ce que nous deviendrions ».

Malgré ses sombres pronostics, Saint-Germain continua sa marche; le 6, il était à Meschede (2) et allait en partir le 7 pour Brillon, quand il apprit l'arrivée à Werle, le 5 au soir, d'un corps ennemi de 5 à 6.000 hommes; inquiet pour ses communications et pour ses magasins, il renvoie une brigade à Arensperg et deux à Frienohl (3); il n'a du pain que jusqu'au 10, jour pour lequel Broglie lui avait fixé rendez-vous à Corbach; il y aurait été le 9 sans le mouvement de l'ennemi; dans les circonstances actuelles il ne pourra guère y être rendu avant le 14 ou le 15. En même temps qu'il communiquait ces détails à Belleisle, Saint-Germain eut soin d'informer le commandant en chef de l'obligation dans laquelle il se trouvait de s'arrêter provisoirement à Meschede. Broglie lui répondit aussitôt (4). Ainsi qu'il le lui avait écrit la veille, toutes ses mesures avaient été combinées pour effectuer la jonction le 9 à Corbach, « où vous m'aviez mandé que vous arriveriez ce

(1) Saint-Germain à Broglie, Melden, 4 juillet 1760. Archives de la Guerre.
(2) Saint-Germain à Belleisle, Meschede, 7 juillet 1760. Archives de la Guerre.
(3) Village entre Arensperg et Meschede.
(4) Broglie à Saint-Germain, Franckenberg, 8 juillet 1760, 5 heures soir. Archives de la Guerre.

jour-là » ; par crainte d'être prévenu par l'ennemi, il allait se mettre en route le 8, et en conséquence il le priait « de marcher, quoi qu'il en pût arriver, pour vous rendre le 9 ou au plus tard le 10 de bonne heure à Corbach, cela étant de la plus grande importance ». Il poursuit : « Je ne puis que vous répéter la même chose et quoique j'aie évité jusqu'ici de me servir du mot d'ordre, je ne balance point dans cette occasion, vu son importance pour le service du Roi à quoi toute considération doit céder, à vous en donner un positif d'être le 10 au plus tard avec le plus de troupes qu'il vous sera possible à Corbach, et de vous y faire précéder, dès le 9, par un régiment de troupes légères qui y annonce votre arrivée avec tout votre corps pour le même jour. A l'égard de votre pain, si vous ne pouvez le tirer de vos derrières, M. de Peyre vous en fournira, et il y est préparé ; je vois par le mémoire de M. de Lisle que vous êtes payé en pain jusqu'au 11 inclus. Quant à la fatigue des troupes, il est des cas où elle est nécessaire, et celui-ci en est un. L'armée entière a fait aujourd'hui sept lieues par le temps le plus mauvais, sans que personne murmure, parce qu'on sait que cette célérité peut seule procurer le succès de notre opération. Je marcherai demain pour déboucher par Sachsenberg dans le bassin de Corbach, et je compte que vous m'y joindrez au plus tard après-demain supposé que sur ma lettre d'hier vous n'ayez pas marché aujourd'hui. »

Les ordres du maréchal furent exécutés ; Saint-Germain écrit (1) de Giershagen, localité située entre Brillon et Corbach, qu'il vient d'y entrer avec deux brigades d'infanterie, et qu'il repart pour Corbach où la cavalerie ne parviendra que dans l'après-midi ; quant à l'artillerie et aux deux autres brigades d'infanterie, « elles auront

(1) Saint-Germain à Broglie, Giershagen, 9 juillet 1760, 8 h. 3/4 soir. Archives de la Guerre.

bien de la peine à arriver demain (1) à moins que l'on m'envoie des chevaux ». Il va sans dire que le commandant de la réserve est outré de la marche forcée qu'on lui a imposée et du ton de Broglie à son égard. Auprès du ministre, il se répand en jérémiades (2) : « Je reçus hier 8, à 11 heures avant midi, l'ordre de M. le maréchal de partir tout de suite... Je partis hier à 1 heure après midi, il en est déjà aujourd'hui 9 heures du matin, et l'artillerie ni les équipages ne sont point arrivés. Tous les chevaux sont rendus, parce qu'il n'a pas été possible depuis six jours de trouver un brin d'avoine ; je marcherai encore cependant cette après-dînée et tâcherai de faire trois lieues afin de n'en avoir plus que cinq à faire dans la journée de demain. » Suit une énumération des difficultés qu'il rencontre : pluies continuelles, insuffisance d'attelages, chemins détestables... « Je ne vous dissimule pas, Monseigneur, que je n'y puis plus tenir et j'insiste à vous demander mon rappel; je suis si déterminé à ne point servir sous M. de Broglie, parce que cela m'est impossible, que je déserterais plutôt que de continuer. Je sens, Monseigneur, l'indécence du terme, je vous en demande pardon, mais je ne puis pas vous exprimer autrement et vous rendre la situation de mon âme et certainement j'agirais en conséquence coûte que coûte. »

Pour la compréhension du sujet, il a fallu accompagner Saint-Germain jusqu'à la veille de son arrivée à Corbach; retournons maintenant à Broglie que nous avons laissé dans son camp de Neustadt. Le repos qu'il y fit prendre se prolongea jusqu'au 7 juillet et ne fut interrompu par aucun incident important. Un raid exécuté par le brigadier Nordmann sur Fritzlar où étaient remisés les équi-

(1) Ces dernières troupes rejoignirent le 10, trop tard pour participer à l'action : Vologny (chef d'état-major de la réserve) à Belleisle, Corbach, 11 juin 1760. Archives de la Guerre.

(2) Saint-Germain à Belleisle, Brillon, 9 juillet 1760. Archives de la Guerre.

pages des confédérés n'eut qu'un succès partiel. Les Français s'y montrèrent le 30 juin au point du jour, détruisirent un magasin, capturèrent quelques voitures et rendirent la liberté à une centaine de hussards de Berchiny, mais l'entrée en scène de Lückner les força à un retour précipité. Le maréchal, qui avait fait occuper Franckenberg par une avant-garde, y marcha, dans la nuit du 7 au 8, avec le gros de l'armée. Il y parvint le 8, après une étape de sept lieues par la pluie battante. Le 9, l'Eder fut franchi sans opposition et l'avant-garde, sous le brigadier Clausen, allait dresser ses tentes près d'Imminghausen sur la rive gauche, quand les éclaireurs furent reçus à coups de fusil. Broglie les rejoignit, s'assura que l'ennemi était en force et n'ayant pas encore assez de monde avec lui, ajourna toute rencontre jusqu'au lendemain.

Pendant les premiers jours de juillet, Ferdinand était resté à deux lieues du quartier général français, au village de Diedershausen, tout près de Ziegenhayn, où les premiers renforts anglais le rallièrent. Au cours de son séjour, il avait appris le mouvement de Saint-Germain sur Arensperg, et grâce à une lettre interceptée, il était informé de la jonction projetée dans les environs de Corbach; le départ de Broglie pour Franckenberg confirma ces avis, aussi n'hésita-t-il pas à diriger son armée sur Corbach pour s'opposer à la réunion des deux fractions des forces françaises : « Je me mis en marche le 8, écrit-il (1), à 3 heures après midi, et arrivai le 9, au matin, sur les hauteurs de Braunau, non loin de Wildungen; la queue de l'armée n'arriva que tard au camp. Je poussai le corps de Kielmansegge qui avait campé sur les hauteurs de Braunau en avant jusqu'à Sachsenhausen, et je le renforçais par quelques bataillons et escadrons aux ordres du général Griffin, confiant les deux corps réunis aux ordres

(1) Ferdinand à Holdernesse, Sachsenhausen, 11 juillet 1760. Record Office.

du prince héréditaire de Brunswick. L'armée se remit en marche le 10, à 2 heures du matin; je la fis précéder par un détachement de six bataillons et de six escadrons aux ordres du lieutenant-général Oheim, afin de renforcer encore le corps du prince héréditaire, mais ce corps n'arriva que vers la fin de l'action. Comme les Français pouvaient arriver avec le gros de leur armée au même moment à Corbach, que je pouvais arriver à Sachsenhausen, je jugeai très nécessaire d'y avoir un corps tout prêt pour protéger la formation de l'armée, d'autant plus que M. de Saint-Germain était arrivé selon mes nouvelles le 9 à Corbach, et que M. de Broglie avait poussé son avant-garde de même jusqu'aux environs de cette ville. »

Le prince héréditaire, dont les troupes se composaient de 14 bataillons et 14 escadrons appartenant aux divisions Kielmansegge et Griffin et à la brigade Lückner, soit 16 à 17.000 hommes, était parvenu le 9 dans l'après-midi à Sachsenhausen; il s'y heurta à un détachement de cavalerie française qu'il repoussa, posta un bataillon dans les bois, au-dessus du village de Strothe, et appuya cette avant-garde avec l'intention d'attaquer, le lendemain, les Français qu'on apercevait aux abords de Sachsenberg.

Le 10 juillet, au lever du jour (1), les troupes du prince occupaient en nombre la crête qui sépare le plateau de Corbach de la vallée de la Werba. Averti par Clausen, qui commandait les avant-postes, Broglie se rendit à la justice de Corbach, petite hauteur en avant de la ville; de là il put reconnaître la position ennemie. Les confédérés s'étaient établis sur les contreforts boisés qui se détachent de la plaine ouverte en avant de Corbach, dans la direction de Strothe et du vallon de la Werba;

(1) Le récit du combat de Corbach est tiré du Bulletin des opérations de l'armée, du rapport de Broglie, de celui du prince Ferdinand et des correspondances des officiers français et anglais Chabo, Boyd et Peirson. (Voir la carte à la fin du volume).

on discernait leur infanterie garnissant l'orée du bois et derrière la forêt les reconnaissances signalaient un corps de 7 à 8.000 hommes formant réserve. A ce moment, Broglie n'avait encore à sa disposition, en outre des troupes légères de Clausen, que deux brigades d'infanterie, les carabiniers et huit pièces de gros canon. Il fut rejoint, vers 5 heures du matin, d'après la version de Saint-Germain, par ce général avec les volontaires de Flandre et les deux brigades de la Tour du Pin et de la Couronne. Les nouveaux venus furent aussitôt dirigés vers les dos d'âne boisés où se tenaient les ennemis : « Je ne pus pas, écrit Saint-Germain (1), les chasser de ce bois où ils étaient déjà, mais nous les contînmes pendant plus de 4 heures. » D'après le croquis annexé au journal des opérations de l'armée, les soldats de Saint-Germain auraient pris possession d'une partie du promontoire de gauche, mais auraient été impuissants à s'emparer complètement de la forêt. Peu à peu, l'affaire dégénéra en canonnade ; il y eut en tout cas dans l'offensive française, un moment d'arrêt causé par l'apparition de deux colonnes ennemies qui paraissaient considérables : « Je crus, écrit Broglie, que c'était l'armée du prince Ferdinand, et effectivement, il y avait lieu de le penser ; cela m'engagea à suspendre l'attaque des bois, et même à faire arrêter au delà de Corbach les brigades de cavalerie, parce qu'il n'y avait encore aucun débouché fait pour la retirer en cas de nécessité, mais ayant vu la queue des colonnes des ennemis et ayant lieu de croire que ce n'était pas l'armée entière, j'envoyai ordre à toutes les troupes qui étaient en marche de me joindre. » Les colonnes aperçues étaient probablement la cavalerie et l'infanterie du général Oheim que le prince Ferdinand, de son camp de Wildungen,

(1) Saint-Germain à Belleisle, Berndorf, 11 juillet 1760. Archives de la Guerre.

avait détachées en avant; quant au gros des confédérés, il était encore trop loin pour être visible du champ de bataille.

Rassuré sur le nombre des ennemis qu'il avait devant lui, Broglie fit entrer en ligne son infanterie et son artillerie au fur et à mesure de leur apparition. Au feu des batteries qui reprit avec plus d'intensité, se mêla celui de la fusillade. Saint-Germain fut renforcé des brigades de Royal Suédois et de Castella; ces troupes joignirent leurs efforts à ceux de leurs camarades de la Tour du Pin et de la Couronne, s'emparèrent définitivement du premier contrefort et se retournèrent contre le reste de la position, « prenant à revers l'endroit du bois par où les ennemis y entraient et qui voyait la plaine ». Le rapport de Broglie, à qui nous empruntons ce détail, continue ainsi : « Je fis avancer alors 24 pièces de canon du parc qui arrivaient, et je les plaçais sur le haut du bois pour attaquer une batterie que les ennemis avaient à la pointe droite, et d'où ils nous incommodaient beaucoup y ayant sept pièces de canon et trois obusiers. En même temps, je fis marcher M. de Guerchy avec les brigades du Roi et de Navarre sur la droite de M. de Saint-Germain pour entrer dans le bois et attaquer cette batterie, et je fis avancer à l'entrée du bois celles d'Auvergne et d'Orléans pour servir de réserve et être portées où on en aurait besoin. La brigade de Navarre se porta à la batterie, et celle du Roi entra dans le bois entre Navarre et M. de Saint-Germain. Le feu fut alors très vif, et les ennemis entièrement chassés du bois. Alors, la brigade de Navarre qui, à la faveur d'un fond, s'était portée jusqu'à cinquante pas de la batterie sans en être aperçue, l'attaqua avec beaucoup de vivacité, s'en empara et chassa les troupes qui la gardaient, dont il y en eut même un assez grand nombre tué à coups de baïonnette par les grenadiers et chasseurs de cette brigade qui en avaient la tête. Les ennemis sortirent du bois

en très grand désordre, mais ils furent reçus par leur cavalerie qui était en bataille derrière, et qui empêcha notre infanterie de les suivre. »

Consultons maintenant sur cet épisode le récit du prince Ferdinand qui assistait à la bataille depuis le matin : après avoir relaté les attaques répétées des Français, il ajoute : « Il n'était pas nécessaire de soutenir le poste que le prince occupait, dès que l'armée fut arrivée, et il n'était possible de venir avec l'armée à temps de Sachsenhausen audit poste pour le secourir; c'est pourquoi, j'ordonnais au prince de se replier sur l'armée, dont une partie était alors formée. Le prince fit en conséquence sa disposition pour la retraite; quelques bataillons et quelques escadrons perdirent la contenance et se retirèrent avec quelque confusion. L'ennemi en profita, et pressant nos troupes fort vivement par un grand feu de canon et par beaucoup de cavalerie, nous aurions perdu plusieurs bataillons sans la valeur du prince héréditaire, qui se mettant à la tête d'un escadron de Bland et du régiment de Howard, chargea l'ennemi avec tant de violence que notre infanterie eut le temps de se reconnaître et de faire sa retraite. » Le commissaire anglais Boyd (1) qui était également présent, rend compte de la reculade désordonnée des défenseurs des bois de Corbach et en particulier de cinq bataillons qui avaient beaucoup souffert. Un gros corps de cavalerie française qui, jusqu'alors, avait été posté près de la ville de Corbach, s'avança au grand galop et fit mine de tomber sur les fuyards. Pour les protéger, le prince héréditaire fit charger deux escadrons anglais; très inférieurs en nombre, ils furent entourés par les Français et subirent de lourdes pertes, mais leur dévouement ne fut pas inutile, car il donna le temps à l'infanterie battue d'éviter un désastre. Voici en quels termes Broglie ra-

(1) Boyd à Holdernesse, Sachsenhausen, 12 juillet 1760. Record Office.

conte cet incident : « Je fis marcher sur leur flanc droit (d'un corps d'infanterie anglaise qui cherchait à recouvrer la batterie dont la brigade de Navarre s'était emparée) 4 ou 500 chevaux de troupes légères que j'avais à la justice de Corbach aux ordres de MM. de Chabo et de Viomenil, et je les fis soutenir par 10 escadrons aux ordres de M. le prince Camille. Cela détermina les ennemis à se retirer, ainsi que quelques coups de canon que l'on tira ; nos hussards joignirent un régiment de dragons anglais qu'ils tuèrent ou prirent presque tout entier ; le reste entra dans un bois que nos troupes légères, soutenues des dragons de Beaufremont, tournèrent. » Il n'y eut pas d'autre poursuite, et l'action se termina vers 5 heures par la retraite des confédérés à Sachsenhausen où ils campèrent. En outre de la batterie prise par Navarre, les vainqueurs capturèrent quatre pièces de parc et trois pièces régimentaires.

Pendant la mêlée, le prince héréditaire, toujours au premier rang, fut atteint par une balle ; malgré sa blessure, il resta à cheval jusqu'à la fin de l'action. Il n'en résulta pour le jeune général qu'une indisposition de quelques jours, mais elle fournit l'occasion à Broglie de faire montre de courtoisie en demandant des nouvelles du blessé et en proposant les services de ses chirurgiens : « Comme les chirurgiens français, écrit-il au prince Ferdinand (1), passent pour les meilleurs de l'Europe, je prends la liberté de lui en offrir des nôtres et nous en avons ici d'excellents. »

Au combat de Corbach, les Français perdirent 58 officiers tués ou blessés et 761 soldats, soit en tout 819, dont une centaine par suite de l'explosion de caissons de munitions dans les lignes françaises ; l'état officiel de l'armée confédérée accuse 824 officiers et soldats mis hors de com-

(1) Broglie à Ferdinand, Corbach, 12 juillet 1760. Westphalen, IV, 336.

bat; dans ce chiffre, les prisonniers non blessés figurent pour 179. Du côté des Français, les régiments de la Tour du Pin, Royal Suédois et Auvergne furent les plus éprouvés; la cavalerie n'eut que 9 tués et 10 blessés. Broglie termine sa dépêche par l'éloge de ses principaux lieutenants : « MM. de Saint-Germain et de Guerchy ont manœuvré à merveille et comme on peut l'attendre d'eux. » Les forces présentes à l'affaire sous les ordres du maréchal se montèrent à 8 brigades, soit 32 bataillons et 15 escadrons avec un contingent de troupes légères. Le prince Ferdinand leur opposa 24 bataillons, sur lesquels 5 ne furent pour ainsi dire pas engagés, et 23 escadrons, dont la plupart ne prirent pas part à l'action; il n'est pas fait mention des irréguliers, mais il est probable que le corps de Lückner fut à portée du champ de bataille. D'après ces données, si nous tenons compte de l'effectif supérieur des bataillons confédérés, nous pouvons estimer les combattants à 24 ou 25.000 Français et 20.000 Hanovriens.

En résumé, le succès de Corbach couronnait fort heureusement un début de campagne qui faisait honneur à Broglie et à ses soldats. Grâce à des manœuvres habiles, grâce aussi aux fautes de l'adversaire, l'armée avait passé successivement l'Ohm et l'Eder; alors que quelques jours auparavant il tremblait pour Giessen, aujourd'hui le maréchal était maître de Marburg et allait l'être de Dillenburg, dont le siège se poursuivait activement; il avait délogé l'ennemi d'une grande partie de la Hesse et par suite de sa jonction avec Saint-Germain, il avait acquis la supériorité du nombre et du moral.

Ne fallait-il pas en profiter pour continuer l'offensive avant l'arrivée de Spörcken que Ferdinand allait certainement appeler à son secours? Le général hanovrien, qui avait sous ses ordres 17 bataillons, 18 escadrons et 30 pièces de canon, était encore le 9 à Hamm; dès le lendemain du combat de Corbach, le 11 juillet, le prince lui

manda (1) : « de faire toute la diligence possible pour arriver », il craignait que le défilé de Stadtberg ne fût tombé au pouvoir des Français et conseillait de passer la Dymel à Warburg. Aucune tentative ne fut faite pour empêcher ou retarder la marche de Spörcken qui franchit, le 12, les défilés de Stadtberg sans se soucier du voisinage de Saint-Germain et vint former la droite des confédérés à Landau.

En faisant son rapport à la cour de Londres, Ferdinand prit prétexte de l'échec qu'il venait d'essuyer, pour demander l'augmentation du contingent britannique; il obtint gain de cause et reçut avis que, sur la proposition de Pitt, 3 bataillons de gardes seraient envoyés en Allemagne sous les ordres d'un général qui portait le nom de Cœsar (2). A la suite du combat de Corbach, les deux armées restèrent campées à une lieue l'une de l'autre : Ferdinand sur les hauteurs de Sachsenhausen, l'armée française sur le champ de bataille. Broglie ne prévoyait pas la possibilité de reprendre les opérations avant le 13, à cause de la fatigue des hommes qu'avait épuisés une étape de 14 lieues, accomplie par mauvais temps, et parce que la nouvelle distribution de pain ne pourrait se faire qu'à cette date. En effet, le 14 juillet, le gros du corps de Saint-Germain fut posté à Gembeck, ses troupes légères à Heddinghausen ; le lendemain, il s'établit à Canstein, près du défilé de Stadtberg. Le prince Ferdinand avait conservé à Sachsenhausen une position que Broglie (3) jugeait inattaquable, mais qu'il espérait tourner par Stadtberg en portant ses forces au delà de la Dymel. Toutefois, cette

(1) Ferdinand à Spörcken, Sachsenhausen, 11 juillet 1760. Westphalen, IV, p. 332.

(2) La famille Adelmère, à laquelle appartenait le général, avait abandonné ce nom pour celui de Cœsar, surnom d'un ancêtre illustre, sir Julius Adelmère alias Cœsar.

(3) Broglie à Belleisle, Corbach, 17 juillet 1760. Archives de la Guerre.

opération, qui éloignait l'armée de Marburg et de Corbach, nécessiterait un changement de la base de ravitaillement. Déjà Saint-Germain se trouvait fort exposé : « Le poste de Stadtberg, écrit-il à Broglie (1), n'est bon ni pour nous, ni pour les ennemis; je le ferai cependant occuper puisque vous l'ordonnez. » La réplique du maréchal (2) ne se fit pas attendre : « Je ne vous ai pas ordonné d'occuper le poste de Stadtberg s'il est mauvais, et vous n'avez qu'à relire ma lettre; je m'empresse de vous prier de songer que nous devons aller au bien de la chose. C'est là ce qui doit uniquement nous conduire tous. »

Ainsi qu'on le voit par ce spécimen de la correspondance, les rapports entre le maréchal et le commandant de son aile gauche étaient aussi tendus que jamais. Broglie, dans son accusé de réception du billet injurieux que Saint-Germain lui avait adressé le 1er juillet de Dortmund, s'était servi de termes très mesurés, mais il avait soumis le cas au Roi et envoyé à Belleisle copie de toutes les lettres échangées. Malgré toute sa sympathie pour Saint-Germain, et en dépit du sentiment opposé qu'il nourrissait à l'égard de son chef, le ministre n'avait pu s'empêcher de donner raison à ce dernier. Il ne cherche pas à cacher ses impressions à Saint-Germain; il a pris connaissance (3) de la réplique de Broglie, « dont on ne peut trop louer la sagesse et la modération; c'est l'effet que la lecture de cette réponse a opéré sur l'esprit du Roi et de tout son conseil, et je puis ajouter sur celui de tous vos amis les plus intimes, car quelque volonté que l'on puisse avoir de vous excuser, il est impossible de le faire en considérant le mouvement d'humeur qui vous a pris comme une vapeur pen-

(1) Saint-Germain à Broglie, Canstein, 17 juillet 1760. Archives de la Guerre.

(2) Broglie à Saint-Germain, Corbach, 17 juillet 1760, 9 h. 1/2 soir. Archives de la Guerre.

(3) Belleisle à Saint-Germain, 11 juillet 1760. Archives de la Guerre.

dant laquelle vous avez écrit, comme vous l'avez fait, à M. le maréchal de Broglie ». Il ne lui reste d'autre parti que de faire des excuses et d'exprimer ses regrets au commandant en chef. Belleisle ajoute qu'il a écrit à celui-ci (1) dans le même sens : « Si M. de Saint-Germain ne reconnaît pas son tort, comme il le doit, en vous priant d'oublier la démarche qu'un mouvement involontaire et trop prompt lui a fait faire », le maréchal est autorisé par le Roi à lui donner un passeport pour rentrer en France. A la cour, les amis de Broglie s'étaient mis en campagne; l'abbé de Broglie avait adressé au Dauphin, à M^me^ de Pompadour, à Soubise, à Choiseul, ainsi qu'à Belleisle, un mémoire (2) constatant l'impossibilité de conserver Saint-Germain à l'armée et demandant son renvoi. Belleisle fit savoir qu'il s'en tenait à sa dépêche de la veille.

Depuis la jonction de la réserve avec la grande armée, les relations s'étaient encore envenimées; Saint-Germain était convaincu que Broglie n'avait pas fait valoir suffisamment la part qu'il avait eue au succès de Corbach. Il ne dissimula pas son mécontentement à tout son état-major et s'en plaignit même à Broglie. Celui-ci se justifia : « Je n'ai pas vu un mot qui blessât la vérité la plus exacte, ni, Monsieur, qui pût vous attaquer en aucune sorte de manière, et qui ne vous rendît toute la justice que vous méritiez. » Il s'agissait du retard apporté à l'arrivée de la réserve qui aurait été promise par Saint-Germain lui-même pour le 9, et qui n'aurait été effectuée que le 10 juillet. Pour un esprit prévenu, tout incident est mal interprété; aussi nul doute que le malheureux général se crût sous le coup d'une nouvelle humiliation. Voyer, qui servait sous ses ordres et qui était de ses intimes,

(1) Belleisle à Broglie, 11 juillet 1760. Archives de la Guerre.
(2) Abbé de Broglie à Belleisle, 12 juillet 1760. Archives de la Guerre.

trace de son chef (1) le croquis suivant : « Je me crois obligé de vous informer que M. de Saint-Germain n'est pas d'un caractère à être mené par la lisière, qu'il sait obéir et commander, qu'il l'a prouvé; mais qu'il est sur la forme d'une sensibilité qu'on ne saurait apprécier, que cette sensibilité augmente encore par la connaissance qu'il a de sa supériorité dans les véritables parties du métier de la Guerre, qu'il ne fera aucune démarche pour rapprocher les esprits, qu'il ne conviendra d'aucun tort, et qu'il serait peut-être dangereux de vouloir le changer ou le corriger sur sa façon d'être, par la raison que ce qu'on pourrait aujourd'hui taxer d'imperfection, changera de nom et s'appellera vertu et supériorité, lorsqu'il sera arrivé à la place où il doit parvenir... M. de Saint-Germain vient de me parler de la lettre qu'il a reçue; le résultat de ce qu'il m'a dit à ce sujet est qu'il finira la campagne avec résignation, à condition que M. le Maréchal aura pour lui un peu moins de rigidité et de sécheresse... Il a plus que jamais le bulletin ou la relation sur le cœur; en vérité, Monseigneur, il a raison sur cet article. »

D'un personnage aussi susceptible et aussi entiché de son propre mérite, il ne fallait pas attendre les excuses qui, seules, eussent rendu possible son maintien à l'armée. Elles ne se produisirent pas, et le 19 juillet, Broglie lui adressa l'ordre de remettre son commandement au chevalier Du Muy et un passeport pour rentrer en France. La lettre (2) du maréchal est à citer : « M. le maréchal de Belleisle m'a mandé, Monsieur, par sa lettre du 11 de ce mois qu'il vous dépêchait un courrier qui arriverait avec le mien pour vous faire connaître les intentions du Roi, conséquemment à la conduite que vous aviez tenue vis-à-vis de moi et à celle que Sa Majesté vous prescrivait pour la

(1) Voyer à Belleisle, Canstein, 16 et 17 juillet 1760. Archives de la Guerre.

(2) Broglie à Saint-Germain, Corbach, 19 juillet, 8 heures du soir. Archives de la Guerre.

réparer. J'ai attendu quatre jours pour vous donner le temps de faire vos réflexions là-dessus, et je désirais avec l'empressement le plus grand et le plus sincère que, revenu de l'humeur qui vous avait dicté la première démarche, vous voulussiez me mettre dans le cas d'espérer qu'il n'en serait plus question, et recommencer avec vous le commerce de confiance que j'ai toujours eu pour objet d'établir avec vous. Mais ayant pris le parti de renvoyer le courrier à M. le maréchal de Belleisle sans m'avoir parlé, et les lettres que j'ai reçues de vous depuis étant pleines du même esprit qui avait dicté les premières, je me vois obligé bien malgré moi d'user de la permission que le Roi m'en a donné, en vous envoyant un passeport pour retourner en France. » Broglie terminait en exprimant ses regrets « d'avoir été réduit à une pareille démarche » et déclarait qu'il ne s'y serait « jamais résolu sans la nécessité absolue dont elle est pour le service de Sa Majesté ».

Saint-Germain répondit par un simple accusé de réception, quitta son quartier général de bonne heure le lendemain et se retira aux eaux d'Aix-la-Chapelle où il fit une cure de plusieurs mois. Belleisle, Duverney et Cremille mirent tout en œuvre pour le retenir au service du Roi; il y eut de longs pourparlers; Cremille fit le voyage d'Aix-la-Chapelle pour s'entretenir avec lui; mais soit que les offres ne lui parussent pas en rapport avec ses prétentions, soit que l'opposition des amis de Broglie à une rentrée en faveur fût trop puissante, la négociation n'aboutit pas, et Saint-Germain, las d'attendre, accepta le commandement de l'armée danoise, et renonça à toutes ses fonctions et distinctions françaises. Il fut vivement regretté dans son entourage; à en croire Doreil, que nous avons connu au Canada et qui remplissait l'emploi de commissaire des guerres de la réserve, si son départ n'avait pas eu lieu pendant la nuit, il y aurait

eu des démonstrations de la part de l'officier et du soldat. « Vous ne pouvez jamais vous imaginer, écrit-il à Belleisle (1), jusqu'à quel point était la confiance et l'amour des officiers et des troupes pour M. de Saint-Germain et combien il mérite ces sentiments, avec les plus grands talents d'un général, doux, humain, poli, prévenant, probité, droiture, vérité, toujours égal, la tête la plus froide que j'aie jamais vue et aussi froide au combat que dans son cabinet; il réunit toutes les vertus. » Castries s'exprime sur le même ton (2) : « Il avait acquis notre confiance; toutes les troupes se croyaient en sûreté avec lui et nous étions sûrs d'apprendre notre métier sous ses ordres. »

Nous éprouvons quelque peine à comprendre ces appréciations enthousiastes; nous avons suivi Saint-Germain dans les campagnes d'Allemagne, depuis la bataille de Rosbach jusqu'au combat de Corbach; pendant cette période il exerça des commandements importants; sur le terrain, notamment à Crefeld, il montra du coup d'œil et sut tirer bon parti de sa division, mais sa capacité, selon nous, ne s'éleva pas au degré supérieur. Au point de vue stratégique, la prudence dégénérant en timidité, la crainte perpétuelle d'être tourné ou coupé, la superstition de la supériorité numérique de l'ennemi, l'exagération des difficultés d'approvisionnement, se reproduisent trop souvent dans l'action militaire de Saint-Germain pour que nous puissions nous associer aux éloges que lui décernaient ses admirateurs et qu'il acceptait si volontiers quand il ne les revendiquait pas.

Pour en finir avec l'incident Saint-Germain, disons tout d'abord que Broglie rendit compte à Louis XV de sa conduite dans une lettre qui ne fait que répéter les explica-

(1) Doreil à Belleisle, Canstein, 20 juillet 1760. Archives de la Guerre.
(2) Castries à Belleisle, Canstein, 21 juillet 1760. Archives de la Guerre.

tions déjà données à Belleisle. Il ne se contenta pas de sévir contre celui qui paraissait être le chef des mécontents; persuadé qu'un mauvais esprit régnait parmi les lieutenants-généraux de la réserve, mal disposé à l'égard d'hommes qui avaient été choisis sans son approbation, Broglie prit des mesures pour renouveler l'état-major supérieur. Voyer, avec lequel il avait eu maille à partir à propos de la surprise de Paravicini à Dillenburg, et du Luc furent déplacés et nommés à des emplois inférieurs dans la grande armée; tous les deux, furieux de cette disgrâce, obtinrent leur congé et rentrèrent en France. Broglie fut moins dur pour Castries, qui était aussi dévoué que ses camarades à son ancien général; la parenté de Castries avec Belleisle, dont il était le neveu, ne fut probablement pas étrangère à cette modération. Aussitôt après le départ de Saint-Germain, le maréchal réunit tous les lieutenants-généraux et leur lut sa correspondance avec le disgracié. Castries, disons-le en passant, donne tort à Broglie, et croit qu'il était impossible, pour le commandant de la réserve, de présenter les excuses qu'on lui imposait : « Après cette lecture, écrit-il (1), M. de Broglie a parlé de cabales et d'esprit d'insubordination; il nous a dit que c'était depuis que la réserve s'était approchée de l'armée qu'il y en avait eu. Ce propos n'était pas flatteur pour nous, il n'est pas même juste; nous espérons que M. le chevalier de Muy nous rendra justice auprès de lui quand il nous connaîtra davantage. La démarche que M. de Broglie a bien voulu faire en m'écrivant prouve qu'il ne me confond pas dans ce nombre. » Dans un entretien particulier avec le général en chef, Castries reconnut qu'il avait toujours blâmé sa conduite à Minden, mais affirma que cette critique n'avait pas pris la forme injurieuse qu'on lui avait attribuée. « Il m'a répondu honnê-

(1) Castries à Belleisle, Canstein, 21 juillet 1760. Archives de la Guerre.

tement sur tous ces points, et je vais m'occuper du soin de bien faire la place qu'il vient de me confier. » L'attitude subséquente de Broglie vis-à-vis de Castries, les missions importantes dont il le chargea, prouvent qu'il ne lui garda pas rancune de sa franchise.

Revenons aux événements. Les deux armées postées en face l'une de l'autre, offraient un spectacle imposant : « Notre camp, écrit un correspondant français (1), s'étend à près d'une lieue et demie, quoique l'infanterie n'ait que 60 pas par bataillons et la cavalerie 25 par escadrons. Les curieux montent journellement à une tour d'où l'on découvre tout le pays ; et comme les ennemis ne sont qu'à une lieue de nous, on aperçoit aisément toute leur armée qui est sur une hauteur au pied de laquelle coule la Wertha. Le coup d'œil est magnifique : on voit d'un côté nos deux corps d'armée faisant ensemble plus de 136.000 hommes, et de l'autre les ennemis au nombre d'environ 90.000. » Cependant, en dépit de sa supériorité numérique, Broglie n'était pas sans inquiétude sur la sécurité de son ravitaillement; la pointe qu'il avait poussée sur Corbach et dans la direction de Paderborn, menaçante pour le prince Ferdinand, ne laissait pas d'offrir quelques dangers. Les confédérés, campés à Sachsenhausen, encore maîtres de Ziegenhayn, étaient presque aussi rapprochés que ceux-ci de Marburg, base d'approvisionnement des Français; aussi Broglie devait-il avoir le souci de défendre sa longue ligne de communication contre les agressions d'un ennemi que l'on savait entreprenant. A cet effet, il confia la surveillance de l'arrière au frère de Choiseul, le comte de Stainville, qui venait de quitter le service de l'Impératrice pour celui du Roi et qui arrivait précédé d'une réputation acquise sous les ordres de Laudon. Le nouveau commandant reçut pour instruction d'assurer les relations entre Franckenberg et

(1) Le Courrier, 29 juillet 1760. Newcastle Papers.

Marburg, d'expulser les partis ennemis du pays conquis entre l'Eder et la Schwalm et de préparer le siège de Ziegenhayn; Glaubitz, placé sous sa direction, devait prendre position avec sa brigade allemande de cinq bataillons à Jesberg, à moitié route entre Marburg et Fritzlar.

Aussitôt qu'il eut connaissance de ces dispositions, le prince Ferdinand résolut de tenter un coup de main contre le corps isolé de Glaubitz, et si possible, contre la garnison de Marburg; il chargea de cette expédition son neveu à peine remis de sa blessure de Corbach et brûlant du désir de venger sa récente défaite. En conséquence, le jeune général (1) prit à Fritzlar le commandement de 6 bataillons qui y avaient été envoyés la veille, fut rejoint à Zwesten par Lückner avec ses hussards et un régiment de cavalerie venu en droite ligne de l'Angleterre, coucha à Treysa et poursuivit son chemin le lendemain 16 juillet jusqu'à Speckwinkel où il ramassa les chasseurs de Friedrichs et les irréguliers de Freytag; son infanterie ne rallia qu'à 11 heures. Le prince se porta en avant pour reconnaître le parti français dont on lui avait signalé le voisinage; « il trouva leur camp placé à une gorge de montagne, appuyant leur gauche à un bois devant Emsdorf et ayant le village d'Erksdorf devant leur droite; il prit cinq bataillons, mit les chasseurs à pied et une brigade à cheval à leur tête pour faire l'avant-garde, faisant un détour de près de deux lieues au travers des bois, des montagnes et du village de Wolffskuler pour gagner la gauche de l'ennemi qui, ne se doutant de rien, fut surpris dans son camp ». Le rapport de Glaubitz confirme celui de son adversaire. A un ordre de Stainville de se rendre le 16 à Gilseberg ou Gersberg, il avait répondu qu'il se mettrait en route d'Emsdorf, aussitôt son pain et sa

(1) Le récit du combat d'Emsdorf est tiré du rapport du prince héréditaire (Westphalen et Record Office) et de celui de Glaubitz (Archives de la Guerre).

viande reçus. « J'attendais le pain qui n'arriva que sur le midi et je comptais de partir à une heure, lorsque le poste d'infanterie qui était à la gauche du camp dans un bois et qui avait mal fait sa patrouille fut attaqué tout d'un coup, culbuté, l'officier tué, et marchant en colonne sur mon camp. Le régiment de Royal Bavière dont il ne restait plus que deux bataillons, en ayant envoyé un à Marbourg par ordre de M. le maréchal, était à la distribution du pain; mais averti par les coups de fusil du poste, jeta son pain, courut aux armes et se porta dans le bois contre ces gens; il y eut un feu de mousqueterie et de canon qu'ils soutinrent avec valeur; on croyait que ce n'était que ce corps de 800 chasseurs quand, tout d'un coup, nous vîmes sortir du bois une colonne d'infanterie de toutes couleurs qui, par un quart de conversion, se trouva vis-à-vis de nous en bataille; il est certain qu'en moins de trois minutes, toute la brigade fut en bataille. » Après une courte lutte, les deux bataillons de Royal Bavière furent chassés du bois avec perte de leurs canons. Au même moment, les trois bataillons d'Anhalt se virent menacés sur leurs deux flancs par le corps de Lückner, les chasseurs de Freytag et les dragons anglais d'Elliot. Enfin, le prince héréditaire fit tirer son artillerie sur le camp français et déboucha du bois avec ses cinq bataillons. Assailli de tous côtés, coupé de Marburg dont le chemin était tombé au pouvoir de l'ennemi, Glaubitz n'avait d'autre parti que celui de la retraite; il essaya de l'effectuer en franchissant les taillis dont il ne put se tirer qu'en abandonnant deux des pièces qui lui restaient encore; il gagna ainsi le village de Langestein où il repoussa une charge des dragons anglais. De ce village, il se dirigea sur Nieder Klein dans l'espoir d'atteindre Marburg par un grand détour; mais le vainqueur ne lui en laissa pas le temps. Le rapport allemand décrit la poursuite : « Étant impossible à notre infanterie de suivre, M^gr^ le Prince

prit le régiment d'Elliot, dragons légers, ramassa quelques hussards et traversa après eux le bois qu'ils avaient gagné au delà de l'Ohm et les trouvant derechef en marche dans la plaine pour gagner Nieder Klein, il donna plusieurs fois sur eux, les perça quatre ou cinq fois, en sépara enfin 500 hommes, les entoura et leur fit mettre bas les armes. Non content de cela, il marcha de nouveau sur le reste de l'infanterie ennemie qui s'était jeté dans Nieder Klein et qui s'était accollé à un bois, la fit environner et sommer de se rendre, ce qu'elle fit. »

De ce récit, celui de Glaubitz ne diffère que dans les détails. Il raconte qu'à la sortie des bois, il n'était plus qu'à 2.000 pas de Nieder Klein, « mais M. de Lucker qui connaissait tous les sentiers du pays tourna le bois et je le trouvai en bataille dans la plaine pour me couper le village; j'avais déjà alors perdu beaucoup de monde, tant par les attaques que de la lassitude par la chaleur qu'il faisait; je pris alors le parti de former nos bataillons en colonnes serrées et chercher à percer ». La tentative ne réussit pas. Les débris de la brigade furent obligés de mettre bas les armes. « Le soldat, relate Glaubitz, était rendu et exténué de fatigue, n'ayant pas eu de viande depuis trois jours et point de pain, et presque sans poudre. Il était près de 6 heures du soir, nous avions fait plus de trois lieues de chemin par une grande chaleur, toujours en combattant. L'infanterie ennemie était alors à une demi-lieue de moi derrière le bois que je venais de traverser, les dragons, hussards et chasseurs à cheval et à pied qui n'étaient pas vis-à-vis de moi m'avaient tourné de droite et de gauche. » Glaubitz se rendit sans avoir consulté ses principaux officiers, ce qui lui fut plus tard reproché. Berchiny, avec une partie de ses hussards, se réfugia à Marburg, d'où il écrivait trois jours après : « De 900 hommes, il ne m'en reste plus que 262 en état de service, il ne nous reste ni chemise, ni mar-

mite, ni d'autre cheval que celui que chacun montait. »

Le raid d'Emsdorf est à l'honneur du prince héréditaire et de ses soldats qui firent (1) « au moins 20 lieues en deux fois 24 heures, les quatre dernières l'infanterie en veste, sans havresacs ». Dans la journée du 16, les confédérés s'emparèrent du maréchal de camp Glaubitz, du brigadier prince d'Anhalt et de 2.661 officiers et soldats (2) dont 5 ou 600 blessés (3), de 5 canons et de 9 drapeaux. Du côté des Français, en outre des blessés tombés au pouvoir de l'ennemi, il y eut, au dire de Glaubitz, un peu plus de 300 tués. Les vainqueurs n'accusèrent qu'une perte de 186 (4) mis hors de combat, dont 125 pour le seul régiment des dragons anglais. Ainsi que le démontrent l'aveu de Glaubitz et les lettres d'officiers présents (5), les Français furent complètement surpris et n'eurent connaissance de l'approche de l'ennemi que par les coups de feu qu'ils reçurent d'un bois qui dominait le camp, pendant qu'ils étaient occupés à la distribution du pain; le général hanovrien ne leur laissa pas le temps de se ressaisir. Malheureusement, dans notre histoire récente et notamment pendant la guerre de 1870, nous avons à enregistrer des incidents du même genre. Peu important au point de vue général, le fait d'armes du 16 juillet vint consoler le prince héréditaire de l'échec de Corbach et relever le moral des confédérés, un peu déprimé par le fâcheux début de leur campagne.

Par bonheur pour le service de l'approvisionnement de l'armée française, la fatigue des troupes empêcha le prince héréditaire de pousser jusqu'à Marburg, car

(1) Glaubitz à Belleisle, 10 juillet 1760. Archives de la Guerre.

(2) Un assez grand nombre put s'échapper après la reddition.

(3) Courvoisier, qui assistait au combat, rapporte que le régiment d'Anhalt eut 20 officiers et 335 soldats blessés.

(4) Westphalen, IV, 347; le journal anglais des opérations du prince Ferdinand (London, 1764) donne le chiffre de 320 pour les pertes des confédérés.

(5) Courvoisier à Belleisle, Butzbach, 22 juillet 1760. Archives de la Guerre.

il n'y avait qu'un faible détachement dans cette ville et les renforts ne le rejoignirent qu'au cours de la journée du 17. La capitulation de Dillenburg dont la garnison, après une belle résistance de 15 jours, se rendit le 15 juillet, fut une légère compensation à la surprise d'Emsdorf.

Depuis le combat de Corbach, Ferdinand n'avait pas bougé. Voici en quels termes il décrit (1) la position des belligérants : « J'occupe encore mon camp de Sachsenhausen. Le général de Spoerken en occupe un à Volckmissen, avec la petite armée; elle est éloignée de moi de cinq heures de chemin; mais j'ai établi des corps entre Spoerken et l'armée, pour entretenir la communication, et pour défendre les débouchés par lesquels l'ennemi pourrait percer entre nous. J'ai sur ma gauche un corps de six bataillons et de quatre escadrons, pour observer le prince Xavier de Saxe. Le gros de l'armée française est à Corbach; la réserve de Saint-Germain à Massenhausen (2), à trois heures de chemin de Corbach, sur sa gauche; un corps de 10.000 hommes entre Corbach et Massenhausen; un autre corps, de 8.000 hommes à peu près, est sur sa droite, près de Voehle, à deux heures de chemin de Corbach. M. le Prince Xavier est marché, depuis l'affaire du 16, avec 16 bataillons et 14 escadrons outre les troupes légères à Rosenthal, à neuf heures de chemin de Corbach. Il menace, par sa position, Ziegenhayn, et couvre en même temps les transports qui vont à l'armée française, avec la boulangerie de Marburg. Le pays de Waldeck est un composé de montagnes, de défilés et de ravins; on n'y peut pas choisir les positions à son gré. Il faut s'accommoder de celle qui a le moins de défauts. Nous sommes si près l'un

(1) Ferdinand à Holdernesse, Sachsenhausen, 21 juillet 1760. Record Office.
(2) Village voisin de Canstein.

de l'autre que nos batteries portent mutuellement dans le camp de l'un et de l'autre. Je ne puis attaquer les corps postés sur les flancs, sans engager une affaire générale; et je ne crois pas pouvoir faire cela avec succès, autant que j'en puis juger encore. L'ennemi ayant près de 60.000 chevaux à nourrir dans ses différents camps, le fourrage doit bientôt commencer à lui manquer; ce qui l'obligera à prendre un parti qui sera celui de m'attaquer, soit l'armée, soit un de mes corps, ou de passer en Westphalie ou de reculer jusqu'à Franckenberg, peut-être pour se porter de là sur Ziegenhayn, ou sur Fritzlar. »

Conformément à l'une des prévisions du prince Ferdinand, Broglie avait combiné, pour le 24 juillet, une attaque concentrée contre Spörcken qui, depuis son arrivée de Westphalie, était au bivouac à Wolkmissen. Pendant que des démonstrations vigoureuses du gros de l'armée tiendraient en respect le prince Ferdinand et l'empêcheraient de secourir son lieutenant, Chabo avec ses troupes légères, Muy avec l'ancienne réserve de Saint-Germain et le comte de Broglie avec deux brigades d'infanterie et de la cavalerie devaient manœuvrer contre Spörcken. Le mouvement stratégique réussit à souhait; le général hanovrien, après un engagement peu important, évacua Wolkmissen et Ferdinand, le 25, à 1 heure du matin, leva le camp de Sachsenhausen et se retira à Wolfhagen, puis le jour suivant à Hohenkirchen. Au cours de la retraite, il y eut plusieurs escarmouches d'infanterie et de cavalerie, dont l'une coûta la vie à un partisan français de distinction, le comte de Vair.

Le 28, Ferdinand avait installé son quartier général à Kalle, près d'Immerhausen, à distance égale de Cassel et de Liebenau sur la Dymel; sur sa droite, aux environs de cette petite ville, était posté Spörcken qui fut renforcé le lendemain par le prince héréditaire. En face des confédérés, Broglie était campé près de Zierenberg avec la

partie principale, à sa gauche Fischer et Saint-Victor, qui remplaçait Vair, à la tête de leurs volontaires, marchaient sur Warburg, Muy se dirigeait sur Stadtberg; le comte de Lusace avec la réserve de droite était établi à Breitenbach; il se rapprocha ensuite de Cassel, tandis que Muy se réunit à l'avant-garde à Warburg. La situation devenait embarrassante pour Ferdinand; le colonel anglais Boyd l'avait averti (1) que l'état inachevé des fortifications de Cassel laissait cette ville à la merci d'un coup de main, à moins d'en augmenter sérieusement la garnison. Sur le conseil conforme de Westphalen, qui continuait son rôle d'Egérie, le prince y envoya le général Kielmansegge avec une division de 10.000 hommes. Restaient les dispositions du côté de la Dymel. Westphalen expose (2) ses vues sur la conduite à tenir : Les divisions du prince héréditaire et de Spörcken étaient menacées d'avoir à lutter contre le corps de Muy que Broglie pouvait renforcer ou rejoindre en personne : « Mon avis est donc que V. A. S. passe avec son armée le Dymel, car si V. A. S. le fait avant M. le Maréchal, il est bien sûr que V. A. S. se trouvant à portée de soutenir le prince héréditaire, M. de Muy sera engagé dans un combat inégal... Si V. A. S. réussit à battre de cette façon le chevalier de Muy, rien ne l'empêchera de repasser le Dymel et reprendre son camp ici ou une autre position qui convienne davantage à la situation des choses. »

Ferdinand se rangea à l'opinion de son secrétaire : « Je pris sur cela, écrit-il (3), le parti de laisser le général de

(1) Boyd à Ferdinand, Cassel, 25 juillet 1760, Westphalen, IV, 366.

(2) Westphalen à Ferdinand, 30 juillet 1760. Westphalen, IV, 369.

(3) Ferdinand à Georges, Warburg, 1er août 1760. Record Office. Le récit du combat de Warburg est tiré des rapports de Du Muy et du prince Ferdinand, de la correspondance de Broglie, de Castries, et d'officiers français, de relations anonymes, de la lettre du colonel Peirson, etc... Voir la carte à la fin du volume.

Kielmansegge avec un corps de troupes à Cassel, pour soutenir cette ville, et de marcher avec l'armée, la nuit du 30 au 31, pour passer le Dymel entre Liebenau et Dringelbourg, ce qui s'exécuta fort heureusement. Le prince héréditaire, qui avait passé le Dymel le 29 pour aller renforcer le général de Sporcke posté depuis le 28 entre Liebenau et Corbeck, fit reconnaître la position du chevalier Du Muy, qui occupe dès le matin du 30 un camp fort avantageux entre Warbourg et Ochsendorff. On convint que le prince et M. de Sporcken tourneraient la gauche de l'ennemi, pendant que j'avancerais avec l'armée sur son front. »

Voyons quels avaient été les mouvements des corps français contre lesquels cette entreprise était dirigée : la réserve de gauche était parvenue à Warburg le 29 au soir après une marche fatigante; depuis le 27, à 3 heures de l'après-midi, elle avait effectué un parcours de 16 lieues; elle se composait de 28 bataillons de ligne, deux de milices, 31 escadrons de cavalerie et de dragons et des troupes légères de Fischer. D'après le rapport de Du Muy, ces troupes n'auraient fourni que 18.000 combattants, mais nous serons probablement plus près de la vérité en les évaluant à 20.000 réguliers et 1.500 irréguliers. Spörcken et le prince héréditaire avaient, à eux deux, 24 bataillons et 22 escadrons auxquels se joignirent les 22 escadrons de Lord Granby, soit, en y ajoutant la légion britannique (1) et les chasseurs, 23 à 24.000 effectifs (2).

Du Muy s'attendait à une attaque; il savait que Spörcken avait franchi la Dymel le 30 à Liebenau et qu'il avait reçu un gros renfort le même soir. Les Français avaient établi

(1) Corps irrégulier à la solde de l'Angleterre, formé en grande partie de déserteurs français, allemands et suisses.

(2) La relation officielle allemande ne compte les 24 bataillons et 22 escadrons qu'à 14.000 hommes, ce qui supposerait moins de 500 hommes par bataillon.

leur camp sur des hauteurs de la rive gauche de la rivière, la droite appuyée à la ville de Warburg, la gauche vis-à-vis des villages de Menne et d'Ossendorf. Cette position, forte en apparence, avait de graves inconvénients que la description des lieux fera ressortir. La vallée de la Dymel, étroite et encaissée, est bordée de collines à relief accusé; de la rive gauche remontent des vallons qui pénètrent irrégulièrement dans le plateau et qui en détachent des mamelons parallèles pour la plupart au cours de l'eau. Au bord de la rivière, le profil est en général escarpé; au nord de Warburg et dans la direction du hameau de Menne, le plateau, dont la crête est assez haute pour dominer le pays environnant, se termine par une pente en glacis et à faible déclivité. Deux points attirent l'attention; le premier, une butte au nord de la route de Warburg à Ossendorf, éloignée d'un peu plus d'un kilomètre de ce village et faisant face à Menne; le second, de quelques mètres plus élevé, en arrière du premier auquel il se relie par un petit col que traverse la route. Ce piton couronné par une vieille tour, très accessible par le versant nord, l'est beaucoup moins si on l'aborde du côté de la route d'Ossendorf à Germete et de la Dymel; le flanc du coteau qui descend à la rivière est couvert de bois. La ligne française dont la droite s'appuyait à la ville de Warburg, garnissait les crêtes en bordure sur la plaine de Menne et finissait au premier mamelon, non loin d'Ossendorf. La butte de la tour avait été laissée en dehors; pour protéger son flanc gauche, le général français s'était contenté de replier en potence deux bataillons. Cette omission coûta cher à Du Muy; elle compromit sa retraite que la nature du terrain et la Dymel à dos rendaient déjà fort délicate.

Le 31 au matin, Castries reçut ordre de reconnaître l'ennemi avec les compagnies de grenadiers et chasseurs de tous les régiments de la réserve, deux régiments de

dragons et les Fischer. Une brume épaisse qui couvrait tout le pays ne se dissipa qu'à 9 heures, aussi ne fut-ce qu'à ce moment que Castries put s'acquitter de sa mission : « J'ai marché assez vivement, écrit-il à un ami (1), j'ai attaqué la légion britannique, je l'ai poussée et me suis emparé de la hauteur ; comme le brouillard finissait de tomber, j'ai découvert alors toutes les colonnes des ennemis qui avaient passé la Dymel qui marchaient par leur droite. M. Du Muy est arrivé alors, il a vu de quoi il s'agissait et s'en est retourné mettre sa réserve en bataille. J'ai reculé mon détachement pour le rapprocher du camp et n'ai plus tenu la hauteur que par mon arrière-garde ; j'y suis resté le plus longtemps que j'ai pu afin de découvrir les mouvements des ennemis ; à 2 heures, j'ai pris le parti de rentrer parce que j'ai vu qu'on aurait besoin de mes troupes ; j'ai jeté l'infanterie de Fischer à Warbourg où ma droite appuyait, et j'ai gagné la gauche où on commençait à canonner. Les ennemis qui dès la veille avaient allongé des troupes sur Peckelsheim se sont repliés sur la gauche et, à un signal, différentes colonnes ont marché pour attaquer une hauteur où notre gauche appuyait, pendant que d'autres tournaient pour s'emparer d'une seconde hauteur qui était derrière la première, qui la commandait et qui coupait notre communication avec une partie des ponts que nous avions sur la Dymel au-dessus de l'embouchure de la Tuyate. En conséquence, tout s'est dirigé sur cette dernière hauteur ; c'est dans ce moment-là qu'arrivant au galop,... je me suis mis à la tête de l'infanterie. »

Des colonnes ennemies que Castries avaient signalées, celle de droite, dirigée par Spörcken, composée d'éléments de toutes les armes, défilait par Borgentreich et Grossen Eder et avait pour objectif Ossendorf ; elle devait

(1) Castries à Boutteville, Wolfhagen, 1er août 1760. Archives de la Guerre.

se déployer entre ce village et le piton de la tour à l'extrême gauche dont nous avons parlé. La colonne de gauche, conduite par le général Zastrow, décrirait une courbe intérieure et se placerait à gauche de la première entre Ossendorf et Menne. Les deux divisions prendraient les Français en flanc et à dos pendant que l'armée du prince Ferdinand, dont on espérait la prompte entrée en ligne, était destinée à les aborder de front; en attendant, pour détourner leur attention, la légion britannique dessinerait une fausse attaque contre la ville de Warburg.

Aussitôt avisé de l'approche des confédérés, Du Muy avait pris ses dispositions : 4 brigades d'infanterie et 2 batteries sous les ordres de Ségur prirent position sur la chaîne des hauteurs à quelque distance de Warburg; Maupéou, avec deux brigades, fut posté à la droite en deçà de la ville; la cavalerie, sous les généraux de Lutzelbourg et Dauvet, fut massée au centre, vis-à-vis de la plaine qui s'étend de Menne à Warburg; les dragons de Fronsac se formèrent entre l'infanterie de Ségur et la grosse cavalerie; enfin, derrière la gauche de cette dernière, la brigade de Rouergue constitua la réserve; le corps de Fischer fut chargé de défendre la ville et la tour de Warburg; l'artillerie fut distribuée entre le centre et la droite. Par mesure de précaution, les gros bagages et les équipages avaient été renvoyés sur l'autre bord de la Dymel. Il est évident que Du Muy ne s'était pas rendu compte du plan d'attaque de son adversaire. Comme le dit fort bien un correspondant anonyme (1) : « Tout notre objet fut celui de défendre le front du camp, d'occuper la ville avec de l'infanterie et de laisser en avant de cette droite les compagnies de chasseurs, les grenadiers, la cavalerie et l'infanterie de Fischer; malheureusement, on prit le contrepied de l'objet du prince Ferdinand qui porta toutes

(1) Détail de l'affaire de Warburg, Archives de la Guerre, 3558.

ses forces sur notre gauche en nous prenant par nos derrières; on n'eut pas le moindre soupçon de son projet, ses manœuvres étant couvertes par les bois. A midi, ne pouvant plus douter du dessein de l'ennemi qui montait le mamelon de montagne derrière notre gauche au haut duquel il y a une tour, on fit marcher les brigades de Bourbonnais, la Couronne, Rouergue et les brigades suisses, lesquelles marchant à tire d'aile y arrivèrent essoufflées, mais avec cette valeur qu'on ne peut bien exprimer qu'en les voyant agir; le feu commença un peu après midi. »

Revenons au camp des confédérés où on attendait avec impatience la venue du corps principal : « Les têtes de colonnes de l'armée (1) débouchèrent vers les 6 heures du matin sur les hauteurs de Corbeck (2); le passage du Dymel avait un peu retardé sa marche; on la pressa, mais avec toute la bonne volonté que le soldat marquait, il était impossible d'arriver aussitôt qu'on l'aurait souhaité; pour ne pas perdre de temps, la réserve de M. de Sporcken s'ébranla à 7 heures du matin et marcha selon sa destination pour tourner l'ennemi... Un brouillard épais qui nous couvrit à l'ennemi, nous empêcha de notre côté de voir ce qui en était. On n'en pressa que plus la marche, quoique qu'un ruisseau qu'il fallait passer et un marais qu'il fallait tourner la rendit plus longue et la retarda davantage. »

D'après cette relation, le combat n'aurait débuté qu'à 1 h. 1/2. En tout cas, le mouvement tournant des confédérés était déjà fort avancé quand le général français comprit que la possession du mamelon de la tour déciderait du gain de la bataille. Le narrateur allemand donne des détails intéressants sur la lutte qui s'engagea sur

(1) Relation officielle du prince Ferdinand. Record Office.

(2) Village près de Liebenau qu'il ne faut pas confondre avec Corbach où eut lieu le combat de ce nom.

ce point : « A 1 h. 1/2, M. le prince héréditaire commença l'attaque avec la réserve de M. Sporcke. Le colonel Huth, commandant l'artillerie de cette réserve, établit une batterie de 4 pièces de 12 livres à la droite du village de Menne, une autre de la même force à la gauche du village d'Ochsendorf; pour faciliter le débouchement par ce village, une troisième batterie fut placée en deçà du village d'Ochsendorf (1), derrière une butte de terre, tout attenante au village. Les deux premières batteries battaient le flanc de l'ennemi, et la dernière prenait la ligne ennemie à travers. Tout allait à point nommé, et les batteries commencèrent à tirer au moment que la tête de la colonne de la droite entrait au village d'Ochsendorf. Les troupes que l'ennemi y avait postées se replièrent à notre arrivée sans lâcher leurs coups. Il avait posté quelques bataillons sur sa gauche qui s'y étaient formés en potence, et dès qu'il s'aperçut que nous portions nos forces les plus considérables sur une hauteur escarpée qui était sur ses derrières, il y fit marcher le régiment de Bourbonnais pour s'en emparer. M. le colonel Beckwith, commandant la brigade des grenadiers anglais qui avaient la tête de la colonne avec M. Wargot, aide-major de ladite brigade, se portèrent en avant avec une dizaine de grenadiers; ils donnèrent avis à M. le prince héréditaire que l'ennemi poussait vivement vers ladite hauteur, sur quoi, le prince poussa lui-même avec un peloton de 30 grenadiers sur la hauteur (2) pour s'en emparer. Les Français qui étaient sur la pente de la montagne ne purent distinguer si le peloton était soutenu ou non, et ils se virent arrêtés près de 10 minutes, ce qui donna le temps aux bataillons de grenadiers de Doulhat d'arriver; le feu devint alors très vif. »

(1) Ossendorf dans les cartes modernes.

(2) L'assaut anglais se fit évidemment par la pente du côté de la Dymel que, de leur position, les Français ne pouvaient découvrir.

A en croire le correspondant anonyme dont nous avons déjà cité la lettre, les bataillons de Bourbonnais étaient très faibles, le régiment étant de service et ayant à fournir les gardes et les corvées; en outre, les compagnies de grenadiers et de chasseurs, qui avaient été détachées sous Castries, ne purent rejoindre leurs corps qu'au cours de la mêlée. La lutte pour la possession du mamelon dura 1 1/2 heure, au cours de laquelle les combattants reçurent des renforts; du côté des confédérés, les grenadiers anglais de Maxwell, puis des bataillons de ligne anglais et hanovriens, enfin 10 pièces de canon qu'on mit en position avec beaucoup de peine. Du côté des Français, le régiment de Bourbonnais fut appuyé successivement par la brigade de la Couronne, par la brigade suisse d'Yenner, et enfin par Rouergue qui constituait la réserve et par Touraine qu'on tira de la droite. Cinq fois notre infanterie, conduite par Castries et Ségur, revint à la charge et refoula l'ennemi à plusieurs reprises; cependant, celui-ci gagnait peu à peu du terrain, et tirait bon parti de la supériorité de son canon. Pour secourir les bataillons engagés sur le plateau contre la cavalerie de Spörcken, Du Muy appela deux brigades de cette arme.

A ce moment, on vit « déboucher dans la plaine vis-à-vis de la nôtre » le reste des escadrons ennemis, « et (1) une autre colonne s'avança contre notre droite; tant de forces vis-à-vis d'un front aussi peu garni firent craindre d'être bientôt enfoncés et enveloppés ». C'était l'entrée en scène de l'avant-garde de la grande armée. Voyant que son infanterie, épuisée par une longue marche, n'arriverait pas à temps, Ferdinand fit prendre les devants aux 22 escadrons de Lord Granby et à l'artillerie anglaise. Ces troupes, après un parcours de 8 kilomètres au trot al-

(1) Mouvements de la réserve depuis le 17 jusqu'au 31 juillet. Archives de la Guerre.

longé, vinrent se mettre en bataille en face de la cavalerie française, rangée au centre de la position.

D'après le rapport allemand et le récit de l'Anglais Peirson, l'intervention de Granby fut décisive; elle protégea le déploiement, en avant de Menne, de la colonne Zastrow et fit reculer la cavalerie française, avec laquelle il n'y eut qu'un choc partiel sur lequel nous reviendrons; « elle donna ensuite si à propos que l'ennemi se voyant pressé de tous côtés à la fois ne tint plus nulle part, et se retira en grande confusion, la plus grande partie de l'infanterie aussi bien que de la cavalerie se précipitant dans la Dymel, qu'elle passa non sur des ponts, mais à gué en jetant en grande partie ses armes pour s'alléger. M. de Bülow ayant attaqué avec la légion la ville de Warburg, en débusqua le corps de Fischer, qui, tombant ensuite sous les sabres de la cavalerie britannique, fut presque anéanti ». Dans la bagarre, au dire des correspondants anglais, Granby se distingua par la vigueur avec laquelle il enleva ses escadrons; il avait perdu son chapeau et chargea nu-tête. L'attaque fut puissamment secondée par l'artillerie anglaise qui se mit en batterie sur les hauteurs dominant la rivière et couvrit de ses projectiles les Français au passage.

A cette relation, opposons la pièce dans laquelle Du Muy expose les circonstances qui l'amenèrent à battre en retraite et la manière dont cette manœuvre fut accomplie : « On s'aperçut que l'infanterie ennemie qui conservait son avantage à la gauche, sans que la nôtre, acharnée contre elle, se retirât, faisait couler des troupes vers les ponts que nous avions sur la Dymel pour nous couper toute voie de retraite. Le danger était instant, M. le chevalier Du Muy, pour le prévenir, fit marcher M. de Roquepine, maréchal de camp, avec la brigade de Touraine vers le pont et les bois, qui sont au delà de la rivière, pour les tenir. Il manda à M. Maupeou, lieutenant-général, de

s'y porter aussi avec la brigade de la Tour du Pin qui était à la droite. Il ordonna à la cavalerie et aux dragons de repasser la rivière qui est guéable (1) dans toute cette partie et fit retirer en même temps l'infanterie de la gauche ; la brigade de Planta, composée de ce régiment et de celui de Lochmann, couvrit la retraite du canon de cette gauche avec constance..... Toutes ces troupes se mirent en bataille sur les hauteurs et les bois de la rive droite ; on y établit des batteries qui en imposèrent à celles de l'ennemi et les empêchèrent de passer la rivière en face. »

Comme le laissent voir les documents cités, notre cavalerie ne fut guère engagée et borna son rôle à protéger l'infanterie ; il y eut cependant un choc entre la brigade de Bourbon, composée de ce régiment et de ceux de Beauvilliers et d'Archiac, et les régiments anglais Brand et des Horse Guards. Le maréchal de camp de Lugeac, voyant quelques bataillons de notre gauche fort empêtrés, repassa la rivière, remonta la pente, et vint donner dans le flanc des cavaliers britanniques. « Ce brave général, écrit notre officier, resta une demi-heure pêle-mêle avec les ennemis et ne se retira qu'après s'être fait jour tout seul et leur avoir fait sentir la pesanteur de son bras ; le reste de notre cavalerie et les dragons ne furent point de cette affaire. » Le tableau qu'il trace de la fin de la bataille est beaucoup plus noir et probablement plus véridique que celui de Du Muy : « Comme nous étions délabrés à la droite et à la gauche, on ordonna la retraite ; nous n'avions que des gués devant le débouché de la montagne par où on se retira ; l'infanterie passa dans l'eau jusqu'au genou, d'autres de nos troupes passèrent au pont de la gauche. Le 1er bataillon du régiment de Planta suisse qui n'eut pas le temps de gagner la rivière fut écharpé par la cavalerie anglaise et pris

(1) La Dymel est large de 20 à 25 mètres.

prisonnier avec ses drapeaux. Les ennemis ne firent aucun mouvement de poursuite, ils se contentèrent de canonner l'arrière-garde à laquelle ils ne firent pas grand mal. »

En effet, ce fut seulement vers la fin de la journée que Ferdinand fit franchir la Dymel à Granby avec 10 bataillons et 12 escadrons qui avaient rejoint; les Français, après avoir rétabli un peu d'ordre dans leurs formations, reculèrent jusqu'à Wolkmissen; Granby campa sur la rive droite et le reste des confédérés sur le champ de bataille.

La relation allemande accuse 8 officiers et 194 soldats tués, 56 officiers et 979 hommes blessés ou disparus, soit en tout 1.237 (1) hors de combat; par contre, elle exagère beaucoup le déficit français : « Il est difficile d'évaluer au juste la perte qu'il (l'ennemi) a fait en hommes; on croit, en attendant, ne dire trop en assurant qu'il a laissé 1.500 hommes de tués sur la place; le nombre des blessés qu'il a emportés ne saurait être petit; il est impossible d'évaluer au juste ce qui s'est noyé au passage du Dymel, et nous ne pouvons pas même déterminer avec précision le nombre des prisonniers. Nous en avons fait beaucoup, mais comme grand nombre en a pris parti parmi nos troupes légères, avant que les listes en aient été dressées, on ne peut marquer que le nombre de ceux qui ont été renvoyés à l'armée ennemie, en suite de la convention faite pour l'échange réciproque des prisonniers; ce nombre monte à 1.818 parmi lesquels se trouvent 66 officiers, de façon qu'il y a tout lieu de supposer que la perte de l'ennemi ne saurait être moindre de 6.000 hommes, perte très considérable à la vérité, mais qui serait devenue tout autre, si l'action avait seulement duré une demi-heure plus longtemps. » Le déchet français dépassa 4.000 hommes; Du Muy, treize jours plus

(1) La relation conservée aux archives du Record Office donne un chiffre plus élevé, celui de 1.673 pour les sous-officiers et soldats mis hors de combat.

tard, après avoir reçu tous les rapports des corps, le chiffre à 4.203. « Je n'en garantis pas, ajoute-t-il (1), l'exagération que la lésine et le mauvais sens des Français regardent comme une ressource pour la réparation de leurs pertes. » La cavalerie, à l'exception du régiment d'Archiac, souffrit peu; par contre, quelques régiments d'infanterie furent très éprouvés, notamment ceux du Bourbonnais, de la Couronne, de Rouergue, de Rohan, Rochefort, Aumont, Planta et Yenner. Chabo attribue (2) la défaite à la faute de n'avoir pas compris le mamelon de la tour dans la position à défendre; « quelques points intéressants trop distants pour être occupés en campant dont le principal était derrière notre gauche, n'ont pu l'être à temps; l'ennemi nous a prévenus, s'y est maintenu et dès lors la retraite est devenue aussi nécessaire que difficile. Bref, nous en sommes quittes pour 4.000 tant tués que blessés ou prisonniers, dont 240 officiers et je crois 6 pièces de canon; par abonnement, nous aurions donné plus cher ». Le chiffre exact des canons pris fut de 8, dont 6 de parc.

L'échec de Warburg, qui suivait de près celui d'Emsdorf, produisit une mauvaise impression à Versailles. Belleisle, qui se faisait volontiers le critique d'un général qui lui déplaisait, reprocha à Broglie (3) de n'avoir pas eu connaissance en temps utile de la marche de Ferdinand sur la Dymel et de n'avoir pas « prévenu un combat aussi inégal qui fait beaucoup d'honneur aux troupes et à M. le chevalier Du Muy, mais qui en même temps a un coup d'œil infiniment désagréable, qu'avec des forces aussi supérieures (de notre côté) l'ennemi trouve le moyen, pour la seconde fois en quinze jours de temps, d'attaquer deux corps de votre armée avec autant d'avantage. Il en résulte

(1) Muy à Belleisle, Erlinckhausen, 13 août 1760. Archives de la Guerre.
(2) Chabo à Belleisle, Wolfhagen, 2 août 1760.
(3) Belleisle à Broglie, 8 août 1760. Archives de la Guerre.

une perte très réelle de plusieurs corps, tandis que l'ennemi n'en a encore éprouvé aucune ». Broglie se disculpa en accusant Fischer et La Morlière de n'avoir pas exécuté ses ordres qui leur prescrivaient des démonstrations sur Liebenau à l'effet d'empêcher la jonction de Spörcken et du prince héréditaire. La Morlière, avec deux brigades d'infanterie, et Saint-Pern, avec les grenadiers royaux de France, étaient à Wolkmissen le 29 juillet et, par conséquent, à portée de Du Muy, mais Broglie, trompé par le brouillard et se croyant encore vis-à-vis le gros de l'armée confédérée, avait rappelé à lui ces deux divisions : « Ce même jour 29, écrit-il (1), je passai toute la journée sur la montagne de Durenberg à observer l'armée des ennemis qu'on voyait aussi parfaitement que des fenêtres du Roi dans la cour de marbre, et à faire reconnaître et ouvrir des marches pour se porter sur eux. Tout fut tranquille dans leur camp jusqu'à 5 ou 6 heures du soir que nous vîmes détendre et ensuite marcher un corps d'environ 12.000 hommes qui se dirigea sur sa droite. J'en avertis M. le chevalier Du Muy de qui je reçus dans la nuit la nouvelle qu'il était arrivé à Warburg. » Le 30 juillet, il n'y eut aucun mouvement chez l'ennemi qui était encore dans son camp le soir « où je l'ai vu »; sur le tard, parvint un avis de Du Muy signalant la présence de 15.000 Hanovriens entre Liebenau et le village voisin de Corbeck. Broglie manda au chevalier de faire passer ses bagages sur la rive droite de la Dymel, d'assurer sa retraite et de se tenir en contact avec Saint-Pern qui se trouvait à Malsberg, à égale distance entre Liebenau et Zierenberg. Pendant la matinée du 31, le brouillard épais dont nous avons parlé rendit invisible l'emplacement occupé la veille par le prince Ferdinand; aussitôt qu'on s'aperçut du départ d'une partie des confédérés, Broglie

(1) Broglie à Belleisle, 1er et 13 août 1760.

donna l'ordre successivement à Guerchy et à Saint-Pern de se porter au secours de Du Muy; enfin, ce ne fut qu'à 7 heures du soir qu'un officier, parti de Warburg à 10 heures, annonça au quartier général la probabilité d'une rencontre au cours de la journée.

Au demeurant, la responsabilité directe du malheur de Warburg semble incomber au chevalier Du Muy dont les dispositions furent des plus défectueuses et qui ne sut pas discerner le plan d'attaque de l'adversaire ni se servir de sa cavalerie pour couvrir une retraite devenue inévitable. Du côté des confédérés, le prince héréditaire montra du coup d'œil, de la hardiesse et sa bravoure habituelle; à titre de récompense, il reçut un don de 5.000 livres sterling qui lui fut remis par Granby au nom du roi Georges.

Fort heureusement pour la réputation du général en chef français, la journée du 31 juillet, si elle fut attristée par la défaite de son lieutenant, fut marquée par un avantage des plus sérieux. Nous avons déjà relaté l'état défectueux, au point de vue de la défense, dans lequel avait été laissée la ville de Cassel, et l'envoi tardif du général Kielmansegge avec une division pour en renforcer la garnison. Broglie, qui avait poussé son aile droite dans la banlieue de la capitale de la Hesse et dont le corps principal en était peu éloigné, fit tâter la place ou plutôt le camp retranché qui en constituait l'ouvrage essentiel par le comte de Lusace avec la réserve de droite et marcha lui-même avec 4 brigades d'infanterie, les grenadiers de l'armée, les gendarmes et les carabiniers sur Wolfhagen, village situé au bord de la Fulde, pour couper la route au corps de Kielmansegge. Celui-ci n'attendit pas le contact, mais évacua, presque sans combat, la ville et le camp retranché, abandonnant aux Français 500 prisonniers valides, de gros magasins et un hôpital d'un millier de soldats blessés ou malades. La retraite se fit avec

tant de hâte que Broglie ne put rattraper que le lendemain les confédérés qui s'étaient retirés à Sanderhausen.

Dans sa correspondance avec Holdernesse, le prince Ferdinand (1) ne cherche pas à dissimuler l'importance de l'événement de Cassel : « Je suis au désespoir, milord, de vous annoncer la perte de la ville de Cassel, au moment que je mande à Sa Majesté la nouvelle de la défaite de M. Du Muy qui naturellement devait produire un effet bien contraire. Il faut que je vous dise que la fortification de la ville n'a pu être achevée, au point à soutenir un siège ; mais, ayant laissé le général Kielmansegge avec 12 bataillons dans la ville et dans ses retranchements, je me flattais qu'il serait en état de se soutenir contre un corps médiocre, tel qu'est celui du prince Xavier, et qui ne saurait passer 10.000 hommes. Il est vrai que dans un pays tel que la Hesse, on se trouve presque toujours dans l'impossibilité de juger avec précision de la force de l'ennemi ; et je dois avouer que le général Kielmansegge ne pouvait trop bien juger de celle qui l'attaquerait. »

Ferdinand soupçonne le landgrave de Hesse, peu soucieux d'exposer sa capitale aux risques d'un bombardement, d'avoir entravé les travaux en cours d'exécution mais il ne se serait pas arrêté à cette opposition, si la place avait été en état de défense : « J'avais, ajoute-t-il, ordonné, au comte Kielmansegge qu'en cas qu'il eût lieu de craindre d'être enveloppé par une force trop supérieure, il devait se retirer de la ville avec le gros de son détachement jusques à Sanderhausen, d'y attendre l'événement et d'y soutenir la ville ou d'attirer à lui la garnison, selon les circonstances. Il a pris le parti de sortir de la ville hier à midi, en prenant d'abord tout son monde avec lui. Il s'est retiré jusques à Munden, et a été vivement

(1) Ferdinand à Holdernesse, Warburg, 1er août 1760. Record Office.

poursuivi par les ennemis. Il m'assure, cependant, que sa perte n'est pas considérable. Vous voyez, milord, que la fortune s'opiniâtre à nous être contraire. La perte de Cassel est une plaie bien profonde qu'il sera très difficile de fermer, mais je ne désespère pas. »

Kielmansegge fut mené tambour battant par les vainqueurs; la ville de Munden, où une arrière-garde était restée, fut emportée d'assaut par Grandmaison et Vignolles à la tête de leurs volontaires. Ils y firent 300 prisonniers et s'emparèrent de quelques canons et de magasins très importants. Kielmansegge se retira vers Beverungen sur le Weser, à peu de distance du confluent de ce fleuve avec la Dymel. Durant la première quinzaine d'août, les avant-gardes françaises, qui s'étaient avancées au delà d'Esbecke, sur la route de Munden à Eimbeck, eurent des rencontres avec les hussards de Lückner qui battaient l'estrade sur la rive droite du Weser; dans l'une de ces escarmouches, un officier de réputation, le major hanovrien Frederichs, fut blessé et pris; dans une autre, 300 Saxons furent surpris et enlevés le 10 août à Northeim, dont ils venaient de se rendre maîtres, et pendant qu'ils étaient en train de faire la soupe.

Dans la réserve du comte de Lusace, à en croire les témoignages français, la discipline aurait laissé fort à désirer; à la prise de Munden, il y eut beaucoup de désordre. Wimpffen, qui commandait un régiment suisse attaché au corps saxon, ne cache pas (1) ses impressions : « Je vous exprimerai difficilement, Monseigneur, ma douleur d'être le seul régiment d'infanterie du Roi à cette réserve; l'affreuse indiscipline qui règne parmi les troupes saxonnes est d'un exemple bien dangereux pour le régiment que je commande; je suis cependant parvenu jusqu'ici à l'empêcher de s'en écarter, mais je sais que le soldat qui voit

(1) Wimpffen à Belleisle, Esbecke, 7 août 1760. Archives de la Guerre.

piller, ravager et saccager à ses côtés en murmure, et je crains bien que cela ne m'occasionne beaucoup de désertion. » Le commandement n'était pas à la hauteur : « Comme vous m'avez permis, Monseigneur, de penser tout haut avec vous, je ne dois pas vous laisser ignorer que nous ne manœuvrons pas trop militairement, et je crains bien que, faute de précaution et de prudence, nous ne recevions à la fin quelque échec. Notre conduite ressemble beaucoup à celle que nous avons tenue dans la campagne de Rosbach; nous n'avons que deux généraux français ici qu'on ne consulte pas; le reste des généraux et de l'état-major est composé de sujets ineptes qui n'ont pas la moindre notion militaire. » Cette fâcheuse appréciation est confirmée par une note de Montchenu, attaché à l'état-major du comte de Lusace; cet officier nous apprend (1) que, sur les 300 prisonniers saxons faits à Northeim, 136 avaient refusé l'échange qui leur avait été offert conformément au cartel en vigueur et n'avaient pas voulu réintégrer leurs régiments.

Sur la rive opposée du Weser il y eut aussi des combats malheureux; dans la petite guerre qui se poursuivait entre les avant-postes, les Français éprouvèrent un nouvel échec; Saint-Victor qui avait été envoyé avec des troupes légères et quelques dragons sur la rive gauche pour établir la communication entre l'armée principale et la réserve de Lusace fut chassé de la forêt de Sababorg, le 11 août, avec perte de 200 hommes et 3 canons légers.

Cependant, l'ensemble des opérations avait été favorable à Broglie; aussitôt après la prise de Cassel, ce général avait reporté en avant la réserve de Du Muy, occupé Stadtberg et contraint les confédérés à regagner la rive gauche de la Dymel. D'autre part, la forteresse de Ziegenhayn, à la

(1) Montchenu au comte de Broglie, Millenhausen, 14 août 1760. Archives de la Guerre.

suite d'un siège de quelques jours, avait capitulé le 10 août avec sa garnison forte d'environ 800 hommes. « Il est heureux, rapporte Broglie (1), que le château ait jugé à propos de se rendre, car nos 5 pièces étaient prêtes à se taire tout à fait, et je ne sais quand on aurait pu avoir des chevaux pour y en conduire d'autres, ainsi que des munitions. »

A partir des premiers jours d'août jusqu'au 22 de ce mois, les belligérants restèrent séparés par la Dymel, Broglie sur la rive droite, son extrême gauche à Corbach, Du Muy à Erlinghausen, le quartier général à Ober Ustingen à quelques kilomètres de la rivière et à égale distance de Warburg, Liebenau et Wolkmissen; sur la rive droite du Weser, entre Munden et Göttingen le corps de Lusace. En face des Français, le prince Ferdinand campait sur le bord opposé de la Dymel, son quartier général à Meerhoff entre Corbeck et Warburg, sa gauche à Scherfelde, Warburg et Liebenau; Wangenheim qui avait remplacé Kielmansegge, à cheval sur le Weser dans les environs de Beverungen; Lückner, avec un détachement, sur la rive droite du fleuve, tenant tête au comte de Lusace.

Comment continuer le mouvement en avant; quels moyens employer pour forcer le prince Ferdinand à abandonner sa position derrière la Dymel? Broglie se montre très embarrassé (2) à cet égard : « La nature du pays dans lequel se fait cette campagne est telle que celui qui est sur la défensive trouve à chaque pas des postes à se placer. Depuis la prodigieuse quantité d'artillerie qu'on a dans les armées, l'attaquant a un grand désavantage. » L'insuffisance de chariots et de chevaux pour le transport journalier de 1.200 sacs de farine, la longueur de la ligne de ravitaillement dont la base, Francfort, est à 44 lieues de l'armée, s'opposent à la reprise de l'of-

(1) Broglie à Belleisle, Ober Ustingen, 11 août 1760. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Belleisle, Ober Ustingen, 17 août 1760. Archives de la Guerre.

fensive : « La quantité de troupes que je suis obligé de placer en communications, à mesure que j'avance dans le pays, la nécessité où je suis de laisser un corps considérable près Cassel pour assurer mes subsistances et la difficulté à cause de la nature du pays de m'en faire rejoindre promptement, pendant que le prince Ferdinand peut aisément tirer à lui le corps qu'il laissera sur la rive gauche du Weser, les maladies qui commencent à peupler beaucoup les hôpitaux, enfin, l'arrivée de 7.000 Anglais (1) dont la tête a débarqué le 7 à Bremerthé, tout cela fait qu'on ne peut pas regarder avec vérité l'armée du Roi qui opérera dans le pays d'Hanovre comme supérieure à celle des ennemis. » Aussi, avant de prendre un parti définitif, veut-il consulter la cour au sujet des « ordres qu'elle jugera à propos de me donner ainsi que pour les mesures qu'elle jugera à propos de prendre en conséquence ».

Dans son camp sur la rive gauche de la Dymel, le prince Ferdinand était tout aussi perplexe que son adversaire; fort inquiet des progrès du comte de Lusace, dont les patrouilles avaient dépassé la ville de Göttingen, il venait d'apprendre la marche du duc de Wurtemberg, qui était rentré en scène avec un corps de 10.000 hommes et se dirigeait sur Meiningen; il n'a personne à lui opposer; le Hanovre et le Brunswick sont ouverts à l'invasion. Pour sauver ces contrées du danger qui les menace, il ne voit d'autre remède que l'envoi d'Angleterre de nouveaux renforts en hommes et en chevaux. C'est dans ce sens qu'il adressa (2) au cabinet anglais un ardent appel, qui fut d'ailleurs assez mal reçu. Le ministère anglais avait été défavorablement impressionné par la tournure générale de la campagne et surtout par la perte de Cassel. Hard-

(1) Il s'agit des 3 bataillons des gardes, dont l'effectif ne dépassait pas au maximum 3.500 combattants.

(2) Ferdinand à Holdernesse, Warburg, 11 août 1760. Record Office.

wicke était bien l'interprète de l'opinion publique quand il disait (1) à son ami Newcastle : « Je ne vois pas encore en quelle mesure ces actions partielles contribuent aux « summa rerum ». Elles peuvent couvrir de gloire quelques officiers et certains régiments, ce qui est fort bien en soi ; mais pour servir la cause nationale, il nous faudrait un beau succès gagné dans une affaire d'ensemble, et je m'imagine qu'on ne se soucie guère de la livrer. » De son côté, Newcastle (2) se plaint amèrement que l'accroissement considérable du contingent anglais en Allemagne et l'augmentation énorme de la dépense n'aient abouti qu'à une campagne défensive sans espoir de résultat.

Étant donné cet état d'esprit, il n'est pas surprenant que Holdernesse ait été chargé de répondre (3) à la requête de Ferdinand par une fin de non-recevoir : Il allégua la faiblesse des effectifs en Angleterre et la difficulté de lever des recrues qui ne pouvaient s'obtenir que par voie d'engagements volontaires, comme raisons péremptoires pour refuser tout renforcement des troupes britanniques affectées à la guerre du continent. Force fut à Ferdinand de chercher une autre combinaison.

(1) Hardwicke à Newcastle, 10 août 1760. Newcastle Papers.
(2) Newcastle à Yorke, 12 août 1760. Newcastle Papers.
(3) Holdernesse à Ferdinand, 26 août 1760. Record Office.

# CHAPITRE V

## CLOSTERCAMP

SURPRISE DE ZIERENBERG. — COMBATS DE FRANCKENAU ET DE DRAUNSFELD. — DIVERSION DU PRINCE HÉRÉDITAIRE EN WESTPHALIE. — CASTRIES SUR LE BAS-RHIN. — BATAILLE DE CLOSTERCAMP. — FERDINAND ENVAHIT LA HESSE. — DÉFAITE DES SAXONS. — SIÈGE DE CASSEL. — RETOUR OFFENSIF DE BROGLIE. — COMBAT DE GRÜNBERG. — RETRAITE DE FERDINAND.

Depuis le combat de Warburg jusqu'au 22 août, c'est-à-dire pendant trois semaines, Broglie conserva sa position d'observation sur la rive droite de la Dymel. De son quartier général d'Ober Ustingen, il entretint avec le maréchal de Belleisle une correspondance active dont le contenu dévoile les sentiments peu sympathiques, pour ne pas dire antipathiques, que les écrivains éprouvaient l'un à l'égard de l'autre. Le ministre, tout en cherchant loyalement à subvenir aux besoins de l'armée, ne ménage pas ses critiques, pose des questions embarrassantes, chicane sur les détails, intervient dans la composition des états-majors, se plaint d'être insuffisamment renseigné, de voir la primeur des nouvelles passer par des mains étrangères avant de parvenir au Ministère; il fait volontiers des confidences à ses amis de l'armée et, dans ses lettres intimes, ne dissimule en aucune façon son opinion sur la conduite et le caractère de leur chef. Aux épîtres officielles, Broglie, autoritaire, susceptible, réplique sur un

ton sarcastique qui n'était pas pour plaire; se croyant ou se sentant en butte à l'hostilité de la cour, il ne veut rien entreprendre de sa propre initiative et insiste pour abriter sa responsabilité derrière l'autorisation royale.

Belleisle, malgré les résultats acquis, n'est pas satisfait des incidents de la campagne. A bon droit, il souligne les surprises dont nos détachements étaient trop souvent les victimes, et les captures en hommes que l'ennemi nous infligeait malgré son infériorité numérique. Il n'ose pas s'expliquer à ce sujet avec Broglie et c'est à Castries, son neveu, qu'il s'adresse (1) : « J'apprends chaque jour des pertes et fort peu de revanches; aussi, par l'état que m'envoie le commissaire Lasalle, nous sommes furieusement en arrière sur l'article des prisonniers, et sans les trois garnisons que nous avons prises avec l'hôpital de Cassel, ce serait bien pire. » Quelques jours après, au même correspondant (2) : « Le nombre des officiers prisonniers qui sont entre les mains des ennemis est bien différent de ceux que nous avons faits chez eux. Il est bien malheureux de perdre sans cesse et de voir qu'indépendamment des grandes actions, le journalier nous coûte chaque mois presque le double de ce que les ennemis perdent. » Belleisle s'en prend à Broglie (3) qui s'était efforcé d'excuser ses lieutenants : « Si vous ne vous mettez pas en peine de savoir autre chose que ce qui concerne le courage des officiers généraux et des troupes, sans chercher à connaître les raisons qui ont pu procurer le succès ou le malheur d'une opération qui se passe si près de vous et pour ainsi dire sous vos yeux, comment le Roi qui est à 150 lieues peut-il espérer de savoir le vrai? Comment S. M. peut-elle connaître qui elle doit récompenser ou blâmer? »

(1) Belleisle à Castries, 19 août 1760. Archives de la Guerre.
(2) Belleisle à Castries, 23 août 1760. Archives de la Guerre.
(3) Belleisle à Broglie, 23 août 1760. Archives de la Guerre.

La réponse de Broglie (1) est un spécimen caractéristique de sa manière épistolaire : « Je n'ai rien à ajouter à tous les détails qui étaient contenus dans la mienne du 13... Ils sont si clairs que ceux auxquels ils ne prouvent pas que les raisons que j'ai eues de me conduire comme je l'ai fait étaient justes et conséquentes aux mouvements des ennemis, ne seraient pas persuadés par des volumes d'écritures auxquels je n'ai pas le temps de me livrer, et qui seraient même très inutiles puisqu'on ne voudrait pas les entendre davantage... Lorsqu'elle (Sa Majesté) jugera à propos de m'interroger elle-même sur le mérite de ceux qui la servent, je l'en instruirai avec la vérité la plus exacte, parce que je la lui dois; mais je me garderai bien de donner matière à des commentaires qui n'aboutissent qu'à me faire mander que ceux que je dis s'être mal conduits ont bien fait, à les voir protégés, soutenus et souvent récompensés, et à me faire des ennemis de leurs parents et protecteurs. » Un nouvel incident fâcheux, la surprise de Zierenberg dans la nuit du 5 au 6 septembre, vint appuyer les observations du ministre; dans son rapport (2) Broglie reconnaît que les commandants détachés laissent souvent à désirer : « Croyez que cette inquiétude perpétuelle, sur ceux qu'on emploie, fait passer bien de mauvaises nuits et n'a pas besoin d'être augmentée par des reproches aussi continuels, j'ose dire, que peu mérités. Vous avez approuvé le choix que j'ai fait de M. de Nordmann pour l'employer à commander une brigade des troupes légères; vous m'en avez parlé avec éloges ainsi que M. de Viomesnil, et M. de Comeyras ne leur cède pas en courage et en volonté. Cependant, vous verrez par la lettre ci-jointe de M. de Viomesnil, qu'ils

(1) Broglie à Belleisle, Immenhausen, 1er septembre 1760. Archives de la Guerre.

(2) Broglie à Belleisle, Immenhausen, 7 septembre 1760. Archives de la Guerre.

ont été surpris la nuit du 5 au 6 dans Zieremberg à une petite demi-lieue du camp de M. de Muy, et à la vue des postes avancés, et ils y ont perdu aux environs de 400 hommes et 36 officiers. A qui se peut-on fier après cela? Il n'est pas étonnant que le nombre des prisonniers augmente pendant les campagnes. Nos officiers ne savent que se battre, souvent avec désavantage, ignorant la méthode de faire la guerre en troupes légères, sont très négligents pour la plupart et ont contre eux tous gens du pays. Tout ce que je puis faire, c'est de ne les point aventurer, de leur donner de bonnes instructions, lorsque je les détache, de les exhorter à être de la plus grande vigilance, et il n'y a pas de jour que je ne le fasse. Je les visite très souvent; voilà tout ce qui dépend de moi et je ne crains pas que vous puissiez en disconvenir. »

Néanmoins dans l'ensemble, en dépit de quelques défaillances regrettables, l'esprit de l'armée était bon. Cornillon, le major général de l'infanterie qui n'avait pas fait la campagne dernière, se plaît à proclamer (1) les progrès accomplis : « L'infanterie n'est pas reconnaissable depuis la campagne de 1757, tant pour la discipline que pour la propreté et l'intelligence du mouvement qu'elle fait. » Il constate également l'amélioration du tir : « Le dernier soldat d'un régiment tire mieux que ne faisaient autrefois les grenadiers. »

A signaler un autre changement dont le mérite revient au général en chef. Contrairement aux errements du passé, le silence le plus absolu était observé au quartier général sur les ordres à donner. Cette discrétion inaccoutumée n'était pas agréable à tous : « Le grand mécontentement des officiers généraux, écrit l'officier d'état-major Keralio (2), vient de ce qu'ils ne sont instruits des mouvements de leurs divisions qu'au moment de l'exécution. Dans les

(1) Cornillon à Belleisle, Ober Ustingen, 18 août 1760. Archives de la Guerre.
(2) Keralio à Belleisle, Immenhausen, 26 août 1760. Archives de la Guerre.

campagnes précédentes, il n'y avait pas un polisson dans l'armée qui ne sût deux ou trois jours à l'avance ce qu'elle devait faire; il n'en est pas de même aujourd'hui, on ne sait qu'en arrivant dans un nouveau camp l'objet de la marche, et c'est en quoi M. le maréchal de Broglie mérite les plus grands éloges, le secret étant un des principaux ressorts des opérations. »

Que le nouveau généralissime fût très supérieur à ses prédécesseurs, que le personnel de l'armée, généraux, officiers et soldats eussent acquis une expérience de la guerre qui faisait défaut dans les premières campagnes, cela est incontestable; et cependant l'armée française, pendant la seconde période des opérations, n'obtint pas les succès que les débuts eussent fait espérer. L'épuisement des ressources locales, le manque de fourrages pour sa nombreuse cavalerie, décidèrent enfin Broglie à abandonner les rives de la Dymel et à se rapprocher de Cassel; le 22 août, en une marche, il gagna le village d'Immenhausen où il conserva son quartier général jusqu'au 13 septembre. Ferdinand ne quitta pas Warburg et se contenta de faire inquiéter l'arrière-garde française par le corps du prince héréditaire; il y eut un combat assez vif entre la cavalerie anglaise et les dragons français, au cours duquel les régiments Royal Dragons et Thianges subirent des pertes sérieuses compensées dans une certaine mesure par la capture des deux partisans Scheiter.

La prolongation du séjour du général hanovrien à Warburg déjouait les projets de son adversaire : « De tous les partis que ce prince pouvait prendre, écrit Broglie (1), celui de demeurer à Warburg est celui qui me déplaît le plus, puisqu'il me force à faire rester sur la rive gauche de la Fulda la plus grande partie de l'armée, de peur que, si je la faisais passer de l'autre côté, il ne se portât sur

(1) Broglie à Belleisle, Immenhausen, 23 août 1760. Archives de la Guerre.

Cassel, m'interceptât le transport des farines de Ziegenhayn et Marburg, ne m'obligeât par là à revenir bien vite, et ne me rendît peut-être très difficile le passage de la Fulda pour remettre l'armée sur la rive gauche. Cependant, comme il est impossible de demeurer longtemps ici à cause des fourrages qui nous manqueraient incessamment, je ferai partir demain au soir quatre brigades d'infanterie, trois de cavalerie et 12 pièces de gros canon pour aller joindre après-demain M. le comte de Lusace. Cela le mettra en état, si les ennemis n'ont pas fait passer le Weser à un plus grand nombre de troupes, de se porter sur le camp d'Uslar où il a grande envie d'entreprendre, et voir si cela ne déterminera pas le prince Ferdinand à prendre un parti. »

Malheureusement, cette importante dépêche tomba entre les mains des hussards prussiens et son contenu ne fit que confirmer le prince Ferdinand dans son intention de se maintenir sur la Dymel. La divulgation du mouvement sur Uslar, le mauvais état des chemins et les difficultés de ravitaillement firent renoncer à la pointe vers le Hanovre.

Parmi les correspondances enlevées, il s'en trouva quelques-unes qui durent édifier les ministres et généraux anglais sur le ton des rapports entre le maréchal de Broglie et son chef hiérarchique. Le même courrier contenait un billet (1) à la duchesse : « Je vous envoie une lettre du maréchal, il faut en faire une copie pour mon oncle et en garder précieusement l'original. » Les lignes qui terminaient cette épître nous révèlent la nature affectueuse du maréchal, l'intimité des relations qu'il entretenait avec sa femme, et le sentiment du devoir auquel il obéissait : « Vous avez grande raison de penser que l'eau en vient à la bouche lorsqu'on parle de Broglie, mais je chasse cela comme une mauvaise pensée. Nous irons

(1) Broglie à la Duchesse, Immenhausen, 24 août 1760. Record Office.

quand il plaira à Dieu, à qui il faut se remettre de tout ce que je ferai bien véritablement. »

Le 31 août, Broglie, toujours à Immenhausen, adressa à la cour un mémoire sur les opérations à entreprendre. Étant donné l'impossibilité d'attaquer avec chances de succès les ennemis derrière la Dymel, il ne restait qu'à choisir entre trois partis :

1° Se retirer lentement vers Marburg et Ziegenhayn en consommant les ressources du pays;

2° Mettre dans Cassel une garnison de 7 à 8.000 hommes, couvrir avec un petit corps les communications entre cette ville et Ziegenhayn, et avec le reste de l'armée envahir le Hanovre;

3° Laisser de gros détachements à Cassel, à Munden et sur la ligne de ravitaillement, renforcer avec le gros des troupes la réserve du comte de Lusace, porter ces forces vers Moringen, créer un établissement sérieux à Göttingen, constituer des magasins dans cette ville, sur la Werra et à Cassel, de manière à gagner l'automne, prendre les quartiers d'hiver pour l'infanterie entre l'Eder et la Werra, pour la cavalerie derrière l'Eder, et maintenir 10.000 hommes pendant la mauvaise saison dans la place de Cassel.

Cette troisième solution semblait préférable et cependant elle offrait des dangers évidents : « Ce qu'il y aurait de plus à craindre (1) serait, que le prince Ferdinand ne passât le Weser avec la totalité de son armée et ne vînt tomber sur la partie de la nôtre qui sera près de Moringen; il est même difficile de parer à cet inconvénient, mais alors, on reculera et on s'approchera de la Werra, et en même temps on fera avancer diligemment le reste de l'armée... Le pays est fait entièrement pour la défensive, et on ne peut y faire une guerre offensive qu'avec des moyens puissants et une supériorité de forces infinie. » Suit une comparai-

(1) Mémoire de Broglie, Immenhausen, 31 août 1760. Archives de la Guerre.

son de la situation des deux combattants : du côté français, nécessité de l'emploi de 25.000 hommes pour une ligne de ravitaillement de 40 à 50 lieues, diminution constante des combattants par la maladie et par l'obligation de renvoyer en France (1) les prisonniers rendus, alors que l'ennemi peut faire rentrer les siens dans le rang deux jours après leur retour. Chez les confédérés au contraire, l'arrivée d'Angleterre de nombreuses recrues et de 7.000 hommes de troupes fraîches, la facilité et la brièveté des communications qui n'absorbent que peu ou point de monde rétablissent l'équilibre en leur faveur.

Tout en attribuant quelque exagération à l'assertion de Broglie, il est impossible de n'être pas frappé par la réduction rapide des effectifs français de cette époque. L'imperfection des rouages administratifs, la médiocrité du personnel et du matériel des hôpitaux étaient pour beaucoup dans cet état de choses, mais entre autres raisons du déchet, il est intéressant de citer l'appréciation de Keralio (2), à la correspondance duquel nous avons déjà emprunté des renseignements utiles. A l'en croire, beaucoup de généraux multipliaient outre mesure les avant-postes. « Ils ne veulent pas entendre que c'est la vigilance avec laquelle ces postes se gardent, qui fait la sûreté de l'armée; au contraire on entasse gardes sur gardes, les soldats servent mal et sont excédés, et les hôpitaux se multiplient. » D'autre part les unités ne sont pas assez étoffées, les compagnies sont trop faibles pour les prélèvements qu'on leur impose. « Une des autres causes, Monseigneur, de la diminution qu'a déjà éprouvée l'armée, est la mauvaise constitution de notre infanterie. Une

(1) En vertu du cartel les prisonniers étaient restitués de part et d'autre dans un délai de 15 jours, mais les confédérés, étant en avance sur les Français, pouvaient faire rentrer les leurs dans le rang, tandis que les soldats français rendus étaient renvoyés en France, en attendant leur tour d'échange.

(2) Keralio à Belleisle, Immenhausen, 26 août 1760. Archives de la Guerre.

compagnie d'infanterie a 40 hommes au complet; il faut en déduire deux sergents, trois caporaux, le premier ampesade, un tambour, un volontaire pour former le corps aux ordres de M. de Saint-Victor qui était cy-devant à ceux de M. de Vair, et trois chasseurs qui ne font point le service de fusiliers; ainsi à l'ouverture de la campagne il n'y a que 28 fusiliers pour faire le service. Pour peu que la campagne soit vive, les maladies, la désertion, les morts en tous genres, les postiches à fournir aux grenadiers, ont réduit cette compagnie à 20 hommes; alors pour peu qu'il y ait de gardes, elle est excessivement fatiguée et finit par être réduite à rien. »

De la comparaison des effectifs, Broglie passe (1) à celle des facilités de renseignements : « Quant aux moyens, ils ont l'argent à pleines mains, et pour en donner une idée, le prince Ferdinand a par mois quatre mille guinées pour employer en espions. Tout le pays est pour lui comme de raison; il a emmené tous les chariots de la Hesse et du duché de Westphalie; enfin, il a le Weser pour lui apporter toutes ses subsistances et trois places de dépôt qui lui donnent le moyen de se retourner sans être embarrassé pour son pain. Nous, au contraire, nous ne pouvons nous écarter de Cassel sans courir risque de manquer de pain; enfin, tout le pays est contre nous; et ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on parvient à faire exécuter les ordres qu'on donne. A l'égard de l'argent pour les circonstances inopinées, on sait qu'à peine on en a pour le service ordinaire et indispensable. Si on veut comparer sans prévention la situation des deux généraux, il sera bien difficile de ne pas convenir qu'il a fallu beaucoup de bonheur, et peut-être quelque bien joué pour parvenir à s'emparer de la Hesse et à vaincre les obstacles très grands qui s'y opposaient. »

(1) Mémoire de Broglie déjà cité.

Le mémoire de Broglie se croisa avec une dépêche de Belleisle (1) où celui-ci annonçait le désir du Roi de faire hiverner son armée à Cassel. A partir de ce moment une longue correspondance s'engagea entre le quartier général et le ministère sur les avantages et les périls de la conservation de la Hesse et surtout de sa capitale. Au point de vue politique et en raison des négociations pacifiques qu'on commençait à prévoir pour les premiers mois de 1761, il était de la plus haute importance de ne pas évacuer le territoire conquis. Aussi Louis XV se prononce-t-il (2) pour le troisième parti mis en avant par Broglie, et approuve-t-il le maintien, pendant la mauvaise saison, d'une garnison de 40 bataillons à Cassel; cependant, malgré cette indication de ses préférences, le monarque laisse au général toute liberté pour la solution du problème. « Il s'agit donc, Monsieur le Maréchal, que vous décidiez définitivement, si vous croyez pouvoir tenir Cassel en toute sécurité pendant l'hiver; et si vous déterminez l'affirmative, car le Roi s'en rapporte entièrement à vous, vous donnerez sur-le-champ tous les ordres relatifs en tout genre pour qu'il n'y ait pas un moment de perdu, car il n'est déjà que trop tard. »

Au cours du séjour de l'armée au camp d'Immenhausen, eut lieu la surprise des avant-postes français, à laquelle nous avons fait allusion plus haut. Le prince héréditaire ayant appris par ses espions que le détachement du brigadier Nordmann, logé dans la petite ville de Zierenberg, se gardait mal, résolut de l'enlever; l'opération était délicate, car le bourg, entouré de murs, en fort mauvais état, il est vrai, était susceptible de quelque défense et les autres cantonnements français (3) étaient à portée. Le prince prit ses dispositions avec tant d'habileté

(1) Belleisle à Broglie, 1er septembre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Belleisle à Broglie, 8 septembre 1760. Archives de la Guerre.
(3) Le corps de Du Muy n'était qu'à une petite lieue de Zierenberg.

que ses soldats pénétrèrent dans la localité à 3 heures du matin le 6 septembre (1), par trois brèches non réparées, sans rencontrer d'autre résistance que celle d'une patrouille qui donna l'alarme, s'emparèrent d'une des portes sans tirer un coup de fusil et débouchèrent sur la grand'place. Les officiers français, réveillés en sursaut, coururent çà et là pour retrouver leurs compagnies; les hommes, dont quelques-uns sans armes, cherchèrent à se rassembler dans le cimetière, désigné d'avance comme point de ralliement; le désordre fut accru par l'entrée en scène du régiment anglais des Dragons gris, qui parcourut les rues en sabrant les fuyards. A en croire le récit de Peirson (2), la mêlée aurait eu plutôt le caractère d'une boucherie que celui d'un combat : « D'après tous les racontars l'affaire aurait été très réussie, mais des détails horribles », beaucoup de Français auraient été tués dans leurs lits. Le brigadier Nordmann, le colonel Comeyras, commandant des Volontaires du Dauphiné, furent pris avec une quarantaine d'officiers et 3 à 400 hommes appartenant aux Volontaires du Dauphiné, de Clermont et aux Dragons. Après avoir occupé la ville pendant une heure, les confédérés reintégrèrent leur camp, suivis par Viomesnil qui avait rallié du monde et recouvra quelques prisonniers. Dans cette bagarre, les Français laissèrent sur le terrain 125 tués et blessés; les confédérés, pour la plupart Anglais ou Écossais, en furent quittes pour une perte insignifiante.

Un raid du même genre, entrepris peu après par Fersen et Bülow, fut beaucoup moins heureux. Ces deux officiers atteignirent Marburg, y détruisirent des fours de boulangerie, y capturèrent des isolés et quelque butin, entre autres objets, des effets d'habillement destinés aux régi-

(1) Viomesnil à Broglie, Zierenberg, 6 septembre 1760. Archives de la Guerre. Prince héréditaire à Ferdinand, Warburg, 6 septembre 1760. Record Office.

(2) Peirson à Newcastle, 9 septembre 1760. Newcastle Papers.

ments de l'armée; mais pendant le retour, ils furent rattrapés par Stainville aux environs de Franckenau, et fort malmenés. Fersen, en essayant de rallier sa cavalerie, fut mortellement blessé et pris; l'infanterie confédérée fit une retraite précipitée et ne put s'échapper sans laisser aux mains des poursuivants huit canons et bon nombre de prisonniers. Le prince héréditaire, accouru au secours de ses subordonnés, ne put que recueillir les débris du détachement. La défaite de Fersen eut pour résultat de modifier les projets du prince Ferdinand : « Cet échec, écrit-il (1), a en quelque façon dérangé le plan que j'avais formé de tourner l'ennemi par sa gauche, vu que le détachement fut dispersé dans les montagnes et ne s'est rassemblé que plusieurs jours après. »

Entre temps, Broglie avait quitté Immenhausen le 13 septembre et était venu s'établir avec 60 bataillons et 32 escadrons dans la banlieue de Cassel, sa droite appuyée à la ville, sa gauche à la cascade; le prince de Croÿ, à la tête de 18 bataillons, s'était replié à Munden et le comte de Lusace, avec 25 bataillons et 40 escadrons, était campé entre Göttingen et Friedland. Y compris les deux réserves, et déduction faite de la division de Stainville et des détachements chargés de surveiller la ligne de communication, le général français avait réuni autour de Cassel ou en avant de cette ville, 127 bataillons, 140 escadrons et des troupes légères, soit au moins 80.000 combattants. Il voulut profiter de la concentration de son armée pour tenter un coup de main contre le général Wangenheim qui était opposé au comte de Lusace sur la rive droite du Weser. Il renforça ce dernier des grenadiers de France, de 8 bataillons sous les ordres de Rougé, des carabiniers et de la cavalerie du prince de Robecq et le rejoignit lui-même, le 19 septembre, à 5 heures du ma-

(1) Ferdinand à Holdernesse, Geismar, 20 septembre 1760. Record Office.

tin. Sur l'autre rive du Weser, Chabo avait mission de faire des démonstrations sur Wolfhagen et Wolkmissen et de détourner l'attention de l'ennemi. A 11 heures, les Français débouchèrent sur quatre colonnes, mais le retard de l'artillerie et les obstacles naturels du pays ne permirent d'arriver qu'à 3 heures à Draunsfeld, où Wangenheim s'était retiré. Il y eut un combat assez vif et grand échange de mousqueterie, mais les confédérés, malgré leur infériorité numérique, grâce à l'obscurité naissante et à l'abri des bois, purent repasser le Weser sans autre sacrifice que 5 canons, quelques prisonniers et la perte de leurs bagages. A la gauche de Lusace, le prince de Croÿ s'empara du pont de Wasbeck. En résumé, cette opération dont on avait espéré un gros résultat, n'aboutit qu'à forcer Ferdinand à abandonner pendant quelques jours la rive droite du Weser. Une semaine plus tard, Wangenheim y était revenu et avait repris position près d'Uslar.

Quant au plan de campagne pour la fin de la saison et aux quartiers d'hiver, ils n'étaient pas encore définitivement arrêtés. Broglie était prêt à obtempérer aux ordres que la cour lui transmettrait pour la garde de Cassel, mais se souciait peu d'assumer la responsabilité de cette importante décision. Il trouvait à cette mesure de graves dangers et se demandait si les inconvénients qu'elle entraînerait ne l'emporteraient pas sur le profit qu'on pouvait en attendre. « Aussi, écrit-il (1), en mettant dans une balance l'avantage que la politique peut tirer pour la paix de la conservation de Cassel et le tort que lui fera la perte de l'armée, je crois qu'il est difficile de disconvenir que la paix sera plus aisée à faire avec une armée en bon état sans Cassel qu'avec Cassel et une armée détruite. » Castries, qui disait volontiers son mot,

(1) Broglie à Belleisle, Cassel, 18 septembre 1760. Archives de la Guerre.

adressa également au ministre de la Guerre un rapport dans lequel il soutenait une thèse identique à celle de son chef. La discussion eût pu continuer longtemps sur le même ton, mais un incident nouveau survint sur le théâtre de la guerre et détourna l'attention de la Hesse et de sa capitale.

Dès le 27 août, Westphalen avait préparé, sur les opérations futures, un mémoire où il étudiait les moyens de faire échouer les visées de Broglie sur le Hanovre et d'obliger les Français à évacuer la Hesse : « V. A. S., conseille-t-il (1), ayant ici en tout 99 bataillons et 80 escadrons, ne marcherait sur Fritzlar qu'avec 63 bataillons et 52 escadrons; elle détacherait le prince héréditaire avec 36 bataillons et 28 escadrons pour la Westphalie. » Ce corps se renforcerait des 4 bataillons et 2 escadrons déjà dans cette province et suffirait pour assiéger Wesel, « ce qui pourrait arriver vers le milieu du mois d'octobre ». Comme arguments à l'appui des chances de succès, Westphalen invoquait la faiblesse extrême de la garnison de Wesel, la possibilité d'employer les troupes déjà en Westphalie pour faire, dès à présent, le blocus de la place et pour empêcher les secours d'y entrer; enfin, l'avance de huit ou dix jours qu'il serait facile de prendre pour le commencement du siège. « La réussite, concluait le mémoire, dépendra beaucoup de la combinaison, du secret et de la célérité que tout s'exécutera. » Jusqu'à la dernière décade de septembre, aucune suite ne fut donnée à ce projet.

Vers cette époque, c'est-à-dire au lendemain de la retraite de Wangenheim devant l'offensive de Broglie et de Lusace, les forces rivales étaient distribuées de la façon suivante : le gros des Français et la réserve de Du Muy campés autour de Cassel, répartis en groupes à portée les uns des autres, de manière à pouvoir s'entr'aider à

(1) Mémoire de Westphalen, 27 août 1760. Westphalen, IV, p. 420.

la première attaque, les trois brigades de Croÿ échelonnées sur les bords de la Fulda entre Cassel et Munden, les 16.000 hommes du prince Xavier à Friedland, au delà de la Werra, avec une avant-garde à Göttingen; enfin Stainville à Wildungen avec 8 à 9.000 hommes surveillant les communications avec la base. Les confédérés occupaient la ligne de la Dymel depuis Stadtberg jusqu'à Herstall, à l'embouchure de cette rivière dans le Weser; sur la rive droite du fleuve, Wangenheim en face des Saxons. Durant le séjour des deux armées sur la Dymel, les confédérés, et surtout les Anglais, avaient peut-être plus souffert que les Français; l'intendance britannique, confiée à des mains inexpérimentées ou malhonnêtes, ne donnait que de piètres résultats; en dépit d'une dépense considérable en argent, les corps manquaient souvent des provisions nécessaires; les soldats n'avaient pas de pain, les chevaux étaient obligés de se passer d'avoine. Les plaintes de l'armée parvinrent à Londres presque en même temps que les traites sur le trésor; Newcastle qui avait à acquitter celles-ci, demanda des explications à Granby et à Peirson. Ce dernier, qui remplissait, bien malgré lui, les fonctions d'intendant général et qui aurait voulu reprendre le commandement de son bataillon des gardes, avoua (1) que, pendant plus de douze jours, les régiments avaient été privés d'avoine et mal servis en pain; il attribuait la crise à l'éloignement des fours et aux lenteurs de la voie d'eau. En effet le pays entre la Dymel, l'Eder et la Fulda avait été ravagé de fond en comble et était devenu un véritable désert n'offrant aux belligérants aucune ressource, ni en paille, ni en foin, ni en céréales et complètement dépourvu de moyens de transport. Si l'on voulait poursuivre la campagne, il devenait indispensable de changer le théâtre des opérations.

(1) Peirson à Newcastle, Geismar, 23 septembre 1760. Newcastle Papers.

Dans une dépêche à Holdernesse (1), le prince Ferdinand expose à la fois ses embarras et ses projets pour les surmonter. Broglie est maître de toute la région entre la Fulda et la Werra ainsi que de tout ce qui est au delà de l'Eder. « Il n'y a que trois moyens de l'en faire sortir : 1° de le combattre, 2° de lui couper la communication avec Francfort, et 3° d'attendre l'effet du manque de fourrage. Le premier ne m'a point paru ni praticable, ni avantageux, ni convenable; j'ai tenté le second, sans y réussir à mon gré; le troisième est infaillible, mais d'un effet lent. Je puis ajouter que, si l'ennemi se retire, il ne le fera qu'après avoir achevé le désert militaire, par quoi il m'empêcherait seul de le suivre, vu qu'on ne peut plus compter de trouver au pays un charriage suffisant pour traverser un pareil désert. Ces considérations jointes à celles que le Bas-Rhin se trouve actuellement très dégarni de troupes m'ont fait concevoir le projet d'y transférer la guerre. Je suppose que M. de Broglie ne voudra ni ne pourra souffrir que je m'empare de Wesel et de Dusseldorf; et que si je fais une démarche pour parvenir à ce but, il en fera une autre pour s'y opposer. Il me semble qu'il n'a d'autre parti à prendre que 1° de revenir brusquement sur le Dymel pour me combattre, afin de profiter de mon affaiblissement, après le détachement fait, pour tenter de pénétrer en Westphalie par les gorges du Dymel; ou 2° de se porter avec un gros de troupes sur Hanovre afin de m'obliger par une diversion de cette nature à rappeler mon détachement, ou 3° de détacher lui-même vers le Bas-Rhin. Quant au premier parti, je me suis préparé à le recevoir » : Ferdinand compte sur l'épuisement du pays entre la Dymel, la Fulda et l'Eder, et sur l'impossibilité dans laquelle l'ennemi se trouvera d'y subsister pour résister, même

(1) Ferdinand à Holdernesse, Ovelgünne, 27 sept. 1760. Record Office.

avec ses effectifs réduits, à une attaque directe. « Si le maréchal prend le second parti, c'est-à-dire s'il se porte sur Hannovre, il me semble que, malgré l'affaiblissement où mon détachement m'a mis, il doit toujours craindre qu'aussi longtemps que je me tiens sur le Dymel, je ne marche sur ses communications, dès qu'il détacherait trop vers Hannovre. Mais s'il n'y détache qu'un corps médiocre, tel que la réserve du comte de Lusace, je me flatte de l'empêcher de pénétrer bien avant dans le pays de la même manière que je l'ai fait jusqu'à présent. Si l'ennemi prend le troisième parti de détacher vers le Bas-Rhin, je détacherai encore de mon côté, et comme cela doit continuer de deux côtés, la guerre sera transférée au Bas-Rhin, par quoi la Hesse et le pays d'Hannovre seront dégagés. »

Ferdinand ajoute que, s'il entre dans tous ces détails, c'est dans la crainte qu'une opération « qui n'est peut-être que hardie ne paraisse pas téméraire. Les troupes désignées au nombre de 20.000 hommes, se sont mises en marche le 23 en plusieurs divisions; elles arriveront le 30 devant Wesel. La ville n'a que 1.500 hommes de garnison, et n'est pourvue ni de canonniers ni d'ingénieurs. Mon projet est donc, en gros, de l'investir de façon à en couper les renforts qui lui pourraient venir de Dusseldorf et de Clèves, et de tenter d'abord de prendre la ville par surprise, mais d'y employer la force si la ruse reste sans effet; c'est pourquoi je fais suivre les troupes par un train de siège et par tout ce qui y appartient ». Constatons en passant que Ferdinand prend l'initiative de l'entreprise, acculant ainsi sa cour au fait accompli, tandis que Broglie commence par consulter avant d'agir. Cette différence de méthode explique, dans une large mesure, la supériorité qu'acquiert, au cours de la campagne, le prince sur le maréchal.

D'après un état dressé par Ferdinand lui-même (1), les forces mises à la disposition du prince héréditaire se montaient à un total de 24.000 hommes. Un parc de 15 canons et de 12 mortiers, tirés des places fortes de la Westphalie, était affecté au siège de Wesel dont le comte de Lippe-Buckeburg devait assumer la direction. Les premières colonnes arrivèrent à Hamm le 25 septembre, et le 30 sous les murs de Wesel; le même jour, on établit le blocus de la forteresse.

Pour les Français, la situation était des plus critiques; depuis la jonction du corps de Saint-Germain avec la grande armée, le Bas-Rhin était presque dégarni. Sans doute, en vue de la relève des bataillons les plus éprouvés, Belleisle avait dirigé sur l'Allemagne 18 bataillons et quelque cavalerie prélevés sur les garnisons de la Flandre, de la Normandie et même de la Bretagne, mais la plupart de ces détachements étaient encore en route et c'est à peine si les échelons de tête étaient signalés à Liège. Grâce au secret admirablement gardé, la marche du prince héréditaire ne fut connue au quartier général français que plusieurs jours après son départ; cependant, préoccupé de l'état d'abandon de la région du Rhin, Broglie avait, dès le 25 septembre, désigné le marquis de Castries pour le commandement des troupes du Bas-Rhin, mais les instructions (2) qu'il lui donna ne dénotent aucune inquiétude immédiate : « Le moment le plus critique à passer, si le prince Ferdinand envoie réellement des troupes dans cette partie, c'est d'ici à l'arrivée des troupes venant de France; il est impossible que les ennemis entreprennent de sièges, ni songent à faire d'entreprises considérables ni d'établissements de l'autre côté du Rhin, mais avec des troupes

(1) Westphalen, IV, p. 459.
(2) Instructions de Castries, 25 septembre 1760. Archives de la Guerre.

légères, ils pourraient pénétrer entre le Rhin et la Meuse et chercher à brûler quelqu'un de nos magasins. « La nomination de Castries, qui n'avait que 33 ans et était encore très jeune dans le grade de lieutenant général, n'était d'ailleurs que provisoire; aussitôt que les renforts de France seraient rendus, il devait passer sous les ordres de Du Muy et être chargé plus spécialement de la défense extérieure de Wesel.

Le doute sur la diversion de Westphalie ne persista pas longtemps; le 29 septembre, Broglie, mis au courant des mouvements importants qui se faisaient du camp confédéré, envoya successivement sur le Bas-Rhin le régiment de la Couronne, la brigade de Rouergue, la gendarmerie, une brigade de cavalerie et 8 canons, le tout sous le marquis d'Auvet. Il eut soin de prévenir Belleisle des bruits qui lui parvenaient et de la précaution qu'il prenait, mais il ajouta qu'il n'avait pas encore la certitude absolue de l'entreprise ennemie.

A partir de ce moment, les avis devinrent de plus en plus alarmants, et les départs de troupes de la grande armée se suivirent de jour en jour. Le 1er octobre, d'Auvet fut invité à brûler les étapes : il devra être le 5 octobre à Hackenberg où il sera rejoint par d'Aubigny avec 6 bataillons et 2 régiments de cavalerie, le 8 par Chabo qui lui amènera deux régiments de dragons. Dans la vallée du Rhin, les événements se précipitaient : le 30 septembre, Beausobre, qui commandait à Gueldres (1), rapporte le passage du Rhin par des partis allemands à Ruhrort et à Rees, et l'arrivée de fuyards du corps de Fischer que l'envahisseur avait chassés de Rheinberg; il cherche à rallier les garnisons éparpillées de la rive gauche et rappelle à lui celle de Clèves. Soit retard

(1) Beausobre à Belleisle, Gueldres, 30 septembre 1760. Archives de la Guerre.

dans la transmission des ordres, soit plutôt indécision personnelle, Barrail, commandant de cette ville, se crut cerné avant de l'être, resta à Clèves, y fut attaqué par un détachement hanovrien venu de Munster et finit par se rendre, le 3 octobre, avec le bataillon de milice qu'il avait avec lui.

D'autre part une grande activité avait été imprimée à la marche des renforts en route tant de France que de la Hesse; les expéditions de nouvelles unités se succédaient chaque jour, mais les têtes de colonnes étaient loin. D'Andlau écrivait de Liège que les six premiers bataillons de France n'atteindraient cette ville que le 9; Ségur, qui était parti avec une fraction de la réserve de Du Muy, s'annonce pour le 6 à Dillenburg; il en repartira le lendemain. Castries était à Cologne le 2 octobre et le 3 à Dusseldorf, « mais sans troupes, écrit Fischer (1), point de cavalerie, ce qui est la chose la plus importante pour ces pays-ci. Il est embarqué dans une très mauvaise affaire ».

Comme on devait s'y attendre, Belleisle ne laissa pas échapper (2) l'occasion de blâmer l'imprévoyance du général en chef, à laquelle il aurait pu, en toute équité, associer la sienne : « M. le Maréchal de Broglie est inexcusable d'avoir laissé toute cette partie à l'abandon... il faut croire qu'il sera sorti de son indifférence et qu'il vous aura envoyé de la cavalerie et des dragons. » Le vieux ministre se montrait injuste, car Broglie faisait de son mieux pour réparer l'erreur dans laquelle il était tombé au sujet des projets de l'adversaire. D'après ses calculs (3), Castries aura pu rassembler 16 bataillons à Cologne le 8 octobre; deux jours après, il sera rejoint par Ségur avec 12 autres, enfin le 11 ou

(1) Fischer à Belleisle, Dusseldorf, 3 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Belleisle à Castries, 3 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(3) Broglie à Castries, Cassel, 4 et 7 octobre 1760. Archives de la Guerre.

12 du mois par Maupeou avec un second échelon de 12 bataillons. En y comprenant les unités en route de France, Castries aura bientôt 55 bataillons, 42 escadrons et quelques troupes légères, soit 32 à 33.000 combattants à mettre en campagne; pour soutenir son lieutenant, Broglie s'était affaibli de 36 bataillons, 42 escadrons et 28 canons.

Il faut d'ailleurs reconnaître que le prince Ferdinand en avait fait autant : il renforça le prince héréditaire de manière à ce qu'il eût, pour le 15 octobre, 49 bataillons et 30 escadrons (1) à sa disposition. A cet effet, les divisions Waldegrave, Howard et Kielmansegge furent successivement dirigées sur la Westphalie. En attendant, les nouvelles de Wesel et de la rive gauche du Rhin étaient bonnes. On avait refoulé les avant-postes français; la garnison de Wesel ne se composait que d'un régiment suisse et de deux bataillons de milice, de 80 canonniers et 120 ouvriers d'artillerie, on avait bon espoir d'une prompte reddition. A la date du 3 octobre, le prince héréditaire (2) n'avait pas connaissance de renforts français : « Nos patrouilles vont jusqu'aux portes de Dusseldorf, sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Sousbeck et Yssum. Mais jusqu'ici, l'on ne voit et entend rien des ennemis de ces côtés. De la grande armée, ils n'ont aussi pas détaché. » A la confiance du général confédéré repond l'inquiétude des chefs français; Fischer exprime ses émotions à Belleisle (3) : « Je crains une escalade pour Wesel; la place est très vaste... cependant, il y a encore du bonheur que les ennemis ne se soient point jetés sur Cologne ou Dusseldorf, car ils

(1) Manners, *Life of the marquis of Granby*, Londres, 1899.

(2) Prince héréditaire à Holdernesse, Camp devant Wesel, 3 octobre 1760. Record Office.

(3) Fischer à Belleisle, sur le chemin d'Urdingen, 5 octobre 1760. Archives de la Guerre.

auraient pris les deux places d'emblée... Il est parti un détachement des ennemis sur la Meuse, ce qui me fait craindre pour Ruremonde. »

Les premiers détachements de l'armée de Broglie n'entrèrent à Cologne que le 8 octobre. Castries mande (1) que la division d'Auvet était arrivée harassée, sans avoir fait séjour depuis le départ de Cassel; il va réunir des chariots pour charger les havresacs de l'infanterie, et il ne perdra pas un moment pour marcher, aussitôt les troupes rassemblées. Le 18 (2), il espère avoir dans 5 jours 24 bataillons et 36 escadrons en ligne sur l'Erfft, mais il prévoit le passage du Rhin par le prince héréditaire : « Les ennemis retranchent le poste de Burick, mais s'ils veulent continuer leur siège, il faudra qu'ils se portent en avant et qu'ils me préviennent à Rheinberg ou sur les bruyères d'Alpen. Dans ce cas, selon la position de leur camp, je manœuvrerai pour les déposter..... Ils doivent tout risquer pour continuer ce siège et ils ne le peuvent qu'autant qu'ils m'ôteront les moyens d'y jeter du secours. » En effet la relève de Wesel était la grande préoccupation; chaque dépêche de Broglie, et elles étaient pour ainsi dire quotidiennes, insistait sur l'urgence d'y porter aide. Castries, qui avait transféré son quartier général à Dusseldorf, s'était décidé (3) « à marcher en force par la rive gauche », il essaierait de gagner Rheinberg et d'exécuter « l'embarquement projeté pour descendre le Rhin pendant la nuit, » ou il fera « passer ce fleuve aux troupes pour les faire entrer dans Wesel par la redoute de la Lippe ». Le gouverneur, Castella, venait de faire parvenir à ses collègues français quelques mots (4) tracés sur un bouton décrivant les progrès du siège et réclamant un prompt secours.

(1) Castries à Belleisle, Cologne, 8 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Castries à Broglie, Cologne, 8 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(3) Castries à Broglie, Dusseldorf, 10 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(4) Castella à Beausobre, Wesel, 11 octobre 1760. Archives de la Guerre.

Enfin, le 13 octobre, une concentration partielle s'effectue : « J'ai réuni, mande Castries (1), mes divisions à Neuss afin de gagner du terrain et pouvoir diriger les troupes qui viennent de France sur ce point; vous m'avez paru désirer que nous commencions le 12 à faire un mouvement en avant; les troupes étant rassemblées aujourd'hui 13, à 8 lieues de Cologne, j'ai à peu près rempli votre attente... Par l'état actuel des combattants que j'ai ici, les 31 bataillons de l'infanterie vont à 15 mille 4 ou 500 combattants et la cavalerie, la gendarmerie, les dragons à environ 3.500, ce qui fait en tout 19.000 hommes. Vous savez, Monseigneur, que tous les régiments de cavalerie que vous avez envoyés ici sont les plus délabrés ou ceux à qui il manque des compagnies morveuses, ce qui fait que la plupart ne pourront former qu'un escadron. » L'artillerie était encore en arrière.

Sans attendre la division Maupeou et les derniers régiments en route de France, Castries continua sa marche; il était précédé d'une avant-garde commandée par Chabo et formée de 5 bataillons, de deux régiments de dragons et du corps de Fischer. Cette avant-garde arriva, le 14 à l'entrée de la nuit, aux environs de Rheinberg qui était occupé par un millier de confédérés. Quoique le poste fût très défendable, les Fischer en débusquèrent l'ennemi, qui, à la suite d'une action assez vive, se retira avec une perte d'une centaine d'hommes.

« Il était 5 heures du soir, rapporte Castries (2), lorsque nous entrâmes dans Rheinberg, la nuit commençait alors, et les troupes harassées ne me permirent pas à penser à autre chose qu'à les laisser reposer. J'appris en même temps que l'armée pourrait tout au plus arriver à Mœurs, qu'un coup de vent avait brisé une partie des bateaux qui

(1) Castries à Broglie, Neuss, 13 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Castries à Belleisle, Wesel, 20 octobre 1760. Archives de la Guerre.

descendaient le Rhin et qu'il avait fait échouer l'autre; cette circonstance malheureuse empêcha que, dès le 14 au soir, l'embarquement qui devait se faire à Orsoy pût s'exécuter », et donna le temps au prince héréditaire de former une estacade sur le Rhin au-dessus de Wesel. « Il eût été à désirer de pouvoir marcher de Rheinberg sur Burick dès le 15 à la pointe du jour, mais les ennemis avaient fait passer le Rhin pendant la nuit à la tête de leur armée, de manière que dès que le jour eut permis d'apercevoir ce qui se passait dans la plaine de l'autre côté du canal, on découvrit un corps de troupes fort supérieur à celui que j'aurais pu faire déboucher. Je fus donc obligé de borner les mouvements du 15, 1° à porter l'armée qui n'était arrivée que le 14 à 1[illegible] heures du soir près de Mœurs, sur le canal de Rheinberg; 2° à envoyer le corps de Fischer à l'abbaye de Camps pour masquer ce passage principal; et couvrir l'armée qui arrivait par cette direction; 3° à rassembler des bateaux à Orsoy pour faire passer dès cette nuit un secours dans Wesel. Je parvins à en rassembler assez pour embarquer, dans la nuit du 15 au 16, 600 grenadiers ou chasseurs avec 100 hommes d'artillerie; M. de Boisclaireau les commandait, et M. de Sionville, officier de la plus grande fermeté et de la plus grande intelligence pour ce genre d'opérations, fut chargé de la direction du convoi et de toutes les choses nécessaires pour rompre l'estacade des ennemis et combattre avec avantage les bâtiments armés qui devaient la défendre. »

Disons de suite que l'expédition de Boisclaireau eut une pleine réussite. Le seul obstacle qu'elle rencontra fut « une estacade de 15 grosses barques qui barrait le Rhin dans son entier. Ces barques, relate Boisclaireau (1), étaient liées par un gros câble qui traversait tout le fleuve;

(1) Boisclaireau (Rapport de), Wesel, 20 octobre 1760. Archives de la Guerre.

le câble n'était pas, heureusement, assez tendu pour ôter à nos barques la liberté de passer. » Les assiégeants tirèrent sur les Français quelques coups de canon et de fusil qui ne leur firent pas grand mal et Boisclaireau et son détachement parvinrent à bon port, à la grande joie de de la garnison de Wesel et sans autre perte qu'un lieutenant noyé en débarquant.

Empruntons au récit de Castries l'emploi des dernières heures de la journée du 15 octobre : « Cette disposition (l'embarquement) arrêtée, je fus au-devant de l'armée pour déterminer son camp, il était trop tard pour lui faire passer le canal, et ne le passant pas, je fus forcé de la reculer hors de la portée du canon que les ennemis pouvaient établir de leur côté avec avantage. L'armée campa donc, à un quart de lieue de Camps, à cheval sur le chemin qui conduit de cette abbaye à Neuss, je prévins Fischer que dans le cas où il serait attaqué et forcé pendant la nuit, il serait reçu par un bataillon de grenadiers qui aurait l'ordre de se porter au premier coup de fusil à la tête des haies pour protéger sa retraite ; j'ordonnai aussi de construire des ponts sur le canal, et à l'officier général de jour d'en faire protéger les travaux par les gardes qu'il y placerait. Après cette disposition, je fus obligé de retourner à Rheinberg pour ordonner l'embarquement et je ne pus revenir qu'à la nuit fermée au quartier qui m'avait été marqué derrière la ligne, je sus en arrivant que l'on avait trouvé le bord du canal trop éloigné pour y placer les gardes, qu'on les avait placées en arrière, et, quoique cela fût essentiel, je crus qu'il était trop tard pour les y reporter. »

Que s'était-il passé chez les confédérés pendant la première quinzaine d'octobre? Nous avons laissé le prince héréditaire occupé à l'investissement de Wesel et attendant avec impatience son parc d'artillerie pour en commencer le siège. Il est toujours plein de confiance dans l'issue de

son entreprise : « M. de Broglie, écrit-il à Holdernesse (1), d'après nos dernières nouvelles, envoiera tout au plus 20.000 hommes contre nous afin de nous faire abandonner la partie, mais S. A. le Prince Ferdinand me renforce à proportion, m'ayant envoyé le lieutenant-général Waldegrave avec 8 bataillons et 6 escadrons qui se trouvent aujourd'hui déjà à Dorsten, et j'attends encore avec 6 autres bataillons le général Howard de sorte que je ne crains rien de ces côtés; du moins ai-je l'honneur de vous assurer que si l'ennemi vient, que nous ferons de notre mieux. Pour ce qui est des troupes qui pourraient venir par le Brabant et dont 12 bataillons se trouvent déjà à ce qu'on m'assure, près de Liège, l'on prétend que le reste a fait une halte; et qu'on balance à le faire marcher craignant pour les côtés de la Flandre. Il serait admirable de les entretenir dans cette idée, du moins jusqu'à la fin de ce mois. » Trois jours après (2), il annonce l'ouverture de la tranchée qui s'est effectuée si heureusement dans la nuit du 10 octobre, « qu'on fit 3.000 toises d'ouvrage sans que M. de Castella s'en aperçût; nous travaillons actuellement à l'emplacement de nos batteries; notre première parallèle a des endroits qui ne sont qu'à 100 toises du glacis... Une sortie de la garnison a été repoussée; Waldegrave est arrivé, et Howard rejoindra dans deux jours; toute notre artillerie de siège est arrivée cette nuit ». Toutefois, le prince s'était rendu compte que, pour s'emparer de Wesel, il était indispensable d'être maître de la rive gauche du Rhin, aussi s'était-il attaché à se procurer les moyens de franchir le fleuve. Dans un rapport détaillé au prince Ferdinand (3), il fait le récit des opérations qui précédèrent la bataille du 16 : « Mon pont sur le Rhin ne fut achevé que le 13 et quoique mal

(1) Prince à Holdernesse, devant Wesel, 10 octobre 1760. Record Office.
(2) Prince à Holdernesse, devant Wesel, 13 octobre 1760. Record Office.
(3) Prince héréditaire à Ferdinand, Brunen, 19 octobre. Record Office.

assuré encore contre les caprices de la saison, je fis passer le soir du 13, cinq batteries et huit escadrons sous les ordres de M. de Bock. Contre tous mes avis de la Haye, de Cologne, etc... M. de Castries parut le 14 avec 5 batteries, 8 escadrons et les Fischer, l'après-dînée à 4 heures, aux portes de Rheinberg; je n'y étais qu'avec les volontaires et les hussards, je m'enfermais dans la ville avec l'infanterie, mais prévoyant y être forcé au bout d'une heure, je me repliais en ordre sur Ossenberg où j'avais donné ordre à M. de Bock de marcher; j'avais également averti le général Waldegrave et Howard de marcher de Heins à tire-d'aile, pour me joindre. Les Fischer à cheval nous suivirent vers Ossenberg, je les fis rechasser, et mon cheval reçut une contusion à cette affaire, qui fut assez vive. M. de Bock ne me joignit que le 15 au matin, et le pont qui s'était rompu deux à trois fois arrêtait tellement la marche du général Waldegrave, de Howard et des bataillons que j'avais tirés du siège, que le tout n'arriva que le 15 au soir à 8 heures. »

Le terrain où allait se livrer le sanglant combat de Clostercamp (1) ne nécessite pas une longue description. Du Rhin, à faible distance de la petite ville de Rheinberg, se détache, presque à angle droit, un canal dans la direction de Gueldres; sur la rive gauche, et à 3 kilomètres environ de ce cours d'eau, s'élève le plateau d'Alpen; sur la rive droite s'étend une plaine en cultures et en bruyères coupée par des marais et des bouquets de bois parmi lesquels quelques-uns d'une certaine superficie. Les chemins qui desservaient les hameaux de la contrée étaient, en général, bordés de haies. Au centre, le village de

(1) Le récit de la bataille est tiré des rapports et lettres de Castries, de Rochambeau et d'Auvet; du bulletin des opérations de ce qui s'est passé à la brigade de Normandie, Archives de la Guerre; des Mémoires de Besenval, Paris, 1821; de la correspondance du prince héréditaire, de Granby et de Peirson, Record Office; de Westphalen, vol. IV; de Manners, *Life of lord Granby*, etc. Voir la carte à la fin du volume.

Campesbroeck dont la plupart des maisons, isolées les unes des autres, étaient ceinturées de taillis ou de vergers; en amont et sur la rive gauche du canal, le couvent de Clostercamp; en aval, et sur l'autre bord, la ville de Rheinberg; le cours d'eau était guéable en plusieurs endroits.

Le soir du 15 octobre, l'armée française était campée dans la plaine, au nord-ouest du village de Rosenradt, ayant devant elle les maisons et les bois de Campesbroeck et le hameau de Holdopel. Le corps de Fischer était posté à droite et en avant du couvent de Clostercamp; l'avant-garde de Chabo était établie à Rheinberg. Les troupes du prince héréditaire étaient réunies au village d'Ossenberg, sur la route de Rheinberg au pont de Burick, ou en marche pour rejoindre.

Castries eut un instant la pensée de faire franchir le canal au gros de ses troupes, mais la fatigue des hommes, épuisés par leurs marches forcées, et les démonstrations des confédérés firent remettre le passage au lendemain; on se borna à ouvrir des débouchés dans les bois, à améliorer les gués et à préparer des ponts. La première ligne des Français était formée par les brigades de Normandie, de la Tour du Pin, d'Alsace et d'Auvergne, les trois dernières composées des régiments du même nom; celle de Normandie, en outre des 4 bataillons du régiment, comprenait les 2 bataillons de Briqueville. Ainsi qu'on le verra, les 18 bataillons de cette première ligne furent les seuls qui prirent une part sérieuse à la bataille; ils étaient commandés par les lieutenants généraux d'Auvet et de Ségur et les maréchaux de camp Wurmser et Besenval En seconde ligne étaient rangées deux brigades de cavalerie aux ordres des généraux de Cursay et de Thiard; la gendarmerie, sous Lugeac, était en réserve à Rheinberg et au château de Strommers, par conséquent sur les derrières ou à l'extrême droite. Castries avait laissé à Rheinberg et à Strommers sous la direction de Roquepine

et de Chabo les trois brigades de la Couronne, de Rouergue et de Bouillon, en tout 11 bataillons, ainsi que 8 escadrons de dragons; un bataillon de milice était resté à Meurs pour garder les bagages.

La rencontre était beaucoup plus imminente que le pensait Castries; le prince héréditaire sentant qu'une bataille était inévitable, ne voulut pas la livrer sur les bords du Rhin, dont la traversée, en cas de malheur, eût pu devenir une cause de désastre; au lieu d'attendre l'attaque qui se dessinait de Rheinberg, il se décida à prendre l'offensive et à porter son effort principal sur la gauche des Français; une marche de nuit permettrait de tomber à l'improviste sur un adversaire qui n'avait pas la réputation de se garder avec toute la vigilance nécessaire. A cet effet, il mit ses troupes en route à 10 heures du soir, le 15 octobre; la colonne de droite eut pour mission de chasser les Fischer de l'abbaye et de la position de Clostercamp; la colonne de gauche devait franchir le canal par les ponts et les gués que les Français avaient aménagés la veille, et s'emparer des maisons et des jardins de Campesbroeck; ces deux divisions étaient fortes (1) de 17 bataillons et 18 escadrons. Enfin, le général de Bock, avec 3 bataillons et 4 escadrons, surveillerait Rheinberg et les abords du canal entre cette ville et le hameau de Holdopel; si l'opération principale réussissait, il la seconderait de son mieux.

Ainsi qu'on l'avait prévu, les Fischer furent surpris; abordés vers 2 heures du matin, ils furent expulsés avec perte de leur camp et se retirèrent en désordre sur Gueldres « abandonnant (2) la direction et le débouché qu'ils devaient couvrir ». Cette fuite excentrique eut pour

(1) Chiffres donnés par le prince héréditaire dans son rapport du 19 à Ferdinand.

(2) Mots ajoutés de la main de Castries, dans son rapport à Belleisle du 20 octobre.

effet de couper les communications entre eux et le gros de l'armée française; néanmoins, les coups de fusil auxquels donna lieu la bagarre, jetèrent l'alarme dans le cantonnement; les régiments prirent les armes et les généraux coururent rejoindre leurs divisions et leurs brigades. La première fusillade ne dura guère, et Castries, qui avait envoyé aux nouvelles, commençait à ne croire qu'à une affaire d'avant-postes, quand la mousqueterie éclata à nouveau avec plus d'intensité, accompagnée de quelques coups de canon. C'était l'ennemi qui s'était heurté aux grenadiers d'Auvergne que, dès la première alerte, leur lieutenant-colonel, La Bartet, avait portés, selon la consigne donnée, au débouché du chemin de Meurs. Dans la confusion qui suivit cette rencontre, le général de Ségur et le brigadier de Wangen, qui s'étaient avancés dans les ruelles du village de Campesbroeck pour reconnaître, tombèrent sur les têtes de colonnes de l'assaillant et furent faits prisonniers. C'est également à cette phase de l'affaire que se rattache l'épisode bien connu du capitaine d'Assas (1) sacrifiant

(1) Pendant longtemps l'action d'éclat du chevalier d'Assas fut ignorée du public; la première mention du capitaine se trouve dans la deuxième édition du *Siècle de Louis XV* de Voltaire, publiée en 1769 et dans le *Mercure* du mois de mars de la même année. Des soldats du régiment d'Auvergne, notamment le sergent Dubois et le caporal Charpentier, revendiquèrent l'honneur d'avoir fait partie du piquet commandé par d'Assas et se virent attribuer par quelques auteurs le mérite du propos : « Auvergne, c'est l'ennemi ». Quoi qu'il en fût de ces prétentions rivales, en 1777 une pension de 1000 livres reversible sur les aînés de la famille, fut accordée au frère et aux neveux du capitaine qui n'avait pas laissé d'enfants. Il y a peu d'années M. Dominique Casanova d'Aracciani réclama pour son aïeul, lieutenant au corps de Fischer, la gloire d'avoir averti l'armée française du péril qui la menaçait. Une enquête minutieuse, faite au ministère, établit que les coups de fusil tirés par l'officier de Fischer ou par les hommes de son peloton n'avaient rien de commun avec ce qui s'était passé aux avant-postes du régiment d'Auvergne et en conséquence la mémoire de d'Assas fut confirmée dans les honneurs dont elle avait joui depuis 150 ans. Une statue lui a été élevée au Vigan, ville à laquelle appartenait sa famille.

sa vie pour prévenir ses camarades d'Auvergne du proche voisinage des Hanovriens. La résistance opiniâtre des grenadiers et chasseurs d'Auvergne arrêta l'élan des confédérés et donna le temps au reste du régiment d'accourir.

Castries était encore dans son logement, au village de Rosenradt, quand il fut averti par l'officier d'état-major Saint-Sauveur que le canon commençait à se faire entendre aux abords du canal; il monta aussitôt à cheval et se porta sur la ligne de feu; il y rencontra Rochambeau, colonel du régiment d'Auvergne. Sur les ordres du général en chef, les 4 bataillons d'Auvergne furent postés, la gauche à un marais qui touchait à la bruyère de Camp, la droite au chemin de Meurs. La brigade d'Alsace vint s'appuyer à la droite d'Auvergne et celle de la Tour du Pin, encore plus à droite, fut chargée de pousser une attaque de flanc contre les colonnes ennemies; les 6 bataillons de la brigade de Normandie demeurèrent provisoirement en réserve, derrière les combattants. Il était alors 4 heures du matin et l'obscurité presque complète.

Dans une lettre intime à Belleisle, le général français raconte les péripéties de l'affaire : « Les deux premières brigades (Auvergne et Alsace) ne furent pas plutôt placées qu'elles furent attaquées avec furie par les ennemis, leurs efforts se dirigeaient sur le chemin de Meurs pour parvenir à tourner le flanc gauche de ma ligne; leurs attaques se succédèrent avec tant de vivacité qu'Alsace souffrit au point que son front, en se resserrant, se trouva si diminué qu'il se forma un vide entre cette brigade et celle d'Auvergne, qu'il était très pressant de fermer, j'y portais les deux bataillons de Briqueville. Mon front, malgré son feu, était pressé par celui des ennemis et je ne m'apercevais pas du soulagement que l'attaque de la brigade de la Tour du Pin devait me procurer. Je voulus

deux fois m'y porter pour la faire charger, mais deux fois je fus ramené à la gauche par les efforts que les ennemis y faisaient. Cette gauche était le point principal de ma position, et je devais tout y sacrifier pour m'y maintenir avant de penser à attaquer celle de l'ennemi. J'appris alors que M. de la Tour du Pin blessé, sa brigade était restée dans la position où il l'avait laissée sans déboucher; son inaction permit donc aux ennemis de réunir toutes leurs attaques vers le chemin de Meurs, la gauche de la brigade d'Alsace le défendait et s'y soutenait, quoique presque entièrement détruite. Il fallut la faire soutenir et remplir le vide que sa perte avait occasionné pour la seconde fois, je me trouvai donc forcé à employer les 4 bataillons de Normandie sur les troupes qui me repassent en réserve. »

La situation devenait critique : les grenadiers et chasseurs d'Auvergne qui avaient essuyé le premier choc, « ayant tous leurs officiers tués ou blessés et réduits à 10 hommes par troupe », avaient abandonné le village de Campesbroeck; il avait été repris par leurs camarades du régiment dont les unités se logèrent derrière les haies, dans les vergers et dans les maisons. Alsace engagé depuis longtemps, et Normandie qui venait d'entrer en ligne prolongeaient la défense dans la direction du canal. Tout en perdant beaucoup de monde, les régiments anglais, qui constituaient le principal élément de l'armée confédérée, avaient gagné du terrain. Castries, dont le sang-froid fut admirable, prit des dispositions pour le renvoi des équipages et de l'hôpital, et appela à lui Chabo avec la brigade de Rouergue. Il y eut de part et d'autre une série d'engagements avec des succès alternatifs; les fermes, les haies, les fossés furent enlevés, perdus, puis reconquis par les combattants. Normandie, dont les soldats, nouveaux venus de France, exposés au feu pour la première fois, commençaient à plier, fut ramené par Castries, d'Auvet et

son colonel Perusse. Le lieutenant-colonel Bienassis, à la tête du 1er bataillon, s'empara d'une maison d'où il expulsa un détachement anglais qu'il repoussa jusqu'à la lisière de la bruyère. Encouragé par ce petit avantage, et voyant que le tir de l'adversaire paraissait mollir, Castries ordonna aux défenseurs de Campesbroeck de faire un dernier effort pour chasser l'assaillant de la partie des haies et des vergers dont il était encore maître, et conduisit en personne un bataillon de la Tour du Pin contre le flanc des colonnes anglaises. Ce mouvement, secondé par un retour offensif de ce qui restait des bataillons d'Auvergne, conduits par Besenval, fit reculer les Anglais... « La première attaque réussit, écrit le prince héréditaire; nous chassâmes l'ennemi d'un enclos à l'autre, mais comme malheureusement le soldat se débande à la poursuite et ne résiste guère aux forces nouvelles qu'on lui oppose, j'eus le chagrin de voir que tout mon monde fut rechassé; les Anglais ont plié les premiers et n'ont nullement fait comme je devais m'y attendre. » La lutte pour la possession des bois et des maisons de Campesbroeck avait duré au moins trois heures et le jour s'était levé.

A la vue des confédérés qui se retiraient en désordre dans la bruyère, le gros du régiment de Normandie et plusieurs fractions de ses voisins d'Alsace et d'Auvergne se précipitèrent à leur suite, malgré les cris des généraux, et sans reconstituer les formations que la lutte derrière les haies avait désorganisées. Mal leur en prit; le général Elliot lança sur cette masse confuse quelques escadrons que l'obscurité et la nature du terrain avaient retenus jusqu'alors inactifs. Les fantassins français furent vivement refoulés jusqu'au cordon des haies, perdirent du monde et laissèrent aux mains des cavaliers anglais un drapeau et deux canons appartenant à Normandie; le colonel du régiment, le marquis de Perusse, fut renversé et blessé; il ne dut son salut qu'à la bravoure de trois de

ses hommes qui l'arrachèrent à l'ennemi. Fort heureusement un bataillon de Briqueville, qui avait conservé sa position, arrêta cette charge par son feu soutenu; quelques pelotons qui avaient percé la ligne des haies furent sabrés par trois escadrons de Royal Piedmont et de Balincourt que le comte de Thiard jeta sur eux avec beaucoup d'à propos. Les Anglais abandonnèrent au vainqueur quelques prisonniers et un étendard.

Quoiqu'elle eût été, en définitive, repoussée, la charge d'Elliot, en donnant un répit à l'armée confédérée, la sauva d'une déroute complète. La seconde retraite à travers la bruyère s'était effectuée dans un grand désarroi qu'augmentait le tir d'une batterie de 4 pièces avantageusement placées par M. de Lugeac. Les rangs anglais étaient confondus; beaucoup d'officiers avaient été tués ou blessés; le prince héréditaire, qui se prodiguait avec son intrépidité habituelle, en essayant de rallier les fuyards avait eu son cheval tué sous lui et avait reçu une contusion qui gênait sa marche. Ce fut grâce à l'aide de Lord Lennox qu'il put se traîner hors du bois et regagner le bord du canal dont il organisa de son mieux le passage.

Les Français avaient trop souffert pour songer à poursuivre, et les soldats du prince rentrèrent dans leur camp de Burick sans être molestés autrement que par quelques coups de canon et une démonstration de la division de Chabo. Ce général, appelé, comme on l'a vu, à renforcer le gros, n'avait laissé à Rheinberg que 200 hommes du corps de Fischer et avait marché dans la direction de Campesbroeck; en route, rassuré sur l'issue de l'action principale et ému de la fusillade qui semblait s'engager du côté de Rheinberg, il revint sur ses pas, reprit son poste sous les remparts de la ville, et lança quelque cavalerie à la poursuite de Bock qui, après une démonstration vaine, se voyait obligé de suivre la re-

traite générale des siens. En fait, Chabo ne participa pas à l'affaire; il en fut de même de Roquepine dont les troupes, et notamment la brigade de la Couronne, ne parurent sur le champ de bataille qu'après la fin du combat. La gendarmerie ne chargea pas, mais la canonnade lui coûta un officier et quelques hommes.

En résumé, sauf l'intervention d'Elliot et la charge des 3 escadrons de Thiard, la bataille de Clostercamp fut une rencontre sanglante et bien disputée entre 18 bataillons français et 16 bataillons confédérés en grande majorité anglais. De part et d'autre, le nombre engagé fut à peu près égal, soit d'environ 12.000 fantassins. Sans la malheureuse sortie en plaine qui ne fait pas l'éloge de la discipline des régiments français, ceux-ci auraient pu remporter un succès absolu, surtout si les renforts réclamés par Castries au cours de l'action fussent arrivés en temps utile. On peut à la rigueur comprendre les hésitations de Chabo qui l'empêchèrent de tirer parti de sa troupe, mais il est difficile de saisir les motifs de l'inaction des 6 bataillons de Roquepine pendant tout le combat. D'autre part si, malgré les difficultés du terrain, la charge d'Elliot fut si efficace contre l'infanterie française dans les bruyères de Camp, on peut s'étonner qu'un officier de cavalerie comme Castries ne se soit pas servi du reste de ses deux brigades et des 10 escadrons de la gendarmerie contre les bataillons confédérés dont le désordre était au moins aussi grand que celui des Français. Grâce sans doute au défaut de poursuite, la perte du vainqueur aurait dépassé celle du vaincu : Les Français comptèrent 185 officiers, 2.459 soldats tués et blessés appartenant aux régiments engagés, soit, en y ajoutant les Fischer et quelques cavaliers atteints, près de 3.000 hommes. Le rapport officiel du prince héréditaire ne porte son déchet qu'à un total de 1.612 officiers et soldats parmi lesquels environ 500 prisonniers. Dans l'armée

de Castries, les régiments d'Alsace, d'Auvergne et de Normandie furent terriblement éprouvés; ils accusèrent un déficit respectif de 964, 773 et 697 officiers et soldats hors de combat, soit près des 5/6 du total de la perte française et 45 % de leur effectif. Ces chiffres, pour un combattant resté maître du terrain de la lutte, paraissent élevés et il est permis de se demander si, d'après la coutume de l'époque (1), les capitaines n'avaient pas enflé leur manquant en y comprenant toutes les non-valeurs de leurs compagnies.

Ainsi que nous l'avons dit, l'armée du prince héréditaire eut tout le loisir de se retirer à Burick ; l'avant-garde française ne franchit le canal que deux heures après la fin de la mêlée; elle s'établit à une lieue de Burick et fut rejointe par le gros vers la nuit. La journée suivante, le 17 octobre, se passa en escarmouches; Castries fit tâter l'ennemi par ses troupes légères à Elverich et Gelt, mais il remit l'attaque au lendemain et se borna à se rapprocher de la position ennemie, dont il resta éloigné d'un quart de lieue. La situation du prince héréditaire ne laissait pas d'être critique : en face de lui, un ennemi vainqueur; à son dos un fleuve à traverser; pour comble de malheur, le pont unique qui assurait la retraite avait été rompu dans la soirée par une inondation. Il fallut le rétablir un peu en aval, mais l'opération ne fut achevée que le 18, à 5 heures du matin.

Tout d'abord, le prince héréditaire chercha à en imposer aux Français en faisant prendre l'offensive à sa cavalerie dans la direction de Gelt; il garnit d'artillerie la tête du pont abandonné et engagea une vigoureuse canonnade. La manœuvre réussit : « tantôt au pont (2),

(1) Les lettres de Cornillon à Belleisle du 4 août, et de Du Muy à Belleisle du 13 août, à la suite du combat de Warburg, expriment le même doute.

(2) Lettre du quartier général du prince, Bruynen, 17 octobre 1760. Record Office.

tantôt à l'arrière-garde, le prince portait son attention et ses soins sur tous les points; il fut averti à 9 heures du matin que l'artillerie et toutes les troupes, à l'arrière-garde près, avaient passé heureusement le Rhin; il ordonna aux hussards de gagner imperceptiblement par pelotons le pont. Il y fit marcher les troupes qui garnissaient la tête du pont par la digue, tout en détachant des patrouilles qui continuèrent à tirailler avec l'ennemi ». Les Français ouvrirent le feu de leurs canons au moment du passage du dernier bataillon, « mais M. le comte de Bückebourg, qui avait passé avec notre artillerie et qui lui avait d'abord donné un emplacement sur l'autre bord du Rhin, fit commencer à la faire jouer avec tant de vivacité, que les ennemis n'y eurent plus un petit mot à répliquer. On leur abandonna quelques vieux chariots et quelques charrettes de paysans, remplies de foin, qu'on alluma et on rompit le pont tout de suite ». La traversée fut complètement terminée à 11 heures, et l'armée confédérée alla camper à Bruynen, où elle fut ralliée, le même jour, par la division Hardenberg laissée devant Wesel et par la division Kilmansegge que la rupture du pont avait empêché de suivre le gros sur la rive gauche.

La retraite sur Burick et le passage du Rhin font honneur au prince héréditaire; malgré la proximité des Français il n'y eut pas de fausse manœuvre et la perte en matériel fut insignifiante. Ces résultats furent dus en grande partie à la mollesse de la poursuite et à la prudence exagérée de l'adversaire.

Castries se rendit parfaitement compte qu'il n'avait pas tiré parti des embarras du prince, et s'en accusa très franchement dans sa correspondance privée avec Belleisle (1) : « On ne doit pas être entièrement satisfait de soi, Monseigneur, lorsqu'on n'a pas fait à son ennemi

(1) Castries à Belleisle. 20 octobre 1760. Archives de la Guerre.

tout le mal qu'on pouvait lui faire, et je me reproche par cette raison : 1° de n'avoir pas suivi les ennemis le 16 avec plus de vivacité ; 2° de n'avoir pas marché droit sur Burick pour les empêcher de prendre la position qu'ils ont tenue le lendemain, et 3° de n'avoir pas prévu le parti que les ennemis prirent et dès la pointe du jour de n'avoir pas fait marcher l'armée, pour être à même de les attaquer dès ce jour-là au lieu d'attendre au lendemain, ce que j'aurais été forcé de faire. Il serait vraisemblablement résulté de ces trois choses des avantages plus considérables que ceux que j'avais remportés, mais je craignis de mettre trop légèrement au hasard les succès que j'avais eus. »

A Versailles et à Cassel, l'alerte avait été chaude, aussi les félicitations ne manquèrent pas au jeune général : « Je joins ici la lettre que le Roi vous a écrite, lui annonce Belleisle (1), il n'en a pas tant fait encore pour le maréchal de Broglie. Voilà aussi une lettre de M^me^ de Pompadour qui a été presque aussi contente que moi. » Puis, il ajoute de sa main : « Je vous aime bien véritablement et aussi tendrement que j'ai pu faire mon frère ou mon fils. » De leur côté, le maréchal de Broglie et son frère le comte envoyèrent aussi leurs congratulations. Castries fit preuve de modestie et repassa à ses subordonnés une bonne part des compliments reçus ; il se montra surtout fort élogieux pour Besenval et Wurmser et pour les brigades d'Auvergne et d'Alsace que ces officiers avaient menées au feu. Castries ne perdit pas de temps pour se rendre à Wesel ; il y entra le 18 à 11 heures, au moment où s'achevait le passage des confédérés ; il eut des velléités de sortie, mais l'assiégeant ne l'attendit pas, et évacua les tranchées le 19 à midi. Castella, gouverneur de la place, qui, pendant le siège, avait eu une excellente attitude, ne

(1) Belleisle à Castries, 24 octobre 1760. Archives de la Guerre.

dissimula pas (1) les angoisses qu'il avait éprouvées : « S'ils (les ennemis) avaient attaqué de vive force, je ne sais pas ce qu'il en serait arrivé, la garnison n'étant que de 2.600 hommes. » A en croire Castries (2), le moral de cette troupe n'aurait pas été satisfaisant : « l'état de la garnison devait tout faire craindre ».

En Angleterre, la défaite du prince héréditaire et les pertes du contingent national produisirent une forte impression ; deux généraux anglais, Griffin et Elliot, plusieurs officiers supérieurs avaient été blessés, parmi eux Lord Downe qui mourut de ses blessures; d'autres avaient été pris ; deux régiments, les fusiliers gallois et les dragons de Conway, avaient été fort maltraités. Mais en dépit de ces incidents fâcheux, la réputation du jeune général ne subit aucune atteinte dans l'opinion ; loin de le rendre responsable de son insuccès, toutes les voix furent d'accord pour louer les qualités militaires qu'il avait déployées.

Ferdinand ne se laissa pas décourager par l'échec de son neveu. Aussitôt averti, il s'évertua à imaginer d'autres procédés pour obliger Broglie à évacuer la Hesse : « Il faut maintenant (3) changer de batterie; si je réussis à faire sortir M. de Broglie de la Hesse et à conserver la Westphalie, c'est tout ce que je puis espérer ; quoique je n'espère pas de pouvoir l'effectuer sans une campagne d'hiver. » Il commença par rappeler à lui les derniers renforts envoyés au prince héréditaire. Devinant ce dessein, Broglie invita (4) Castries à faire des démonstrations, voire même des préparatifs pour le siège de Munster, qui retiendraient dans ces parages le prince héréditaire ; mais Castries ne se souciait guère de quitter la protection de la forteresse de Wesel ; il allègue des ex-

(1) Castella à Belleisle, Wesel, 18 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Castries à Belleisle, Wesel, 29 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(3) Ferdinand à Holdernesse, Ovelgünne, 22 octobre 1760. Record Office.
(4) Broglie à Castries, 23 octobre, 27 octobre, 13 et 14 novembre 1760.

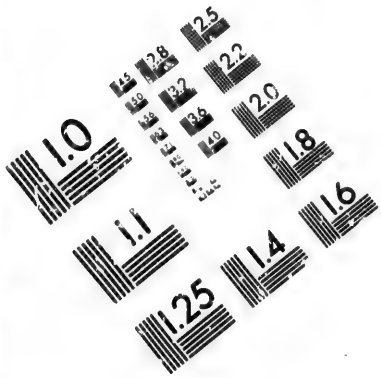

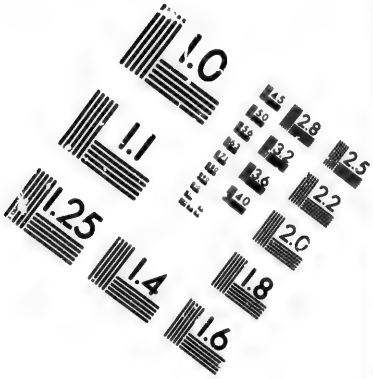

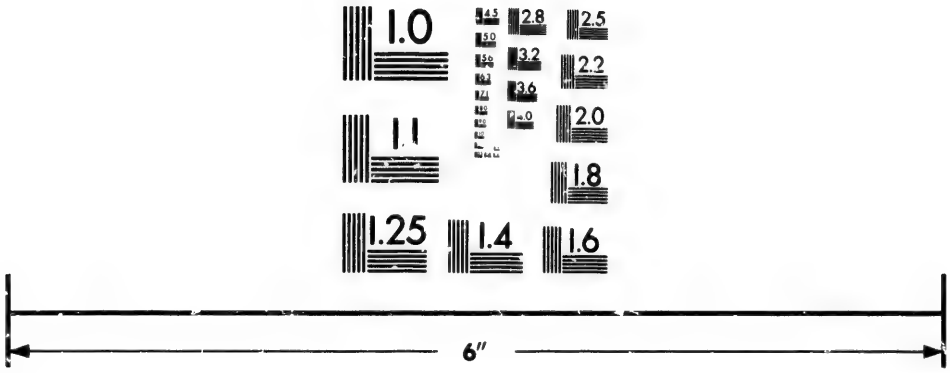

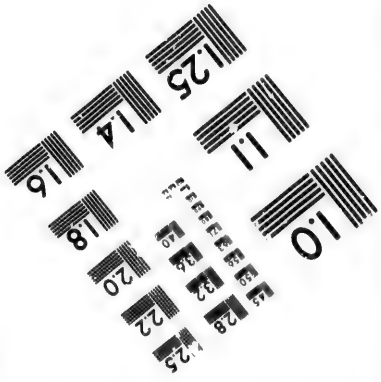

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

cuses, son armée est fatiguée, les bataillons venus de France ne sont pas en état de faire campagne, la cavalerie est à bout, c'est tout au plus s'il peut disposer d'une division active de 12.000 combattants, auxquels l'adversaire pourra opposer le double. Au fond, il désire rentrer en France (1) pour y cueillir les lauriers qui l'attendent. Broglie ne veut pas lui accorder le congé qu'il avait sollicité et insiste pour qu'il reste en Westphalie sous l'ordre supérieur de Du Muy. Il fallut s'exécuter, et le 10 novembre, Castries prit position près de Devenick, où il s'efforça, en maugréant, « de retenir sur le Bas-Rhin le plus d'ennemis possible ».

L'inaction des mois de septembre et d'octobre, la discussion au sujet de la conservation de Cassel et de Göttingen, l'inquiétude causée par les événements du Bas-Rhin, peut-être quelque jalousie des succès de son lieutenant, enfin les propos indiscrets de Belleisle, rapportés avec usure par les amis de Paris, paraissent avoir agi sur l'humeur de Broglie, fort mal disposé, on le sait, à l'égard du ministre de la Guerre. Toujours est-il qu'à la date du 25 octobre, le généralissime demande (2) à être relevé de son commandement. Dans une lettre au Roi, il récapitule ses griefs contre Saint-Germain et son état-major, se plaint des insinuations et des critiques voilées que contient la correspondance du ministre dans le but évident de dénigrer ses hauts faits et d'exagérer ses insuccès. C'est ainsi « qu'on relève les moindres échecs avec une affectation qui paraîtrait, j'ose dire, outrée et ridicule, dans le gazetier le plus vendu aux ennemis de V. M. On a refusé à votre capitale, Sire, la satisfaction d'entendre tirer le canon pour le combat de Corbach,... mais la haine du général aveugle : et pourvu qu'on le

(1) Castries à Broglie, 26 octobre, 2 et 10 novembre. Archives de la Guerre.

(2) Broglie au Roi, Cassel, 25 octobre 1760. Archives de la Guerre.

desserve auprès de V. M. et qu'on le décrédite dans le public, on croit tous les objets remplis. Tous ces inconvénients n'arriveront pas, Sire, lorsque V. M. aura bien voulu me donner un successeur qui soit agréable au ministre, son amitié lui procurera alors des secours presque aussi réels que le nombre des hommes, et les autres moyens qu'on ne peut se dispenser de fournir lorsqu'Elle l'a ordonné, et n'étant pas occupé forcément à des discussions aussi fâcheuses que continuelles avec lui, il pourra employer tout son temps à songer à ce qui peut être avantageux au service de V. M.; d'ailleurs sa faveur étant connue, les obstacles se lèveront devant lui, et tout ce qui composera son armée craindra de lui déplaire et s'efforcera de le seconder ». Sans le vouloir, il rend justice à Belleisle, en proclamant l'excellente condition des troupes, résultat auquel le ministre avait contribué en répondant aux besoins signalés : « Ce ne sera pas non plus avec une médiocre satisfaction que je remettrai à mon successeur une armée dont le bon état, surtout celui de l'infanterie, aura de quoi l'étonner; à l'exception d'une trentaine de bataillons qui ont souffert dans les affaires de Warburg et Cambrock (Clostercamp), tout le reste de l'infanterie se trouvera presque complet à la fin de cette campagne, dont la vivacité ne cède à aucunes de celles qui l'ont précédée. » Broglie termine en ajoutant que, dans sa correspondance officielle, il n'a fait aucune allusion à la requête qu'il vient de présenter au Roi : « J'écris aujourd'hui à M. le maréchal de Belleisle de manière à ne pas lui laisser pressentir la grâce que je prends la liberté de demander à V. M., j'ai voulu éviter des explications dont l'inutilité augmente encore beaucoup le désagrément, je parle... toujours dans les arrangements que je lui propose du seul objet que j'ai, qui est du bien de son service. »

Deux jours après l'envoi de sa démission, Broglie col-

licite (1) un congé d'un mois pour se rendre en France. Il n'en profitera que quand les circonstances le permettront, mais dès à présent, il désigne les généraux qui pourront le remplacer durant son absence : Du Muy sur le Bas-Rhin avec Castries et d'Auvet comme subordonnés; Guerchy à Cassel avec Saint-Pern et Stainville pour le seconder; Rougé à Marburg, et de Vault sur la Werra. Il dresse la liste des sujets à conserver pendant l'hiver et profite de l'occasion pour exposer ses vues sur la nécessité d'un bon choix : « Rien n'est si pernicieux dans les armées que d'y employer des officiers généraux incapables. Il est rare que les hommes se rendent justice sur ce qu'ils valent; ainsi les préférences qu'ils voient obtenir à d'autres, pour commander des corps, et être chargés d'expéditions importantes, leur paraissent des injustices criantes dont ils sont blessés et dont ils témoignent leur chagrin par des propos très mauvais et très contraires au service du Roi. Si le général les employait, le service en souffrirait beaucoup, et il en résulterait les plus grands inconvénients : leurs cris et leurs plaintes dans le cas contraire, ne laissent pas que de faire un mal très réel qu'il serait, je ne crains pas de le dire, très nécessaire d'éviter. Je joins ici, monsieur le Maréchal, une liste de MM. les officiers généraux que je demande pour l'hiver, parce que je les crois bons et que des affaires indispensables ne les rappelient pas chez eux cet hiver, comme MM. les duc de Duras, comte de Mailly, duc d'Havré, prince Camille, etc... »

Les requêtes de Broglie n'eurent aucun succès : la démission fut repoussée, et quant au congé, Belleisle fit réponse (2) que le Roi ne voulait pas autoriser Broglie à quitter l'armée « pour quelque peu de temps que ce puisse

(1) Broglie à Belleisle, Cassel, 27 octobre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Belleisle à Broglie, 8 novembre 1760. Archives de la Guerre.

être »; plus heureux, Castries fut avisé qu'il pourrait revenir aussitôt la campagne terminée. Le désir quasi universel de rentrer à Paris, malgré l'inconvénient qui en découlait au point de vue militaire, s'explique par la monotonie de la guerre dont les opérations étaient nulles et par conséquent l'intérêt des plus médiocres.

Depuis les envois de renforts en Westphalie, il n'y avait eu en Hesse d'autre incident qu'un raid que Stainville avec 2.300 hommes de cavalerie avait poussé dans le comté d'Halberstadt et qui avait rapporté 80.000 écus à la caisse de l'armée. Le mauvais temps et les difficultés de transport qui en résultaient, rendaient des plus pénibles les mouvements de troupes et surtout ceux de l'artillerie. « Nous sommes dans un pays mangé, écrira vers la fin de l'automne (1) Ferdinand à Holdernesse, et devant tirer de lui nos subsistances, les chemins rendus presque impraticables par une pluie qui a continué deux mois de suite, influent infiniment sur toutes nos mesures. » Broglie tient (2) absolument le même langage; il signale la « disette de bois, de fourrages et de farines; à moins d'un miracle, il sera impossible qu'on ne périsse pas d'ici au printemps par quelqu'un de ces besoins ».

Au moment où il traçait ces lignes, le général français commençait à être très inquiet des suites de la victoire de Frédéric à Torgau; tant que son flanc droit avait été couvert par les armées de Daun et de Deux-Ponts, et que la Saxe était au pouvoir des alliés, il avait cru relativement aisé de se maintenir à Cassel et à Göttingen contre le prince Ferdinand, dont une partie des troupes était retenue en Westphalie par la présence de Castries en avant de Wesel. Depuis la défaite de Daun et la retraite de Deux-Ponts, la situation avait empiré. N'était-il pas à craindre

(1) Ferdinand à Holdernesse, Hardegsen, 24 novembre 1760. Record Office.
(2) Broglie à Belleisle, Cassel, 9 novembre 1760. Archives de la Guerre.

que le roi de Prusse détacherait au secours du prince Ferdinand et lui prêterait son aide pour chasser les Français de la Hesse? « Le prince est à Warburg (1) à huit petites lieues d'ici, ayant, ainsi que vous le remarquez, la facilité de nourrir sa cavalerie des fourrages qu'il reçoit par le Weser. Il peut donc rassembler son armée le jour que je séparerai celle du Roi, et s'il s'est procuré des moyens d'opérer sur l'une ou l'autre rive du Weser, en faire au moins la démonstration. Que devrai-je faire alors? Me rassembler de nouveau? Mais la cavalerie sera fort éloignée, et je n'ai aucun magasin pour faire vivre l'armée réunie. Resterai-je dans les quartiers? Il en attaquera quelques-uns avec beaucoup de supériorité de forces, et me percera peut-être. Si on veut examiner ce que je vous expose avec des yeux non prévenus, on ne pourra disconvenir qu'il est plus délicat que vous ne paraissez le penser, de séparer le premier l'armée, et qu'il n'est rien moins que certain que lorsque je la ferai entrer dans ses quartiers, le prince Ferdinand en fasse autant de la sienne. »

Voici les dispositions qu'il compte prendre : Aussitôt que Göttingen sera en état de défense, c'est-à-dire vers le 18 novembre, il ramènera le corps de réserve du comte de Lusace en deçà de la Werra et concentrera l'infanterie de l'armée autour de Cassel avec la cavalerie en arrière, à portée d'accourir si les circonstances l'exigent; mais il ne pourra se maintenir dans ces positions sans approvisionnements : « Si j'avais un gros magasin ici et un à Witzenhausen, je ne serais pas inquiet. Je vous ai toujours mandé que j'étais persuadé que le prince Ferdinand ne me chasserait pas de la Hesse par la force, et lorsque Göttingen sera achevé, cela lui sera encore plus difficile; mais je n'ai jamais espéré de venir à bout de surmonter

(1) Broglie à Belleisle, Cassel, 9 novembre 1760. Archives de la Guerre.

un ennemi beaucoup plus dangereux, qui est la faim. La conservation de Göttingen nous resserrant moins sur la Werra, nous fera partager au moins avec les ennemis ce qui peut rester en fourrage dans le pays d'Eichfeld, et étendra un peu le cercle de nos subsistances. J'espère que Sa Majesté aura approuvé que j'aie pris le parti de garder cette place, mais je vous prie de vous rappeler que je m'y suis déterminé à la fin d'octobre et avant le changement qui est arrivé dans les affaires en Saxe. Il est important pour moi de vous faire faire cette réflexion, à cause des suites que la journée du trois peut avoir... »

Ferdinand n'avait pas perdu de temps, nous l'avons vu, pour annoncer au gouvernement de Londres sa ferme intention de poursuivre le recouvrement de la Hesse; dans les derniers jours d'octobre, il confie (1) au roi de Prusse son nouveau plan d'opérations : « Mon projet est donc, au cas que le maréchal de Broglie n'ait pas quitté de son plein gré la ville de Cassel, vers le 14 de novembre, de me mettre ce jour-là en marche pour Wolfshagen où l'armée sera rassemblée le 15. De Wolfshagen, je compte déboucher sur le Weissenstein, c'est-à-dire sur le flanc gauche de l'armée ennemie, campée entre Cassel et le Weissenstein... Je ferai en même temps entamer les corps postés en communication à Lohn, Wildungen et Marbourg, et je pousserai une partie des troupes légères entre Ziegenhayn, Cassel, afin d'interrompre les convois qui tiennent cette route... Comme cette besogne est trop grande pour 44 bataillons et 38 escadrons, que j'ai ici sur la Dymel, je compte attirer à moi 13 bataillons et 6 escadrons du pays de Munster et je ferai passer le Weser au corps de troupes qui est à Uslar et à Moringen, de façon que j'aurai en tout 66 bataillons et 58 escadrons, outre les troupes légères, pour exécuter cette opération. »

(1) Ferdinand à Frédéric, Ovelgönne, 27 octobre 1760. Westphalen, IV, 496.

A la date fixée, le 15 novembre, Ferdinand quitta son quartier général d'Ovelgünne et se mit à la tête des troupes au delà du Weser, qui se composaient de la brigade de Lückner et des divisions Wangenheim et Kielmansegge, cette dernière revenue de la Westphalie où elle était arrivée trop tard pour participer à la bataille de Closter-camp. Par une lettre interceptée que Frédéric lui avait envoyée et grâce à son service de renseignements, il avait eu connaissance des efforts des Français pour mettre la ville de Göttingen en état de soutenir un siège. D'Uslar, il écrivit (1) au roi de Prusse qu'il va essayer de s'emparer de Göttingen, qu'il combattra le comte de Lusace si celui-ci cherche à secourir la ville, que vers la fin du mois, il repassera le Weser et qu'aussitôt ses magasins constitués, il reprendra ses combinaisons contre Cassel. Comme on le verra, ces projets furent modifiés à la suite du rappel à la rive gauche de la Werra de la réserve de Lusace et du corps volant de Stainville.

Sur ces entrefaites, on avait reçu au quartier général français la décision de la cour (2) sur le maintien de l'armée en Hesse : « Voici donc, monsieur le Maréchal, mandait Belleisle, à quoi se réduit le vœu du Conseil et la volonté de S. M. :

« 1° La conservation de l'armée et des troupes qui la composent est un objet si essentiel qu'il n'est pas nécessaire de vous rappeler l'attention et la préférence qu'elle exige;

« 2° La conservation de Cassel et de la Hesse : mais sur les impossibilités que vous démontrez, S. M. se restreint à vous demander de conserver Cassel au moins jusques au commencement de janvier; ce que vous pourrez prolonger par delà sera infiniment agréable à S. M. qui vous en saura gré.

(1) Ferdinand à Frédéric, Uslar, 18 novembre 1760. Westphalen, 577.
(2) Belleisle à Broglie, 17 novembre 1760. Archives de la Guerre.

« Vous n'aurez donc plus à pourvoir qu'aux moyens de faire subsister à Cassel les troupes que vous jugerez à propos de laisser dans cette place ou dans les environs jusqu'à ce que vous soyez obligé de l'abandonner. »

A la dépêche, Belleisle avait ajouté quelques mots de sa main, insistant sur la nécessité de faire croire au prince Ferdinand « que votre projet est de la conserver (la ville de Cassel) à quelque prix que ce soit », et sur l'utilité de constituer des magasins à Göttingen, de façon à tromper l'ennemi et de « tenir la Hesse et Cassel au delà de ce terme (courant janvier) le plus longtemps possible ». Broglie répondit (1) qu'il espérait remplir les intentions du Roi; seule l'intervention d'un corps prussien, d'ailleurs peu probable, Frédéric devant être trop occupé en Saxe, rendrait embarrassante la position de l'armée en Hesse. Göttingen était « pour ainsi dire investi », mais le temps affreux empêcherait l'ennemi de transformer le blocus en siège. Du reste, les fortifications qui ceinturaient la ville, la forte garnison qui y était établie, les approvisionnements qu'on y avait réunis, les 40 fours qu'on y avait créés en assureraient la défense.

La mise en état de Göttingen fut achevée juste à temps. Le 18 novembre, les magasins avaient été complétés, le 24 l'investissement commença. Dans une lettre de cette date (2), Ferdinand annonce qu'il se portera jusqu'à Essebeck, à 11 kilomètres de la ville et qu'il poussera une avant-garde de 6.000 hommes à Witzenhausen sur la Werra. Quoiqu'il ait prudemment ajouté : « Tout ce que je pourrai entreprendre dépendra de la possibilité de faire enfin mes dépôts et de pouvoir avancer sans craindre la faim », il se montre plein de confiance dans l'issue de son entreprise : « Il faut que (3) le maréchal de Broglie compte

(1) Broglie à Belleisle, Cassel, 23 novembre 1760. Archives de la Guerre.
(2) Ferdinand à Holdernesse, Hardegsen, 24 novembre 1760. Record Office.
(3) Ferdinand à Frédéric, Harste, 25 novembre 1760. Westphalen, IV, 520.

beaucoup sur la saison, les chemins rompus et sur la difficulté d'avancer dans un pays mangé et ruiné, car il a fait quitter la toile à toutes ses troupes, il s'est logé lui-même au château du landgrave à Cassel et ses troupes sont mises en quartier le long de la Fulde et de la Werra. Il y a une garnison de 5.000 hommes à Göttingen; cette garnison sera perdue s'il ne rassemble pas de nouveau ses troupes, pour la dégager. »

A partir de fin novembre, il y eut une série de petits engagements où les confédérés eurent presque toujours le dessous; le 28, ils attaquèrent les postes français de Heddemunden et d'Arnstein sur ou à proximité de la rive droite de la Werra. La résistance énergique d'une poignée de volontaires, dans la tête de pont de cette première localité, arrêta net le général Breitenbach qui dut abandonner l'entreprise après une perte de plus de 150 officiers et soldats. Lückner ne fut pas plus heureux le même jour contre le château d'Arnstein, situé en face de Witzenhausen; il fut repoussé par le commandant Verteuil et forcé de rétrograder jusqu'à Draunsfeld. Quelques sorties de la garnison de Göttingen, bien conduites par Belsunce, procurèrent aux Français des prisonniers et des suppléments de vivres. Force fut à Ferdinand de renoncer à l'espoir de réduire la place; il leva le blocus les 11 et 12 décembre et rentra dans son ancienne position d'Uslar. Voici en quels termes il donne les raisons de cette reculade (1) : « C'est une impossibilité absolue d'agir, avant qu'une forte gelée n'ait rendu les chemins un peu praticables et avant que je ne sois parvenu à former mes dépôts sur la Dymel. Je trouve en cela tant d'obstacles et tant de difficultés, que, sans le désir que j'ai de faire un dernier effort pour retirer la Hesse des mains des ennemis, je renoncerais à toute

(1) Ferdinand à Frédéric, Uslar, 12 décembre 1760. Westphalen, IV, 528.

campagne d'hiver et ne songerais qu'à mettre l'armée en quartiers d'hiver et à la faire reposer des fatigues indicibles qu'elle a essuyées, par la saison et par le manque de toutes subsistances. La navigation du Weser est depuis 15 jours tout à fait interrompue par la crue prodigieuse des eaux; et la pluie a tellement rompu les chemins que les transports de terre n'arrivent non plus. » Le blocus de Göttingen avait duré vingt et un jours; pendant ce laps de temps, la garnison, sous l'impulsion du gouverneur de Vault et de son adjoint, le brigadier Belsunce, avait été employée sans relâche à l'achèvement des fortifications et avait fait six sorties, toutes couronnées de succès.

Aussitôt les communications rouvertes avec Göttingen, Broglie se préoccupa de compléter les approvisionnements, afin de pouvoir soutenir un siège de plusieurs mois. On y affecta (1) non seulement les chevaux de la cavalerie, mais aussi ceux de l'état-major, de l'intendance, et des équipages des officiers généraux. L'opération, protégée par un cordon de patrouilles fut vivement menée et réussit à souhait.

Les craintes d'une diversion prussienne avaient été ravivées par le mouvement du prince Ferdinand contre Göttingen; les informations sur l'état de l'armée des Cercles étaient peu rassurantes, aussi le généralissime s'adressa-t-il (2) au comte de Choiseul, ambassadeur de France à Vienne, à l'effet de faire renforcer le général autrichien Hadick qui avait remplacé le duc de Deux-Ponts à la tête des Impériaux. Pour couvrir son flanc droit contre un corps prussien, il ne peut compter que sur l'armée des Cercles qui est cantonnée à Hoff; mais d'après les dires de ses correspondants, elle serait réduite à 6 ou 7.000 combattants; « elle n'existe plus depuis qu'on lui a retiré les

(1) Broglie à Choiseul, Cassel, 14 janvier 1761. Archives de la Guerre.
(2) Broglie au comte de Choiseul, 3 décembre 1760. Archives de la Guerre.

troupes impériales qui lui donnaient quelque consistance »; l'artillerie de ce corps est rentrée dans ses quartiers d'hiver, et quant aux Wurtembergeois, « 3.000 Prussiens les feront fuir ». La requête, appuyée par l'ambassadeur, fut accueillie favorablement, et une division de 12 bataillons (1) sous les ordres du général Guasco partit de Dresde pour Egra où elle fut mise à la disposition de Hadick. Du reste, on ne croyait ni à Vienne, ni à Dresde (2) que le roi de Prusse eût assez de monde pour faire un détachement important contre les Français. En attendant, et malgré ces avis encourageants, l'occupation de Göttingen pendant l'hiver restait encore une question ouverte; la cour avait laissé au maréchal liberté entière à cet égard; il y eut même, à la demande des autorités municipales et universitaires, une négociation (3) visant la neutralisation de la ville et de ses environs; elle échoua, il est vrai, par suite des exigences des Allemands qui ne voulaient accepter que l'abandon pur et simple. Les termes du problème furent posés par une des dernières dépêches (4) qu'écrivit Belleisle avant sa maladie et sa mort, et dans laquelle il formulait les volontés du Roi : conservation de Göttingen s'il était possible d'approvisionner la place jusqu'au 1er juillet; si le ravitaillement ne pouvait s'effectuer, pourparlers pour la neutralité; enfin, évacuation si cette dernière proposition était repoussée. Quant à Cassel, aucun doute sur la nécessité de fortifier cette ville et d'y hiverner. La réussite du ravitaillement trancha le débat en faveur du maintien définitif de Göttingen.

Rassuré sur les intentions de l'adversaire, Broglie crut

(1) Montrozard à Broglie, Dresde, 16 décembre 1760. Archives de la Guerre.

(2) O'Donnel à Broglie, Dresde, 12 décembre 1760. Archives de la Guerre.

(3) Correspondance entre La Salle et Malortie, décembre 1760. Archives de la Guerre.

(4) Belleisle à Broglie, 2 janvier 1761. Archives de la Guerre.

la campagne finie et renvoya à Francfort, Hanau et Limburg une partie de sa cavalerie. Les opérations de l'année 1760 se terminèrent par un petit combat à Heiligenstadt, le 23 décembre. Une attaque combinée, dirigée par le comte de Broglie contre Lückner, n'eut aucun succès : le partisan allemand, sur le point d'être cerné par un assaillant très supérieur en nombre, trompa les Français en prenant pour ligne de retraite la route de Witzenhausen, par laquelle venait de déboucher une de leurs colonnes, et réussit à se tirer d'affaire, sans autre perte qu'un poste de 25 hommes.

Pendant que Ferdinand échouait dans son expédition contre Göttingen et que Broglie, dans le but de ménager ses troupes, faisait cantonner son infanterie et repliait sa cavalerie sur les derrières, Castries attendait avec impatience l'ordre de repasser sur la rive gauche du Rhin ; il se plaignait de l'état de ses chevaux dont la moitié étaient indisponibles et recevait en échange des conseils excellents de Belleisle au sujet des fortifications de campagne. Le vieux maréchal (1) était partisan d'habituer les troupes à « remuer la terre où cette précaution est nécessaire. Quand elle est rare, elle peut inspirer une sorte de timidité, au lieu que quand on remue de la terre partout, on s'y accoutume. Il n'en peut jamais arriver aucun mal et souvent de l'utilité ». Entre les deux correspondants, il était aussi question du généralissime dont Castries était mécontent : « A l'égard de M. le maréchal de Broglie, écrit le ministre, vous ne devez pas être étonné de ses variations ; vous ne sauriez trop vous renfermer dans les détails absolument nécessaires tout simplement et éviter tout raisonnement. Il a un aspic auprès de lui qui répand son venin sur tout le monde indistinctement. » Cette boutade visait le comte de Broglie, pour lequel Belleisle avait encore

(1) Belleisle à Castries, 26 novembre 1760. Archives de la Guerre.

plus d'antipathie que pour le duc. Nous trouvons une nouvelle preuve de ses sentiments dans une lettre postérieure (1) : « Vous voyez par l'expérience que vous faites que je vous ai parlé vrai et que ce n'est pas sans raison que je vous ai mandé de vous renfermer dans les bornes des faits, sans raisonner, parce qu'il (le maréchal) n'est point du nombre de ceux avec qui on puisse parler naturellement; outre les défauts essentiels que je lui connais, il est encore gâté par son frère qui est le plus dangereux homme que j'aie encore vu et dont l'impertinence révolte généralement tout le monde et cela est au point que plus de moitié des officiers généraux de son armée pense tout comme vous et m'ont dit ou écrit qu'ils ne pouvaient ni ne voulaient servir sous ses ordres. »

Vers la fin de novembre, Castries put, à sa grande satisfaction, cantonner ses troupes sur la rive gauche du Rhin, avec quelques avant-postes sur la rive droite; le 6 décembre, il remit le commandement à Du Muy et peu de temps après rentra en France. Il laissait à son successeur une armée (2) qui comptait, avec les garnisons des places du Rhin et la cavalerie en quartiers sur la Meuse, 63 bataillons et 38 escadrons; quelques-unes de ces unités, très délabrées à la suite de la campagne, devaient faire route pour la France.

Y compris les régiments d'artillerie, Broglie avait sous ses ordres directs 96 bataillons de ligne, 4 de milices et 116 escadrons; la majeure partie de sa cavalerie, pour la facilité des transports de fourrages et pour le rétablissement des chevaux, était cantonnée en arrière à plusieurs étapes de la première ligne. Au 1er janvier 1761, à peu près la moitié de l'infanterie régulière et plus de la

(1) Belleisle à Castries, 5 décembre 1760. Archives de la Guerre.

(2) Situation jointe à la lettre de Castries à Broglie, Wesel, 28 novembre 1760.

moitié de la cavalerie de l'armée française servaient en Allemagne.

Le mois de janvier ne fut signalé que par des expéditions des Français, qui cherchaient à élargir leurs rayons d'approvisionnement. Citons l'offensive de Stainville et de Lusace qui eut pour conséquence la prise d'un bataillon irrégulier prussien et l'occupation de Mulhausen et Langensaltza ; cette première ville devait constituer un poste fortifié sur le modèle de Göttingen. Du côté de la Dymel, les volontaires de Saint-Victor et de Narbonne surprirent la ville de Corbach et firent prisonnier un bataillon de la légion britannique. Broglie ne croyait pas à une reprise des hostilités avant l'époque traditionnelle du printemps; il était d'ailleurs impressionné par les rumeurs de paix qui commençaient à se répandre dans le public : « Je voudrais, écrit-il (1) au duc de Choiseul qui faisait l'intérim du ministère de la Guerre pendant la maladie de Belleisle, qu'il vînt un bon dégel qui remît tout le monde dans ses quartiers et nous laissât tranquilles dans les nôtres... Mais faites la paix, M. le Duc, cela vaudra mieux qu'une campagne quelque honorable qu'elle pût être pour les généraux. »

Même calme durant la première décade de février. Le vieux patriote Belleisle venait de terminer sa belle carrière; il était mort le 26 janvier et avait été remplacé par le duc de Choiseul qui dirigea pendant quelques mois les deux départements des Affaires Étrangères et de la Guerre. Le nouveau titulaire inaugura son administration en adressant (2) à Broglie des félicitations qui furent sans doute d'autant plus goûtées que son prédécesseur ne l'avait guère habitué à cette forme épistolaire : « Vous aurez procuré, M. le Maréchal, un grand bien à la politique

(1) Broglie au duc de Choiseul, 14 janvier 1761. Archives de la Guerre.
(2) Choiseul à Broglie, 2 février 1760. Archives de la Guerre.

et par conséquent à l'État par la conservation de Göttingen et de Cassel, et outre le mérite militaire, vous avez dans cette conservation du mérite, du courage, de l'intelligence et du travail qui vous font grand homme. Ce ne sont pas des compliments, monsieur le Maréchal, c'est la vérité que je sens que je vous mande très naturellement. » Cette lettre se croisa avec une dépêche du Maréchal relative aux opérations de la campagne prochaine. Il revient au projet de séjour en France : « Si je dois y aller, il faut que ce soit incessamment et prendre le temps du dégel qui rendra les chemins impraticables pour une armée, et il faut que je sois remplacé ici. J'ajouterai seulement que je pourrais l'être par M. le chevalier Du Muy, en la place duquel M. le maréchal de Soubise (1) envoierait un des lieutenants généraux qui doivent servir sous lui. » Dans la même dépêche (2) et dans celle du 3 février, il résume la situation : Les travaux de Cassel avancent rapidement, la ville est approvisionnée pour quatre mois, Göttingen l'est jusqu'au 1er juillet, les Prussiens n'ont pas repassé la Saale, le prince Ferdinand n'a pas bougé d'Uslar. Il ne prévoit pas « qu'il y ait rien à appréhender d'ici le 1er avril » ; le dégel et les inondations assurent six semaines de tranquillité.

Broglie comptait sans son hôte. Le prince Ferdinand, stimulé par le roi de Prusse qui lui reprochait son inaction depuis la tentative manquée du mois de novembre, avait repris son dessein d'expulser les Français de la Hesse. Dans une lettre du 28 janvier, il expose son plan (3) à son royal correspondant. « Le 9 de février, les troupes que je fais venir de Munster, au nombre de

(1) Le maréchal de Soubise avait été désigné pour le commandement de l'une des deux armées qui opéreraient en Allemagne en 1761.

(2) Broglie à Choiseul, Cassel, 2 et 3 février 1760. Archives de la Guerre.

(3) Ferdinand à Frédéric, Uslar, 28 janvier 1761. Westphalen, V, p. 34 et suiv.

20 bataillons et 22 escadrons aux ordres du prince héréditaire, arrivent à Brillon et à Stadbergen; le même jour, 9 de février, le gros de l'armée consistant en 50 bataillons et 38 escadrons, sera assemblé sur la Dymel, où je me trouverai en personne, et M. de Spörcken, général d'infanterie, assemblera encore le même jour, 9 de février, 17 bataillons, 20 escadrons, 24 pièces de gros canon, un régiment de hussards et deux brigades de chasseurs aux environs de Duderstadt, entre cette ville et Mulhausen. » Le débouché général se ferait le 11 : Breitenbach avec 7 bataillons, 10 escadrons, un parc de siège et des troupes légères, marcherait sur Marburg et chercherait à se rendre maître du château; le prince héréditaire, renforcé de manière à avoir sous son commandement 20 bataillons et 24 escadrons, attaquerait les quartiers français le long de l'Eder. Ferdinand, avec 43 bataillons, et 26 escadrons, se porterait par Wolfhagen sur Cassel et agirait selon les circonstances; si l'ennemi reculait en laissant une garnison dans la ville, un parc d'artillerie réuni sur la Dymel était tout prêt pour le siège. Enfin, Spörcken était chargé de chasser les Saxons et le corps de Stainville de Mulhausen, Langensaltza et Eisenach; ensuite, il devait passer la Werra du côté de Vacha et s'emparer du grand magasin français de Hirschfeld. Ferdinand terminait son exposé en se plaignant de la faiblesse de ses bataillons, dont quelques-uns n'avaient que cent combattants, et dont les plus étoffés ne dépassaient pas cinq cents présents sous les drapeaux : « V. M. jugera par là combien je dois souhaiter qu'il lui fût possible de renforcer le colonel de Lölhöffel (1) par quelques bataillons et par quelques escadrons et de lui ordonner de se joindre le 12 février près de Langensalza à M. de Spörcken ou d'agir du moins de concert avec lui, en

(1) Commandant d'un détachement prussien opérant en Thuringe.

tombant sur le corps du comte de Stainville à Gotha. »

Jusqu'alors le roi de Prusse s'était montré peu disposé à satisfaire aux demandes de concours que Ferdinand ne cessait de lui adresser depuis la victoire de Torgau; cette fois, il s'exécuta très libéralement en adjoignant aux 5 bataillons de Lölhöffel, les 15 à 20 escadrons du général de Syburg. Toutefois, d'après les instructions (1) données à son adjudant d'Anhalt, chargé de surveiller l'opération, les troupes prussiennes ne devaient pas dépasser Eisenach.

Comme on le voit, le concept de Ferdinand consistait à attaquer, détruire ou refouler les deux ailes de l'armée française et à forcer ainsi Broglie à abandonner Cassel et Göttingen à leurs propres ressources. Le secret fut admirablement gardé; quelques heures avant la date fixée par Ferdinand pour la reprise des hostilités, le 8 février, le comte de Lusace avait quitté la réserve de droite dont il avait la direction pour se rendre à Versailles; du reste ce fut seulement le 10 au matin que Broglie eut connaissance (2) du rassemblement opéré à Duderstadt l'avant-veille et de la marche de 16.000 confédérés avec 30 canons sur Stadt Warbis et Mulhausen. Peu de temps après, il eut avis de l'approche de troupes ennemies venues de la Westphalie et de la concentration qui se faisait sur la Dymel. Broglie lança (3) aussitôt ses ordres : Du Muy fut invité à appuyer Maupeou qui avait mission d'éclairer en avant de la Sieg et Torcy à envoyer 1.000 hommes pour remplacer Maupeou à Siegburg; Rougé, qui commandait les troupes de communication, dut réunir son monde à Marburg et renforcer la garnison de Giessen. « Il faut opposer la résistance la plus grande,

(1) Frédéric à Anhalt, Leipzig, 2 février 1761. *Corresp. Polit.*, XX, 209.

(2) Saint-Pern à Broglie, Eschwege, 10 février 1761. Archives de la Guerre.

(3) Broglie à Muy, Torcy, Rougé et Saint-Pern, Cassel, 11 février 1761. Archives de la Guerre.

lui écrit le généralissime, et en gagnant du temps, nous gagnerons tout. » Enfin, à Saint-Pern qui était à Eschwege, sur la Werra, Broglie indiqua comme ligne de retraite, en cas de nécessité, la direction d'Eisenach et de Gotha. C'était autoriser l'évacuation de Mulhausen et du pays qu'on venait d'occuper le mois précédent. Les journées des 11 et 12 se passèrent de ce côté sans incident notable; il n'y eut que des escarmouches et des canonnades assez inoffensives. Broglie se plaint (1) d'être mal renseigné par Saint-Pern. « Vous verrez qu'il ne me mande point ce qu'il a fait pour abandonner ou protéger Mulhausen; si c'est le corps de M. de Solms qu'il destine à retirer ou soutenir ce poste; où est ce corps et celui de M. de Stainville, et s'il a des nouvelles des mouvements des Prussiens. J'aurais beaucoup désiré d'avoir des détails sur tous ces objets qui sont fort intéressants, surtout sur les Prussiens dont on assure que 20.000 étaient déjà le 11 arrivés jusqu'à Sachsenbourg et Buttelstatt avec beaucoup d'artillerie. La marche en avant qu'a fait aujourd'hui M. de Sporcke me fait conjecturer que le projet des ennemis est sérieux, qu'il est combiné par la droite et par la gauche, et qu'ils seront joints par des Prussiens. »

En effet la situation se corsait d'heure en heure : Le 12 février, Broglie, alors qu'il relate (2) à Choiseul les précautions prises, est presque rassuré sur les conséquences de l'offensive des confédérés. Il ne croit pas que l'ennemi « puisse faire d'autre chose qu'une course; rien ne sera surpris; tous les postes sont avertis et j'en ai nouvelle. Il y a des subsistances en pain et en fourrages dans tous les endroits où on peut avoir besoin de rassembler les troupes. Il n'en est pas de même des ennemis, qui devront les tirer de loin; il est vrai que la

(1) Broglie à Choiseul, Cassel, 13 février 1761. Archives de la Guerre.
(2) Broglie à Choiseul, Cassel, 12 février 1761. Archives de la Guerre.

gelée qui est très forte les favorise, mais le temps peut changer, et comme il fait très froid leurs troupes ne peuvent manquer de souffrir beaucoup ». Le lendemain, le ton optimiste a disparu (1); on avait reçu des détails alarmants sur les progrès de l'ennemi. Le 9 février, le prince Ferdinand avait transporté son quartier général à Geismar; le 11, les confédérés débouchaient en quatre colonnes; le 12, le gros était à Zierenberg; Granby, avec l'avant-garde, avait occupé Weissenstein, position avantageuse dans la banlieue de Cassel, sans rencontrer, à sa surprise (2), aucune opposition. Le même jour, le prince héréditaire avait essayé de s'emparer de la ville de Fritzlar, mais avait échoué devant la résistance vigoureuse du comte de Narbonne. Les Hanovriens, au nombre de 6.000, avaient paru vers 3 heures de l'après-midi; ils avaient aussitôt engagé le combat qui avait duré jusqu'à 5 heures; le prince s'était alors avancé et avait entamé avec le commandant français des pourparlers que celui-ci avait été obligé de rompre en priant S. A. S. de se retirer, puis en la menaçant de faire tirer sur elle; la fusillade avait alors repris; en fin de compte, les assaillants étaient partis en laissant sur place plus de 150 morts et 2 pièces de canon. Le 13 février, Breitenbach, avec sa division de 7 bataillons et 10 escadrons, après avoir enlevé un petit magasin à Rosenthal, poussa jusqu'à Marburg (3) dans l'espoir de se rendre maître de la ville. Il se heurta à l'énergique défense des régiments écossais et irlandais au service de la France, commandés par le brigadier lord Drummond; l'attaque fut mal conduite, Breitenbach tué, et sa division battit en retraite abandonnant 3 canons derrière elle.

Les échecs du prince héréditaire et de Breitenbach

(1) Broglie à Choiseul, Cassel, 13 février 1761. Archives de la Guerre.
(2) Granby à Newcastle, 16 février 1761. Newcastle Papers.
(3) Rougé à Broglie, 14 février 1761. Archives de la Guerre.

arrêtèrent momentanément les progrès des confédérés; Ferdinand fit reposer son armée le 14 et se borna à jeter quelques bombes dans Fritzlar qui tenait encore. De son côté, de plus en plus préoccupé des mouvements tournants qui se dessinaient autour de lui, désireux de couvrir son magasin de Hirschfeld (1), Broglie avait quitté Cassel où il avait son quartier général depuis 5 mois et s'était rendu à Melzungen, localité située sur la rive gauche de la Fulda, à 18 kilomètres au sud de la capitale. Dans une dépêche (2) datée de ce bourg, il décrit la situation en sombres couleurs : « La journée d'hier (celle du 14) a été critique, monsieur le duc, les premières nouvelles que je reçus le matin par un volontaire de Dauphiné envoyé par M. de Jerain, commandant à Guntersberg, furent que les ennemis s'avançaient sur Fritzlar avec au moins 15.000 hommes et qu'ils allaient commencer à l'attaquer. » Le messager apportait en outre le bruit que des troupes se dirigeaient sur le pont de Feltzberg; pour les éviter, il avait dû passer à gué l'Eder et la Fulda.

« Ce nombre de troupes, continue Broglie, et la marche de cette colonne sur Feltzberg qui est le grand chemin de Melzungen me firent croire que les ennemis avaient un projet sur Hirschfeld; je crus alors qu'il fallait me déterminer à les empêcher d'y venir brûler nos magasins, et rassembler la plus grande partie des troupes à Hirschfeld pour ne pas courir les risques de les voir séparées les unes des autres, et exposées à être battues en détail, soit par le corps d'armée des alliés joint aux Prussiens du côté de la Werra, soit par le prince Ferdinand du côté de la Fulda. J'envoyai donc des ordres à tous les quartiers qui étaient sur la Werra d'en partir ce matin et de marcher sur Hirschfeld; je donnai le même ordre aux Saxons, et

(1) Hersfeld dans les cartes modernes.

(2) Broglie à Choiseul, Melzungen, 15 février 1761. Archives de la Guerre.

je mandai à M. de Stainville de se retirer à Vacha pour couvrir le pays de Fulda. J'avoue que c'était avec un regret bien grand que je me décidais à abandonner la Werra, mais le danger de faire battre l'armée en détail me paraissait le plus grand des malheurs. Je m'y étais déterminé d'autant plus que je savais à n'en pouvoir douter qu'il y avait un gros corps des alliés qui avait marché sur Marburg. » Afin de surveiller ces mouvements, le maréchal a quitté Cassel où il serait exposé à être bloqué et coupé de son armée; avant de partir, il avait nommé gouverneur de la place, son frère, le comte de Broglie, comme étant « au fait de tous les ordres et détails concernant le commandement, les subsistances et la défense ».

Sur l'avis que l'ennemi n'avait pas franchi l'Eder, Broglie suspend l'exécution des instructions de la veille, se contente de ramener à Sontra, sur la route d'Eschwege à Hirschfeld, le régiment de Picardie et les grenadiers de France qui appartenaient au corps de Saint-Pern, et de placer à Melzungen le régiment de Provence. Aux Saxons de Solms (1) et à la division de Stainville, il enjoint de limiter leur retraite aux bords de la Werra. Le 15, les nouvelles sont meilleures; décidément l'ennemi n'a pas encore passé l'Eder; Fritzlar résiste toujours comme le prouve la canonnade qu'on a entendue toute la matinée. « Quant à la défense de Fritzlar, elle est la plus surprenante qu'on ait jamais pu voir à la guerre, tous ceux qui ont été dans cette ville savent qu'elle est détestable et j'en étais si persuadé... que j'étais convenu avec M. de Narbonne qu'il ne la défendrait pas, et se retirerait avant d'être attaqué. Cependant, il y a été attaqué avec la plus grande vivacité jeudi, y a tué 200 hommes aux ennemis, et blessé beaucoup davantage, et pris deux pièces de canon; il a été

(1) Le général Solms avait remplacé à la tête des Saxons, le prince Xavier, comte de Lusace, parti pour Paris.

canonné hier et aujourd'hui pendant plusieurs heures avec au moins 15 pièces de canon, et nos officiers d'artillerie ont compté qu'ils tiraient 30 coups par minute. Malgré cela, il y a tout lieu de croire qu'il n'est pas rendu, et l'échec que les ennemis ont reçu à Marb g, quatre jours qu'ils ont perdu à attaquer inutilement Fritzlar, et le dégel complet qui fait déborder toutes les rivières et défonce les chemins, semblent pouvoir faire croire qu'ils ne passeront pas l'Eder, et se retireront peut-être sans avoir pris Fritzlar; cela serait bien à désirer pour conserver en activité un officier du mérite de M. de Narbonne. »

Jusqu'à ce qu'il soit fixé sur le parti du prince Ferdinand, le maréchal a l'intention de rester à Melzungen, mais ne dissimule (1) pas ses craintes : « S. M. peut voir que ma situation dans ce moment-ci est assez difficile, je suis menacé à la droite et à la gauche par des forces considérables et égales chacune en infanterie à la totalité de ce que je puis en rassembler entre la Fulda et la Werra. Si j'abandonne la position qu'occupe l'armée entre ces deux rivières, je donne aux ennemis l'avantage qu'ils font tant d'efforts pour se procurer; si je ne me rassemble pas, il peut arriver que les ennemis me dérobent un mouvement et que je n'y sois plus à temps. »

Le séjour de Broglie à Melzungen ne fut pas de longue durée; le 17 février, il date ses dépêches de Hirschfeld; ce recul, que sa lettre du 15 faisait prévoir, avait pour cause les progrès que faisait l'ennemi sur les deux flancs de la ligne française. La garnison de Fritzlar, forte seulement de 900 hommes, avait capitulé dans l'après-midi du 15; elle obtint sa liberté à la condition de ne pas servir en Allemagne pendant un an; cette reddition entraîna celle du château de Gundersberg sur les mêmes bases. A la suite de ces succès, Ferdinand, après avoir affecté une

(1) Broglie à Choiseul, Melzungen, 15 février 1761. Lettre déjà citée.

partie de son armée à l'investissement de Cassel, avait franchi l'Eder avec le reste en route pour Homburg. Les nouvelles de l'aile droite française étaient encore plus graves : on n'en avait pas de directes, l'officier expédié par Solms ayant été enlevé par une patrouille ennemie, mais, par une voie indirecte, on venait d'apprendre la défaite des Saxons à Langensaltza.

Voici les incidents qui avaient eu lieu dans la vallée de l'Unstrutt : Après une canonnade échangée à Eisberg, le 13 février, avec les corps de Saint-Pern et de Stainville, le Hanovrien Spörcken, ne pouvant percer de ce côté, avait pris le parti de descendre le cours de l'Unstrutt et de combiner avec le Prussien Syburg, la traversée de la rivière et la prise de Langensaltza qui était occupé par 3.000 Saxons. Il fut entendu que les Prussiens opéreraient à Merxleben, les confédérés à Thomasbrugge, et Lückner avec ses troupes légères à Bolsted. « Le 15, à 7 heures du matin, raconte Spörcken (1), toutes les troupes bordèrent la rivière pour la passer ; mais le dégel avait tellement augmenté les eaux depuis deux fois 24 heures, qu'il y avait une inondation de mille pas depuis Mulhausen jusque vers Langensaltza. » La cavalerie de Syburg franchit l'Unstrutt à Merxleben, tandis que son canon battait la ville de Langensaltza : « Huit escadrons de la première ligne du corps de M. de Sporcken passèrent à Thomasbrugge, avec une brigade de chasseurs et un escadron de Lückner, dont le corps ne put passer, les eaux ayant continué à s'augmenter pendant toute la journée. » L'apparition de ce détachement fut une surprise (2) pour les Saxons de Solms qui, d'après le rapport de leurs éclaireurs, croyaient le pont de Thomas ruiné et infranchissable. Au même moment survint de la part

(1) Relation de l'expédition du corps de Spörcken. Westphalen, V, p. 81 et suivantes.

(2) Inventaire sommaire des Fonds de Saxe, rédigé par Vernier, archiviste et par le comm^t Veling, vol. I, p. 179, Troyes, 1903.

de Stainville l'ordre de « marcher sur Kirchhoffeld sans perdre de temps ». Au lieu de rassembler son monde dans une position où il lui aurait été facile de tenir tête à la cavalerie ennemie, qui seule avait traversé la rivière, le général saxon voulut commencer de suite sa retraite ; il ne put l'effectuer sans une confusion et un désordre dont profitèrent les escadrons confédérés; un bataillon entier, séparé du gros, fut fait prisonnier au ravin de la Salza; dans le combat d'arrière-garde qui suivit, le bataillon Prince Charles et 7 compagnies de grenadiers mirent bas les armes. Le reste de la colonne, encore fort de 3 bataillons, poursuivit sa marche vers le chemin d'Eisenach, à travers un pays complètement plat. Harcelée par la cavalerie de Syburg et de Spörcken, cette infanterie eût été complètement détruite sans l'arrivée fort opportune des dragons de la Ferronnays que Solms avait appelés à son secours. L'ennemi qui venait d'enfoncer un des 3 bataillons saxons fut repoussé et laissa au pouvoir des Français le général hanovrien Hudenberg, 5 officiers et 30 hommes. Près du village de Reichenbach, les débris des Saxons rejoignirent les troupes de Stainville et les deux divisions continuèrent leur route sur Eisenach où la tête parvint vers 7 heures du soir. « Les fatigues supportées par les hommes furent immenses, et les corps laissèrent tant de traînards que les cavaliers ennemis qui avaient suivi les divisions jusqu'à un mille d'Eisenach ramassèrent plus de 600 hommes appartenant au corps saxon. Cette affaire coûta au corps 2 bataillons de grenadiers et 2 bataillons de campagne, plus 7 canons. »

Spörcken, dans son rapport au prince Ferdinand, ne consacre que quelques lignes à la description du combat : « A peine la cavalerie prussienne avait-elle passé la rivière qu'elle se jeta sur l'ennemi qui sortit de Langensaltza; tandis que les susdits 8 escadrons du corps de Spörcken tombèrent sur ceux qui descendirent les hauteurs pour

venir au secours. Trois régiments saxons, savoir Garde-Grenadiers, prince Xavier, et prince Frédéric, se rendirent aux Prussiens et les deux régiments Charles et Antoine furent forcés par les 8 escadrons du corps de M. Spörcken de mettre bas les armes. Le nombre des prisonniers s'est accru dans la poursuite, et si notre infanterie eût pu passer la rivière, tout le corps saxon aurait couru risque d'être coupé. La perte de l'ennemi peut être évaluée sans exagération à 5.000 hommes; la nôtre ne surpasse pas 100 hommes. » D'après le prince Ferdinand, les vainqueurs s'emparèrent de 13 canons, y compris les pièces régimentaires, et de 7 drapeaux ou étendards.

A en juger par ces chiffres, l'affaire ne fait pas honneur à l'infanterie saxonne qui se laissa disperser par une cavalerie dont l'effectif atteignait à peine une trentaine d'escadrons. Le commandement fut aussi en défaut : Stainville et Solms paraissent responsables du manque d'entente, de la précipitation et de la mauvaise conduite de la retraite.

Pour en finir avec l'entreprise combinée de Spörcken et de ses auxiliaires, disons de suite que le lendemain du combat, l'infanterie confédérée franchit l'Unstrutt et prit possession de Mulhausen; le 17, Lückner parvint à Eisenach où il fut rejoint par le gros du corps hanovrien. Malgré une marche forcée, on ne put pas rattraper les Saxo-Français qui gagnèrent Fulde sans autre perte que celle de déserteurs assez nombreux, tant Saxons que soldats des régiments suisses; de leur côté, Spörcken et Lückner rallièrent, le 22 février, à Hirschfeld, l'armée du prince Ferdinand. Quant aux Prussiens, leur concours n'avait été que précaire; sous prétexte d'un mouvement en avant des Impériaux de Hadick et conformément aux instructions de leur souverain, ils ne dépassèrent pas Eisenach; le 22, ils avaient gagné Gotha et s'étaient par conséquent éloignés de leurs alliés.

Désastreux en lui-même, le combat de Langensaltza le fut plus encore pour l'ensemble des opérations, car il entraîna tout au moins momentanément la perte de la Hesse. Mais revenons à Broglie qui venait d'apprendre le malheureux événement du 15 et qui écrivait, le 17 (1) : « Ce qui rend la position où je me trouve plus délicate, c'est que les Hanovriens et Prussiens qui viennent par Eisenach et Gotha se trouvent sur mon flanc droit, pendant que le prince héréditaire est sur la gauche et que je n'ai pas encore de cavalerie d'arrivée, ni n'en aurai de plusieurs jours. Mais si nous parvenons à rejoindre l'infanterie et quelques dragons, j'espère qu'étant aussi bien secondé que je le serai par le peu d'officiers généraux qui sont à l'armée, elle se tirera d'affaire et qu'il ne lui arrivera point de grands accidents. J'ai écrit à MM. de Rougé, Dessalles, de Zuckmantel et Domgermain (2) tout ce qu'ils ont à faire dans cette circonstance. Le château de Marburg, Giessen, Ziegenhayn et Hanau, sont approvisionnés et ont des garnisons suffisantes pour une très bonne défense. Francfort aura 8 bataillons pour sa garnison quand M. Dessales y aura fait entrer, ainsi que je le lui mande, le régiment de Royal Suédois; Gottingen est pourvu jusqu'au 1er juillet en farines, et Cassel l'est aussi pour le même temps. »

Dans un *P.-S.* du 18 février (3), Broglie est à même d'annoncer que la concentration s'avance : Saint-Pern a reçu les ordres de retraite, il a un détachement à Rothemburg sur la Fulda en aval; le gros de sa division sera, le 18 au soir, à Friedwald à peu de distance de Hirschfeld; Stainville est à Vacha; « lui et Solms me mandent que

(1) Broglie à Choiseul, Hirschfeld, 17 février 1761. Archives de la Guerre.

(2) Ces officiers commandaient à Marburg, Francfort, Ziegenhayn et Hanau.

(3) *P.-S.* Broglie à Choiseul, Hirschfeld, 18 février 1761. Archives de la Guerre.

les Saxons sont absolument crevés et ne pourraient pas arriver aujourd'hui ici »; en conséquence, Solms a été autorisé à « rester jusqu'à nouvel ordre à Mansbach où je lui enverrais des ordres dans la journée, et j'ai écrit à M. de Stainville de rester à Vacha, tant qu'il le pourrait, pour masquer le pont de pierre et de se replier à Mansbach sur M. de Solms, si les ennemis s'avançaient, et de là, suivant les circonstances, sur Hirschfeld ». Broglie énumère les troupes ennemies dont il exagère le chiffre et parmi lesquelles il compte 10.000 hommes de troupes prussiennes « très belles et très bien réparées..... Vous jugerez aisément, conclut-il, que je ne suis pas partie battante pour me commettre contre des forces aussi disproportionnées. Je n'attends que M de Saint-Pern, le corps saxon et celui de M. le comte de Stainville pour songer à me retirer sur Fulde; je n'y perdrai pas un moment dès que je serai réuni afin de n'être pas séparé, s'il est possible, de Francfort ». De Hirschfeld, Broglie intima l'ordre à Du Muy (1) qui commandait, comme on le sait, sur le bas Rhin, « de faire une diversion par Cologne en se portant sur Hackenburg, pour aller de là sur Marburg ou Limbourg, suivant les instructions ou le besoin ». Du Muy devait affecter 10.000 hommes à cette opération et la diriger lui-même.

Entre temps, le prince Ferdinand continuait sa marche en avant; le 18, il avait franchi (2) l'Eder et poussé le prince héréditaire sur la route de Hirschfeld, tandis que Granby s'apprêtait à faire le blocus de Ziegenhayn. Le même jour, le général Oheim qui avait remplacé Breitenbach, tué devant Marburg, eut une rencontre (3)

(1) Broglie à Du Muy, Hirschfeld, 17 février 1761. Archives de la Guerre.
(2) Ferdinand à Holdernesse, Ober Aula, 21 février 1761. Record Office.
(3) Valence à Broglie, Brumshausen, 18 février 1761. Archives de la Guerre. Wintzingerode à Ferdinand, Franckenberg, 18 février 1761. Westphalen, V, p. 70.

avec l'avant-garde de Maupeou. Ce dernier, en exécution de ses instructions, s'était porté de Siegen vers Corbach avec l'intention d'agir sur le flanc et les derrières des confédérés ; désireux de reconnaître l'ennemi, il prit les devants avec 400 hommes, dont une centaine de hussards, et engagea maladroitement, près de Sachsenberg, une affaire dans laquelle il fut fait prisonnier avec trois de ses officiers et une cinquantaine de soldats. A la suite de cet incident, la division de Maupeou, privée de son chef, recula jusqu'à Hallenberg, tandis qu'Oheim, laissant quelques troupes légères à Corbach, vint avec son détachement participer au siège de Marburg. Le 19 au soir, le gros de l'armée hanovrienne avait atteint Schwarzenborn et le prince héréditaire était campé à une lieue de Hirschfeld. Broglie qui avait envoyé Lameth surveiller le prince était édifié sur son proche voisinage; d'autre part, il avait été prévenu par Stainville que Spörcken et Lückner étaient devant Vacha, et qu'il serait obligé d'évacuer le poste au cours de la nuit. Ces différents avis confirmèrent Broglie dans sa résolution de continuer sa retraite sur Fulde.

Pour l'effectuer il eut recours à une étape de nuit : « Je chargeai M. de Diesbach, écrit-il (1), de faire l'arrière-garde des troupes qui étaient à Hirschfeld, de brûler et détruire les magasins de fourrages et de farines que nous y avions, ce qui a été exécuté avant mon départ, en sorte que les ennemis n'auront pas profité d'une ration. La marche fut pénible, le temps étant affreux, et les chemins plus mauvais qu'on ne peut le dire. Tout arriva cependant à Hünfeld et environs, et MM. de Saint-Pern et de Solms m'y joignirent. M. de Stainville s'arrêta au village de Mittelaspach. Après quelques heures de repos, je fis partir les Saxons et le corps de M. de Saint-Pern pour

(1) Broglie à Choiseul, Fulde, 21 février 1761. Archives de la Guerre.

aller à Fulde et environs pour y avoir une tête si les ennemis y avaient marché par la rive gauche. » Le lendemain la retraite fut poursuivie sur Fulde. Broglie ne dissimule pas l'étonnement que lui occasionne la vigoureuse offensive de son adversaire : « Je vous avoue que cela me paraît si difficile que j'ai peine à me le figurer, et je ne vois aucune possibilité à ce qu'il puisse conduire par cette saison le canon et encore beaucoup moins les munitions nécessaires pour faire des sièges, vu l'état des chemins qui sont si mauvais que nos pièces de régiment ne peuvent s'en tirer, ainsi que 6 pièces de quatre longues qui font toute mon artillerie de parc, quoiqu'elles aient double attelage. » Cependant, il ne voit d'autre parti à prendre que de hâter sa marche rétrograde : « La première chose et qui me paraît la plus urgente, c'est de ramener près de Francfort et Hanau la partie de l'armée qui est ici, afin qu'elle puisse se rejoindre avec le corps de cavalerie qui s'assemble sous Giessen, avec celui de M. Rougé, et avec les secours que M. Du Muy pourra au besoin amener du Bas-Rhin... Je laisserai une forte arrière-garde à M. votre frère qui fermera la marche; et aussitôt que je ne verrai plus de danger que les ennemis puissent ou veuillent nous attaquer, je me rendrai à Hanau et de là, où ma personne me paraîtra le plus nécessaire. »

L'abandon de Hirschfeld et la destruction des magasins dont la formation avait coûté tant d'argent furent un lourd sacrifice pour l'armée française. Au dire du colonel Peirson (1) qui remplissait les fonctions d'intendant du contingent anglais, les dépôts brulés contenaient 80.000 sacs de farine, 50.000 sacs d'avoine et 400.000 rations de fourrages. La perte de Hirschfeld fut bientôt suivie de celle des approvisionnements de Fulde. Sur

(1) Peirson à Newcastle, Neukirchen, 21 février 1761. Newcastle Papers.

le rapport que l'ennemi s'était montré à Schlitz et à Grebenau, sur la rive gauche de la Fulde, à Hünfeld et jusqu'à Marbach, à deux lieues de la ville de Fulde sur la rive droite de la rivière, Broglie ordonna (1) le départ pour le 23; il ne fut pas inquiété : « Je me décidai à marcher avec la totalité des troupes en droiture sur Birstein. Nous quittâmes Fulde à 9 heures du matin, et aussitôt après, quelques hussards qui nous observaient depuis le matin, y entrèrent; il parut ensuite sur la hauteur environ 500 chevaux, ils ne passèrent pas la rivière et notre marche se fit fort tranquillement, mais par le temps le plus affreux; il en a été de même hier et aujourd'hui nous séjournons. » Cette fois, la reculade avait été forte, car les Saxons devaient être le 25 à Gelnhausen et Stainville à Salmünster, localités situées dans la vallée de la Kinsig et dans le comté de Hanau. Broglie se montre très préoccupé du sort de Rougé : « Je crains toujours que M. de Rougé ne se laisse joindre par des forces supérieures et n'essuie un échec; je lui ai cependant envoyé plusieurs courriers pour lui mander de se replier sur Giessen... Dès que le mouvement de demain sera fait, je compte me porter plus près de Friedberg pour être plus au centre et pouvoir donner plus promptement mes ordres des deux côtés. »

A lire la prose du général en chef, on s'aperçoit que les avis décourageants de ses subordonnés et la retraite continuelle des derniers jours avaient influé sur son moral; il fait des effectifs confédérés et des siens un tableau comparatif qui lui aurait valu des critiques justifiées de la part du maréchal de Belleisle, si celui-ci avait été encore là pour les formuler : « Par les nouvelles que j'ai de la force des ennemis, il paraît certain que M. le prince héréditaire et M. le général Spörcken ont

(1) Broglie à Choiseul, Birstein, 25 février 1761. Archives de la Guerre.

25.000 hommes, et que le prince Ferdinand joint au corps qui a attaqué Marbourg en a autant; cela fait 50.000 hommes composés de tout ce qu'il y avait de plus en état de leur armée. Vous sentirez aisément qu'il s'en faut beaucoup que je n'aie des forces égales; le corps saxon, par l'échec qu'il a reçu et une grande quantité de soldats qui après cette affaire, ont pris tout de suite le chemin de Wurtzburg, n'a pas actuellement 3.000 hommes ensemble. Les 26 bataillons français que j'ai avec moi n'en composent pas plus de 8.000. Les 12 qui sont à Hanau, Francfort et Friedberg peuvent en faire 5. M. de Rougé me mande avoir 7.000 hommes d'infanterie et les 8 bataillons de M. de Valence en font à peu près 2.400, ce qui compose un total de 24.000 hommes d'infanterie et environ 6.000 ou 7.000 chevaux; sur quoi il faut déduire 4.000 hommes pour les garnisons de Hanau et de Francfort; ainsi, il faut compter que je puis mettre ensemble 27.000 ou 28.000 hommes. » Pour le commandement des corps détachés, il manque de sujets capables, beaucoup de généraux sont absents; « il n'y a presque aucun colonel ni lieutenant-colonel, ni brigadier et fort peu de capitaines ».

En ce qui concerne les effectifs de l'armée de Ferdinand, les calculs de Broglie étaient très exagérés; au 24 février, date de la lettre du maréchal, le prince avait distribué (1) ses forces actives en plusieurs groupes aux ordres de Granby, Spörcken, le prince héréditaire et Lückner; elles comprenaient en tout 54 bataillons, 73 escadrons et un complément d'irréguliers, tant à pied qu'à cheval. C'est à peine si en supposant 400 par bataillon et 100 par escadron — chiffres certainement supérieurs à la vérité — on peut évaluer à 34.000 combattants le total

(1) Distribution de l'armée, 11 mars 1761. Westphalen, V, p. 140 et suivantes.

des troupes affectées aux opérations en rase campagne le reste était en garnison à Munster, en route de Westphalie, occupé aux sièges de Cassel et Ziegenhayn, ou employé à la garde des communications. Il est probable que les ressources en personnel dont les deux généraux pouvaient disposer étaient à peu près égales, mais Ferdinand n'avait, pour toute réserve, que les 4.000 hommes de la division d'Hardenberg appelés de Westphalie, et dont le départ laisserait cette province dégarnie. Quant au roi de Prusse, s'il couvrait Ferdinand de fleurs, s'il exaltait son mérite stratégique, il demeurait sourd (1) à ses prières désespérées, refusait absolument de lui continuer le concours de Syburg et envoyait ce général guerroyer contre l'armée des Cercles en Thuringe.

Pour les Français, au contraire, les perspectives s'améliorait rapidement : le 21 février, Du Muy (2), en réponse à l'invitation que Broglie lui avait expédiée le 17 de Hirschfeld, lui annonce un renfort de 12.000 hommes en deux divisions : la première s'ébranlera de Cologne le 1er mars et sera, le 4, à Hackenburg, la deuxième suivra à deux jours de distance; les unités seront réglées à 400 fusils par bataillon, à 75 sabres par escadron. A la même date, Chevert écrit de Liège (3) à Broglie qu'il a été désigné pour le commandement des troupes du Bas-Rhin en attendant la venue de Soubise, et qu'il se met à sa disposition. Le 25, il est à Cologne et se concerte avec Du Muy (4) pour activer la mobilisation des renforts. Ce dernier mande qu'il espère être rendu, le 4 mars, à Limburg, où il compte trouver la division Roquepine et

(1) Voir la correspondance entre le Roi et le prince à la fin de février et au commencement de mars. Westphalen, V.

(2) Du Muy à Broglie, 22 février 1761. Archives de la Guerre.

(3) Chevert à Broglie, 22 février 1761. Archives de la Guerre.

(4) Chevert et Du Muy à Broglie, Cologne, 27 février 1761. Archives de la Guerre.

l'ancienne division Maupeou, dont Valence avait pris le commandement; l'inondation de la Sieg le forcera à passer par Andernach et Coblentz et retardera de deux jours son arrivée à Limburg. Une fois la réunion des colonnes effectuée, il aura 17.000 hommes à sa disposition.

Ces nouvelles réconfortantes n'étaient pas encore parvenues à Broglie quand il expédia à Paris sa dépêche du 28 février (1). Son quartier général était à Budingen depuis le 26; un cordon de troupes légères, étendu depuis Hungen jusqu'à Birstein et Salmünster, le séparait de l'ennemi; le corps de Stainville, fort de 12 bataillons et 3 brigades de cavalerie, bouchait la trouée entre Gelenhausen et Budingen, il n'a plus d'inquiétude sur le compte de Rougé qui est parti de Marburg le 24, et s'est arrêté, le 25, à Butzbach. Les confédérés avancent; on les évalue à 50 ou 60.000 hommes. D'après les délais que Du Muy prévoit pour sa marche, « il y a toujours apparence que si les ennemis se déterminent à venir sur Francfort, ils y arriveront avant qu'aucun secours du Bas-Rhin eût pu me rejoindre ». Il faut l'avouer, le désarroi qui régnait dans l'état-major de Francfort justifiait, jusqu'à un certain point, ce sombre pronostic. Dessalles, le gouverneur de la ville, sous le coup de la retraite générale, avait donné au commandant de Friedberg des instructions pour la destruction éventuelle des importants magasins de cette localité. Le subordonné, plus frappé encore que son chef, perdit la tête, traduisit en ordre comportant une exécution immédiate ce qui n'était que précaution pour un cas possible, et fit incendier un gros stock de provisions et d'effets.

Il est superflu de dire que, dans les milieux militaires, la conduite de Broglie fut sévèrement jugée; on lui reprocha la forte garnison laissée à Cassel, la lenteur

(1) Broglie à Choiseul, Budingen, 28 février 1761. Archives de la Guerre.

mise à rassembler l'armée, la retraite précipitée de Hirschfeld. Une femme (1), évidemment parente d'officiers supérieurs, se fait l'interprète de ces critiques malveillantes : « Tout prouve que le maréchal a perdu la tête à Melzungen, et que dans ce malheureux moment, il a été trompé par de faux avis et a tout mal vu, car il est certain qu'on ne pouvait conserver la Hesse dès qu'elle était attaquée avec vigueur, mais on aurait pu faire une retraite plus honorable et moins coûteuse que n'est celle-ci. C'est bien pis que celle de la Westphalie, personne à l'armée ne sait encore la force des ennemis qui les suivent; on fait des marches de nuit, on ne s'arrête nulle part; les hôpitaux ont tous été pris, beaucoup de canon est resté embourbé, les traînards sont immenses; de 40 bataillons que le maréchal avait rassemblés à Hirschfeld, je suis sûre qu'il n'en ramènera pas la moitié. Il a fait venir la cavalerie et ne l'a point attendue; un corps de 8.000 Impériaux était le 16 à Erfurt, devait se joindre le 17 à Stainville qu'on a rappelé le 16 sans lui laisser attendre ce secours; ces pauvres Impériaux auront de la peine à se retirer sans être coupés; les magasins tous brûlés ôtent la possibilité de rentrer pour dégager Cassel. Personne ne conçoit pourquoi on a mis tant de monde dans cette place; si ces 10.000 hommes qui y sont avaient joint le maréchal comme ils en ont eu le temps, grâce à la belle défense de M. de Narbonne à Fritzlar, il est certain qu'avec cette augmentation de troupes, le maréchal aurait pu tenir ferme à Hirschfeld et y attendre la cavalerie et les Impériaux, je pense que son grand malheur est de n'avoir eu personne avec lui, sa tête s'est trop échauffée. L'échec des Saxons est absolument un effet de l'imprudence du comte Solms, qui, au lieu de prendre la route que lui avait dictée Stainville, s'est

(1) Lettre d'une inconnue, 26 février 1761. Archives de la Guerre.

allé embarquer dans une plaine; ce corps est presque détruit. Rougé s'était tiré d'affaire à Marburg, les ennemis ne paraissaient plus, mais il a eu ordre d'en partir pour Butzbach où il est avec 14.000 hommes. Quand cela sera joint ici au maréchal, peut-être tiendra-t-on ferme. » La lettre raconte l'incendie des magasins de Friedberg et mentionne les bruits sur Cassel : « Imaginez-vous quelle ridicule prétention on forme? C'est de faire une seconde Troie de cette place, elle doit tenir six mois, mais comme les vieux temps sont passés, on l'aura bientôt rendue... On a menacé les ennemis de brûler Cassel s'ils en approchent, le petit comte en est très capable, mais cela ne les arrêtera pas : 10.000 hommes à prendre les consolera de la ruine d'une ville. » L'épître se termine par un vœu pour le rétablissement de la paix : « Adieu, voilà de vilaines nouvelles, personne d'entre eux n'ose écrire les vérités; je suis curieuse quel parti prendra le maréchal, la paix me semble le seul remède à tout ceci. La confusion de ma lettre ressemble à celle de l'armée; on voit des fuyards passer ici à 10 et 12 de différents régiments tout pêle-mêle, c'est ainsi que marche toute l'armée. »

Une retraite précipitée entraîne des désordres, et il serait puéril de les nier; mais au témoignage, peut-être hostile, que nous venons de citer, il convient d'opposer celui du prince Ferdinand qui consacre dans un rapport (1) au Roi, quelques lignes à l'éloge de son adversaire : « M. de Broglie fit cette longue retraite avec un ordre qui lui fait beaucoup d'honneur; l'affection que le soldat et l'officier lui portent également le seconda, et quoique marchant tous les jours et dans la fange jusqu'aux genoux, son armée ne laissa que peu de traînards après elle. »

Pendant la première décade de mars, il y eut une période

(1) Rapport de Ferdinand au roi de Prusse, Wesel, juin 1763. Westphalen, V, p. 4.

d'accalmie très favorable aux Français. En faits de guerre, rien à signaler que des rencontres de peu d'importance; beaucoup d'officiers généraux, Lusace, Boufflers, Clausen rejoignent l'armée; les détachements du Bas-Rhin poursuivent leur route sans interruption. Du Muy espère être à Francfort, le 8, conformément au désir du maréchal : « Je vous prie, écrit-il (1), pour leur sûreté (Roquepine et Cursay) (2) et pour la mienne, de veiller sur la droite des ennemis comme sur du lait qui est au feu. » Le 7 mars, le chevalier mande de Langenschwalbach qu'il se dirige sur Höchst. En effet, le lendemain, il annonce (3) sa jonction avec la grande armée; la deuxième colonne est d'une journée en arrière; Roquepine est près de Limburg. Les étapes depuis Cologne jusqu'à Höchst se sont effectuées en huit jours.

Pourquoi le prince Ferdinand n'avait-il rien fait pour troubler la marche des renforts du Bas-Rhin? Pourquoi le mouvement offensif des confédérés, si vigoureux au début, s'était-il ralenti pour en venir à une immobilité presque absolue? La correspondance du prince et de ses lieutenants nous permettra de répondre à ces questions. Tout d'abord, il était impossible de ne pas éprouver quelque inquiétude au sujet de la Westphalie qui, depuis le départ d'Hardenberg, appelé en Hesse, était presque dénuée de troupes. Le 26 février, La Chevalerie, commandant allemand de Munster, mandait (4) qu'il n'avait, pour défendre la ville, que 5 bataillons à faibles effectifs : « Il y a des bataillons qui font à peine une compagnie complète. » Fort heureusement pour les confédérés, Chevert

(1) Du Muy à Broglie, Coblentz, 4 mars 1760. Archives de la Guerre.

(2) Le général de Cursay commandait l'une des colonnes en marche du Bas-Rhin.

(3) Du Muy à Choiseul, Höchst, 8 mars 1760. Archives de la Guerre.

(4) Chevalerie à Behr, lettre interceptée, Munster, 26 février 1760. Archives de la Guerre.

qui avait conservé dans les places du Rhin et à Liège près de 13.000 hommes, était absorbé par les mesures à prendre à la suite de la mort de l'électeur de Cologne, décédé le 6 février; il avait même ajourné la mise en route de Cursay et l'avait envoyé à Bonn avec mission de désarmer les régiments électoraux. D'autre part, l'armée confédérée opérant en Hesse souffrait beaucoup de la maladie, de la fatigue et du manque de vivres. Le contingent anglais était déjà fort délabré avant la reprise des hostilités : « Nous continuons, rapporte Granby (1), à perdre beaucoup de monde dans l'infanterie et dernièrement dans la cavalerie aussi. » Des marches souvent forcées en plein hiver n'avaient fait qu'aggraver le mal; le service de l'intendance anglaise, mal organisé, dirigé par des hommes incompétents ou malhonnêtes, aux prises avec des difficultés inouïes de transport, fut tout à fait au-dessous de sa tâche; les Allemands, quoique mieux ravitaillés, étaient aussi très éprouvés. Sans les magasins français de Hirschfeld et surtout de Fulde, où on trouva intacts de gros stocks de farines et d'avoines, sans les petits dépôts de fourrages abandonnés par l'armée de Broglie dans sa reculade précipitée, hommes et chevaux seraient morts de faim. A défaut de leurs propres effets, les soldats de Ferdinand utilisèrent ceux des Français, les souliers (2) par exemple, dont un approvisionnement pris à Alsfeld remplaça fort à propos des chaussures hors d'usage.

Au surplus, quand même les confédérés eussent été en état de poursuivre leur offensive, il eût été imprudent d'avancer plus loin avant d'être maîtres de Cassel, de Ziegenhayn et des autres places de la Hesse. Dans une dépêche adressée à la cour de Saint-James (3), Ferdinand fait le résumé de la situation et expose ses embarras :

(1) Granby à Ligonier, 22 janvier 1761. Rutland Papers. Record Office.
(2) Boyd à Holdernesse, Grevenau, 25 février 1761. Record Office.
(3) Ferdinand à Holdernesse, Schweinsberg, 8 mars 1761. Record Office.

« Quant aux opérations de son armée, tous les succès ultérieurs dépendent absolument de la prise de Cassel; je ne dois pas cacher à S. M. que c'est une chose difficile et qui coûtera bien du sang. Nous luttons à la fois contre la saison, contre la faim et contre l'ennemi. Les troupes qui font le siège de Cassel n'ont d'autres ressources que les dépôts de la Dymel; ceux-ci sont peu de chose; et si le Weser ne devient pas bientôt navigable, il sera impossible de les faire subsister dans un pays qui est devenu un désert affreux, sans ressources, sans chariots et presque sans hommes. Je devrais compter, en cette occasion, sur les transports de fourrages et de vivres des États de Hanovre et de Brunswick, mais ils n'arrivent point comme ils devaient. En commençant mon expédition, j'avais fait mes calculs sur ces transports, et en partie sur la navigation du Weser; mais l'un et l'autre m'ayant manqué, je dois l'attribuer à la fortune qui accompagne les armes de S. M., que j'aie pu traverser assez vite le désert de la Hesse, de m'emparer de plusieurs dépôts appartenant à l'ennemi, et de sauver des restes de magasins où il avait mis le feu en les abandonnant; et enfin, d'avoir pu pénétrer jusque dans une contrée où il y a encore des subsistances. Mais V. E. ne cachera point à S. M. que ces avantages ne sont point sans inconvénients. J'ai Göttingen, Cassel, Waldeck et Ziegenhayn à dos; Marbourg et Dillenbourg sur mon flanc; des places que je ne puis prendre que l'une après l'autre et qui demandent toutes des formalités. J'ai, avec cela, un désert affreux derrière moi et par conséquent des difficultés presque insurmontables pour faire suivre mes convois, ce qui est cependant nécessaire, vu que le pays que j'occupe ne saurait suffire longtemps à fournir aux besoins de l'armée. J'ai l'armée de France devant moi, qui se rassemble à force, pendant que j'ai un gros corps en arrière pour assiéger Cassel, un détachement pour bloquer Waldeck, un second pour bloquer

Ziegenhayn et un troisième pour en faire autant avec Marbourg. Il n'est pas douteux que le maréchal de Broglie ne fasse ses derniers efforts pour dégager Cassel; il est vrai qu'il a de grands obstacles à vaincre pour y parvenir; mais, autant que je puis voir, il est le maître de m'obliger à livrer bataille, de façon que tout dépendra du sort et de la fortune. »

Pour l'heureuse issue de la campagne, la prise de Cassel était nécessaire; tout le monde était d'accord sur ce point; mais le siège ne progressait pas, au grand désespoir de Ferdinand qui ne cessait de stimuler le comte de Schaumburg-Lippe, chargé de l'opération. Supplications d'activer les travaux d'approche, invitations à pousser les tranchées, à ouvrir le feu des batteries, tout échouait devant la résistance opiniâtre de la garnison, l'inexpérience des assiégeants et les lenteurs des transports.

L'investissement de Cassel avait commencé le 18 février; à cet effet le comte de Schaumburg-Lippe avait sous ses ordres 21 bataillons et quelques escadrons. « Il est à présent, lui mandait (1) Ferdinand, d'une nécessité indispensable d'attaquer Cassel. Je conjure V. E. de faire sans perte de temps avec ce qu'elle a d'artillerie et de munitions. Il s'agit non seulement de prendre Cassel, mais d'étourdir l'ennemi en le pressant de tous côtés à la fois. » Une telle hâte n'était pas familière à Lippe qui, pour expliquer ses retards (2), se rejette sur le manque de fourrages qui cause la ruine du service de transports, et sur les souffrances de ses hommes, campés « dans de mauvaises huttes, sans paille, n'ayant guère de bois pour le chauffage ». Trois jours plus tard, c'est l'impossibilité d'amener le parc d'artillerie et les munitions qu'il invoque.

(1) Ferdinand à Schaumburg-Lippe, Ober-Vorschutz, 17 février 1761. Westphalen, V, p. 61.

(2) Schaumburg-Lippe à Ferdinand, 23 et 26 février 1761. Westphalen, V, 94 et 95.

Ferdinand lui envoya un renfort de 8 bataillons et pesa énergiquement sur la régence du Hanovre pour obtenir plus de chevaux et plus de voitures. Enfin, la tranchée fut ouverte dans la soirée du 1er mars; mais les travaux furent interrompus dans la nuit du 6 au 7 par un vigoureux effort de la garnison : « L'ennemi a fait, écrit Lippe (1), une grande sortie ce matin, à la pointe du jour; il a attaqué la tranchée sur tout son front, il a percé au plus fort, c'est-à-dire sur la double place d'armes; il a culbuté les régiments qui y étaient, et chassé généralement toutes les troupes de la tranchée; il a emmené en ville les 4 mortiers et encloué un canon de la batterie des 6 pièces de 12. J'ai rassemblé deux bataillons débandés (c'était Leib-Regiment des Hessois et les Grenadiers de Wangenheim). J'ai repris avec eux la tranchée que l'ennemi allait combler totalement et faisant en même temps avancer des troupes du camp, l'ennemi s'est retiré laissant une mèche allumée dans le dépôt de nos bombes, qui a sauté en l'air et causé un désordre affreux. L'ennemi a ruiné tout à fait la grande batterie près du jardin de Du Rosoy, c'est-à-dire le travail, car les pièces n'y étaient pas encore. Les troupes qui devaient défendre cette partie ont lâché honteusement le pied sans avoir presque souffert; ceux qui étaient dans la place d'armes avancée n'ont pas mieux fait..... Nous sommes bien faibles et fort neufs en fait de siège, et nous avons en tête les ennemis les plus redoutables du monde dans cette partie de la guerre : nous sommes après à nous rapiécer et à raccommoder..... J'ai donné ordre à la réserve de faire feu sur ceux qui abandonneront la parallèle. Je crois qu'il n'y a eu que trop de monde de tués et blessés de notre part, les revers de la tranchée étaient parsemés de nos morts, et l'on ne voit que bras, jambes et corps sans tête, et têtes sans corps, à l'endroit où le dépôt a

(1) Lippe à Ferdinand, 7 mars 1761. Record Office

sauté. » Jugé responsable de cette affaire qui coûta aux confédérés, d'après l'état officiel, 344 officiers et soldats, le général Dreves fut traduit devant un conseil de guerre.

En réponse à un appel de son lieutenant, Ferdinand lui expédia un nouveau renfort d'officiers d'artillerie et de 4 1/2 bataillons, qui porta à 33 1/2 bataillons l'effectif des assiégeants; la construction des batteries fut reprise avec un regain d'activité mais, dans l'ensemble, le siège de Cassel ne faisait pas grands progrès. Il en était de même de celui de Ziegenhayn, où Zuckmantel, commandant de la place, se soutenait avec courage contre le général Schleiter. A Marburg, le château était bloqué, mais les belligérants avaient conclu une convention de neutralité pour la ville. Des autres postes, aucun n'était encore tombé aux mains des confédérés.

Telle était la situation quand Broglie revint à l'offensive, quoique à ce sujet il ne semble pas avoir reçu grand encouragement de la part de sa cour. Dans sa correspondance, Choiseul paraît plus occupé des préparatifs de la campagne prochaine, qu'on désirait ouvrir le 1er mai, que de continuer les hostilités pour recouvrer la Hesse; le 4 mars, il invite Chevert (1) à ne pas augmenter les détachements déjà en route pour la grande armée; le 8, il exprime l'espoir (2) que Broglie pourra renvoyer les régiments venus du Bas-Rhin dans un délai de 15 jours, afin qu'ils aient le temps d'effectuer leurs réparations. En effet, le maréchal promet (3) de les restituer le plus tôt possible, « mais, ajoute-t-il, il faut commencer par tâcher de sauver le château de Marburg et Ziegenhayn et engager les ennemis à se borner à garder l'Eder ». Les garnisons de Hesse et de Francfort absorbant un total de 23.544 hommes, il ne disposera, pour tenir la campagne,

(1) Choiseul à Chevert, 4 mars 1761. Archives de la Guerre.
(2) Choiseul à Broglie, 8 mars 1761. Archives de la Guerre.
(3) Broglie à Choiseul, Wilbel, 11 mars 1761. Archives de la Guerre.

que d'une quarantaine de mille combattants. Quant à Cassel, il ne songe pas à en faire lever le siège et soumet au ministre le projet d'une convention pour l'évacuation de cette place et de celle de Göttingen.

Aux 40.000 Français, le prince Ferdinand, défalcation faite des troupes employées aux sièges et blocus, pouvait (1) à peine en opposer 30.000. Aussitôt qu'il se rendit compte des intentions agressives de Broglie dont le quartier général avait été transféré d'abord à Friedberg, ensuite à Butzbach, il rappela sur les rives de l'Ohm ses divisions cantonnées depuis Gruningen et Lich jusqu'à Hungen et Schotten. Le 13, cette ligne de postes, qui couvrait le blocus de Giessen, fut repliée et remplacée par l'avant-garde française sous les ordres de Clausen et de Rochambeau; les communications avec Giessen se trouvèrent ainsi rouvertes. Le 16 mars, il y eut une petite affaire entre le corps de Stainville et celui du prince héréditaire aux portes de Grünberg; ce dernier se retira sur Homburg et sur l'Ohm; Rochambeau et les Fischer, appuyés par Poyannes, s'avancèrent sans opposition jusqu'à Allendorf; enfin, le poste de Hohesolms, village au nord de la Lahn et de Giessen, abandonné par le partisan Scheiter, tomba au pouvoir de Cursay, soutenu par le chevalier Du Muy : « Les nouvelles que j'ai eues aujourd'hui, écrit Broglie (2) de Giessen où il venait de se transporter, tant par les espions que par les postes avancés, sont que les ennemis qui étaient entre la Lahn et l'Ohm ont repassé cette dernière rivière, et qu'ils n'ont plus en deçà qu'un poste considérable de grenadiers sur la hauteur d'Amonebourg. On dit qu'ils font beaucoup de redoutes sur les hauteurs de la rive droite de l'Ohm, et qu'ils y ont placé beaucoup de canons; cela est très vraisem-

(1) 58 bataillons à 300 hommes, et 100 escadrons à 100. Westphalen, V.
(2) Broglie à Choiseul, Giessen, 17 mars 1761. Archives de la Guerre.

blable, mais c'est un travail assez inutile, la nature du terrain étant plus que suffisante pour empêcher qu'on ne puisse forcer le passage de cette rivière depuis Limburg jusqu'à son embouchure dans la Lahn, dès qu'il sera défendu. » Le maréchal annonce, pour le lendemain 18, un mouvement général en avant sur les deux rives de la Lahn et vers l'Ohm. Comme le prince Ferdinand, il signale le manque de foin et les défectuosités des moyens de transport pour le pain qu'il lui faut tirer de Francfort : « La disette de fourrage est extrême, je ne néglige rien pour nous procurer tout ce qui en reste dans le pays et pour le faire ménager. » A Giessen, Broglie reçut de bonnes nouvelles de Göttingen et de Cassel. Autour de la première place (1), Belzunce « continuait ses promenades à quatre lieues à la ronde, ramassant des subsistances en avoines et en bestiaux », et enlevant des partis ennemis. Le siège de Cassel ne progressait que lentement : « J'espère, écrivait le comte (2) de Broglie, que M. de Zuckmantel et moi, nous vous donnerons le temps d'arriver. Quant à moi, je crois pouvoir vous en répondre, surtout si M. de Buckeburg (3) ne va pas plus vite. Il est cependant venu à bout d'achever sa seconde parallèle. Ils ont aussi construit des batteries et tirent depuis le 10 avec treize pièces de canon et deux mortiers. Jusqu'à présent, ils font plus de mal à la ville qu'aux fortifications et à nos troupes. Les plus habiles ignorent le but qu'a son artillerie; la nôtre que je ménage avec soin fait assez d'effet, et j'ai des munitions pour tirer encore pendant 30 jours à mille coups par jour, ce qui est beaucoup plus que je n'en tire ordinairement. » Ces bons avis décidèrent le maréchal à ne pas renouveler les pour-

(1) Vault à Broglie, Göttingen, 11 mars 1761. Archives de la Guerre.

(2) Comte de Broglie au maréchal, Cassel, 14 mars 1761. Archives de la Guerre.

(3) Autre titre du comte de Schaumburg-Lippe.

parlers qu'il avait été autorisé à ouvrir pour l'évacuation des deux forteresses. Cependant, il ne croit pas possible d'effectuer la traversée de l'Ohm par une attaque de front; peut-être atteindra-t-il son objectif par un mouvement tournant, mais (1) : « Si d'ici à quatre jours les ennemis ne s'en vont pas, nous serons obligés de faire rétrograder notre droite. »

Le 19 mars, Broglie visita le château de Marburg dont l'investissement avait été levé. Le même jour, l'aide de camp de la Rozière, avec une patrouille de Fischers, faillit surprendre le prince Ferdinand; une décharge dispersa l'escorte ; sur place on ramassa « plusieurs chapeaux bordés d'or et des sabres d'officiers » ; entre autres trophées on rapporta la lunette (2) du prince que Broglie lui renvoya fort gracieusement le soir même. Une rencontre plus sérieuse eut lieu le 21 : Stainville avait reçu ordre de se porter sur Laubach et Grünberg, pendant que Clausen se dirigerait sur Stangenroth pour inquiéter les confédérés qu'on savait postés dans les environs de Grünberg. D'autre part, Ferdinand (3) se sentant menacé sur sa droite, s'était décidé à riposter par une contre-attaque sur le centre de la ligne française; à cet effet, le prince héréditaire avec « 12 des meilleurs et des plus forts bataillons et avec 27 escadrons de cavalerie » fut chargé de pousser une pointe sur Grünberg pour se rendre compte de « la véritable position des quartiers ennemis et de faciliter au reste de l'armée les moyens de déboucher sur eux ». Le prince en était encore à sa reconnaissance du terrain quand le canon se fit entendre du côté de Laubach; on apprit bientôt que la division de Lückner, qui occupait cette localité, était en pleine retraite. Il n'y avait pas un instant à

(1) Broglie à Choiseul, Giessen, 20 mars 1761. Archives de la Guerre.
(2) Manners, *Life of Lord Granby*, p. 189.
(3) Ferdinand à Holdernesse, Thalem, 30 mars 1761. Record Office.

perdre pour rassembler les troupes et pour se retirer devant les Français évidemment supérieurs en nombre. Broglie ne laissa pas à son adversaire le temps d'achever la concentration. Nous emprunterons (1) à son récit, d'ailleurs conforme à la version allemande, les détails du combat : « Je joignis M. de Stainville en deçà de Grünberg sur la hauteur d'où je vis déboucher ses quatre colonnes (des confédérés) qui arrivèrent en même temps en très bon ordre... Quelques coups de canon et de fusil que nous entendîmes sur notre droite, et qui se rapprochaient toujours de nous, nous firent connaître que les ennemis avaient abandonné Laubach, et que M. de Diesbach qui était chargé de cette attaque les suivait. M. de Stainville fit avancer par la droite le régiment de Schomberg soutenu de la brigade de cavalerie allemande pour monter sur la hauteur et couper la retraite aux troupes que M. de Diesbach poussait devant lui. L'infanterie marcha droit sur Grünberg, et M. de Scey qui s'était porté sur la hauteur de la gauche avec les dragons du Roy et de La Ferronnaye, eut ordre de s'avancer jusqu'à la hauteur de Stangenroth. »

Clausen se montra en même temps sur la gauche avec deux régiments de dragons et bon nombre de troupes légères. Le prince héréditaire était posté au village d'Atzenhain « qui est couvert par un étang et beaucoup de ravins ». Menacés sur leurs deux flancs, les confédérés ne défendirent pas leur position. « De ce village nous vîmes sortir un gros corps d'infanterie en colonne et quelques escadrons qui prirent le chemin du bois qui en était très proche. M. de Ciozen se mit à la tête des deux escadrons qui formaient le régiment de Caraman, et suivi des deux d'Orléans et des volontaires à cheval, marcha à la cavalerie qui gagna le bois sans l'attendre, et se rabattant

(1) Broglie à Choiseul, Giessen, 22 mars 1761. Archives de la Guerre.

ensuite sur sa gauche, il attaqua avec tant d'audace et de vivacité la colonne d'infanterie, malgré le feu qu'elle faisait, qu'il la perça et la longeant ensuite de la queue à la tête, y mit le plus furieux désordre et y fit beaucoup de prisonniers. Les dragons de la brigade du Roy les joignirent alors, et tous ensemble poussèrent avec la même vivacité les ennemis jusques au delà d'un bois clair. En arrivant dans la plaine, ils furent reçus par la cavalerie ennemie qui les chargea et comme ils étaient assez en désordre, ils furent repoussés jusqu'au second escadron de La Ferronnaye qui fit ferme et la chargea à son tour, favorisé par une décharge de mousqueterie des volontaires de Saint-Victor. Les ennemis plièrent; tous les volontaires et dragons se mirent à leur suite et les poussèrent jusqu'au village de Burgemunde où ils repassèrent l'Ohm en très grande confusion. »

L'attitude énergique de Lückner et une faute de la brigade de Royal Allemand sauvèrent les confédérés d'un désastre. Royal Allemand avait reçu l'ordre de tourner le bois et de prendre position dans la plaine que l'ennemi avait à traverser pour gagner Burgemunde; mais il se laissa arrêter par le feu d'une batterie que Lückner avait établie sur les hauteurs du village de Nieder-Ohmen, et devant laquelle il aurait fallu défiler.

D'après le rapport de Ferdinand, son neveu aurait été surpris et « enveloppé de tous côtés à la fois par des gros de cavalerie et par des colonnes d'infanterie. Il aurait pu, malgré leur nombre, se débarrasser de leurs mains, du moins sans aucune perte considérable, si l'infanterie eût fait tout ce qu'elle devait faire, et si la cavalerie ne l'eût lâchement abandonné ». De l'aveu du prince, la déroute fut complète : « Deux bataillons d'Imhoff, un bataillon du régiment du corps, le régiment de Roeden et une partie de ceux d'Halberstadt et de Laffert, furent forcés de mettre les armes bas. » Deux mille prison-

niers, 11 canons, 19 drapeaux restèrent au pouvoir des vainqueurs. Ceux-ci n'eurent qu'environ 200 hommes hors de combat. Parmi les confédérés tués et blessés, beaucoup plus nombreux, fut compris le général Roeden qui refusa de se rendre et fut tué par un dragon de Caraman.

Comme conséquence de la défaite du prince héréditaire, Ferdinand s'était attendu (1) à une attaque générale de la part de Broglie; celle-ci ne s'étant pas produite au cours des deux jours qui suivirent l'affaire, il se décida à continuer sa retraite. Dans une lettre au roi de Prusse (2), il expose les raisons qui l'ont amené à cette résolution : « Ce n'est pas cette perte (le combat de Grünberg) seule qui m'accable; le manque de subsistances s'y joint, et l'ennemi étant parvenu à me couper les seules ressources que j'avais, il ne me reste d'autre parti qu'à opter entre l'alternative de me replier ou d'attaquer l'armée ennemie. En me repliant, je dois le faire jusqu'à me mettre à portée du Weser, sans quoi tout doit périr de faim, vu que j'entre dans cette partie de la Hesse qui n'est plus qu'un désert affreux. En attaquant l'ennemi, je ne puis le faire qu'en sortant de mes avantages, pour l'attaquer dans les siens. Il faut passer l'Ohm pour marcher sur Grünberg et Giessen où le gros de l'armée française se trouve encore; pendant que j'exécute ce mouvement, je me mets les troupes du Bas-Rhin qui sont à Marburg et à Wetter à dos; si je marche sur celles-ci, le maréchal passe l'Ohm et se met sur mon flanc. Si je suis battu, nous sommes absolument perdus sans ressource. Je n'aime pas à grossir les objets, mais je crois pouvoir évaluer l'armée française à 40.000 combattants. J'ai tout au plus 16.000 hommes d'infanterie et 5.000 chevaux. C'est en quoi toute l'armée

(1) Ferdinand à Holdernesse, Thalem (Dalheim), 30 mars 1761. Record Office.

(2) Ferdinand à Frédéric, Maulbach, 23 mars 1761. Westphalen, V, p. 220.

consiste, exclusivement 8 ou 10.000 hommes qui sont devant Cassel. » Ferdinand dépeint le délabrement de ses forces, surtout du contingent anglais : 8 bataillons anglais qui sont avec lui ne font pas effectivement 700 hommes quoiqu'ils n'aient pas été au feu : « Dans cette situation, conclut-il, je pense que le meilleur est de me replier à petits pas; peut-être gagnerais-je encore 8 jours avant que l'ennemi puisse s'approcher avec le gros de son armée de Cassel. Si en attendant la ville tombe, je pourrai me relever, si elle ne tombe pas, mon expédition est manquée... S'il me reste un rayon d'espérance, c'est celui de voir promptement reparaître sur la Werra un corps de troupes prussiennes; si V. M. me refuse ce secours, je dois tout abandonner à mon étoile. »

Conformément au parti adopté, le gros des confédérés leva son camp dans la nuit du 23 au 24 mars et gagna en deux marches les environs de Ziegenhayn, où il ne séjourna qu'un jour; le 26, Ferdinand avait son quartier général à Braunau, près de Wildungen; le lendemain, son armée franchit l'Eder entre Fritzlar et Weden et, le 30 mars, l'avant-garde était cantonnée sur la rive gauche de la Dymel; de Braunau, le prince avait écrit au comte de Lippe de préparer la levée du siège de Cassel.

Au cours de ce recul de huit jours qui avait conduit les confédérés des bords de l'Ohm à ceux de la Dymel, il y eut des rencontres, toutes à l'avantage des Français. Soit manque de vivres, soit prudence stratégique, Broglie n'essaya pas de profiter du succès de Grünberg pour entamer l'adversaire; il se borna à pousser un détachement sous Lorigny, dans la direction de Corbach, avec ordre de détruire ses magasins et d'inquiéter son flanc droit. Aussitôt prévenu du départ des confédérés, il les fit suivre par Rochambeau et Montchenu (qui remplaçait Clozen blessé à Grünberg) avec les troupes légères et un contingent de cavalerie.

Le 25 mars (1), Montchenu arriva à Ziegenhayn, emprunta à la garnison deux canons et quelques piquets d'infanterie, et se mit à la poursuite du corps de Schleiter qui venait d'abandonner l'entreprise contre la place et qui était en route pour rallier l'armée de Ferdinand. Il rejoignit les confédérés, « les chassa du village de Leinsfeld où ils s'étaient arrêtés, quoiqu'on ne pût y aborder que par une digue entre deux marais; et les ayant suivis au delà de ce village, M. de Vignolles attaqua si vivement, avec les volontaires soutenus des dragons, une colonne d'infanterie qui se retirait dans le meilleur ordre, que s'étant jeté lui sixième au milieu du bataillon que faisait l'arrière-garde, il y prit lui-même un drapeau et un de ses volontaires un autre, et mit un si grand désordre dans la colonne que l'on prit encore un troisième drapeau, deux pièces de canon, les généraux majors de Zastrow et de Schleiter, une douzaine d'officiers et au delà de 300 prisonniers ». Broglie, de la relation duquel nous avons tiré ce récit, ajoute certains détails sur le siège : « Cette affaire finissait comme j'arrivais au delà de Ziegenhayn, et j'y vis rentrer les drapeaux, le canon, les généraux et les prisonniers. M. le marquis de Poyannes et M. de Rochambeau vinrent m'y joindre, et y couchèrent ainsi que moi; le gîte ne fût pas bon, les bombes ayant presque entièrement détruit les maisons, et il en reste à peine quelqu'unes d'habitables. Les ennemis n'ont presque pas tiré contre les fortifications, et ils ont paru n'en vouloir qu'au dedans, et espérer par là de faire rendre la place. M. de Zuckmantel est très content de sa garnison et sa garnison de lui; elle a témoigné beaucoup de courage et de gaieté, quoique très incommodée des bombes et des boulets rouges. »

Le 26, il y eut une petite escarmouche entre le prince

(1) Broglie à Choiseul, Treyza, 27 mars 1761. Archives de la Guerre.

héréditaire, qui faisait l'arrière-garde des confédérés, et le général de Poyannes. A noter un incident qui illustre les mœurs militaires de l'époque. « Peu de moments auparavant, écrit Broglie, M. le Prince s'était avancé à son ordinaire pour parler et avait eu une conversation avec M. de Rochambeau; M. de Poyannes y était aussi venu sur la fin. » L'entretien à peine achevé, le combat commença; il se termina par la capture d'un aide de camp du prince, le colonel Jeanneret, commandant des hussards de Malakowsky et d'une soixantaine de hussards; les cavaliers français s'étaient emparés de 4 canons, dont ils ne purent emmener qu'un seul. Au passage de la Schwalm, Broglie, qui s'était joint à son avant-garde, chercha sans succès à entamer la division de Lückner. Ce général « a très bien manœuvré toute la journée, et il faut que son infanterie ait presque toujours couru pour avoir pu s'éloigner avec la rapidité qu'elle a fait..... la vivacité de cette reconduite encourage nos troupes et ne donne pas sûrement de l'audace aux leurs. Tous les prisonniers et déserteurs disent qu'il y a quinze jours qu'ils couchent au bivouac, sans entrer dans les villages; ils sont très déguenillés et paraissent souffrir beaucoup ».

Malgré la démoralisation qu'il constate chez les ennemis, Broglie ne peut croire (1) qu'ils abandonnent la ligne de l'Eder; cependant dans l'espoir de les déterminer à un nouveau recul, « il fera marcher une grande partie de l'armée pour se rapprocher de Ziegenhayn dans la journée du 29. Comme M. de l'Isle, faute de caissons, ne peut pas me fournir du pain, plus loin que cette place, je serai obligé d'attendre la distribution du 31 pour faire un mouvement en avant sur la Schwalm, qui ne peut être de durée, dont je n'espère pas le succès que j'en désire,

(1) Broglie à Choiseul, Treyza, 28 mars 1761. Archives de la Guerre.

mais que je serais, je crois, condamnable de ne pas tenter, vu qu'il ne me compromettra point, et que s'il y a un moyen de faire retirer l'ennemi, c'est de lui faire craindre d'être attaqué, quoique dans le poste qu'il occupe cela soit aussi impossible que dans celui derrière la Dymel ». Dans une lettre autographe écrite le lendemain à Choiseul, il revient sur son projet de la veille et le confirme. « Si Cassel était muni de magasins de vivres et de fourrages pour pouvoir nourrir l'armée seulement pendant deux ou trois distributions, je vous répondrais, je crois, d'y pénétrer soit par la rive droite de la Fulde, soit par l'Eder, mais si nous approchions de cette place, nous l'affamerions dans un moment, et l'armée ne pourrait séjourner à portée, aussi longtemps qu'il serait nécessaire, pour y faire parvenir un convoi de farines suffisant pour la ravitailler. Il faut donc se borner à ce que je vous marque dans ma dépêche : avancer l'armée jusqu'aux environs de Ziegenhayn et Treyza, y prendre notre pain le 31, nous avancer ensuite par notre droite vers la Fulde et l'Eder, faire mine de vouloir attaquer les ennemis, chercher à le leur faire craindre, et voir si cela les engagera à quitter Fritzlar; ils ne le feront certainement pas pour cela, à moins qu'ils n'y soient forcés par la faim, ou qu'une terreur panique ne se soit emparée d'eux, ce qui n'est nullement croyable..... »

Quelques heures après avoir tracé ces lignes, Broglie apprit à la fois un succès d'un de ses subordonnés et la levée du siège de Cassel. Le premier fait n'avait qu'une importance très relative : Dorigny, qui avait été dépêché pour inquiéter les derrières de l'armée confédérée, avait cerné et fait prisonnier un bataillon de la légion britannique détaché au blocus de Waldeck; il fut grièvement blessé dans l'action.

Les incidents qui terminèrent le siège de Cassel nécessitent quelques développements : En dépit de l'échec du

7 mars, les travaux d'approche avaient été repris; une nouvelle sortie de la garnison, effectuée dans la matinée du 17, avait été repoussée, mais malgré ces résultats partiels Lippe se montre (1) peu confiant dans l'issue finale. « Il est fort incertain si je prendrai la place avec les forces qu'il y a ici... 600 hommes de ce corps sont péris au siège, sans ce qui est mort de maladie, et je ne vois arriver ni recrues, ni reconvalescents. »

Au contraire, le comte de Broglie était plein d'espoir. En rendant compte à son frère, il donne (2) son avis sur la rédaction du projet de capitulation que la cour de Versailles avait autorisé, mais il ne croit pas l'instant venu d'entrer en pourparlers, car il a encore des munitions pour un mois; il avait consommé 4.355 coups de canon et 82.000 cartouches, alors qu'il reste 30.000 des premiers et 1 million des secondes. Cependant, s'il est obligé de négocier, il préviendra le comte de Lippe qu'il a pour instruction de brûler la ville neuve, l'orangerie et généralement tous les faubourgs ou entours de la ville au moment où le siège commencerait à prendre une forme sérieuse. « S'il vient à consentir à la capitulation, de rendre la ville en sortant avec tout, ce sera à vous de décider, étant instruit de notre situation. S'il m'offre cette capitulation sans me permettre d'envoyer prendre vos ordres, je l'accepterai et la ferai en même temps pour Göttingen comme vous me le prescrivez; je compte que cet article ne souffrira pas beaucoup de difficultés de leur part. Si enfin ils ne veulent m'accorder d'autre capitulation que prisonniers de guerre, je ferai brûler orangerie, ville neuve, faubourgs, etc... Nous nous défendrons ensuite jusqu'à la dernière extrémité, souhaitant ardemment que cela vous donne ou à l'armée du Bas-Rhin, le temps de nous secourir »

(1) Schaumburg-Lippe à Ferdinand, Wolfsanger, 17 mars 1761. Westphalen, V, p. 190.

(2) Comte de Broglie au Maréchal, 21 mars 1761. Archives de la Guerre.

En attendant, les opérations continuaient : le 23, les Hanovriens enlevèrent une lunette faisant partie des ouvrages extérieurs, mais elle fut presque aussitôt reprise par deux bataillons de Belsunce. Le 25, Lippe, en réponse (1) à l'avis le prévenant de la retraite des confédérés sur l'Eder, prie le prince Ferdinand de veiller à la couverture du siège, dont les travaux absorberont tout ce qu'il y a de disponible; plusieurs de ses pièces sont hors de service, deux pièces de 24 sont crevées, les servants font défaut; « l'artillerie de la place a trop de jeu; le nombre de pièces de batterie que nous avons ici est trop petit pour faire taire en peu de temps l'artillerie de la place ».

A la réception de cette dépêche, Ferdinand renonça à tout espoir de s'emparer de Cassel, ne pensa plus qu'à lever le siège sans perdre ses canons et sans être entamé par l'ennemi; il donna des instructions en conséquence. L'évacuation des tranchées s'accomplit (2), le 28, à six heures du matin, sans autre opposition qu'une canonnade plus bruyante qu'efficace; les canons et mortiers furent embarqués sur les bateaux qui les avaient apportés, la troupe sortit « tambour battant et enseignes déployées » et alla s'établir sur les hauteurs de Wolfsanger.

Dans la nuit du 28 au 29, le maréchal de Broglie fut avisé du départ de Lippe; il annonce (3) aussitôt à Choiseul son intention de se rendre à Cassel et ajoute : « J'envoie des ordres aux troupes qui étaient en marche, pour s'arrêter où elles sont, et dès demain, je ferai une disposition pour un emplacement général de quartiers et pour renvoyer les troupes du Bas-Rhin. » Broglie fit son

(1) Schaumburg-Lippe à Ferdinand, Wolfsanger, 25 mars 1761. Westphalen, V, p. 225.

(2) Schaumburg-Lippe à Ferdinand, Ihringshausen, 28 mars 1761. Westphalen, V, p. 241.

(3) Broglie à Choiseul, Treyza, 29 mars 1761. Archives de la Guerre.

entrée à Cassel le 29, escorté de 250 chevaux de la légion; il fit poursuivre les confédérés et leur enleva 200 traînards. « Cette armée, écrit-il (1) à propos de l'adversaire, est dans le délabrement le plus grand et manque absolument de tout. » Aussi est-il complètement rassuré sur la tranquillité dont jouiront ses soldats, qu'il va installer dans leurs quartiers d'hiver : « Comme le pays est totalement mangé et que les troupes que j'aurais fait venir jusqu'ici n'auraient pu y subsister que du petit magasin qui est dans cette place qui aurait été bientôt épuisé, je les ai fait demeurer dans leurs cantonnements, en sorte qu'il n'y a pas 4.000 hommes qui aient passé la Schwalm, et que 250 chevaux de la légion sont les seules troupes qui soient venues à Cassel. J'ai fait aujourd'hui l'arrangement général pour le renvoi des troupes du Bas-Rhin à Cologne, et de celles qui restent à mes ordres pour aller dans leurs quartiers. Comme il est certain que les ennemis ne repasseront ni la Dymel ni l'Eder pour venir nous rattaquer, je n'ai eu égard dans la disposition que j'en ai faite qu'à la commodité des subsistances et des réparations, et j'espère moyennant cela que l'armée sera réparée avant que les subsistances permettent que la campagne s'ouvre. » En ce qui le concerne personnellement : « Je resterai à Cassel encore 8 ou 10 jours pour me reposer un peu, en ayant grand besoin; je visiterai, si je puis, Göttingen et Waldeck, et je me rendrai à Francfort vers le 15 du mois prochain. »

La défense de Cassel fait honneur au comte de Broglie; livré à ses propres ressources depuis le 14 février jusqu'au 28 mars, il s'employa activement à compléter les fortifications de la ville, effectua plusieurs sorties heureuses et répondit victorieusement au feu de l'assiégeant; sur un effectif de 7.718 fantassins et 375 cavaliers, il perdit

(1) Broglie à Choiseul, Cassel, 31 mars 1761. Archives de la Guerre.

655 tués et blessés. Il avait affecté les temples protestants de la ville au service des ambulances et, pour intimider la population, avait fait dresser une potence sur la place. « C'est le seul acte de sévérité, écrit-il (1) à Choiseul, auquel j'ai été obligé. » Comme récompense, il obtint le gouvernement de Cassel, aux appointements de 12.000 livres avec promesse d'équivalent à la paix.

Le commandant de Göttingen, le comte de Vault, avait également droit à des éloges; profitant de la liberté relative que lui laissèrent les détachements confédérés chargés de surveiller la place, la garnison exécuta des excursions brillamment menées, dont la dernière eut lieu le 27. Vault, dans sa lettre (2) de félicitations au gouverneur de Cassel, en fait la relation : « M. le vicomte de Belsunce et M. de Durfort ont battu le 27 M. Colignon, le Prussien, à Northeim, où il faisait le fanfaron depuis plusieurs jours. On lui a tué 60 hommes, fait prisonniers 214 soldats et 8 officiers et pris deux pièces de canon. M. de Belsunce est retourné à la chasse hier au soir, et il ne reviendra pas, suivant les apparences, les mains vides. J'espère que la communication de Göttingen à Cassel sera ouverte demain, si elle ne l'est pas déjà. J'ai ici huit cents prisonniers dont je voudrais fort être débarrassé; je vous prie de me faire l'honneur de me mander s'il est temps que je les renvoie. » En ce qui regarde le compte des prisonniers, la campagne d'hiver de Ferdinand avait eu pour effet de diminuer, dans une large mesure, le compte jusqu'alors favorable aux confédérés. Dans une de ses premières lettres de Cassel, le maréchal de Broglie mande à Choiseul qu'il vient de rappeler de l'Alsace 3.000 hommes qui attendaient leur échange; il désire donner un tour de

(1) Comte de Broglie à Choiseul, Cassel, 3 avril 1761. Archives de la Guerre.

(2) Vault au comte de Broglie, Göttingen, 30 mars 1761. Archives de la Guerre

choix aux soldats des troupes légères et aux dragons de Schomberg.

Broglie évalua à 18.000 hommes la perte de l'armée du prince Ferdinand pendant les mois de février et de mars 1761. Ce calcul paraît exagéré, mais à en juger par la réduction des effectifs que signale Ferdinand (1) dans sa correspondance avec la cour de Londres et le roi de Prusse, le déchet dut être important : « Tout le fruit de cette expédition, écrit-il à Holdernesse, se réduit à la prise et à la destruction des magasins que l'ennemi avait sur la Fulde et sur la Werra ; ce qui ne saurait manquer de retarder sa campagne. Si je gagne six semaines de temps, j'espère que les troupes hanovriennes se pourront refaire, à moins que les maladies ne continuent à faire des ravages. Le duc, mon frère, vient de m'assurer que ses troupes, qui ont le plus souffert, tant dans cette expédition que précédemment, par les maladies, seront remises en état de servir à la fin du mois d'avril. Mais les troupes hessoises ne pourront point se compléter ; et si même les maladies, qui règnent encore, cessent, je crains beaucoup qu'il y reste un vide considérable. Quant aux troupes britanniques, il faut de nombreuses recrues, et je ne saurais m'empêcher de témoigner à V. Excellence que, si l'on ne nous en envoyait de bonne heure et à temps, il ne faut point espérer d'en tirer le service qu'il serait à souhaiter d'en pouvoir tirer. Avec tout ceci, je ne dois pas cacher à V. E. que, quoique le pied de l'armée passe les 90.000 hommes, je n'ai jamais pu disposer encore de 70.000 combattants, même dans le temps où l'armée était dans l'état le plus florissant. Il n'y a pas moyen de se flatter que, quelque peine que je me donne, je puisse parvenir à remettre un pareil nombre sous les

(1) Ferdinand à Holdernesse, Thalem, 30 mars 1761. Record Office. Ferdinand à Frédéric, Brunne, 31 mars 1761. Westphalen, V, p. 252.

armes, surtout si la campagne dût s'ouvrir pendant le cours du mois de mai. Les ennemis ont eu très peu de malades en comparaison des nôtres. »

A partir du 1er avril, les hostilités cessèrent de part et d'autre. Ferdinand conserva un cordon de troupes sur la Dymel, dont la défense fut assurée par la construction de nombreuses redoutes; le reste de l'armée alla se reposer et se réparer en Westphalie, dans l'évêché de Paderborn et le long du Weser. Du côté français, les garnisons de Göttingen et des places de la Hesse furent relevées et remplacées par des effectifs plus réduits; une vingtaine de bataillons cantonnèrent à Hirschfeld et dans la vallée de la Fulde; les régiments venus du Rhin furent restitués au corps de Soubise qui se réunissait sur ce fleuve; ceux qui devaient faire partie du commandement de Broglie refluèrent sur Francfort, Hanau et les vallées de la Lahn et du Mein. Le maréchal de Broglie, accompagné de son frère, s'établit de nouveau à Francfort et s'occupa activement des préparatifs pour les opérations de l'été.

En résumé, la campagne de 1760 avait duré 9 mois; marquée au début, comme celle de 1759, par de brillants succès pour la cause française, elle avait traîné en longueur depuis la prise de Cassel. Les deux adversaires n'avaient obtenu d'autre résultat que de se tenir mutuellement en échec. Si Ferdinand avait empêché Broglie d'envahir le Hanovre, par contre il n'avait pu le chasser de la Hesse; sa diversion sur Wesel et la rive gauche du Rhin avait échoué et malgré le vigoureux effort de février 1761, il s'était vu obligé d'abandonner aux Français la Hesse un moment reconquise. Rien à critiquer dans l'expédition qui se termina par la défaite de Clostercamp. Quant à la seconde tentative, peut-être le prince n'aurait-il pas dû essayer une entreprise pour laquelle il ne disposait pas de moyens adéquats; mais il serait injuste de ne pas reconnaître la hardiesse de la concep-

tion, le secret, la promptitude de l'exécution. A n'en pas douter, Broglie fut surpris : le renvoi d'une grande partie de ses troupes dans leurs quartiers d'hiver, son ignorance du retour de Westphalie du prince héréditaire, surtout son projet de voyage à Paris sur le point de s'accomplir, l'ensemble de ses dispositions, suffisent amplement à le démontrer. La retraite rendue nécessaire par la défaite des Saxons et par la crainte justifiée de voir les Prussiens poursuivre leurs avantages jusqu'à la Werra, paraît trop précipitée à partir de Fulda où il aurait été possible de se maintenir plus longtemps. L'appel des renforts du Bas-Rhin, la reprise immédiate de l'offensive aussitôt ces renforts arrivés, sont à son éloge, mais on peut relever quelque lenteur dans ses mouvements et trop de prudence après le succès de Grünberg. Au surplus, c'est à la belle défense de Cassel, facilitée par l'incapacité du comte de Lippe, qu'il faut attribuer la faillite du prince Ferdinand. Malgré des fautes de détail, le maréchal de Broglie fit preuve de talents militaires incontestables, conserva, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors, les territoires conquis pendant la campagne, et, dans le commandement des armées françaises, se montra fort supérieur à ses prédécesseurs.

## CHAPITRE VI

### PERTE DU CANADA

SITUATION AU COMMENCEMENT DE 1760. — BATAILLE DE SAINTE-FOY. — SIÈGE DE QUÉBEC PAR LÉVIS. — ARRIVÉE DE LA FLOTTE ANGLAISE. — ÉVACUATION DE L'ILE AUX NOIX. — PRISE DU FORT LÉVIS. — CAPITULATION DE MONTRÉAL. — PROCÈS DE BIGOT ET DE SES ASSOCIÉS.

Le dernier hiver de la domination française au Canada, celui de 1759 à 1760, fut singulièrement sombre. Depuis de longs mois, aucune nouvelle directe de la métropole : Le chevalier Le Mercier, qui était parti en novembre avec une mission pour la cour, avait-il pu échapper aux croisières anglaises? En supposant une traversée heureuse, pouvait-on espérer que le cri de détresse de la colonie serait entendu, que le gouvernement de Louis XV risquerait l'envoi de renforts qu'il avait refusés, l'an passé, au plaidoyer de Bougainville? Alors la province était à peu près intacte; mais au cours de la campagne de 1759, la situation avait bien empiré. Les Anglais, maîtres de Québec et de tout le bas Saint-Laurent, étaient à même d'intercepter les secours de France; la portion du territoire encore française s'était rétrécie; Niagara, la meilleure forteresse du Canada, avait été prise; perdues les communications avec l'immense région qui s'étend de la Monanguehela jusqu'aux grands bois et jusqu'au Mississipi; les comptoirs du pays d'En Haut, tombés aux mains des Anglais ou complètement coupés du Canada, privés de débouchés

tout autant que de marchandises, attendaient la fin de la guerre pour connaître le sort qui leur serait réservé.

Trois attaques étaient à prévoir ; Québec, le lac Ontario, le lac Champlain, seraient les points de départ des expéditions convergentes que l'ennemi dirigerait sur Montréal et qui auraient pour objectif d'acculer et d'anéantir, sous les murs de cette ville, la poignée de défenseurs qui auraient survécu aux premiers combats. A l'invasion, quels obstacles pouvait-on opposer? De places fortes, il n'y en avait plus depuis la reddition de Québec, de Niagara et la destruction de Carillon, car il eût été ridicule d'honorer de ce titre les forts de pieux, simples ouvrages de campagne, dont les remparts, faits de terre et de troncs d'arbres et couronnés de palissades, étaient incapables de résister à l'artillerie. En fait de soldats, on n'avait que 4.000 hommes tant d'infanterie de ligne que de troupes coloniales et à peu près 8.000 miliciens. D'autre part, les accessoires indispensables pour la guerre, canons, munitions, habillements, souliers, provisions de tous genres, faisaient complètement défaut ou étaient en quantité dérisoire. Cet état de choses avait été exposé dans les dépêches dont Le Mercier fut le porteur. Il se résume dans les derniers mots de la lettre du chevalier de Lévis au maréchal de Belleisle : « Si le Roi ne juge pas devoir nous donner du secours, je dois vous prévenir qu'il ne faut plus compter sur nous à la fin du mois de mai. »

Le Mercier, peu de jours après son arrivée en France, avait remis à la cour un mémoire (1) dans lequel il rappelait les maux et les souffrances que ses compatriotes avaient supportés : « Ils se flattent encore que si leur sensibilité peut parvenir au pied du trône, que S. M. n'abandonnera pas des sujets qui n'ont cessé de donner des preuves de zèle, d'amour et de soumission. L'escla-

(1) Mémoire de Le Mercier, Versailles, 7 janvier 1760. Archives des Colonies.

vage leur sera d'autant plus douloureux qu'ils ne connaissaient que la victoire. » La pièce se terminait en soumettant à l'appréciation royale les alternatives suivantes :

« 1° Que de tous les avantages le plus grand pour la colonie serait la paix;

2° Que si S. M. ne veut ou ne peut faire la paix, il faut envoyer des secours de toutes espèces desquels on puisse se promettre de prendre Québec en arrivant, et pouvoir ensuite se soutenir contre les différentes tentatives de l'ennemi;

3° Que si le Roi ne peut envoyer des secours suffisants pour s'emparer de Québec, que la colonie ne pourra se défendre pendant l'été, et qu'il serait à désirer que S. M. envoyât des ordres à son gouverneur général, afin qu'il puisse obtenir une capitulation pour la colonie, relative à ses vues;

4° Quelque parti que S. M. prenne, il serait avantageux que l'on en informât de suite le gouverneur général, afin qu'il se préparât à l'exécution. »

Malgré la précision de ces conclusions, malgré l'insistance avec laquelle Vaudreuil et Lévis étaient revenus sur la nécessité de recevoir de l'aide dans les tout premiers jours de mai, la petite flottille française chargée du matériel et des munitions indispensables au salut du Canada ne débouqua de la Gironde que le 10 avril et n'arriva dans l'estuaire du Saint-Laurent que le 14 mai. L'escadre anglaise l'avait précédée de six jours et avait déjà remonté le fleuve; M. d'Anjac, commandant du convoi français, qui n'avait pour escorte que 3 petits bâtiments de guerre, fut obligé de se réfugier dans la rivière de Ristigouche, en Acadie, où il demeura inactif jusqu'au mois de juillet, époque à laquelle ses navires furent attaqués et détruits par les Anglais. Le Canada allait donc être réduit à ses propres forces.

La mauvaise saison s'était écoulée sans événement important. Depuis la prise de Québec, la ligne de démarca-

tion restait fixée à la rivière du Cap Rouge, à 3 lieues de la ville; les avant-postes français avaient pour point d'appui un fort de pieux construit pendant l'automne à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier; le général Murray, gouverneur britannique de Québec, avait établi les siens dans les villages de Sainte-Foy et de Vieille Lorette. Au débouché du lac Champlain, on conservait de part et d'autre les positions de l'automne, les Français à leur nouveau fort, dans l'Ile aux Noix, barrant le passage entre le lac et le Saint-Laurent; les Anglais dans l'ancien fort Saint-Frédéric qu'ils avaient rebâti et considérablement augmenté. Vers le lac Ontario, le premier poste français était également une fortification en pieux, le fort Lévis, récemment élevé dans une île du Saint-Laurent, à peu de distance de la Providence, mission indienne de l'abbé Piquet. Le lac était au pouvoir de l'ennemi qui avait réédifié le fort de Chouaguen ou Oswego et qui depuis 1759 était maître du fort Niagara. Pour épargner les vivres, et conformément à la coutume des dernières années, les bataillons de ligne avaient été cantonnés dans les villages et logés chez l'habitant.

Au cours de l'hiver, les effets de la prise de Québec commencèrent à se faire sentir, non seulement dans la province de ce nom, mais aussi dans l'Acadie. Le gouverneur Murray inonda le pays d'affiches remplies de promesses et de menaces. Il encouragea les habitants à apporter des provisions en promettant le paiement en argent comptant et envoya des colonnes volantes réquisitionner du bois de chauffage et brûler les maisons des paysans restés fidèles aux autorités françaises. Ces mesures entraînèrent la soumission de onze paroisses des environs de la capitale et amenèrent la neutralité de nombreux miliciens. Cependant, le contact ne fut pas perdu ; malgré la défense de Murray, les communications demeurèrent ouvertes, le trafic entre Québec et Montréal se maintint et prit

même plus d'activité, grâce à l'apport des marchandises anglaises qu'on échangeait contre les pelleteries de l'intérieur. Au surplus, beaucoup des habitants de la province inférieure, lors du retour de Lévis et du second siège de Québec, répondirent à l'appel de Vaudreuil et oublièrent les engagements imposés pour se rallier au vieux drapeau.

Il n'en pouvait pas être de même pour les Acadiens, dont les rapports avec le Canada français, toujours difficiles, étaient devenus presque impossibles depuis que les Anglais étaient maîtres du bas Saint-Laurent. Dans la correspondance de Vaudreuil, nous relevons une longue dépêche au sujet des Acadiens; les débris de cette malheureuse population qui avaient échappé à la déportation décrétée contre eux par les représentants du pouvoir britannique, s'étaient réfugiés dans quelques localités de la baie des Chaleurs, de la rivière Saint-Jean et aux environs de Beauséjour, devenu fort Cumberland; jusqu'à la chute de Québec, ils avaient reçu du gouverneur général des secours en vivres et en effets, et étaient restés en relations avec le Canada. Les événements de la fin de 1759 modifièrent leur situation qui s'aggrava de jour en jour; aussi commencèrent-ils à prêter l'oreille aux ouvertures des autorités anglaises de Louisbourg. Ces fonctionnaires firent répandre parmi eux (1) des proclamations les invitant à la soumission et pleines de bonnes paroles : « Je suis commandé de vous assurer par S. M. que vous jouirez de tous vos biens, vos libertés et propriétés avec un exercice libre de votre religion, comme vous verrez par le manifeste que j'ai l'honneur de vous envoyer... Si vous doutez de la sincérité de mon cœur, je suis prêt à échanger des otages. » Par contre, le refus d'obéissance entraînerait les peines les plus sévères et exposerait les récalcitrants à être passés au fil de l'épée. Soit conviction qu'il n'y avait plus rien à

(1) Commandant Schomberg au nom du général Whitemore, 26 octobre 1759. Archives des Colonies.

attendre de la cour de Versailles, soit désir de sauver leurs ouailles de nouvelles persécutions, soit cajolerie des messagers anglais, plusieurs des prêtres qui desservaient les paroisses acadiennes exercèrent leur influence en faveur de la pacification. Vaudreuil fut avisé que l'abbé Mannach s'était rendu au fort Cumberland avec quatre délégués représentant les villages de Miramichi, Chibouctou, Boukloc et Memenrenconick et avait entamé des pourparlers avec le colonel Fraye, commandant du poste. L'abbé Coquart était parti de Québec, sans permission de son évêque, avec un passeport du général Murray; aussitôt arrivé à la rivière Saint-Jean, il avait fait sa soumission au commandant du fort Latour. Les agissements de l'abbé Maillard et du père Germain étaient suspects. Ces rapports, transmis par les agents français encore en Acadie, mirent le gouverneur général en fureur : « A l'égard des missionnaires, écrit-il au ministre (1), je n'éclaterai que lorsque nous serons dans des circonstances moins critiques. » Boishébert qui, depuis plusieurs années, commandait les quelques troupes détachées en Acadie, se montre très sévère (2) vis-à-vis des ecclésiastiques : « Qui est-ce qui peut vous autoriser à engager les Acadiens à faire l'aveu aux Anglais qu'ils sont leurs sujets, en se soumettant à eux? Vous voudriez présentement qu'ils fissent leur paix particulière, parce que vous y trouvez votre intérêt, ce n'était point autrefois de même, car si nous avons la guerre et si les Acadiens sont misérables, souvenez-vous que ce sont les prêtres qui en sont la cause..... J'ai été envoyé sur cette côte pour les engager à persévérer dans l'attachement qu'ils ont témoigné jusqu'à présent pour la France, et j'ai le chagrin de voir que ceux qui devraient le plus les y entretenir sont les premiers à les en éloigner; il semble même que vous vous êtes tous entendus pour cela. »

(1) Vaudreuil au Ministre, Montréal, 6 mai 1760. Archives des Colonies.
(2) Boishébert à Mannach, 11 février 1760. Archives des Colonies.

Il est difficile de partager la colère de Vaudreuil et de son lieutenant qui avaient leur part de responsabilité dans les souffrances des Acadiens; sans doute l'acceptation des offres de l'ennemi n'était pas pour plaire, mais quand on se rappelle l'endurance sublime que ces infortunés avaient déployée, les maux qu'ils avaient bravés pour conserver leur nationalité, l'on ne saurait leur reprocher qu'abandonnés de tous, sans espoir de secours, ils se fussent résignés à écouter, malgré la défiance (1) que l'expérience du passé leur inspirait, les propositions du vainqueur, plutôt que de mourir de faim et de misère.

En fait d'hostilités, il n'y eut, durant la mauvaise saison, que des escarmouches dont la plus importante, celle de Lorette, fut un petit succès pour les Anglais qui chassèrent, le 18 mars, d'une redoute où il était retranché, un détachement commandé par Herbier avec perte d'une centaine d'hommes. D'après Knox (2), les soldats britanniques n'auraient eu que 6 blessés, mais près de 100 des leurs furent à un tel point atteints par le froid, qu'il fallut les ramener en traîneau, à moitié gelés. Pendant l'hiver, la garnison de Québec fut décimée par la sévérité du climat, par les maladies, et surtout par le scorbut; la mortalité fut excessive, et les hôpitaux, tant permanents que provisoires, furent tout à fait insuffisants. De 7.300 combattants au moment du départ de la flotte anglaise, les effectifs tombèrent à 4.800 à la date du 1er mars et ne dépassaient guère 4.000 à la fin d'avril.

Cet état de choses, bien connu à Montréal, était de nature à encourager les projets offensifs des Français; en effet, en dépit de la tranquillité apparente, Vaudreuil et Lévis étaient bien d'accord pour risquer un effort désespéré contre Québec; ils n'ignoraient pas les attaques

(1) Lettres des habitants de Pekontiak au colonel Fraye, 13 février 1760. Archives des Colonies.

(2) Knox, *Historical journal*, II, 274.

concentriques qui seraient poussées contre la province au cours de l'été de 1760, mais de toutes, la plus dangereuse serait celle qui prendrait l'ancienne capitale comme base et pénétrerait au cœur de la colonie en se servant de la grande voie du Saint-Laurent; la reprise de Québec par le défenseur du Canada décuplerait les difficultés d'une opération de ce genre, si même elle ne la rendait pas irréalisable. Mais la tentative contre Québec, pour présenter quelques chances de succès, devait être effectuée au printemps, avant l'ouverture du Saint-Laurent aux renforts que le gouvernement anglais expédierait certainement à sa garnison; ces renforts, on l'espérait du moins, seraient précédés par ceux qu'on avait réclamés à la cour de Versailles et pour lesquels celle-ci comprendrait, à coup sûr, la nécessité impérieuse d'un prompt départ. Néanmoins, tout en comptant sur le concours de la métropole, les autorités canadiennes firent, de leur propre initiative, tout ce qui était humainement possible pour mener à bonne fin leur audacieuse entreprise. En premier lieu, elles conçurent le projet d'une surprise en plein hiver; des préparatifs furent faits, des échelles en quantité furent réunies, mais le manque de vivres et surtout l'impossibilité de nourrir, à cette époque de l'année, l'armée une fois assemblée, firent remettre l'exécution au printemps.

Afin de rétablir l'effectif des troupes régulières qui n'avaient pas reçu de recrues (1) depuis 1758 et qui avaient été fort éprouvées par la campagne de 1759, on adjoignit à chaque bataillon de ligne ou de marine trois compagnies de miliciens choisis, autant que possible, dans les paroisses où le régiment avait eu ses quartiers d'hiver; les unités étaient commandées par un capitaine spécialement détaché à cet effet et étaient astreintes au même ser-

(1) A l'exception des 3 ou 400 hommes amenés par Bougainville.

vice et soumises au même régime que les réguliers. Grâce à ces mesures, Lévis put disposer de 3.900 officiers et soldats appartenant aux 8 bataillons de France ou à la marine, de 2.500 miliciens incorporés dans l'infanterie ou indépendants, de 200 cavaliers empruntés aux éléments locaux et d'environ 300 sauvages domiciliés. A ce noyau d'hommes solides, on espérait ajouter les miliciens de la province de Québec que le premier succès ferait accourir aux drapeaux, mais auxquels il faudrait distribuer des fusils, les leurs ayant été, en grande partie, confisqués par les Anglais. Le côté faible de l'expédition était celui du matériel et des munitions d'artillerie, dont la qualité laissait tout autant à désirer que la quantité.

Dans une circulaire aux commandants de bataillons, Lévis (1) ne fait pas mystère des difficultés de l'entreprise et fait appel à leur énergie et à leur patriotisme : « Notre départ dépend de la fonte des glaces pour profiter de l'instant où la navigation sera libre ; car il est très important que l'armée soit rendue devant Québec avant que les ennemis aient pu travailler à des ouvrages extérieurs... Je vous prie de les prévenir (les soldats et miliciens qui composent votre bataillon) qu'ils doivent s'attendre à faire une campagne dure. Je ne vois la subsistance bien assurée qu'en pain, et lorsque nous serons devant Québec, nous ne mangerons, soit en cheval, soit en bœuf, que la viande que nous pourrons avoir. » Les officiers n'auront à compter que sur « la même ration du soldat et leur eau-de-vie qu'ils recevront en nature ». La discipline la plus exacte devra être appliquée : « Nous avons à combattre des troupes qui l'observent et pour les vaincre, il ne faut pas s'écarter de ce principe. »

Après avoir parlé du « salut de la colonie » et de la gloire « des armes du Roi », Lévis touche une note heureuse

(1) Lévis aux commandants, 29 mars 1760. Lettres de Lévis, p. 286.

en rappelant la sympathie qui existait entre les soldats et leurs hôtes : « Nous devons aussi, par une entreprise audacieuse, marquer la reconnaissance que nous devons à la colonie qui nous nourrit depuis le temps que nous y sommes. Les habitants ont reçu nos soldats comme leurs enfants, et nous ne pouvons que nous louer de l'amitié et de l'attachement que nous avons reçu tant en général qu'en particulier de tous les Canadiens. »

De leur côté, le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bigot avaient mis tout en œuvre pour seconder les efforts du général, le premier, en lançant des ordonnances et des lettres circulaires adressées aux autorités civiles et ecclésiastiques de la province et en rédigeant des instructions pour Lévis auquel il avait remis la direction des opérations militaires, le second, en tirant d'un pays épuisé des ressources pour l'approvisionnement du corps expéditionnaire. Le mémoire de Vaudreuil prévoyait la mauvaise volonté de certains habitants (1) et déléguait à Lévis pleins pouvoirs pour sévir contre les dissidents : « Comme le zèle des Canadiens pourrait être susceptible de quelque ralentissement, étant intimidés par les menaces du général Murray, M. le chevalier de Lévis accompagnera nos lettres circulaires d'un manifeste rigide par lequel il relèvera ces Canadiens de leur crainte et les assujettira à se joindre à lui sous peine de la vie. » Contrairement à ses habitudes, le gouverneur général ne semble guère optimiste : « Quoique le succès du siège de Québec paraisse incertain, et par le peu de moyens que nous avons en munitions, artillerie et vivres, et par nos forces mêmes vis-à-vis de celles de l'ennemi qu'il est de notre prudence de supposer d'environ 4.000 combattants, qui pourront augmenter en nombre par les secours que les Anglais attendent d'un instant à l'autre, nous avons néan-

(1) Lettres et pièces militaires, p. 213. Collection Lévis.

moins mûrement réfléchi et déterminé, M. le Chevalier, que tous ces obstacles ne sauraient nous arrêter, que l'expédition de Québec est l'unique parti à prendre et pour conserver encore la colonie au Roi et pour nous mettre à portée de recevoir librement les secours qu'il aura plu à S. M. de nous faire passer. » Enfin en donnant à Lévis l'autorisation nécessaire pour négocier la capitulation de Québec, le gouverneur lui fait observer que les circonstances empêchent de se montrer difficile sur les conditions qui seraient accordées à l'ennemi.

L'embarquement commença le 20 avril; la flottille descendit le Saint-Laurent, escortée par deux petites frégates et par quelques bâtiments armés qui avaient hiverné dans le haut du fleuve. Les eaux étaient encore prises dans beaucoup d'endroits, et ce ne fut pas sans perte considérable de bateaux, de vivres et de munitions que le matériel put être mis à terre à la Pointe-aux-Trembles, où la majeure partie des troupes s'était assemblée.

Sur l'avis de la Pause, aide-maréchal général des logis, qui avait été envoyé en reconnaissance, on résolut de franchir la rivière du Cap-Rouge à deux lieues de son embouchure, et de gagner Sainte-Foy en traversant les marais de la Suette. Le 26, Bourlamaque, qui commandait l'avant-garde, accomplit ce programme et se posta dans des maisons à un quart de lieue des hauteurs de Sainte-Foy où se tenaient les Anglais. Lévis le rejoignit avec le gros : « Il fit, écrit-il dans son journal (1), une nuit des plus affreuses, un orage et un froid terribles, ce qui fit beaucoup souffrir l'armée qui ne put finir de passer que bien avant dans la nuit. Les ponts s'étant rompus, les soldats passaient dans l'eau. Les ouvriers avaient peine à les réparer dans l'obscurité, et sans les éclairs, on eût été forcé de s'arrêter. On dispersa l'armée dans les habitations

(1) Journal du chevalier de Lévis, p. 260. Manuscrits Lévis.

pour se garantir de la pluie et raccommoder les armes, pour être en état de marcher au point du jour, M. le chevalier de Lévis ayant résolu d'attaquer. » Mais il fallut attendre les 3 pièces dont se composait l'artillerie de campagne et qui étaient indispensables pour battre l'église et les maisons fortifiées de Sainte-Foy.

Le rapport du général Murray (1) diffère peu de la relation française. D'après ce document, les Anglais comptaient sur un retour offensif des Français aussitôt que le dégel surviendrait. C'était, en effet, seulement après l'ouverture du printemps qu'il serait possible de travailler sur le plateau d'Abraham aux retranchements qui constitueraient le facteur essentiel de la défense. Même à la date du 25 avril, on pouvait à peine enfoncer les premiers piquets, le dégel n'ayant pas pénétré à plus de 9 pouces de la surface. Dans des conditions pareilles, l'assaillant avait tout avantage à brusquer l'attaque. Pour se protéger contre l'armée canadienne, Murray avait pris des mesures tant militaires que civiles : dès le 18 avril, il avait fait occuper l'embouchure de la rivière du Cap Rouge. Le 21 avril, les habitants de Québec trouvèrent affichée sur les murs une proclamation leur intimant l'ordre de vider les lieux avec leurs familles et leurs effets dans un délai de trois jours. C'est en vain que la population protesta contre un arrêté qui était en contradiction avec la capitulation de l'automne précédent; force fut de déguerpir; l'élément féminin se vengea en criant bien haut que les Anglais avaient toujours eu la réputation d'être des gens sans foi, et que maintenant, il n'y avait plus de doute sur la vérité du reproche.

Jusqu'au matin du 27 avril, Murray, quoique sur ses gardes contre une agression qu'il avait prévue, ne paraît pas avoir été exactement renseigné sur les premiers mou-

(1) Murray à Amherst, Québec, 30 avril 1760. Record Office.

vements qui suivirent le débarquement des Français. Un incident curieux le mit au courant. Un artilleur de l'armée de Lévis, embarqué sur une chaloupe qui avait chaviré, se réfugia sur un glaçon et fut emporté à la dérive jusqu'à la rade de Québec. Le 27, à 2 heures du matin, des matelots anglais, attirés par ses cris, le ramassèrent plus mort que vif et apprirent de sa bouche, avec ses aventures, l'approche des Français. Murray, aussitôt averti, appuya, avec les grenadiers, des piquets fournis par chaque régiment et 10 canons, l'infanterie légère et les rangers chargés du service des avant-postes.

La journée du 27 se passa en escarmouches et en reconnaissances ; Lévis, toujours sans canon, avec des soldats fatigués et éparpillés, remit prudemment l'affaire au lendemain. Les Anglais firent rentrer la plupart de leurs troupes, ne laissant qu'un détachement à la maison Dumont et dans une redoute à la limite de la plaine; ils avaient évacué l'église de Sainte-Foy après y avoir mis le feu.

Disons un mot de l'emplacement qui servit de théâtre à la bataille (1) que nous allons décrire. Québec, ou plutôt le quartier principal appelé la ville haute, est édifié sur l'extrémité d'un promontoire baigné au sud par le Saint-Laurent, au nord par son affluent, le Saint-Charles; ces hauteurs, qui portent le nom de côte d'Abraham, parallèles au grand fleuve, remontent son cours en s'élargissant au fur et à mesure qu'elles s'éloignent de l'enceinte de la ville.

A l'époque de l'affaire, le terrain, moitié en friches, moitié en cultures, était jalonné de bosquets et coupé de de bas-fonds marécageux; deux chemins conduisaient

(1) Le récit de la bataille de Sainte-Foy et du siège de Québec est tiré du Journal de la correspondance de Lévis et de Bourlamaque, du Journal de Malartic, Cassgrain, *Montcalm et Lévis;* Mante, *Late war in America;* Knox, *Historical Journal;* Dépêches de Amherst et de Murray, Record Office, etc..., etc... Voir la carte de la bataille d'Abraham, vol. III.

des portes de Québec aux villages de Sainte-Foy et de Sillery qu'entouraient de grands bois courant jusqu'aux falaises du Saint-Laurent. Le long de ces routes s'égrenaient alors les maisons des habitants, la plupart isolées et séparées les unes des autres, nous dit un narrateur, par des clos de 3 ou 4 arpents. Le combat allait se livrer à proximité du plateau (1) où Wolfe et Montcalm avaient rencontré quelques mois auparavant une mort glorieuse. Sur le même terrain, les mêmes adversaires se retrouvaient en présence; d'un côté les 4.000 réguliers de Murray, bien reposés, vétérans éprouvés, fiers de leur victoire récente, appuyés par une artillerie nombreuse; de l'autre, les 6.000 hommes de Lévis, presque sans artillerie, moitié troupiers en guenilles, moitié paysans sans uniformes, mal armés, mal chaussés, ceux-ci comme ceux-là fatigués de leur longue étape et de leurs tristes bivouacs.

Au cours de la nuit du 27 au 28 avril, le général britannique fit évacuer la maison Dumont, située sur la chaussée de Sainte-Foy à Québec; elle fut occupée au point du jour par les Français. La retraite de Murray fit croire que l'ennemi ne risquerait pas un engagement et qu'il se bornerait à tenir derrière les murs de Québec; aussi les premières heures de la journée du 28 furent-elles consacrées par Lévis à rechercher un endroit convenable pour y faire camper son armée et à préparer l'installation d'un dépôt de vivres à l'Anse-au-Foulon où Wolfe avait opéré son débarquement l'année précédente. Quant aux Canadiens, ils s'attendaient si peu à une bataille qu'ils s'employèrent pour la plupart à nettoyer leurs fusils et à retirer les charges que la pluie de la nuit avait mouillées.

(1) Le théâtre de la bataille de Sainte-Foy est un peu au nord de celui de la bataille d'Abraham, de nombreuses constructions nouvelles ont modifié l'aspect des lieux que nous avons parcourus avec l'honorable M. Doine qui a bien voulu nous servir de cicerone. Le monument commémoratif a été élevé sur l'emplacement d'une des rencontres de la journée.

Tout à coup, on vit l'armée anglaise, qui avait débouché de Québec vers 7 heures du matin et qui, à en juger par la quantité d'outils emportés, paraissait vouloir se retrancher à faible distance de l'enceinte, prendre ses formations de combat, descendre des hauteurs, et marcher sur les cantonnements français.

Le général Murray, officier énergique, plein de confiance dans la supériorité morale de ses troupes, désireux peut-être de se distinguer par une victoire dont l'honneur lui reviendrait tout entier, s'était décidé à assumer l'offensive. Voici les motifs qu'il fournit pour justifier sa conduite : « La place n'est pas fortifiée et est commandée partout du côté de la terre ; ma garnison dont l'effectif s'est effondré à la suite du scorbut qui a sévi avec persistance jusqu'à ne compter que 3.000 combattants, s'affaiblissait de jour en jour ; il m'était devenu impossible de me retrancher sur les hauteurs d'Abraham, quoique nous nous fussions munis depuis longtemps de fascines et de tout le matériel nécessaire : je ne pouvais donc hésiter un instant sur la convenance de livrer bataille à l'ennemi..... Comme chacun sait, la place n'est pas tenable contre une armée maîtresse des hauteurs. En conséquence, j'ai donné les ordres nécessaires au cours de la nuit, et à 7 heures le lendemain matin, je suis sorti avec toutes les forces que j'ai pu réunir et j'ai rangé ma petite armée sur les hauteurs. » Les troupes britanniques étaient réparties en deux brigades, chacune de 4 bataillons, celle de droite commandée par le colonel Burton, celle de gauche aux ordres du colonel Fraser ; 2 bataillons étaient en réserve. L'infanterie légère du major Dalling couvrait le flanc droit, et un détachement de rangers et de volontaires le flanc gauche de l'armée ; chaque bataillon était accompagné de ses deux pièces de campagne.

Aussitôt qu'il se rendit compte des intentions de l'adversaire, Lévis fit hâter le déploiement de ses troupes, posta

cinq compagnies de grenadiers dans la maison Dumont pour y appuyer sa gauche et porta cinq autres compagnies sur une petite éminence qui devait masquer la droite de la ligne. « Les deux brigades (1) de la droite étaient placées et la troisième débouchait lorsque les ennemis, qui étaient formés, se mirent en mouvement pour les charger et firent usage de 24 bouches à feu qu'ils avaient et même de leur mousqueterie, lorsqu'ils furent plus près. » Lévis s'apercevant du danger auquel allaient être exposées les deux brigades de droite, encore en l'air, les fit « retirer à l'entrée du bois qui était derrière, pour attendre que les autres fussent formées et pussent les protéger ».

L'affaire s'engageait fâcheusement pour les Franco-Canadiens. Les voltigeurs anglais reprirent possession de la maison Dumont que les grenadiers français, se conformant au recul de leur droite, avaient évacuée. Pour comble de malheur, le brave Bourlamaque, qui surveillait ce mouvement, fut blessé pour la troisième fois depuis son arrivée au Canada et forcé de quitter le champ de bataille.

A la droite, la retraite commandée par Lévis fut mise à profit par les troupes légères de Murray qui s'emparèrent du terrain abandonné. Encouragée par ces avantages, toute la ligne anglaise prit l'offensive, précédée par son artillerie qui déversait sur les Français une pluie de projectiles. Cette manœuvre, en faisant descendre les bataillons de Murray des hauteurs où ils étaient rangés au début de l'action, fut la cause de leur perte. Les Français revenus de leur surprise s'étaient ressaisis ; à la gauche, les grenadiers d'Aiguebelle se sentant soutenus, se lancèrent à l'assaut de la maison Dumont et chassèrent l'infanterie légère britannique de cette bâtisse, ainsi que du moulin voisin ; à leur suite, la brigade de la Sarre composée du bataillon

(1) Journal des campagnes de Lévis, p. 264.

de ce nom et de celui de Béarn marcha en avant sans tirer et sans se laisser arrêter par la mitraille.

Ici se place un épisode glorieux décrit par deux officiers français, Malartic et Johnstone, dont l'un fut acteur et dont l'autre reproduit le récit de ses compagnons d'armes. Pour aborder les Anglais, la brigade de la Sarre avait à traverser un bas-fonds recouvert de deux pieds de neige à moitié fondue. Le chevalier de Lévis la voyant fort empêtrée dans ce bourbier, lui fit dire de gagner l'abri de quelques maisons peu éloignées. L'officier porteur de cet ordre le traduisit en criant sans explication : « Demi-tour à droite ». Aussitôt un flottement et un commencement d'hésitation qui aurait pu mal tourner, les Anglais n'étant qu'à 50 pas. Malartic, major de la brigade, au lieu de faire face en arrière, comme l'aurait voulu le commandement, courut se placer à 15 pas en avant ; le vieux colonel d'Alquier, commandant de la brigade, se mit à côté de lui et, lui disant tout bas : « Major, je prends tout sur moi », s'écria à forte voix : « En avant, mes enfants, ce n'est pas le moment de reculer quand on est à 20 pas de l'ennemi ; en avant et à la baïonnette. » Électrisés par les paroles et par la vue de leur colonel ruisselant du sang d'une blessure qu'il venait de recevoir, les hommes s'élancèrent à la charge et, par un choc irrésistible, enfoncèrent la ligne anglaise.

Entre temps, la maison et le moulin Dumont étaient le théâtre d'une lutte sanglante entre les grenadiers d'Aiguebelle et les Highlanders qui étaient accourus à l'aide de leurs camarades ; les bâtiments finirent par rester au pouvoir des grenadiers, mais au prix de sacrifices terribles ; à la fin de la bataille, les compagnies, d'un effectif normal de 45 hommes, étaient réduites à 14.

Cependant, malgré ces heureux incidents, le gros des Anglais tenait bon ; Murray avait fait appel à sa réserve et envoyé un bataillon au secours de sa droite. Lévis qui,

pendant cette journée, se montra partout au premier rang et échappa aux balles par miracle, vola à l'endroit où se trouvait la Sarre et loua d'Alquier de sa désobéissance : « Vous avez rendu au Roi le plus grand service en refusant de faire demi-tour. Tenez encore cinq minutes, et je réponds de la victoire. » Puis il retourna à sa droite où le combat prenait une tournure favorable. L'avant-garde anglaise, après son premier succès, avait été mise en échec par les Canadiens de Montréal qui, excellents tireurs, s'étaient embusqués à l'orée du bois de Sillery. Sous la protection de leur mousqueterie, les bataillons de ligne et de la marine se formèrent rapidement et, se portant en avant, recouvrèrent le terrain perdu. On se fusilla de part et d'autre à bonne portée; mais les premiers échelons battus de l'armée britannique, dans leur recul désordonné, s'étaient répandus sur tout le front de bataille; non seulement, ils gênaient le tir de leur infanterie, mais ils masquaient l'artillerie et l'empêchaient de continuer un feu qui avait été jusqu'alors très meurtrier pour les Français. En vain Murray et ses brigadiers essayèrent-ils de rallier les fuyards, tous leurs efforts ne firent qu'augmenter la confusion.

Ce fut une attaque de flanc qui détermina la victoire. Lévis avait affecté deux brigades à ce mouvement; l'une, celle de la Reine, par suite d'un ordre mal compris ou mal transmis, se trompa de direction et resta inactive; mais la brigade de Royal Roussillon, sous la conduite du brave Poulhariès, suivie d'un détachement canadien, profita des accidents de terrain pour se glisser entre les falaises du Saint-Laurent et la gauche anglaise qui, descendue de ses hauteurs, se débattait dans la neige et la boue des bas-fonds. La ligne ennemie dépassée, Poulhariès fit faire à gauche à ses hommes et chargea à fond. Cet assaut imprévu eut une pleine réussite. Les Anglais, déjà ébranlés par la pluie de balles et par les boulets des trois canons,

que Lévis avait fait mettre en batterie, se crurent coupés de Québec et s'enfuirent en désordre s'abriter autour des blockhaus construits pendant l'hiver en avant de l'enceinte. Vainement les derniers bataillons de la réserve tentèrent d'arrêter la déroute; leur intervention tardive ne put rétablir la balance. La défaite de la gauche entraîna celle de la droite; sauf deux bataillons qui gardèrent leurs formations et couvrirent de leur mieux le recul, toute l'armée britannique ne devint plus qu'une masse confuse dont la rentrée à Québec, au dire de l'historien anglais, Mante, ressembla bien plus à une fuite qu'à une retraite.

La bataille, qui dura deux heures, fut beaucoup plus longue et plus sanglante que celle du 13 septembre 1759; elle se termina par une victoire complète des Français qui eût été encore plus décisive sans l'erreur qui immobilisa la brigade de la Reine. Elle coûta cher aux deux parties : les pertes françaises totales, d'après les états officiels, se montèrent à 833 hommes dont une forte proportion d'officiers. Les vaincus furent encore plus éprouvés; leur déficit atteignit le chiffre de 1.100 tués, blessés ou pris; toute leur artillerie, composée de 22 canons, resta entre les mains des Français. Bref, la bataille de Sainte-Foy où ces derniers eurent 14 0/0 et les Anglais 27 1/2 0/0 de leurs effectifs mis hors de combat, fut proportionnellement aussi meurtrière que les grandes actions européennes de la guerre de Sept ans et, à cet égard, peut être comparée aux batailles de Mandchourie entre les masses russes et japonaises.

Quant aux 200 ou 300 sauvages qui suivaient les troupes de Lévis, ils démontrèrent une fois de plus leur inutilité dans un engagement en rase campagne; pendant la mêlée, ils ne bougèrent pas malgré les efforts que firent les officiers coloniaux pour les entraîner; en revanche, aussitôt l'affaire finie, ils s'acharnèrent sur les cadavres et parfois sur les blessés, sans distinction de natio-

nalité, pour enlever les chevelures et s'en faire trophée, conformément à leur hideuse coutume.

A Sainte-Foy, les deux armées rivales firent preuve de courage et de ténacité, mais la palme appartient sans conteste à cette poignée de soldats français, à ces paysans canadiens qui se battirent en héros qui, presque sans canon, mal armés, mal équipés, surent prendre leur revanche sur les vétérans de Murray. C'est à bon droit que les descendants des combattants d'alors ont élevé, sans opposition de la part du gouvernement britannique — on pourrait dire sous son œil bienveillant — un monument commémoratif destiné à rappeler la gloire de leurs ancêtres et le souvenir de l'ancienne patrie.

Parmi les officiers supérieurs qui succombèrent ou furent blessés figurent les lieutenants-colonels Trivio et Trécesson, des bataillons de Berry, tous les deux blessés, le second mortellement, et le lieutenant-colonel d'Alquier dont nous avons raconté la conduite héroïque; les deux commandants des coloniaux, La Corne et Vassau, furent blessés tous les deux à la tête de leurs hommes. Au surplus, tout le monde fit son devoir; une mention spéciale est due aux Montréalais de Repentigny et aux Canadiens du régiment de la Reine. Ces derniers avaient été affectés à la défense de la redoute et du bois à l'extrémité droite de la ligne française; ils furent, comme le relate Murray, dépostés par la gauche anglaise, mais sous la conduite énergique du capitaine Laas du régiment de la Reine, ils se ressaisirent, reconquirent le terrain perdu et participèrent à la charge de Royal-Roussillon contre le flanc de l'armée britannique.

Si l'on étudie avec soin les différents récits de l'action, on constate que l'armée française fut attaquée avant d'avoir pu se déployer, que le recul commandé par Lévis faillit tout compromettre, et que le succès définitif fut dû à l'initiative du colonel d'Alquier et à l'offensive pour

ainsi dire spontanée, prise par sa brigade. Ce mouvement se communiqua au centre, arrêta net l'élan des Anglais et donna le temps à Lévis d'exécuter la manœuvre de flanc qui décida du gain de la journée.

Bourlamaque écrivit (1) de son lit à Bougainville une relation dont le résumé est à citer : « Le chevalier est bien heureux; on ne peut pas s'exposer davantage. Il fait bon être parent de la Vierge (2), cela vaut mieux que de faire ses pâques. Quoique les troupes aient remis l'affaire d'elles-mêmes et par leur courage, il a bien de l'honneur de son fait ; cependant les troupes en ont encore plus. »

Telle fut la bataille de Sainte-Foy qui reproduisit, à quelques mois d'intervalle, les incidents et presque le décor de celle d'Abraham. Les rôles sont renversés : les Franco-Canadiens de Montcalm sont remplacés par les soldats britanniques de Murray; même terrain à quelques centaines de mètres près, mêmes dispositions, et même offensive aboutissant au même résultat, la déroute totale de l'assaillant. Là finit la comparaison, car les deux combats, malgré leur similarité, n'exercèrent pas, il s'en faut de beaucoup, une influence correspondante sur les événements contemporains. Tandis que la défaite de Montcalm eut pour conséquence la perte de Québec et infligea une blessure presque mortelle à toute la colonie, la victoire de Sainte-Foy ne fut qu'un épisode brillant, qu'un dernier rayon de gloire dans une lutte sans espoir.

Comme le prouvent les extraits de sa dépêche écrite le surlendemain de l'action, Murray ne chercha pas à déguiser la défaite, dont il avait été le premier surpris : « Nous avons été malheureux, nous serons donc blâmés par tout le monde en Angleterre, mais je prends à témoin chaque

(1) Bourlamaque à Bougainville, Sainte-Foy, 3 mai 1760. Papiers de famille de Bougainville.

(2) La famille de Lévis prétendait descendre de la famille de la Vierge.

officier qui a pris part à la bataille et je lui demande s'il y a eu faute dans mes dispositions, ou si je n'ai pas fait tous les efforts possibles pour stimuler les hommes pendant le combat. La supériorité acquise par nos troupes sur l'ennemi depuis la dernière campagne et la belle artillerie de campagne dont nous étions munis m'auraient amené à livrer bataille, quand même je n'aurais pas été convaincu qu'elle s'imposait. »

Aussitôt la lutte achevée, les Français occupèrent la crête des hauteurs qui « ne sont qu'à 300 toises au plus de la place » et s'installèrent sur le revers où ils passèrent la nuit. La journée fut employée à ramasser les blessés et à les transporter à l'hôpital général dont on prit possession.

Dès le lendemain commença le siège de Québec. Un assaut immédiat aurait probablement mis la ville entre les mains de Lévis. La garnison anglaise était réduite à un effectif de 2.100 hommes; leur moral avait été très affecté par la défaite; le désarroi était partout et la discipline complètement relâchée. « Nos soldats, écrit deux jours après le capitaine Knox, qui servait dans les rangs britanniques, se livrent à chaque instant à une foule d'excès; ils pénètrent de force dans les magasins et les maisons particulières pour se procurer du liquide. Cela provient de la panique et de la démoralisation aggravée par l'ivresse. On a pendu ce soir un homme sans jugement pour effrayer les autres. Espérons que cet exemple sera suffisant pour arrêter la continuation du désordre et pour inspirer aux soldats le sentiment de leur devoir. »

Malheureusement, Lévis ne fut pas renseigné sur l'état d'esprit de l'ennemi et n'osa pas entreprendre, sur l'enceinte fortifiée et armée de Québec, une tentative que le succès seul eût justifiée aux yeux des militaires de l'époque, scrupuleux observateurs de la procédure régulière. Knox estime qu'une escalade eût réussi : « Si l'ennemi

avait donné suite le 29 ou le 30 au coup qu'il avait frappé le 28, avant que nos soldats se fussent ressaisis, je suis fortement enclin à croire qu'en dépit du zèle actif et du courage du gouverneur et de la plupart des officiers, Québec serait retombé au pouvoir de ses anciens maîtres. » L'occasion manquée ne se retrouva pas. Murray était un autre homme que Ramezay, son prédécesseur français de 1759. Autant ce dernier avait été faible, timoré, peu soucieux de prolonger la résistance des quelques heures qui eussent permis à l'armée française de venir à son aide, autant Murray se montra conscient de l'importance de son rôle, énergique dans sa conduite. L'escadre de secours, qu'on lui avait promise et dont il avait réclamé l'envoi dès la fonte des glaces, devait partir de Halifax dans la Nouvelle-Écosse; elle était donc plus proche que les vaisseaux de France et devait arriver avant eux. Il s'agissait de tenir jusque-là. Murray s'y employa avec intelligence; pour avoir ses troupes sous la main, il les fit sortir de leurs quartiers et bivouaquer à portée des murs; sur le front d'attaque, il accumula tous les canons que possédait la place et s'attacha, par un feu soutenu, à entraver les travaux d'approche et à inquiéter le campement français.

Empruntons au Journal de Lévis la courte description de la ville et du front de terre qu'il fallait entamer : « Québec forme une espèce de triangle qui occupe une pointe de terre fort élevée sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent. Le fleuve défend un des deux côtés qui sont vers la campagne, l'un qui suit l'escarpement de la côte d'Abraham commande avec beaucoup de supériorité une plaine basse où serpente la rivière Saint-Charles; cette côte d'Abraham règne presque parallèlement au fleuve Saint-Laurent et va s'y réunir à l'embouchure de la rivière du cap Rouge. Le côté de Québec qui est terminé par cette côte et par l'escarpement du fleuve est le seul accessible; la distance en est d'environ sept cents toises.

Il est défendu par une enceinte de six bastions revêtus et presque sur une ligne droite. Un fossé, peu profond, dont l'excavation en quelques endroits n'est que de cinq à six pieds, quelques terres rapportées sur la contrescarpe, six à sept redoutes de bois construites par les Anglois couvroient cette enceinte. Le terrain pour les approches est pierreux; il devient presque roc en approchant de la place, et les hauteurs mêmes dont nous nous étions emparés ont à peine six pouces de terre. Il fut décidé, après avoir reconnu la place, qu'on couronneroit par une parallèle les hauteurs qui sont devant le front des bastions Saint-Louis, de la Glacière, et du cap au Diamant, et qu'on y établiroit des batteries, d'où on espéroit, malgré l'éloignement et la faiblesse du calibre de nos pièces, qu'elles pourroient faire brèche, le revêtement étant dans cette partie. »

Le 29 avril, les opérations du siège débutèrent sous la direction de Pontleroy, commandant du génie, et de Montbeillard, commandant de l'artillerie. Le camp fut reporté à un quart de lieue en arrière et on amorça la première parallèle. Le 1er mai, « on commença trois batteries, l'une de six pièces devait battre un peu en écharpe la face du bastion de la Glacière; une autre de quatre pièces, placée sur la gauche, battait directement cette partie; la troisième de trois pièces était dirigée sur le flanc du bastion Saint-Louis opposé à celui de la Glacière. On y joignit une batterie de deux mortiers. On ne pouvait construire la parallèle et ses batteries qu'avec des difficultés incroyables. On cheminait sur le roc, et il fallait porter la terre dans des sacs d'une fort grande distance. Les ennemis qui à tous moments démasquaient des pièces, nous retardaient beaucoup par des précautions qu'il fallait prendre; les boulets plongeant derrière les hauteurs, il y avait peu d'endroits où l'on fût à couvert, l'on fut même obligé d'éloigner le camp ».

Malgré l'activité déployée par l'assiégeant, Murray ne s'était pas laissé décourager; reconnaissons d'ailleurs qu'à plusieurs points de vue sa situation était meilleure que celle du gouverneur français de 1759. Une garnison de plus de 2.000 officiers et soldats, encore sous le coup de leur défaite, mais homogène, composée d'excellents éléments et capable de se ressaisir rapidement, pas de population civile à ménager, aucune crainte d'une entreprise navale ou d'un bombardement énervant, espoir d'un prompt secours; à tous ces avantages allait s'ajouter l'inefficacité de l'attaque, entravée par l'insuffisance du matériel et le manque de munitions. Dès le 30 avril, Murray manifestait (1) sa confiance : « Ils (les Français) ont déjà achevé leur première parallèle, mais j'espère que nous ne serons pas réduits aux extrémités avant l'arrivée de l'escadre que nous attendons tous les jours. S'il en était autrement, je me retirerai au pis aller avec ce que je pourrai dans l'île d'Orléans et tiendrai là jusqu'à la venue des renforts. Si nous avions été maîtres du fleuve, où il est évident que des vaisseaux peuvent hiverner, ils n'auraient jamais osé faire leur tentative. »

Une fois de plus, la suprématie sur mer allait trancher le sort de la colonie. L'escadrille française ne se composait que de deux petites frégates, la *Pomone* et l'*Atalante*, cette dernière commandée par le brave Vauquelin que nous avons vu se distinguer pendant le siège de Louisbourg en 1758, et de quelques bâtiments de faible échantillon. Les Anglais n'avaient eu à leur opposer en premier lieu que deux frégates qui étaient restées à Québec et encore l'une d'elles avait fait voile le 1er mai, sans doute pour chercher du secours. Lévis voulut profiter de cette supériorité momentanée pour faire passer Vauquelin au-

(1) Murray à Amherst, dépêche déjà citée.

dessous de Québec à la rencontre des vaisseaux attendus de France; l'arrivée d'une nouvelle frégate anglaise fit renoncer à ce projet.

Depuis 10 jours le siège suivait son cours quand, le 9 mai, on vit entrer dans la rade un bâtiment de guerre. Était-il français ou anglais? L'incertitude ne dura pas longtemps. La frégate jeta l'ancre devant la ville, assura son pavillon aux couleurs britanniques par un salut de 21 coups de canon et détacha son canot à terre. La joie de la garnison se manifesta par une explosion de cris et de vivats; officiers et soldats, oublieux, pour une fois, du flegme national, montèrent sur les parapets en face des assiégeants, jetant leurs chapeaux en l'air, hurlant, gesticulant à qui mieux mieux; les artilleurs prirent leur part de l'allégresse générale en faisant un feu des plus soutenus sur les tranchées et sur le camp français. Quelque déçus qu'ils eussent été par l'apparition du bâtiment anglais, les Français firent bonne contenance et répondirent aux hourrahs de la garnison par des cris répétés de « Vive le Roy ».

La partie n'était pas encore perdue; la venue isolée d'un navire de médiocre importance ne prouvait qu'une chose : que le Saint-Laurent était ouvert à la navigation; on pouvait encore espérer la montée du convoi de France, ou tout au moins d'un vaisseau chargé de munitions qu'on savait bloqué dans les glaces à Gaspé. Néanmoins, la vue du *Lowestoft* ranima complètement le moral des soldats de Murray; ce bâtiment appartenait à l'escadre du commodore Swan qui avait appareillé d'Angleterre au mois de mars; en route, il avait échangé des signaux avec lord Colville et savait que cet officier avait désigné à ses vaisseaux comme rendez-vous l'île de Bic dans l'estuaire du Saint-Laurent. Quant au navire qui avait hiverné à Gaspé, il apportait 24 canons de 24, 300 barils de poudre, des fusils, des boulets et toutes sortes de provisions, mais aban-

donné par son équipage, en majorité étranger, il n'était pas en état de naviguer; Swan, en passant, s'en empara sans résistance.

Jusqu'alors les mauvais avis n'étaient pas encore connus et les soldats de Lévis poussaient les travaux du siège avec énergie, malgré la gravité des obstacles à surmonter : « La parallèle et les batteries (1) ne purent s'achever qu'avec des difficultés incroyables L'ennemi eut bientôt démasqué 60 pièces de canon sur les fronts attaqués. Cette artillerie servie avec la plus grande vivacité, non seulement retardait la construction des batteries, mais aussi empêchait les travailleurs de faire les transports. Les boulets plongeant derrière les hauteurs, il n'y avait aucun endroit qui en fût à couvert.

En dépit de ses efforts, Lévis savait bien que tout dépendrait des premiers secours : « Nous ne sommes point encore au bout de nos desseins, avait-il répondu, la veille de l'arrivée du *Lowestoft*, aux félicitations de Bougainville (2), je crains autant le pavillon rouge que je désire le blanc. » Enfin, le 11 mai, les batteries commencèrent à tirer et malgré la grande supériorité des Anglais, leur action aurait été efficace si notre petite artillerie eût été de meilleure espèce. Dans une dépêche à Vaudreuil, Lévis rend compte (3) de ses déceptions : « Nos batteries sont en mauvais état, nous avons eu hier au soir deux pièces de 18 qui ont crevé et la pièce de 24 qui a été mise hors de service par une bombe; elle était déjà fendue. Avec le peu de grosses pièces qui nous restent et la qualité n'en étant pas bonne, nous sommes hors d'état de faire brèche. Les officiers d'artillerie se plaignent aussi que la poudre est éventée, et n'a pas la force qu'elle devrait

(1) Relations et journaux, p. 241. Manuscrits Lévis.

(2) Lévis à Bougainville, camp de Québec, 8 mai 1760. Papiers de Bougainville.

(3) Lévis à Vaudreuil, près Québec, 13 mai 1760. Lettres de Lévis.

avoir. Sans tous ces accidents, nous aurions fait brèche, n'étant qu'à 200 toises de la place, en attaquant le bastion qui est entre celui de la poudrerie et celui de la porte Saint-Louis, où est une fausse braie. Dans ces circonstances fâcheuses, je suis obligé de temporiser et chercher à gagner du temps, en me tenant en mesure de pouvoir recevoir les secours qui pourront nous arriver de France. Et si nous en recevions en canons et poudres, la place sera bientôt prise ; car, sans avoir fait brèche, il n'est pas possible de tenter une escalade, la garnison étant encore d'environ 2.500 hommes combattants les remparts étant bordés d'artillerie, et occupant encore les blockhaus, et nos troupes étant trop harassées et affaiblies pour pouvoir tenter une attaque désespérée. Je compte soutenir toujours les batteries en état avec du canon de 12 et quelques bombes, afin de ménager la poudre, pour maintenir plus longtemps le siège et être en mesure de profiter des secours, ne faisant brûler qu'environ 2 milliers de poudre par jour. C'est le seul parti à prendre dans les circonstances où nous nous trouvons et je me flatte que vous l'approuvez. » Dans un conseil tenu le 13 (1) chez Bourlamaque encore au lit des suites de sa blessure, il avait été décidé que « les pièces ne tireraient chacune que 20 coups par jour et qu'on attendrait les secours d'Europe ».

Lévis s'efforce d'entretenir le moral en établissant de l'autre côté de la rivière Saint-Charles une nouvelle batterie qui devait prendre les défenseurs à revers, mais il commence à prévoir l'échec de l'expédition et désespère de recevoir les renforts de France : « Je crains bien que la France ne nous ait abandonnés, écrit-il à Bigot (2), car il vente nord-est depuis longtemps, nous sommes dans les

(1) Bourlamaque à Bougainville, Deschambeaux, 23 mai 1760. Papiers de Bougainville.

(2) Lévis à Bigot, 15 mai 1760. Lettres de Lévis.

grandes mers et rien n'arrive. Nous avons fait et faisons ce que nous pouvons. Je juge la colonie perdue sans ressource, s'il ne vient du secours. »

Quelques heures après, le secours si ardemment attendu arriva, mais c'était celui des Anglais. Le 15 mai, à 10 heures du soir, on apprit que deux vaisseaux de guerre venaient de mouiller derrière la pointe de Lévis. Le général français « jugea qu'ils étaient anglais, n'ayant mis personne à terre à la rive du sud pour faire avertir ». Il ordonna aussitôt le départ des bâtiments qui servaient de dépôt et le déblaiement de l'artillerie des tranchées; les frégates furent prévenues et invitées à se tenir sur leurs gardes et à faire leurs préparatifs pour mettre à la voile. Le mauvais temps ne permit pas, paraît-il, à l'officier chargé de ce dernier ordre de le faire passer à bord; cependant, il n'empêcha pas les vaisseaux anglais de remonter le fleuve.

Voici en quels termes le journal de l'expédition raconte le désastre de la flottille : « A 5 heures du matin (le 16 mai), on vint lui dire (à Lévis) que nos bâtiments appareillaient, que ceux des Anglais étaient près d'eux. Une frégate parut, étant suivie de peu de distance d'une autre; et, à environ un quart de lieue et demi, il parut un vaisseau de soixante canons. Tous nos navires coupèrent leurs câbles. La *Pomone* en appareillant abattit trop du côté de la terre du nord et échoua. Les deux frégates ennemies continuèrent à poursuivre l'*Atalante*. Elle (celle-ci) joignit les bâtiments de transports à hauteur du Cap Rouge et, voyant qu'ils allaient être joints par l'ennemi, leur ordonna de s'échouer. Elle fut forcée d'en faire autant à 5 lieues plus haut, vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles, où elle essuya pendant deux heures le feu des deux frégates. Le commandant (Vauquelin) après avoir consommé toutes ses munitions et avoir fort endommagé les vaisseaux ennemis, fut fait prisonnier sans

avoir amené pavillon; les ennemis voyant qu'il ne tirait plus, y envoyèrent un canot auquel il se rendit. Il avait fait évader tout l'équipage qui était en état de servir, et perdit beaucoup de monde et eut un grand nombre de blessés, dont plusieurs officiers. »

A en croire Bourlamaque (1), la retraite fut l'occasion de désordres multiples : « Le 16 au matin, M. de Lévis ordonna que les pièces de siège, les vivres, les munitions et les bagages des troupes fussent embarqués dans des petits bateaux qui étaient au Foulon. Le vent était fort, le fleuve agité, le vaisseau de 54 canonnait, les Canadiens se sauvaient. Le magasin où étaient les boissons fut abandonné, les soldats furent bientôt ivres. D'ailleurs, peu de chefs, peu de majors, moins de discipline que vous n'en avez jamais vu. Plusieurs bataillons perdirent presque tous leurs bagages, le canon fut jeté en bas de la côte et y resta. Quand le départ du vaisseau eut laissé cette partie un peu plus calme, on embarqua quelques munitions, vivres et bagages dont une partie périt à la Pointe-aux-Trembles; d'autres furent canonnés par les frégates, et abandonnèrent leurs bateaux; d'autres sont montés je ne sais où, on les cherche et un petit nombre s'est rendu à Jacques-Cartier. Les bataillons restèrent à la tranchée comme à l'ordinaire toute la journée du 16. M. le chevalier de Lévis se replia la nuit suivante avec son artillerie légère et les troupes, derrière la rivière du cap Rouge et y resta tout le 17 à faire décharger (sur des bateaux de rivière) les bâtiments échoués. La *Marie* s'étant trouvé en état passa la nuit devant les frégates anglaises et se sauva, les autres furent brûlés. »

Sur l'avis de l'apparition à Québec du complément de l'escadre de Colville, Lévis fit continuer la retraite sur

(1) Bourlamaque à Bougainville. Lettre déjà citée.

Jacques-Cartier, après avoir laissé 400 hommes de ligne et de marine à la Pointe-aux-Trembles. Le 19, l'armée franchit la rivière de Jacques-Cartier, non sans de longs retards dus au manque d'embarcations. Croyant que les vaisseaux anglais avaient des soldats à bord, Lévis eut d'abord l'intention (1) de replier ce poste, mais ayant appris, par des officiers convalescents sortis de l'hôpital général, qu'aucun renfort n'avait débarqué, il en conclut que les Anglais n'étaient pas en état d'agir et résolut de se maintenir à la Pointe-aux-Trembles. A partir du 21 commença la dislocation; les vivres faisaient défaut; la plupart des Canadiens étaient rentrés chez eux; l'ennemi, à moins d'être rejoint par des troupes fraîches, ne songerait pas à la poursuite; il n'y avait aucune raison d'imposer aux débris de l'armée la fatigue de tenir campagne. On se borna à détacher sur la frontière 1.800 hommes sous les ordres de Dumas et répartis entre les postes de la Pointe-aux-Trembles, Jacques-Cartier et Deschambeaux. Le reste des bataillons regagna ses quartiers d'hiver.

A en juger par le récit de Bourlamaque, la perte de l'artillerie de siège et des munitions aurait pu être évitée ou tout au moins diminuée si l'on avait procédé, dans les services d'arrière, avec le sang-froid et la méthode qu'on déploya pour l'évacuation des tranchées. « J'arrivai sur mon brancard, écrit Bourlamaque, au cap Rouge à 8 h. du matin, fort étonné d'y voir tous nos bâtiments que je croyais bien loin. Tous les Canadiens fuyaient; je fis garder le pont par des officiers de bord; ils s'échappèrent par Lorette et par les ponts du haut de la rivière; fort peu restèrent avec les troupes; je trouvai 120 bateaux, pas une garde, pas une rame, seul avec quelques blessés, je rassemblai une trentaine de Canadiens et avec les équipages, je commençai à faire décharger les poudres et

(1) Bourlamaque à Bougainville. Lettre déjà citée.

les farines. Heureusement, le vaisseau de 54 que j'attendais à toute heure retourna à Québec. Je demandai en vain toute la journée un détachement et les rames qui étaient au Foulon, on ne put m'en envoyer. Je fis faire quelques rames, et je partis à l'entrée de la nuit avec une goëlette chargée de farine et 5 bateaux où j'avais fait mettre les poudres pour passer de nuit par le sud devant les frégates anglaises. Le vent devint si violent lorsque je fus au delà de ces frégates, que mes bateaux et plusieurs autres, partis du Foulon, qui avaient pris la même route furent dispersés. Trois chargés de poudre périrent ainsi que plusieurs des autres. » Quel que fût l'officier responsable de ce désordre, ces abandons de munitions et de provisions eurent une répercussion déplorable sur la fin de la campagne défensive.

Pendant le mois de juin, il y eut un intervalle de répit, mais la situation de la colonie était désespérée, ainsi que le fait ressortir le résumé suivant emprunté au journal de Lévis : « La levée du siège, la retraite et les mauvais temps en se retirant de ce siège, où l'on avait porté en poudre, vivres et artillerie toutes les ressources de la colonie, nous mirent au dépourvu de toute espèce. Les bataillons étaient réduits à deux cent cinquante et au tiers des officiers, ayant laissé un détachement à Deschambeaux et un second à l'Ile aux Noix. Ils manquaient de fusils et de baïonnettes. Toute notre artillerie consistait dans les pièces de campagne que nous avions prises aux ennemis le 28 et à quarante boulets par pièce. Point de navire de guerre, que la flûte la *Marie* sur laquelle on mit quelques mauvais canons de fer. Nous avions deux demi-galères construites depuis peu à Montréal, deux bâtiments sur le lac Ontario, une goëlette et deux petites tartanes sur la rivière Saint-Jean, le tout assez mal pourvu d'équipages, la plupart des matelots s'étant retirés dans les paroisses. Nous n'avions pas la moitié

de bateaux qu'il fallait pour le transport des troupes. Nulle espérance de secours, le fleuve étant couvert de vaisseaux de guerre anglais. Nous apprîmes dans le mois de juin que des bâtiments qu'on avait envoyés de France, les ayant fait partir trop tard, les uns avaient été pris et les autres s'étaient réfugiés dans la Baie des Chaleurs. »

Ces derniers faisaient partie du convoi accompagné par trois petites frégates sous le pavillon de M. d'Angeac. Sortie, comme nous l'avons dit plus haut, de la Gironde le 10 avril, la flottille parvint sans encombre à la hauteur de l'île Anticosti le 14 mai; dans ces parages on sut, par une barque dont on s'empara, que l'escadre britannique était dans le golfe depuis 6 jours; D'Angeac fit voile pour la baie des Chaleurs où il amarina 5 navires anglais avec des cargaisons de valeur, puis il s'abrita dans la rivière de Ristigouche sur les confins de l'Acadie, où les transports et leur escorte demeurèrent, sans être inquiétés (1), jusqu'à la fin de juin. Le commandant avait expédié à Montréal les dépêches de la cour et « établi un camp pour rafraîchir les troupes et les équipages. Il y avait, mande-t-il, plus de 1.500 habitants réfugiés dans cette partie, mourant de faim, ayant eu des castors pour toute nourriture pendant l'hiver. Nous leur avons fourni des vivres et nous avons mis des chaloupes en pêche. »

Les 24 et 27 juin, on eut connaissance de plusieurs vaisseaux anglais qui cherchaient à pénétrer dans l'embouchure; cela « nous engagea à remonter les nôtres le plus avant qu'il serait possible dans la rivière et de travailler à décharger les vivres et autres effets; on coula quelques bâtiments pour boucher le chenal; cette chaîne était soutenue par deux batteries, mais n'ayant que de

(1) Relation de la navigation de la petite flotte partie de Bordeaux. Record Office.

petits calibres, elles n'ont fait face qu'autant qu'elles ont été battues par les frégates, mais un vaisseau de 74 canons les ayant prises en flanc, il fallut les abandonner après avoir crevé le canon ». Le combat dura trois heures; écrasés par la supériorité de l'artillerie anglaise, les Français furent obligés de mettre le feu à deux de leurs frégates et à abandonner la troisième à bord de laquelle étaient détenus 62 prisonniers anglais. Le commodore Byron (1), qui était à la tête de l'expédition, avait sous ses ordres trois vaisseaux de ligne et deux frégates, dont l'une dut être renvoyée à Halifax pour réparer ses avaries; il détruisit 22 bâtiments de commerce appartenant au convoi, et 200 maisons du village, mais il ne put rien entreprendre contre les troupes de terre qui s'étaient retirées dans l'intérieur. Après le départ de Byron, les Français réarmèrent quelques barques, firent des prises aux Anglais, et se maintinrent jusqu'à la capitulation de Montréal, dans laquelle ils furent compris. D'après une lettre du commissaire Bazagier (2), l'effectif embarqué pour la France se composa de 7 officiers et de 199 soldats. Ils laissèrent derrière eux une population de 1.300 Acadiens privés de toute ressource, à en juger par l'extrait suivant de la correspondance : « Les habitants des trois postes de Miramichi, de celui de Chipagan, des trois de Caraquis, étaient fort à plaindre en juillet. Ils se plaignaient être dans le même état depuis quelques années; ceux de Ristigouche sortaient de diverses côtes sans doute aussi malheureux. Ils sont tous adroits, mais paresseux et indépendants s'ils ne sont gouvernés. Les Normands de la partie de Gaspay, Pabos, Parpédiat, la Grande-Rivière n'étaient pas mieux cet été. Lors de la capitulation, les Anglais ont brûlé deux bâtiments à canon

(1) Byron à Colville, 14 juillet 1760. N. America. Record Office.

(2) Rapports de Bazagier, 17 septembre, 28 octobre et 31 décembre 1760. Archives des Colonies.

qui restaient encloués, rompu des canons et démoli les deux premières batteries. Il a resté sept petits bâtiments pour la pêche des habitants. » De ces détails, il apparaît que, jusqu'à l'occupation anglaise, ces Acadiens se livraient à la guerre de course et faisaient un tort considérable au commerce britannique. Un des plus renommés de ces marins, Joseph Leblanc, originaire du canton des Mines, avait été mêlé à plusieurs incidents des campagnes d'Amérique ; réfugié à Miramichi après la prise de Louisbourg, il tombait, pour la seconde fois, aux mains des Anglais (1) qui l'internèrent à Halifax.

Des trois expéditions que le gouvernement britannique allait diriger contre Montréal et les lambeaux des possessions françaises, la première prête fut celle qui devait partir de Québec. Aussitôt le siège levé, Murray s'était vengé des angoisses endurées en sévissant contre les malheureux Canadiens de la province de Québec qui, malgré leur soumission, avaient repris les armes ou aidé les Français ; à titre d'exemple, il fit pendre, le 29 mai, devant sa porte (2), le capitaine de la milice de la paroisse de Saint-Michel qui avait conduit quelques-uns de ses hommes au camp de Lévis. L'exécution de ce patriote avait été précédée d'une proclamation datée du 22 mai (3), à peine une semaine après le départ des Français : « Nous avons donné aux habitants le temps nécessaire de rentrer en eux-mêmes et de réfléchir mûrement sur la folie de leurs démarches ; ils ont négligé nos avis salutaires et se fient à des espérances trompeuses ; ils ont attiré sur eux de nouveaux malheurs. Si nous n'écoutons que le juste ressentiment d'un procédé si inique, ils méritent le châtiment le plus rigoureux, mais guidé par des sentiments plus humains,

(1) Leblanc revint en France et devint titulaire, le 1er août 1767, d'une pension de 600 livres en récompense de ses services.

(2) Knox, *Historical Journal*, II, p. 336.

(3) Manifeste de Murray, Québec, 22 mai 1760. Papiers de Bougainville.

nous voulons tenter de les retirer de l'abîme dans lequel ils se sont plongés. Nous n'ignorons pas les ruses et les artifices dont on a usé pour les attirer dans le piège, et cela en quelque manière fait leur excuse. Enfin, le peuple le plus généreux du monde leur tend les bras une seconde fois et leur offre des secours puissants et infaillibles... Le Roy, mon Maître, résolu de posséder le Canada, ne désire pas régner sur une province dépeuplée, il veut conserver les habitants, la religion qu'ils chérissent et les prêtres qui l'exercent; il veut maintenir les communautés et les particuliers dans tous leurs biens, leurs lois et coutumes, pourvu que contents de sentiments si généreux, ils se soumettent de bonne grâce et promptement à ses ordres. »

Suit un tableau des défaites de la France sur mer et de l'impuissance dans laquelle elle se trouve de venir en aide à la colonie. Le document se termine par un appel aux sentiments pacifistes de ses lecteurs : « Canadiens, retirez-vous de l'armée, mettez bas les armes, restez dans vos habitations et ne donnez aucun secours à nos ennemis. A ces conditions votre tranquillité ne sera pas interrompue, vous ferez vos labours en sûreté, le soldat sera contenu et ne fera point le dégât des campagnes, vous serez encore à temps pour éviter la famine et la peste, fléaux plus dévorants encore que celui de la guerre, et qui à présent menacent le Canada d'une ruine totale et irréparable. »

Dans une autre proclamation en date du 27 juin (1), l'habile gouverneur exploite la nouvelle récemment reçue de la répudiation ou de l'ajournement du paiement des lettres de change ou des billets tirés sur la métropole. Une circulaire signée de Vaudreuil et de

(1) Murray aux capitaines des Milices. Québec, 27 juin 1760. Archives des Colonies.

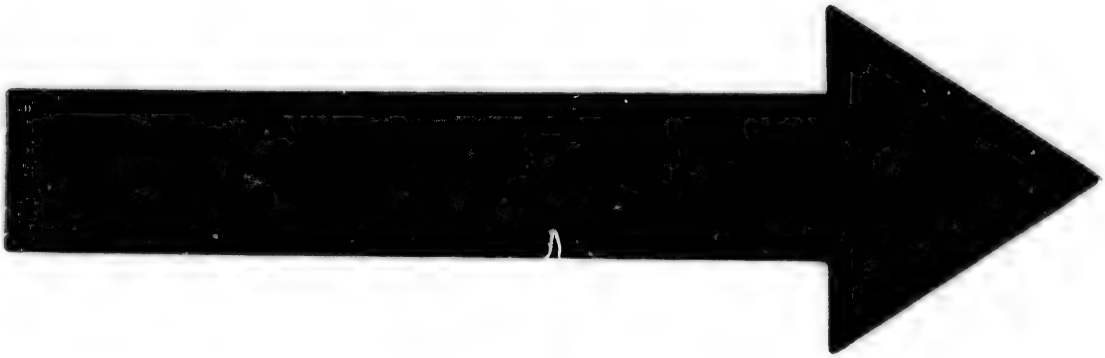

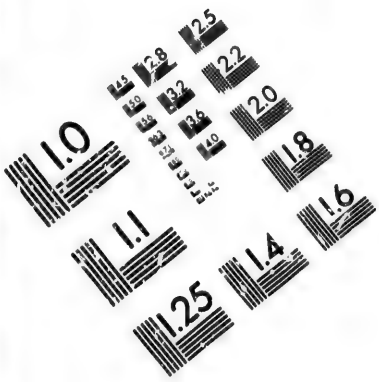

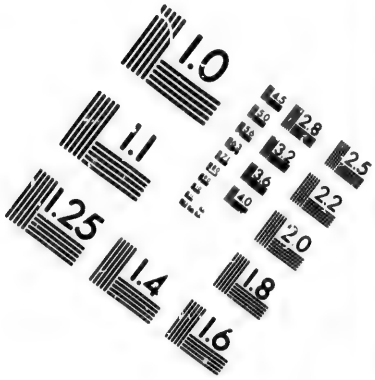

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

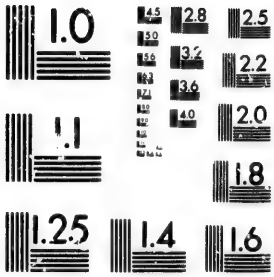


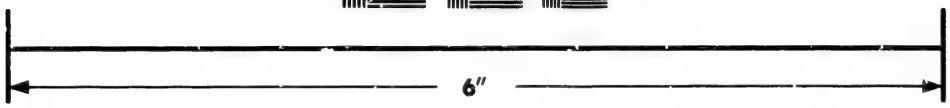


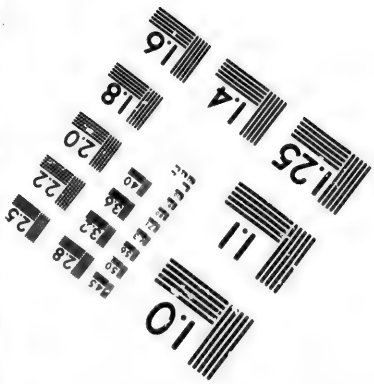

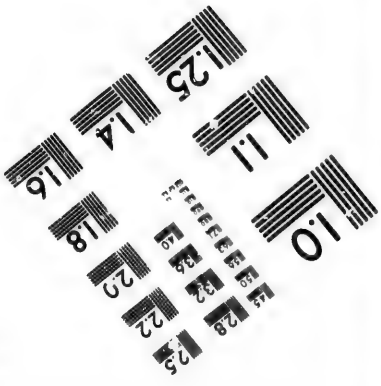

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
1.1
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2

Bigot avait cherché à atténuer l'impression désastreuse occasionnée par cette mesure. Murray s'efforce de réfuter l'argumentation des autorités de Montréal; tout d'abord il s'étonne de les voir s'adresser « aux Canadiens, sujets de S. M. Britannique » ; il discute leurs assertions, d'ailleurs optimistes, et sur un ton sarcastique, démontre leur peu de valeur : « Il est à présumer que la lettre circulaire parle plus véritablement quand elle dit que les billets de caisses ordonnancés seront retirés et bien payés dès que les circonstances le permettront, parce que les circonstances ne le permettront jamais. S. M., à ce qu'il nous paraît, semble croire que les malversations de ses ministres ont bien contribué à la banqueroute qu'il est obligé de faire. » A retenir enfin les précautions prises pour obtenir la publicité voulue : « Vous lirez cette lettre à la porte de l'église, à l'issue de la messe un jour de fête, et vous la ferez bien comprendre aux habitants, après quoi vous la ferez afficher à ladite porte, et prendrez soin qu'on ne l'ôte, sous prétexte que ce puisse être. »

Le terrain politique ainsi préparé, Murray s'apprêta à remonter le Saint-Laurent; avec les meilleurs éléments de chaque régiment de sa garnison, il constitua un petit corps expéditionnaire de 2.450 combattants qui s'embarqua à Québec, le 14 juillet, sur une flotte de 75 transports ou berges escortée par 3 petites frégates. A cette date, le colonel Haviland et le général en chef Amherst étaient encore occupés à réunir leur monde, le premier à Saint-Frédéric sur le lac Champlain, le second à Oswego sur le lac Ontario. Les progrès de Murray furent lents; il mit 12 jours à atteindre et à franchir les rapides de Richelieu; il eut à cette occasion avec le corps de Dumas une escarmouche qui coûta quelques hommes aux deux partis. Au fur et à mesure de sa navigation, le général anglais imposait aux habitants le serment de neutra-

lité. Knox décrit (1) la cérémonie; on réunissait en cercle les paysans, on leur faisait lever la main droite, puis à tour de rôle chacun, en prononçant son nom, récitait les paroles réglementaires : « En la présence du Dieu tout-puissant, je jure que je ne porterai pas les armes contre Georges II, roi de la Grande-Bretagne, ni contre ses troupes et ses sujets; je ne fournirai à ses ennemis aucun avis direct ou indirect. Que Dieu me soit en aide! »

Il n'est pas surprenant que la pression ainsi exercée ait agi sur des pauvres gens qui se rendaient bien compte que la partie était perdue. Aussi les colons de la rive sud que les troupes françaises avaient déjà évacuée, ne firent-ils pas de difficulté pour apporter à bord de la flottille des volailles, des légumes, des œufs et d'autres denrées qu'ils échangeaient contre le sel, le porc et le bœuf qui leur faisaient défaut.

A la hauteur des Trois Rivières, le convoi de Murray défila devant les troupes françaises qui étaient rangées en bataille pour s'opposer à un débarquement possible. Knox dépeint le spectacle en (2) termes enthousiastes : « Les Français, apparemment au nombre de 2.000, garnissaient leurs ouvrages, ils étaient en général habillés en uniformes sauf très peu de Canadiens et environ 50 sauvages, le corps peint en couleur rougeâtre, le visage de nuances diverses; je les voyais distinctement avec ma lunette, défigurés par des dessins fantastiques destinés à frapper l'ennemi de terreur. La cavalerie légère qui caracolait sur la plage m'a paru bien équipée; elle était habillée en bleu avec des parements rouges; leurs officiers étaient en uniformes blancs. En résumé, ces troupes, les batteries, les maisons ayant bon air, tout cela réuni

(1) Knox, *Historical Journal*, II, p. 354.
(2) Knox, *Historical Journal*, II, p. 361.

sur la rive d'un fleuve superbe, notre flottille à la voile défilant triomphalement, les bateaux rangés en bataille, de chaque côté le paysage égayé çà et là par des habitations bien entretenues, le tapis vert des champs, le feuillage des arbres, enfin un temps clair et agréable, tout cet ensemble constituait un tableau aussi charmant que l'imagination la plus fertile pourrait se le tracer. » Pour des raisons inconnues, les Français laissèrent passer le convoi sans un coup de canon et se contentèrent de le suivre en amont. Sans doute cette inaction était due à la mauvaise qualité ou au manque des munitions nécessaires : « Je mène mon canon, écrit vers cette époque Bourlamaque (1), mais ce n'est pas sans peine. Je n'ai pas encore fait tirer un coup sur les bâtiments, persuadé que, quand j'en incommoderai quelques-uns, je ne ferai pas manquer l'expédition, mais votre poudre. »

Tandis que Dumas remontait la rive gauche après avoir mis un détachement dans le fort de Jacques-Cartier, Bourlamaque avait été posté à Sorel à la jonction de la rivière de ce nom et du Saint-Laurent avec 700 hommes, dont la moitié « miliciens de mauvaise volonté ». Du 12 au 26 août, il reste à Sorel ou à Saint-Ours, surveillant les progrès de Murray, et échange avec Lévis des lettres presque journalières dans lesquelles il rend compte d'une situation devenue chaque jour plus désespérée. Il eût été peut-être possible d'infliger un échec à Murray avant l'entrée en scène des deux autres expéditions, le gouverneur de Québec, jusqu'à l'arrivée de Lord Rollo qui le rallia le 17 août avec deux bataillons venus de Louisbourg, n'ayant que des forces inférieures à celles de Lévis. Mais sans nouvelles d'Amherst, on ignorait encore si l'attaque du général en chef se produirait par le lac Champlain ou par le Saint-Laurent. Quant à Murray, depuis la des-

(1) Bourlamaque à Lévis, Sorel, 14 août 1760. Manuscrits Lévis.

truction des frégates, on ne pouvait le combattre par eau, car on n'avait d'autre artillerie que les pièces de campagne capturées à Sainte-Foy; les armes et les munitions faisaient défaut, et pour comble de malheur, la désertion gagnait de plus en plus la milice. Les lettres de Bourlamaque (1) reviennent à chaque instant sur ce sujet : « J'envoie cette lettre par un officier de milices que tous ses gens ont abandonné et qui me propose de les aller chercher... Je n'écris pas à M. de Vaudreuil sur la désertion des Canadiens parce que j'en sens l'inutilité..... Ceux-ci (les miliciens) désertent par bandes et la pluie d'hier a activé de les dégoûter. J'en perdrai beaucoup aujourd'hui, il m'en a déjà déserté plus de 200. »

Malgré tout, des habitants en bon nombre et notamment ceux de Sorel, demeuraient fidèles. Pour surmonter leur résistance, Murray fit débarquer dans la nuit du 22 août les deux régiments de Rollo et quelques rangers avec mission de sévir contre les récalcitrants; ils brûlèrent beaucoup de maisons et dévastèrent la plus grande partie de la paroisse. Knox est tout ému (2) du chagrin qu'éprouve son chef d'avoir recours à des mesures de rigueur; à sa décharge il cite les termes de la dépêche que le général envoie à Pitt : « J'ai constaté que les habitants de la paroisse de Sorel avaient déserté leurs habitations et pris les armes. Je me suis trouvé par suite dans la cruelle nécessité de brûler la plupart des maisons de ces malheureux. Je prie Dieu que cet exemple suffise, car ma nature se révolte contre l'accomplissement d'un devoir cependant nécessaire. »

Les cruautés de Murray, car il est difficile de donner un autre nom à ces agissements, avaient été précédées de

(1) Bourlamaque à Lévis, Sorel, 15 août 1760. Manuscrits Lévis.
(2) Knox, *Historical Journal*, II, p. 375.

deux manifestes (1). le premier, en date du 23 juillet, était ainsi conçu : « Séduits par des promesses qui n'ont jamais eu d'effet, Canadiens, vous avez toujours fermé les oreilles à nos remontrances et à nos avertissements. Aveugles à vos propres intérêts, vous êtes les victimes de vos préjugés. Les affaires du Canada tendent à présent à leur fin. Vous êtes encore, pour un instant, maîtres de votre sort. Cet instant passé, une vengeance sanglante punira ceux qui oseront avoir recours aux armes. Le ravage de leurs terres, l'incendie de leurs maisons, seront les moindres de leurs malheurs. Les sages colons, au contraire, qui profitant de l'expérience passée resteront tranquilles chez eux, jouiront de leur religion, de leurs biens, et sous les auspices d'un prince, père de ses sujets, soutenus et protégés par un bras si puissant, deviendront riches et florissants. »

Cet appel à la lâcheté et à l'intérêt n'ayant eu qu'un succès relatif, Murray le fit suivre par une seconde proclamation, le 21 août, quelques heures avant l'incendie du village de Sorel et par conséquent trop tard pour que la population fût prévenue : « Votre entêtement continue; vous me forcez, malgré mon humanité, à mettre à exécution les menaces que je vous ai faites. Il est temps de commencer. Je vous avertis que dorénavant je traiterai à la rigueur les Canadiens que je prendrai les armes à la main, et que je brûlerai tous les villages que je trouverai abandonnés. »

Quoi qu'il en soit, et quel que soit le verdict de la postérité sur des procédés qu'on a vus se renouveler dans notre histoire contemporaine, ils produisirent l'effet visé. Bourlamaque le constate (2) avec amertume. « L'ennemi ayant brûlé les maisons du bas de Sorel, dont les ha-

(1) Lettres et pièces militaires, p. 284 et 285. Manuscrits Lévis.

(2) Bourlamaque à Lévis, Saint-Ours, 22 août 1760. Lettres de Bourlamaque, p. 101 et 102.

bitants étaient avec l'armée, et épargné celles des fuyards, qui étaient chez eux, s'est rembarqué..... Les habitants de Sorel qui avaient très bien servi jusqu'à cette heure, sont tous retournés chez eux. Ceux de Saint-Ours, que j'avais gardés chez eux pour le service de l'armée, refusent tout service, et je suis obligé d'envoyer un détachement de soldats dans cette paroisse pour en tirer quelque secours. J'ai fait à main armée une levée dans Maska et les autres paroisses; ils désertent tous. Agréable besogne! On mandera sans doute à la cour que j'avais 2 ou 3.000 Canadiens qui ont fait merveille. »

Quelques jours après, Knox relate une petite rencontre à Varennes, où trois Canadiens furent tués et scalpés par les rangers, puis il enregistre la reddition de plusieurs villages : « Toute la paroisse de Varennes s'est rendue, a livré ses armes, et a pris le serment de neutralité; leurs combattants formaient un total de cinq compagnies de milices; deux autres paroisses aussi peuplées ont annoncé l'intention de faire leur soumission demain. » La fin du drame avançait à grands pas, car les deux autres colonnes britanniques, enfin entrées en jeu, s'approchaient rapidement de Montréal et allaient se donner la main.

Au cours de l'été de 1759, on se le rappelle, Bourlamaque, qui avait été chargé de cette partie de la frontière, avait évacué et détruit les forts du lac Champlain et s'était retiré dans une île de la rivière de Chambly ou Richelieu, nommée Ile aux Noix et située en aval du lac et à environ 3 kilomètres de son embouchure. Pour la campagne présente, Bougainville avait remplacé son brigadier; investi de son commandement dès le printemps, il avait profité du répit que lui laissaient les Anglais et de la bonne volonté de sa petite garnison de 450 hommes pour achever et améliorer les fortifications du poste. L'Ile aux Noix, longue de 2 1/4 kilomètres, et d'une largeur variable de 100 à 300 mètres, occupait le milieu

du chenal; au bord du bras gauche était construit le fortin (1) avec enceinte en pieux munie de bonnes palissades et d'une artillerie assez nombreuse, mais de faible calibre; aucun abri pour la garnison qui serait exposée aux projectiles ennemis. Deux chaînes, fabriquées « avec un gros câble encadré dans des pièces de cèdre », reliaient l'île à la terre ferme et formaient un barrage destiné à empêcher les Anglais de descendre leurs barques en aval du fort.

Au commencement d'août, Bougainville reçut des renforts importants, et au début du siège il avait sous ses ordres deux faibles bataillons de ligne (Guyenne (2) et Berry), six piquets prélevés sur les autres régiments un peu plus de 400 miliciens, une poignée d'artilleurs, des employés, des commis, des matelots, en tout 1.453 hommes, sur lesquels un peu plus de 1.200 combattants. La flottille attachée au poste se composait d'une goëlette, d'une gabarre et de deux tartanes, le tout armé de deux pièces de 6, douze pièces de 4 et de pierriers. Jusqu'au 16 août, la quiétude des Français ne fut troublée par aucun incident sérieux. Haviland qui avait été mis à la tête des troupes régulières et provinciales assemblées à Crown-Point (St-Frédéric), devait quitter ce poste le même jour qu'Amherst partirait d'Oswego. En exécution de ces instructions, il mit à la voile le 11 août avec 3.200 réguliers et provinciaux escortés par deux bâtiments à voiles et trois galères à rames; il emmenait avec lui un parc formidable d'artillerie. Le 16 août la flottille fit son apparition devant l'Ile aux Noix; malgré une canonnade assez vive, on effectua le débarquement du personnel et du matériel en amont et à peu de distance de l'île. Les opérations furent poussées avec vigueur : « Ils

(1) Le fort actuel de l'Ile aux Noix est de construction plus récente.

(2) L'état du 11 août donne pour ce régiment 256 sous-officiers et soldats. Papiers de Bougainville.

(les Anglais) ont érigé, écrit Johnstone (1), cinq batteries de canon sur la rive sud de la rivière et une batterie à mortiers, dont le feu plongeait dans nos tranchées. Ils nous voyaient de partout, à dos, de front et de côté, et ils étaient si près qu'à l'estacade du sud, ils nous tuèrent plusieurs de nos soldats à coups de fusil. Le sol sablonneux nous a préservés des effets de l'éclatement de leurs obus qu'ils nous envoyèrent en grand nombre. » Tout alla bien jusqu'au 25 août; Bougainville, en communication avec (2) Roquemaure qui commandait à Saint-Jean, évacuait sans difficulté ses blessés ou malades et se procurait les munitions dont il avait besoin. Le moral était bon : « Nous sommes à la belle étoile, mandait-il, pour toute nourriture la bombe et les boulets labourent toutes les baraques. »

Le 25, au matin, un accident fâcheux se produisit : les Anglais dirigèrent le feu de quelques pièces de campagne qu'ils avaient amenées à bras, sur une tartane et une barque françaises; celles-ci en cherchant à échapper s'échouèrent et furent amarinées. Haviland profita de cet avantage pour transporter une partie de sa flottille au delà du fort et pour ravir aux Français la maîtrise de la rivière de Chambly. Privé de son ravitaillement, réduit à deux jours de vivres, presque cerné par l'assiégeant, Bougainville se vit dans des circonstances fort critiques. Il avait reçu, par l'entremise d'un officier venu de Saint-Jean, une lettre de Vaudreuil (3) l'autorisant à évacuer l'Ile aux Noix « lorsque les ennemis seraient en situation, avec le secours de la marine qu'ils nous avaient prise et le nombre de berges qu'ils pourraient avoir passées, de descendre avec toute leur armée, ou lorsque je me verrai forcé de me rendre

(1) Johnstone, *War in Canada*, manuscrit. Archives de la Guerre.
(2) Bougainville à Lévis, lettres de divers à Lévis. Manuscrits Lévis.
(3) Vaudreuil à Bougainville, Montréal, 26 août 1760. Manuscrits Lévis.

ou au moment d'être emporté de vive force ». D'autre part, le messager lui avait transmis l'ordre verbal de La Pause, aide-maréchal général des logis, de ne pas obtempérer aux instructions du gouverneur général et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le cas était d'autant plus embarrassant que l'invitation de La Pause, on le savait de bonne source, était conforme à la volonté de Lévis. Bougainville convoqua un conseil de guerre (1), lui soumit les communications contradictoires qui lui étaient parvenues et exposa les moyens de défense qui restaient encore. Le conseil se prononça à l'unanimité pour l'abandon du fort. L'évacuation s'effectua le 27 août, à 10 heures du soir; toute la garnison, à l'exception de 40 hommes destinés à retenir l'attention de l'ennemi, passa sur la rive gauche de la rivière et se mit en marche à travers la forêt dans la direction de la Prairie, village sur le Saint-Laurent, en face de Montréal. Malheureusement, les guides se méprirent sur le chemin, la colonne s'égara, et se retrouva à midi le lendemain, à faible distance du point de départ. C'est avec la plus grande peine qu'on gagna le fort Saint-Jean sur la rivière Sorel, à 4 lieues de l'Ile aux Noix. Cette retraite coûta aux troupes de Bougainville environ 80 hommes qui, pour la plupart, furent tués et scalpés par les sauvages attachés au corps d'Haviland. Le siège, qui avait duré à peine quinze jours, occasionna à la garnison une perte à peu près égale. Le 27, à 1 heure, le capitaine Leborgne, commandant les 40 soldats laissés à la garde du fort, hissa le drapeau blanc et se rendit aux Anglais qui furent très étonnés d'apprendre les événements qui s'étaient passés à leur insu.

Peu de temps après, Haviland prit le contact avec

(1) Conseil de guerre tenu à l'Ile aux Noix, 27 août 1760. Papiers de Bougainville.

Murray en lui envoyant un officier déguisé avec quatre rangers; ils apportaient l'avis que la division était en marche pour rejoindre les autres fractions des forces britanniques et qu'elle comptait arriver à la Prairie dans deux ou trois jours, c'est-à-dire vers le 4 ou 5 septembre. La chute de l'Ile aux Noix entraîna celles des forts Saint-Jean et Chambly qui furent évacués les 29 et 30 août; les détachements français qui avaient occupé ces postes, ainsi que celui de Sorel, refluèrent sur la Prairie, Varennes et Longueil, où nous les laisserons momentanément pour accompagner la grande armée qui, sous le commandement du général en chef Amherst, envahissait la colonie par le sud.

Amherst était à Albany quand il reçut la dépêche de Murray, du 30 avril, lui faisant part de sa défaite et lui demandant des renforts. Il lui répondit à la date du 19 mai, en lui annonçant l'envoi de 2 régiments de la garnison de Louisbourg, seules troupes dont il pût disposer. Cette brigade, sous les ordres de lord Rollo, fit voile de Louisbourg le 1er juillet et ne rejoignit Murray que le 17 août au méridien de Sorel.

Le 28 mai, les Anglais apprirent, par des déserteurs français, la levée du siège de Québec. Amherst poussa avec activité les préparatifs pour la double invasion du Canada, confia, comme nous venons de le voir, au colonel Haviland la mission d'attaquer l'Ile aux Noix et se dirigea lui-même sur Choueguen qui avait repris son nom britannique d'Oswego. Il s'y installa le 9 juillet (1) et employa un mois à rassembler ses troupes et à organiser les moyens de traverser le lac Ontario et de descendre le Saint-Laurent. Enfin il s'embarqua, le 10 août, avec ses réguliers, suivis le lendemain par les provinciaux commandés

(1) Amherst à Pitt, William Augustus, 26 août, *Journal of Operations*. Record Office. N. America.

par Gage. L'expédition se composait de 10 bataillons de ligne, 2 compagnies de rangers et d'un contingent d'artilleurs, soit en tout 5.586 réguliers, 4.479 provinciaux, 706 sauvages et 190 matelots. Cette formidable armée était transportée sur 656 berges et baleinières. Johnson, grâce à un subside de 125.000 livres sterling, avait réuni 1.330 Indiens dont beaucoup avaient servi dans les campagnes précédentes sous le drapeau français, mais pendant le séjour à Oswego, un grand nombre de ces auxiliaires étaient retournés chez eux. Le 17 août, il y eut une rencontre avec les deux petits bâtiments de guerre que les Français possédaient sur le lac; l'un s'échoua et fut capturé; le second, armé de 10 pièces de 12, prit chasse, mais le vent tombant, fut enlevé à l'abordage par les galères à rames après un combat qui coûta à l'équipage français 15 hommes tués ou blessés et 2 seulement aux Anglais.

Le 18 août, Amherst (1) était à la hauteur du nouveau fort Lévis, construit dans une île du Saint-Laurent, vis-à-vis de la colonie indienne de la Providence. Une fraction des forces britannique s'installa en aval, l'autre en amont, et la troisième en face des Français; pendant l'opération, le feu de la garnison mit du monde hors de combat et coula une galère armée. Le 23, trois batteries anglaises commencèrent à tirer. Malgré l'activité déployée, il devint bientôt évident que la prise du fort Lévis, qui n'était d'ailleurs qu'une fortification en pieux comme celle de l'Ile aux Noix, demanderait quelques jours. Pour brusquer l'entreprise, Amherst donna l'ordre au commandant Loring de descendre le bras principal du Saint-Laurent et de s'embosser à faible portée du fort avec ses deux bâtiments, auxquels était joint le brick français capturé le 17 et

(1) Le récit du siège est tiré des rapports d'Amherst, du lieutenant Loring Chatham papers). Mante, *Late war in America*. Pouchot, Guerre d'Amérique. Knox, *Historical Journal*, etc..

que le vainqueur avait rebaptisé *Williamson*, du nom du commandant de l'artillerie britannique. Sur la flottille de Loring, on avait placé des soldats destinés à faire le coup de fusil contre les artilleurs français et à les empêcher de servir leurs pièces. Aussitôt les batteries de Lévis réduites au silence, des détachements de grenadiers et de voltigeurs, embarqués sur des berges, devaient prendre pied sur l'île et monter à l'assaut des remparts. D'après le récit de Mante, deux des bateaux anglais le *Mohawk* et le *Williamson* s'acquittèrent de leur tâche; l'*Onondaga*, commandé par Loring, échoua par suite d'une fausse manœuvre et, devenu la cible des canons français, fut obligé d'amener son pavillon et d'envoyer au fort son second pour faire cesser le feu. A l'une des batteries de la rive, l'on s'aperçut de l'incident et l'on dirigea le tir de manière à empêcher le canot de retourner à bord. D'après Loring lui-même, il n'aurait pas été soutenu par ses deux compagnons qui auraient quitté la partie; embossé à portée de pistolet des embrasures ennemies, après avoir tiré 892 fois, voyant son navire « presque totalement détruit » et 8 de ses canons démontés, il avait fait des signaux de détresse auxquels on n'avait pas répondu. En désespoir de cause, il avait cherché à lever l'ancre, et en essayant cette manœuvre, s'était échoué; alors blessé et sur les prières de son équipage, il s'était rendu, mais les Français n'avaient pas pu amariner son bâtiment.

En fin de compte, il fallut abandonner l'*Onondaga* après avoir mis à terre le commandant Loring et ses hommes et renoncer au projet de débarquement. Amherst, dans sa dépêche à Pitt (1), passe très légèrement sur son échec et se borne à remarquer que « l'ap-

(1) Amherst à Pitt, Fort William Augustus, 26 août 1760. Record Office. N. America.

proche des vaisseaux contre le fort ne s'est pas effectuée comme je l'eusse désiré, et je me suis décidé à ne pas poursuivre mon plan ce jour; le fort a tiré beaucoup de munitions sans grand effet, et nos batteries ont graduellement démonté leurs canons et leur ont fait apprécier le danger de servir leurs batteries ».

Le lendemain 25, la canonnade recommença avec boulets rouges et ne prit fin qu'avec la capitulation. Le capitaine Pouchot, que nous avons déjà vu à Niagara et qui, échangé depuis, avait été appelé au commandement du fort Lévis, demanda à traiter. Amherst ne voulut accorder d'autres conditions que la reddition pure et simple dans un délai de 10 minutes. La faiblesse de la garnison, qui ne se composait que de 129 réguliers et 116 miliciens et ouvriers, et la mort de l'unique officier d'artillerie, tué par le premier boulet des batteries anglaises, forcèrent Pouchot à s'incliner. Si l'on considère l'immense supériorité des Anglais par terre et par eau et la nature des fortifications qu'il s'agissait de défendre, il faut reconnaître que la résistance du capitaine de Béarn avait été fort honorable; le siège avait coûté une quarantaine d'hommes aux Français et un peu plus de 60 aux Anglais. Le général britannique, qui aimait à changer les noms des places dont il s'emparait et qui, à l'occasion des nouvelles appellations, savait faire acte de courtisan, donna au fort Lévis le nom de William Auguste, en l'honneur d'un prince de la famille royale.

Fidèle à ses habitudes de prudence, Amherst employa cinq jours à remettre en état le fort et la flottille. Le 1er septembre, il rembarqua son monde et poursuivit sa navigation. A propos de la prise de possession de Lévis, enregistrons un incident (1) à l'éloge du général anglais : « Les Indiens qui suivaient l'armée, conformément à

(1) Mante, *Late war in America*, p. 304.

leurs coutumes sanguinaires en temps de guerre, se disposaient à pénétrer dans le fort afin d'y massacrer la garnison. » Amherst eut vent de leurs intentions et leur signifia, par leur commandant spécial Johnson, défense formelle d'entrer dans l'enceinte; par contre, il leur fit cadeau du contenu des magasins capturés. Une restriction pareille n'était pas du goût des indigènes, aussi leur fureur fut-elle extrême, et Johnson fit part à Amherst de sa crainte de les voir déserter. L'Anglais répondit qu'il pouvait se passer de leur concours, et « que tout en désirant conserver leur amitié, il ne pouvait se contraindre à l'acheter en autorisant les cruautés horribles qu'ils avaient en vue ». La plupart des sauvages quittèrent l'armée; il n'en resta que 170 que le gouvernement britannique récompensa de leur bonne conduite en leur distribuant des médailles.

Jusqu'au 4 septembre, la navigation se continua (1) sans encombre. Ce jour, l'avant-garde aborda vers midi les rapides des Cèdres, considérés à bon droit comme la partie la plus dangereuse du fleuve. Faute d'observer les distances entre les canots et de prendre les précautions nécessaires, il y eut une véritable catastrophe; 29 berges, 17 baleinières, 17 bateaux chargés de matériel, 1 galère furent brisés et coulés avec perte de 88 hommes; une portion seulement du corps expéditionnaire put franchir le défilé et débarquer à l'île Perrot; le reste rejoignit le lendemain sans autre accident. Le 6, Amherst, avec tout son monde réuni, mit pied à terre à La Chine, sur l'île de Montréal; il refoula quelques postes français auxquels il se heurta, et vers la tombée du jour, vint camper dans une plaine, près de Montréal, où les troupes passèrent la nuit sous les armes. Le 7, au matin, il reçut la visite de Bougainville et du capitaine de Las envoyés par Vau-

(1) Amherst à Pitt, Montréal, 8 septembre 1760. Record Office. N. A.

dreuil pour traiter de la reddition de Montréal et de la colonie. La veille au soir, Murray avait pris position en aval de la ville, et Haviland annonçait son arrivée, pour le lendemain 8, sur la rive sud, en face de Montréal. La concentration des Anglais sous les murs de la capitale était un fait accompli.

Peu de chose à dire sur la dernière semaine qui précéda la capitulation. Tout le monde avait conscience que la fin approchait; on était prêt à faire son devoir jusqu'au bout, mais sans la moindre illusion sur l'issue finale. Il n'y eut pas de rencontres, tout au plus quelques coups de fusil échangés entre les arrière-gardes françaises et les partis que Murray débarquait pour recueillir les soumissions et brûler les maisons de ceux qui résistaient encore. La désertion, presque générale chez les miliciens, s'étendait de jour en jour aux réguliers, dont plusieurs étaient mariés aux femmes du pays et, par conséquent, tout aussi intéressés à la conservation des propriétés que les habitants eux-mêmes. « Quatorze grenadiers ont déserté cette nuit, écrit (1) Bourlamaque le 2 septembre, mauvais exemple pour les autres; quelques soldats l'ont déjà suivi et les officiers assurent tous qu'il y en a un grand nombre dans les mêmes dispositions... La maraude se joint à la désertion, je viens de faire passer par les verges, mais il faudrait bientôt fouetter toute la troupe. »

Quant aux sauvages, ils ne voulaient plus servir, même pour les découvertes. Pendant l'été, Vaudreuil, qui avait gardé sa confiance dans ces auxiliaires, en expédia à plusieurs reprises à l'Ile aux Noix. Fort mal renseigné sur les mouvements d'Amherst qu'il croyait à Crown Point, et très désireux de se procurer des prisonniers, dont il pourrait tirer des informations utiles, il revient à chaque instant sur ce sujet dans sa correspondance avec Bougainville. Le

(1) Bourlamaque à Lévis, Longueil, 2 septembre 1760. Manuscrits Lévis.

résultat fut nul; les Indiens quittaient Montréal bien équipés et bien ravitaillés; arrivés à l'Ile aux Noix, il fallait renouveler les vivres et les effets, et quand ils ne désertaient pas aussitôt la distribution faite, c'était tout au plus si on pouvait obtenir d'eux une course de quelques jours dont ils rentraient les mains vides. A l'armée de La Corne, à qui le gouverneur avait confié la garde des rapides du Saint-Laurent, ils ne voulurent pas se battre et ne bougèrent pas pendant le naufrage des bateaux qui portaient l'avant-garde d'Amherst.

Le 6 septembre, à 8 heures du soir, Vaudreuil avait réuni chez lui un conseil de guerre pour le consulter sur le parti à prendre. A cette réunion assistaient Bigot, Lévis, Bourlamaque, Roquemaure, brigadier et lieutenant-colonel du régiment de la Reine, Rigaud, gouverneur de la ville de Montréal, Bougainville, Pontleroy, ingénieur en chef, et Montbeillard, commandant de l'artillerie. Le procès-verbal énumère les considérations militaires qui rendaient impossible la continuation de la lutte : la plupart ont déjà été exposées; citons cependant le passage relatif à l'islot Sainte-Hélène dont il sera question plus loin : « Cette île, seul poste à pouvoir défendre pendant quelques jours, n'empêchera pas de prendre la ville de Montréal d'emblée et même en déterminera la perte, devant être défendue par la totalité des troupes. » Les conclusions furent les suivantes : Les membres du conseil « sont convenus unanimement qu'il n'était pas à propos d'attendre l'entière réunion des troupes ennemies pour entrer en pourparlers avec le général anglais ni que l'armée campée près de la ville ait fait ses approches, étant à craindre alors qu'un peuple nombreux ne fût la victime d'une défense qui ne pourrait que retarder de peu de jours la perte du pays. En conséquence, qu'il était à propos de députer actuellement au général ennemi pour lui proposer une suspension d'armes jusqu'au 1er octobre à charge de lui re-

mettre la colonie alors si la paix n'était pas conclue ».

Cette formalité accomplie, le conseil prit connaissance d'un projet préparé par le gouverneur. « Si, comme il est apparent, le général anglais refuse d'entendre à aucune suspension d'armes, il est à propos de proposer des articles. Lecture a été faite d'un projet de capitulation et ces Messieurs en ayant mûrement examiné tous les articles, ont jugé unanimement qu'elle était convenable aux intérêts du pays et à l'honneur des troupes. M. le marquis de Vaudreuil, assuré du consentement unanime de ces Messieurs, a dit qu'il députait M. de Bougainville pour porter les premières propositions au général ennemi, et ces Messieurs ont signé le présent procès-verbal. »

Bougainville et Las arrivèrent au quartier général anglais dans la matinée du 7 septembre; on convint aussitôt d'un armistice, et on aborda la discussion de la pièce rédigée par Vaudreuil. Il n'y eut de débat que sur un point : Amherst exigeait que les troupes françaises missent bas les armes et ne servissent pas pendant le cours de la présente guerre. Il y eut de vives réclamations des délégués français et échange de lettres entre Vaudreuil et Lévis d'une part et Amherst de l'autre ; ce dernier demeura inflexible. A quelle cause faut-il attribuer l'intransigeance du général anglais? Dans sa dépêche à Pitt (1), il allègue pour unique raison l'avantage qu'il voyait à priver la France, jusqu'à la fin des hostilités, des 8 bataillons de troupes, plutôt que d'encombrer les prisons d'Angleterre des soldats qui composaient ces unités. Dans la protestation qu'il adressa à Vaudreuil, Lévis s'élève avec énergie contre une clause qui enlevait à ses camarades et à lui la possibilité d'un échange et partant tout espoir d'un emploi actif jusqu'à la paix. Dans le cas où satisfaction ne lui serait pas donnée, il demandait au gouverneur l'autorisation

(1) Amherst à Pitt, devant Montréal, 8 septembre 1760. Record Office.

de transporter ses soldats à l'île Sainte-Hélène et d'y continuer une résistance dont il ne dissimulait pas d'ailleurs l'insuccès certain. Vaudreuil lui fit la réponse qu'il devait prévoir : « Attendu que l'intérêt de la colonie ne nous permet pas de refuser les conditions proposées par le général anglais, lesquelles sont avantageuses pour un pays qui m'est confié, j'ordonne à M. le chevalier de Lévis de se conformer à la capitulation et de faire mettre bas les armes aux troupes. »

Knox (1) explique tout autrement les motifs de la conduite de son général. Au chef d'état-major La Pause qui lui apportait une lettre de Lévis réclamant contre une stipulation qu'il considérait comme une indignité, Amherst aurait répliqué avec véhémence : « que l'infâme rôle joué par les troupes de France en encourageant les sauvages à commettre au cours de la guerre les cruautés les plus horribles jusqu'alors inconnues, leurs trahisons avouées, leurs manquements à la parole donnée, l'avaient décidé à manifester par les termes de la capitulation, son aversion pour des procédés aussi peu généreux et sa condamnation de leur conduite ; pour ces raisons, il se refusait à accepter des objections de la clause visée ». Lévis, dans son rapport officiel, fait également allusion aux raisons qui auraient été invoquées par Amherst pour justifier son refus.

Dans la circonstance, l'attitude du général anglais constituait un abus des droits du vainqueur. Sans doute, il n'avait rien à se reprocher personnellement ; comme il a soin de le dire à Pitt, depuis qu'il était entré dans le territoire ennemi, aucun paysan, femme ou enfant, n'avait été blessé par les Indiens, ni aucune maison brûlée par eux. Mais il est à remarquer que, depuis son départ d'Oswego, il n'avait traversé que deux ou trois paroisses et n'avait été en contact avec les habitants que pendant

(1) Knox, *Historical Journal*, II, p. 418.

les deux derniers jours de son expédition. En admettant qu'il fût à l'abri de tout blâme, il n'en était certes pas de même de ses lieutenants, Wolfe et Murray, qui avaient mis à feu et à sang la province de Québec, et de Johnson, le chef des auxiliaires indiens, qui n'avait rien fait pour réprimer les excès de ses sauvages après la bataille de la Belle Prairie et la capitulation de Niagara. Amherst, comme aide de camp du duc de Cumberland, avait assisté à la capitulation de Closter Severn. Après la chute de Louisbourg, il avait sanctionné et même édicté les décrets d'expulsion pris contre les Acadiens des îles du Cap Breton et de Saint-Jean; peut-être le souvenir de ces honteuses transactions et du manque de bonne foi qui les avaient caractérisées, le rendit-il si sévère à l'égard des Français. Au surplus, le ton pharisaïque du chef britannique était tout à fait déplacé quand il s'appliquait au chevalier de Lévis lequel n'avait jamais été mêlé aux cruautés qui avaient quelquefois souillé les champs de bataille du Canada, et dont la réputation d'humanité et de générosité était bien assise dans les deux armées. D'ailleurs, le gouvernement de la métropole, sans désavouer son représentant, répara, dans une certaine mesure, l'injustice commise en relevant Lévis et quelques-uns de ses officiers de leur parole et en leur permettant de participer aux campagnes d'Allemagne.

Réserve faite de la clause spéciale à l'armée française, l'arrangement conclu à Montréal était libéral dans l'ensemble : Le libre exercice de la religion catholique était garanti; les séminaires et les communautés de femmes étaient maintenus dans la possession de leurs biens et privilèges. Le peuple conservait la jouissance de ses propriétés, les seigneurs gardaient celle de leurs droits féodaux. Tous les officiers civils et militaires, les soldats et les matelots étaient renvoyés en France sur transports anglais, les miliciens prisonniers en Amérique étaient libérés et autorisés à rentrer chez eux. Seuls, les pauvres

Acadiens étaient exclus du bénéfice de cette faveur, que Vaudreuil avait inutilement réclamée pour eux. La capitulation s'étendait à tous les postes encore aux mains des Français tels que Jacques-Cartier, l'île Sainte-Thérèse, Détroit et les postes des pays d'En Haut; en un mot, elle supprimait la domination française au Canada et dans ses dépendances.

Le 8 septembre au soir, le colonel Haldiman occupa la ville de Montréal au nom des Anglais; le 9, les troupes françaises mirent bas les armes sans honneurs militaires. Lévis avait fait brûler les drapeaux. Pour expliquer leur absence, on déclara (1) : « que les bataillons les avaient apportés au Canada, mais qu'ils avaient été déchirés et finalement détruits comme inutiles pour la guerre des bois ». Malgré la dureté d'Amherst, il y eut l'échange habituel de politesses; le 11, Vaudreuil reçut chez lui à dîner le général en chef et le lendemain celui-ci invita à son tour le gouverneur général. Pas un officier des troupes de terre ne voulut assister à ces réceptions. D'après les chiffres officiels anglais, au moment de la reddition, l'effectif des troupes de Lévis se montait à 201 officiers, 2.210 sous-officiers et soldats appartenant aux 8 bataillons de France, à 120 officiers et 1.052 hommes composant les 40 compagnies de la Marine; en y ajoutant les quelques artilleurs, les matelots, les femmes, les enfants et les domestiques, le total atteignait 3.963 personnes. L'effectif des forces britanniques, déduction faite des corps et détachements laissés en arrière, n'était pas inférieur à 14.000 combattants. L'embarquement des Français s'effectua dans le courant du mois de septembre; la descente du Saint-Laurent fut longue et fatigante à cause du manque de vivres, des échouages fréquents et de l'encombrement des bateaux. A Québec, ils furent pour la plupart transférés

(1) Amherst à Pitt, Québec, 4 octobre 1760. Record Office. North America.

sur d'autres bâtiments et rapatriés en France, non sans aventures de mer et quelques naufrages.

Ainsi que le récit des événements l'a démontré, la principale cause de la perte du Canada fut la difficulté d'assurer l'arrivée à bon port des secours annuels en hommes et en matériel indispensables à la défense. Cet état de choses s'aggrava avec la durée de la guerre; au début des hostilités de 1756 et 1757, le pavillon français était représenté par des forces imposantes qui pouvaient lutter presque à égalité avec les flottes anglaises; en 1758, ce ne sont plus que des escadres inférieures en unités à celles de l'ennemi; à la suite de la prise de Louisbourg les communications sont devenues hasardeuses; la métropole est réduite, en 1759, à envoyer des bâtiments isolés ou des convois sans escorte suffisante. En 1760, la suprématie maritime de la Grande-Bretagne est définitivement établie; pour les expéditions de France plus nécessaires que jamais, il faut avoir recours à l'initiative privée, se fier au hasard des vents et des glaces dans l'espoir d'échapper aux croiseurs ennemis et d'accomplir le trajet en temps utile.

La cour de Versailles, responsable de l'erreur capitale qui avait greffé sur la lutte maritime avec l'Angleterre la guerre épuisante de l'Allemagne, chercha à se dégager en alléguant l'énormité des charges canadiennes et l'impossibilité de supporter un fardeau dont le poids était hors de proportion avec la valeur de la colonie. Que les dépenses effectuées au Canada fussent très exagérées, que l'administration de la colonie et la gestion des affaires militaires fussent grevées par des escroqueries et par un gaspillage fâcheux, cela est incontestable. En temps normal de paix, pour 1750 par exemple, les dépenses de l'exercice avaient été liquidées à la somme de 2.131.000 livres, très exactement payée en fin d'année par la métropole. A partir de cette époque, nous les voyons

grossir chaque exercice et atteindre en 1754, dernière année de la paix, le chiffre de 4.466.000 livres remboursables à des échéances qui se prolongeaient jusqu'en 1757. En 1755, commencement de la guerre, l'on relève une augmentation fort explicable de 1.[illegible]5.000 livres, mais dorénavant la progression sera effrayante : pour la période de 1756 à 1759 et pour les huit premiers mois de 1760, le débit total s'élève à 1[illegible]0.455.000 livres sur lesquelles le trésor n'avait acquitté que 26.312.000 livres de traites, y compris l'arriéré de 1754; le solde, soit plus de 81 millions, était en souffrance. L'impossibilité de faire face à cette dette, tout en trouvant les fonds pour la continuation de la guerre continentale, occasionna la suspension de paiements de l'automne de 1759. Nous avons constaté l'effet désastreux que produisit au Canada la connaissance de cette mesure et le parti que tirèrent les Anglais de la banqueroute du gouvernement français.

Jusqu'en 1754, les cartes et les billets d'ordonnance, qui constituaient pour ainsi dire la seule monnaie du pays, étaient échangeables chez le trésorier de la colonie qui fournissait tous les ans, au mois d'octobre, des lettres de change sur les trésoriers généraux en France, payables dans le premier semestre de l'année nouvelle. En 1754, l'intendant Bigot retarda les échéances de ces effets et à partir de 1755 en échelonna le remboursement qui fut fixé : le premier quart à l'année qui suivait le tirage, la moitié à la seconde année et le dernier quart à la troisième. Il en résulta une augmentation du change qui se traduisit par un renchérissement immédiat de 20 % sur les prix de toutes les marchandises et denrées locales. Au moment de la conquête, il y avait en circulation quatre sortes de billets au Canada, lettres de change, récépissés, cartes et ordonnances. Ces trois derniers qui représentaient le papier non transformé, subirent le contrecoup de la

suspension de paiement. L'écart entre ces valeurs et les lettres de change fut tel que, pendant l'été de 1760, la vette d'eau-de-vie se vendit à Montréal au prix de 500 livres en ordonnances, alors qu'elle n'en valait que 80 en traites. Un rapport (1) présenté à l'occasion de l'enquête sur la légitimité du papier canadien donne un curieux exemple de la dépréciation de la monnaie fiduciaire. Un charretier, employé du munitionnaire Cadet, aurait gagné, pour travaux effectués depuis le mois de novembre 1759 jusqu'à la reddition de Montréal, une somme de 35 à 40.000 livres. « Il est, affirme le même rapport, des gens actuellement en France venant de Canada qui y ont gagné des lettres de change avec tant de facilité et pour des sommes si prodigieuses qu'ils en sont embarrassés; ils ont cherché à s'en défaire à tel prix que ce fût, parce qu'ils étaient sûrs qu'à tel prix qu'ils les escomptassent, ce qu'ils recevraient leur provenait de zéro; ils ont trouvé des personnes assez hardies ou assez peu consciencieuses pour en prendre à 75 jusqu'à 85 % de perte. J'en connais quelques parties qui ont été vendues à ces prix-là, et entres autre une de 230 à 240.000 livres par un seul particulier. Ses acquéreurs se présenteront sans doute à la vérification comme légitimes porteurs. »

L'examen des dépenses du Canada donna lieu à deux procédures, l'une criminelle, l'autre financière. Aussitôt rentrés en France, l'intendant Bigot, le munitionnaire Cadet et plusieurs fonctionnaires de la colonie furent l'objet de poursuites ainsi que le gouverneur général et quelques officiers qui avaient été commandants de postes. Vaudreuil et ces derniers bénéficièrent d'ordonnances de non-lieu ou furent acquittés; les premiers au contraire, après une instruction qui dura près de trois ans, furent

(1) Glemet, Mémoire pour servir à l'examen de la légitimité des lettres de change et billets d'ordonnance provenant des dépenses du Canada, 2 janvier 1762. Archives des Colonies.

condamnés par jugement souverain du Chatelet en date du 10 décembre 1763. Quelques-uns des coupables s'étaient dérobés par la fuite. Parmi les sentences les plus lourdes, citons celles de Bigot : bannissement perpétuel, confiscation de ses biens, 1.000 livres d'amende et restitution de 1.500.000 livres; de Varin, même bannissement et restitution de 800.000 livres; de Bréard, Penisseault, Maurice et Cadet, bannissement de neuf ans de la ville, prévôté et vicomté de Paris et restitutions variant de 6 millions de livres pour Cadet à 600.000 et 300.000 livres pour les autres.

Quant à la liquidation de la dette dont le montant, d'après les réclamations des intéressés, atteignait la somme de 90 millions, elle ne fut terminée, en ce qui concernait les créances des sujets français, que par les arrêts royaux des 15 décembre 1764 et 9 février 1765. Le règlement dû aux détenteurs restés au Canada nécessita de longues et difficiles négociations avec le gouvernement britannique et fut enfin arrêté par la convention du 29 mars 1766. Il serait trop long d'entrer dans les détails d'une opération financière qui avait été confiée à une commission de la cour des Comptes et qui fit l'objet d'un rapport (1) circonstancié et intéressant. Il nous suffira de dire que la somme primitive subit des réductions importantes et qu'en fin de compte le Roi eut à prendre à sa charge un total de 37.506.000 livres portant intérêt à 4 %.

Nous voici arrivés au terme des cinq années de lutte qui aboutirent à la capitulation de Montréal et qui marquèrent la fin de la Nouvelle France. Il serait injuste d'attribuer la défaite finale aux dilapidations de quelques fonctionnaires et aux fraudes de quelques employés; les coupables le plus en vue, l'intendant Bigot, le munitionnaire Cadet, tout en volant le Roi, déployèrent pour la

(1) Résumé de la liquidation de la dette du Roi pour le Canada. Archives des Colonies.

défense de ses possessions une intelligence, une activité que n'auraient pu dépasser des administrateurs plus honnêtes. Il faut le proclamer à titre de vérité absolue : la responsabilité de la perte de notre colonie incombe tout entière à l'incurie, à la négligence, disons le mot propre, à l'imbécillité de Louis XV et de ses conseillers. Entreprendre à la légère une politique d'expansion qu'on n'avait ni le pouvoir, ni la volonté ferme de mener à bonne fin, se jeter dans la guerre continentale pour une question d'amour-propre et sans espoir d'avantages appréciables, alors qu'on avait à combattre sur mer la première puissance maritime du monde, se traîner à la remorque de l'alliance autrichienne, sacrifier l'essentiel, la conservation du domaine d'outre-mer, pour l'accessoire, l'acquisition de quelques cantons en Flandre, telles furent les fautes dont les principaux auteurs : le Roi, la Pompadour, l'abbé de Bernis porteront devant l'histoire le poids accablant. Tout autre est l'impression que donne le tableau de la guerre du Canada ; si douloureux que soit le récit des luttes suprêmes, il n'en laisse pas moins un sentiment de fierté légitime. Notre cœur bat à l'unisson de ces héros qui, depuis Montcalm et Lévis jusqu'au dernier paysan du Canada, illustrèrent la vieille et la nouvelle France par leur bravoure à toute épreuve, par leur fortitude dans l'adversité, par leur esprit de sacrifice, par leur amour de la patrie.

## CHAPITRE VII

### POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE

MORT DE GEORGES II. — POURPARLERS ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Au cours de l'été de 1760, la politique intérieure de l'Angleterre ne fut troublée par aucun événement important; l'animosité latente qui existait entre Pitt, dont le prestige grandissait à vue d'œil, et Newcastle et ses amis qui jalousaient et craignaient à la fois leur irascible collègue, était loin d'être éteinte; elle était même entretenue par le Roi, aussi attaché au duc que mal disposé pour Pitt. Néanmoins, grâce à une entente tacite, on avait fini par se répartir les rôles : au dernier, la politique extérieure, la défense des mesures gouvernementales devant la Chambre des Communes; au premier, ce que nous appellerions aujourd'hui la cuisine électorale, les intrigues de couloir, la feuille des bénéfices, les rapports intimes avec le monarque. Tous les membres du cabinet étaient d'accord avec Georges II pour donner la plus vive impulsion aux hostilités de terre et de mer; aussi n'avaient-ils pas attendu la rupture des négociations de la Haye pour renforcer le prince Ferdinand, soit en prenant à la solde anglaise des contingents allemands, soit en augmentant l'élément britannique de son armée. Pitt, naguère adversaire résolu de l'action directe sur le continent, était maintenant le plus zélé à appuyer

les demandes d'argent et d'hommes qui venaient du quartier général des Confédérés. La levée du siège de Québec, la perspective de la conquête complète du Canada, avaient grisé les esprits ; on ne parlait plus de paix; on rêvait de nouvelles victoires, de nouvelles acquisitions aux dépens de l'ennemi héréditaire humilié et meurtri. Obéissant à ce courant d'opinion, la corporation de la cité de Londres avait voté (1) une adresse au Roi lui promettant contre « une puissance plus dangereuse en temps de paix qu'en état de guerre », son appui jusqu'à ce que S. M. pût lui dicter les conditions du traité éventuel.

Il y avait cependant une ombre au tableau : le flot montant de la dépense grossissait à chaque exercice; la guerre d'Allemagne absorbait des sommes énormes sans espoir de compensations palpables. Resté Hanovrien dans ses sentiments et dans ses sympathies, le vieux roi était peut-être seul à entrevoir, sur le continent, des accroissements de territoire auxquels ses sujets britanniques restaient indifférents et souvent hostiles. Lady Yarmouth indiquait à Newcastle, comme véritable raison de l'aversion du souverain pour Pitt, le refus de celui-ci de se prêter au désir royal d'agrandir l'électorat du Hanovre au moyen de la sécularisation des trois évêchés voisins.

Quoique les deux chefs du gouvernement s'entendissent assez mal, ils étaient d'accord pour se plaindre des agissements du monarque. Pitt avait sur le cœur (2) un manque d'égards qui se traduisait par des dénis de satisfaction à ses amis : Dans l'espèce, il s'agissait d'un protégé que le Roi ne voulait pas nommer au poste de gouverneur de la Guadeloupe : « C'était cependant lui, Pitt,

(1) Newcastle à Yorke, 17 octobre 1760. Newcastle Papers.
(2) Newcastle à Hardwicke, 16 août 1760. Newcastle Papers.

qui avait réussi à faire accepter par la nation des mesures et des dépenses que personne avant lui n'avait pu soutenir avec succès; il avait acquis dans la nation un crédit tel, que S. M. pourrait un jour en sentir les effets. » D'après Newcastle, le propos du collègue était une affirmation de l'impossibilité dans laquelle on se trouverait de conduire les affaires du pays sans son concours. Quoique fort attaché à son maître, Newcastle lui reprochait une parcimonie qui ne faisait que croître avec l'âge. En dépit de l'état florissant de la liste civile qui fournissait un revenu de 27 millions de francs, sans compter 7 millions en caisse, Georges insistait pour laisser à la charge des contribuables britanniques des paiements qui auraient dû être prélevés sur la cassette royale. Aux sollicitations du ministre, qui réclamait un don de 250.000 francs pour le prince héréditaire de Brunswick et un subside de 500.000 francs pour la landgrave de Hesse, fille du Roi, le monarque répondait par des refus ou des fins de non-recevoir.

En sa qualité de ministre des Finances, Newcastle était, à bon droit, préoccupé (1) du budget de 1761; pour faire face aux frais de la marine, il avait été obligé d'affecter au compte de l'exercice 1760 les intérêts acquis au fond d'amortissement pour les neuf premiers mois de 1761. Aux 1.500.000 livres sterling ainsi avancées, il fallait ajouter 8.000.000 pour le budget de la guerre, 6.000.000 pour celui de la marine, 600.000 pour l'artillerie, soit en tout 16.100.000 livres sterling ou 402.500.000 livres de France, et « cela sans compter un six pence pour les autres dépenses ordinaires ». Le vieux politique serait enclin à considérer un tel effort comme irréalisable, mais il se console en pensant qu'il y a beaucoup d'argent dans le pays. « Si nous pouvions présenter de bonnes garanties, je ne déses-

(1) Newcastle à Hardwicke, 27 septembre 1760. Newcastle Papers.

pérerai pas de pouvoir obtenir au moins 10 millions de livres sterling, mais l'énorme accroissement de la dette publique peut soulever des considérations troublantes. » Des embarras de la trésorerie, Pitt n'avait cure; il exigeait les 16 millions nécessaires pour la guerre, mais il laissait à son collègue le souci de les trouver.

Par un enchaînement logique, l'étude des voies et moyens, l'examen des nouveaux impôts auxquels il faudrait avoir recours, ramenaient constamment sur le tapis la question de la paix. Ne conviendrait-il pas de terminer cette guerre d'Allemagne à la fois coûteuse et impopulaire? L'heure n'était-elle pas venue de consolider, par un traité, les conquêtes coloniales arrachées à la France? Sur ce point, les avis des ministres étaient partagés; Newcastle et ses amis, tout en penchant pour mettre fin aux hostilités, craignaient l'opinion et n'osaient prendre d'initiative; Holdernesse, aussi paresseux que nul, mais intrigant de premier ordre, faisait sa cour tantôt à Pitt, tantôt à lord Bute, le confident de l'héritier de la couronne. Pitt reconnaissait, à la vérité, dans ses entretiens particuliers, soit avec les membres du cabinet, soit avec l'envoyé prussien Knyphausen (1), la nécessité éventuelle de la paix, mais, en attendant, restait aussi partisan que par le passé d'entreprises contre les possessions d'outre-mer ou même contre le territoire métropolitain de la France.

Au début d'octobre 1760, l'expédition du prince héréditaire de Brunswick sur le Bas-Rhin battait son plein; le siège de Wesel était commencé; le prince Ferdinand avait prié la cour de Londres d'exécuter, sur la côte des Pays-Bas, une diversion à l'effet d'arrêter la marche des renforts destinés au corps de Castries. Pour répondre à cet appel, Pitt proposa une opération contre l'île de

(1) Newcastle à Hardwicke, 17 septembre 1760. Newcastle Papers.

Belleisle ; déjà le commandant du corps expéditionnaire, les régiments qui devaient en faire partie avaient été désignés et les transports demandés à la marine, enfin l'assentiment du Roi avait été obtenu. Au conseil intime tenu le 2 octobre, Pitt (1) défendit son concept; ses collègues lui firent une foule d'objections : la saison avancée, le danger de laisser l'Angleterre dégarnie de troupes, le temps qu'exigeraient les préparatifs. Le 11, seconde réunion (2); le commodore Keppel qu'on avait appelé à cause de son expérience de la localité, se prononça contre la tentative : les abords de l'île manquaient de profondeur, les fortifications avaient été augmentées, de nouvelles batteries érigées; bref, à une époque de l'année aussi tardive, le débarquement et le siège présenteraient des difficultés sérieuses. Sur la motion de Pitt, il fut décidé d'en référer à l'amiral Hawke qui commandait l'escadre de blocus dans les parages du Morbihan. Newcastle, il est presque superflu de le dire, avait combattu le projet qu'il trouvait déraisonnable, mais il hésitait sur le vote définitif : « Quand M. Pitt s'est butté à une mesure, comme il l'a fait dans le cas présent, il ne vous fera pas quartier, si on se met en travers. » L'attente de l'avis de Hawke fit perdre quelques jours; il fut nettement défavorable; aussi, après en avoir pris connaissance, la majorité du cabinet se déclara-t-elle (3) contre l'exécution immédiate de l'entreprise qui fut en conséquence ajournée à un moment plus propice.

A peine cette résolution avait-elle été prise, que la mort subite de Georges II et les suites qu'elle entraîna donnèrent d'autres préoccupations aux hommes d'État de la Grande-Bretagne. Nous extrayons de la *Gazette*

(1) Newcastle à Hardwicke, 3 octobre 1760. Newcastle Papers
(2) Newcastle à Hardwicke, 11 octobre 1760. Newcastle Papers.
(3) Newcastle à Hardwicke, 18 octobre 1760. Newcastle Papers.

*des Pays-Bas* (1) le récit de l'événement qui eut lieu le 25 octobre, entre 7 et 8 heures du matin : « Après avoir pris son chocolat, il (le Roi) demanda quel était le vent et témoigna de l'inquiétude sur la lenteur des troupes et des vaisseaux qui avaient leur rendez-vous à Portsmouth. Il ouvrit la fenêtre et voyant qu'il faisait beau, il parla de se promener au jardin. L'homme d'office qui avait servi le chocolat et qui était sorti, entend un bruit... il rebroussa et trouva le Roi tombé de sa chaise et dans l'attitude à tirer le cordon de la sonnette. Il appela; on visita le monarque et on s'aperçut qu'il s'était blessé à la tempe; on le mit au lit, on lui ouvrit la veine, mais il ne vint pas de sang. Il a expiré sans retour de connaissance. »

Au moment de sa mort, Georges II était âgé de 77 ans et comptait 34 années de règne. En dépit de son éducation, de ses habitudes et de ses préférences foncièrement allemandes, il avait exercé une influence incontestable sur les destinées du pays au trône duquel il avait été appelé. La bravoure dont il avait fait preuve sur les champs de bataille de la guerre de succession, le sang-froid qu'il avait montré lors de la rébellion de 1745, sa dévotion à la cause protestante, dont il se proclamait volontiers le champion, lui avaient valu, de la part de ses sujets britanniques, un attachement raisonné tenant plus du respect que de l'affection. Tenace jusqu'à l'entêtement, économe au point de friser l'avarice, dur et parfois cruel à l'égard de ses ennemis, rancunier pour ceux qui l'avaient offensé, il ne possédait aucune des qualités qui attirent la sympathie ou engendrent la popularité; et cependant, parmi les hommes d'État qui le servirent, il compta des amis dévoués. Grâce à un fonds réel de bon sens, il sut à maintes

(1) *Gazette des Pays-Bas*, Supplément du lundi, 3 novembre 1760. Newcastle Papers.

reprises surmonter, au moins momentanément, des antipathies profondes, s'incliner devant des nécessités gouvernementales contre lesquelles il était le premier à protester dans les causeries avec ses intimes. Autoritaire, opposé au régime parlementaire, dont il n'avait jamais compris le fonctionnement, il régna en monarque constitutionnel. Malgré ses défauts de caractère, peut-être à cause d'eux, il inspira à ses ministres un sentiment mélangé de dévouement et de crainte et imprima maintes fois sa note individuelle à la politique de la Grande-Bretagne.

Le cadavre du souverain était à peine dans le cercueil que déjà les intrigues reprirent de plus belle dans le personnel de la cour et du cabinet. On se demandait avec une curiosité mêlée d'inquiétude quelle serait l'attitude du successeur. Petit-fils du roi défunt, Georges III représentait, pour la plupart, une valeur inconnue. Anglais de naissance et d'éducation, il n'aurait rien des préjugés et des goûts étrangers de ses prédécesseurs; de cela on était sûr; mais entretiendrait-il la note de défiance que la princesse de Galles, sa mère, avait professée à l'égard de l'entourage du vieux roi, garderait-il rancune aux ministres actuels de l'éloignement des affaires dans lequel il avait été tenu du vivant de son grand-père? Dans quelle mesure continuerait-il à subir l'autorité maternelle, jusqu'alors prépondérante, et à se conformer aux conseils de lord Bute, son précepteur, devenu son confident et ami? Ces questions ne devaient pas recevoir une solution immédiate.

Deux jours après la mort de Georges II, Newcastle eut une entrevue (1) avec Bute qui commença l'entretien en lui faisant part du désir du jeune roi de conserver les services de son interlocuteur; celui-ci se répandit en remercîments, mais prétexta son âge avancé pour décliner l'offre, il finit

(1) Valence Jones à la duchesse de Newcastle, 28 octobre 1760. Newcastle Papers.

néanmoins par réserver sa réponse jusqu'après consultation de ses amis. L'audience royale qui suivit ne fut qu'une seconde édition de la conversation avec le favori. Des fidèles de Newcastle, les uns furent d'avis qu'il ne devait pas abandonner son portefeuille, les autres opinèrent pour la démission ou n'admirent l'acceptation que sous certaines conditions qui assureraient la dignité de l'homme d'État, et procureraient des avantages aux whigs dont il était le chef. Comme toujours, Hardwicke s'entremit en faveur de son vieil associé, tint de longues conférences (1) avec Pitt et avec Bute, obtint d'eux des satisfactions pour le présent et des promesses pour l'avenir; elles permirent à Newcastle de suivre le conseil qui avait ses préférences secrètes et de rester au pouvoir. Lady Yarmouth l'en félicita chaudement (2) : « Je suis convaincue, lui écrivit-elle, que si dans l'autre monde l'on puisse savoir ce qui se passe dans celui-ci, feu le Roi approuverait ce que vous faites. »

Ce replâtrage, car l'arrangement ne méritait pas un autre nom, n'était guère durable. Newcastle qui avait atteint l'âge de 67 ans, entendait maintenir intact son prestige parlementaire; très versé dans la stratégie de couloir et dans l'art de triturer la pâte électorale, il se réservait, à l'exclusion de tout autre, ce qu'il appelait « le choix du nouveau parlement ». Pitt quoique assez indifférent en la matière, aurait voulu profiter des élections pour renforcer dans la Chambre des communes l'élément tory auquel il appartenait. Enfin Bute estimait qu'un changement de monarque devait entraîner quelques modifications dans le personnel gouvernant. Ces divergences d'opinion suscitèrent des jalousies qui se traduisirent bientôt en manœuvres et en hostilités la-

(1) Hardwicke à Newcastle, 29 octobre 1760. Newcastle Papers.
(2) Lady Yarmouth à Newcastle, 30 octobre 1760. Newcastle Papers.

tentes très préjudiciables à la bonne marche des affaires.

Quant au jeune souverain, il partageait les idées de son confident et manifestait la volonté d'inaugurer un régime nouveau; dans la proclamation adressée à ses sujets de la Grande-Bretagne, il avait inséré, de son propre chef (1), des mots sur la portée desquels il était impossible de se méprendre : « Né et élevé dans ce pays, je suis fier du nom de la Grande-Bretagne (2). Le principal bonheur de mon existence sera de contribuer à la prospérité d'un peuple dont l'attachement loyal et la chaude affection sont à mes yeux l'appui le plus fort et le plus durable de mon trône. »

Malgré le prolongement d'existence du ministère, Newcastle s'agite, il est inquiet, il ne se sent pas les coudées franches, il soupçonne Pitt et Bute de se concerter en arrière de lui. Ce dernier tient, à propos des intentions royales, un langage étrange : « Le Roi désire que pour le moment tout se passe comme du temps de son grand-père et jusqu'à la nomination des nouveaux fonctionnaires de la cour qui aura lieu après un délai de 6 mois. Quand les désignations nouvelles auront été faites, le Roi décidera alors quels personnages il appellera à faire partie de son conseil de cabinet. Il faut donc se concerter, ajoute Newcastle (3) qui rapporte le propos de Bute, à un nouveau cabinet et à des changements tous les jours... Quant à moi, je suis le zéro le plus insignifiant qui ait jamais paru à la cour. Le jeune roi est à peine poli pour moi, il ne me parle de rien, et ne me répond guère quand je l'entretiens de mes affaires de finance. »

Peu à peu la mauvaise humeur du vieux politicien

(1) Bute à Newcastle, 15 novembre 1760. Newcastle Papers.

(2) Dans le texte anglais « Britain ». Quelques versions disent « Briton », citoyen de la Grande-Bretagne. Voir *Political history of England*, vol. X, by Hunt, p. 12.

(3) Newcastle à Hardwicke, 7 novembre 1760. Newcastle Papers.

augmente; il accuse (1) Bute et Pitt d'essayer de lui nuire « non per astutias sed per aperta mendacia ». De son côté, Pitt se plaint de la réserve de Georges III avec lequel il n'a de rapports ni directs ni indirects : « Autrefois, Milord, dit-il à Newcastle, si je n'avais pas l'occasion de voir le Roi, vous me disiez que vous répondriez de son consentement, et cela me suffisait; j'étais satisfait. Où voulez-vous que je trouve cette satisfaction aujourd'hui? » Les mois de décembre 1760, de janvier et février 1761, se passèrent en conversations et conférences auxquelles participèrent, en outre des principaux intéressés, Hardwicke et le comte Viry, ministre du roi de Sardaigne. Ce diplomate, accrédité depuis longtemps à la cour de Saint-James, en relations intimes avec la plupart des personnages politiques de l'Angleterre, prenait volontiers le rôle de négociateur entre les coteries rivales et s'acquittait avec habileté et souvent avec succès d'une besogne pour laquelle il avait beaucoup de goût.

En attendant la reconstitution du cabinet qui ne s'effectua qu'au mois d'avril, les ministres en exercice, Pitt tout le premier, réfléchissaient aux moyens de mettre fin à une guerre dont les résultats avaient été brillants, mais qui ne laissait pas d'être fort onéreuse pour les finances nationales. L'opinion, encore très favorable aux entreprises maritimes et coloniales, dont elle appréciait les avantages immédiats, commençait à se fatiguer des interminables campagnes de l'Allemagne; la confiance dans le prince Ferdinand avait baissé considérablement depuis la prise de Cassel et l'échec de Clostercamp; quant au roi Frédéric, dont la popularité avait aussi décliné, on se demandait si la limite des sacrifices jusqu'alors si libéralement consentis, ne serait pas bientôt atteinte. « Le roi de Prusse, écrivait Chesterfield (2), n'abandonnera pas de bon gré un

(1) Newcastle à Hardwicke, 3 décembre 1760. Newcastle Papers.
(2) Chesterfield à Newcastle, 30 novembre 1760. Newcastle Papers.

acre du territoire qu'il possédait avant la guerre, mais peut-il équitablement s'attendre à ce que nous nous ruinions totalement pour lui conserver quelques bailliages? Quand nous en viendrons là, nous aurons raison d'exiger qu'il fasse les concessions que l'état de ses affaires et des nôtres rendra nécessaires. »

Certes, comme Chesterfield le pensait, Frédéric était bien résolu à ne rien céder de ses possessions, mais sous le bénéfice de cette réserve, il était partisan convaincu de la paix européenne. Peu de jours après sa victoire de Torgau et à l'occasion de la mort de Georges II, il avait manifesté à Pitt sa manière de voir (1) : « Je mets ma confiance en vous, Monsieur, et dans ce caractère d'un vrai Romain dont vous avez donné des marques si éclatantes durant votre ministère... Nous avons eu des succès d'un côté, mais à parler franchement, ils ont été contrebalancés par des événements favorables à nos ennemis. Leur nombre nous est trop supérieur pour que nous puissions nous flatter de pouvoir remporter sur eux des avantages décisifs... Vous êtes peut-être le seul homme en Europe qui, par vos sages mesures, pourrez trouver un tempérament propre à finir d'une manière glorieuse une guerre ruineuse et funeste à toutes les parties belligérantes également. Je le répète, je mets toute ma confiance en vous. » Cet appel aussi direct que flatteur embarrassa fort notre homme d'État; il s'en ouvrit à Newcastle que malgré leurs dissentiments, il consultait volontiers dans les grandes occasions. Après des hésitations qui durèrent plus d'un jour, il s'était décidé à confier la lettre à Bute pour qu'il la montrât au Roi. Bute la lui avait rendue avec le commentaire banal que les déclarations du roi de Prusse avaient un caractère bien général. Peu satisfait de cette réponse énigmatique, Pitt avait cher-

(1) Frédéric à Pitt, Meissen, 7 novembre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 63.

ché auprès de Knyphausen des informations précises sur les conditions de paix que son maître accepterait. « M. Pitt a dit, raconte Newcastle (1), si je l'ai bien compris, qu'il y avait trois points sur lesquels il désirait connaître la pensée du roi de Prusse : 1° en ce qui regarde une déclaration générale de notre désir de paix qui serait adressée à tous les belligérants; 2° si le roi de Prusse était prêt à un sacrifice pour détacher la Russie de l'alliance; et 3° si le roi de Prusse était renseigné sur les dispositions de la France à l'égard d'un arrangement et si S. M. Prussienne consentirait ou désirerait que nous fissions notre paix séparée avec la France, question que M. Pitt avait toujours regardée comme indépendante des affaires du continent. M. Pitt a abordé avec plus de précision que jamais l'examen des conditions de paix avec la France. Il a posé pour point de départ que nous devions faire des concessions importantes, tout en gardant beaucoup pour nous. Il a formulé ses propositions comme suit : conserver le Canada, le Cap Breton, exclure les Français de la pêche de Terre-Neuve et leur rendre la Guadeloupe et Gorée, ou garder ces deux colonies, retirer le droit de pêche et rendre une partie du Canada et nous contenter des limites des lacs. » Newcastle s'était tenu sur la réserve et s'était borné à faire remarquer qu'il serait très difficile d'arracher aux Français l'abandon de leurs droits de pêche. En répondant à la lettre de son ami, Hardwicke souligne (2) avec quelque méchanceté les compliments de Frédéric à l'adresse de Pitt : « Knyphausen lui aura dit que nous aimons un plat de ce genre et que le prince Ferdinand a gagné à se servir du procédé. »

Peu de jours après, Pitt eut avec les ministres prussiens Knyphausen et Michel une conversation dont le ré-

(1) Newcastle à Hardwicke, 3 décembre 1760. Lettre déjà citée.
(2) Hardwicke à Newcastle, 4 décembre 1760. Newcastle Papers.

sumé (1) fut expédié à Frédéric. On s'était mis d'accord sur les points suivants : 1° Renouvellement de la déclaration pacifique du 19 novembre 1759; 2° démarches à faire de concert à Pétersbourg « tendant à un dédommagement pécuniaire », ce qui n'empêcherait pas « de tâter le poulx à la cour de Vienne et à celle de Saxe ». La clause relative aux négociations avec la France était rédigée en termes bien définis : « 3° Qu'une paix particulière entre l'Angleterre et la France se trouvât praticable, de manière que la guerre d'Allemagne pût changer par là de nature à l'avantage de V. M. On voudrait savoir avec précision à quelles conditions, Sire, vous désireriez un pareil arrangement et quels secours pécuniaires, y compris le subside actuel, pourraient vous suffire, pour vous aider à entretenir les troupes allemandes qui pourraient passer à votre solde. »

Le courrier portant le précis de la conférence de Pitt et des envoyés prussiens se croisa avec une lettre de Frédéric (2) qui répondait d'avance aux suggestions de Londres. Pour arriver à une paix générale, il fallait diviser les alliés et rompre leur union; dans ce but, il avait fait verser des sommes considérables en Suède pour agir dans la Diète contre le parti français; en Russie, il avait fait offrir un million au favori Schuwalow pour le gagner à la cause anglo-prussienne. En France, il n'avait pas de crédit auprès des puissants du jour; le Dauphin, la Pompadour et Choiseul étaient hostiles à sa personne; aussi croyait-il que l'Angleterre devrait entamer directement les pourparlers par la voie de la Haye pour une paix particulière à laquelle il ne ferait aucune opposition, se reposant « sur les assurances que le roi d'Angleterre a bien voulu me

(1) Précis de la dépêche des ministres de Prusse, 12 décembre 1760. Newcastle Papers.

(2) Frédéric à Knyphausen, Leipzig, 19 décembre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 156.

donner de ne point m'abandonner, même de m'assister de ses troupes allemandes ». Après réception de cette lettre, Knyphausen et son collègue se considérèrent comme autorisés à accepter l'ouverture immédiate d'une négociation avec la France. Restait cependant à déterminer la nature et l'étendue des secours au maintien desquels Frédéric subordonnait son acquiescement à un arrangement entre l'Angleterre et la France. Une dépêche du Roi (1) élucida la question : Il se prêterait volontiers aux vues de l'Angleterre : « Quant aux conditions que l'Angleterre pourrait stipuler pour mes intérêts, elles pourraient contenir : 1° que les Français évacueraient toutes mes possessions dont ils sont nantis, qu'ils se borneraient scrupuleusement à leurs corps de 24.000 hommes qu'ils doivent fournir selon leur alliance et qu'ils ne paieraient plus de subsides ni aux Russes, ni en Suède, ni aux princes de l'Empire pour me faire la guerre. Si avec cela le roi d'Angleterre veut bien s'engager à me fournir ses troupes allemandes, bien loin de regarder cette paix séparée avec la France comme un abandon, je la regarderai comme le plus grand service qu'il pourra me rendre, parce que certainement la guerre ne tardera pas de finir et la cour de Vienne privée d'un aussi puissant appui, sera obligée de se prêter à la paix. »

Cette réponse, ou tout au moins le passage relatif aux troupes allemandes au service anglais, ne cadrait pas avec les idées de Pitt ; celui-ci ne voulait se lier qu'au point de vue financier et fit écrire par Holdernesse (2) dans ce sens à Mitchell qui, après une longue séparation, avait repris ses fonctions auprès du roi de Prusse à Leipzig. La tâche de l'envoyé était d'autant plus délicate que Mitchell connaissait les sentiments de Frédéric et dans une certaine

(1) Frédéric à Knyphausen, Leipzig, 28 décembre 1760. *Correspondance Politique*, XX, p. 167.

(2) Holdernesse à Mitchell, 16 janvier 1761. Record Office.

mesure les partageait. Il commença l'entretien en rappelant au roi de Prusse que l'Angleterre n'avait jamais pris l'initiative de propositions de paix, que la question de la paix séparée avait été soulevée à sa demande; il s'appuya sur cette constatation pour engager, à propos de divergences entre les textes du résumé du 12 décembre et de la réponse royale du 28 décembre, une querelle de mots (1) à laquelle Frédéric mit fin en qualifiant les observations de « critiques grammaticales » sur lesquelles il ne voulait pas « chicaner ». Une autre objection formulée par Mitchell ne put être écartée aussi facilement : Le précis du 12 décembre avait parlé (2) de « l'aider (le roi de Prusse) à entretenir les troupes allemandes qui pourraient passer à sa solde », tandis que dans la réponse, le roi de Prusse demandait à l'Angleterre si elle « voulait s'engager à fournir toutes les troupes allemandes qui se trouvaient à l'armée alliée ». A ce sujet, Mitchell déclara, au nom de son gouvernement, « que l'intention de S. M. n'avait jamais été que tout ou partie des troupes étrangères composant l'armée du Roi en Allemagne restât, après la paix avec la France, à la solde de l'Angleterre et pût agir comme soldats de la Grande-Bretagne; d'ailleurs, il n'était pas au pouvoir de l'Angleterre de décider que des troupes relevant d'autres princes entrassent au service du roi de Prusse; S. M. n'avait aucun droit de les passer au service d'un autre prince; le véritable sens du précis se restreignait à un secours pécuniaire dans lequel serait compris le subside actuel ». Aussitôt l'accord intervenu sur le chiffre de la subvention, « le Roi en sa qualité d'électeur, permettrait à un contingent de ses troupes électorales, proportionné aux subsides

(1) Mitchell à Holdernesse, Leipzig, 31 janvier 1761. Secret. Mitchell Papers.

(2) Ces mots ne se trouvent pas dans le texte de la *Correspondance Politique*, peut-être avaient-ils été introduits par Knyphausen dans les « extraits » communiqués.

votés, d'entrer à la solde et au service de la Prusse; en outre, le Roi emploierait tous ses efforts à obtenir du landgrave de Hesse et du duc de Brunswick une autorisation du même genre ». Mitchell termina en demandant à être fixé le plus tôt possible sur la somme que réclamerait le roi de Prusse, car « S. M. Britannique ne ferait aucun pas dans la voie des négociations pacifiques tant que le secours accordé au roi de Prusse, pour le cas d'une paix séparée avec l'Angleterre, ne serait pas mis en avant et fixé ».

A la surprise de Mitchell, le renseignement attendu ne lui fut pas fourni; au lieu de répondre à l'interrogation de la cour de Saint-James, Frédéric en formula une autre en écrivant à Knyphausen (1) qu'il ne pourra mettre en avant un chiffre, tant qu'il ne connaîtra pas le nombre de soldats allemands que l'Angleterre voudra mettre à sa disposition. A son tour le cabinet britannique fit la sourde oreille; Pitt (2) était peu favorable aux exigences prussiennes : si le ministère anglais, disait-il, avait retardé le renouvellement (3) du subside annuel, le roi de Prusse aurait été plus accommodant. Après tout, ne serait-il pas préférable de continuer la guerre générale, malgré ses charges, que de s'imposer 1 1/2 ou 2 millions de livres sterling pour des hostilités partielles sur le continent?

Depuis quelque temps, le grand ministre était aussi mécontent de la situation intérieure que de la politique extérieure. « Personne ne sait rien, s'était-il écrié (4); personne ne sait à qui s'adresser »; ces paroles conte-

(1) Frédéric à Knyphausen, Leipzig, 11 et 14 février 1761, *Correspondance Politique*, XX, p. 217.

(2) Newcastle à Hardwicke, 24 janvier 1761. Newcastle Papers.

(3) Le Parlement, dans sa session d'automne, avait voté le renouvellement du subside annuel accordé au roi de Prusse.

(4) Newcastle à Hardwicke, 3 janvier 1761. Newcastle Papers.

naient une allusion transparente à l'influence occulte de Bute. Il n'y avait pas de doute sur la faveur spéciale dont jouissait le seigneur écossais auprès du souverain; un de ses compatriotes, le duc d'Argyle, en avait fourni la preuve irréfutable : Dans une visite à Newcastle, il avait répété à ce dernier les propres paroles de Georges III sur le compte de son ancien précepteur : « Quiconque parle contre lord Bute, avait dit le Roi, j'estimerai qu'il parle contre moi. » Il était difficile de porter à un plus haut degré l'affirmation des sentiments d'affection du monarque pour l'un de ses sujets.

Dans de pareilles conditions, la position devenait de plus en plus intenable pour les ministres qui, à l'occasion des affaires les plus importantes, étaient obligés d'avoir recours à un intermédiaire irresponsable pour accéder au trône. Pitt se plaint d'un accès de goutte et parle de donner sa démission : « Mon état de santé, écrit-il à Newcastle (1), me fait sentir, comme beaucoup d'autres circonstances l'ont fait depuis longtemps, combien peu je suis apte à remplir les grandes fonctions dont S. M. a daigné m'honorer. » Quelques jours après, il dit à Newcastle (2) « que c'est probablement la dernière fois qu'il lui tiendra des propos désagréables. Il a parlé à nouveau de sa démission et m'a prié de lui procurer une retraite honorable. Il serait reconnaissant au Roi de la lui assurer. Si le Roi ne le voulait pas, il se tirerait d'affaires comme il pourrait, mais il ne resterait pas au gouvernement, tant qu'il serait impossible d'avoir de rapports avec le Roi que par le canal de Milord Bute ». Ces velléités de démission étaient parvenues aux oreilles du favori; dès le mois de janvier, ce dernier avait confié (3) à son ami Doddington que Pitt songeait à se retirer. Une autre fois,

(1) Pitt à Newcastle, 8 février 1761. Newcastle Papers.
(2) Conférence de Newcastle avec Pitt, 12 février 1761. Newcastle Papers.
(3) Voir Hughes, *History of England*, vol. I, p. 175; Mahon, vol. IV, p. 216.

c'est de la retraite de Newcastle dont il est question : « Il serait facile de lui faire quitter son poste, mais qui prendrait sa place ? » En résumé, Bute avait soif du pouvoir, mais en redoutait le poids.

Entre temps, les intrigues suivaient leur cours et les conversations politiques se succédaient de jour en jour; Viry (1), qui était de tous les conciliabules, proposait d'offrir le portefeuille de Holdernesse à Bute. Il n'y avait aucune difficulté à propos du renvoi du titulaire actuel, dont la médiocrité était notoire et qui n'était aimé d'aucun de ses collègues, mais l'introduction de Bute dans le ministère était une besogne autrement délicate. Celui-ci se contenterait-il du poste de simple ministre, alors que son crédit auprès du Roi l'autorisait à aspirer à la place de président du conseil ? Comment la nomination serait-elle accueillie par Pitt, dont la collaboration était indispensable pour les débats de la Chambre des Communes ? Comment enfin résister aux prétentions de Bute d'avoir sa part dans les choix des fonctionnaires et dans les élections? Ces questions donnèrent lieu à de longues discussions. Au dire de Viry (2), l'Écossais était tout disposé à marcher d'accord avec Newcastle et souhaitait aussi le maintien de Pitt. Au commencement de février, deux nouveaux entretiens ont lieu avec Viry (3) qui désirerait que l'initiative vînt des amis de Newcastle ; s'ils tardent trop, elle sera prise par les fidèles de Pitt. Quelques jours après (4), entrevue de Lord Temple, beau-frère de Pitt, avec Bute ; échanges de politesses et assurances de concours dont Viry s'empresse de faire le rapport à Newcastle. Enfin, Bute, toujours par l'entremise du ministre de Sardaigne, fait

(1) Lettres ou notes de Newcastle, 9 novembre 1760, 21, 27 janvier, 15, 26, 27 février 1761, etc... Newcastle Papers.

(2) Conversation avec C. V., 21 janvier 1761. Newcastle Papers.

(3) Newcastle à Hardwicke, 7 février 1761.

(4) Conversation avec C. V., 26 février 1761.

savoir (1) à Devonshire que « S. M. avait eu la bonté de lui en parler (de son entrée au cabinet) fort souvent, et que comme il avait toujours éludé d'accepter, il ne saurait l'en entretenir, mais que si le duc de Newcastle de concert avec vous, milord, et milord Hardwicke, voulait à présent parler de cette affaire au Roi, lui lord Bute le verrait comme une marque de retour de la cordialité avec laquelle il agit, et veut toujours agir avec vous, milord, le duc de Newcastle et milord Hardwicke ». Après des hésitations inspirées par l'obligation de ménager les susceptibilités de Pitt et de ses partisans, Newcastle cède à la crainte de voir ceux-ci prendre les devants et se décide à parler au Roi. L'audience eut lieu le 6 mars. D'après le résumé que Newcastle rédigea (2) pour ses amis, le Roi était évidemment au courant des ouvertures qui lui seraient faites; il donna son assentiment, sans chaleur d'ailleurs, à l'éloge de Pitt et à la nécessité de le conserver, et sourit quand il fut question de Holdernesse. Puis l'exposé fini, il interrogea son interlocuteur : « Qu'est-ce que vous proposez? » et attendit. Newcastle répondit qu'en entrant chez le Roi, il n'avait pas eu l'intention d'aller plus loin. « Mais, Sire, vous avez le droit de connaître toute ma pensée, si V. M. croyait bon (je ne fais que le suggérer) de nommer milord Bute secrétaire d'État, cela produirait le meilleur effet. En l'introduisant dans le cabinet, V. M. aurait un ministre qui possède sa confiance, un homme à la fois capable, ferme et actif. Voilà mon sentiment, et il est celui du duc de Devonshire et de lord Hardwicke avec lesquels j'agis en tout dans un accord absolu. » Le Roi me remercia avec beaucoup d'amabilité et dit : « C'est bien ma propre pensée, je l'ai proposé moi-même à milord Bute le jour

(1) Note du comte Viry au duc de Devonshire reçue 3 mars 1761. Newcastle Papers.

(2) Conversation de Newcastle avec le Roi, 6 mars 1761. Newcastle Papers.

de la mort du feu roi... mais tout ce que j'ai pu dire n'a eu aucun succès. Milord Bute dit qu'il n'avait pas le désir d'assumer un tel fardeau et qu'il ne savait pas quel accueil les ministres de S. M. pourraient faire à sa nomination. Mais aujourd'hui, milord, après ce que vous avez dit, je me mettrai à l'œuvre de nouveau, cela pourra changer l'affaire. » Newcastle, avant de se retirer, insista sur les ménagements à garder vis-à-vis de Pitt dont, il le répétait au roi actuel comme il l'avait fait souvent à son grand-père, on ne pouvait se passer pour la conduite de l'administration.

Ce grand pas accompli, il fallait s'entendre avec le principal intéressé. Dans ce but, Newcastle et Bute eurent une longue conférence (1). Bute s'inquiétait du tempérament et des agissements autoritaires du grand ministre. « En conséquence, avant de s'engager, il voulait savoir de ma bouche si dans le cas d'un différend entre lui et Pitt causé par l'attitude de ce dernier, il (Lord Bute) pouvait compter sur l'appui du duc de Newcastle et de ses amis. » Comme bien on pense, Newcastle répondit affirmativement. Au cours de l'entretien, le favori, tout en affirmant son désir d'entente et de bonnes relations, laissa voir ses sentiments intimes à l'égard de Pitt. Il ne le considérait pas comme indispensable; « sa popularité, son crédit avaient beaucoup baissé »; son départ n'aurait pas les conséquences qu'on redoutait, jamais il ne voudrait jouer un rôle dans l'opposition; s'il se retirait, il se contenterait « d'un dédommagement honorable ». Il serait très difficile, sinon impossible pour Pitt, de s'assurer les bonnes grâces du Roi; du reste, il ne s'entendait pas à gagner l'affection d'un prince; pour une tentative de ce genre auprès du souverain actuel, il aurait à rattraper beaucoup de temps perdu; au surplus, lui (Lord Bute) s'y emploie-

(1) Résumé de la conversation avec Bute, 10 mars 1761. Newcastle Papers.

rait de son mieux. En résumé, Bute se chargerait d'un portefeuille et offrait à Newcastle une alliance défensive contre les exigences de leur impérieux collègue. Mais comment mettre ce dernier au courant de l'affaire. Bute (1) s'acquitta de la commission, mais se garda bien de révéler les intrigues qui avaient précédé sa nomination. Pitt reçut la nouvelle assez froidement, et dit d'un ton sec : « La chose est faite ; j'offre au Roi ma soumission respectueuse et à votre seigneurie l'assurance de mon estime. Du moment que telle est la volonté du Roi et que Lord Bute consent maintenant à accepter, en ce qui me concerne, je me déclare très content. » Après cette entrée en matière, les deux hommes d'état causèrent des rapports directs avec le monarque, de la paix, des vues royales à ce sujet, enfin des attaques lancées contre Pitt, qui, dans certains milieux, était traité de ministre allemand. Les deux interlocuteurs se séparèrent en formulant des promesses d'entente et d'amitié.

Le ministère fut définitivement reconstitué par l'entrée de Bute au sous-secrétariat du département nord des affaires étrangères en remplacement de Holdernesse ; Barrington échangea les fonctions de secrétaire du département de la guerre contre celles de chancelier de l'échiquier aux lieu et place de Legge; les anciens titulaires furent investis, à titre de dédommagement, de fonctions honorifiques largement rémunérées.

Aussitôt installé aux affaires, le nouveau cabinet eut à s'occuper des questions étrangères, fort négligées pendant l'intérim. Pas d'embarras à l'intérieur; à la chambre dissoute, le corps électoral était en train de donner comme successeur, grâce sans doute aux manœuvres habiles de Newcastle, « un parlement (2) aussi bon, sinon meilleur

(1) Newcastle à Devonshire. Récit par Bute de la conversation avec Pitt, 13 mars 1761. Newcastle Papers.

(2) Newcastle à Devonshire, 2 avril 1761. Newcastle Papers.

que l'ancien ». Mais à l'extérieur, le problème de la paix exigeait une prompte solution. La négociation avec le roi de Prusse traînait en longueur : Frédéric avait enfin communiqué ses demandes à Mitchell (1); il estimait un corps de 30.000 auxiliaires comme indispensable pour lui permettre de se maintenir en Allemagne; l'entretien de ce contingent exigerait une dépense annuelle de 9 millions de couronnes; c'était donc à ce chiffre, avec lequel le subside déjà reçu se confondrait, que devrait être fixée la subvention accordée par l'Angleterre. Il prenait acte de l'offre gracieuse de Georges III de faire passer à son service une partie des forces électorales et d'engager ses alliés à en faire autant. En plus de ces 30.000 hommes, il croyait nécessaire de laisser en activité assez de troupes pour mettre le Hanovre, le Brunswick et la Hesse à l'abri d'une incursion de l'armée de l'empire. Ces propositions, transmises à la cour de Londres et soumises à l'examen de Pitt, parurent excessives et donnèrent lieu à explications. Tout en prenant ses précautions pour la continuation de la guerre, Frédéric n'en restait pas moins favorable à la paix, et convaincu qu'elle ne pouvait se généraliser qu'après un arrangement entre la France et l'Angleterre dans lequel la Prusse serait comprise. A l'occasion d'un projet de déclaration que Choiseul avait fait parvenir à la cour de Stockholm et dont une copie lui avait été envoyée, le Roi prit les devants (2) : « Je suis bien aise de vous dire que, selon mon sentiment, cette déclaration ne sera pas à refuser, mais qu'un congrès solennel tel qu'on le propose à assembler à Augsbourg, ne ferait que de traîner éternellement la négociation et la rendre aussi difficile qu'épineuse, que plutôt toute cette affaire devait être

(1) Mitchell à Holdernesse. Secret. Leipzig, 11 mars 1761. Mitchell Papers.
(2) Frédéric à Knyphausen, Meissen, 27 mars 1761. *Correspondance Politique*, XX, p. 287.

traitée seule entre l'Angleterre et la France, ce qui en rendrait le succès d'autant plus prompt et presque immanquable; que quant à l'article de la suspension d'armes et que tout reste en attendant en *statu quo*, je crois qu'il conviendra à toutes les parties intéressées de l'accepter. » Ainsi que la suite le démontrera, le monarque se serait entendu avec Choiseul, qu'il n'aurait pas tenu un autre langage. A partir de ce moment, les dépêches pour Londres se succèdent à courts intervalles; Frédéric craint (1) les menées de la cour de Vienne qu'il sait hostile à la paix et l'effet des succès de Broglie en Hesse; il conseille aux ministres anglais de sonder les intentions du cabinet de Versailles et d'insinuer que des ouvertures pacifiques seraient bien accueillies. Comme on le voit, du côté du principal allié de la Grande-Bretagne, le terrain était on ne peut mieux préparé pour la négociation qui allait se nouer.

Mais avant d'entamer le récit des pourparlers importants qui occupèrent le printemps et l'été de 1761, il convient de préciser la situation respective des cours de Madrid et de Londres. Dans un volume précédent, nous avons esquissé l'attitude du roi Carlos, son rapprochement de la France, ses revendications énergiques au sujet des empiètements du commerce britannique sur les côtes du Honduras et de la capture irrégulière de bâtiments espagnols. Le nouvel ambassadeur à la cour de Saint-James, le comte de Fuentes, à la date du 20 juin 1760, peu de jours après la présentation de ses lettres de créance, avait soumis à Pitt une longue liste des griefs de sa couronne. Au mémoire qui accompagnait ces plaintes, Pitt ne répondit officiellement que le 1er septembre (2); très conciliante en paroles, cette réponse dut paraître, aux yeux de l'Espagnol, une véritable fin de non-recevoir; elle invo-

(1) Frédéric à Knyphausen, Meissen, 4 avril 1761. *Correspondance Politique*, XX, p. 306.

(2) Pitt à Fuentes, 1er septembre 1760. Record Office.

quait la constitution anglaise pour démontrer qu'en matière de prises, les tribunaux chargés de décider leur validité étaient omnipotents. Le pouvoir exécutif, désarmé devant eux, n'avait d'autorité que sur les commandants de vaisseaux de guerre, auxquels il avait enjoint la plus grande modération. D'ailleurs, ces tribunaux qu'on accusait de partialité, avaient en maintes circonstances jugé en faveur des parties espagnoles et fait relâcher leurs navires. Fuentes, huit jours après la réception de la pièce anglaise, répliqua (1) par l'envoi de deux mémoires qui lui avaient été expédiés de Madrid; le premier s'étendait longuement sur les droits de l'Espagne à la pêche de la morue sur les côtes de Terre-Neuve et justifiait la demande de restitution des bâtiments saisis et de réparations pour le préjudice causé; le second exposait les réclamations de la cour de Madrid à propos du commerce illicite des bois de campêche. L'ambassadeur prévenait le cabinet britannique qu'une copie de ces documents avait été adressée au gouvernement français. Cette fois, la réplique ne se fit pas attendre : Pitt dans sa « réponse verbale » (2) se montra très offensé de la communication faite à la cour de Versailles; « ce qui est certain, c'est que la façon de penser de cette puissance ennemie... ne saurait jamais ajouter plus de poids auprès de S. M. que ses sentiments d'amitié lui en donnent aux représentations de S. M. Catholique ».

La dépêche (3) adressée à lord Bristol, ambassadeur à Madrid, avec ordre de la lire à Wall autant de fois qu'il plairait à celui-ci de l'entendre, sans toutefois en laisser copie, était aussi intransigeante dans le fond qu'aigre dans la forme : « Jamais on ne laisserait diminuer, tailler ou diviser dans une mesure quelconque un intérêt aussi es-

(1) Fuentes à Pitt, 9 septembre 1760. Record Office.
(2) Pitt à Fuentes, 16 septembre 1760. Réponse verbale. Record Office.
(3) Pitt à Bristol, 26 septembre 1760. Record Office.

sentiel que la pêcherie de Terre-Neuve, la grande pépinière de nos marins et une des bases principales de la puissance maritime de la Grande-Bretagne. Faites comprendre à M. Wall l'absolue impossibilité d'une concession sur ce point. » Au sujet du droit des commerçants anglais de couper les bois de campêche, Pitt signalait le « ton péremptoire et arbitraire » du mémoire délivré par Fuentes, qui ne se bornait pas à nier ces droits, mais demandait au roi de la Grande-Bretagne « l'envoi immédiat d'ordres positifs pour l'évacuation sans exception de toutes les côtes ». Enfin, dernier grief, « la pièce espagnole ferme la porte à toute discussion, exige sur un ton impérieux satisfaction sur tous les points et réclame une réponse immédiate par écrit ». Le ministre anglais estimait au contraire qu'il fallait répondre à loisir ; « on donnerait ainsi à Madrid le temps de revenir à une politique plus saine et d'adopter des conseils plus sages. Si l'effet souhaité se produit, la conclusion pourra être heureuse pour les deux pays ; dans l'autre alternative, l'Angleterre n'aura rien à se reprocher ». Dans les dernières lignes de sa dépêche, Pitt, malgré l'apparence agressive de ses prémisses, manifestait quelque désir de continuer la négociation. Il se déclarait prêt à régler l'exercice « d'un privilège non sans inconvénients peut-être pour l'Espagne sur le pied actuel, mais sous une forme ou une autre indispensable à la Grande-Bretagne ».

La mort d'Amélie de Saxe, reine d'Espagne, survenue le 27 septembre 1760, fit suspendre pendant quelque temps les conversations diplomatiques. Le 6 novembre (1) seulement, l'ambassadeur britannique eut l'occasion de donner lecture à Wall de la lettre de Pitt. Le ministre espagnol en demanda un exemplaire, qui lui fut remis, à titre officieux, avec mention que la susdite dépêche

(1) Bristol à Pitt, 6 novembre 1760. Record Office.

devait être considérée comme réplique aux mémoires de Fuentes. Enfin, le 10 janvier 1761, Wall fut en possession du précieux document et à même de réfuter les arguments anglais en maintenant les siens. Entre temps, il avait fait part à Bristol des appréciations de son maître : « Le Roi avait constaté avec regret la tournure hautaine que la cour britannique avait donnée à ses communications; il voyait avec chagrin combien peu les Anglais étaient disposés à tenir compte des complaisances dues à l'Espagne pour sa conduite pendant la présente guerre (1). »

En dépit du mécontentement que laissaient apercevoir les paroles royales, dans sa réponse (2) à la fameuse dépêche du 26 septembre, Wall avait employé un langage des plus modérés. Des prétentions contradictoires et de la manière dont elles étaient envisagées, il trace une comparaison saisissante : « Les Anglais ont besoin de bois de campêche pour leurs manufactures; les Espagnols en avaient chez eux; ils ont commencé à laisser les Anglais les enlever, et aujourd'hui on leur défendrait d'une façon absolue de porter des restrictions à ce trafic; d'autre part, les Espagnols ont besoin de morue pour la manger, ce sont eux qui ont découvert autrefois les côtes où on la trouve, eux et d'autres ont pris possession de ces côtes; puis ils ont pris l'habitude d'acheter ce poisson aux Anglais et aujourd'hui on veut rendre leurs achats obligatoires, qu'ils le veulent ou qu'ils ne le veulent pas, parce que, prétend-on, ils n'ont aucun droit d'aller la pêcher pour leur propre compte. Dans le traitement de cas aussi pareils, peut-on constater l'échange de procédés généreux desquels deux amis doivent user entre eux, alors que l'un a besoin de l'autre? » L'offre de négocier que fait l'Angleterre, à première vue,

(1) Bristol à Pitt, 19 janvier 1761. Record Office.
(2) Wall à Bristol, 24 janvier 1761. Newcastle Papers.

peut paraître raisonnable : « Mais elle est tout le contraire si l'on réfléchit qu'avant l'ouverture des pourparlers, l'Angleterre pose des principes que l'Espagne ne pourra jamais consentir, soit que les Anglais continueront leur exploitation des bois et qu'on ne démolira pas leurs établissements, alors qu'on reconnaît qu'ils ont été créés sur un territoire étranger et partant par voie d'usurpation... Ne serait-il pas plus juste et plus rationnel de commencer par réparer le dommage causé et avoué en évacuant les postes et en défendant d'en créer de nouveaux comme le demande l'Espagne? puis de déterminer, dans une conversation amicale, le moyen de permettre aux Anglais de se procurer les bois qui leur sont nécessaires pour leur industrie et aux Espagnols de chercher la morue qu'il leur faut pour leurs jours de maigre? » Ceci pour le fond des arguments de Pitt; quant à sa prose, Wall affirmait n'avoir pas voulu la mettre sous les yeux du Roi de peur d'envenimer le débat : « Il est donc temps encore d'envoyer une réponse (au mémoire de Fuentes); S. M. Britannique aura donc le loisir de prendre une détermination qui mettra nos affaires sous un meilleur jour. » Cette impression sur le manque de tact du gouvernement anglais, Wall la reproduit dans un entretien (1) avec Bristol : « Il n'avait aucun désir de voir l'Espagne en guerre avec l'Angleterre; mais la cour de Londres paraissait faire son possible pour y arriver. »

Peu à peu, grâce à l'intimité croissante des deux branches de la famille de Bourbon, la querelle qui couvait entre l'Angleterre et l'Espagne, et dont nous venons de passer en revue les phases récentes, allait être soutenue par la France et se trouver mêlée aux négociations de l'été de 1761. Mais avant d'aborder ce sujet, il est indispensable d'étudier l'état des relations entre la France et l'Espagne au printemps de la même année, et pour cela, il nous faut

(1) Bristol à Pitt, Madrid, 28 janvier 1761. Record Office.

prendre connaissance des conversations diplomatiques qui aboutirent au pacte de famille et à ses conséquences.

Au cours des pourparlers de la Haye, qui avaient été engagés dans les premiers mois de 1760, le cabinet français avait suggéré la médiation de l'Espagne pour terminer la guerre entre la France et l'Angleterre. Cette idée, fort mal accueillie par la cour de Saint-James et surtout par Pitt, fut reprise par Fuentes et fit l'objet d'un débat (1) avec le ministre britannique. Ce dernier avait repoussé l'ouverture, S. M. Catholique étant « absolument partiale pour la France » ; mais il n'en serait pas de même s'il s'agissait de la paix générale, pour faciliter laquelle on accepterait volontiers les bons offices de l'Espagne.

Choiseul, qui avait prévu l'échec, avait espéré un ment que le roi Don Carlos assumerait une attitude énergique vis-à-vis du cabinet anglais ; il prescrit à l'ambassadeur Ossun de profiter du pied d'intimité sur lequel il était auprès du monarque pour sonder ses dispositions réelles. Afin de lui préparer la besogne il lui expose les principes qui doivent guider la politique française (2) : « Nous attendons quel sera le résultat de votre audience; je ne crois pas qu'elle puisse rien changer au système immuable de l'Espagne de ne point se mêler dans la guerre et d'être fort peu utile à la paix. Il y a longtemps et très longtemps que j'ai prévu ce dénouement à toutes les avances que le Roi par inclination a faites au roi son cousin ; mais quoi qu'il en soit, quelque peu de secours que l'on nous donne, l'intention du Roi, et je l'y maintiendrai tant que j'aurai l'honneur d'être son ministre, est d'avoir pour principe invariable de politique d'être uni avec la couronne d'Espagne ; je pousse ce principe si loin que je crois qu'il ne faudrait pas s'en départir quand même (ce qui est impossible) l'Espagne ferait

(1) Récit de Wall. Ossun à Choiseul, 4 juillet 1760. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Ossun, 2 juin 1760. Affaires Étrangères, vol. 574.

la guerre à la France. Il n'y aura de grandeur dans la maison de France, de gloire, de vraie sûreté et de vraie tranquillité que lorsque les deux couronnes ne cesseront d'avoir pour guides de leur conduite le système nécessaire à leur grandeur; ainsi, Monsieur, les ministres d'Espagne qui nous sont contraires passeront, mais la vérité de l'intérêt des monarchies ne passera pas. »

Il n'y avait pas de doute à avoir sur les sentiments du roi Don Carlos; car il ne perdait pas une occasion de manifester sa sympathie pour la France. C'est ainsi qu'à la nouvelle de la victoire de Sainte-Foy sous les murs de Québec, il avait dit à Ossun : « Les Français ont enfin battu les Anglais; je ne les reconnaissais plus, mais j'espérais toujours qu'ils reprendraient leur supériorité ordinaire. » Un autre jour, à l'ambassadeur qui l'engageait à faire des préparatifs de guerre contre les Anglais, le Roi répéta (1) plusieurs fois : « Laissez-moi faire tout à la sourdine, je les mettrai à la raison. » Ce langage, si satisfaisant qu'il fût, ne faisait pas l'affaire de Choiseul qui aurait voulu voir l'action se substituer à la parole. Il se méfie de l'Espagne qui, tout en professant pour la France une grande amitié, ne cherche qu'à pousser ses propres intérêts. Vous « devez en conséquence, Monsieur, écrit-il à Ossun (2) continuer d'avoir l'air de la confiance la plus entière et de vous renfermer dans les bornes de la plus grande circonspection sur tout ce qui peut avoir rapport à la paix et aux moyens de la faire ».

Cette réserve fut d'autant plus facile à garder que la maladie et la mort de la Reine interrompirent le cours des audiences royales. Le 19 septembre, la princesse était au plus mal. « Le Roi a pris congé de sa digne compagne, écrit Ossun (3), il est décidé qu'il ne la verra plus. » L'agonie dura

(1) Ossun à Choiseul, 17 juillet 1760. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Ossun, 19 août 1760. Affaires Étrangères.
(3) Ossun à Choiseul, 19 septembre 1760. Affaires Étrangères.

encore huit jours et quoique la pauvre malade, qui avait toute sa connaissance, exprimât le désir de revoir son époux, l'impitoyable étiquette espagnole, par l'organe du grand sommelier, le duc de Losada, interdit une suprême entrevue.

La reine défunte, Amélie de Saxe, sœur de la Dauphine, avait exercé une influence considérable sur l'esprit de son mari et partant sur les relations extérieures. Lord Bristol la dépeint comme dévouée à la cause française et l'accuse d'avoir inspiré la communication des mémoires espagnols à la cour de Versailles, procédé qui avait si fort déplu à Londres; Ossun affirme, au contraire, qu'elle était d'accord avec Wall pour donner des conseils de timidité et d'atermoiement. La Reine était à peine morte que la diplomatie européenne se mit en tête de remarier son époux. Choiseul passe en revue (1) les candidates ; en première ligne, une princesse française. Il cite les propres expressions de Louis XV : « Je désirerais que le roi d'Espagne me demande amicalement une de mes filles, mais il ne me convient pas de jeter mes filles à la tête de personne. » S'il ne voulait pas d'une Française, « le mieux serait qu'il ne se remariât pas du tout. Une archiduchesse dans la circonstance actuelle pourrait nous être utile, et nous l'aimerions mieux que les autres; après elle une princesse de Savoie; la Bavaroise est horrible de figure et l'on n'y songera pas; pour la Portugaise, elle est celle qui nous conviendrait le moins ». Au surplus, Don Carlos affirmait (2) à ses intimes qu'il ne convolerait pas en secondes noces ; mais Ossun, qui le savait trop religieux pour chercher des distractions irrégulières, prend des « mesures pour tirer du confesseur de S. M. Catholique les lumières possibles sur cet objet ».

En attendant, le Roi se consolait de la perte de sa compagne en s'adonnant de plus en plus aux affaires de son

(1) Choiseul à Ossun, 30 septembre 1760. Affaires Étrangères.
(2) Ossun à Choiseul, 17 octobre 1760. Affaires Étrangères.

royaume et en suivant de près les événements à l'étranger. Les ministres, qui ne se réunissaient pas en conseil et qui travaillaient individuellement avec le souverain, se ralliaient peu à peu à l'alliance française. Wall, que nous avons connu au début de cette histoire acquis corps et âme à la cause britannique, avait modifié son attitude ; soit déférence pour un maître dont il cherchait à gagner la confiance en adoptant ses vues, soit révolte contre l'ingratitude de la cour de Londres qui oubliait les services rendus par l'Espagne pour ne songer qu'aux exigences de ses propres sujets, il s'exprimait en termes sympathiques sur le compte de la France, se plaignait à Ossun des procédés de ses anciens amis, mais il était encore l'adversaire de mesures énergiques. « Que voulez-vous que fasse le roi d'Espagne seul (1)? disait-il à Ossun. S'il se déclare, il verra bientôt sa marine naissante écrasée. Lui convient-il aussi de sonner le tocsin? Les Hollandais, les Danois sont certainement alarmés, mais qui est-ce qui ameutera toutes ces puissances? Pour moi, a-t-il ajouté, je ne sais quel parti prendre. Le roi d'Espagne est sage, éclairé, jeune, nerveux, c'est à lui de se déterminer. »

Tout en restant sur l'expectative que commandait la situation, Choiseul avait profité (2) de toutes les occasions pour resserrer les liens qui existaient entre les deux couronnes. Il avait fait au roi Catholique la confidence des ouvertures à l'Autriche à l'effet de terminer la guerre, il lui avait communiqué le traité des Impératrices auquel la France venait d'adhérer sous réserve de l'exclusion de l'Espagne et des Bourbons d'Italie. Enfin, il fit un pas de plus ; il mit la cour de Madrid au pied du mur (3) : « Si le roi d'Espagne

(1) Ossun à Choiseul, 30 octobre 1760. Affaires Etrangères.

(2) Voir sur la politique de Choiseul à l'égard de l'Espagne Alfred Bourguet : Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole. Paris, 1906.

(3) Choiseul à Ossun, 14 novembre 1760. Affaires Etrangères.

ne peut pas se déclarer efficacement, le Roi sera obligé de suivre, coûte que coûte, la négociation de la paix. » A cette paix il y a bien des objections, « aussi le Roi n'y penserait-il pas cet hiver, si l'Espagne voulait se décider ». Envisageant l'hypothèse de la continuation de la guerre, le ministre français donne libre carrière à son imagination et esquisse à grands traits les moyens qui lui semblent les meilleurs de combattre l'ennemi commun. La France, malgré un succès pour le moins incertain, « appuierait volontiers le projet d'un embarquement pour les îles Britanniques », dont on avait parlé à Ossun, mais il en préférerait un autre « qui serait plus aisé et porterait à l'Angleterre un coup plus sûr : c'est l'attaque du Portugal. Ce royaume peut être regardé comme une colonie anglaise; à ce titre seul, il est l'ennemi de la France, et de plus le Roi a les sujets les plus violents de mécontentement du roi de Portugal qui, au mépris des droits des gens et des attentions dues aux têtes couronnées, a eu des procédés pour la France qui autorisent une guerre ouverte. En partant de ces principes et de la nécessité de faire une diversion considérable aux projets de l'Angleterre, nous proposons dans le plus grand secret à S. M. Catholique de nous confier si elle veut contribuer à la conquête du Portugal et du Brésil, et au dessein d'anéantir entièrement cette puissance, et de la réunir aux domaines d'Espagne ». Choiseul étudie les détails d'exécution de ce projet, fixe le chiffre du contingent que la France pourrait fournir, puis il passe à un concept différent. Il consisterait à « déclarer, conjointement avec l'Espagne, aux Hollandais que la liberté des mers est menacée par l'ambition de l'Angleterre, qu'ils sont invités à se joindre aux deux puissances, soit pour moyenner une paix juste et convenable au commerce des nations, entre la France et l'Angleterre, soit pour s'unir à la France et à l'Espagne pour réprimer les vues menaçantes des Anglais, et que si la République d'Hollande

ne s'unit pas aux deux couronnes pour parvenir à un but aussi utile à l'humanité, le Roi et le roi d'Espagne la regarderont comme participant à la conduite insoutenable des Anglais, et lui déclareront la guerre; alors le Roi assemblera une armée considérable sur le Bas-Rhin, indépendamment de celle qu'il conservera en Allemagne, et avec cette armée qui sera de 100.000 hommes, S. M. entrera en Hollande et forcera par ses conquêtes de terre les puissances maritimes à se réduire à la paix. Voilà deux projets qui sont nerveux ; ils paraîtront peut-être téméraires, mais en les examinant de sang-froid, je me flatte que l'on jugera qu'ils sont d'une plus facile exécution que ne le serait une descente en Angleterre. Ils supposent tous deux que l'Espagne veut faire la guerre, car si cette puissance n'a pas l'intention de se déclarer positivement et ouvertement, tous projets sont inutiles à combiner avec elle, et comme je vous l'ai déjà mandé, le Roi suivra le plan de paix qu'il s'est formé, et engagera ses alliés de gré ou de force d'y concourir. »

Les propositions de Choiseul furent soumises, par l'envoyé français (1), au roi Carlos. Celui-ci reconnut qu'il était de son intérêt de combiner une action immédiate avec son cousin Louis XV, car « aussitôt que la France aurait fait une paix avantageuse, les Anglais lui tomberaient sur le corps... malheureusement il n'était pas encore prêt, il avait trouvé toutes choses en Amérique et en Espagne dans un dépérissement et dans un délabrement incroyables, quoiqu'il eût pris toutes les mesures qui avaient dépendu de lui depuis un an pour mettre ses possessions en Amérique à l'abri d'une invasion; cependant si les Anglais se présentaient encore actuellement à la Havane et au Mexique, il leur serait plus facile d'en faire la conquête que de la plus petite colonie française,... la plupart des

(1) Ossun à Choiseul, 28 novembre 1760. Affaires Étrangères.

vaisseaux étaient pourris... les arsenaux étaient vides; il n'y avait ni canons, ni fusils, ni munitions. On travaillait de toutes parts conséquemment à ses ordres, il fallait beaucoup plus de temps en Espagne que dans les autres pays pour exécuter les moindres choses ». En résumé, S. M. Catholique, pleine de bonne volonté pour l'avenir, « ne voulait pas engager la France à reculer la conclusion de la paix ni à continuer toute seule une guerre qui l'exposerait à de nouvelles pertes ». A la suite de confidences pareilles, il n'y avait qu'à remercier le roi d'Espagne de sa franchise et à poursuivre résolument les démarches pacifiques commencées auprès des deux Impératrices. C'est le parti auquel s'arrêta (1) le ministre de Louis XV.

Vers le milieu de décembre 1760, Massones, ambassadeur espagnol à la cour de Versailles, fut remplacé par Grimaldi dont nous avons relevé l'activité remuante au poste de La Haye. Choiseul n'avait pas été étranger au rappel de Massones; dès le mois de juin, il écrivait (2) à Ossun, au sujet de ce diplomate : « Le roi Catholique ne doit point persister à laisser ici pour son ambassadeur le meilleur homme du monde, mais le plus inepte ministre qu'il y ait jamais eu. Il est impossible de parler d'affaires à M. de Massones, ni d'entendre ce qu'il dit quand il parle... Je vous confie le peu de fonds qu'il y a à faire sur cet ambassadeur, dont les relations sont certainement, s'il les fait, dénuées de bon sens, et s'il ne les fait pas, ne peuvent point être justes, car il lui est de toute impossibilité de rendre compte de ce que je lui dis. Je vais me borner dorénavant à lui faire des plaisanteries, ce qui est plus son genre que la politique. » Grimaldi, ainsi qu'on le verra, donna une impulsion vigoureuse aux projets d'union des deux couronnes.

(1) Choiseul à Ossun, 9 décembre 1760. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Ossun, 2 juin 1760. Affaires Étrangères, vol. 574.

Vers la fin de 1760 « le ton de hauteur insupportable » qui était la caractéristique de la prose ministérielle du cabinet de Saint-James et les avis transmis par Fuentes firent croire à une rupture prochaine. Le Roi activa les préparatifs, expédia aux Indes occidentales des renforts et des munitions et rétablit en Amérique la milice recrutée parmi les 9 millions de sujets que l'Espagne y possédait; cette force comptait « environ 60.000 hommes tant infanterie que cavalerie qui n'existaient plus que sur les rôles des trésoriers et dans la poche de tous ceux qui partageaient le cadeau ». L'alerte n'eut pas de suites immédiates. Fuentes eut beau écrire à Wall, dans une lettre (1) interceptée par le gouvernement anglais, que la cour de Londres, bien décidée à ne pas donner satisfaction à l'Espagne et craignant les conséquences d'une nouvelle guerre, pourrait bien boucler la paix avec la France en lui offrant des conditions plus avantageuses qu'elle n'en obtiendrait de l'intervention espagnole, et peut-être cette puissance les accepterait-elle « par dépit et piquée de notre indifférence ». A écouter Fuentes, il fallait s'engager avec la France, car ce serait un aveu de faiblesse indigne de la monarchie espagnole que de reprendre le fil des pourparlers après l'accueil fait aux mémoires. Wall envisageait les choses avec beaucoup plus de sang-froid : « Il a déclamé, rapporte Ossun (2), assez vivement contre la hauteur de M. Pitt; il l'a comparé aux Gracques de l'ancienne Rome, mais il m'a dit aussi qu'il ne pouvait pas croire que les Anglais rompraient avec l'Espagne. »

En effet, tout en étant fort mécontentes l'une de l'autre, les deux couronnes ne se souciaient pas d'un éclat que la reprise des conversations diplomatiques aurait amené dans un délai plus ou moins éloigné; aussi gardèrent-elles

(1) Fuentes à Wall, 30 janvier 1761. Chatham Papers, Spain.
(2) Ossun à Choiseul, 2 fév. 1761. Affaires Étrangères.

le silence pendant les premiers mois de 1761. Wall, quoique beaucoup moins anglais que sous le dernier règne, ne s'était pas encore détaché complètement de son ancien principe d'entente avec la puissance insulaire; dans ses entretiens avec Bristol, il se montra conciliant et donna un démenti formel aux bruits qui couraient sur les armements espagnols. A ces assurances pacifiques, Bristol put répondre en annonçant le relâchement de quelques prises; enfin, Pitt, soit maladie, soit manque de confiance dans la stabilité ministérielle n'envenima pas par de nouvelles dépêches des relations déjà tendues. La trêve dura jusqu'au 24 avril, trois semaines après les ouvertures de Choiseul à l'Angleterre.

Pendant cette accalmie, le rapprochement des deux monarchies de Bourbon progressait à pas de géant. Choiseul avait mis sur le tapis (1) un projet de traité de commerce et d'alliance défensive; il le discute à Versailles avec Grimaldi qu'il trouve « aimable, insinuant et fort adroit »; les gouvernements échangent des mémoires. Afin de se renseigner sur les intérêts qui seraient en jeu, le cabinet français prend l'excellent parti de consulter « les négociants les plus instruits et les plus accrédités, sauf à l'homme d'état de rabattre des prétentions excessives des marchands ». A cet effet, Ossun propose (2) d'avoir recours aux lumières de commerçants « habitant l'Espagne, de la Chambre de Commerce de Bayonne qui possède les négociants les plus habiles du royaume, de Marseille, Saint-Malo, Rouen et Lyon ».

La préparation d'une convention commerciale demandant évidemment quelque temps, ne serait-il pas possible de le faire précéder d'un arrangement politique? La cour de Madrid, sans vouloir s'opposer à la conclusion de la

(1) Choiseul à Ossun, 27 janvier 1761. Affaires Étrangères.
(2) Ossun à Choiseul, 2 mars 1761. Affaires Étrangères,

paix entre l'Angleterre et la France, s'effrayait, comme nous l'avons vu, de l'isolement dans lequel elle se trouverait après la réconciliation des deux belligérants; elle suivait d'un œil jaloux les pourparlers qu'elle croyait déjà amorcés à Londres. Choiseul s'en explique avec Grimaldi : « Il ne m'a pas été difficile, Monsieur, mande-t-il (1) à Ossun, de pénétrer dans les premières conversations que j'ai eues avec M. le marquis de Grimaldi, que cette fausse idée où l'on est à sa cour, a été le principal motif de sa mission en France; et il n'a pas même cherché à me dissimuler que son véritable objet était de découvrir l'état actuel de notre prétendue négociation, et nos dispositions par rapport à l'Angleterre. Il a sans doute regardé, comme un moyen sûr de me faire expliquer sur ce sujet, l'offre qu'il m'a faite, par ordre du Roi son maître, de conclure dès à présent un traité offensif entre la France et l'Espagne pour le soutien de leurs intérêts communs contre les Anglais. » Choiseul assura son interlocuteur qu'aucune ouverture n'avait été faite au cabinet britannique et qu'aussitôt qu'il y en aurait une, la cour de Madrid en serait informée. « Enfin, continue le Français, sur la proposition de conclure actuellement un traité offensif entre les deux cours, j'ai demandé à cet ambassadeur si, dans le cas où nos ennemis se refuseraient aux ouvertures que nous leur ferons... le roi d'Espagne serait disposé à déclarer aux Anglais qu'il ne peut pas souffrir plus longtemps leurs entreprises en Amérique, qui ne sont pas moins préjudiciables aux intérêts de sa monarchie qu'à la navigation et au commerce libre de toutes les autres nations, et que S. M. Catholique est déterminée à unir ses forces contre celle des deux puissances (soit la France ou l'Angleterre) qui ne voudra pas se prêter sans aucun délai aux conditions d'une paix juste

(1) Choiseul à Ossun, 17 février 1761. Affaires Étrangères.

et convenable. M. de Grimaldi m'a dit qu'il ignorait quelles sont à cet égard les intentions du roi son maître. »

D'après Choiseul, l'initiative du traité d'alliance devait venir du côté de l'Espagne; aussi Ossun, quoique mis au courant, reçut-il ordre de n'en parler ni au Roi ni à Wall. Ce fut en effet le Roi qui s'en ouvrit le premier : « Ce prince, Monsieur, rapporte Ossun (1), m'a répondu que pour la défensive, il n'y avait aucune espèce de difficulté, mais que l'offensive l'embarrassait à cause de nos guerres d'Allemagne, qu'il fallait qu'il examinât ce qu'il pouvait faire; que je savais qu'il ne voulait jamais prendre d'engagements sans être bien sûr d'être en état de les remplir; qu'au surplus, il faudrait beaucoup de temps pour discuter et convenir des conditions d'un traité de commerce. » A la suite de cet entretien, et avec l'autorisation du roi Carlos, l'ambassadeur français aborda le sujet du traité avec Wall qui se montra favorable au principe de l'alliance.

Fidèle à sa promesse, Choiseul envoya copie à Madrid des déclarations relatives au congrès futur et à la paix ainsi que des pièces diverses remises par Galitzin au cabinet anglais. La cour de Madrid ne fit aucune observation sur le contenu de ces documents, mais quelques jours après la communication, Wall tint un propos qui éclaire à la fois sur la nouvelle orientation de l'Espagne et sur la modification profonde qui s'était produite dans ses sentiments personnels. « Ce ministre m'a dit, relate Ossun (2), que la France avait les plus justes motifs de désirer une paix décente; que la tournure qu'elle avait donnée à ses premières ouvertures était remplie de dignité et mettait les Anglais dans la nécessité absolue de s'expliquer clairement sur leurs véritables

(1) Ossun à Choiseul, 16 mars 1761. Affaires Étrangères.
(2) Ossun à Choiseul, 20 avril 1761. Affaires Étrangères.

bles intentions. S'ils se refusaient aux vues modérées de la France, il faudrait que S. M. Catholique joignît sans hésiter ses forces à celles du roi son cousin. » Wall ajouta que si les alliés de l'Angleterre étaient représentés au congrès, « S. M. Catholique était déterminée à se déclarer publiquement l'alliée inséparable de la France et à demander en conséquence que ses ministres y fussent également reçus ».

Les négociations qui se tinrent entre Versailles et Londres pendant les mois d'avril et de mai n'empêchèrent pas les pourparlers entre Choiseul et Grimaldi au sujet du traité d'alliance de suivre leur cours. Ce dernier avait rédigé un brouillon qu'il soumit au ministre. D'autre part, Wall informa Ossun (1) que S. M. Catholique avait exigé que les articles du projet « ne continssent rien qui pût gêner la France pour la conclusion prochaine de sa paix particulière avec l'Angleterre;... que d'ailleurs le roi Catholique ne croyait pas que les Anglais commençassent les premiers la guerre, qu'il saurait de son côté retarder ou accélérer selon les circonstances les justes poursuites de ses prétentions; enfin que ce prince n'était point du tout intimidé par les forces des Anglais, et qu'il espérait de se trouver bientôt en état de leur causer plus de dommages qu'il n'en pourrait recevoir d'eux ».

Choiseul trouva le texte de Grimaldi « trop vague » et se mit à l'œuvre pour y substituer sa propre rédaction : « Je compte en conséquence, écrit-il à Ossun (2), lui donner incessamment un contre-projet divisé en deux parties qui formeront le plan de deux différents traités. L'un sera un pacte de famille à stipuler et à constater à perpétuité entre tous les souverains de la Maison de France et qui n'étant relatif qu'aux intérêts des branches

(1) Ossun à Choiseul, 27 avril 1761. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Ossun, 12 mai 1761. Affaires Étrangères.

qui la composent sera exclusif pour toute autre puissance. Le second traité auquel d'autres puissances pourront être appelées à accéder, roulera sur les objets qui, regardant principalement le Roi et le roi d'Espagne, ont aussi des rapports plus ou moins directs avec d'autres rois ou républiques. » La lettre se termine par un mot aimable pour « M. Wall, ministre éclairé et fidèle du Roi son maître ».

Quelques articles du projet de Grimaldi (1) avaient soulevé des objections de la part du cabinet français. On accepterait pour l'avenir l'engagement « de ne faire ni écouter aucune proposition d'accommodement que d'un commun accord et consentement », mais donner à cette clause un effet rétroactif, ce serait renoncer à tout espoir de la paix avec l'Angleterre. L'objection visait une disposition due à la plume de l'ambassadeur d'après laquelle, dans la paix à intervenir, « soit qu'elle se traite dans le congrès, ou à Londres par le moyen de ministres particuliers, les deux monarques concourront également dans la négociation, et qu'en même temps on y agitera les deux points de discussion que le Roi Catholique a avec l'Angleterre... de façon que l'accommodement des dépendances de la couronne de France ne se décidera point sans que celles de la couronne d'Espagne soient réglées ». Comme le faisait remarquer Choiseul avec beaucoup de justesse, « cette dernière couronne qui a absolument refusé toute espèce de secours au Roi pendant le cours de la guerre, voudrait se rendre la maîtresse des conditions de la paix de la France et les faire dépendre de la convenance personnelle de S. M. Catholique ». Une abdication pareille était inadmissible. D'autre part, la France ne pouvait admettre un article secret qui stipulait, pour le cas de

(1) Projet de Grimaldi annexé à la lettre de Choiseul à Ossun, 26 mai 1761.

guerre, la remise en dépôt à l'Espagne de l'île de Minorque.

Au texte de Grimaldi, le ministre français substitua un document (1) qui portait le titre de pacte de famille. Comme contractants, n'y seraient compris que les princes de la famille de Bourbon, les rois de France, d'Espagne et des Deux-Siciles; l'alliance serait absolue sur la base de « qui attaque une couronne attaque l'autre ». Chaque monarque jouirait de la garantie des possessions lui appartenant « suivant l'état actuel où elles seront au premier moment où l'une ou l'autre couronne se trouverait en paix avec toutes les autres puissances ». Enfin, chacun des alliés devrait fournir, trois mois après réquisition, douze vaisseaux de ligne, six frégates et 24.000 hommes de troupes de terre; le traité général serait complété par un arrangement applicable aux circonstances présentes. Comme point de départ de cette seconde convention, Louis XV demandait (2) au roi son cousin « de se déterminer, en cas que la paix ne soit pas faite, le 1er mai 1762, entre la France et l'Angleterre, à déclarer ouvertement la guerre à cette dernière couronne ». Moyennant cet engagement de S. M. Catholique, le roi Très Chrétien s'offrait de « comprendre dans les négociations de la paix qui va se traiter à Londres, les intérêts du roi d'Espagne, relativement à la pêche, aux prises et aux établissements dans la baie d'Honduras, de sorte que les intérêts de la France ne pourront pas être terminés, que ceux de l'Espagne relativement à ces trois objets ne le soient aussi, à la satisfaction de S. M. Catholique ». De Minorque, il n'était plus question, « cette conquête étant une vraie et unique compensation à celle des ennemis sur la France ». Il était bien entendu que la nouvelle proposition ne

(1) Mémoire particulier de Choiseul, 2 juin 1761. Affaires Étrangères.
(2) Mémoire particulier de Choiseul, 2 juin 1761. Affaires Étrangères.

retarderait pas la conclusion du traité « qui est indépendant de cette situation particulière, mais elle demande une réponse prompte, afin que l'on puisse diriger la conduite du ministre du Roi à Londres relativement aux intentions connues de S. M. Catholique ». Si l'on compare les deux rédactions, on voit que Choiseul, tout en accordant l'appui sollicité pour le litige anglo-espagnol, subordonnait ce concours à la promesse que prendrait l'Espagne de déclarer éventuellement la guerre à l'Angleterre.

Malgré la hâte de Grimaldi qui était prêt à signer sans en référer à Madrid, la négociation traîna pendant tout le mois de juin et la première quinzaine de juillet. D'accord sur les clauses essentielles, on différait sur deux points qui tenaient fort à cœur au roi Charles : la préséance des ambassadeurs, et une indemnité pour l'infant Philippe en échange du Plaisantin qui faisait retour au roi de Sardaigne. A partir de cette époque, les pourparlers avec Madrid s'enchevêtrent à un tel degré avec ceux qui se poursuivaient avec l'Angleterre qu'il est impossible de rendre compte des uns sans suivre les autres. La correspondance échangée, les entretiens à Londres et à Paris avaient une répercussion si directe sur les dépêches expédiées à Madrid ou sur les conversations avec Grimaldi qu'il nous faut confondre le récit afin de maintenir la connexité.

En réalité, Choiseul ne fut pas fâché des divergences de détail qui lui permirent de gagner du temps et de se faire une opinion sur les chances de succès des négociations entamées à Londres. Bien qu'averti par Affry, lors des tentatives de rapprochement de La Haye, de la jalousie que le cabinet anglais éprouvait contre toute immixtion de la cour de Versailles dans le conflit espagnol, Choiseul ne se rendit pas compte que l'ingérence de la France dans le débat, loin de faciliter l'entente, indisposerait le gouvernement britannique au point de faire échouer

la pacification. Exagérant les moyens d'action de l'Espagne, sur lesquels Pitt était beaucoup mieux renseigné que lui, Choiseul s'imaginait avoir entre les mains une carte maîtresse et voulait en jouer pour arracher au cabinet de Saint-James des conditions plus favorables et pour satisfaire au désir de son futur allié. D'ailleurs, peu au courant des objets du litige, méconnaissant l'âpreté que déploient les Anglais quand les intérêts de leur commerce ou de leur navigation sont en jeu, il ne croyait pas qu'un compromis entre les deux couronnes fût difficile à effectuer. Cependant, les symptômes n'étaient pas rassurants : Pitt, peut-être en vue de bien poser le principe de la séparation entre les griefs espagnols et les affaires qui seraient discutées au congrès, avait repris (1) la correspondance interrompue et réclamait une solution à Madrid; Fuentes n'espérait pas un arrangement amiable : « Je suis absolument convaincu, écrivait-il (2), que seules la force et la peur les amèneront à nous rendre justice. » L'empressement de Grimaldi à faire intervenir la France était également significatif.

Il faut en convenir, la situation de Choiseul était embarrassante; les difficultés, les obstacles l'entouraient de tous les côtés et constituaient autant d'écueils contre lesquels la barque de sa politique risquait de se briser. A la fin de mai, au moment où nous l'avons vu substituer ses projets à ceux que Grimaldi avait préparés, alors que les deux négociateurs venaient de partir pour Londres et Paris, le ministre de Louis XV avait à cœur la conclusion de la paix particulière de la France et de l'Angleterre, mais il se savait lié par ses engagements avec l'Autriche. Il pouvait se faire illusion sur l'étendue des prétentions britanniques, mais il devait se demander avec inquiétude

(1) Pitt à Bristol, 24 avril 1761. Record Office.
(2) Fuentes à Grimaldi, 10 mars 1761. Newcastle Papers.

si l'accord avec l'Angleterre à propos des territoires d'outre-mer lui ouvrirait l'issue du labyrinthe des questions allemandes et du congrès général où elles seraient débattues. Devant la perspective d'un horizon aussi chargé n'était-il pas prudent, en cas de rupture, de se réserver l'alliance espagnole? Ajoutons enfin à ces préoccupations si naturelles l'effet que produisirent, sur un esprit mobile et soupçonneux, les rapports plus ou moins fondés de ses propres envoyés et des ambassadeurs étrangers sur l'intransigeance de Pitt, sur le désir de l'Angleterre de semer la méfiance entre les alliés, sur le danger d'éveiller la susceptibilité du roi d'Espagne par des ajournements successifs, et nous pourrons imaginer l'état d'esprit du directeur de la politique française pendant l'été de 1761. Les négociations entre les cours de Saint-James et de Versailles, quoiqu'elles n'aient pas abouti, sont intéressantes parce qu'elles mettent en scène deux hommes d'état de premier ordre, Pitt et Choiseul, qui tinrent eux-mêmes les fils conducteurs. L'un et l'autre étaient doués, mais de qualités très différentes; tenaces et résolus tous les deux, mais celui-ci aussi souple que celui-là l'était peu; chez le premier, plus de persévérance et de précision; chez le second, plus d'imagination et de facilité, chacun incarnant l'esprit de sa race et la méthode de son milieu social, mais au point de vue de l'acquis et des moyens, dignes de se mesurer l'un avec l'autre. Cela dit, avouons que la lutte n'était pas égale. Pitt représentait la partie victorieuse; soutenu par l'opinion, fière de succès dont elle lui attribuait l'initiative, il n'eut à compter qu'avec ses collègues du cabinet, qui avaient trop peur de lui pour ne pas s'incliner devant sa volonté. Sans doute, il ne pouvait négliger les exigences du roi de Prusse, mais l'attitude de ce prince, la carte blanche qu'il laissa au ministre anglais contrastent avec la surveillance tracassière, méfiante, de tous les instants, qu'exercèrent Kaunitz et Starhemberg sur

les agissements de Choiseul. En fait, Pitt jouit d'une liberté d'allures que son rival, enchaîné par les attaches de l'alliance autrichienne, ne posséda jamais. Au surplus, le récit des débats nous permettra de passer un jugement définitif sur les faits et gestes des deux négociateurs, et sur la part de responsabilité qui leur incombe dans l'échec de la tentative de pacification.

# CHAPITRE VIII

## NÉGOCIATIONS AVEC L'AUTRICHE ET AVEC LA RUSSIE

OUVERTURES PACIFIQUES DE CHOISEUL A VIENNE. — RÉSISTANCE DE KAUNITZ ET DE MARIE-THÉRÈSE. — RÉPONSE DE L'AUTRICHE. — CHANGEMENT D'ATTITUDE A VIENNE. — BRETEUIL ET WORONZOW. — KAUNITZ PROPOSE UN CONGRÈS UNIQUE. — VARIATIONS DE LA RUSSIE. — DISCUSSIONS VIOLENTES A VERSAILLES ET A VIENNE. — ACCORD DÉFINITIF SUR LA DÉCLARATION COLLECTIVE ET SUR LA LETTRE DE CHOISEUL A PITT.

Pendant l'été de 1760 et malgré les premiers succès de Broglie, le duc de Choiseul ne renonça pas à l'espoir de renouer les négociations de La Haye dont la rupture était due à l'intransigeance de la cour de Londres et à la nature des liens de cette dernière avec la Prusse. Il eût volontiers consenti à admettre le roi de Prusse aux pourparlers, mais sous peine de détruire l'alliance, il ne pouvait risquer cette concession sans l'autorisation de l'Impératrice-Reine, et cet acquiescement était si contraire aux vues bien connues de la souveraine qu'il n'osait pas le solliciter. Restait la voie de l'Espagne, mais la médiation de cette puissance, sur laquelle il avait fondé des espérances, avait été écartée par la cour de Londres. Force donc était de revenir aux démarches directes si on vou-

lait conclure une paix dont la nécessité s'imposait tous les jours davantage.

En attendant, il était essentiel de ne pas effaroucher la cour de Vienne qui avait suivi d'un œil jaloux les conversations de La Haye et la velléité de rapprochement que Frédéric avait esquissée par le canal du bailli de Froulay. Aussi le comte de Choiseul crut-il prudent de ne pas donner suite à une suggestion de son ministre qui aurait voulu sonder l'Impératrice sur le maintien de ses prétentions sur la Silésie : « Je craignais, écrit-il (1), de réveiller les soupçons par une proposition inutile qui serait sûrement rejetée et qui ne servirait qu'à confirmer le désir que nous avons de la paix. Vous savez, Monsieur, combien le mot est terrible à prononcer ici, quoique je ne sois occupé qu'à y accoutumer les oreilles. » La victoire de Laudon à Landshut avait contribué à rendre plus belliqueuse l'attitude de la cour de Vienne ; pour la ramener à des vues plus conciliantes, il fallut un incident diplomatique dont elle eut à supporter les conséquences fâcheuses.

Depuis quelque temps déjà, les deux Impératrices avaient mis sur le tapis le renouvellement du traité d'alliance de 1746 et une convention relative aux dédommagements que la Russie désirait se voir attribuer à la paix. Esterhazy, représentant autrichien à Pétersbourg, venait de signer ces deux pièces au nom de son gouvernement et s'était porté garant de l'assentiment de la France. Cette initiative était d'autant plus insolite que son collègue français, le marquis de Lhopital, avait été laissé dans l'ignorance de l'arrangement qui se préparait. Reconnaissons d'ailleurs que l'anarchie la plus absolue présidait aux relations de la cour de Versailles avec la puissance du Nord. Louis XV était représenté par deux personnages ; le premier, le marquis de Lhopital, ambassadeur en titre, agissait à sa

(1) Comte de Choiseul au duc, 16 mai 1760. Affaires Étrangères.

guise et restait quelquefois six semaines sans écrire à son ministre; le second, le baron de Breteuil, envoyé pour suppléer à l'insuffisance de Lhopital, était fort embarrassé entre les instructions secrètes de Choiseul et celles qu'il recevait directement (1) du Roi. Un extrait d'une dépêche du duc de Choiseul (2) permettra d'apprécier les inconvénients de cette dualité : « Il est nécessaire, écrivait le ministre à Breteuil, que nous sachions sur ces objets importants plus que n'a dit jusqu'à présent M. de Lhopital. Vous aurez la bonté de vous entretenir sérieusement sur ces objets avec les ministres de l'Impératrice de Russie, de vouloir bien en faire sentir à M. de Lhopital la conséquence, et d'engager cet ambassadeur d'y conformer son langage. Si par hasard, il se refusait aux insinuations que vous lui ferez à ce sujet, vous aurez la bonté de dire à M. de Woronzow que vous avez seul les instructions de votre cour à cet égard et que S. M. vous a chargé directement de lui rendre compte de cette affaire. » La question était en effet très compliquée. La cour de Vienne, tout en communiquant à Versailles les deux conventions signées par Esterhazy, avait désavoué ce diplomate comme ayant agi contrairement à ses injonctions. Kaunitz était allé jusqu'à dire au comte de Choiseul, « qu'il ne pouvait répondre d'un ministre aussi inepte et aussi étourdi ». De cette explication, ni le duc, ni le comte ne croyaient un traître mot; tous les deux, quoique d'accord sur la nécessité de clore l'incident, étaient convaincus que Kaunitz était le vrai coupable. « L'ambassadeur impérial (Starhemberg), écrit le duc (3), rendra à M. de Kaunitz ce que je lui ai dit depuis sur cet objet, que nous pouvons

(1) Louis XV était en correspondance directe et secrète avec la Tzarine par l'entremise de Woronzow. Breteuil était initié à la politique personnelle du roi. Lhopital ne l'était pas. Voir Boutarie, Correspondance secrète de Louis XV, Paris, 1866.

(2) Choiseul à Breteuil, 21 juillet 1760. Affaires Étrangères.

(3) Duc de Choiseul au comte, 11 août 1760. Affaires Étrangères.

laisser tomber, en assurant la cour de Vienne que nous sommes les seuls dans l'Europe qui croient de bonne foi que M. Esterhazy n'a pas été autorisé par sa cour dans toutes les démarches qu'il a faites depuis six mois à celle de Pétersbourg. » Ce compromis n'avait pas été obtenu sans peine, car le quiproquo de Pétersbourg avait donné lieu à des séances des plus orageuses entre Choiseul et Starhemberg. Le premier s'indignait des soupçons quelquefois fondés qu'émettait Kaunitz sur la loyauté des procédés français ; il ne pouvait supporter le ton et la morgue du cabinet de Vienne, aussi était-il enchanté de le trouver en défaut. L'occasion était trop favorable pour la laisser échapper ; Choiseul avait accablé de reproches l'envoyé de Marie-Thérèse (1) ; il s'était servi des mots de « tromperie, cachotterie, finesses et détours » pour qualifier la conduite de l'Autriche et avait demandé que celle-ci se justifiât en produisant les copies de la correspondance avec Esterhazy. Sur le refus de l'Autrichien de subir une humiliation pareille, Choiseul avait reconquis le sang-froid qu'il n'avait probablement jamais perdu, et s'était contenté d'un désaveu officieux. A en croire le dire d'Esterhazy lui-même à Lhopital (2), l'auteur responsable était bien Kaunitz qui l'avait informé que les changements et les modifications signés par l'Impératrice-Reine « avaient été faits et conseillés par le Roi et que S. M. y accéderait ». La clause à laquelle on faisait adhérer la France, sans avoir obtenu son assentiment, stipulait que « les deux Impératrices se garantissent d'une part la Silésie et le comté de Glatz et de l'autre que l'Impératrice de Russie aura à la paix, aux dépens du Roi de Prusse, les dédommagements qu'elle est en droit de demander ». Aucun avantage n'était assuré à la France pour prix de son consentement, et aucune mention n'était faite ni de la Suède ni de la Pologne.

(1) Starhemberg à Kaunitz, 17 juillet 1760. Archives de Vienne.
(2) Lhopital au comte de Choiseul, 15 juillet 1760. Affaires Etrangères.

L'incident du traité austro-russe se termina par l'accession de la France, sous certaines réserves, et la conversation sur la paix reprit de plus belle. Mme de Pompadour qui, d'après Starhemberg, reproduisait exactement les vues de Choiseul, s'était étendue (1), dans une causerie récente, sur les difficultés qu'éprouvait le ministre, sur l'opposition qu'il rencontrait au sein du conseil, de la part du marquis de Puysieulx et du maréchal d'Estrées, tous deux adversaires de l'alliance autrichienne, sur les embarras financiers du royaume, sur la nécessité d'une prompte pacification. Les échecs de Liegnitz et de Warburg et la demande de renforts formulée par Broglie donnèrent une nouvelle force aux représentations de la France. Choiseul informa Starhemberg (2) qu'on était hors d'état de poursuivre les hostilités, qu'il fallait regarder cette campagne comme la dernière, qu'il avait reçu les ordres du Roi de penser bientôt à la paix et d'en prévenir la cour de Vienne. Le ministre avait ajouté qu'il n'aurait recours à l'intervention ni du Danemark, ni de l'Espagne et qu'il traiterait directement avec Pitt. A l'ambassadeur qui lui reprochait son découragement, Choiseul avait répondu : « Que voulez-vous que je fasse? Nous n'avons ni argent, ni ressources, ni marine, ni soldats, ni généraux, ni têtes, ni ministres. Je défie qu'on puisse continuer la guerre de cette manière et vous pouvez compter que je vais employer tous les moyens possibles pour faire la paix le plus tôt que je pourrai. »

Un rapprochement avec la Russie servirait-il à faciliter la solution visée? Sur ce sujet, les deux Choiseuls échangent leurs idées. L'ambassadeur rédige un mémoire (3) où il expose le pour et le contre de ce procédé; le ministre envoie au baron de Breteuil des instructions dé-

(1) Starhemberg à Kaunitz, 17 juillet 1760. Archives de Vienne.

(2) Starhemberg à Kaunitz, 28 août 1760. Archives de Vienne.

(3) Mémoire sur l'alliance avec la Russie, 28 août 1760. Affaires Étrangères.

taillées (1) sur le langage à tenir au chancelier Woronzow. Il se plaindra de voir les négociations avec la Russie passer par le canal de Vienne au lieu de faire l'objet de pourparlers directs; il fera valoir le désintéressement de la France, son désir de venir en aide, par des subsides financiers, à son alliée du Nord et ses craintes de ne pouvoir le faire si la guerre se prolonge. « Je crois, continue Choiseul, que de très bonne foi, la cour de Pétersbourg serait fort aise de faire la paix, en conservant la Prusse, avec l'espérance de conclure directement avec la France un traité de subsides qui ne l'empêcherait pas dans l'occasion de recevoir en secret de l'argent de la cour de Londres; car malgré l'ostentation des grands sentiments dont on se pare à Pétersbourg, il me paraît que l'argent est le vrai mobile qui fait agir cette cour. Or, comme nous ne varions pas dans notre système de chercher à faire notre paix particulière avec l'Angleterre et de désirer que la Cour de Vienne se prête à la paix d'Allemagne par les conseils de la Russie, je crois qu'il n'est pas hors de propos de faire envisager des avantages de notre part à cette puissance, si elle parvient à cet objet aussi promptement qu'il serait à désirer. Cependant, il est important de le lui présenter avec délicatesse, car en même temps que nous souhaitons que ce soit l'Impératrice de Russie qui prenne la charge de persuader à l'Impératrice Reine la nécessité et le désir de la paix, il est important que l'on soit convaincu à Pétersbourg que nous sommes invariables dans nos engagements avec la cour de Vienne et que ce ne sera que du consentement de l'Impératrice Reine ou entraînés par l'Impératrice de Russie que nous nous déterminerons sans hésiter à la paix d'Allemagne. En un mot, il faut faire croire à M. de Woronzow que, quoique nous pensions pour le bien de l'Impéra-

(1) Choiseul à Breteuil, 24 août 1760. Affaires Etrangères.

trice de Russie qu'il serait à propos que cette campagne fût la dernière, nous sommes encore cependant plus attachés aux liens qui nous unissent avec la Cour de Vienne qu'aux besoins de la paix. »

En attendant le résultat de ces ouvertures, trop vagues pour qu'on pût en retirer un effet immédiat, le comte de Choiseul reçut ordre d'insister énergiquement à Vienne sur la nécessité d'envisager la cessation des hostilités. Le moment n'était guère propice; malgré la défaite de Liegnitz, l'Impératrice et son chancelier n'avaient pas renoncé à l'espoir d'une fin de campagne heureuse. Marie-Thérèse marquait sa foi en Daun et parlait de sa confiance dans « la main de Dieu ». Sur quoi, le comte de Choiseul d'observer à son cousin : « A cette réflexion chrétienne, on serait tenté de répondre par un mot du roi de Prusse à M. de Sechelles qu'avec de pareils sentiments, on gagne le royaume des cieux, mais non ceux de la terre. » Cependant le diplomate français ne désespère pas de ramener l'Impératrice et son conseiller à des vues plus pacifiques. Dans une dépêche du 6 septembre, il relate (1) sa dernière conversation avec Kaunitz; jamais il n'a vu le chancelier aussi affecté. On cause des opérations de la campagne, de la maladie de Soltikoff, de la timidité de Daun qui ne voulait pas livrer bataille malgré les ordres reçus : « M. le comte de Kaunitz m'a répliqué qu'il était fâcheux d'être toujours réduit à attendre des miracles, et que s'il était Dieu, il s'ennuierait d'en faire. Ce propos là semble prouver qu'il commence à désespérer du succès de ses desseins. Il me paraît plus abattu et découragé que l'année passée avant l'affaire de Maxen, quand il craignait que le Maréchal n'abandonnât la Saxe. Les illusions me semblent dissipées. Il est vrai qu'un moment de fortune les ferait bientôt renaître; mais si la

(1) Comte de Choiseul au duc, 6 septembre 1760. Affaires Étrangères.

campagne finit aussi platement que nous avons lieu de le conjecturer et qu'il n'arrive point d'événement qui relève les espérances de la Cour de Vienne, je persiste à croire qu'elle sera plus docile et qu'en lui parlant sur un ton amical et affectueux, mais en même temps ferme et décidé, nous pourrions tirer parti de sa honte et de son abattement pour lui faire sentir l'inutilité de la guerre et la nécessité de la paix. »

Le mois de septembre se passa sans événement militaire de quelque importance; Daun restait sourd aux invitations pressantes que l'Impératrice lui adressait de sa propre main et se refusait à toute action décisive; les communications avec les Russes étaient coupées, la correspondance entre les généraux alliés ne s'effectuait que par voies détournées et ne permettait pas de faire aboutir des projets devenus irréalisables avant l'accord des parties.

Enfin, las de cette situation sans issue, et conformément aux intentions annoncées à Starhemberg, Choiseul mit la cour impériale en demeure de s'expliquer par un mémoire daté du 9 septembre (1) et remis à Kaunitz le 17 du même mois. Le ministre de Louis XV, après une revue du passé et la constatation du peu de résultats obtenus, priait l'Impératrice de lui faire part de ses vues pour l'avenir. Il esquissait à grands traits les embarras de la France, les charges énormes qui grevaient son budget, les 150 millions que coûtait par an l'armée de Broglie, les 25 millions de subsides aux pays étrangers, l'impossibilité de trouver 50 millions pour entretenir une seconde armée en Westphalie, la crainte de ne pouvoir se maintenir en Hesse. Avant tout, pour relever le crédit national, il fallait mettre fin à la guerre aussi malheureuse qu'onéreuse engagée avec l'Angleterre : « Le Roi, vis-à-vis de l'Angleterre, écrivait Choiseul, n'a d'autre

(1) Choiseul au comte, 9 septembre 1760. Affaires Etrangères.

désir que celui de terminer la guerre honorablement et il serait parvenu à ce but sans les engagements qui le liaient à la guerre d'Allemagne. Sur le continent, S. M. ne demande autre chose que l'affermissement de l'alliance contractée avec l'Impératrice Reine... Le Roi a un troisième objet dans la guerre, qui est le même que celui de l'Impératrice Reine, et qui est conforme aux traités, c'est l'affaiblissement du roi de Prusse et les avantages qui peuvent résulter de cet affaiblissement en faveur de S. M. Impériale. La prolongation de la guerre funeste pour le royaume ne produira pas au Roi de dédommagements proportionnés aux pertes qu'il peut faire. Car quels que soient les événements, il est certain que le Roi n'acquerra aucun bénéfice ni en Amérique, ni dans le continent; mais il est également certain qu'il aggravera le poids de ses dettes, et rendra plus difficiles par la durée de la guerre les moyens de soulager ses peuples et de faire revivre le commerce. » Le mémoire affirmait à nouveau le désintéressement de la France, son désir et son intérêt de mettre fin aux hostilités et sa volonté d'affermir le système de l'alliance. En conséquence, le Roi, faisant appel à l'amitié de son alliée, « propose à Sa Majesté Impériale de déclarer à la fin de la campagne aux ennemis qu'elle veut bien se porter à faire la paix avec le roi de Prusse, à condition que l'Angleterre fera la paix avec la France ».

Choiseul ne se fait aucune illusion sur l'accueil réservé à une démarche aussi opposée aux desseins de la cour de Vienne que blessante pour l'amour-propre de la souveraine; aussi a-t-il soin de qualifier sa proposition en lui donnant une tournure hypothétique : « Le Roi sait bien que l'Impératrice serait peinée d'une pareille demande de sa part; elle serait cependant juste, car le premier principe de toute confédération devrait être de regarder et de soulager les malheurs de son allié comme les siens propres. » Après quelques mots sur la situation dans laquelle se

trouveraient la France et l'Autriche en 1761 si, comme cela paraissait probable, elles ne recevaient aucun secours efficace de la Russie et de la Suède, la pièce finissait par une prière à l'Impératrice de « communiquer au Roi avec la même confiance, ses moyens, ses vues et ses déterminations pour l'année 1761 ».

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le mémoire de Choiseul fut très mal accueilli par Marie-Thérèse et Kaunitz. Ce dernier, dans sa première entrevue avec l'ambassadeur français (1), se renferma dans un silence presque absolu; dans une seconde séance (2), il ne dissimula pas la mauvaise impression de sa souveraine : « Il semble que le Roi impute à l'Impératrice les malheurs de cette guerre, qu'il les lui reproche, qu'il veuille lui faire sentir que son alliance lui est à charge, enfin qu'il est en repentir de s'être uni avec elle. » Puis on parla de la Russie; le Français ayant réclamé pour son mémoire le secret à l'égard de ce gouvernement, Kaunitz refuse de s'engager et réplique : « Êtes-vous sûr qu'il n'ait pas été remis à la cour de Russie? » Avec sa finesse habituelle, le comte de Choiseul ne se laisse pas démonter par le ton du chancelier; il est persuadé que la cour de Vienne cherche surtout à gagner du temps : « Elle se plaint des expressions et de la forme, mais c'est le fond qui la blesse;..... elle s'attache à l'écorce parce qu'elle ne peut pas contester sur l'essentiel. »

Après avoir tâté le ministre, notre ambassadeur alla chez l'Impératrice; la conversation qu'il eut avec elle (3), nous montre la souveraine mécontente, sarcastique, et, contre son habitude, peu aimable : Elle énumère et souligne toutes les difficultés que rencontrerait la négociation pour la paix : mauvaise volonté de l'Angleterre qui n'en voulait pas, satisfactions à obtenir pour

(1) Comte de Choiseul au duc, 18 septembre 1760. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul au duc, 23 septembre 1760. Affaires Étrangères.
(3) Comte de Choiseul au duc, 30 septembre 1760. Affaires Étrangères.

la Suède et pour le roi de Pologne, exigences de la Russie qu'elle avait « des raisons essentielles de ménager plus dans ce moment-ci que jamais », danger, dans un avenir prochain, d'une agression du Turc que soutiendrait le roi de Prusse. Au comte qui objectait que ce prince serait trop affaibli pour reprendre les armes, la princesse répliqua qu'elle ne partageait pas cet avis, « qu'elle ne pouvait jamais être en repos avec un pareil voisin, à moins, a-t-elle dit, de me lier avec lui ». L'envoyé se garda bien de relever cette boutade. « Elle me l'avait apparemment dit à dessein, car quelque temps après, elle a trouvé moyen de revenir sur le même sujet, et de me répéter le même propos. Alors j'ai répondu : Cela est impossible, et je ne crains pas de voir jamais cette union. Je pense en effet que le feu et l'eau sont moins incompatibles que ces deux cours, et que leur caractère est encore plus opposé que leurs intérêts. Ce n'est qu'une menace et l'Impératrice croit par là nous faire peur. Elle m'a répliqué : Je n'y ai assurément pas de penchant, mais si j'y étais forcée, il le faudrait bien. » L'ambassadeur fit rouler l'entretien sur l'union avec la France « qu'elle devait regarder comme perpétuelle et fondamentale ». Elle m'a répondu : « Je n'en sais rien ; je vois qu'on est léger en France et qu'on se dégoûte aisément. » De l'alliance, on passa aux chiffres du mémoire que l'Impératrice trouvait exagérés : « Je ne comprends pas que votre armée vous coûte 150 millions, indépendamment de tout ce que vous prenez à crédit dans l'Empire ; il faut que le Roi soit bien volé. »

Un peu piqué par les critiques de Marie-Thérèse, le comte de Choiseul affirma « qu'il était si vrai que l'état de nos finances était la seule raison qui nous faisait penser à la paix, que si l'Impératrice pouvait procurer au Roi les moyens de trouver non pas gratuitement, mais seulement par forme d'emprunt une ressource de 200 millions, j'étais prêt à signer comme M. d'Esterhazy, c'est-à-

dire sans pleins pouvoirs et sans instructions de ma cour, une convention par laquelle j'engagerais le Roi à faire la campagne prochaine, et que je ne craignais pas d'être ni réprimandé, ni désavoué ; que je répondais de même que si l'Impératrice pouvait moyenner notre paix particulière avec l'Angleterre à des conditions honnêtes, je répondais encore que le Roi laisserait aller la guerre d'Allemagne aussi loin que l'Impératrice voudrait. Je ne pouvais rien dire de plus fort ni de plus rassurant ». De sa longue audience, le Français se déclare peu satisfait : Aux protestations sur les sentiments du Roi, sur sa volonté de maintenir l'accord, l'Impératrice n'a pas prêté l'attention affectueuse qu'il était en droit d'attendre ; il a cru s'apercevoir que « l'ambition avait plus d'empire sur son âme que le sentiment ».

Marie-Thérèse avait terminé l'entretien en promettant une réponse au mémoire de Choiseul, mais elle s'était plainte de l'indiscrétion avec laquelle on parlait de la paix en France et à l'armée et avait appuyé sur la nécessité de faire « à tout événement toutes les démonstrations et les préparatifs de la campagne prochaine ». Dans sa dépêche à son cousin, le comte reconnaît le bien-fondé de ces demandes : En échange des assurances qu'on lui donnerait à cet égard, il voudrait exiger de l'Autriche « un engagement formel... et une parole positive de consentir à entamer une négociation pour la paix. Elle ne s'y refusera pas, dans l'espérance de faire échouer cette négociation, mais étant une fois autorisés par l'aveu de nos alliés à traiter la paix générale, il nous sera facile de la conclure, et de les forcer à accepter les conditions qui nous auront paru raisonnables et qui nous conviendront ».

Aux impressions de l'ambassadeur il est intéressant de comparer celles de Kaunitz telles qu'elles ressortent de sa correspondance (1) de fin septembre avec

(1) Kaunitz à Starhemberg, 20, 22 et 29 septembre. Archives de Vienne.

Starhemberg. Tout d'abord, il manifeste le mécontentement que lui a causé le mémoire de Choiseul : sans doute la situation est critique; la France commence à être épuisée, la Russie a besoin d'argent, l'Autriche plie sous le fardeau de la guerre et éprouve des difficultés à faire rentrer les contributions actuelles et ne sait où en trouver de nouvelles; la Suède, le roi de Pologne, les états de l'Empire sont des quantités négligeables; il n'y a rien à espérer de l'Espagne. Peut-être faudra-t-il diminuer les efforts, mais ce serait une faute d'interrompre les hostilités et d'improviser une paix qui ne serait ni profitable, ni durable.

A cet exposé de principes, succède, dans une seconde lettre, une série de questions qu'il importe d'élucider avant de répondre à la pièce française : La cour de Versailles aurait-elle fait des ouvertures pacifiques à celle de Pétersbourg? lui aurait-elle communiqué le mémoire adressé à Vienne? Très jaloux de toute immixtion dans les rapports de l'Impératrice avec la Russie, le chancelier tient à être renseigné sur la nature des relations de la Cour de Versailles avec cette puissance, au sujet desquelles le langage embarrassé du comte de Choiseul n'a pas laissé d'éveiller ses soupçons. Enfin, dans une troisième dépêche, Kaunitz prie son envoyé d'attirer l'attention du duc de Choiseul sur les points suivants : Y a-t-il avantage à mettre les autres membres de l'alliance au courant des difficultés de la France? Le respect des traités n'exige-t-il pas l'ajournement de toute déclaration pacifique jusqu'à entente avec toutes les puissances alliées? Il se préoccupe ensuite des moyens d'amorcer la négociation, de la conduite à tenir dans le cas où l'ennemi refuserait de traiter à des conditions honorables, du parti que celui-ci pourra tirer des dissentiments des alliés et des précautions à prendre contre un pareil danger. Il insiste enfin sur la nécessité des préparatifs pour la prochaine campagne.

Une dépêche (1) du duc de Choiseul au comte, que ce dernier lut au chancelier le 8 octobre, vint à la fois calmer quelques-unes des inquiétudes de la cour de Vienne et en soulever d'autres ou tout au moins renforcer les doutes qu'elle ne cessait d'entretenir sur la fidélité de la France. C'est avec plaisir que Kaunitz enregistra l'affirmation, que Choiseul n'avait « de près ni de loin communiqué à Pétersbourg la lettre qu'il lui écrit... qu'il ne pouvait être question de paix en Russie que par l'étourderie de M. de Lhopital, mais certainement pas par ordre du Roi, qu'au reste M. de Kaunitz était le maître de communiquer le mémoire à Pétersbourg ». Les protestations de loyauté et d'attachement à l'alliance, dont Choiseul se montrait prodigue, produisirent probablement peu d'impression sur l'esprit sceptique du ministre de l'Impératrice, mais il n'en fut pas de même de la réplique à la question sur les moyens de faire la paix : « Les nôtres sont simples avait écrit le duc, ils consistent à faire rentrer notre armée en France et à ne plus nous mêler de la guerre du continent au moment où nous signerons notre paix avec l'Angleterre. » Cette solution, très simpliste en effet, avait le tort d'être en contradiction avec le fameux article 13 du traité du 31 décembre 1758.

La réponse officielle au mémoire de Choiseul se fit attendre pendant plus d'un mois et ne fut remise que le 22 octobre. Pour ce retard évidemment volontaire, on invoqua comme excuse les fêtes du mariage de l'archiduc Joseph avec l'infante Isabelle de Parme, petite-fille de Louis XV. Malgré la misère du pays, la cérémonie fut célébrée avec beaucoup d'éclat : « La richesse des équipages, écrit le comte de Choiseul (2), des livrées, des habits, de tout ce qui éblouissait hier pendant tout le cours de la journée ne se ressent point du tout des mal-

(1) Duc de Choiseul au comte, 2 octobre 1760. Archives de Vienne.
(2) Comte de Choiseul au duc, 8 octobre 1760. Affaires Etrangères.

heurs du temps et n'annonce rien moins qu'un état et des sujets épuisés par les dépenses de la guerre. » Conformément à l'étiquette rigoureuse de la cour d'Autriche, au bal masqué donné à l'occasion du mariage, les invités furent répartis en deux séries : les uns, de la première noblesse, en dominos blancs, les autres, de la deuxième, en dominos roses. A son grand déplaisir, le comte fut relégué dans cette dernière catégorie et s'en plaignit amèrement; le grand maître des cérémonies, irréductible sur le fond, se tira d'affaire en n'adressant aucune invitation au corps diplomatique.

Ces réjouissances n'empêchèrent pas le chancelier et son interlocuteur français d'échanger leurs vues et même de se poser l'un à l'autre des questions embarrassantes. Un récit très vivant de l'ambassadeur (1) nous fait passer sous les yeux un des épisodes du duel diplomatique. Il s'agit de la lettre de Choiseul que le comte venait de lire à Kaunitz : « J'ai ajouté, parlons vrai, Monsieur le Comte, la paix sera faite le jour qu'il plaira à l'Impératrice de renoncer à ses projets de conquêtes. Nous savons le mot de la guerre, c'est la Silésie, et ce mot-là n'est pas un secret, il est su de toute la terre, et les quatre parties du monde seront en paix quand l'Impératrice voudra bien s'en désister. J'ai vu que ce discours ne plaisait pas à M. de Kaunitz, il n'y a rien répondu et après un moment de silence il m'a dit d'un air grave et ministériel : J'entends tout ce que vous me faites l'honneur de me dire. J'ai noté les quatre articles de la lettre de M. le duc de Choiseul et je suis en état de faire un rapport exact à l'Impératrice. Il me reste seulement une question à vous faire. Je ne sais pas si vous êtes en état d'y satisfaire, la voici : « C'est de savoir dans le cas où les alliés du Roi ne pourraient ou ne voudraient pas faire la paix, si S. M. les abandonnerait et

(1) Comte de Choiseul au duc, 12 octobre 1760. Affaires Etrangères.

retirerait ses troupes de l'Allemagne..... Vous sentez de quelle importance il est de savoir les véritables intentions du Roi et d'avoir sa réponse à cette question. Je ne sais si vous m'avez bien compris et si je me suis expliqué assez nettement; je vais vous la remettre sous les yeux. » En effet, il m'a répété la question dans les mêmes termes. J'ai répondu, après un petit moment de réflexion : « Monsieur, je vous entends très bien; mais je vous avoue que je ne suis nullement autorisé à vous répondre. Mes instructions ne vont pas jusque-là. Ce cas n'est pas prévu et il ne devait pas l'être. Le Roi croit que ses alliés sont animés des mêmes sentiments que lui, qu'ils ne sont pas uniquement occupés de leurs intérêts, que les siens ne leur sont pas indifférents. » Le comte de Choiseul, ayant ainsi paré de son mieux le coup droit de Kaunitz, se réfugia dans des considérations personnelles sur la distinction entre la « possibilité et la volonté »; autre chose était « abandonner ses alliés dans l'adversité, ou refuser de suivre aveuglément leurs projets d'agrandissement aux dépens de ses intérêts les plus chers. L'un est un procédé adroit, l'autre est un acte de sagesse ou de nécessité ». A la suite de ce dialogue, le Français observe un peu naïvement, ce nous semble : « Je ne me suis pas trompé en remarquant que l'amitié est un mot à Vienne et non un sentiment et que ce mot n'est que le voilé de l'intérêt. »

L'ami qui demande à être relevé d'engagements qu'il a librement consentis est en fort mauvaise posture pour faire appel à la sympathie de celui auquel il va porter un préjudice. Choiseul avait parfaitement conscience de la fausse situation de sa cour et, s'il l'avait oubliée, l'Impératrice se chargerait de la lui rappeler. Dans sa réponse officielle (1), cette princesse, tout en exprimant la part

(1) Mémoire de la cour de Vienne, 22 octobre 1760. Affaires Étrangères.

qu'elle prend aux malheurs de la France, n'accepte pas le reproche d'en avoir été la cause, attendu « que le Roi était en guerre avec l'Angleterre avant qu'elle ne fût son alliée ; que le traité de Whitehall a précédé celui de Versailles ; que, quoiqu'elle ait été attaquée par le roi de Prusse dès le mois d'août 1756, elle n'a point pressé indiscrètement le Roi de la secourir ; qu'elle n'a point exigé la guerre d'Hanovre ni que le Roi la fît en Allemagne dès la première campagne de la façon dont il a lui-même jugé à propos de la faire ». Au surplus, l'Impératrice se prêterait volontiers au désir manifesté par la France de terminer la guerre ; elle demeurait partisane de la paix comme elle l'avait été en 1757 et 1758, mais d'une paix « équitable, solide et digne de l'alliance ». Avant de faire la déclaration que lui suggérait le Roi, il était indispensable de s'assurer le « concours ou au moins le consentement des alliés des deux couronnes ». Le premier pas à faire dans ce but serait de leur communiquer les propositions françaises : « l'Impératrice ne peut donc qu'attendre que le Roi veuille bien lui faire savoir s'il persiste à penser qu'il est temps de faire cette communication, et quelles bornes ou quelle étendue il croit qu'il peut convenir de lui donner, après quoi et aussitôt qu'Elle aura reçu sa réponse, il peut compter qu'Elle fera à cet égard tout ce qu'il faudra. Mais comme on ne saurait trop peser un parti aussi décisif que l'est celui dont il s'agit, l'Impératrice croirait manquer à ce qu'Elle doit au Roi et à ce qu'Elle se doit à elle-même, si Elle ne le priait pas en même temps instamment de vouloir bien faire encore les plus sérieuses réflexions sur ce sujet ».

Suit une énumération des objections qu'on peut opposer au projet de Choiseul : Atteinte portée au prestige de l'alliance, accroissement de celui de l'Angleterre et de la Prusse ; erreur d'abandonner la partie à un moment où le roi Frédéric est affaibli par la perte de la Prusse

ducale, des états de Clèves, de Marck et de Gueldres « conquis au nom de l'Impératrice », du comté de Glatz et par le recouvrement de presque toute la Saxe. La pièce se terminait par les assertions habituelles sur la fidélité à l'union des deux couronnes, le désir d'une paix « générale, solide et durable » sur les avantages à retirer d'une dernière campagne. « Quelle que soit leur opinion (celle des alliés) cependant, Elle ne s'en séparera point. L'Impératrice en assure le Roi et Elle se flatte que son équité et son amitié pour Elle lui feront trouver que ce qu'Elle lui répond par ce mémoire est tout ce que les circonstances peuvent lui permettre de dire quant à présent. »

C'est à bon droit que le comte de Choiseul, après avoir reçu le document des mains de Kaunitz, pouvait écrire (1) à son cousin : « Le principe favori de la cour de Vienne est que le bonheur du monde et l'équilibre de l'Europe dépendent de la destruction du roi de Prusse. » A Versailles, l'impression ministérielle fut bien meilleure qu'on aurait pu le supposer; à en croire le récit de Starhemberg (2), Choiseul qui avait parcouru devant lui les pièces autrichiennes, n'avait fait d'observation qu'au passage concernant les territoires prussiens du Rhin : « Il n'y a que la France — s'était-il écrié — qui n'aurait aucune part dans les conquêtes. » L'ambassadeur se borna à lui rappeler le texte des traités des 30 et 31 décembre 1758. Sauf sur ce point, Choiseul se déclara content de la réponse ; il s'était attendu à ce qu'elle serait « aigre et vague », au contraire, il devait reconnaître « qu'elle était aussi mesurée, prévoyante, raisonnée, favorable, amicale et conciliante qu'on eût pu l'espérer; son cousin lui avait fait prévoir un document d'un style tout différent ». Ce verdict satisfaisant, confirmé par quelques lignes du ministre français à son envoyé de Vienne, fit d'autant plus

(1) Comte de Choiseul au duc. 24 octobre 1760. Affaires Étrangères.
(2) Starhemberg à Kaunitz. 8 novembre 1760. Archives de Vienne.

de plaisir que, dans la conférence du 22 octobre (1), à laquelle le mémoire avait été lu et approuvé, Kaunitz avait escompté un mauvais accueil à Versailles et obtenu pour l'ambassadeur impérial l'autorisation de déclarer, si cela était nécessaire pour tranquilliser la France, que sa cour se prêterait sans difficulté « à un congrès, mais où tous les pays seraient traités également ». Starhemberg n'eut pas besoin de se servir du post-scriptum; il rapporta même à Vienne son espoir de voir la France participer à la campagne de 1761.

Il y avait eu, en effet, dans l'esprit par trop versatile de Choiseul, un revirement subit. Quelques jours avant la remise du mémoire autrichien, l'envoyé de Marie-Thérèse avait été fort mal reçu (2); le ministre français s'était plaint de l'humiliation infligée à son cousin à l'occasion du bal donné aux jeunes archiducs; il lui avait fait une véritable scène au sujet de l'interrogation de Kaunitz sur la conduite que tiendrait la France dans le cas où l'entente pour amorcer des négociations pacifiques ne s'établirait pas; le soupçon qu'impliquait cette demande était une insulte qu'il était obligé de relever. Starhemberg eut beau lui faire observer que la question avait été suggérée par le passage de la lettre du duc que nous avons cité plus haut, et dont la communication au chancelier avait été faite d'après ses propres ordres. Choiseul répliqua qu'il ne se rappelait pas les termes employés, mais que, bien certainement, rien dans sa lettre ne justifiait ni le fond, ni la forme, du propos de Kaunitz.

Pendant que l'on cherchait à se mettre d'accord sur le terrain diplomatique, les nouvelles militaires devenaient de plus en plus inquiétantes. Depuis le succès de Closter-Camp on était rassuré sur le Bas-Rhin, mais la disette de

(1) Pièces de la conférence du 22 octobre de la main de l'Empereur. Archives de Vienne.

(2) Starhemberg à Kaunitz, 26 octobre 1760. Archives de Vienne.

vivres et la difficulté des transports ne forceraient-elles pas Broglie à évacuer la Hesse? La défaite de Torgau n'entraînerait-elle pas la perte de la Saxe et même de Dresde? Choiseul prévient Starhemberg qu'il va expédier à Vienne, à Pétersbourg, à Stockholm un courrier porteur d'un mémoire préconisant l'action commune des alliés en faveur de la paix. L'Autrichien obtient avec peine l'ajournement de cette communication (1) : « De cette façon on gagnera du temps, ajoute-t-il, et probablement les hostilités reprendront avant qu'on ne soit d'accord. »

Que Marie-Thérèse et son conseiller se fussent résignés à la seule paix réalisable, c'est-à-dire au sacrifice des espérances qui avaient motivé la guerre, cela paraît incroyable, mais, soit découragement à la suite des événements de Saxe (2), soit désir de paraître se prêter aux vues de la France, un changement notable d'attitude est à relever chez eux. C'est maintenant Kaunitz qui aborde le sujet (3) avec le comte de Choiseul : « Il est important de nous bien entendre et d'agir dans le plus grand concert pour faire au moins la moins mauvaise paix qu'il sera possible. » Il ne fait pas d'objection de principe au Français quand ce dernier revendique l'initiative des ouvertures pour sa cour, dont le penchant pacifique est bien connu, tandis que le secret serait gardé sur le consentement de l'Autriche dont les sentiments contraires ont été souvent exprimés. A peu près à la même époque, dans une audience accordée à Montazet, qui avait toujours été dans ses bonnes grâces, Marie-Thérèse fut très explicite dans ses déclarations (4) : la conversation porta d'abord sur le choix du commandant en chef: la souveraine s'ex-

(1) Starhemberg à Kaunitz, 18 novembre 1760. Archives de Vienne.
(2) La bataille de Torgau avait eu lieu le 3 novembre.
(3) Comte de Choiseul au duc, 18 novembre 1760. Affaires Étrangères.
(4) Comte de Choiseul au duc, 6 décembre 1760. Affaires Étrangères.

prima très librement sur le compte de ses généraux ; elle prévoyait qu'on lui ferait prendre Laudon, « elle en serait au désespoir, car elle était sûre qu'il se ferait battre » ; puis après avoir témoigné son dégoût pour la guerre : « Vous me trouvez bien changée aujourd'hui, dit-elle, et dans des dispositions bien différentes de celles où vous m'avez vue, car je vous assure du fond de mon cœur que j'ai perdu toute espérance de parvenir au but que je m'étais proposé, que je suis entièrement déchue de mes projets d'agrandissement, que j'en sens toute l'impossibilité, que je suis résignée à la paix et que je ne désire aujourd'hui que d'y parvenir et d'en faire une qui soit honnête, décente, qui convienne à mes alliés, qui puisse rétablir le Roi dans ses possessions qu'il a perdues et qui maintienne notre alliance et le système actuel avec la considération qui convient à de grandes puissances. Ces sentiments sont si sincères, et j'ai tellement renoncé à la conquête de la Silésie et aux illusions de l'ambition, que je sacrifierai le comté de Glatz, s'il le faut, pour obtenir une paix qui soit honorable sur les autres points, qui satisfasse mes alliés et principalement la France. Mais quelque désir que j'en aie, je crains bien que nous ne puissions y réussir, et que votre cour ne se trompe dans l'espérance qu'elle a d'y parvenir, quand j'y aurai donné mon consentement. »

Le comte de Choiseul, en transmettant le récit de Montazet, ajoute qu'il croit à la sincérité du langage de l'Impératrice ; il attribue son découragement à une conversation de deux heures qu'elle avait eue la veille avec Daun ; le maréchal, qui n'avait jamais compté sur le succès, ne faisait pas mystère de son opinion sur la nécessité d'entrer en pourparlers avec les ennemis. Autre symptôme significatif, la princesse avait manifesté son

1 Réplique à la réponse d'Autriche, 1 décembre 1760. Affaires Etrangères.

désir de recevoir le plus tôt possible le mémoire qu'on annonçait de Versailles sur la procédure à adopter pour amorcer la négociation.

Vers le 15 décembre, les pièces (1) arrivèrent de France ; elles se composaient d'une réplique du Roi à la réponse de l'Autriche, d'un projet de déclaration et d'une lettre explicative et particulière du ministre. Le mémoire débutait en reproduisant la théorie bien connue de la distinction des deux guerres : celle de la France et de l'Angleterre « sur laquelle la modération du Roi se fera connaître lorsque l'Angleterre paraîtra vouloir entrer dans des moyens raisonnables de conciliation; la seconde, la guerre d'Allemagne, est celle sur laquelle le Roi veut principalement s'expliquer avec ses fidèles alliés, tant en vertu de sa qualité de garant des traités de Westphalie conjointement avec la couronne de Suède, que relativement aux traités et aux engagements que S. M. a contractés avec l'Impératrice Reine, l'Impératrice de Russie et le roi de Suède ». Suit un exposé des devoirs des puissances garantes, des résultats obtenus par elles et de ceux qui restent à réaliser. Le duc s'était approprié la thèse philosophique de son cousin : « Les obligations que le Roi a contractées par des traités ne sont pas moins sacrées pour S. M. que celles du maintien de la paix de Westphalie, mais ces obligations sont soumises à la loi naturelle de la possibilité ; ce qui était praticable et faisait le fondement d'un traité dans telle circonstance et singulièrement au commencement d'une guerre, diminue souvent de probabilité selon les événements de cette même guerre et finit par devenir impossible. » Le projet de déclaration visait spécialement la Russie qui était invitée à sacrifier « même ses intérêts

(1) Duc de Choiseul au comte, particulière, 1 décembre 1760. Affaires Etrangères.

personnels, comme le Roi est dans l'intention de sacrifier les siens au bonheur de l'Europe ».

Choiseul, en effet, avait repris son concept de se servir de la Russie comme messager de la paix. Il explique ses motifs (1) à son envoyé. Le Roi, tout en persistant à revendiquer l'initiative pour la France, avait estimé qu'il serait trop tôt pour en parler et avait adopté une procédure qui engagerait « la négociation de façon que la cour de Russie par vanité se chargeât des détails de la pacification et en eût les mérites ainsi que les démérites et que nous nous bornassions aux premières ouvertures et à échauffer les démarches de l'Impératrice de Russie ». En attribuant ce rôle à la cour de Pétersbourg, on éviterait une brouille avec l'Autriche, « car quelques espérances qu'elle vous donne, je doute très fort que M. de Kaunitz soit de bonne foi avec vous. Si vous parvenez, comme il y a lieu de l'espérer, par vos relations à ramener l'Impératrice et M. de Kaunitz à des vues de pacification raisonnables, non seulement vous rendrez un service important au Roi, mais par la connaissance que je crois avoir de la Cour de Vienne, ou je me suis bien trompé dans l'opinion que je m'en suis formé, il faut convenir que vous aurez opéré un miracle. Dans tous les cas, la volonté de la Russie aplanira beaucoup de difficultés à Vienne; j'aimerais mieux que l'obligation de faire la paix y fût imputée à la Cour de Pétersbourg qu'à la France ». Reste la question de la province de Prusse qui peut devenir « la pierre d'achoppement de la paix »; mais « la vanité de pacifier l'Europe peut entrer en compensation de conserver une conquête, surtout quand on étagera cette vanité par des moyens qui pourront satisfaire la cupidité des ministres russes ». D'ailleurs, le projet de pousser la Russie en avant n'était

(1) Duc de Choiseul au comte 4 décembre 1760. Affaires Étrangères.

qu'une conception provisoire qui pourrait être modifiée selon l'appui ou l'opposition qu'elle rencontrerait à Pétersbourg et à Vienne. Dans le mémoire français, à peine quelques lignes étaient-elles consacrées au traité particulier entre la France et l'Angleterre : « Ce n'est pas, écrit Choiseul au comte, que je ne sente fort bien que nous pouvons tirer quelques avantages vis-à-vis des Anglais de la position des armées du Roi en Allemagne, mais j'ai cru ne pas faire sentir d'avance aux alliés nos justes prétentions à cet égard. »

Le comte de Choiseul, qui avait été autorisé à « proposer telle modification que sa connaissance du milieu pourra lui suggérer », ne releva aucun changement à faire aux documents expédiés de Paris et les communiqua tels quels (1) à Kaunitz. Celui-ci n'avait pas oublié les compliments de Choiseul; aussi trouva-t-il la déclaration « très honnête, très onctueuse et pleine d'une réciprocité d'amitié ». En fait de critique, il se borna à remarquer qu'il s'était attendu à plus de détails « sur les moyens de parvenir à la pacification ». Quant à l'Impératrice, elle était devenue chaude partisane de la paix : « L'année passée, avait-elle dit à Montazet, le mot de paix me blessait l'oreille, je n'osais moi-même le prononcer; aujourd'hui, je la désire autant que je la craignais alors; c'est ainsi que va le monde. » Elle allait jusqu'à traiter de chimère la conquête de Silésie. Favorablement impressionné par le changement qui s'opère autour de lui, l'ambassadeur arrange tout à sa façon : l'Autriche se désistera de la Silésie et, en dernier lieu, du comté de Glatz; la Russie abandonnera la Prusse royale. La Suède, en amie désintéressée, ne réclamera rien; le roi de Pologne devra se contenter de recouvrer son électorat.

Beaucoup moins optimiste, le duc de Choiseul doute fort

(1) Comte de Choiseul au duc, 15 décembre 1760. Affaires Étrangères.

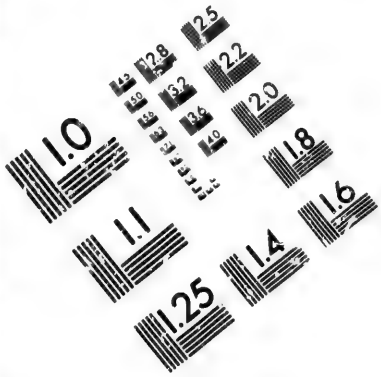

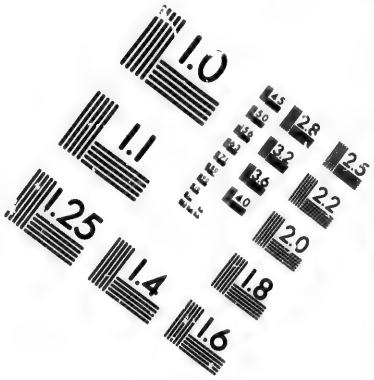

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

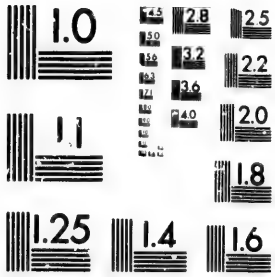

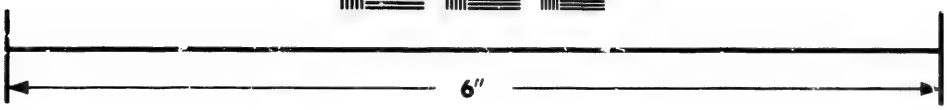


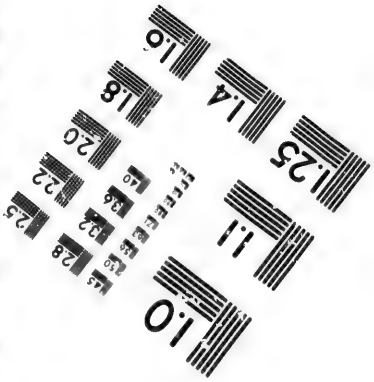

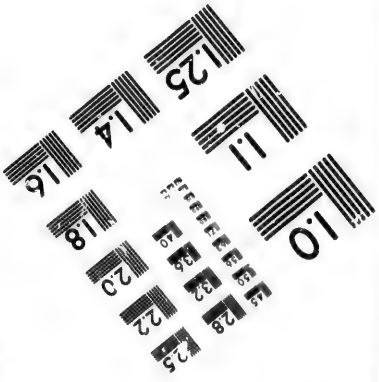

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.0
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.0

de la conversion de Marie-Thérèse et de son chancelier; quoi qu'il en soit, il faut avoir l'air d'y croire; pour l'heure, il a préparé, à l'usage de Breteuil, des instructions secrètes (1) dont il confie le contenu au représentant de la France à Vienne. Le maintien des deux ambassadeurs à Pétersbourg, l'un officiel, l'autre officieux, compliquait singulièrement la manœuvre savante que Choiseul voulait tenter auprès du gouvernement moscovite. Les rôles avaient été répartis de la manière suivante : Lhopital, qui n'avait pas été mis au courant, présenterait aux ministres russes la déclaration dont le texte avait été communiqué à l'Impératrice-Reine; il ferait valoir les raisons en faveur de la paix et insisterait pour une prompte réponse. La démarche officielle accomplie, Breteuil entrerait en scène, « il remettra une lettre de moi qu'il trouvera ci-jointe à M. de Woronzow, où je lui mande que le Roi a chargé M. le marquis de Lhopital de lui remettre pour l'Impératrice sa maîtresse une déclaration qui instruira S. M. Impériale des sentiments du Roi relativement à la paix, mais qu'en même temps, comme la santé de M. de Lhopital pourrait l'empêcher de vaquer à tous les détails d'une négociation aussi instante et en même temps aussi intéressante pour l'union des deux Couronnes, le Roi a envoyé à M. le baron de Breteuil des instructions particulières pour traiter cet objet vis-à-vis M. le Chancelier et en accélérer l'heureuse conclusion. Alors M. de Breteuil approfondira le matière avec M. le chancelier de Russie; il lui confiera que le Roi a bien senti que la cour de Pétersbourg portée à accélérer la conclusion de la paix, était retenue par la crainte de désobliger la cour de Vienne; que S. M. est entrée, comme elle le fera toujours, dans les embarras que pou-

(1) Instruction pour le baron de Breteuil, 18 décembre 1760. Affaires Étrangères.

vait avoir l'Impératrice de Russie, et qu'elle a généreusement, pour le bien commun, voulu affronter le danger qu'il y avait pour la France d'être la première à donner une déclaration pacifique à chaque membre de l'alliance ».

Breteuil s'étendrait ensuite sur l'impossibilité de conquérir la Silésie, sur les inconvénients de continuer une guerre qui épuisera les alliés sans aboutir au succès, sur la résistance opiniâtre qu'opposera le roi de Prusse à la cession de la province dont il tire son titre royal. Aussitôt d'accord sur l'intérêt d'une prompte conclusion de la paix, Breteuil demandera verbalement « que l'Impératrice de Russie se charge des intérêts de l'alliance et fasse connaître aux rois d'Angleterre et de Prusse... qu'elle est à portée de traiter la paix générale pour toute l'alliance à des conditions raisonnables ». Jusqu'alors, rien de contradictoire avec les instructions officielles, mais ici commence la divergence : « Après avoir fait cette proposition à la Russie et lui avoir marqué notre déférence et notre confiance, il serait très utile que M. le baron de Breteuil lui suggérât de proposer au Roi de se charger lui-même des intérêts des alliés dans la confection de la paix, sous prétexte que le Roi, intéressé comme les autres puissances dans la guerre d'Allemagne, a de plus à arranger avec l'Angleterre des intérêts considérables et étrangers à l'Allemagne. »

En résumé, Breteuil devait poursuivre les trois objectifs suivants : convaincre la Cour de Pétersbourg de la nécessité de terminer la guerre; lui faire accepter l'idée d'une solution rapide, l'amener à renoncer à la campagne prochaine, enfin, « après avoir offert à la Cour de Russie d'être chargée de la négociation de la paix, de lui faire désirer et demander que ce soit le Roi qui entame cette négociation, et pour marcher d'un pas sûr et peu sujet à inconvénient, d'obtenir du ministre russe un plan de pacification relativement à l'Al-

lemagne en réponse à la déclaration qui lui sera présentée par M. de Lhopital ».

Pour fournir à Breteuil les moyens de « séduction » indispensables à la réussite, le Roi faisait remise au chancelier Woronzow de la « somme considérable » qui lui avait été avancée et mettait à la disposition de son envoyé un million de livres « à partager entre les différents membres du ministère qu'il jugera nécessaire de séduire »; ces gratifications seront versées « dès que nous aurons entre les mains, signé de la main de l'Impératrice, un instrument qui nous autorise à traiter ouvertement de la paix et à la conclure cet hiver ». Enfin, Breteuil devait « faire espérer » qu'aussitôt la paix faite, la France se prêterait à un traité de commerce et de subsides avec la Russie et que la négociation serait l'occasion de nouveaux cadeaux. Favier, qui portait les instructions dont nous venons de donner l'analyse, ferait un séjour à Pétersbourg, assisterait Lhopital de ses conseils et serait chargé plus spécialement des pourparlers relatifs au futur traité de commerce; l'ambassadeur en titre ignorait le concert qui existerait entre Favier et Breteuil. Choiseul ne fit pas mystère de la mission de Favier, qui serait nécessairement connue à Vienne; il en parla à Starhemberg (1) qui en rendit compte de suite à Kaunitz.

Il y eut quelque retard dans la transmission des pièces françaises; Favier tomba malade à Strasbourg, et le courrier pour Pétersbourg ne partit de Vienne que le 3 janvier. L'Impératrice-Reine regretta cette perte de temps : « Je vois que cela ira bien lentement et que nous ferons encore la campagne prochaine; cela est bien fâcheux, car quand on a pris son parti, le plus tôt vaut le mieux. » Elle ajoutait, en guise de commentaire : « On doit être bien étonné de me voir dans de pareils sentiments au-

(1) Starhemberg à Kaunitz, 30 décembre 1760. Archives de Vienne.

jourd'hui; je pensais bien différemment il y a trois mois. Voilà comme sont les femmes! »

Entre temps, la conférence présidée par la souveraine avait examiné les propositions françaises du 4 décembre et avait élaboré, de son côté, une variante du projet de déclaration (1) : Deux questions y étaient traitées : sur la première, celle du principe de la paix, Leurs Majestés Impériales faisaient observer qu'elles avaient toutes les raisons de désirer la continuation de la guerre, mais prenant à cœur les circonstances de la France, elles étaient prêtes à faciliter, par tous les procédés possibles, et avec le consentement de tous les alliés, une paix satisfaisante et solide. La seconde question avait trait aux moyens d'atteindre ce but : le projet de pacification mis en avant par Choiseul « n'était pas pratique parce qu'on ignorait encore les vues des adversaires; il était dangereux parce qu'il produirait des malentendus entre les alliés, et fâcheux parce que le désir exprimé par la France de pousser à la paix le plus possible était en complète contradiction avec l'affirmation que le temps devait être consacré au plan de pacification ». Dès à présent l'Impératrice faisait des réserves sur l'étendue des sacrifices qu'elle pourrait être amenée à consentir : Quand même, pour le cas de la terminaison des hostilités avant la prochaine campagne, elle se résignerait à ne pas se prévaloir des articles de traités stipulant l'acquisition de la Silésie et du comté de Glatz pour se contenter d'une partie de ces provinces, il serait entendu que, si la guerre se poursuivait, cette concession ne serait pas maintenue et n'aurait aucune valeur. Les conclusions de Choiseul ainsi écartées, la conférence se prononçait pour la réunion d'un congrès où seraient traitées séparément les questions des deux guerres. La France serait chargée, au nom des alliés et avec leur assentiment, de faire part de

(1) Kaunitz à Starhemberg, 31 décembre 1760. Archives de Vienne.

ces résolutions au cabinet anglais, soit par l'intermédiaire d'une autre puissance, soit par le prince Louis de Brunswick. En terminant sa dépêche, Kaunitz résumait les avantages que présentait son système et exprimait la conviction que Choiseul s'y rallierait comme au mode le plus expéditif d'arriver à ses fins.

A partir de ce moment, le débat allait porter sur le congrès dont Kaunitz était partisan et sur lequel il venait, conformément à la décision de la conférence, de consulter la Russie, et le projet de Choiseul qui désirait réserver à la France la conduite de la négociation et qui qualifiait le congrès de procédure dilatoire. Par contre, le comte de Choiseul croyait impossible d'y échapper et avait écrit (1) dans ce sens au duc et à Breteuil.

La réponse de l'Autriche aux suggestions françaises du 4 décembre se croisa avec un nouveau mémoire de Versailles (2). Dans cette pièce, Choiseul revendiquait pour la France le rôle de représentant des intérêts de l'alliance. « Le Roi, sous la condition de ne rien transiger sur la guerre d'Allemagne sans le consentement des alliés, proposerait de se charger de la négociation et de faire les démarches convenables à cet égard, avec la dignité et la mesure qui lui convient ainsi qu'à ses hauts alliés. » Jusqu'alors aucune ouverture n'avait été tentée : aussi un démenti formel était-il opposé au bruit qui courait de la reprise des pourparlers à La Haye; l'on avait même refusé des passeports à mylord Maréchal, qui voulait traverser la France pour se rendre à Londres, dans la crainte que ce voyage ne donnât lieu à des rapports fâcheux. « Mais si les alliés y consentent et après qu'ils lui auront confié les conditions qui servent de base au traité de paix », le Roi ferait part au roi d'Angleterre de la mission qu'il a acceptée.

(1) Comte de Choiseul au duc, 3 janvier 1761. Affaires Étrangères. Comte de Choiseul à Breteuil, 3 janvier 1761. Affaires Étrangères.

(2) Mémoire de Choiseul pour Kaunitz, 5 janvier 1761. Affaires Étrangères.

Suit une rapide esquisse des stipulations qui semblent raisonnables; mais Choiseul prévoit des difficultés ou tout au moins des lenteurs, aussi estime-t-il préférable d'offrir aux ennemis « de rester en statu quo à l'exception de la Saxe qu'il est indispensable de réclamer pour son souverain légitime ». Quel que fût le sort réservé à cette proposition, elle servirait de base à la discussion; « la négociation sera en règle et cheminera d'un pas certain ». Pour obtenir l'abandon des prétentions que chaque allié ne manquerait pas de produire, le ministre français, oublieux de l'état de banqueroute dans lequel son pays était plongé, se montrait prodigue de libéralités : à la Russie un traité de subsides et de commerce, à la Suède le remboursement du coût de la guerre, à l'Autriche, qui se contenterait du comté de Glatz, un traité offensif et défensif et, en plus de l'arriéré, de nouveaux secours financiers pour lui permettre de fortifier ses frontières silésiennes.

Après avoir soigneusement supprimé ou atténué les paragraphes relatifs aux subventions, le comte de Choiseul remit la pièce à Kaunitz. Il trouva celui-ci peu enclin à discuter avant l'arrivée de la réponse à son propre mémoire, plus convaincu que jamais de la nécessité du congrès, fort sceptique à l'égard des promesses d'argent et adversaire d'une suspension d'hostilités qui ne profiterait qu'à la France et serait préjudiciable aux autres alliés.

De son côté, à Paris, le duc de Choiseul avait adopté une partie des conclusions de la conférence de Vienne; il admettait le principe du congrès, mais il en voulait deux. L'exposé qu'il fait à Havrincour (1), l'envoyé français en Suède, nous renseignera sur les vues de la cour de Versailles : « La cour de Vienne propose une invitation à un

(1) Choiseul à Havrincour, 17 janvier 1761. Affaires Étrangères.

congrès, et le congrès tout de suite, pour discuter les différents intérêts. Cette forme outre sa lenteur paraît au Roi sujette aux plus grands inconvénients... En effet, quand même la cour de Londres accepterait la proposition du congrès, que de difficultés n'aurions-nous pas à surmonter sur l'admission des différents ministres des princes qui prétendraient y en envoyer pour discuter leurs droits ou leurs dédommagements? Quelle complication d'intérêts n'aurions-nous pas à débrouiller dans ce Congrès? L'on peut ajouter que les intrigues des ministres ennemis pourraient ébranler l'union que nous avons tant de désir de consolider. »

Afin d'éviter ces dangers, le Roi conseillait de substituer, à une seule réunion, deux congrès dans lesquels les puissances alliées seraient représentées à Paris par leurs ministres résidents auprès de S. M., tandis que les puissances ennemies délégueraient leurs pouvoirs à leurs ministres accrédités à Londres; « le Roi, de concert avec les ministres alliés, traitera directement pour la paix générale vis-à-vis du roi d'Angleterre qui aura à sa Cour les ministres de son alliance et parlera pour eux; ce moyen nous semble le plus simple de tous ». Cependant, si la majorité des alliés se prononçait pour le congrès général, la cour de Versailles s'inclinerait, tout en dégageant sa responsabilité au sujet des complications qui pourraient en résulter. La question fort importante de l'armistice est soulevée officiellement pour la première fois : « Il me reste à vous parler d'un article qui n'a pas encore été traité ministériellement ni à Vienne ni Pétersbourg; c'est celui de la suspension d'armes. S. M. pense que de quelque façon que la négociation de la paix soit entamée, il est désirable que la suspension d'armes dans toutes les parties en soit un préliminaire. »

Copie de cette dépêche fut envoyée à Vienne pour être communiquée à Kaunitz. D'autre part, Choiseul avait exa-

miné avec Starhemberg (1) les termes de l'armistice et la manière d'entrer en rapport avec le cabinet britannique. L'Autrichien avait suggéré, comme premier intermédiaire, le Génois Sorba (2) qui se rendait en Angleterre, mais Choiseul penchait pour une ouverture plus directe : « Au surplus, écrivait-il (3), quand les alliés seront d'accord, tous les moyens seront bons pour faire parvenir à Londres notre détermination, et une lettre de ma part à M. Pitt remise par le ministre de Russie à Londres serait encore meilleure que la voie de M. d'Yorck et du prince de Brunswick. Nous avons une petite raison pour exclure dans ce moment la Haye, outre que nous ne nous en sommes pas bien trouvés l'année dernière. C'est que les démarches sont connues en Hollande au moment où elles se font, que chacun y laisse aller son imagination sur la politique comme dans un café. » Le ministre français revient encore sur la suspension d'hostilités : « Il est fort à craindre que l'Angleterre n'acquiesce point à cette demande et pour lors, il est inutile de la discuter. Mais je ne peux pas présumer que les alliés de S. M. s'y refusent. La France a dans les deux guerres un avantage réel à la suspension d'armes; elle est aussi avantageuse à la Russie; la Suède est dans un état passif, soit que la suspension ait lieu ou non; il ne reste donc que la Cour de Vienne qui : 1° selon les règles de la justice doit se prêter au vœu commun de l'alliance; 2° dans son propre intérêt. En effet, la Russie et la Suède prendront prétexte des négociations pour ne rien faire; la France restera sur la défensive. L'Autriche sera seule aux prises avec le roi de Prusse », et en cas de malheur « il serait à craindre

(1) Starhemberg à Kaunitz, 29 janvier 1761. Archives de Vienne.

(2) Starhemberg ne nie pas le propos, mais lui conteste toute signification officielle. Sorba ne fit pas le voyage.

(3) Duc de Choiseul au comte, 18 janvier 1761. Affaires Étrangères.

qu'elle n'eût pas même le comté de Glatz pour dédommagement de la guerre présente ».

A la grande satisfaction de l'envoyé français, Kaunitz, sans attendre l'arrivée du courrier qui lui apportait la dernière argumentation de Choiseul, accepta (1) le principe d'un armistice de six mois, mais par contre, il se refusa absolument (2) à admettre le concept des deux congrès ou plutôt des pourparlers simultanés à Paris et à Londres : « J'ai éludé et adouci, écrit l'ambassadeur, tout ce qui pouvait présenter l'idée d'une négociation conduite par S. M. et le roi d'Angleterre. Mais M. le comte de Kaunitz a regardé ces deux congrès comme une fiction; il a cru que c'était un masque pour faire passer notre projet de négociation particulière; et que dans l'apparence et la réalité il n'en serait pas moins vrai que les cours de Versailles et de Londres seraient les arbitres de la paix, et qu'elles en dicteraient les conditions à leurs alliés. Je crois, Monsieur, avoir employé toute l'adresse possible pour éloigner ce point de vue et pour endormir la vanité de ce ministre, mais elle est trop vigilante et trop éclairée pour se laisser abuser. »

Néanmoins, de part et d'autre, on était entré dans la voie des concessions; travaillé par Starhemberg qui soutenait la thèse de son gouvernement, Choiseul se rallia à « un projet de déclaration (3) à faire à nos ennemis où les deux idées seront exprimées et où on leur laisserait le choix du congrès général ou des deux congrès particuliers ». A l'offre de l'alternative était jointe la proposition d'une suspension d'armes dans toutes les parties du monde. Pour les conditions de l'armistice le ministre français s'en rapportait aux puissances ennemies : « laquelle suspension

(1) Comte de Choiseul au duc, 19 janvier 1761. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul au duc, 28 janvier 1761. Affaires Étrangères.
(3) Projet de Déclaration. 31 janvier 1761. Affaires Etrangères.

d'armes sera limitée, illimitée ou n'existera pas au choix de L. M. Britannique et Prussienne ». Ces longues discussions et l'opposition de Kaunitz aux propositions rédigées à Versailles avaient fini par lasser la patience de Choiseul, qui d'ailleurs n'en possédait qu'une dose très réduite. Il s'emporte contre Kaunitz, l'accuse d'intrigues contre la France, « d'astuce grossière »; il refuse de croire à la sincérité des professions pacifiques rapportées de Vienne : « Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, écrit-il (1) à son cousin, que M. le comte de Starhemberg n'avoue ni par son air, ni par ses propos, les désirs pacifiques qui vous sont montrés à Vienne. Je sais à n'en pouvoir douter que M. de Kaunitz fait passer dans toutes les cours que nous désirons la paix, et que nous voulons forcer l'Impératrice à faire une paix à laquelle elle se refuse. » La lettre se termine par les menaces dont Choiseul était coutumier, sauf à les oublier le lendemain : « Nous vous prévenons qu'après avoir fait les avances d'amitié et d'union dont vous avez été l'organe, le Roi ne croira pas manquer à ce qu'il doit à ses alliés lorsqu'il suivra les moyens qu'il jugera les plus propres, selon les circonstances, aux intérêts de son royaume, et S. M. manquerait à sa dignité si elle s'astreignait servilement à la volonté des puissances qui lui sont alliées. » Décidément l'entente entre les cours semblait bien compromise; elle ne se rétablit qu'après de longues et pénibles discussions.

Pas plus que ses devanciers, le projet de déclaration du 31 janvier n'eut de succès à Vienne. Kaunitz se montra intransigeant : « Il ne prendrait pas de détour, relate l'envoyé français (2), pour me dire que cette déclaration lui paraissait inadmissible. » Il préparerait un contre-

(1) Duc de Choiseul au comte, 6 février 1761. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul au duc, 10 février 1761. Affaires Étrangères.

projet qu'il enverrait de suite à Paris et à Pétersbourg. Cette manière de procéder avait le grave inconvénient d'étendre à cette dernière capitale le débat qui se poursuivait à Vienne; les représentants des deux couronnes auprès de la Tzarine, munis d'instructions différentes, ne pourraient agir de concert et mettraient les ministres russes dans l'embarras. Frappé de ces considérations développées par le comte de Choiseul, Kaunitz demanda s'il ne serait pas possible de modifier le document de Versailles avant de le transmettre à Pétersbourg. Le comte répliqua qu'il n'était pas « autorisé à faire des changements qui allaient jusqu'à dénaturer entièrement l'ouvrage; il n'était pas si hardi et si entreprenant que M. d'Esterhazy ». Cette flèche de parthe décochée, il prit congé. D'après lui, c'était une question d'amour-propre qui causait l'opposition de Kaunitz; « il croit que la dignité de sa cour serait compromise, que lui-même serait exposé au blâme et il ne veut pas que la paix se fasse sans qu'il s'en mêle ». La conversation avait eu lieu le 7 février. Le 10, le comte de Choiseul avait connaissance de la contre-proposition autrichienne; elle repoussait et l'alternative et la suspension illimitée, se prononçait pour un congrès général qui s'assemblerait à Augsbourg et offrait un armistice de six mois, à partir du 1er février. Breteuil fut aussitôt avisé du désaccord et invité à le traiter comme un incident de procédure sans répercussion sur le principe des ouvertures pacifiques : « Il est de notre intérêt, lui écrivit le comte de Choiseul (1), que la Russie prenne un parti net et décidé, de manière que sur sa réponse nous puissions aller de l'avant sans être obligés de lui demander de nouveaux éclaircissements. »

Malheureusement, à Pétersbourg la situation était tout aussi embrouillée qu'à Vienne; au point de vue

(1) Comte de Choiseul à Breteuil, 10 février 1761. Affaires Étrangères.

de la représentation française, elle s'était simplifiée par le départ de Lhopital qui céda définitivement la place à son coadjuteur Breteuil. A ce dernier incomba la tâche d'exécuter les instructions quelque peu divergentes de son chef et de surmonter les obstacles inhérents à l'incohérence de la politique russe. La conduite suprême des affaires extérieures appartenait à la Tzarine Élisabeth. Celle-ci malade, plus affectée au moral qu'au physique, s'enfermait dans son palais, refusait toute audience aux diplomates étrangers et restait invisible, même pour ses ministres, pendant des semaines entières; mais en dépit de défaillances de plus en plus fréquentes, elle n'entendait pas abdiquer et faisait sentir son autorité de temps en temps. Deux hommes d'état étaient à la tête du gouvernement : l'un, le chancelier Woronzow, timoré, faible, vénal jusqu'à recevoir les subsides des cours les plus opposées, ayant du bon sens, de l'expérience, et jouissant, grâce à l'habitude plus qu'à la confiance, de quelque influence auprès de sa souveraine; le second, le chambellan Schouvalow, favori de l'Impératrice, riche au point d'être incorruptible, vaniteux, mais fort des facilités que lui procuraient sa fonction et son intimité. En dernier ressort, les affaires étaient soumises à la conférence que présidait parfois la Tzarine et qui était composée en majorité d'amis du favori.

Aussitôt la communication officielle, faite le 24 janvier par Lhopital, des propositions françaises, Breteuil (1) s'était abouché avec Woronzow et s'était conformé au programme que lui avait tracé Choiseul. Il s'agissait d'amener la Russie à prendre l'initiative d'une invitation adressée à la France d'avoir à se charger de l'ouverture et de la direction des premières négociations en vue de la paix. Pour s'assurer le concours du chancelier, Breteuil

(1) Breteuil au duc de Choiseul, 30 janvier 1761. Affaires Etrangères.

eut recours aux moyens de corruption qui avaient été mis à sa disposition.

La scène est typique : « Je lui ai donc dit, après un grand préambule sur les sentiments et l'estime du Roi pour lui, que j'avais ordre de le prier d'accepter la remise en entier de la somme que le Roi lui avait prêtée. Le chancelier a été un peu déconcerté de cette proposition. Je vous avoue que je l'étais beaucoup plus que lui. C'est la première proposition que je fais de cette nature, et je craignais qu'il n'en fût blessé, quoique j'y eusse mis toute la politesse que je croyais nécessaire; cependant, comme il s'est contenté de me balbutier quelques mots qui ne signifiaient point un refus, je me suis remis de mon embarras, et je lui ai dit que le Roi attendait de son attachement qu'il reçût cette faible marque de sa satisfaction, que Sa Majesté connaissait trop sa délicatesse et son extrême probité pour la lui faire proposer, s'il s'agissait de l'engager dans quelque démarche, mais que le Roi n'ayant rien à exiger de son zèle que le maintien et l'accroissement de son union avec l'Impératrice, Sa Majesté se trouverait offensée s'il se faisait un faux scrupule sur cet objet. Le chancelier s'est à peu près laissé aller à cette démonstration; il m'a parlé de sa reconnaissance, de sa fidélité, de son zèle, de son respect, de son amour pour le Roi, et il m'a prié de le mettre aux pieds de Sa Majesté; mais qu'il la suppliait de ne pas lui faire des grâces aussi considérables; qu'il serait temps à la paix si elle se concluait d'une façon qui lui fût agréable, et qu'il fût assez heureux pour y contribuer. Quand j'ai vu, Monseigneur, qu'il ne se débattait que sur l'époque, j'ai cru pouvoir, et même devoir lui faire envisager sans de trop grandes précautions, de plus grands bienfaits si tout ce qui dépendait de lui se trouvait terminé promptement et à la satisfaction de Sa Majesté. Je ne me suis pas expliqué clairement sur la somme; j'ai parlé seule-

ment en général, mais cependant d'une façon positive. »

De Woronzow qu'il croyait acquis, Breteuil courut chez Schouvalow; il le trouva très poli dans la forme, mais peu sensible à ses arguments. La séance de la conférence eut lieu le lendemain. Au dire du chancelier, dont le témoignage semble sujet à caution, en dépit de ses efforts la solution autrichienne, favorable à la réunion d'un congrès et contraire à une suspension d'armes, eut le dessus. Notre Français ne se tient pas pour battu; il accuse (1) Woronzow de faiblesse; il lui fait comprendre que 300.000 livres seraient la récompense de ses efforts pour décider l'Impératrice à entrer dans le seul plan utile à son empire et au repos général. « Le chancelier, ajoute-t-il, ne les a pas acceptées, mais il ne les a pas refusées et je crois que cet espoir parlera pour nous. » Deux jours après, il fallut en rabattre : « Je désespère, écrit-il à Paris (2), de pouvoir amener ces gens-ci à inviter le Roi à faire au nom de l'alliance les premières ouvertures de paix à nos ennemis. J'ai tout employé pour parvenir à ce but, mais je crois avec douleur que c'est en vain que je me flatterai plus longtemps. » Le chambellan est archifaux; Woronzow ne voit pas l'Impératrice, Schouvalow la voit : « La réponse de la Russie, au sacrifice de la Prusse près, ne remplira aucune des intentions du Roi; j'en suis désespéré. Les premiers moments m'avaient donné plus d'espérance et mes moyens pécuniaires qui étaient de 800.000 livres les avaient soutenues, mais tout tremble et cède à l'opinion du chambellan surtout depuis que l'Impératrice devient invisible au reste de ses ministres ou courtisans. »

La réponse officielle de la cour de Pétersbourg, qui porte la date du 2/13 février (3), constituait en effet un échec pour les premières idées de Choiseul, mais à peine

(1) Breteuil au duc de Choiseul, 4 février 1761. Affaires Étrangères.
(2) Breteuil au duc de Choiseul, 6 février 1761. Affaires Étrangères.
(3) Réponse de la Russie, 2/13 février 1761. Affaires Étrangères.

avait-elle été communiquée à Breteuil que ce dernier reçut (1) une dépêche de son chef, lui donnant ordre de soutenir le système des deux congrès combinés avec un armistice. La lutte s'engagea à nouveau entre les représentants des cours de Vienne et de Versailles. Esterhazy, conformément aux instructions de Kaunitz, préconisait le congrès unique, repoussait la négociation double à Londres et à Paris et n'admettait qu'une suspension de six mois à partir de fin janvier. Breteuil recommence ses intrigues; il croit être sûr de Woronzow; quant à Schouvalow qui aspire à être le mécène de la Russie, il espère l'entraîner par la promesse d'une « place dans l'une de nos académies des Sciences ou des Belles-Lettres ». Cette fois, le succès couronna, au moins partiellement (2), les efforts de l'infatigable diplomate. La conférence accepta les deux congrès comme moyens de négociation préliminaire avec renvoi au congrès définitif. Point important, l'ambassadeur de Russie à Londres, le prince Galitzin, serait invité (3) à servir d'intermédiaire pour les ouvertures pacifiques que Choiseul devait faire à la cour britannique. Quant à l'armistice, la Russie maintenait son opposition à cette mesure.

Breteuil exulte (4) et constate avec satisfaction le mécontentement d'Esterhazy; il fait l'éloge de Woronzow qui s'est bien conduit, mais qui pourra attendre son cadeau jusqu'à la paix. Il en sera de même pour Wolkoff, secrétaire de la conférence. « Si le premier plan de négociation particulière confiée au Roi avait eu lieu, je lui aurais donné 200.000 livres, mais il n'est pas question de cela aujourd'hui; il n'est pas même nécessaire de lui rien donner encore. Il met une sorte de décence dans son

(1) Breteuil au duc de Choiseul, 15 février 1761. Affaires Étrangères.
(2) Deuxième réponse de la Russie, 9/20 février 1761. Affaires Étrangères.
(3) Woronzow à Galitzin, 9/20 février 1761. Affaires Étrangères.
(4) Breteuil au duc de Choiseul, 22 février 1761. Affaires Étrangères.

avidité qui me met en état de soutenir et d'augmenter sa bonne volonté par des espérances. »

Pendant qu'on discutait encore à Pétersbourg sur le principe de la suspension d'armes, on reçut de Vienne (1) avis du consentement de l'Impératrice-Reine à la rédaction « limitée, illimitée, ou n'existera pas au choix de L. M. Britannique et Prussienne ». S'il faut en croire Breteuil, malgré l'adhésion de sa cour, Esterhazy aurait agi auprès des ministres russes pour les déterminer à rejeter la clause, mais l'influence française l'emporta. L'accord paraissait établi quand arriva de Paris (2) un troisième projet de Choiseul, daté du 22 février, et insistant sur un armistice de six mois. Breteuil prit sur lui de ne pas se servir de ce document qui ne pouvait que brouiller les cartes. Fort heureusement pour les bons rapports des deux puissances, le même sort fut réservé à une lettre furibonde de Choiseul en date du 18 mars. Le ministre venait d'apprendre la première décision de la Russie : il avait chargé son cousin (3) d'informer Kaunitz « qu'il nous faudra le temps d'un congrès pour labourer la réponse de la cour de Russie, que nous avons remarqué dans ce fatras immense plusieurs assertions aussi fausses que captieuses... qu'en tout cela nous a paru un ouvrage détestable... et que nous prenons le parti de n'y point répondre ». A Breteuil, il s'était exprimé (4) avec une verdeur égale : La pièce était « aussi confuse que diffuse; elle marque en même temps le peu de bonne foi sur laquelle on doit compter de la part de la cour de Russie ».

Neuf jours après, Choiseul a en mains la dépêche de

(1) Breteuil au duc de Choiseul, 11 mars 1761. Affaires Étrangères.
(2) Breteuil au duc de Choiseul, 18 mars 1761. Affaires Étrangères.
(3) Duc de Choiseul au comte, 18 mars 1761. Affaires Étrangères.
(4) Duc de Choiseul à Breteuil, 18 mars 1761. Affaires Étrangères.

Breteuil du 22 février et la seconde décision de la conférence; le ton change (1) du tout au tout : « Cette réponse nous a été d'autant plus agréable que la contre-déclaration qui l'avait précédée de la part de la cour de Pétersbourg ne nous avait pas préparés à voir un changement aussi prompt et aussi favorable dans les dispositions du ministère russe. » L'effet désastreux qu'aurait produit la première missive de Choiseul avait été corrigé par une lettre de l'ambassadeur de France à Vienne apprenant à son collègue l'accord définitif des deux cours. « En conséquence de cette dernière, écrit notre envoyé (2), je n'ai marqué que satisfaction et contentement à MM. de Woronzow et de Schouvalow. »

Afin d'éviter les confusions, il nous a fallu anticiper sur le cours des événements pour relater le rôle que joua la Russie dans les pourparlers engagés entre les puissances alliées; nous avons vu la cour du Nord hésitante, ballottée entre les influences rivales, se rallier, tout au moins en partie, aux propositions françaises et accepter, de guerre lasse, le compromis intervenu à Vienne. Il nous reste à examiner les incidents diplomatiques qui amenèrent l'entente entre Kaunitz et Choiseul.

A notre époque de dépêches télégraphiques et de trains rapides, il est difficile de se rendre compte des entraves qu'apportait, à une négociation entre Paris, Vienne et Pétersbourg, la lenteur des communications. Pour le trajet entre Paris et Vienne, il fallait compter de 8 à 10 jours; un peu plus de Vienne à Pétersbourg. Ne perdons pas de vue l'impatience du duc de Choiseul, dont l'esprit mobile ne savait pas attendre l'accueil fait à un premier projet avant d'en lancer un second, et nous comprendrons les perplexités et les embarras de nos diplomates en présence

(1) Duc de Choiseul à Breteuil, 27 mars 1761. Affaires Étrangères.
(2) Breteuil au duc de Choiseul, 11 avril 1761. Affaires Étrangères.

d'instructions souvent contradictoires et néanmoins obligés d'assumer une initiative qui n'incombe plus à leurs successeurs modernes.

Le comte de Choiseul dut éprouver ces sentiments en lisant la lettre fulminante que son ministre lui avait écrite le 6 février. Les soupçons exprimés étaient-ils fondés, les intrigues et les noirceurs dont Kaunitz serait le fauteur étaient-elles exactes ; lui-même avait-il été trompé par ce ministre dont il avait loué la droiture et la franchise? Il voulut en avoir le cœur net, et dès le soir même, il eut avec le chancelier (1) une conversation des plus animées dans laquelle, à l'en croire, il eut la part du lion, tandis que « M. de Kaunitz a été fort laconique et assez interdit. On le prenait pour dupe », avait dit le Français, quand il transmettait à Versailles des assurances pacifiques que démentaient le ton et les propos de Starhemberg, alors qu'Esterhazy, en défendant le congrès, disait ouvertement qu'on ne pouvait pas regarder comme possible de faire la paix avant la campagne, et qu'il serait honteux pour l'alliance de poser les armes au moment où le roi de « Prusse était prêt à succomber », langage d'autant plus déplacé qu'il était en contradiction avec l'opinion de tous les militaires autrichiens. Le comte de Choiseul épuisa tous les griefs de sa cour, accusa le gouvernement de l'Impératrice de sacrifier ses alliés et émit la crainte « que nous ne vinssions à nous brouiller sur les moyens de procéder à la paix et avant d'y avoir travaillé ».

Durant ce long monologue, le chancelier ne sourcilla pas. « Il avait le visage fort altéré, ses joues étaient très rouges et il paraissait fort peiné. Il a gardé le silence pendant quelque temps, et puis il m'a dit : « Je vous avoue, M. l'ambassadeur, que je suis confondu de ce que je viens d'entendre; je ne m'attendais pas que la conduite

(1) Comte de Choiseul au duc, 15 février 1761. Affaires Étrangères.

que l'Impératrice a tenue depuis trois mois dût lui attirer des reproches. Je croyais au contraire qu'on serait étonné de la facilité avec laquelle elle s'est prêtée aux différentes propositions qui lui ont été faites, malgré la répugnance qu'on devait lui supposer pour la paix et pour une suspension d'armes. J'ai pour principe que la grande finesse est de n'en point avoir. L'Impératrice et moi nous ne voulons tromper personne; elle s'est prêtée avec franchise et de bonne foi aux ouvertures que le Roi lui a faites sur la paix, et n'a démenti aucune de ses promesses; elle a rejeté avec la même droiture et sans détour la proposition d'une négociation particulière et celle des deux congrès, qui est la même, parce que cette forme lui a paru inusitée, peu convenable et sujette à de grands inconvénients et elle en a proposé une autre qui est ordinaire, décente et dont personne ne peut se plaindre. » L'entretien porta ensuite sur les sujets rebattus, les congrès, l'alternative, la suspension d'hostilités, la réponse de Pétersbourg qui, d'après Kaunitz, serait peu favorable aux vues françaises, sur les divergences dans les instructions des envoyés accrédités auprès de la Tzarine, sur les intrigues attribuées à la diplomatie impériale : « Je vois bien, s'écria Kaunitz, que M. le duc de Choiseul ayant de l'humeur contre nous, sans savoir pourquoi, a rassemblé toutes ses pièces pour nous faire une querelle d'allemand... il croit qu'en nous disant alternativement des injures et des douceurs, il nous fera faire ce qu'il veut, mais il n'y a que la raison, la justice et l'amitié qui fassent effet sur l'Impératrice. » La conversation finit sur cet axiome, mais elle reprit le lendemain sans apporter aucun élément nouveau au débat. Puis Kaunitz vint à l'ambassade annoncer que la conférence avait repoussé l'alternative, et qu'elle accepterait la rédaction d'après laquelle la suspension serait « limitée, illimitée ou n'existerait pas, au choix de nos ennemis ».

Si l'insistance de la cour de Vienne en faveur du congrès général s'explique par l'espoir d'y jouer un rôle prépondérant, il est malaisé de comprendre les motifs de sa résistance aux termes proposés pour l'armistice. En effet, contrairement à ce qui avait eu lieu les années précédentes, les préparatifs pour la prochaine campagne s'effectuaient avec une lenteur que venait de souligner la nomination au commandement en chef du maréchal Daun, dont les opinions pacifiques n'étaient un secret pour personne. « On ne me croit pas apparemment, avait dit l'impératrice à Montazet (1), l'esprit assez inconséquent ni la tête assez mauvaise pour choisir un général qui ne me laisse aucun espoir de succès et qui m'a déclaré qu'il ne voyait rien de bon à faire, si j'avais encore la prétention de faire des conquêtes. »

Ainsi que l'avaient prévu, chacun de son côté, le comte de Choiseul (2) et le comte de Starhemberg (3), le cabinet de Versailles céda sur l'alternative : « Sans entrer davantage, écrit le duc (4), sur la convenance d'un congrès général ou de deux congrès, le Roi, pour marquer sa déférence à l'Impératrice Reine, accepte le projet de déclaration qui vous a été remis par M. de Kaunitz à l'exception de la suspension d'armes » qu'on propose de limiter à un an à partir du 1er avril. L'adoption du congrès général devrait être subordonnée (5) à « la condition que pendant l'armistice, les puissances en guerre seraient libres d'envoyer des ministres comme étant une suite et naturelle et nécessaire du congrès », à l'effet de permettre aux cours « de se communiquer directement leurs véritables intentions ».

(1) Comte de Choiseul au duc, 15 février 1761. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul à Breteuil, 15 février 1761. Affaires Étrangères.
(3) Starhemberg à Kaunitz, 9 et 13 février 1761. Archives de Vienne.
(4) Duc de Choiseul au comte, 22 février 1761. Affaires Étrangères.
(5) Note particulière du duc de Choiseul, 22 février 1761. Affaires Étrangeres.

Ces concessions n'avaient été consenties qu'après des discussions des plus aigres; car le diapason des conversations du duc de Choiseul avec Starhemberg ne différait guère de celui des entretiens de Kaunitz avec l'ambassadeur français. La scène entre ces derniers, relatée dans la dépêche du 15 février, eut son contre-coup dans le cabinet du ministre des affaires étrangères. Dans son rapport (1), Starhemberg se fait un mérite de la patience, du sang-froid et du flegme un peu dédaigneux qu'il opposa aux emportements de langage, aux accusations outrageantes, aux sorties violentes de son interlocuteur. Que Choiseul eût donné à ses griefs vis-à-vis de la cour de Vienne une forme outrée et même blessante, ce que nous savons de ses procédés de discussion et d'un tempérament qu'il savait exagérer à l'occasion nous porte à le croire, mais la plainte en elle-même était fondée. On venait de recevoir les dépêches de Broglie annonçant l'échec de Langensaltza et la retraite sur Francfort; le général français attribuait ces fâcheux événements au mouvement des Prussiens et à l'inaction de l'armée autrichienne de Hadick. Le second grief du ministre français avait trait aux refus répétés que Kaunitz avait opposés à ses propositions et à l'attitude hostile de celui-ci à son égard. Avec quelque raison, Starhemberg reprochait à son collègue français de Vienne de reproduire trop exactement les propos de son chef et d'envenimer ainsi inutilement le débat; l'insinuation est peut-être justifiée, mais il suffit de parcourir les longues dépêches expédiées de Paris par l'Autrichien pour voir qu'elles n'étaient pas non plus rédigées de façon à dissiper les conflits inévitables entre deux hommes d'État qui, très différents de caractère et de tempérament, étaient aussi volontaires et susceptibles l'un que l'autre.

(1) Starhemberg à Kaunitz, 2 mars 1761. Archives de Vienne.

Dans le cas actuel, il faut reconnaître que Starhemberg tient à son chef le langage du bon sens; il conseille de « pardonner de notre côté au duc ses emportements quelque déraisonnables et insupportables qu'ils soient, ainsi que ses expressions menaçantes et peu consistantes. Il faut bien prendre les choses comme elles sont et non comme elles devraient être; il est bien sûr que tant que nous voudrons conserver notre alliance avec la cour d'ici, il sera indispensable de supporter patiemment la légèreté de cet homme extraordinaire et de tirer le meilleur parti de ses qualités d'esprit si mélangées de bien et de mal ». Starhemberg connaissait bien son homme; malgré la chaleur des explications échangées, on revenait à la discussion des points contestés, et peu à peu on se rapprochait l'un de l'autre. C'est ainsi que Choiseul renonça à préciser les époques de l'armistice, qu'il avait d'abord défendues avec tant d'énergie; il se demanda s'il fallait se contenter de la rédaction « limitée, illimitée », réclamer une durée d'un an, ou laisser la question en dehors de la déclaration, puis, de concession en concession, il se rallia à l'idée de ne pas faire mention dans la pièce de la suspension des hostilités.

En ce moment, c'est-à-dire au commencement de mars, le débat était encore très confus. Seule parmi les alliés, la Suède s'assimilait le programme français; la Russie, favorable à la paix, ne voulait pas mécontenter l'Impératrice-Reine et avait fait aux ouvertures du Roi une réponse dans laquelle le comte de Choiseul croyait reconnaître l'esprit et même les expressions de Kaunitz, puis, comme nous l'avons vu, se ravisant sans doute sous l'influence des arguments persuasifs de Breteuil, avait accepté les deux congrès. Woronzow était même entré dans les vues de Choiseul au point d'autoriser son ambassadeur à Londres, le prince Galitzin, à servir d'intermédiaire auprès de Pitt.

Ce fut l'assentiment donné par la Russie à l'ouverture

des négociations par la France et à l'emploi du prince Galitzin qui entraîna la cour de Vienne. Le chancelier ne dissimule pas le dépit que lui occasionne le changement d'attitude à Pétersbourg, mais il ne veut, à aucun prix, se séparer de l'alliée du Nord. Aussi n'oppose-t-il qu'une courte résistance aux instances du comte de Choiseul pour obtenir l'adhésion de l'Impératrice-Reine à la lettre que le cabinet de Versailles voulait adresser à Pitt : « Je lui ai dit, mande le diplomate (1), que l'Impératrice de Russie ayant adopté l'idée des deux congrès et trouvant bon que le Roi se chargeât des premières ouvertures vis-à-vis de l'Angleterre, j'espérais que l'Impératrice Reine n'en ferait pas plus de difficultés et que je demandais que cette princesse consentît également à ce que vous écrivissiez, Monsieur, une lettre à M. Pitt pour sonder les dispositions des Anglais, et pour lui annoncer la déclaration qui doit être incessamment remise au nom de toute l'alliance. M. de Kaunitz a secoué la tête à ma proposition et m'a dit : « Ce n'est pas là ce qu'il faut faire : Tout le monde est d'accord de donner conjointement une déclaration dont l'objet est de parvenir à la paix par le moyen d'un congrès. Il faut partir de ces points convenus et faire remettre cette déclaration simple à l'Angleterre en attendant que l'article de la suspension soit décidé entre nous. » Le Français lui objecte qu'il faudra en référer à nouveau à Pétersbourg ; « que M. de Galitzin avait un ordre formel de sa cour de remettre à M. Pitt la lettre qui lui serait adressée par le ministère du Roi, et qu'en suivant cette méthode, nous étions sûrs de ne pas perdre du temps, dans une circonstance où il est si important de mettre tous les moments à profit. M. de Kaunitz pressé par ce raisonnement, n'a pu me cacher la répugnance qu'il avait de vous voir écrire une lettre directement à M. Pitt. Jamais la défiance du Ministre ne

(1) Comte de Choiseul au duc, 12 mars 1761. Affaires Étrangères.

s'était manifestée si ouvertement ». Après un échange des récriminations habituelles, l'ambassadeur lui fait entendre que « s'il s'opiniâtrait à refuser son consentement à la démarche que je lui proposais, j'étais persuadé, Monsieur, que vous passeriez outre, parce que nous étions dans une position qui ne nous permettait pas d'avoir égard à d'aussi mauvaises difficultés. Je vous observerai, Monsieur, que M. de Kaunitz ne s'est point fâché, qu'il était assez doux, et qu'il avait l'air de chercher des expédients pour nous satisfaire, mais toujours en éludant cette lettre qui le blessait sensiblement ».

Longtemps, la conversation se poursuivit sans résultat. Enfin, notre envoyé se décida à mettre sous les yeux du chancelier la copie (1) de la lettre de Woronzow à Galitzin que venait de lui apporter le courrier de son collègue Breteuil. Le coup porta. Kaunitz « a encore bataillé pendant quelque temps, mais faiblement, et il a fini par me dire qu'il ne pouvait pas me donner une réponse positive sur une affaire de cette importance sans en parler à l'Impératrice..., il ne m'a pas caché alors qu'il opinerait pour donner le consentement à la lettre; nous avons discuté ensemble la manière dont elle pourrait être tournée et il est convenu que la substance devait être la même que celle de la déclaration simple, c'est-à-dire la proposition d'un congrès, sans parler d'une suspension d'armes. Je ne sais, Monsieur, si vous approuverez tout ce que j'ai fait dans cette occasion, mais j'ai cru entrer dans vos vues et vous faire gagner un temps précieux en obtenant que l'Impératrice vous autorisât à écrire à M. Pitt. Je compte que nous n'aurons la réponse de la Russie sur le projet de déclaration (2) que dans 15 jours, et 15 jours gagnés dans

(1) Le comte de Choiseul, comme on l'a vu, était tenu au courant, par son collègue Breteuil, de la marche des négociations à Pétersbourg.

(2) Projet sur les termes duquel les cours de Vienne et de Versailles étaient d'accord et qui avait été envoyé à Pétersbourg.

les circonstances présentes ne m'ont pas paru indifférents. Je pense d'ailleurs qu'indépendamment de ce profit, c'est un grand avantage d'entamer une correspondance avec l'Angleterre, de l'aveu de nos alliés, et de prouver à M. de Kaunitz que ses idées ne font pas loi et que sa défiance et ses soupçons ne forment pas une barrière insurmontable ».

Le lendemain, Kaunitz vint dire à l'ambassadeur (1) que « l'Impératrice était d'avis, pour ne pas retarder les négociations de la paix, que M. de Starhemberg et vous, Monsieur, envoyassiez chacun de votre côté, mais en même temps, le projet de déclaration dont nous sommes d'accord, à M. le Prince Galitzin, en lui marquant que, s'il est autorisé par sa Cour, nous l'invitons à remettre au ministre anglais nos deux déclarations avec une pareille au nom de sa souveraine... L'Impératrice pense aussi que votre lettre, Monsieur, doit contenir toute la substance de notre déclaration, en retranchant seulement l'article de la suspension ».

Un courrier partit le soir même pour informer Starhemberg (2) de l'entente intervenue, tandis qu'une nouvelle édition de la déclaration, revue et corrigée par Kaunitz et le comte de Choiseul, reprit le chemin de Pétersbourg.

Dans cette longue négociation dont les phases nous fournissent des aperçus intéressants sur les deux principaux acteurs, Choiseul, malgré les concessions qu'il avait été obligé de consentir, avait eu gain de cause. Il était parvenu, en dépit de Kaunitz, au but qu'il avait recherché ; avec l'assentiment tout au moins tacite des deux cours impériales, il s'était approprié le rôle essentiel dans les pourparlers qui allaient s'engager : c'est lui qui serait le porte-paroles des puissances alliées, qui tiendrait les fils,

(1) Comte de Choiseul au duc, 13 mars 1761. Affaires Étrangères.
(2) Kaunitz à Starhemberg, 13 mars 1761. Archives de Vienne.

sauf à rendre compte, il est vrai, à un critique dont il n'ignorait ni l'esprit soupçonneux, ni la blessure d'amour-propre. Kaunitz, en effet, dans sa correspondance avec Starhemberg (1), ne dissimule pas son échec, qu'il attribue à la politique russe qui s'inspire de la « fausseté la plus noire et des intérêts les plus égoïstes,... qui sacrifie au désir d'être agréable à la France et qui fait une fausse position à l'Autriche qui est laissée en dehors des premiers pourparlers pacifiques ».

Il était temps que le consentement de la cour de Vienne arrivât à Versailles, car Choiseul (2), furieux du contenu de la première réponse de la cour de Russie, mécontent de l'attitude des deux Impératrices, « refuse de se soumettre en esclave et au détriment de la puissance française aux volontés de nos alliés ». Il a conseillé au Roi d'agir par lui-même et « nos alliés prévenus, de suivre de concert avec la Suède les dispositions que Sa Majesté croira les meilleures pour parvenir à la négociation de la paix et forcer les Impératrices par le fait à y acquiescer, puisque le raisonnement et la confiance ne peuvent rien sur elles ni sur leur conduite ».

L'irritation du ministre de Louis XV s'était de nouveau traduite par des boutades, des accusations de mauvaise foi, des injures à l'adresse de la cour de Vienne. En pareille occurrence, Choiseul, à en juger par les rapports de Starhemberg, ne cherchait pas à se maîtriser, il se laissait aller, peut-être par tactique et à bon escient, à des accès de colère qui n'avaient rien de diplomatique et desquels il était le premier à s'excuser le lendemain. Une anecdote relatée par Starhemberg (3) est caractéristique à cet égard : Lors d'une de ces interminables discussions, Choiseul s'était

(1) Kaunitz à Starhemberg, 13 mars 1761. Archives de Vienne.
(2) Duc de Choiseul au comte, 18 mars 1761. Affaires Étrangères.
(3) Starhemberg à Kaunitz, 9 février 1761. Archives de Vienne.

écrié : « Puisque vous voulez continuer la guerre, nous traiterons séparément notre paix avec l'Angleterre... Vous n'avez donc qu'à vous regarder comme prévenus dès à présent, car je vous préviens que c'est là notre intention ; oui, je vous préviens. » Starhemberg aurait répondu en riant : « Je ne crois pas que vous me disiez cela, pour que je rende compte à ma cour... mais si pourtant vous le voulez absolument, je le lui manderai. — Oh ! non, répliqua Choiseul en riant aussi, n'en faites rien. Nous n'en sommes pas là, et je ne me suis fâché qu'entre nous. » Il va de soi que tous les propos du ministre français étaient fidèlement rapportés à Vienne et qu'ils n'étaient guère de nature à plaire à Kaunitz qui, peu enclin à des emportements de même genre, leur cherche une raison tout autre que le tempérament de Choiseul : « Le duc dépasse, écrit-il (1), toutes les bornes de la convenance et de la discrétion ; cela me porte à croire qu'il doit avoir conçu à nouveau l'espoir de remettre sur pied son grand projet de se rendre maître de toute la négociation pour la paix et de réaliser sa proposition monstrueuse du double congrès. »

Pour se rendre compte du degré de tension auquel étaient arrivés les rapports entre les cabinets de Vienne et de Versailles, il faut se rappeler que la prose de Kaunitz répondait au langage que Choiseul avait tenu à Starhemberg quelques jours auparavant (2). Les deux hommes d'état s'entendaient sur un seul point : la dénonciation des procédés russes ; Choiseul ne trouvait pas d'expressions trop dures pour qualifier la conduite de la Russie ; il était aussi sévère pour elle que Kaunitz. L'accusation de fausseté qu'ils étaient d'accord pour lancer, était, il faut l'avouer, justifiée, car les paroles de Woronzow variaient selon la nationalité de l'ambassadeur avec lequel il s'entretenait.

(1) Kaunitz à Starhemberg, 29 mars 1761. Archives de Vienne.
(2) Starhemberg à Kaunitz, 20 mars 1761. Archives de Vienne.

Très favorable avec Breteuil aux propositions de Choiseul, le chancelier russe, avec Esterhazy, était tout prêt à écouter les suggestions de Kaunitz. Le ministre français alla jusqu'à parler de laisser la Russie en dehors des négociations; Starhemberg, plus prudent, affirma la solidarité entre les deux Impératrices. Choiseul de lui répliquer en demandant à quel allié la cour de Vienne accorderait la préférence en cas de conflit. L'Autrichien se garda bien de donner une réponse précise à une question aussi embarrassante.

Enfin, dans la conférence qui fait l'objet de sa dépêche du 26 mars (1), l'ambassadeur de Marie-Thérèse se mit d'accord avec le ministre de Louis XV. Sous prétexte que la Russie avait adhéré à la procédure qu'il avait imaginée, Choiseul voulait insérer, dans la lettre adressée à Pitt, la mention « que la France était autorisée à entrer en pourparlers avec l'Angleterre, à négocier et à arrêter les préliminaires en son nom et en celui de ses alliés ». Devant la résistance de Starhemberg qui combattit avec adresse une addition inacceptable pour sa souveraine, on revint au principe d'une déclaration commune relative au congrès. A ce document serait ajoutée une lettre de la cour de Versailles contenant les ouvertures pour un arrangement spécial entre la France et l'Angleterre; cette pièce, préalablement communiquée aux représentants des alliés, ne traiterait que des conditions de paix entre les deux puissances à l'exclusion de toute autre matière.

Quant à la question de l'armistice qui avait donné lieu à de si gros débats, il fut entendu, après quelques objections de la part de Starhemberg, qu'elle ne serait posée que pour les hostilités entre la France et l'Angleterre, et sous la réserve que, pendant la durée de la suspension, ni l'Angleterre, ni ses alliés ne fourniraient de secours

(1) Starhemberg à Kaunitz, 26 mars 1761. Archives de Vienne.

directs ou indirects à la Prusse. Ces points dûment fixés, les ambassadeurs des cours alliées, en collaboration avec le ministre français, s'attelèrent à la rédaction des textes. La besogne fut rapidement accomplie, et dès le lendemain 27 mars, le duc de Choiseul put annoncer à son cousin (1) que les déclarations, signées séparément et collectivement par tous les diplomates intéressés, avaient été expédiées au prince de Galitzin; Choiseul y avait joint une lettre pour Pitt et un mémoire particulier du Roi au roi de la Grande-Bretagne. « Peut-être vous dira-t-on, ajoute-t-il, que nos propositions à l'Angleterre sont trop désavantageuses pour nous; ce désavantage regarde uniquement le Roi et S. M. pense au contraire qu'il serait intéressant pour elle que S. M. Britannique acceptât purement et simplement ce qu'elle lui propose. »

L'Impératrice était-elle réellement aussi opposée à la pacification que le laisseraient supposer les entraves apportées par la cour de Vienne aux tentatives de Choiseul? Ses propos au cours d'un entretien qu'elle eut vers cette époque avec l'envoyé de Louis XV seraient en contradiction avec cette hypothèse. La conversation (2) avait porté d'abord sur l'attitude de la cour de Russie au sujet de laquelle la princesse partageait les sentiments de son chancelier : « Elle m'a beaucoup parlé de la Russie, des différents mémoires qu'elle nous a donnés, du caractère de ses ministres, de la difficulté de traiter avec cette cour, et de la malheureuse nécessité où elle se trouvait de la ménager pour ses intérêts politiques à cause des Turcs et du roi de Prusse. Elle m'a paru très mécontente de sa manière d'agir dans cette occasion-ci, de la duplicité de sa conduite, de ses variations, et de la diversité du langage qu'elle tient à nos ambassadeurs. Elle m'a dit que le

(1) Duc de Choiseul au comte, 27 mars 1761. Affaires Étrangères.
(2) Comte de Choiseul au duc, 1er avril 1761. Affaires Étrangères.

chancelier Woronzow était celui qui valait le mieux, et qu'il passait pour honnête homme, mais qu'il était russe et qu'on ne pouvait pas compter sur lui. Nous sommes entrés dans la définition du caractère de cette nation, elle la regarde comme fausse, défiante, vaine, fourbe, ignorante et intéressée. » L'Impératrice se dit tout à fait étrangère à la première réponse de Pétersbourg : « On nous soupçonne à Versailles de l'avoir dictée et cela est bien injuste. Je vous assure que nous n'y avons aucune part. » Elle ajouta : « Dans le temps qu'on nous accuse à Versailles d'avoir dicté la première réponse de la Russie et d'entretenir cette cour dans des idées guerrières, elle nous reproche (1) de nous être entendus avec vous et d'avoir fait un arrangement ensemble à son insu... Les Russes défiants et jaloux ont été fort choqués de ce que la cour de Vienne ne leur avait pas fait part de notre première ouverture. » Puis on causa des démarches qu'on avait faites ou qu'on allait faire auprès du cabinet anglais. Le comte de Choiseul déclara qu'il lui paraissait impossible que nos ennemis osassent refuser un congrès. La souveraine reprit : « Oh, pour cela, je ne le crois pas, mais c'est une voie bien lente et si l'on n'a pas d'autres moyens d'arriver à la paix, je crains bien que nous ne l'ayons pas sitôt et que nous ne soyons obligés de faire encore cette campagne. » Ce langage ne cadrait guère avec celui de M. de Kaunitz, mais au dire de l'ambassadeur, il correspondait au sentiment réel de l'Impératrice qui n'avait jamais eu de goût pour le congrès et qui, dans la circonstance, avait cédé aux vues de son chancelier. Le comte de Choiseul fit observer que ce n'était pas la faute de la France, si on avait choisi la voie la plus longue, et que sa cour avait proposé des procédés plus expéditifs,

(1) Cette accusation était fondée. Esterhazy, par inadvertance, avait mêlé dans d'autres papiers communiqués à Woronzow une copie de la réponse de la cour de Vienne au premier mémoire français.

qui avaient été repoussés. L'Impératrice est alors revenue à la thèse de son ministre, et m'a dit : « Il est vrai qu'il n'y avait pas un moyen plus décent et plus convenable qu'un congrès, mais il est bien lent, et je vous assure que je désire la paix avec la plus grande impatience. Je me flatte quelquefois que nous l'aurons incessamment et puis je crains que nos ennemis ne la veuillent pas : ainsi tour à tour, j'espère et je désespère. » L'ambassadeur termine son rapport en affirmant sa confiance dans la sincérité des déclarations de la souveraine.

La négociation ainsi amorcée se poursuivra pendant les mois d'été, mais, par la force des choses, elle se transformera. Le principe d'un congrès unique sur lequel les puissances alliées avaient eu tant de peine à se mettre d'accord, sera accepté d'emblée par l'Angleterre et la Prusse ; les plénipotentiaires seront désignés et feront leurs préparatifs pour se réunir à Augsbourg vers le mois de juillet. Peu à peu, l'opinion se modifiera, les pourparlers directs entamés à Londres et à Paris absorberont l'attention et feront comprendre à tous que bon gré, mal gré, de l'entente préalable entre la France et l'Angleterre dépendra la pacification générale de l'Europe. Choiseul et Pitt deviendront les acteurs principaux de la pièce diplomatique ; Kaunitz échangera son rôle d'initiative contre celui d'observateur et de critique. A chaque communication des pièces qui se transmettront entre Paris et Londres, nous le verrons, soit de vive voix avec les chargés d'affaires ou les ministres qui succédèrent au comte de Choiseul, soit par l'entremise du vigilant Starhemberg, surveiller d'un œil jaloux les conversations anglo-françaises, mais son action sera liée d'une façon si intime au sujet lui-même qu'il sera impossible de la traiter à part; elle trouvera sa place au cours du récit. Quant à son interlocuteur habituel le comte de Choiseul, nommé plénipotentiaire de la France au congrès d'Augsbourg, il fut

rappelé à Paris dans les premiers jours de mai, travailla au ministère des affaires étrangères, dont il devait bientôt prendre la direction, et ne revint pas à Vienne. Starhemberg, très avisé, devina dès le début que le véritable centre de l'action diplomatique serait à Paris et que l'intérêt de sa souveraine exigeait son maintien auprès du duc de Choiseul ; il fit entrer Kaunitz dans ses vues et refusa l'offre de représenter l'Autriche à Augsbourg où il fut remplacé par le comte Seilern.

# CHAPITRE IX

## NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

REMISE DES DÉCLARATIONS. — L'EXPÉDITION DE BELLEISLE. — L'UTI POSSIDETIS. — CORRESPONDANCE DE PITT ET DE CHOISEUL. — MISSIONS DE STANLEY ET BUSSY. — LEURS INSTRUCTIONS. — ROLE DE CHOISEUL. — MÉMOIRE SUR LES GRIEFS ESPAGNOLS. — PORTRAITS DE PITT ET CHOISEUL.

La cour de Versailles n'avait pas attendu le consentement de ses alliés au principe des ouvertures pacifiques pour étudier les moyens d'approcher le cabinet britannique. Il fut d'abord question de charger le Génois Sorba d'une mission occulte; puis, vers la fin de février, Newcastle (1) reçut une lettre du banquier hollandais Van Eck le sondant sur l'accueil qui serait fait au financier La Borde dans le cas où ce dernier viendrait passer une quinzaine de jours à Londres. Le personnage désigné était trop en évidence, son intimité avec Choiseul trop connue, pour qu'on n'attachât pas quelque importance à l'annonce de cette visite. Newcastle, selon ses habitudes, consulta Hardwicke; celui-ci engagea son ami à ne pas négliger la piste ainsi découverte et à prêter l'oreille à ce que La Borde aurait à dire. Newcastle répondit dans ce sens à Van Eck et s'apprêtait à entretenir

(1) Newcastle à Hardwicke, 22 février 1761. Newcastle Papers.

de l'affaire le Roi et ses collègues du cabinet : la crise ministérielle ne lui en laissa pas le temps.

Il n'y avait rien à objecter à l'emploi d'hommes d'aussi bonne renommée que Van Eck et La Borde, mais le cabinet de Versailles n'était pas toujours aussi heureux dans le choix de ses agents. C'est ainsi que Bute, dans l'entrevue qu'il eut avec Galitzin à l'occasion de la remise des déclarations, se plaignit des intrigues d'un aventurier du nom de Taff, qui se prétendait autorisé par Choiseul. Cet incident, rapporté par l'ambassadeur russe dans une dépêche communiquée à Starhemberg (1), donna lieu à un interrogatoire de Choiseul dont ce dernier se tira de son mieux : D'après sa version, Taff, dont les services avaient été utilisés par le maréchal de Belleisle, aurait produit des lettres de Fox, invoqué ses bonnes relations avec Bute et se serait fait fort de gagner la princesse de Galles à la cause de la paix moyennant un cadeau de £ 150.000; il était d'ailleurs très déconsidéré, et jamais lui, Choiseul, n'avait eu affaire directement avec le personnage. Quelque peu d'importance qu'eussent ces agissements secrets, il était grand temps d'y substituer la démarche officielle dont les cours alliées avaient chargé le représentant de la Russie à la cour de Saint-James.

Le 31 mars, le prince Galitzin remit aux deux secrétaires des affaires étrangères, Bute et Pitt, les pièces diplomatiques dont la rédaction avait donné lieu aux longues discussions que nous avons exposées dans le chapitre précédent : la première était une déclaration (2) au nom des deux Impératrices, des rois de France et de Suède, et du roi de Pologne, en sa qualité d'électeur de Saxe; elle offrait à l'Angleterre et à la Prusse de renouer les négociations pour la tranquillité générale de

(1) Starhemberg à Kaunitz, 10 avril 1761. Archives de Vienne.

(2) Affaires Étrangères. Annual Register 1761, p. 272. La déclaration était datée de Paris le 26 mars 1761.

l'Europe et, dans ce but, suggérait la réunion d'un congrès à Augsbourg ou dans une autre ville d'Allemagne. Les hautes puissances signataires avaient déjà nommé leurs représentants et priaient Leurs Majestés britannique et prussienne d'en faire autant. Cinq copies de ce document, signées par chacun des ambassadeurs ou envoyés en résidence à Paris, furent données à Pitt et aux ministres prussiens à Londres. Un accueil sympathique ne pouvait faire doute. Dans un précédent chapitre, nous avons relaté l'opinion manifestée par le roi de Prusse en faveur de la paix, son impatience d'ouvrir les pourparlers et le conseil donné au cabinet britannique d'en assumer au besoin l'initiative. L'Angleterre, dont les affaires étaient en bien meilleure situation que celles de son allié, était également désireuse de terminer la guerre d'Allemagne ; depuis l'avènement du jeune souverain, depuis l'introduction de Bute dans le cabinet, les idées de paix avaient gagné du terrain; Pitt lui-même ne faisait plus d'opposition à la poussée pacifique qu'on sentait dans l'air. Il eût été d'ailleurs dangereux, pour ne pas dire impossible, de repousser des ouvertures qui n'étaient, en quelque sorte, que la réponse tardive à celles que l'Angleterre et la Prusse avaient formulées vers la fin de 1759. Quatre jours après la remise des documents confiés à Galitzin, le nouveau sous-secrétaire pour le département du Nord, Bute, répondit en acceptant la proposition des cinq cabinets de l'Europe et en s'engageant, tant au nom de l'Angleterre que de la Prusse, à désigner leurs plénipotentiaires au futur congrès. Les choix furent faits, et l'on parla vaguement d'une réunion pour la première quinzaine de juillet, mais, en fait, le congrès ne s'assembla pas; par entente tacite, et à partir surtout de la mission de Bussy et de Stanley, les gouvernements intéressés ajournèrent le gros problème des arrangements européens jusqu'après solution de la négociation entamée entre les cours de

Versailles et de Londres pour leur accord particulier.

A la déclaration des puissances alliées étaient joints une lettre de Choiseul (1) à Pitt et un mémoire portant la même date du 26 mars. La lettre adressée à Pitt, après quelques mots affirmant l'union de la France avec ses alliés, abordait la question d'un traité entre les deux cours : « Le Roi, mon maître... m'a autorisé d'envoyer à V. E. le mémoire ci-joint qui concerne uniquement les intérêts de la France et de l'Angleterre relativement à la guerre particulière des deux couronnes. » Le Roi espérait que « la manière franche avec laquelle il propose de traiter avec S. M. Britannique, ôtera toute méfiance dans le cours de la négociation, si elle a lieu ». Le mémoire qui avait été rédigé par Choiseul en personne et qui fut le point de départ de toute les conversations, mérite d'être cité presque en entier : « Le roi Très Chrétien désire que la paix particulière de la France avec l'Angleterre soit unie à la paix générale de l'Europe, pour laquelle S. M. fait les vœux les plus sincères, mais comme la nature des objets qui ont occasionné la guerre entre la France et l'Angleterre, est totalement étrangère aux contestations de l'Allemagne, S. M. Très Chrétienne a pensé qu'il était nécessaire de convenir avec S. M. Britannique des points principaux qui formeront la base de leurs négociations particulières pour accélérer d'autant plus la conclusion générale de la paix. » En vue d'écarter « les discussions de nations sur leurs conquêtes réciproques..., source de méfiance, de difficultés et de longueurs, et... pour prouver la franchise de ses procédés... le roi Très Chrétien propose à S. M. Britannique de convenir que relativement à la guerre particulière de la France et de l'Angleterre, les deux couronnes resteront en possession de ce qu'elles ont conquis l'une sur l'autre, et que la situation où elles se trouveront au premier de

(1) Choiseul à Pitt, 26 mars 1761. Affaires Étrangères. Record Office.

septembre de l'année 1761 aux Indes Orientales, au premier de juillet de ladite année aux Indes Occidentales et en Afrique, et au premier de mai prochain en Europe, sera la position qui servira de base au traité qui peut être négocié entre les deux puissances. Ce qui veut dire que le roi Très Chrétien pour donner un exemple d'humanité et contribuer au rétablissement de la tranquillité générale, fera le sacrifice des restitutions qu'il a lieu de prétendre, en même temps qu'il conservera ce qu'il a acquis sur l'Angleterre pendant le cours de cette guerre. Cependant, comme S. M. Britannique pourrait penser que les termes proposés des mois de septembre, juillet et mai seraient ou trop rapprochés ou trop éloignés pour les avantages de la couronne britannique, ou que S. M. Britannique croirait devoir faire des compensations de la totalité ou de partie des conquêtes réciproques des deux couronnes, sur ces deux objets, le roi Très Chrétien entrera volontiers en négociations avec S. M. Britannique lorsqu'il connaîtra ses intentions ».

Le cabinet anglais, ou plutôt le petit cénacle qui en incarnait la pensée directrice, ne perdit pas de temps pour examiner le document français et pour en peser avec soin les expressions. Quel était le sens des mots « conquêtes réciproques »? Il était difficile de supposer que le rédacteur français n'eût visé que les territoires conquis de part et d'autre sur les possessions propres des deux couronnes. Une pareille interprétation laisserait à l'Angleterre le Canada, la Guadeloupe, le Sénégal avec leurs dépendances en échange de Minorque qui constituait la seule acquisition de la France. D'après Pitt (1), la proposition de Choiseul devait comprendre, quoique cela ne fût pas dit en mots précis, au titre de conquêtes, les pays occupés en Allemagne, tels que la Hesse et le canton de Gottingen

(1) Newcastle à Devonshire, 2 avril 1761. Newcastle Papers.

qui dépendait de l'électorat du Hanovre. Mais alors, la rédaction était bien fautive, car Cassel et Gottingen n'avaient rien à faire avec la couronne d'Angleterre. Les termes ambigus dont Choiseul s'était servi donnèrent lieu à des observations analogues à Vienne où copie des documents expédiés à Londres avait été remise à Kaunitz par l'ambassadeur français (1). Le chancelier « parut content de la manière dont cette importante expédition s'est faite et du concert qui a régné entre tous les ministres de l'alliance ». A propos de la clause de l'*uti possidetis*, « il a été un peu étonné des grands sacrifices que nous avons l'air de vouloir faire, en proposant que les deux couronnes resteront en possession de ce qu'elles ont conquis l'une et l'autre. Il n'entendait par les acquisition faites sur l'Angleterre que l'île de Minorque et le rétablissement de Dunkerque, qui paraissent un médiocre dédommagement de toutes les colonies que nous avons perdues ». Le terrain était délicat; le comte de Choiseul reste sur la réserve : « Je n'ai pas cru, Monsieur, devoir ni le laisser dans cette erreur, ni lui développer le sens caché et le mystère que je suppose dans cette clause ; car si je vous ai bien compris, l'explication complète n'en doit pas être confiée à nos alliés. Je me suis donc contenté de lui dire que la Hesse et le comté d'Hanau devaient être compris au nombre des conquêtes faites sur l'Angleterre, puisque dans la vérité, elles ont été faites sur son armée, et que le landgrave de Hesse n'a perdu ses États que pour la guerre propre et pour la cause de cette couronne. J'ai ajouté que votre intention, Monsieur, en faisant aux Anglais cette proposition qu'ils ne sauraient admettre, était d'en tirer contre eux une conséquence avantageuse pour nous, savoir : que mal à propos, ils se glorifiaient de leurs succès et de leurs conquêtes, et que leur situation n'était pas si brillante qu'ils affectaient de le croire, puisqu'ils ne

(1) Comte de Choiseul au duc, Vienne, 5 avril 1761. Affaires Étrangères.

pouvaient accepter la proposition de demeurer dans l'état où nous nous trouvons respectivement. M. de Kaunitz a adopté cette explication et a trouvé cette tournure fort ingénieuse et fort adroite. Mais il pense, et je suis de son avis, que les Anglais ne répondront point à notre mémoire, et qu'en acceptant le congrès, ils diront qu'il faut y renvoyer la discussion de tout ce qui a rapport aux deux paix. » Ce pronostic était erroné comme la suite le démontrera.

Si la rédaction de Choiseul avait manqué de précision, il en fut de même, à dessein sans doute, de celle de la réponse anglaise : Rien à dire sur la lettre de Pitt qui, à part une phrase sur l'intention de soutenir les intérêts de S. M. Prussienne, ne contenait que des banalités. Le mémoire qui accompagnait le billet avait été préparé avec soin; il reproduisait les passages du texte de Choiseul relatifs à l'union des deux paix dont l'une, la générale, ne devait pas être retardée par les débats engagés à propos de l'autre, la particulière. Pour cette dernière, on admettait les principes posés et, pour éviter tout malentendu, on répétait ici encore les expressions du document français : « 1° les deux couronnes resteront en possession de ce qu'elles ont conquis l'une sur l'autre; 2° la situation où elles se trouveront à certaines époques proposées sera la position qui servira de base au traité qui peut être négocié entre les deux puissances. Quant à la première branche de la susdite proposition, S. M. Britannique se fait un plaisir de rendre ce qui est dû à la grandeur d'âme de S. M. Très Chrétienne qui, par des motifs d'humanité, fera le sacrifice à l'amour de la patrie, des restitutions qu'elle croit avoir lieu de prétendre, conservant en même temps ce qu'elle a acquis sur l'Angleterre pendant le cours de cette guerre. » Sur le second point, relatif aux époques à fixer pour l'application de la clause de l'*uti possidetis*, Pitt présentait des arguments tirés des retards à prévoir dans la transmission des ordres, de l'éloignement des lieux, des variations de

saisons et terminait par une phrase embrouillée (1) qui ne fait pas l'éloge des connaissances du rédacteur en langue française : « Il en résulte nécessairement que la nature de pareilles opérations ne se trouve guère susceptible, sans trop de préjudice à la partie qui les emploie, d'autres époques pour la fixation des conquêtes réciproques, que celles qui aient rapport au jour de la signature du traité de paix. Cependant, comme cette considération ainsi que celle qui regarde des compensations... renferme la matière la plus intéressante et capitale du traité même..., le roi de la Grande-Bretagne... pour démontrer avec plus d'authenticité l'étendue de la franchise de son procédé », serait disposé à recevoir à Londres « une personne suffisamment autorisée par un pouvoir du roi Très Chrétien » et à discuter avec cette personne les points soulevés par le mémoire du 26 mars.

Il est intéressant de connaître, dès le début des conférences, le sentiment de Pitt sur les concessions essentielles à exiger de la France. Dans une conversation avec Newcastle (2), il les résume avec sa netteté habituelle : « Ne pas tenir compte de la position du Hanovre dans le calcul des compensations; exiger la cession du Canada et refuser le renouvellement du droit de pêche sur la côte de Terre-Neuve. » Sur ces points, son opinion est faite, mais il désire être renseigné sur celle de ses collègues avant l'arrivée de l'envoyé français. Quant au Hanovre et aux territoires des alliés allemands, il semble s'en désintéresser (3) en invoquant la dépense exagérée de la guerre continentale. Au contraire, il continuerait la guerre d'Amérique pendant six ou sept ans, s'il le fallait, pour imposer ses conditions à la France. Pitt termine l'entretien en affirmant « que s'il

(1) Pitt à Choiseul, 8 avril 1761. Record Office.

(2) Conversation de Newcastle avec Pitt, 10 avril 1761. Newcastle Papers.

(3) On venait de recevoir la nouvelle de la retraite désastreuse du prince Ferdinand.

était en désaccord avec les autres membres du cabinet sur les conditions de paix ou sur un autre point, il demanderait à se retirer ». Ce langage volontaire répété au Roi n'était pas pour plaire à celui-ci ni aux collègues du cabinet, dont plusieurs étaient partisans d'un arrangement plus raisonnable.

Avant de rendre compte de la réponse de Choiseul, recueillons les premières impressions du roi de Prusse. Conformément aux arrangements intervenus, le roi de Prusse, alors en Saxe, reçut communication immédiate des ouvertures françaises et des pièces diverses qui constituaient l'entrée en matières. Il constate (1) avec quelque regret que la déclaration des puissances hostiles diffère de celle dont le projet avait été envoyé à Stockholm, « surtout par rapport à l'offre d'une suspension d'armes, et il aurait toujours mieux valu que les affaires d'une pacification générale eussent été traitées principalement entre les cours de Londres et de Versailles ». Malgré ces réserves, il est heureux « que le premier pas soit fait ». Deux points le préoccupent : la conclusion d'un armistice moyennant lequel « les négociations de paix au congrès proposé auraient des apparences de succès au lieu que si les opérations de guerre vont leur train... le sort journalier des événements de la guerre changerait tout du jour au lendemain et que les difficultés pour convenir sur quelque chose se multiplieraient infiniment ». Le second point prend le caractère d'un ultimatum : « Il faut que vous inspiriez à présent aux ministres anglais... que je ne me prêterai de ma vie à céder même jusqu'à un village... et que ma ferme résolution est prise de ne signer pas aucun traité de paix, à moins qu'il n'y fût mis pour base que je garderai toutes mes possessions en terres et en provinces, toutes comme elles ont été possédées de moi l'an

(1) Frédéric à Knyphausen et Michel, Meissen, 11 avril 1761. *Correspondance Politique*, XX, 323.

1756, avant le commencement de la présente guerre. » Cette condition « sine qua non » fut la pensée maîtresse et unique de Frédéric; car, tout en donnant des conseils sur la conduite de la négociation, il laissa carte blanche à Pitt et n'intervint que pour rappeler, en termes énergiques, le principe de l'intégrité de son royaume auquel il n'admettait pas qu'il fût porté atteinte.

A la lettre et au mémoire de Pitt du 8 avril, Choiseul répondit le 19. D'après la manière de voir de la cour de Versailles (1), l'entente sur la paix particulière ne serait qu'un acheminement vers la paix générale : « S. Majesté Très Chrétienne, était-il dit, compte assez sur ses alliés pour être certaine qu'ils ne concluront ni paix ni trêve sans son consentement; elle n'a donc point entendu que la paix d'Allemagne pût être conclue séparément de celle de la France et de l'Angleterre; et elle n'a proposé au roi de la Grande-Bretagne que la séparation de la discussion des deux guerres pour parvenir à une paix générale pour toutes les parties. » La question des époques était traitée dans des termes qui pouvaient prêter à l'équivoque : « Le Roi Très Chrétien renouvelle la proposition qu'il a fait faire dans le premier mémoire, que les deux puissances restassent in statu quo de leurs possessions et de leurs conquêtes selon les époques indiquées dans ledit mémoire. Mais S. M. observe que le fond de la proposition est nécessairement lié avec les époques proposées, car on sentira qu'il pourrait arriver tels événements de part ou d'autre qui empêcheraient absolument l'acquiescement à l'*uti possidetis* si les époques s'éloignaient; et S. M. Très Chrétienne est d'autant plus fondée à réclamer sur le fond de la proposition, si le roi d'Angleterre n'acquiesce pas aux époques qui y étaient jointes, que l'on ne peut pas douter que ces époques ont été pro-

(1) Choiseul à Pitt, 19 avril 1761. Affaires Étrangères. Record Office.

posées dans un temps qui n'était pas avantageux à la France. Il est certain que les conquêtes réciproques ne peuvent être fixées que le jour de la signature de la paix; mais il n'est pas moins certain que l'on peut prendre pour base de la négociation de cette paix la situation où les parties belligérantes se sont trouvées à telle ou telle époque de la guerre; c'est ainsi que le Roi de France a entendu la proposition qu'il a faite au Roi d'Angleterre et c'est d'après ce principe, si S. M. Britannique l'adopte, que S. M. Très Chrétienne enverra un ministre accrédité à Londres, chargé de pleins pouvoirs suffisants pour traiter avec les ministres du Roi de la Grande-Bretagne, soit sur le fond de la question, soit sur les compensations qui conviendront aux deux couronnes, ainsi que sur les intérêts de leur commerce et de leurs colonies. » Le mémoire annonçait la désignation de M. de Bussy pour cette mission et manifestait l'espoir que S. M. Britannique déléguerait à Paris un diplomate muni de pouvoirs analogues.

L'envoi d'un plénipotentiaire français à Londres avait été soumis par Choiseul à la conférence des ministres des puissances belligérantes. Seul, Starhemberg (1), faiblement appuyé par son collègue de Russie, avait fait à cette proposition une opposition qu'il n'osa pas maintenir de peur d'être accusé d'entraver la marche de la négociation. Il dut se contenter d'enregistrer la promesse formelle du ministre français qu'il ne serait question à Londres d'aucun point relatif à la guerre avec la Prusse et que tous les incidents de la procédure seraient fidèlement communiqués à chacun des alliés. Malgré ce langage rassurant, l'ambassadeur ne dissimule pas ses inquiétudes; pour les justifier, il cite un propos d'un membre du conseil, le maréchal d'Estrées : « Une fois l'Angleterre et la France d'accord, le congrès n'aurait besoin que de 8 jours pour finir sa besogne. »

(1) Starhemberg à Kaunitz, 18 avril 1761. Archives de Vienne.

A son tour, Kaunitz ne crut pas opportun de soulever une objection. Mis au courant par le comte de Choiseul de la réponse du cabinet de Saint-James et de la réplique française, il trouva l'écrit anglais du 8 avril « entortillé, captieux, sophistique et obscur » et donna son entière approbation au langage de Choiseul. Mais comment accepterait-il la double mission à Versailles et à Londres, expédient pour lequel il avait toujours marqué le plus grand éloignement? « Je ne puis vous dire, Monsieur, rapporte le comte de Choiseul (1), s'il est à cet égard de bonne foi, ou s'il veut cacher les soupçons dont je lui ai fait si souvent des reproches. Il avait été préparé dès la veille à cette proposition par une lettre de M. de Starhemberg, venue par la poste, et je n'ai pas remarqué aucune altération sur son visage, quand il a lu cette clause de votre réplique. »

Ainsi qu'on le voit d'après ce qui précède, la discussion s'ouvrait sur la portée et le sens de l'*uti possidetis*. A ce principe, Choiseul, dans son premier mémoire, avait attribué, un peu imprudemment, le caractère de base du traité futur sans le rattacher d'une façon expresse à l'adoption des époques suggérées pour l'armistice; il avait même admis, comme matière à débattre, la fixation définitive de ces époques. Un événement nouveau avait fait toucher du doigt le danger d'une élasticité trop grande sur ce point. Le 29 mars, c'est-à-dire 48 heures avant la remise à Pitt des déclarations et du mémoire du 26, la flotte, avec les troupes destinées à la tentative contre Belleisle, avait fait voile de Spithead. Le cabinet britannique, s'il pouvait ignorer l'expédition des documents en route, savait, à n'en pas douter (2), que la France était sur le point de lui faire des ouvertures pacifiques; il aurait pu retarder

(1) Comte de Choiseul au duc, 28 avril 1761. Affaires Étrangères.

(2) Knyphausen à Frédéric, 17 et 20 mars 1761. *Correspondance Politique*, XX, p. 298.

l'appareillage du commodore Keppel; tout au moins au reçu des déclarations du 26 mars, il lui eût été facile d'arrêter l'escadre en Manche; il n'en fit rien.

Bien plus, d'après le langage (1) qu'il tint à Georges III, il est évident que Pitt comptait sur la réussite de son entreprise pour arracher un sacrifice additionnel à la France et qu'il se prévalait du manque de précision des propositions de Choiseul pour gagner le temps nécessaire à une conquête nouvelle qui ferait pencher, en faveur de l'Angleterre, une balance déjà inégale.

Dans le débat auquel donna lieu la lecture du courrier de Paris, Newcastle et Hardwicke opinèrent (2) pour l'acceptation pure et simple des dates françaises; le premier était partisan d'une suspension d'hostilités pendant six mois, comme le demandait le roi de Prusse : « Le sort de notre expédition de Belleisle sera décidé et quant à la perspective de s'emparer de Martinique ou de la Louisiane, elle est très incertaine, peut-être un succès de ces côtés nous embarrasserait-il plus qu'il nous aiderait à conclure la paix? » Pitt, au contraire, trouvait la prose (3) de Choiseul obscure et était d'avis d'entamer le plus tôt possible les explications verbales et de laisser aux représentants des deux pays, dont le voyage serait activé, le soin de discuter les points litigieux. Le cabinet, y compris Newcastle, se rallia, selon son habitude, à l'opinion du grand ministre.

En fait de verbiage inutile, le texte de Pitt (4) n'avait rien à envier à celui de Choiseul. Après les banalités d'usage, le secrétaire d'État s'exprimait comme suit : « Aussi ne peut-il échapper aux lumières de V. E. que dans un commencement de rapprochement, des varia-

(1) Newcastle à Hardwicke, 17 avril 1761. Newcastle Papers.
(2) Newcastle à Hardwicke, 25 avril 1761. Newcastle Papers.
(3) Hardwicke à Newcastle, 24 avril 1761. Newcastle Papers.
(4) Pitt à Choiseul, 28 avril 1761. Chatham Papers.

tions inattendues ont naturellement l'effet de répandre plutôt de l'obscurité et de l'incertitude dans les ouvertures que d'y mettre cette netteté et cette assurance si indispensables dans une négociation. » Pour obvier à cet inconvénient, il serait désirable d'avoir recours à des entretiens dans lesquels « l'éclaircissement suit de près le doute ». Le mémoire qui accompagnait la lettre annonçait la nomination de Hans Stanley comme plénipotentiaire à Paris, et spécifiait que les instructions des deux envoyés devaient les mettre à même « de traiter de bouche, tant sur le fond de la question que sur les époques aussi bien que relativement aux compensations qui conviendront aux deux couronnes ». C'était substituer aux ouvertures précises bien qu'incomplètes du 26 mars des conversations dans lesquelles tout serait remis sur le tapis et dont la conclusion se ferait d'autant plus attendre que les pourparlers seraient en partie double et auraient pour scène deux capitales éloignées l'une de l'autre. Il y avait peu à espérer d'un pareil mode de procéder.

Cependant, Choiseul se montra content du contenu de la communication anglaise; il lui était impossible de ne pas voir sans satisfaction l'affaire prendre la tournure qu'il avait toujours préconisée et l'Angleterre lui attribuer le rôle prépondérant que ses propres alliés étaient peu enclins à lui abandonner. En politique avisé, il eut grand soin de laisser au cabinet de Saint-James toute la responsabilité de cette innovation. Dans une lettre à son cousin (1) destinée à passer sous les yeux de Kaunitz, il souligne le silence de Pitt au sujet du concert des alliés et de la paix générale dont il avait été fait mention dans la pièce française. « Cette omission de la cour de Londres sur des objets aussi intéressants me ferait penser, comme le prince Galitzin me le mande, que le ministère britan-

(1) Duc de Choiseul au comte, 1er mai 1761. Affaires Étrangères.

nique aurait dessein de terminer la guerre d'Allemagne séparément de celle de France. Ce projet est contraire aux intentions du Roi et aux intérêts de S. M... Dans ce moment-ci, la cessation de la guerre de terre ne nous mettrait pas en état de remonter notre marine, de plusieurs années, et n'empêcherait pas que celle d'Angleterre qui est dans la plus grande activité, ne nous fît supporter des pertes considérables. Vous conclurez de là, Monsieur, que nous ne pouvons nous prêter à la paix d'Allemagne sans que celle de la France et de l'Angleterre soit arrêtée, de même que l'Angleterre ne se prêtera pas à la paix de mer sans que celle de terre ne soit constatée, d'où il résulte, Monsieur, que l'intérêt véritable et actuel du Roi est que les deux paix marchent d'un pas égal, afin que la conclusion en arrive en même temps. » Il s'efforce de tranquilliser le cabinet de Vienne dont il prévoit les questions insidieuses : « Sur cet article, Monsieur, vous donnerez les assurances les plus fortes à M. de Kaunitz qu'il ne sera rien traité à Londres relativement aux intérêts de l'alliance générale, dont M. de Starhemberg ne soit instruit. Vous direz à l'Impératrice que le Roi serait blessé si elle pouvait imaginer qu'il pût, dans aucun cas, manquer aux paroles qu'il lui a données et au concert qui est établi entre les deux puissances. » Il explique pourquoi il lui a paru impossible de décliner la proposition anglaise. « Au surplus, Monsieur, malgré les soupçons que nous avons que le ministère anglais a la vue de mettre la discorde entre les alliés, malgré la finesse avec laquelle M. Pitt élude les difficultés des époques et des compensations relativement à la France, le mémoire britannique est si simple et si honnête et l'avance que fait la cour de Londres d'envoyer le passeport pour M. de Bussy est si raisonnable, que j'ai cru devoir y faire la réponse que vous trouverez ici, en y joignant les passeports nécessaires pour M. Stan-

ley. Le Roi compte que l'Impératrice Reine approuvera cette démarche dont vous voudrez bien lui faire part. » Choiseul ne peut se refuser le plaisir de constater le triomphe de sa politique : « Je crains que M. de Kaunitz ne vous marque quelque humeur sur l'envoi des ministres réciproques à Londres et à Paris, non pas que j'imagine que le ministère de l'Impératrice puisse, après les déclarations que vous lui ferez, avoir des inquiétudes sur la franchise et la probité des démarches du Roi, mais parce que M. de Kaunitz sentira que l'idée des deux congrès a été adoptée généralement des amis et des ennemis, hors de sa part et que sa résistance n'y a apporté qu'un changement de forme. Ce ministre l'a senti d'avance, car il faut toujours en revenir au vrai, puisqu'il laisse ici M. de Starhemberg, au lieu de l'envoyer à Augsbourg. »

Jusqu'alors, c'était nécessairement le prince Galitzin qui avait été à Londres l'intermédiaire des puissances alliées. Avant de nous séparer de lui, retraçons le tableau qu'il esquisse du gouvernement (1) auprès duquel il était accrédité : « Les ministres sur lesquels les affaires de la nation britannique roulent actuellement sont deux secrétaires d'État et le duc de Newcastle. La position des deux premiers étant tout à fait différente, leur conduite ne l'est pas moins. M. Pitt étant le ministre du peuple ne peut se soutenir que tant qu'il en possède la faveur, et par conséquent, il ne peut que vouloir, ou la continuation de la guerre, ou une paix extrêmement avantageuse à la nation, sachant que l'un ou l'autre lui servira de moyen sûr pour se soutenir en crédit, se rendre nécessaire et se conserver dans le ministère. Le comte Bute, au contraire, à peine connu autrefois à la nation, ayant actuellement toute la confiance du Roi, et étant sûr de la conserver entièrement et sans partage, ne cherche qu'à rétablir la tranquillité et

(1) Galitzin à Choiseul, 28 avril 1761. Affaires Étrangères.

par là rendre son ministère permanent, en devenant l'homme tout-puissant en temps de paix, où il lui est plus facile de se passer des autres. Les circonstances du duc de Newcastle étant d'un côté très différentes de celles de mylord Bute, d'où il ne serait pas contre la raison de conclure que M. Pitt aura non seulement contre lui ces deux autres ministres, mais aussi la plus saine partie de la nation, au cas qu'il voulût s'opiniâtrer à insister sur des conditions plus avantageuses à la paix future, que la France ne saurait et ne voudrait les donner. » Comme on le voit, Galitzin estime que le sentiment public en Angleterre est favorable à la paix et conseille à Choiseul de ne pas laisser « entrevoir trop de facilité après l'envoi réciproque des ministres »; enfin, il le met en garde contre la pensée secrète de Pitt et de quelques-uns de ses collègues qui chercheraient, en procurant une paix glorieuse au roi de Prusse, de « dégoûter entièrement par là les cours impériales de l'alliance de la France ».

Après s'être avancé comme on l'avait fait, il eût été en effet difficile de ne pas accepter la proposition anglaise; d'ailleurs, Choiseul y était tout disposé; aussi répondit-il (1) très poliment à la lettre de Pitt et lui exprima-t-il tous ses regrets de ne pouvoir traiter en personne avec lui : « J'aurais cependant été bien flatté d'avoir l'honneur de négocier directement avec V. E. une affaire aussi importante. Personne n'a plus que moi de confiance dans la probité et les rares talents de V. E., et j'ose présumer que la volonté des rois nos maîtres une fois décidée pour la paix, les lumières de V. E., unies à mon zèle pour un bien si précieux, en auraient aplani les difficultés. » Dans l'impossibilité de se rendre à Londres, il lui recommande M. de Bussy qui est « accoutumé à travailler » avec lui. Le voyage des deux envoyés

(1) Choiseul à Pitt, 4 mai 1761. Affaires Étrangères.

devra être concerté de manière qu'ils puissent se croiser à Calais. D'autre part, il écrit (1) à Galitzin quelques mots de remercîments auxquels il ajoute son appréciation sur l'issue des pourparlers : « Je suis bien éloigné, Monsieur, de penser que M. Pitt veuille sincèrement la paix, mais le Roi a cru qu'il ne lui était pas convenable... de ne pas faire de son côté et selon sa dignité tout ce qui était convenable pour prouver la bonne foi et la vérité de ses sentiments » ; cependant il a peur que la prise probable de Belleisle ne devienne un obstacle insurmontable, « car je doute que le Roi soit dans l'intention de traiter avant que Belleisle lui soit remis ».

A Londres, la nouvelle de la mission de Bussy fut bien accueillie. D'après Galitzin (2), ni Pitt ni Bute n'osaient l'espérer; les termes du mémoire français du 19 avril et la mauvaise impression que devait causer l'expédition de Belleisle leur avaient fait craindre que la France ne revînt sur ses premières ouvertures. A la suite d'une nouvelle correspondance entre les deux cours, il fut décidé que Stanley et Bussy se rencontreraient le 25 mai à Calais. Si l'on compare cette date à celle du 26 mars, l'on remarquera que deux mois avaient été perdus en préliminaires et que la cessation des hostilités subirait forcément un retard à peu près équivalent.

Avant de laisser partir nos diplomates, il convient de relever une conversation de Choiseul (3) avec Starhemberg au cours de laquelle fut soulevée, pour la première fois, un point dont l'importance deviendra capitale : celui des conquêtes françaises en Allemagne. La France pouvait-elle considérer ces territoires comme monnaie d'échange pour obtenir la restitution des colonies perdues? Interrogé à ce sujet, Starhemberg répondit qu'il lui était

(1) Choiseul à Galitzin, 4 mai 1761. Affaires Étrangères.
(2) Galitzin à Choiseul, 11 mai 1761. Affaires Étrangères.
(3) Starhemberg à Kaunitz, 28 mai 1761. Archives de Vienne.

impossible de trancher un sujet aussi délicat; il était persuadé toutefois que jamais sa cour ne consentirait à mettre à la disposition de la France les pays conquis sur la Prusse par les armées royales; le cas était tout différent pour les contrées appartenant à l'Angleterre. Choiseul de répondre : « Vous convenez donc que toutes les conquêtes que nous avons faites ou que nous ferons en Allemagne sur l'Angleterre et ses alliés doivent être pour notre compte? — Sur l'Angleterre, oui, répliqua l'Autrichien, mais non celles que vous avez faites ou pourriez faire sur le roi de Prusse qui doivent être pour le compte de l'Impératrice. » Il serait prématuré de rapporter le débat qui suivit ces déclarations; il nous suffit de constater que la question fut clairement posée de part et d'autre. Puis on passa aux pièces préparées pour Bussy qui devaient être soumises à Starhemberg; Choiseul lut à son interlocuteur un précis qu'il avait rédigé, dont il omit cependant certains passages et dont il altéra, à la lecture, quelques expressions. Starhemberg ne trouva pas grand'chose à critiquer dans l'édition revue et corrigée qui lui avait été communiquée. De son côté, Choiseul s'engagea à mettre sous les yeux de l'ambassadeur les originaux des dépêches qu'il recevrait de son envoyé, et le chargea d'exprimer à Vienne toute sa reconnaissance pour le consentement donné à la mission de Bussy.

Examinons maintenant les instructions (1) dont ce diplomate était muni et qui portent la date du 23 mai. Le mémoire débute par l'historique des propositions : La cour de Versailles s'était prononcée pour deux congrès, l'un à Paris, l'autre à Londres, mais la cour de Vienne s'était opposée à ce projet; « et quoique dans le fond il lui soit impossible de ne pas sentir que des alliés subsidiaires sont tenus, à la paix, de suivre l'influence des alliés qui paient, l'Impératrice Reine a persisté dans le

(1) Instructions de Bussy, Marly, 23 mai 1761. Affaires Étrangères.

désir de Congrès général, et Sa Majesté a acquiescé à la délicatesse de cette princesse avec la modification juste de pouvoir traiter séparément sa paix particulière avec l'Angleterre. Cette détermination a produit le congrès d'Augsbourg, la demande de la part de l'Angleterre de s'envoyer des ministres respectifs à Londres et à Paris, enfin l'envoi en Angleterre du sieur de Bussy, dont les talents, l'expérience et le zèle ont déterminé le choix de Sa Majesté.

« Le premier principe que le sieur de Bussy doit avoir sans cesse devant les yeux, dans le cours de la négociation, est que le Roi désire parvenir à la conclusion d'une paix raisonnable avec l'Angleterre, mais sans se séparer de ses alliés, et sans leur faire aucun mystère des objets que Sa Majesté jugera à propos de traiter et d'arrêter à Londres. Il faut que le ministre du Roi saisisse bien le plan qui a dirigé la conduite de Sa Majesté depuis deux ans. Le Roi ne veut mériter aucun juste reproche de la part de ses alliés; il ne veut pas en même temps sacrifier les intérêts de sa couronne aux idées ambitieuses et souvent chimériques des Cours Impériales. Pour concilier ces deux résolutions, Sa Majesté a pris le parti de faire connaître à chaque occasion la vérité de la chose, et de sa volonté aux deux Impératrices. On a tâché de les ramener à cette vérité, et quand il n'a pas été possible de les faire revenir de leurs prétentions, on ne leur a pas dissimulé l'intérêt du Roi et de sa détermination sur les partis qu'il pourrait prendre. Cette méthode a réussi jusqu'à présent au delà de toute espérance. »

Suit une revue des sentiments qui inspirent les autres signataires de la déclaration du 26 mars. La Suède se conformera fidèlement aux visées de la France; le roi de Pologne a obéi au désir d'être agréable à S. M. Très Chrétienne; quant à son ministre saxon, le comte de Brühl, « les seules vues politiques qu'on ait pu lui découvrir sont

pour faire servir la cour de Saxe de nœud aux liaisons de la cour de Russie avec celles de Londres. » A l'égard de la Russie, la France est indépendante, mais vis-à-vis de l'Impératrice-Reine, elle est engagée « par l'article 13 du traité du 30 décembre 1758 qui porte la promesse réciproque de ne faire ni paix ni trêve avec leurs ennemis communs et respectifs que d'un parfait concert et commun consentement ». En conséquence, « tous les objets concluants » traités à Londres devront être communiqués au prince Galitzin et à la cour de Vienne, « mais ces communications n'altéreront point le fond de la négociation relativement aux intérêts du commerce et des colonies de la France vis-à-vis de l'Angleterre, c'est-à-dire à la guerre maritime proprement dite ».

Le passage suivant concerne l'Espagne (1); il sans dire que Starhemberg n'en eut pas connaissance : « Le sieur de Bussy doit aussi marquer de la confiance à M. le comte de Fuentes, ambassadeur d'Espagne. La cour de Madrid a proposé à Sa Majesté de conclure un traité offensif et défensif. Le projet de ce traité tel qu'il a été communiqué par le marquis de Grimaldi, serait sujet à de grands inconvénients dans les circonstances présentes. Le Roi a jugé à propos de diviser en deux parties le projet espagnol et de proposer à Sa Majesté Catholique un traité d'amitié, de garantie, purement défensif, lequel serait une espèce de pacte de famille. Il est à présumer que la négociation de ce traité qui est si analogue à l'intérêt et aux sentiments des deux souverains, aura le succès que l'on en doit attendre. De plus, le Roi qui a communiqué à Sa Majesté Catholique sa position actuelle politique, vis-à-vis de l'Angleterre, proposera à ce prince de différer les engagements offensifs contre

(1) Les instructions de Bussy furent communiquées à Grimaldi, probablement avec réserves, comme à Starhemberg. Choiseul à Ossun, 2 juin 1761.

la Grande-Bretagne jusqu'à ce qu'il soit instruit du degré de volonté que le Roi et le ministre britanniques ont pour la paix en général, et les conditions définitives que, relativement à la France, ils voudront mettre au rétablissement de la paix entre les deux royaumes. Si les Anglais se prêtaient à une paix raisonnable, il serait contraire à l'objet du Roi, de signer un traité offensif contre l'Angleterre, lequel traité ranimerait certainement le feu de la guerre. Si, au contraire, le ministère britannique porte ses prétentions à un degré insoutenable, nous tâcherons de conserver, en ce cas, la bonne volonté de l'Espagne, pour qu'elle se joigne à nous dans le seul parti qui restera de se faire rendre justice par les armes. Il est vraisemblable que le comte de Fuentes est instruit de la négociation qui est entamée entre le Roi et le roi Catholique, et dans tous les cas, les dispositions de cet ambassadeur pour la France, son rang distingué en Espagne, et son crédit personnel auprès de Sa Majesté Catholique exigent que le sieur de Bussy s'applique à captiver par tous les égards possibles, par la confiance la plus apparente, la liaison et les attentions les plus assidues, la bienveillance de l'ambassadeur espagnol. En même temps, il est bon de lui faire observer que le comte de Fuentes écrit journellement à sa cour pour l'animer contre l'Angleterre, et l'engager à déclarer la guerre ; que cet ambassadeur désapprouve les démarches pacifiques de la France, et que certainement il cherchera par ses conseils au sieur de Bussy à détourner toutes conclusions pacifiques. Le sieur de Bussy profitera de l'animosité du comte de Fuentes dans les occasions où il aura à se plaindre du ministère anglais, eu égard à la négociation de la paix. Mais s'il trouvait le ministère britannique aussi conciliant qu'il devrait l'être, il ne perdrait pas de vue, que le premier objet de sa mission est de parvenir à une paix raisonnable et que ce ne peut être que lorsque nous

en perdrons l'espérance, que nous serons obligés de nous livrer aux idées de l'Espagne, dans tous les cas très embarrassantes. » Cet exposé, nous le reconnaissons, correspondait très exactement à la position que Choiseul avait prise vis-à-vis de l'Espagne.

Cette parenthèse instructive fermée, le mémoire cherche à déterminer quelles puissances seront appelées à participer au congrès d'Augsbourg. Bussy soutiendra la demande que l'Empereur a formulée dans ce sens, mais il s'opposera à l'admission du Danemark qui voudrait profiter de l'occasion « pour jouer un rôle ». La France est désintéressée dans le débat continental, elle ne recherche aucune augmentation de territoire en Europe ; elle ne compte garder ni Ostende ni Nieuport. En résumé, Bussy n'est pas autorisé « à traiter de la paix d'Allemagne mais seulement à en converser ». Dans le cas où le ministre anglais insisterait sur la nécessité de la paix générale, l'envoyé français se défendrait « en proposant la paix séparée maritime, laquelle il dira être autorisé de conclure toutes les fois que l'Angleterre le voudra ».

La seconde partie du mémoire avait trait aux conditions de la paix particulière : « La proposition du « statu quo » n'a point été adoptée selon les époques du premier mémoire du duc de Choiseul, ni par rapport à la conclusion relative des deux paix. Le ministre britannique en a pris ce qui pouvait lui convenir, et tout de suite a mis en activité son entreprise sur Belleisle, pour ajouter une nouvelle conquête au « statu quo ». Mais ni Belleisle, ni ce que les Anglais pourraient conquérir de plus sur nos côtes ne pourront entrer en compensation que vis-à-vis la démolition de Dunkerque tout au plus. Au reste, avant que de laisser échapper ce mot, il faudra soutenir très longtemps que les conquêtes sur nos côtes seront restituées pour rien dans l'arrangement qui se fera pour la paix maritime, et le sieur de Bussy ne cédera

pas sur cet article sans avoir préalablement reçu les ordres de sa Cour. » En ce qui concerne les acquisitions de l'Angleterre en Amérique et en Afrique, on prévoyait l'échange de Minorque contre la Guadeloupe, Marie-Galante et Gorée, et l'attribution à la France des îles neutres de Sainte-Lucie et Tabago. Le Canada et l'île Royale et nommément Louisbourg seraient rendus en compensation « de la restitution que le Roi effectuera de ce que ses armées ont conquis sur l'Électeur d'Hanovre et sur les alliés en Allemagne ». L'attitude à prendre sur ces points ne serait pas d'ailleurs définitive; Bussy ne formulerait rien sur papier et s'appliquerait à obtenir de l'Angleterre des « propositions catégoriques et par écrit ». En outre, il reclamerait la restitution des prises faites par la marine anglaise avant la déclaration de guerre ou l'octroi d'une indemnité équivalente. Enfin, si le représentant de la France « s'aperçoit que les Anglais veulent l'amuser et ne sont pas sérieux », il n'hésitera pas à demander ses passeports pour rentrer en France.

Aux instructions de Bussy, opposons maintenant celles de Stanley. Ces dernières, préparées par Pitt, furent soumises à un conseil de cabinet dont Newcastle nous donne en quelque sorte le procès-verbal (1) : On se mit bien vite d'accord sur le principe d'une paix particulière avec la France; en effet, depuis l'année dernière, le roi de Prusse étant revenu sur le veto qui avait arrêté les pourparlers de La Haye, il n'y avait plus d'objections à un arrangement entre les deux couronnes. Sur l'interprétation de l'*uti possidetis*, Pitt pria le conseil de se prononcer. Deux solutions se présentaient : « Si vous limitez l'application de la clause aux conquêtes faites sur chaque monarchie, vous renvoyez vos alliés, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick et l'électeur d'Hanovre au

(1) Newcastle à Hardwicke, 14 mai 1761. Newcastle Papers.

congrès, pour qu'il leur soit fait justice. Je n'ai pas, dit M. Pitt, d'objection à faire à cette procédure. Dans l'autre hypothèse, vous admettez les pertes de vos alliés comme devant entrer en ligne dans l'examen des compensations proposées par la France; choisissez, mylords, je ne donnerai pas d'avis, je me laisserai diriger par vous, mais encore faut-il qu'il y ait une direction. » Bute opina qu'il était trop tôt pour trancher une matière aussi délicate, surtout avant d'avoir entendu Bussy. Le duc de Devonshire et lord Granville exprimèrent une opinion semblable. Newcastle parla dans le même sens; d'après lui, admettre l'extension des compensations aux conquêtes des Français en Allemagne serait encourager leurs prétentions « au point de laisser s'évanouir (1) une à une nos acquisitions territoriales ». A ce mot, Pitt prit feu et accusa Newcastle d'être prêt à signer un traité dont lui ne voudrait pas. Le duc de Bedford estima qu'il serait prématuré de poser la question avant que les négociations fussent plus avancées. La discussion, après avoir occupé deux longues séances, aboutit à l'adoption à l'unanimité de la formule suivante : « Que les pertes de nos alliés en Allemagne seraient prises en considération à la paix et au moment de la fixation définitive de nos conquêtes. » La rédaction manquait de clarté, mais le principe avait été accepté quoique son application fût ajournée. En tout cas cette politique raisonnable s'éloignait beaucoup, comme Newcastle le fit remarquer au Roi, de celle qu'avait préconisée Pitt quand il s'écriait dans une boutade « qu'il ferait la guerre pour le Hanovre aussi longtemps qu'on voudra, mais que jamais il ne ferait la paix pour le Hanovre ». En attendant, le refus du grand ministre de donner son avis personnel fut très critiqué; on l'attribua à la crainte de se

(1) Le mot anglais « moulder » veut dire ruiner par l'humidité, pourrir, se gâter.

compromettre en appuyant une solution qui, tout imposée qu'elle fût par les faits, ne serait pas bien accueillie dans le public, mal disposé pour la guerre du continent et peu soucieux du sort des alliés.

En définitive, Stanley reçut pour instructions (1) de ne prendre aucune initiative relativement à l' *uti possidetis*. Il se maintiendrait sur le terrain du mémoire français du 26 mars; S. M. Très Chrétienne avait fait une offre; l'Angleterre l'avait acceptée; on ne pouvait, sous aucun prétexte, lui demander une contre-offre. Malgré le vague dans lequel on avait laissé la question des compensations allemandes, l'envoyé se prononcerait pour l'entente séparée et préalable avec la France : « Vous aviserez le duc de Choiseul que nous tenons à éviter l'atteinte aux bénéfices réciproques de la paix entre les deux couronnes que pourrait entraîner le rattachement de cette paix au succès éventuel d'objets dont la nature, on le reconnaît, est absolument étrangère aux causes de notre guerre particulière; qu'à notre estime, rien ne hâterait davantage la pacification générale des autres puissances belligérantes que la prompte conclusion de la paix entre la Grande-Bretagne et la France au moyen d'une négociation sincère et efficace. Cela étant, notre intention est de rendre contractuel, définitif et valable sans avoir égard à l'issue des négociations d'Augsbourg, tout point relatif à la guerre particulière entre les deux couronnes, sur lequel nous et S. M. Très Chrétienne nous serions heureusement mis d'accord. » Malgré, ou peut-être à cause de la séparation des deux paix, Stanley devra saisir toutes les occasions d'affirmer « la fidélité de l'Angleterre aux engagements qu'elle avait pris comme auxiliaire de la Prusse ». Quant aux acquisitions et aux compensations, l'envoyé ne devait accepter les

(1) Instructions de Stanley, 18 mai 1761. Chatham Papers, etc.

suggestions ou les propositions qui lui seraient faites qu'avec la réserve « ad referendum »; il n'était autorisé à rien signer; enfin, il lui était recommandé de surveiller le langage et l'attitude de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de Versailles.

Quoique dans les conseils britanniques on eût évité de s'expliquer sur les conditions de la paix, plusieurs des hommes d'État avaient formulé leurs idées. Parmi elles, il est intéressant de signaler la thèse du duc de Bedford (1) qui était vraiment prophétique : « Je ne crois pas qu'il soit pour l'avantage de l'Angleterre d'être si chargée de possessions étrangères, (comme ce serait le cas) si on nous cédait tout le Canada et Guadeloupe. A vous dire vrai, Milord, je ne sais pas si le voisinage des Français à nos colonies de l'Amérique du Nord n'était pas la meilleure garantie de leur dépendance sur la mère patrie, dont elles se soucieront peu quand elles seront débarrassées de leurs craintes du côté des Français. » Il énumère les acquisitions dont il est partisan, et conclut : « Si nous nous rendons justice à nous-mêmes, soyons justes envers les autres et n'essayons pas d'imposer à la France des conditions qu'elle ne subira pas longtemps, nous le savons, et contre lesquelles elle se soulèvera, aussitôt qu'elle aura recouvré la respiration. » Malheureusement, Bedford n'eut pas assez de crédit auprès des autres ministres pour les rallier à ses vues modérées.

Avant d'entamer le récit des entretiens diplomatiques, faisons connaissance avec les deux personnages qui allaient entrer en scène.

Bussy avait débuté comme secrétaire particulier du maréchal de Richelieu; puis il avait été attaché à l'ambassade française à Londres et avait même reçu à cette époque (2), du cabinet anglais, des subsides réguliers;

(1) Bedford à Newcastle, 9 mai 1761. Newcastle Papers.

(2) Voir Louis XV, le renversement des alliances, p. 101.

depuis son retour en France, sauf une courte mission auprès du roi Georges II à Hanovre en 1755, il avait été employé au Ministère en qualité de premier commis. Sa correspondance nous indique un travailleur rompu aux affaires, qui savait écouter et au besoin riposter, trop bureaucrate pour montrer une initiative que d'ailleurs Choiseul ne lui demandait pas; sans prestige personnel et de position sociale médiocre, il fut sans doute ému à la pensée des discussions qu'il aurait à soutenir avec le terrible Pitt et gêné par le souvenir de ses anciennes transactions avec la trésorerie britannique. Toujours est-il qu'à en croire les boutades échappées à Choiseul, l'envoyé français eût volontiers décliné la tâche qui lui fut confiée. Dès le début de son séjour à Londres, Choiseul expliquait quelques contradictions dans les rapports de Bussy par le trouble qu'il éprouvait devant Pitt. « Cela n'était pas surprenant, dit-il un jour à Stanley (1), car le pauvre diable tremblait de peur en partant. » Un jour à Marly, en présence de Louis XV et de l'Anglais, Choiseul ouvrit un courrier de Londres dont une partie en chiffres qu'il ne put lire en l'absence de son secrétaire. Le Roi s'enquit de quoi il pouvait être question; Choiseul de répondre : « Apparemment, Sire, qu'il a déplu à M. Pitt, qui l'aura fait sauter par les fenêtres. » Stanley qui ne perdait pas le nord s'empressa de dire : « Je n'aurais pas trouvé bon, dans ce cas, de faire la même gambade par manière de représailles. »

Cette réplique qui illustre tout au moins l'aplomb de son auteur et dont la reproduction, dans une dépêche officielle, n'est rien moins qu'une preuve de modestie, nous servira d'introduction auprès de l'envoyé britannique.

Stanley, petit-fils du fondateur du musée britannique,

(1) Stanley à Pitt, 28 juin 1761. Newcastle Papers.

ne possédait pas un bagage politique bien lourd; il remplissait à l'administration de la Marine la fonction de « junior lord » quand Pitt, dont il était le protégé, lui confia l'importante tâche de négocier avec Choiseul. Sans expérience diplomatique, très sensible aux bons procédés et aux démonstrations de sympathie réelle ou simulée, Stanley subit le charme de Choiseul et de son entourage, mais tout en plaidant de son mieux pour la personnalité du ministre français, il n'oublia jamais l'intérêt national dont il avait la garde, et apporta à cette défense l'intransigeance de son patron, sans y mettre le ton rogue et la morgue caractéristique des lettres de ce dernier. En résumé, à part la vanité et la note du moi trop en vue, Stanley conduisit bien la négociation, consacra tous ses efforts à la faire réussir, renseigna bien sa cour et s'acquitta, comme nous le verrons, très convenablement de sa besogne. Parmi ses amis et connaissances, sa nomination fut accueillie avec plus de surprise que d'approbation : « Après avoir fait de Hans Stanley un ministre à la cour de France, écrit le général Mostyn (1), je ne vois pas de difficultés à une fabrication quelconque; après tout, pourquoi ne pas improviser une paix tout aussi bien qu'autre chose?... Madame la marquise sans aucun doute se moquera de nous et de notre ministre. » D'autres appréciations sont plus flatteuses; une grande dame de l'époque, Lady Hervey (2), lui accorde « du savoir-faire, du bon sens, des connaissances et de l'honnêteté ». Starhemberg (3) le dépeint comme un homme modeste, habile, expérimenté, qui aura bientôt fait de prendre la mesure de Choiseul et qui saura découvrir le fort et le faible du ministre. « Pour un Anglais, je le trouve assez affable ».

(1) Mostyn à Newcastle, Alverdissen, 25 mai 1761. Newcastle Papers.
(2) Lettre citée par lord Mahon, *History of England*, IV, p. 231.
(3) Starhemberg à Kaunitz, 15 juin 1761. Archives de Vienne.

Le verdict de Bussy (1) qui, retenu par le mauvais temps, passa trois jours avec lui à Calais, est également favorable : « M. Stanley a beaucoup d'esprit et de connaissances. Il s'exprime très bien en français, mais lentement; il paraît qu'il aime la douceur de la société française, mais sans dépouiller la fierté de sa nation, quoique sous un extérieur simple et modeste. Il est ombrageux, inquiet, et le peu d'expérience qu'il a des affaires peut le confirmer dans ce caractère. Il cherchera à tirer avantage du moindre mot, qu'on laissera échapper, en faveur de sa commission, et si on lui fait la moindre promesse il en fera un contrat dont il exigera l'exécution à la rigueur. Il est vif sous les dehors de la tranquillité; il a même de la disposition à la causticité, quand une fois il s'échauffe. S'il croyait s'apercevoir de quelque manque d'égards pour sa cour ou pour sa personne, il est à présumer qu'il exprimerait son mécontentement avec dureté; mais en revanche, il paraît avoir le cœur droit et noble; il est très sensible aux attentions et aux prévenances, et je crois, Monseigneur, que par là vous en tirerez bon parti. »

Stanley arriva à Calais le 25 mai, jour fixé pour le rendez-vous; il n'y trouva pas Bussy qui, retenu à Paris, ne parut que le 27. Ce retard, rapporté à Pitt par son représentant, faillit être la cause d'une rupture. Bussy présenta des excuses, Choiseul fournit des explications qui convainquirent jusqu'au susceptible Pitt, et on put se mettre à l'œuvre de part et d'autre. Stanley s'était annoncé à Choiseul par un billet bien tourné, daté de Senlis où il comptait recevoir les ordres de sa cour au sujet de l'incident Bussy. Rassuré par une réponse courtoise de Choiseul, il entra à Paris le 4 juin, alla droit chez M^me^ Joffrin, et par ses soins fut conduit chez Gallaud, baigneur, rue Jacob, où il s'installa. Le 7, il eut (2) sa première audience. Choi-

(1) Bussy à Choiseul, Calais, 30 mai 1761. Affaires Étrangères.
(2) Stanley à Pitt, Paris, 8 juin 1761. Record Office.

seul commença par affirmer la résolution énergique et personnelle de Sa Majesté Très Chrétienne de mettre fin à la guerre si possible; puis il insista sur les difficultés qu'il avait rencontrées de la part des Impératrices et qu'il avait fallu surmonter avant d'amorcer la négociation. Après ce préambule, il laissa l'Anglais développer les instructions dont il était muni. Avec une facilité que la connaissance des sentiments avoués de Choiseul faisait prévoir, on se mit d'accord sur la distinction des deux guerres, sous réserve des engagements réciproques vis-à-vis des alliés et sur la possibilité de conclure la paix particulière sans attendre les résultats du congrès d'Augsbourg. Le débat se poursuivit sur la clause de l'*uti possidetis* intimement liée, selon le ministre français, à la question des dates; pour le cas où celles qui avaient été suggérées par le mémoire du 26 mars ne seraient pas acceptées, Choiseul demanda si son interlocuteur en avait d'autres à y substituer. Stanley répliqua qu'il n'avait pas d'indications sur ce point, et qu'il en référerait à son gouvernement; il en fut de même quand le Français voulut aborder le chapitre des compensations et celui de la restitution des prises. Dans la dépêche à Bussy (1) qui relate l'entrevue, Choiseul résume en quelques mots son appréciation : « Tel a été le précis d'une conversation de plusieurs heures qui a abouti, comme vous voyez, à très peu de choses et qui me fait craindre que nous ne restions longtemps à nous voir venir. » Il ajoute un propos sur Belleisle dont le rapport de Stanley ne fait pas mention : « Les nouvelles de Belleisle sont mauvaises; je crains que la citadelle ne soit prise le 10 de ce mois. J'ai dit à M. Stanley qu'ils cassaient les vitres de leur voisin, en parlant de se raccommoder avec lui; mais que j'espérais que le Roi ne paierait pas les vitres cassées et qu'elles n'entreraient dans aucune compensation. »

(1) Choiseul à Bussy, 7 juin 1761. Affaires Étrangères.

Le ton et la manière du ministre firent bonne impression sur l'Anglais : « Je dois avouer que, pendant tout le cours de notre entretien, le duc de Choiseul s'est exprimé avec des apparences très engageantes de franchise. Je le regarde comme doué de facultés naturelles d'un haut degré; j'ai trouvé beaucoup plus de sérieux et de suite dans sa conversation qu'on ne lui en attribue ici en général. Quand il lui a plu de mêler aux affaires une plaisanterie quelconque, je me suis prêté à sa fantaisie et je me flatte que cela ne lui a pas déplu. »

Stanley, qui connaissait déjà son Paris et qui avait noué ou renoué des relations avec divers personnages de la cour ou de la ville, donne à Pitt, dans un billet chiffré (1), quelques notes sur Choiseul : « Le ministre est un homme de vive intelligence, mais peu préparé pour la pratique, franc dans ses propos, souvent sincère au moment même où il parle, mais volage et très indiscret. Il traite toutes les affaires, même avec les gens les plus haut placés, comme matière à plaisanteries. Il a sur le Roi une influence qui ne dépend en aucune façon de la dame. Pour celle-ci il n'a guère d'égards, quelquefois, il se montre brutal; quand elle veut parler affaires, il lui répond qu'elle est belle comme un ange; l'autre jour, il lui a dit de jeter au feu un mémoire; il est tout à fait étranger à l'alliance autrichienne qui est l'ouvrage de Bernis. »

Passons maintenant la Manche et rendons compte du premier entretien de Bussy (2) avec Pitt. L'envoyé français était arrivé le 31 mai à Londres où il s'était logé chez un aubergiste demeurant dans Suffolk Street, près de Charing Cross ; les visites commencèrent le 3 juin. Il eut avec Pitt deux entrevues dont il fit son rapport (3) à Choiseul. Inti-

(1) Stanley à Pitt, en chiffres, 8 juin 1761. Chatham Papers.

(2) Voir sur la négociation de Londres Lawson Grant, « La mission de M. Bussy », Paris, 1906.

(3) Bussy à Choiseul, 11 juin 1761. Affaires Étrangères.

midé par l'homme d'état anglais, convaincu que ce dernier profiterait de la moindre concession de la France pour dénoncer cette puissance à ses propres alliés, peu confiant, par conséquent, dans le résultat des négociations, Bussy resta sur la plus grande réserve ; Pitt, au contraire, s'expliqua sans restrictions. A son interlocuteur qui soutenait que la clause du « statu quo » deviendrait caduque si l'Angleterre n'acceptait pas les dates du premier mémoire, Pitt de répliquer : « Si la cour de France se tient à sa parole, la conclusion de la paix est une affaire de huit jours de temps. Nous ne voulons pas étendre nos conquêtes au delà de ce qu'elles sont ; nous nous contentons de celles que nous avons. Vous ne nous avez point demandé d'armistice, et je présume que vous ne le pouviez pas à cause de vos alliés ; mais quand vous l'auriez demandé, nous n'aurions pu vous l'accorder. La raison en est simple, il serait tout à votre avantage et à notre préjudice..... La paix définitive serait retardée par mille embarras qu'on ne peut prévoir, et qui peuvent aisément faire différer la paix trois ou quatre mois, et plus encore, si la conclusion était liée à celle de la paix d'Allemagne. Pendant ce temps, vous pourriez rétablir une partie de votre marine, envoyer des secours à vos colonies, nous faire perdre la saison des expéditions à faire contre vous, et vous fortifier de façon à nous mettre en danger ; par conséquent, la fixation des époques devient absolument nécessaire, mais il n'est pas possible qu'elle ait lieu autrement que du jour de la signature du traité, ainsi qu'il est porté par le mémoire de l'Angleterre du 28 avril. En ce qui concerne les compensations, vous voudrez sans doute faire valoir ce que vous pourrez conquérir en Allemagne appartenant au roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre ? » Bussy répondit qu'il ne pouvait y avoir doute à cet égard, « puisque c'était en partie l'occupation que cette guerre nous avait donnée, qui nous avait causé la perte de nos

colonies. Je ne vous dissimulerai pas, me dit-il, que du temps du feu Roi cela aurait fait ici une grande impression; mais aujourd'hui, cela n'en fera que très peu ». D'ailleurs, il serait impossible pour la France de faire des établissements permanents; « les constitutions d'Allemagne vous le défendent; l'Empire même sera contre vous si vous entreprenez d'y rester ». A propos de Belleisle dont Bussy escomptait la prise et la restitution sans compensation : « Vous pouvez être assuré, répliqua Pitt, que nous n'avons pas envie de garder Belleisle, mais il faudra bien qu'il entre en ligne de compte. »

L'envoyé français fut évidemment impressionné par la valeur de son adversaire : « Ce ministre, Monseigneur, me paraît avoir de grands talents, une fermeté singulière, beaucoup de méthode et de suite dans l'esprit. Quoiqu'on le dise haut et dur, j'ai éprouvé qu'il est maître de lui-même quand il veut et qu'il sait mettre toute la politesse imaginable dans les affaires... Il m'a dit qu'il était fort éloigné de vouloir blesser la délicatesse de ma cour et qu'il me priait de l'avertir, s'il lui échappait quelque expression trop vive, pour qu'il la corrigeât sur-le-champ. »

Terminons ces extraits par l'esquisse de la politique intérieure de l'Angleterre; son exactitude prouve que notre diplomate avait puisé ses renseignements à bonne source : « Les anciens ministres ont perdu de leur considération. Beaucoup de gens crient à la vérité contre la dureté de M. Pitt, mais tous s'accordent à dire que l'Angleterre était avilie ci-devant, et que ce n'est que depuis son entrée dans le ministère qu'elle a joué un rôle honorable dans le monde. Il n'y a plus ici, en effet, de parti de l'opposition. Ceux qui pourraient en être les chefs sont dans le conseil, et M. Pitt a pris l'ascendant sur tous les esprits par la force de son génie, par son éloquence, par son courage et son désintéressement. Comme il a le crédit populaire et que le comte de Bute a le crédit auprès du

Roi, ces deux ministres sont obligés de s'unir et de se soutenir l'un l'autre. D'ailleurs, le comte de Bute est un jeune homme de la plus grande espérance, à la vérité, mais qui n'a pas l'expérience des affaires comme son collègue, et il paraît qu'il faudra qu'il soit encore longtemps lié avec lui pour pouvoir voler de ses propres ailes. Quant au système que M. Pitt a pris sur les affaires avec la France, il n'a pas voulu en être responsable. Il s'est tenu un grand conseil ici avant mon arrivée; le Chancelier, chef de la Justice, a été consulté sur l'interprétation du mémoire du 26 mars; M. Pitt a réuni tous les membres du Conseil à son opinion, et il s'est fait assurer, pour ainsi dire, sa conduite et son système par ses collègues. »

Bussy avait reçu la visite des ministres prussiens, mais s'était excusé de ne pas la rendre, les relations entre les deux cours étant rompues. La conclusion de sa dépêche est pessimiste : « Comme je prévois, Monseigneur, que vous pourrez m'envoyer incessamment l'ordre de quitter l'Angleterre, je vous supplie de bien vouloir m'adresser mes passe-ports. » Dans un billet intime, l'envoyé fait allusion aux commissions féminines dont il avait été chargé. Il avait compté acheter « des belles moires et des damas mascaradés » pour les deux duchesses (M^mes^ de Choiseul et de Gramont), mais ces tissus ne sont plus de mode; « les dames ne portent presque que de nos étoffes de France qui passent par la Hollande et sont réputées hollandaises ».

Trois jours après l'envoi de la lettre de laquelle nous avons tiré les citations ci-dessus, la ville de Londres fut mise en émoi par la nouvelle de la capitulation de Belleisle; de tous côtés, on fit des préparatifs pour une fête populaire et pour des illuminations. Bussy, très inquiet de la fausse position dans laquelle il allait se trouver, courut chez Pitt solliciter la protection de la police et présenta une demande de restitution pure et simple de la

nouvelle conquête. La requête ainsi introduite était inopportune, si on se plaçait au point de vue d'une prompte issue des négociations, mais elle avait des partisans parmi les hommes d'État anglais. Bedford (1) comparait Belleisle à l'île de Wight : « Demandez à n'importe quel citoyen anglais de mettre la main sur son cœur et de dire si, quelque grande que puisse être la détresse de son pays, il pourrait collaborer à une paix qui céderait l'île de Wight à la France? Si le cas est pareil, traitons les autres comme nous voudrions être traités par eux. »

Disons de suite que Choiseul (2) n'attacha d'importance ni aux scrupules ni aux craintes de son envoyé : « Stanley a dîné chez Starhemberg ; cela nous a paru très simple, aussi le Roi vous ordonne de rendre la visite aux ministres prussiens... Vous leur répondrez que vous ignorez absolument ce qui sera traité à Augsbourg, et de bonne foi je l'ignore comme vous, les Impératrices ne nous ayant pas fait confidence de leurs vues et encore moins de leurs prétentions, dont je ne suis pas curieux, parce que si nous nous accommodons avec l'Angleterre, toute cette dispute allemande sera bientôt finie de fait. » Il ne pouvait être question du retour : « Ne songez pas à revenir que je ne vous le mande, mais si ce cas arrivait qu'il ne faut pas précipiter pour éviter les torts et les reproches », les instructions nécessaires seraient données en temps utile. « J'espère, ajoute-t-il, que vous aurez illuminé depuis la cave jusqu'au grenier pour la prise de Belleisle, afin d'éviter d'être déchiré par la populace. Votre illumination nous fait ici un peu moins que la prise de cette île. »

Le 16 juin, nouvelle conversation de Pitt et de Bussy (3). Le ministre anglais, qui avait pris les ordres de Georges III, commença par refuser net la restitution de Belleisle sans

(1) Bedford à Bute, 13 juin 1761. Newcastle Papers.
(2) Choiseul à Bussy, 19 juin 1761. Affaires Étrangères.
(3) Bussy à Choiseul, 19 juin 1761. Affaires Étrangères.

compensation. Puis on reprit la discussion des époques ; à cette occasion, Pitt constata que le langage de Choiseul à Stanley était beaucoup plus précis que celui dont se servait Bussy; à l'appui de son observation, il lut des extraits de la correspondance de l'envoyé britannique. Il est à remarquer, en effet, que le ton de Choiseul, notamment sur la conclusion de la paix particulière et sur la question des dates, avait été fort différent de celui qu'imposaient à Bussy ses instructions. Pitt, en terminant l'entretien, lui laissa « un papier pro memoria » mais non pas comme écrit ministériel. Pour répondre au vœu émis par Choiseul, le cabinet anglais proposait (1) de fixer les dates, pour l'application de l'*uti possidetis*, aux premiers juillet, septembre et novembre; mais dans l'intérêt de la paix et pour éviter que la fixation ne devînt « dans la suite une source de discussions embrouillées et d'altercations captieuses et dangereuses », Sa Majesté Britannique ne conviendrait « desdites époques qu'uniquement aux deux conditions suivantes :

1° Que tout ce qui sera heureusement arrêté entre les deux couronnes relativement à leur guerre particulière, soit rendu obligatoire, final et conclusif, indépendamment du sort des négociations d'Augsbourg pour ajuster et terminer les contestations d'Allemagne, et pour en rétablir la paix générale;

2° Que ledit traité définitif de paix entre la Grande-Bretagne et la France soit conclu, signé et ratifié ou des articles préliminaires à cette fin, entre ci et le 1er d'août prochain. » En outre, Sa Majesté Britannique déclarait qu'à l'égard de Belleisle, elle consentirait « dans le traité futur d'entrer en compensation sur cette importante conquête ». Quant aux autres échanges, « Sa Majesté se réserve d'ap-

(1) Pro Memoria remis par Pitt, 17 juin 1761. Affaires Etrangères et Record Office.

prendre quels pourraient être les désirs de Sa M. Très Chrétienne sur ce point, en suite de quoi Sa Majesté s'ouvrira avec toute sincérité et bonne foi ».

Bussy prit en mauvaise part la note de Pitt : « Il paraît certain, Monseigneur, que ce ministre est déterminé à continuer la guerre ou à nous faire acheter la paix au prix le plus déraisonnable... Il fait des confidences aux ministres étrangers et nous accuse de ne pas tenir notre parole. » Malgré ces sombres pronostics qui s'inspiraient évidemment de l'opinion de Fuentes et de Galitzin, hostiles tous les deux à la politique et à la personne de Pitt, cet homme d'État avait réellement fait un pas en avant dans la voie de l'entente. Le même jour, Choiseul en fit un plus grand dans une entrevue qu'il eut avec Stanley. Ce dernier fait un récit dramatique (1) de leur conversation : En réponse à un appel l'adjurant de prendre l'initiative et de formuler les desiderata de la cour de Versailles, Choiseul, fort ému, exigea que, sur la communication qu'il allait faire, le secret le plus complet fût gardé vis-à-vis des ambassadeurs étrangers et même de Bussy; seuls, Pitt et ses collègues du conseil intime devraient en connaître. Puis il parla dans les termes suivants : « La nécessité de la paix avait fait l'impression la plus profonde sur le Roi son maître; seule, Sa Majesté était au courant du langage qu'il allait me tenir... La raison qui le poussait à désirer que l'affaire fût traitée par mon entremise dans le secret le plus absolu était due à l'obligation de mettre MM. Starhemberg, Grimaldi et Czernichew (2) au courant de toute la correspondance échangée avec M. de Bussy, lequel avait également ordre de renseigner exactement le prince Galitzin et M. de Fuentes Il avait été conquis par mes arguments et par mes pro-

(1) Stanley à Pitt, 18 juin 1761. Newcastle Papers. Record Office. Voir la traduction donnée par Lawson Grant.

(2) Ambassadeur de Russie à la cour de Versailles.

testations ; car jusqu'alors il s'était grandement méfié de la sincérité de notre cour ; il n'avait pas osé s'exprimer plus clairement parce que, si ses offres étaient repoussées sans résultat pour son pays et sans la satisfaction d'avoir rendu la tranquillité à son maître, il se serait attiré l'animadversion générale des Français et encouru le discrédit de la part des alliés. »

Ces prémisses posées, Choiseul énuméra de vive voix les conditions que la France accepterait pour la conclusion de la paix. Stanley dit qu'il ne pouvait les prendre qu' « ad referendum » ; mais pria le ministre, pour éviter les erreurs ou les oublis que lui, Stanley, serait capable de faire, de les lui remettre par écrit. « Là-dessus, nous passâmes de la galerie dans son cabinet, et là il me dicta la note incluse qui est la pièce originale écrite par moi, puis relue et revue avec soin par lui. Pendant la dictée, il marchait de long en large dans la pièce et était en proie à une émotion très vive. Il me demanda ensuite d'un ton qui indiquait beaucoup d'inquiétude si je pensais que ce précis pût servir de base à un traité. » A la suite de cette question, la conversation s'engagea : Stanley, ayant soin de déclarer qu'il ne parlait qu'en son nom personnel, présenta à certaines clauses des objections que Choiseul réfuta en défendant son projet. A signaler une concession imprudente du ministre français relative aux conquêtes en Allemagne, « leurs troupes évacueraient de suite non seulement la Hesse, mais aussi Wesel et les territoires appartenant au roi de Prusse lesquels il considérait comme rattachés à la guerre britannique ».

En ce qui concerne Belleisle, dont on venait d'apprendre la prise, Choiseul dit qu'il ne l'avait pas comprise dans les compensations, parce qu'il ne s'en souciait guère et que nous pouvions la garder, si nous le voulions. Stanley en relatant cette boutade prétend qu'elle ne s'harmonisait

guère avec l'expression des traits de son auteur. « Je ne suis pas du tout convaincu, conclut Stanley, que ces conditions soient les meilleures que nous puissions obtenir de la France. Elles sont ses premières offres. J'estime cependant que S. E. combattra ferme pour les pêcheries et sacrifierait plutôt tout autre point. Ces propositions semblent prouver tout au moins que la France agit en personne sérieuse. »

La note dictée par Choiseul (1) porte la date du 17 juin; elle est conçue dans les termes suivants : « M. le duc de Choiseul propose à M. Stanley : il demande la restitution de la Guadeloupe et de Marie-Galante, ainsi que celle de Gorée pour l'île de Minorque; il propose la cession entière du Canada à l'exception de l'île Royale, où il ne sera point établi de fortifications, et pour cette cession, la France demande la conservation de la pêche à la morue, telle qu'elle est établie dans le traité d'Utrecht; et une fixation des limites du Canada dans la partie de l'Ohio déterminée par les eaux pendantes, et fixée si clairement par le traité, qu'il ne puisse plus y avoir aucune contestation entre les deux nations par rapport aux dites limites. La France rendra ce que ses armées ont conquis en Allemagne sur les alliés britanniques. »

Dans le mystère dont le ministre avait entouré sa communication, dans les confidences qui lui avaient servi de préface, dans le secret qu'il avait exigé vis-à-vis de Bussy lui-même, il y avait beaucoup de mise en scène. Choiseul s'était comporté en acteur accompli et, pour impressionner l'impassible Stanley, avait eu largement recours à son esprit d'invention. Il n'eut jamais l'intention de cacher à Bussy les conditions qu'il venait d'esquisser ou s'il eut cette pensée, il ne la conserva pas longtemps,

(1) Proposition de Choiseul, 17 juin, Newcastle Papers et Record Office.

car deux jours ne s'étaient pas écoulés qu'il mit son envoyé au courant de ce qui s'était passé : « Dans une conversation, écrit-il (1), que j'ai eue avec M. Stanley, après avoir discuté longuement les compensations, nous sommes venus au point de faire des propositions et je lui ai laissé entrevoir que le Roi rendrait Port-Mahon pour la Guadeloupe, Marie-Galante et Gorée; que les Compagnies s'accommoderaient aux Indes; que les eaux pendantes serviraient de limite au Canada du côté de la rivière de l'Ohio et de la Louisiane; que nous garderions l'île Royale sans fortifications et la liberté de la pêche, et céderions la totalité du Canada; nous n'avons point parlé de Dunkerque ni de Belleisle, mais j'ai ajouté qu'aux conditions que je venais de lui dire, je croyais que le Roi ferait rentrer ses armées d'Allemagne en France, sauf le licenciement pareil de l'armée hanovrienne. M. Stanley non seulement a bien entendu le système de pacification que je lui proposais, mais il l'a même écrit dans mon cabinet et a envoyé un courrier en Angleterre; il m'a demandé si je vous en écrivais, je lui ai dit que je vous répondrais fort en détail sur le « statu quo »; et qu'il était inutile quant à présent de vous envoyer un projet qui n'était pas encore constaté par la volonté précise du Roi, qu'il fallait attendre quelle serait la réponse que l'on lui ferait, et qu'alors je vous instruirais; ainsi vous ne devez faire aucun semblant que je vous aie rien mandé des idées qui ont été communiquées à M. Stanley, et laisser venir sur cet objet M. Pitt. » La comparaison de ce compte rendu avec le texte dicté à Stanley laisse apercevoir quelques divergences. A en croire le récit de l'Anglais, et si l'on consulte la note, les déclarations de Choiseul à propos de l'évacuation de l'Allemagne auraient été plus catégo-

(1) Choiseul à Bussy, particulière, 19 juin 1761. Affaires Étrangères.

riques et la réciprocité de l'action anglaise, quoique probablement sous-entendue, n'aurait pas fait l'objet d'une mention spéciale.

Ainsi qu'il l'avait dit à Stanley, la dépêche officielle (1) de Choiseul à Bussy insistait sur la nécessité de s'entendre sur les dates et faisait à peine allusion aux conditions. « Il faut qu'elle (l'Angleterre) nous fasse connaître si elle adopte nos époques; si elle ne les adopte pas, qu'elle en propose d'autres, car ce ne serait ni négocier, ni raisonner que de dire : Nous acceptons l'*uti possidetis*, et l'époque que nous assignons est la paix. Cette manière de traiter ressemblerait à celle d'un homme à qui un marchand proposerait un diamant pour mille louis, qui dirait au marchand : vous m'avez proposé un diamant, je l'accepte, et quant au prix, je verrai ce qui me conviendra. Je doute qu'il y eût beaucoup de marchands qui adoptassent un pareil raisonnement. » Si l'occasion se présentait « d'entamer plus avant la proposition de la paix », Bussy était autorisé à offrir de signer « un acte quelconque par lequel il sera convenu entre les deux puissances :

1° Que l'*uti possidetis* est la base de la négociation;

2° Que les États des alliés de la Grande-Bretagne en Allemagne sont compris dans l'*uti possidetis;*

3° Que les deux couronnes se garantiront réciproquement les possessions nouvelles qu'elles auront acquises pendant la guerre dans toutes les parties du monde, et dont la possession leur sera confirmée par la paix;

4° Que l'Angleterre nommera dès à présent, les époques qui constateront l'*uti possidetis*, pourvu que ces époques ne soient pas plus éloignées que le terme de six mois.

« Si M. Pitt vous fait des difficultés sur le second ar-

(1) Choiseul à Bussy, Marly, 19 juin 1761. Affaires Étrangères.

ticle, vous lui direz positivement que sans doute il n'a pas imaginé que la France, en proposant le « statu quo », ait voulu proposer simplement d'accorder tous les avantages qu'avait l'Angleterre, et d'abandonner ceux que les armes du Roi lui ont procurés en Allemagne. S. M. regarde l'armée britannique et les princes dont les troupes la composent comme une armée agissant pour la cause de l'Angleterre contre la France, et dans ce sens Göttingen n'est pas le seul pays que possède le Roi appartenant ou sous la protection de la cause anglaise. La Hesse, par exemple, doit intéresser, dans cette circonstance, autant l'Angleterre que l'électorat d'Hanovre, le landgrave étant, comme l'électeur d'Hanovre, armé pour la cause britannique. » Citons enfin la conclusion de la lettre que Bussy devait lire comme de son propre mouvement à Pitt : « Au surplus, si le ministère britannique veut la paix, les propositions chronologiques feront bientôt place aux propositions géographiques et catégoriques... Le Roi me paraît trop grand, ainsi que le roi d'Angleterre, pour tâtonner comme anciennement sur leur détermination... S. M. a déterminé le prix qu'elle voulait mettre à la paix. Il ne sera ni plus considérable ni moindre que ce qu'il dira dès la première fois; et si ce prix n'est pas accepté par l'Angleterre, il faudra continuer la guerre jusqu'au temps où la France jugera pour son intérêt qu'elle doit faire de plus grands sacrifices, ou l'Angleterre qu'elle doit se procurer de moindres avantages. Quoi qu'il en soit, je n'en serai pas moins le sincère admirateur de M. Pitt, et le serviteur de M. Stanley qui me convient on ne peut pas davantage. C'est un homme d'esprit, simple dans ses manières, et qui me paraît un honnête homme et très véridique. »

Dans l'entrevue (1) du 23 qui suivit l'arrivée du cour-

(1) Bussy à Choiseul, 26 juin 1761. Affaires Étrangères.

rier, Pitt se déclara satisfait de la lettre de Choiseul et d'accord avec lui sur le maintien de l'*uti possidetis* et sur la connexité de cette clause avec celle des époques; d'ailleurs, il avait déjà proposé les siennes. Puis il demanda si Bussy avait quelque chose à dire sur les conditions. Le Français, fidèle à sa consigne, répondit qu'il n'avait pas encore reçu les instructions de sa cour à ce sujet. Pitt qui avait en mains le papier de Choiseul, et qui ne croyait pas au mystère gardé à l'égard de son interlocuteur, insista à plusieurs reprises mais en vain sur ce point. Néanmoins, on effleura plusieurs questions : les conquêtes françaises en Allemagne, les limites du Canada, la démolition des fortifications de Dunkerque, l'attribution des Antilles neutres. Bussy se dit presque rassuré sur l'envoi de nouvelles expéditions contre les possessions françaises : « Il paraît qu'il (Pitt) n'en fera aucune de sérieuse jusqu'à ce qu'il sache décisivement s'il y a moyen de rétablir ou non la paix avec la France. »

Malgré les réticences de Bussy, qui paraissaient suspectes à Pitt, la note de Choiseul et les explications de Stanley qui l'accompagnaient, produisirent une excellente impression à Londres. Décidément, la France était de bonne foi et on pouvait entretenir l'espoir fondé d'une entente prochaine. Bute (1) se félicite avec Newcastle « de la première ouverture de la France; elle n'est pas telle que nous l'aurions désirée, et cependant, je me flatte qu'elle ne s'en éloigne pas beaucoup ». Hardwicke (2) est dans les mêmes sentiments; il craint des difficultés à propos du droit de pêche et n'est pas rassuré sur les réserves de l'envoyé anglais : « Stanley a flatté son patron... en disant qu'il ne fallait pas considérer la note

(1) Bute à Newcastle, 22 juin 1761. Newcastle Papers.
(2) Hardwicke à Newcastle, 23 juin 1761. Newcastle Papers.

comme un ultimatum de la France, mais comme leur première proposition. Lord Bute s'est plaint de ce que la négociation avait été transportée à Paris et m'a dit que si on avait pu prévoir que cela se passerait ainsi, il aurait fallu donner au Roi plus de temps et plus de loisir pour choisir le négociateur. Quant à moi, pourvu qu'on fasse une bonne paix, je me soucie très peu de celui qui la bouclera. »

Le conseil consacra deux séances à l'examen des offres de Choiseul et à la préparation des contre-offres anglaises. Newcastle (1) nous donne un résumé des débats. Pitt débuta en manifestant la satisfaction que lui avait causée la lecture de la pièce française, quelque incomplète qu'elle fût. Il se prononça en faveur de l'admission des conquêtes françaises d'Allemagne au compte des compensations. Tout le monde partagea cette manière de voir. Ce point acquis, Pitt passa en revue la note dictée par Choiseul, qui « malgré l'obscurité, la duplicité et le peu d'importance de l'ensemble », devait servir de base de discussion. Le conseil fut unanime à exiger la cession du Canada en entier sans fixation de limites, ainsi que de l'île du cap Breton. La question des pêcheries donna lieu à une longue discussion. Pitt se déclara nettement hostile à tout renouvellement des droits de pêche accordés par le traité d'Utrecht ; l'exclusion des Français devait être une condition « sine qua non ». A l'en croire, plutôt que céder sur cet objet, mieux vaudrait rompre la négociation et risquer la continuation de la guerre pendant la campagne actuelle et même en recommencer une autre. Tel était son avis personnel, mais il s'inclinerait devant le vote de la majorité. Le vieux Granville combattit une pareille intransigeance ; nous y perdrions la paix et mettrions contre nous toutes les puissances maritimes de l'Europe. Bute ne de-

(1) Newcastle à Devonshire, 28 juin 1761. Newcastle Papers.

mandait pas mieux que d'essayer d'imposer l'exclusion, mais il n'en ferait pas une cause de rejet. Hardwicke fit remarquer que si on refusait de renouveler un article du traité d'Utrecht favorable à la France, on ne pourrait plus exiger la démolition des fortifications de Dunkerque que stipulait ce même traité. Bedford, Halifax et Newcastle s'élevèrent énergiquement contre l'exclusion, et quoique Temple appuyât la thèse de Pitt son beau-frère, le conseil, à une forte majorité, vota le maintien des clauses du traité d'Utrecht. Mais les membres de la minorité profitèrent de l'intervalle qui s'écoula entre la première séance et celle dans laquelle Pitt devait donner au comité connaissance des nouvelles instructions destinées à Stanley, pour apporter un changement à ce qui avait été adopté. Après lecture de la pièce, le débat reprit; il y eut une altercation assez vive entre Bute et Pitt. Ce dernier avait qualifié de « puérile et illusoire » toute attitude qui ne poserait pas le « sine qua non ». Bute qui, tout en souhaitant le refus, ne voulait pas en faire une occasion de rupture, protesta avec humeur. En fin de compte, sur sa proposition, on inséra dans la dépêche un paragraphe déclarant que les droits de pêche ne seraient maintenus que si on obtenait sur un autre point quelque concession sérieuse. Le passage de la réponse anglaise relatif aux pêcheries fut rédigé dans les termes suivants (1) : « En ce qui concerne le privilège spécial qui, en vertu de l'art. 13 du traité d'Utrecht, autorise dans certaines limites et sous certaines conditions les sujets de France à pêcher le poisson et à le sécher sur les côtes d'une partie de Terre-Neuve, j'ai à remarquer qu'une demande de ce gros avantage basée sur un traité qui n'existe plus, ne peut que rencontrer de sérieuses objections et ne sera jamais accordée qu'en échange d'une forte et importante compensation. D'ail-

(1) Pitt à Stanley, 26 juin 1761. Record Office. Newcastle Papers.

leurs, quelle que soit la décision finale de S. M. sur cette question, ce point épineux ne peut être examiné convenablement qu'au moment où on étudiera le renouvellement dudit traité et des articles relatifs à d'autres affaires essentielles et plus particulièrement la démolition de Dunkerque. »

Dans le préambule de la lettre à laquelle nous venons d'emprunter le paragraphe spécial aux pêcheries, Pitt reproduisait ses critiques à propos des lacunes et de l'insuffisance de la note de Choiseul, se moquait de l'air de mystère dont s'était entouré l'auteur, mais admettait la sincérité des ouvertures. Il répondrait à la propositi française, non par une contre-proposition officielle, mais par des observations successives. Sans nier le devoir de l'Angleterre de stipuler pour ses alliés la restitution des acquisitions allemandes, il en contestait la valeur; puis passant au Canada, il repoussait des prétentions qui n'avaient d'autre but que d'augmenter la Louisiane aux dépens de la province cédée. Quant aux autres compensations, Belleisle était plus que l'équivalent de Minorque; Guadeloupe ne pourrait être rendue qu'après l'évacuation immédiate de l'Allemagne par les armées françaises. L'arrangement relatif aux Indes Orientales était inacceptable. Dès à présent, le cabinet de Versailles aurait à considérer « comme points fixes et non soumis à changements sans lesquels S. M. Britannique ne consentirait pas à la paix :

1° Cession absolue, sans détermination de nouvelles limites, du Canada tout entier, ainsi que du Cap Breton et des autres îles situées dans le golfe et le fleuve du Saint-Laurent;

2° Cession du Sénégal et de l'île de Gorée;

3° Démolition des fortifications de Dunkerque et retour aux conditions appliquées à cette ville par le traité d'Utrecht;

4° Partage équitable des Antilles neutres;

5° Restitution de Minorque et de Benevolen (1) dans l'île de Sumatra;

6° Restitution immédiate des conquêtes françaises en Allemagne, y compris Wesel. »

Les autres différends resteraient matière à discussion entre les deux couronnes.

Dès le 29 juin, c'est-à-dire dans un délai de trois jours, exceptionnellement court pour les communications de l'époque, Stanley eut en mains les conditions anglaises formulées dans la dépêche du 26. Il eut aussitôt avec Choiseul plusieurs conversations dont il transmet le résumé (2) à Pitt : On tomba d'accord sans grande difficulté sur le principe de la cession du Canada tout entier, tel qu'il avait été délimité du temps de la possession française. La lutte pour le Cap Breton fut dure : « J'ai cru que nous romprions sur ce point; enfin, il (Choiseul) a suggéré que l'Angleterre désigne un port à son choix, sans moyens de défense, partant toujours à sa merci, sans établissement militaire d'aucune sorte, ayant une juridiction civile pour trancher les litiges qui pourraient naître; en un mot, cette localité à usage de port de refuge ou d'abri pour les barques des pêcheurs français... En fait de concession, il ira jusque-là, mais plutôt que d'aller plus loin, je crois qu'il se jettera dans les bras de l'Autriche. » La clause des fortifications de Dunkerque rencontra la même résistance : « Mieux vaudrait nous abandonner la possession de la ville que de se soumettre aux visites d'un commissaire anglais aussi bien qu'à des plaintes perpétuelles et à des complications chaque fois qu'on raccommoderait une écluse ou qu'on réparerait une digue. » Les pêcheries de Terre-Neuve et les fortifications de Dunkerque tenaient fort à cœur à Choiseul qui lui avait dit à plusieurs reprises : « La pêche est ma folie. »

(1) Conquête de d'Estaing au cours d'une croisière.

(2) Stanley à Pitt, 29 juin, 1er juillet 1761. Record Office.

Lors de l'entretien final (1) ses derniers mots avaient été : « Donnez-nous de la pêche et sauvez-nous le point d'honneur pour Dunkerque, car ce n'est que cela, et la paix est faite. » Les conversations entre les deux négociateurs n'étaient d'ailleurs que le prélude de la réponse officielle que la cour de Versailles avait l'intention de faire et d'appuyer d'un mémoire lu au Conseil et approuvé par lui.

Pour la première fois, il est question de l'Espagne : « Le duc de Choiseul, après m'avoir assuré avec insistance combien il préférait une paix acceptable, m'a dit d'une façon claire et explicite, ce que je savais déjà, que des ouvertures avaient été faites à la France pour le cas où elle voudrait continuer la guerre ; il a également insinué qu'ils auraient de nouveaux alliés, faisant allusion à l'Espagne... Nos informations de bonne source m'inclinent à croire que ce qu'il dit est tout à fait vrai. Je sais que les mauvais agissements de M. de Grimaldi en vue d'empêcher le présent traité, quoique moins apparents que ceux de M. de Starhemberg, ont été beaucoup plus perfides et de mauvaise foi. Je présume qu'ils ont été inspirés par les conflits qui existent entre sa cour et la nôtre. » Le contenu des lettres de Stanley fut mal interprété par les membres du cabinet britannique (2). Le retard que comporteraient la rédaction et l'adoption de la réponse officielle et du mémoire annoncés ne serait-il pas un moyen dilatoire ? La cour de Versailles ne laisserait-elle pas traîner les négociations dans l'espoir d'un événement heureux en Allemagne où les hostilités venaient de reprendre ? Ces interrogations se posèrent et eurent pour effet de remettre en suspicion la bonne foi du cabinet français.

Reportons-nous maintenant à la correspondance avec Bussy qui nous renseignera sur les sentiments réels du

(1) Stanley à Pitt, P. S., 5 juillet 1761. Record Office.
(2) Hardwicke à Newcastle, 8 juillet 1761. Newcastle Papers.

ministre français : Choiseul, dont la lettre est postérieure de peu de jours à la discussion avec Stanley, constate (1) que le désaccord existe sur trois points : Cap Breton, Dunkerque et le Sénégal. Après avoir insisté sur l'importance des pêcheries de Terre-Neuve et de la traite des nègres, et sur la nécessité de conserver à la marine les ports d'attache indispensables pour ces deux branches de commerce, il résume le débat : « Vous aurez attention de marquer à M. Pitt un éloignement absolu sur ces trois points, afin de connaître à quel point ils tiennent, chacun en particulier, à cœur à ce ministre. Mais pour votre instruction, je dois vous prévenir que nous pensons ici, que celui de la pêche est d'une nécessité absolue, et sera une condition « sine qua non ». Celle de la côte d'Afrique peut être négociée afin de chercher entre les deux cours des tempéraments pour se concilier ; celui de Dunkerque peut aussi se négocier, c'est-à-dire que l'on stipule que Dunkerque reste dans l'état où il est à présent, sans l'obligation de démolition, qui serait déshonorante ; mais avant de négocier sur les deux derniers points, il faut les soutenir, comme je vous l'ai dit, avec acharnement, jusqu'à ce que nous connaissions parfaitement le degré de tenue de M. Pitt sur ces objets. Quant aux armées d'Allemagne, nous prendrons les précautions les plus justes pour que nos alliés n'aient pas à se plaindre ; le meilleur moyen sera que les armées du Roi restent sur le Mein et sur le Rhin, jusqu'à la conclusion de la paix d'Allemagne, à laquelle la France et l'Angleterre contribueront de tout leur pouvoir, dès que les différends des deux couronnes seront ajustés. » A signaler, de la part de Choiseul, la suggestion d'un échange de la Guyane contre Terre-Neuve que Pitt repoussera en affirmant « que les Anglais étaient des peuples septentrionaux et qu'ils ne voulaient pas d'établisse-

(1) Choiseul à Bussy, 4 juillet 1761. Affaires Étrangères.

ments méridionaux ». Bussy qui avait reçu l'autorisation de parler de la note de Choiseul du 17 juin, aussitôt la dépêche arrivée, eut une entrevue (1) avec Pitt. Ce dernier se montra intransigeant sur toute la ligne; d'ailleurs, il ne parlait qu'en son nom personnel et devait attendre la communication officielle qu'annonçait la cour de Versailles. Au cours du débat, à propos des Antilles neutres, Bussy dit incidemment « que nous ne pourrions traiter cet objet que conjointement avec l'Espagne, à cause des prétentions » de S. M. Catholique. « Oh, mon Dieu, s'écria Pitt, j'espère bien que cela n'arrivera pas; l'Espagne n'a rien à voir dans la négociation entre les deux couronnes, et l'Angleterre ne permettra jamais qu'elle y soit admise. »

Ce fut précisément ce point scabreux de l'intervention en faveur de l'Espagne que souleva Choiseul dans sa lettre (2) du 15 juillet : Il prévoit le refus de l'Angleterre d'accorder une satisfaction quelconque en matière de pêche et se préoccupe de la rupture qui suivra; « mais, ajoute-t-il, il ne faut pas presser votre retour et même il est nécessaire de gagner du temps, afin de suspendre les armements anglais contre nos côtes et d'approcher de la saison où ils ne sont plus à craindre. Voilà le motif qui m'a fait différer de 15 jours l'envoi du mémoire que je vous adresse ». Pour l'échange de notes, il faudra compter deux mois. Cela nous conduira au mois de septembre : « C'est alors que si nous ne pouvons pas nous accommoder avec la cour de Londres, nous romprons avec éclat la négociation. En la rompant, nous nous engagerons dans une nouvelle guerre de concert avec l'Espagne. Pour ne pas perdre l'instant de déterminer la cour de Madrid à se déclarer contre l'Angleterre, nous sommes convenus qu'en réciprocité de cette assurance,

(1) Bussy à Choiseul, 9 juillet 1761. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Bussy, 15 juillet 1761. Affaires Étrangères.

si nos propositions de paix n'étaient pas acceptées de la cour de Londres, nous joindrions dans ces propositions les différends de l'Espagne avec l'Angleterre. Quelque opposé que M. Pitt ait paru à cette union des intérêts des deux couronnes, il est essentiel pour leur avantage réciproque qu'elle ne soit pas dissimulée au ministère britannique. Ce que j'ai pu faire de mieux a été de ne le pas comprendre dans le mémoire des propositions positives, et d'en faire un mémoire séparé, qui est tourné de façon que quoiqu'il dise les mots essentiels, il ne peut pas choquer la cour britannique; au contraire, il peut être envisagé comme une preuve de notre bonne foi. »

Avant de remettre les deux pièces à Pitt, Bussy devait les communiquer à Fuentes et se concerter avec lui sur le moment de la présentation de celle relative aux griefs espagnols. Choiseul était d'avis de « ne faire usage du mémoire particulier » qu'après avoir reçu la réponse anglaise aux conditions françaises. Une remise prématurée entraînerait le danger « d'annoncer la déclaration de guerre de l'Espagne qu'au contraire, il faut dissimuler d'autant plus qu'elle sera plus prochaine ». Choiseul se place dans l'hypothèse de l'ajournement et continue : « Si les Anglais, contre notre attente, acceptaient notre « ultimatum », vous diriez à M. Pitt que ce n'est plus comme ennemi de l'Angleterre, mais comme son ami, que le Roi veut confier à S. M. Britannique ses engagements avec l'Espagne; vous lui confieriez l'article de la convention, vous lui demanderiez conseil sur cet article, vous lui feriez sentir notre embarras, embarras que nous ne pouvions éviter, vu l'incertitude de la paix, et que nous ne pouvons pas éluder à présent pour deux motifs : celui de la fidélité à la parole donnée, et celui du désir de la solidité de la paix; vous ajouteriez que nous ne pouvons pas croire que pour des différends faciles à ajuster et par une espèce de pointillé de vanité, le roi d'Angleterre

veuille continuer le malheur de l'Europe. » Au surplus, le Roi s'en rapporterait au jugement de Fuentes sur le moment de produire le mémoire franco-espagnol.

En ce qui concerne les conditions de paix adoptées par le conseil et jointes à la dépêche, elles étaient plus complètes que la note de Choiseul du 17 juin, mais elles différaient de celle-ci sur quelques clauses dont la plus essentielle avait trait à l'évacuation de l'Allemagne. Dans le papier dicté à Stanley, Choiseul avait promis fort légèrement la restitution des conquêtes faites en Allemagne sur les alliés britanniques, ce qui comprenait implicitement Wesel et les possessions du roi de Prusse sur les deux rives du Rhin. Les offres approuvées par le Roi en son conseil ne parlaient que du Hanovre, de la Hesse et de Hanau. Le mémoire annexé faisait de cet article un commentaire (1) détaillé : « Comme le Roi est engagé par un traité avec l'Impératrice Reine de ne rien stipuler dans son traité de paix avec l'Angleterre qui puisse être désavantageux à S. M. Impériale....., le Roi, fidèle à ses engagements envers ses alliés, et fort éloigné de rien statuer qui puisse leur nuire, propose au roi d'Angleterre qu'il soit convenu que S. M. Britannique s'engagera qu'aucune partie des troupes qui composent l'armée du prince Ferdinand, sous quelque prétexte que ce puisse être, ni sous aucune dénomination, ne joindra l'armée de S. M. Prussienne et n'agira offensivement contre les troupes de l'Impératrice Reine et de ses alliés, de même qu'aucune troupe française, sous aucun prétexte, ne joindra l'armée Impériale et ne pourra servir contre les alliés de la Grande-Bretagne. Pour constater les positions, il sera de plus arrêté qu'après les évacuations, l'armée du Haut-Rhin commandée par le maréchal de Broglie se retirera sur le Mein, le Necker et le Rhin, occupant Franc-

(1) Propositions de Choiseul. 13 juillet 1761. Newcastle Papers.

fort; et celle du Bas-Rhin commandée par le maréchal de Soubise se retirera aussi de son côté sur le Rhin, occupant Wesel et la Gueldre. Les pays du roi de Prusse, sur le Bas-Rhin, ont été conquis et sont gouvernés actuellement au nom de l'Impératrice Reine. Le Roi ne voudrait pas s'engager à les évacuer sans le consentement de S. M. Impériale et avant le succès des négociations du congrès d'Augsbourg. » En attendant la paix, et dans le but d'éviter une dépense inutile, il serait stipulé qu'au fur et à mesure du retour en Angleterre du contingent britannique, un nombre double de troupes françaises rentrerait en France.

Quelques jours avant l'envoi de sa dépêche officielle, Choiseul avait communiqué le brouillon de son mémoire à Stanley; il l'avait informé et informa Bussy qu'en place du Cap Breton, la France accepterait une île de moindre importance, Canseau (1) par exemple; il n'insisterait pas sur la restitution de Gorée si le gouvernement britannique préférait substituer une autre rade; enfin, en réponse à une interrogation de Pitt, dont Stanley avait adouci le ton impérieux, le ministre français affirma que la France n'avait aucune intention de conserver Ostende ou Nieuport: « Quant à l'évacuation de Wesel, écrit Stanley (2), vous remarquerez une différence radicale entre la proposition actuelle et ce que je vous ai écrit... Le duc ne désavoue rien de ce qui s'est passé à cet égard, mais il dit qu'il ne savait réellement pas que la possession de ce territoire, ainsi que son administration civile, fussent déjà entre les mains de l'Impératrice Reine, quoique ce fût la France qui encaissât les contributions, etc... Il reconnaît qu'il a commis une grosse erreur. » Il va sans dire que cette explication est inadmissible, car elle supposerait, de la part

(1) Petite île sur les côtes de la Nouvelle-Écosse dans les parages du détroit qui sépare la Nouvelle-Écosse de l'île du Cap Breton.

(2) Stanley à Pitt, 12 juillet 1761. Record Office.

de Choiseul, l'oubli des discussions récentes entre Starhemberg et lui à propos de Wesel et des districts adjacents, discussions dont la première remontait au mois de mai et qui, depuis lors, avaient donné lieu à une correspondance suivie avec la cour de Vienne. Une clause garantissant la succession protestante au trône de la Grande-Bretagne fut déclarée inutile par Stanley, mais maintenue par Choiseul qui prit occasion d'affirmer qu'il n'avait jamais donné aux Stuarts le moindre encouragement.

Puis on aborda la grosse question des réclamations de l'Espagne qui avait été ajoutée au projet élaboré par le Conseil. Sur la prière de l'Anglais, Choiseul consentit à rayer cet article; il est vrai qu'il en fit, comme nous l'avons vu, l'objet d'une pièce spéciale. Lors d'une conversation un peu antérieure, le ministre français avait fourni à l'envoyé britannique quelques renseignements sur les engagements existant entre les couronnes de France et d'Espagne. « Il y a déjà quelque temps, mande Stanley, avant qu'on ne pensât à la paix, sur la demande de l'Espagne, la cour de France avait consenti à se lier avec elle sur trois points : les prises, les bois de teinture et la pêche à la morue; il lui avait semblé loyal, étant donné les chances de paix avec nous, de me dire où en étaient les affaires. Il me parut embarrassé de ces engagements et désireux de voir le litige espagnol terminé en même temps que la paix entre nos deux couronnes. »

Le résumé que fait Stanley de l'état des négociations est intéressant : « Le mémoire inclus, écrit-il (1), n'est ni l'ultimatum de la France, ni une réponse à vos propositions verbales; il est susceptible de plusieurs alternatives ou modifications; les discours que M. de Bussy vous adressera et les explications que M. de Choiseul me fournira en formeront le meilleur commentaire. C'est d'après

(1) Stanley à Pitt, 14 juillet 1761. Newcastle Papers.

leur teneur que S. M. décidera jusqu'à quel point et pour combien de temps le projet de traité mérite son attention royale. » Il énumère les concessions qui pourront résulter des discussions ultérieures, parmi lesquelles le passage relatif à l'évacuation de l'Allemagne est à citer : « La France retirera ses troupes de la Westphalie aussi vite qu'elle le pourra; elle donnera à ses représentants l'ordre de se concerter et d'agir avec les nôtres à Augsbourg dans l'intérêt de la paix générale en Allemagne; si on se met d'accord d'abord sur ces points, elle se contentera de mettre ses bons offices au service de l'Espagne. Je suis fermement convaincu que si nous lui refusons toute participation aux pêcheries américaines, elle renforcera ses alliances actuelles sur le continent et s'en formera de nouvelles, basées sur des acquisitions dans les Pays-Bas. Je doute très fort qu'elle consente à la démolition de Dunkerque. Telle sera, d'après mon humble opinion, la situation entre les deux nations et telles seront les dispositions de la France quand S. M. prendra sa détermination finale entre la paix et la guerre. »

A cette heure des débats, l'opinion de Stanley avait une véritable valeur; très bien accueilli à Paris, il s'était créé des relations nombreuses dans les meilleurs cercles. Sans doute, il fait dans sa correspondance une part trop large à ses succès mondains, mais si les impressions sont exagérées, les faits n'en restent pas moins acquis. Il est certain que Choiseul et sa sœur, la duchesse de Gramont, furent des plus aimables à son égard. Soit sympathie pour un étranger bien élevé, cultivé, intelligent, parlant admirablement leur langue, soit désir de gagner le plus possible à leur cause l'ami et le protégé du grand ministre qui était le véritable arbitre de la situation, les Choiseul admirent Stanley (1) dans leur intimité, et, dans leur

(1) Stanley à Pitt, 28-29 juin 1761. Newcastle Papers.

commerce journalier, lui montrèrent une confiance qui paraîtrait excessive si elle n'avait pas été raisonnée. C'est ainsi que M^me^ de Gramont, chaque fois qu'elle rencontre l'Anglais, l'entretient de sa haine et de son mépris pour les Allemands; elle tourne en ridicule Starhemberg et Grimaldi; un jour, après un dîner diplomatique, elle affecte de faire asseoir Stanley à côté d'elle, de lui parler à voix basse et de faire durer le tête-à-tête plus d'une heure, alors qu'elle est presque impolie pour les ambassadeurs autrichien et espagnol.

Le public, très favorable à la paix, accusait la cour de Vienne d'apporter des entraves à l'entente avec l'Angleterre et de souhaiter, dans son seul intérêt, la continuation de la guerre. A l'appui de cette assertion, Starhemberg rapporte (1) la sortie d'une grande dame, amie intime de la duchesse de Gramont, à une époque critique des négociations : « Que ce serait un grand bonheur si les Autrichiens pouvaient en ce moment perdre deux bonnes batailles en Silésie, puisque ce serait le seul moyen de lever les obstacles que la cour de Vienne met à la conclusion de la paix. »

Quant à Choiseul, il lit à Stanley les lettres de Bussy, lui communique les instructions qu'il mande à Londres, se moque de son envoyé, rit de la frayeur que Pitt lui inspire. De son côté l'Anglais, malgré la réserve qu'il prétend avoir gardée, ne semble pas avoir été d'une discrétion parfaite. Lors d'un dîner auquel il assistait à l'hôtel de la Trémoille, la duchesse porta un toast à la paix; Stanley s'y associa en vidant son verre et ajouta, en matière de plaisanterie, qu'il avait eu l'intention de porter le même toast, à la réception du duc de Choiseul, mais en regardant ses voisins de table (Starhemberg et Grimaldi) « je m'étais demandé si je ferais plaisir à toute

1) Starhemberg à Kaunitz, 15 août 1761. Cité par Schaefer, vol. 2, p. 375.

la société ». Mme de Gramont l'avait averti que ce propos courait les salons.

De ses deux rivaux, l'Anglais trace (1) un crayon peu flatteur : « Starhemberg est trop préoccupé de ce qu'il imagine être la politesse pour ne pas enlever à sa conversation l'aisance qu'elle devrait avoir; en un mot, c'est un Allemand qui a voyagé en France; ses moyens sont classés comme étant d'ordre inférieur. Je n'ai entendu aucune attaque contre son honorabilité ou sa probité, mais ses manières pincées et les airs de pédant qu'il apporte aux affaires, lui ont valu l'antipathie bien tranchée du duc de Choiseul. M. Grimaldi est plus déplaisant et beaucoup moins « gentleman ». D'après les renseignements les plus sûrs, sa capacité ne serait que de la ruse et de l'astuce de bas étage; grâce à cette appréciation très répandue ici, le sujet est aussi peu dangereux que vous puissiez le souhaiter, quand on tient compte de ses mauvaises dispositions et de l'influence de sa cour.... Ces deux personnages sont mal vus des Français, auxquels la vanité ne fait pas défaut, mais qui ne sont ni fiers ni cérémonieux. »

Si Stanley est dur pour ses adversaires, par contre il ne cache pas son admiration pour Choiseul : « Le duc, si on l'envisage comme homme d'État, peut être inférieur à d'autres en expérience des affaires, en profondeur de vues, en délicatesse, mais en fait de hardiesse et de courage il ne le cède à personne ni dans son pays ni dans le nôtre. Au cours de sa carrière militaire..... il s'est toujours distingué. Dans la politique il a toujours eu pour maxime de jouer le tout pour le tout... Mme de Pompadour avait toujours été considérée par les courtisans et les ministres précédents comme une divinité tutélaire indispensable à leur existence, qui planait au-dessus d'eux, comme si elle avait appartenu à un ordre supérieur; mais Choiseul, loin

(1) Stanley à Pitt, 6 août 1761. Newcastle Papers et Record Office.

de supporter le joug de la subordination, a saisi la première occasion de lui ravir, non seulement le partage, mais même une part quelconque du pouvoir; il l'a réduite à l'obligation d'avoir recours à lui pour les faveurs dont elle a besoin pour elle-même et pour ses protégés. Cette révolution que l'on aurait cru impossible dans l'intérieur de la cour, il l'a effectuée non au moyen d'intrigue, de courtisanerie et d'adresse, mais de haute lutte avec accompagnement de railleries et de moqueries sarcastiques qui eussent perdu tout autre; en un mot, grâce à la supériorité évidente de son esprit et de sa volonté. La seule personne qui possède quelque influence sur lui est sa sœur, la duchesse de Gramont. » Suit un éloge de l'intelligence, de l'indépendance, de la franchise, de l'élévation de sentiment et de caractère de la duchesse, de son mépris de la convention, de son indifférence pour les rites et les honneurs de la cour.

Sur la méthode de travail de Choiseul, l'Anglais donne de curieux détails : « Je l'ai souvent vu écrire sur les sujets les plus sérieux; il manie la plume avec une rapidité étonnante (1) mais avec peu d'attention ou souci d'exactitude; il entreprend plus d'affaires qu'un homme ne pourrait mener à bonne fin; en outre, il aime beaucoup le monde et ses plaisirs; pour maintenir son crédit, il est obligé d'assister constamment aux réunions privées du Roi. Dans ces conditions, les brouillons qu'il écrit passent avec leurs fautes initiales dans les mains des secrétaires, et très souvent il ne les revoit pas avec un soin suffisant. De là des erreurs, des obscurités qui occasionnent des malentendus fâcheux. Stanley cite quelques exemples des contradictions qu'il a relevées dans les dépêches destinées à Bussy, lors de la communication que Choiseul lui en avait

(1) L'écriture de Choiseul très fine, à lettres mal tracées, est souvent difficile à déchiffrer.

faite, et que ce dernier a corrigées devant lui. D'après notre auteur, les retards apportés à l'expédition des réponses aux notes de la cour de Londres tenaient à la difficulté que le ministre trouvait à entretenir d'affaires le Roi. « Pendant ses séjours de plus en plus fréquents à Saint-Hubert, Choisy, Bellevue, etc... Louis XV ne voulait ni donner audience à ses ministres (excepté à titre personnel) ni lire ni signer aucune pièce. »

Notre excursion dans la vie privée terminée, revenons des négociateurs à la négociation. Dans les propositions que Choiseul venait de soumettre ministériellement à la cour de Londres et qui revêtaient pour la première fois un caractère officiel, les points les plus épineux étaient en outre de la pêcherie l'évacuation de l'Allemagne et l'appui donné aux revendications espagnoles.

Au moment de l'envoi de ces pièces, c'est-à-dire vers le milieu de juillet, Choiseul, en dépit des prédictions pessimistes de sa correspondance, conserve encore l'espoir d'une solution pacifique. Tout en continuant la discussion amicale sur les détails du futur pacte de famille, il en retarde la signature. Le 7 juillet, il mande à Ossun (1) : « Vous ne cacherez pas au roi d'Espagne et à son ministre que nous avons besoin de la paix dans ce moment-ci ; et que nous comptons que les engagements que nous prenons n'éloigneront pas cette paix nécessaire, si nos ennemis deviennent traitables sur les conditions. Ce n'est pas la guerre proprement dite qui fait désirer au Roi la paix ; il serait peut-être même avantageux, vu la liaison et l'intimité de la France et de l'Espagne, de continuer la guerre, mais nous avons des troubles intérieurs (2) qui fatiguent le Roi à l'excès, qui mettent de l'amertume dans sa vie et qui ne peuvent être réprimés que par la paix. Voilà

(1) Choiseul à Ossun, 7 juillet 1761. Affaires Étrangères.
(2) Allusion aux conflits avec le Parlement.

le véritable motif du désir qu'a S. M. de conclure la paix avec l'Angleterre. » Le 14, un billet tracé de la main du ministre (1) indique plus de fermeté et moins d'espoir d'une solution pacifique : « Il faut attendre la réponse de cette Cour (l'Angleterre) pour signer ladite convention, car il serait messéant de transiger en même temps, et d'une manière opposée, avec l'Espagne et l'Angleterre. J'espère que S. M. Catholique et son ministère approuveront cette délicatesse de la part du Roi. » C'était demander un désintéressement qui n'entre que rarement dans les considérations de politique extérieure ; aussi ne serons-nous pas étonnés de voir Ossun parler du mécontentement qu'aurait manifesté S. M. Catholique à propos des lenteurs apportées à la conclusion des traités franco-espagnols.

Les choses en étaient là quand les préoccupations de l'Impératrice-Reine se manifestèrent par l'introduction de réserves dont la teneur n'était pas de nature à faciliter les tentatives de rapprochement.

(1) Choiseul à Ossun, 14 juillet 1761. Affaires Étrangères.

# CHAPITRE X

## RUPTURE DES NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX PARTICULIÈRE

INTERVENTION DE L'AUTRICHE. — MAUVAISE HUMEUR DE KAUNITZ. — PRÉSENTATION DES MÉMOIRES SUR LES GRIEFS ESPAGNOLS ET SUR LES CONQUÊTES ALLEMANDES. — COLÈRE DE PITT. — RENVOI A BUSSY DES MÉMOIRES. — ULTIMATUM ANGLAIS. — INDIGNATION DE CHOISEUL. — SIGNATURE DU PACTE DE FAMILLE ET DE LA CONVENTION AVEC L'ESPAGNE. — NOUVEL ÉCHANGE D'ULTIMATUMS. — RAPPEL DE STANLEY ET DE BUSSY.

Depuis le début des pourparlers ouverts à Londres et à Paris, c'est-à-dire à partir des premiers jours de juin, Starhemberg avait rempli avec conscience son rôle de surveillant vigilant. En vertu des promesses de Choiseul, il devait recevoir communication de la correspondance échangée avec Bussy et être tenu au courant des conversations avec Stanley. Plein de soupçons à l'égard du ministre français, n'ajoutant qu'une foi relative à ses affirmations, l'Autrichien interroge, cherche à lire lui-même les dépêches de Londres au lieu d'en écouter le résumé, les copie quand il en trouve le moyen, combat les concessions qu'il croit nuisibles aux intérêts de sa souveraine et rappelle à tout instant tel article des traités de 1756 et 1758 qui soumet l'action française à l'acquiescement de son allié. Lié par le passé, Choiseul est forcé de discuter avec l'Autrichien le sens et la portée

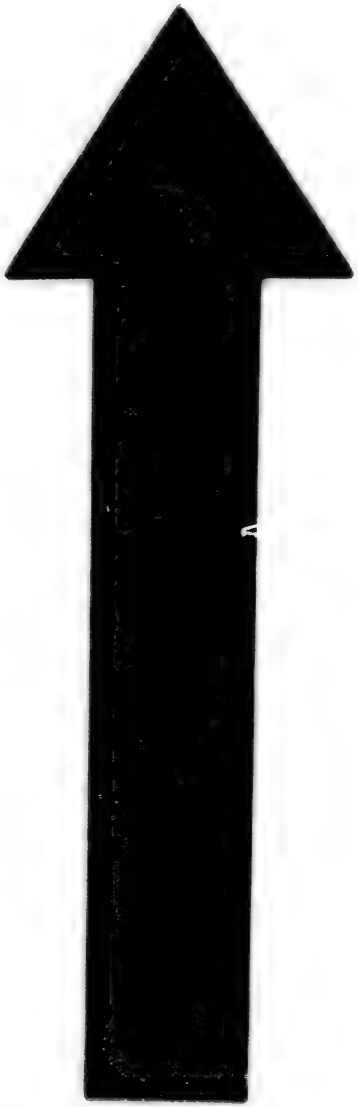

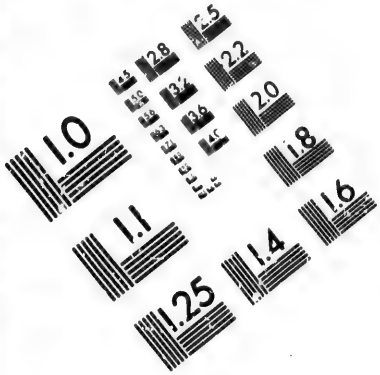

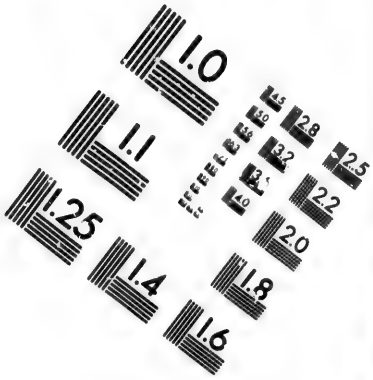

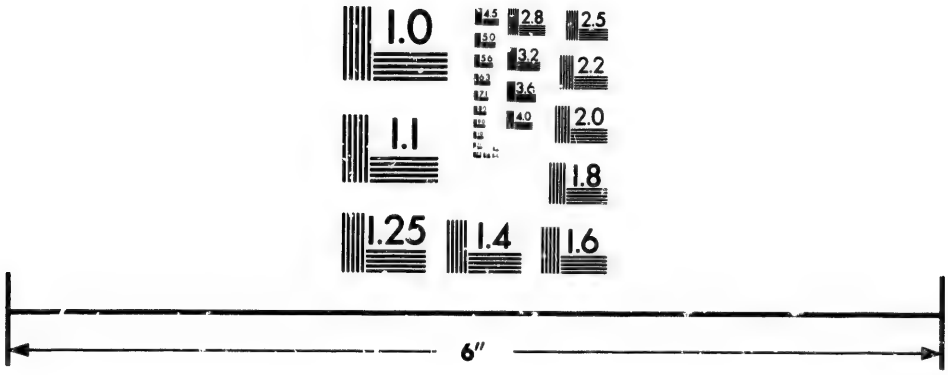

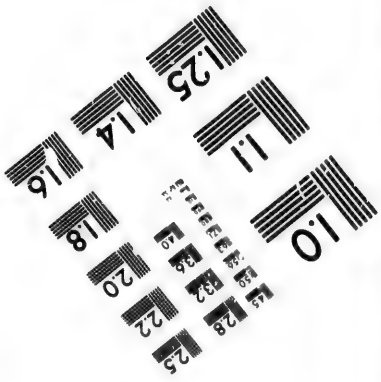

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

des textes auxquels il se heurte. De là des débats incessants sur l'étendue du consentement de principe que la cour de Vienne avait donné à la paix particulière et notamment sur la faculté pour la France de faire entrer dans le compte de compensation les territoires conquis sur le roi de Prusse. Starhemberg est en méfiance (1); il craint que les négociations ne soient beaucoup plus avancées que ne l'avoue Choiseul; il se préoccupe des réticences de ce dernier au sujet de ses longues et fréquentes entrevues avec Stanley. Quelques mots échappés à son interlocuteur l'inquiètent : « Quand ma paix avec l'Angleterre sera faite, avait dit le ministre, je vous avertirai que nous allons évacuer les pays du roi de Prusse et vous y enverrez des troupes ou n'en enverrez pas, comme vous le jugerez à propos. » C'était en vérité tenir peu compte des stipulations de 1758 et des accords intervenus lors de l'occupation des provinces rhénanes. Cependant, il fallait aboutir. Choiseul prépara une note relatant les réserves auxquelles serait subordonnée l'adhésion de l'Autriche à un traité particulier entre la France et l'Angleterre. Cette pièce (2), destinée à être communiquée à Pitt, était ainsi conçue :

« Depuis que le mémoire des propositions de la France a été formé, et au moment que le courrier allait partir pour Londres, le Roi a reçu le consentement de l'Impératrice-Reine à sa paix particulière avec l'Angleterre, mais à deux conditions :

« La première que l'on conserverait la possession des pays appartenant au roi de Prusse;

« La deuxième qu'il soit stipulé que le roi de la Grande-Bretagne, tant en sa qualité de Roi qu'en celle d'Electeur, ne donnera aucun secours ni en troupes ni de quelque autre espèce que ce soit au roi de Prusse, et que S. M.

(1) Starhemberg à Kaunitz, 4 juillet 1761. Archives de Vienne.
(2) Mémoire remis par Bussy à Pitt, 23 juillet 1761. Chatham Papers.

Britannique s'engage à ce que les troupes hanovriennes, hessoises et brunswickoises et autres auxiliaires unies aux Hanovriens ne se joignent point aux troupes du roi de Prusse, de même que la France s'engagera à ne donner aucun secours d'aucune espèce à l'Impératrice-Reine ni à ses alliés.

« Ces deux conditions paraissent si naturelles et si justes par elles-mêmes que S. M. n'a pu qu'y acquiescer et qu'elle espère que le roi de la Grande-Bretagne voudra bien les adopter. »

Il était impossible de revenir sur le texte d'un document que Choiseul reconnaissait (1) avoir déjà montré à Stanley, mais le contenu de cette pièce était loin de répondre aux exigences de la cour de Vienne ; aussi Starhemberg remit-il au cabinet français un mémoire (2) énumérant les clauses exigées pour l'acceptation du traité définitif. Au lieu des deux réserves de la note expédiée à Londres, le factum de Starhemberg en contenait six : la première visait l'assentiment de la Russie ; la seconde renvoyait au congrès d'Augsbourg et excluait des négociations en cours tout ce qui aurait trait à la guerre et à la paix avec le roi de Prusse. La troisième déclarait : « qu'en conséquence, il ne sera fait aucune stipulation ou arrangement préliminaire, concernant les pays conquis sur le roi de Prusse au nom de S. M. l'Impératrice-Reine ». La quatrième disait : « qu'en conformité de l'art. 13 du traité de 1758, il sera formellement stipulé que dans le cours de la présente guerre, les parties contractantes ne fourniront plus à leurs alliés, ni directement ni indirectement, aucune espèce de secours de quelque nature qu'il puisse être. Si cependant l'Angleterre refusait absolument, et invinciblement de souscrire entièrement à cette

(1) Starhemberg à Kaunitz, 16 juillet 1761. Archives de Vienne.

(2) Mémoire remis par Starhemberg, Paris, 19 juillet 1761. Affaires Étrangères.

condition au point de rompre plutôt la négociation que de ne pas se réserver la liberté de continuer au roi de Prusse les subsides en argent, S. M. l'Impératrice-Reine par les motifs ci-dessus rapportés, consentira encore à la continuation du paiement des subsides, pourvu que le Roi d'Angleterre promette de ne fournir aucune autre espèce de secours au roi de Prusse; et que S. M. Très Chrétienne veuille s'engager non seulement à continuer pareillement à S. M. l'Impératrice-Reine le subside courant, mais aussi à le parifier à celui que le roi d'Angleterre paiera au roi de Prusse ». Les 5e et 6e réserves avaient trait à la communication avant signature « d'un traité dont S. M. l'Impératrice-Reine ignore encore le contenu » et au retrait du consentement au cas où les négociations n'aboutiraient pas. Choiseul répondit (1) avec habileté à cette pièce embarrassante : Il renouvelle sa plaidoirie sur la distinction entre les deux guerres; il analyse le fameux art. 13 de l'acte de décembre 1758, l'interprète à sa façon, proclame la loyauté du cabinet français qui avait tenu Starhemberg au courant de toute la conversation diplomatique avec l'Angleterre et prend au nom du Roi les engagements suivants : 1° Il ne sera fait aucune mention de la guerre de S. M. l'Impératrice contre le Roi de Prusse dans le traité qui pourra être négocié avec l'Angleterre relativement à la guerre particulière avec cette couronne. 2° Le Roi ne peut pas promettre que le ministère anglais ne persistera pas à favoriser les intérêts du roi de Prusse; il a proposé des arrangements sur les pays conquis sur ce prince en Westphalie, mais ils ne seront définitifs qu'après examen et approbation de S. M. l'Impératrice; 3° « le Roi fera tout ce qu'il pourra pour empêcher que S. M. Britannique ne donne aucune espèce de secours au roi de Prusse. Mais il faut distinguer les secours ». Si l'Angleterre per-

(1) Réponse à la note de Starhemberg, 28 juillet 1761.

sistait à fournir des troupes à S. M. Prussienne, il y aurait à choisir entre deux partis : ou envoyer en Saxe une armée de force correspondante, ou subordonner la conclusion de la paix à une promesse du cabinet de Londres de ne mettre à la disposition des « ennemis des alliés de l'Impératrice aucunes troupes ni nationales ni subsidiaires ». Au gouvernement impérial, il appartiendrait d'opter entre les deux alternatives. Quant aux subsides, la France s'engagerait vis-à-vis de la cour de Vienne pour la même somme que l'Angleterre accorderait au roi de Prusse. 4° Le comte de Starhemberg recevrait comme par le passé « communication de toutes les lettres et réponses reçues et envoyées à Londres ». Enfin Choiseul, comme conclusion, pose le dilemme ci-après. « Ainsi, ou la séparation des deux guerres, après la rupture de la négociation actuelle, n'aura plus lieu, et les avantages ou désavantages de toutes les puissances belligérantes seront mêlés, ce qui rendra toute la force à l'art. 13; ou bien, si l'Impératrice est d'accord que la séparation subsistera toujours, son consentememt pour la paix séparée doit subsister avec elle. » Le document français se terminait par les protestations habituelles d'amitié et de fidélité à l'alliance.

La réponse de Choiseul à la note de Starhemberg fut remise à Kaunitz (1) par le successeur du comte de Choiseul. Le nouveau ministre, le comte de Chatelet Lomont, était arrivé à Vienne le 24 juillet, après un intérim de deux mois, pendant lesquels les affaires de l'ambassade avaient été gérées par Sainte-Foy et Gérard, secrétaires des titulaires ancien et nouveau. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, Kaunitz ne se rangea pas à l'argumentation du ministre de Louis XV; il critiqua la rédaction, trop polie selon lui, des dernières propositions faites à l'Angleterre; il accusa Stanley d'avoir beaucoup contribué à

(1) Chatelet à Choiseul, 5 août 1761.

brouiller les cartes. Quant à l'art. 13, il ne pouvait admettre l'interprétation de Choiseul : « Il fallait s'en tenir au texte. C'est avant de faire un traité qu'il faut faire toutes ces réflexions et en peser toutes les conséquences, mais dès qu'il est signé et ratifié, il fait loi quand même il y aurait des stipulations qui seraient contraires à l'intérêt direct ou éloigné d'une des parties... L'Impératrice ne conviendra jamais que les engagements du Roi avec elle et vice versa ne soient relatifs qu'à la guerre d'Allemagne; l'alliance n'est pas bornée à cette guerre seulement; elle est faite pour s'étendre à tout le système des deux cours et pour s'affirmer de plus en plus soit dans la continuation de la guerre, soit pendant la paix. » Pendant tout l'entretien, le chancelier se montra d'humeur massacrante. « Après le dîner, raconte Chatelet, il est parti pour Schönbrün, sans dire mot à personne, et n'en est revenu que très tard. J'ai été exprès à la Comédie pour l'examiner; je l'ai trouvé aussi froid, aussi silencieux; il ne m'a pas été possible d'en tirer une seule parole; enfin, à 10 heures du soir, il est sorti à l'ordinaire de son cabinet, et après quelques moments fort courts de conversation générale, il m'a tiré à part avec un visage fort ouvert et la joie peinte dans les yeux, et m'a dit : « La réponse de l'Angleterre à vos propositions est arrivée, et M. le duc de Choiseul, qui n'en a encore communication que par les dépêches de M. de Bussy, a mandé à M. de Starhemberg qu'elle était indécente, insoutenable, insolente et inacceptable en tout point. » La satisfaction de Kaunitz était fondée. Mais n'anticipons pas.

A partir du 20 juillet, date de la réception à Londres du courrier de Stanley, et avant la remise du mémoire sur les griefs espagnols, les événements prirent une tournure inquiétante pour les partisans de la paix. Le jour même, Pitt envoya à Amherst, gouverneur des colonies de l'Amérique du Nord, l'ordre de rassembler le corps

expéditionnaire destiné à la conquête de la Martinique. Le 21 se tint un conseil de cabinet où il fut décidé que toute intervention de la France dans les litiges espagnols serait considérée comme attentatoire à la dignité de l'Angleterre. Autre circonstance défavorable, les avis des théâtres de la guerre étaient de nature à encourager les vues belliqueuses de Pitt; le 22 on apprit la nouvelle de la reddition de Pondichéry, de la prise de la Dominique et du combat de Fillinghausen : « Jamais victoire, écrit Hardwicke (1), ne fut aussi glorieuse ni aussi opportune. Elle est vraiment providentielle. J'espère, et en ce moment je ne veux pas douter, qu'elle nous procurera une bonne paix. » Ce même 22, Bussy (2) eut une conférence de trois heures avec Fuentes au sujet du mémoire relatif aux affaires espagnoles. L'ambassadeur était au courant, car dès le 17, il avait prévenu son collègue français qu'ils devaient faire ensemble une démarche auprès du cabinet de Saint-James. Conformément aux indications de son chef, Bussy penchait pour l'ajournement, mais Fuentes objecta que, d'après ce que Grimaldi lui avait écrit, Choiseul avait parlé à Stanley de l'appui promis à l'Espagne; la cour de Londres était donc avertie ; dans ces conditions, et surtout en présence des bruits qui couraient d'une déclaration de guerre par S. M. Catholique, tout retard serait mal interprété et les rendrait, Bussy et lui, suspects de « finesse ». On se sépara sans avoir adopté un parti. Sur l'insistance de Fuentes qui revint à la charge le 23, Bussy prit son courage à deux mains et se rendit chez Pitt avec lequel il avait rendez-vous à 10 h. 1/2. Fuentes avait eu raison, car ce fut le ministre anglais qui aborda le premier la question espagnole; il se plaignit de la lenteur apportée à l'envoi de la réponse française, puis il « reprit : que ce n'était pas là le plus grand obstacle à la négociation, que M. Stanley

(1) Hardwicke à Newcastle, 22 juillet 1761. Newcastle Papers.
(2) Bussy à Choiseul, 21 et 26 juillet 1761. Affaires Etrangères.

leur avait mandé qu'en vertu d'engagements de la France avec l'Espagne, antérieurs au mémoire du 26 mars dernier, vous demandiez que l'Espagne fût appelée à la garantie du traité à faire entre la France et l'Angleterre, que la France fût la médiatrice des différends de l'Angleterre avec l'Espagne, et que même vous menaciez de faire la guerre pour l'Espagne, si ces différends n'étaient point ajustés; que vous n'aviez pas parlé de ces engagements pendant tout le cours de la négociation, et qu'il était surprenant que vous n'en fissiez mention qu'au moment où il s'agissait de prendre une résolution définitive; qu'il n'était pas difficile de connaître par cet incident, par le délai de l'arrivée des propositions et par leur nature, que l'on voulait gagner du temps et forcer les Anglais à faire la paix par la crainte d'une nouvelle guerre, mais que S. M. Britannique ne se laisserait pas intimider; qu'il fallait finir; que la nature des opérations, ainsi qu'il vous l'avait mandé dans sa lettre du 8 avril, ne pouvait s'accorder avec la lenteur des négociations, et que l'on vous enverrait une dernière résolution ou ultimatum ». Il ajouta « qu'à ce sujet, il avait à me faire une déclaration mais qu'il me priait de ne pas croire qu'elle fût l'effet du succès dont la cour d'Angleterre avait reçu la nouvelle la veille; que cette déclaration avait été arrêtée dans le conseil tenu le mardi 21 et unanimement adoptée, et qu'elle portait que le roi d'Angleterre ne souffrirait pas que les disputes de l'Espagne fussent mêlées dans la négociation de la paix de la France avec l'Angleterre, et qu'il serait regardé comme offensant pour la dignité de S. M. Britannique et incompatible avec cette négociation que l'on insistât sur cet article. »

Bussy se défendit de son mieux, sortit son mémoire et pria son interlocuteur d'en prendre connaissance. Pitt commença à parcourir le document tout en s'interrompant pour réfuter quelques-uns des arguments de Choi-

seul; quand il arriva à la seconde des réclamations espagnoles, celle qui concernait la pêche à la morue, Pitt qui s'était échauffé au fur et à mesure de sa lecture, « ne put s'empêcher d'éclater ». Il s'écria « que l'Angleterre ferait expliquer l'Espagne avant qu'il fût peu de temps et que l'on saurait à quoi s'en tenir ».

De l'Espagne on passa à l'Allemagne. Voici le récit que fait Bussy de cette phase de la discussion: « Selon lui (Pitt) le projet de garder Wesel, la Gueldre et Francfort, est celui d'avoir deux sentinelles sur Hanovre qui mettraient l'Electeur et ses alliés dans la nécessité de rester dans un état continuel de guerre ; et par conséquent l'Angleterre ne peut que le rejeter. Je lui dis qu'au moment que le courrier allait partir, le Roi avait reçu le consentement de l'Impératrice Reine à sa paix particulière avec l'Angleterre; mais que c'était à deux conditions : l'une, la conservation des Pays du roi de Prusse, l'autre de ne donner aucun secours, de quelque espèce que ce fût, aux alliés respectifs, et que j'avais rassemblé le détail de ces conditions dans une note que je lui donnai, et dont je joins ici copie. Il la lut et m'assura que le roi d'Angleterre serait très mécontent de pareilles conditions; que ses engagements le mettaient en état de donner un secours illimité au roi de Prusse, et qu'il serait contre son honneur de s'obliger à ne lui donner des secours d'aucune espèce; que d'ailleurs S. M. Britannique ne pouvait se désister de la demande d'évacuer Wesel et Gueldre, et que si la France ne pouvait y consentir, il ne pouvait y avoir de paix. »

Fort mal commencé, comme on le voit, l'entretien se termina par le rejet de la plupart des propositions de la cour de Versailles. Pour en finir avec le mémoire appuyant les revendications espagnoles, Bussy reçut, le 24, de Pitt, une lettre refusant d'accepter la pièce : « Vous verrez, Monseigneur, écrit-il à ce propos, que pour en

parler modestement, elle est écrite d'un style impérieux. Si je n'avais consulté que mon zèle pour la dignité du Roi, je l'aurais renvoyée sur-le-champ à ce ministre; mais j'ai craint que sa mauvaise volonté n'en prît occasion de se porter peut-être à rompre la négociation, et comme votre intention est au contraire de gagner du temps, je me suis contenté de ne pas accuser la réception de cet écrit et de vous l'envoyer pour que vous me prescriviez la conduite que je devrai tenir à cet égard... J'ai instruit M. l'ambassadeur d'Espagne de tout ce que j'ai l'honneur de vous mander ici. Il a été très piqué de ce qui regarde sa cour; il a envoyé vendredi demander un entretien à M. Pitt, qui lui a répondu qu'il allait à la campagne, et que les premiers moments de son retour seraient destinés à le voir. » Cependant, à en croire le Français, le cabinet de Londres ne serait pas aussi intraitable que son porte-parole : « Ce que je puis conjecturer, Monseigneur, de ce que m'ont dit ceux des ministres du cabinet que j'ai vus à la hâte, parce que la plupart, au sortir du Conseil, sont allés à la campagne, c'est que si nous consentons à laisser Dunkerque, non pas dans l'état où il est, mais dans un état à ne pas donner d'inquiétude à la nation anglaise, et que nous puissions nous entendre sur les évacuations en Allemagne, la Cour de Londres accordera non seulement la pêche sur le banc de Terre-Neuve mais encore quelques îles pour la retraite de nos pêcheurs et des arrangements pour les Indes et pour la traite des nègres. »

Les extraits que nous venons de faire du rapport de Bussy nous dispensent de rendre compte des réunions du cabinet anglais des 21 et 24 juillet. Il nous suffira de dire que les ministres furent d'accord avec Pitt sur la fin de non-recevoir opposée au mémoire relatif aux affaires espagnoles et sur l'attitude à prendre au sujet de l'Allemagne; par contre, ainsi que nous le verrons plus tard, Pitt fut mis en minorité sur la question des pêcheries qui lui

tenait à cœur. La dépêche dans laquelle il résume les délibérations de son gouvernement est conçue dans ce langage rogue et plein de morgue qui lui était propre. Sans doute, le texte anglais ne passerait pas sous les yeux de Choiseul, mais s'il devait gagner à la traduction, il n'en influencerait pas moins l'interprète de la pensée britannique dans les explications qu'il aurait à fournir : « Le conseil a été unanime, écrit Pitt (1), à juger que les conditions du mémoire (propositions françaises du 13 juillet) ne donnent aucune satisfaction ; de plus, quand il a eu connaissance de la rétractation flagrante de ce qui s'était passé dans votre conférence, par rapport à une clause de compensation aussi indispensable et aussi importante que celle de la restitution et évacuation immédiate des places et territoires conquis par la France aux dépens des alliés de S. M. en Allemagne et notamment ceux du roi de Prusse, il lui a paru que le mémoire entier a été rédigé par le ministère français dans le but, non d'activer, mais de retarder la conclusion de la paix. En outre, quant à la conception étrange de la garantie proposée de l'Espagne, dont vous avez parlé dans votre lettre, aussi bien que quant aux engagements pris avec l'Espagne au sujet de nos litiges avec cette couronne, engagements que le duc de Choiseul reconnaît aujourd'hui avoir contractés avant les premières ouvertures de la France en vue de la paix particulière avec l'Angleterre et qui par conséquent ont été depuis cette époque dissimulés avec un manque d'honnêteté égal à l'insolence qu'on met à les afficher aujourd'hui. » La fin de la phrase est restée au bout de la plume du bouillant écrivain qui passe, sans liaison grammaticale, à la résolution remise à Bussy.

A la dépêche de Pitt était annexée une note intitulée : Points à communiquer au duc de Choiseul comme contenant l'ultimatum de la cour de la Grande-Bretagne. Ces

(1) Pitt à Stanley, 25 juillet 1761. Record Office.

points étaient au nombre de 14 : Rien de nouveau à propos de la cession du Canada tout entier, des limites entre cette province et la Louisiane, du Cap Breton ou du Sénégal et de Gorée, sauf l'emploi répété des expressions : « Jamais l'Angleterre ne reviendra sur cette clause » ..... « Il faut que la France cède. » Les stipulations en elles-mêmes étaient des plus dures, et il était très inutile d'en augmenter l'amertume en prenant le ton du vainqueur qui impose sa loi au vaincu. Citons, comme spécimen de rédaction, l'art. 4 formulant compensation entre le démantellement de Dunkerque et le droit de pêche, et accordant, par conséquent, une concession importante à la France : « Il faut que Dunkerque soit replacé dans les termes du traité d'Utrecht ; sans cela on n'admettra aucune paix. C'est à cette condition et à cette condition seule que S. M. Britannique pourra jamais consentir à prendre en considération la demande de la France tendant à recouvrer le privilège qui, en vertu de l'art. 13 du même traité, permet dans certaines limites et sous certaines restrictions, aux sujets français de pêcher le poisson et de le sécher à la côte, dans une partie de Terre-Neuve. » Voici encore l'art. 7 qui a trait à l'Allemagne : « La France procédera à la restitution immédiate et à l'évacuation des conquêtes qu'elle a effectuées sur les alliés de S. M. en Allemagne, c'est-à-dire de tous les états et localités appartenant au landgrave de Hesse, au duc de Brunswick et à l'électorat de Hanovre ; aussi de Wesel et des territoires du roi de Prusse occupés par les armées françaises ; et une évacuation générale de toutes ses conquêtes du côté de la Hesse, de Westphalie et dans toutes ces régions. » L'art. 13 est relativement libéral : « Le Roi ayant, dès les premières ouvertures faites par la France, déclaré explicitement et sans variation que, dans le cas de la conclusion d'une paix particulière entre les deux couronnes, S. M. continuerait

constamment à soutenir, à titre d'auxiliaire, son allié le roi de Prusse d'une façon efficace et de bonne foi, afin d'obtenir le grand bénéfice d'une pacification de l'Allemagne, toute liberté sera maintenue à la Grande-Bretagne et à la France de soutenir leurs alliés respectifs dans leur lutte particulière pour le recouvrement de la Silésie, dans la mesure des engagements pris par chaque couronne. » Les autres points avaient trait à l'échange de Minorque d'une part, de la Guadeloupe, Marie-Galante et Belle-Isle de l'autre, au partage égal des Antilles neutres; enfin au renvoi, à la décision des compagnies intéressées, de la délimitation de leurs possessions dans les Indes Orientales. La restitution des prises faites avant la déclaration de guerre était repoussée et la demande du port d'abri pour les bâtiments de pêche était passée sous silence. Cette omission, qui équivalait à un refus, et la persistance à réclamer l'évacuation immédiate de Wesel et des territoires prussiens furent les écueils sur lesquels la barque, d'ailleurs très fragile, des tentatives de paix allait sombrer.

Stanley (1) reçut la lettre et la note de Pitt le 28 juillet : le lendemain, après avoir échangé quelques mots avec Choiseul, il transmit ses premières impressions à Londres; le ministre français paraissait bien résolu à continuer la guerre s'il n'obtenait pas satisfaction sur la question du port de refuge pour les pêcheurs français; il ne céderait pas non plus à propos de l'Allemagne. « Jamais le cabinet français ne se décidera à faire une déclaration qui les détachera de leurs alliés, tant qu'il ne sera pas sûr d'un accord sur son conflit particulier. Cela étant, j'ai beau discuter ces questions, pour obéir à mes instructions, mais quant à faire des progrès réels... je pourrai tout aussi bien pérorer sur un événement qui se passe au Japon. »

(1) Stanley à Pitt, 30 juillet, 6 août 1761. Record Office, Newcastle Papers.

Comme il était facile de le prévoir, la lecture de la note de Pitt, ou plutôt de la traduction que Stanley en avait faite, souleva la colère de Choiseul. Comme son rival anglais à la lecture du mémoire sur les affaires espagnoles, Choiseul montra à chaque instant de l'impatience et s'interrompit à plusieurs reprises pour se plaindre avec chaleur du ton autoritaire de la lettre et du sentiment de supériorité dictatoriale qui semblait l'avoir inspirée. « A la lire, il paraîtrait que ni le temps ni les événements ne pourraient changer notre fortune et que nous voulions traiter la France en puissance dont le rang et la dignité seraient inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne. Quoique moins expert que vous en matière de rédaction, ajouta-t-il, il aurait pu facilement trouver des termes moins déplaisants pour exprimer avec la même précision les mêmes idées. Le fait que vous aviez choisi la méthode opposée était une preuve évidente que personnellement vous n'aviez jamais eu l'intention réelle de signer la paix; du reste il s'en était douté dès le début, et on le lui avait souvent affirmé. » Les protestations de Stanley, qui affirmait les vues pacifiques de son patron, n'eurent pas grand succès. Il en fut de même de l'appel ému que Choiseul adressa à l'Anglais pour arracher l'octroi d'un port de refuge, corollaire indispensable du droit de pêche. Stanley répliqua que les instructions reçues et ce qu'il savait des convictions du Roi et du ministre n'autorisaient aucun espoir d'obtenir, sur ce point, une concession quelconque. Choiseul mit fin à l'entretien en déclarant que « la France ne pourrait pas, sans laisser souiller son honneur d'une tache ineffaçable de perfidie, accepter une paix qui donnerait toute liberté à l'armée du prince Ferdinand de courir sus à l'Impératrice Reine », mais qu'il ne s'opposerait ni aux secours financiers, ni à un arrangement dont les conséquences seraient égales pour les deux auxiliaires. Tel n'était pas le cas, puisque d'après

les prétentions anglaises, il ne serait pas loisible aux troupes françaises d'arriver sur le théâtre probable de la guerre. La longue lettre de Stanley finit par un exposé de la mentalité qu'il prête à Louis XV : « S'il reste encore une lueur d'espoir que la France d'ici à quelque temps se soumette aux demandes de l'Angleterre, je me base pour le dire uniquement sur les dispositions du Roi. Je suis convaincu que les propositions actuelles de paix prennent leur point de départ dans son initiative personnelle et dans ses sentiments intimes et que son antipathie pour la guerre dépasse celle de ses ministres et celle de la plupart de ses sujets; si je suis bien informé, il est très peiné de la tournure que notre négociation a prise en dernier lieu. »

Il y a tout lieu de croire que l'Anglais se faisait illusion sur la pensée de Louis XV, que Choiseul avait dû mettre en avant pour les besoins de sa cause. Le fond et la forme de la note anglaise, le renvoi presque brutal du mémoire sur les griefs de l'Espagne, durent infliger à l'amour-propre du monarque une blessure égale à celle dont avait souffert la fierté de son ministre. A partir de ce moment, ce dernier semble avoir renoncé à tout espoir d'entente avec l'Angleterre. Le soir même de sa conversation avec l'envoyé anglais, Choiseul mettait Starhemberg (1) au courant de la réponse de Pitt : « Elle est aussi insultante pour votre cour et pour l'Espagne que pour le Roi; je n'ai jamais rien vu d'aussi insultant... Je dissimulerai vis-à-vis du ministre anglais jusqu'à ce que je sois parfaitement instruit des intentions de l'Espagne. » Il s'exprime (2) à peu près dans des termes identiques avec l'ambassadeur français en Suède : « Je reçois dans le moment

(1) Choiseul à Starhemberg, 29 juillet 1761. Billet cité par Arneth, VI, p. 473.

(2) Choiseul à Havrincour, 30 juillet 1761. Dépêche interceptée. Newcastle Papers.

les réponses d'Angleterre, elles sont de nature que le Roi s'est déterminé à les refuser absolument. Elles pèchent premièrement par la forme et par le fond. Les prétentions d'Angleterre sont insoutenables, et S. M. s'est déterminée à continuer la guerre. Mais comme il est important de cacher encore un mois cette résolution à la cour de Londres, nous entretiendrons encore quelques semaines la négociation avant de la rompre. Vous voudrez bien confier cette résolution à M. de Eckeblate, en lui disant que c'est pour lui seul. »

La probabilité de la rupture des pourparlers avec l'Angleterre entraînait nécessairement la conclusion de ceux qui avaient été entamés avec l'Espagne. A la suite de la réunion du conseil où on avait examiné l'ultimatum anglais, Choiseul remit à l'ambassadeur Grimaldi, avec prière de le transmettre à son maître, un mémoire (1) sur l'état de la négociation avec la cour de Londres : Dans l'intérêt de ses sujets, le Roi « se serait prêté au sacrifice des points qui intéressent uniquement les territoires de sa puissance, tels que les articles relatifs aux Indes, à l'Afrique et même à Dunkerque si les propositions anglaises avaient été dénuées de ce ton impérieux, inadmissible dans tous les cas, pour la couronne de France, mais il y a trois points auxquels le Roi ne pourra jamais acquiescer : Le premier intéresse les deux couronnes de France et d'Espagne ; le Roi sans l'aveu du roi son cousin, ne conviendra pas avec l'Angleterre de l'assertion contenue dans la lettre de M. Pitt qui dit : qu'en aucun temps, on n'entend pas que la France ait droit de se mêler des discussions de l'Espagne avec l'Angleterre. Tant que l'Espagne l'approuvera, la France aura ce droit sans qu'aucune puissance de l'univers puisse l'en empêcher....

« Le second point qui intéresse l'honneur du Roi est

(1) Mémoire de Choiseul adressé à Grimaldi, juillet 1761 (probablement 30). Affaires Etrangères.

l'abandon des alliés de la France proposé par l'Angleterre, tant par les articles en réponse au mémoire de la France que par la lettre de M. Pitt... Rien ne pourra déterminer le Roi à manquer à ses alliés et à s'écarter du plan concerté avec eux de ne rien stipuler relativement à l'Allemagne que de leur consentement.

« Le troisième point, moins essentiel que les deux autres, mais qui intéresse une partie des sujets du Roi, est l'article de la pêche dans le golfe Saint-Laurent. Le Roi ne peut renoncer à la liberté de la pêche dans le golfe, à celle de la sècherie sur les côtes de Terre-Neuve et à un port quelconque pour servir d'abri aux bâtiments français employés à la pêche.

« Dans cette situation, et surtout relativement au premier article, le Roi est très impatient de connaître les intentions du roi son cousin; l'insulte éprouvée relativement au mémoire de l'Espagne demande un acte de ressentiment de la part de S. M. Catholique, sans quoi la cour de France serait taxée à la face de l'Europe de s'être avancée dans une démarche indiscrète et imprudente à une affirmative qui aurait l'air de la fausseté.

« Le temps de l'union des deux couronnes est arrivé; si S. M. Catholique est aussi touchée de l'orgueil et du despotisme à craindre de l'Angleterre que l'est le Roi, S. M. vous ordonne de dire à ce prince qu'elle regarde le traité et la convention comme conclus entre elle et le roi son cousin; qu'en conséquence, elle l'invite à lui confier quelles sont ses intentions relativement à la déclaration de guerre contre l'Angleterre... Nous demandons à l'Espagne de se déclarer plus tôt que plus tard. Au moment de la déclaration, nous lui remettrons selon la convention, l'île de Minorque et nous lui proposerons des arrangements relativement à la Louisiane. » Dans un billet (1) daté du 30 juillet, Choiseul envoie à Ossun

(1) Choiseul à Ossun, 30 juillet 1761. Affaires Étrangères.

copie du mémoire remis à l'ambassadeur espagnol et lui annonce la rupture inévitable : « Ainsi, Monsieur, voilà la guerre qui va recommencer de nouveau et avec plus d'acharnement que jamais. »

Peu de jours après, pendant que Bussy et Pitt prolongeaient une discussion devenue aigre-douce, Choiseul et Grimaldi arrêtaient les termes définitifs du traité connu sous le nom de pacte de famille et de la convention spéciale relative à la coopération active de l'Espagne. Quoique les signatures n'aient été apposées que le 15 août, dès le 10 de ce mois, Choiseul (1) communiqua à Bussy le texte de l'article 2 qui était des plus explicites : « De son côté, le roi Très Chrétien s'engage et promet au roi Catholique de comprendre dès à présent dans ses négociations de paix à Londres les intérêts de l'Espagne qui se traitent aussi actuellement à la Cour Britannique » ; la pièce énumère les trois chefs de réclamations de la cour de Madrid et continue : « En sorte que les affaires de la France et de l'Espagne soient parfaitement unies et marchent d'un pas égal dans le cours de la négociation; et S. M. Très Chrétienne s'engage à n'admettre aucune condition d'accommodement, et à ne point suspendre les hostilités contre l'Angleterre, jusqu'à ce que S. M. Catholique se déclare contente de la conclusion et du succès de ses intérêts particuliers. »

Aussitôt l'accord assuré avec l'Espagne, c'est à la cour de Vienne que Choiseul s'adresse (2) ; il s'agissait de confirmer les premières confidences faites à Starhemberg après l'arrivée du courrier de Londres, lesquelles, on se le rappelle, avaient été aussitôt transmises à Vienne et avaient dissipé la mauvaise humeur de Kaunitz. La dépêche, à laquelle étaient annexées les copies des propositions an-

(1) Choiseul à Bussy, 10 août 1761.
(2) Choiseul à Chatelet, 3 août 1761. Affaires Étrangères.

glaises et de la lettre de Bussy, ne fait que reproduire ce qui avait été dit à la Suède et à l'Espagne : « Nous regardons en conséquence notre négociation comme absolument rompue, et nous ne nous occupons que des moyens de continuer la guerre avec la plus grande vigueur, et de concert avec les puissances amies et alliées de la France; mais comme il est important pour nous que la Cour de Londres ne soit pas instruite actuellement de la résolution que le Roi a prise, nous entretiendrons encore pendant quelques semaines la négociation, afin de faire en sorte qu'elle soit rompue par l'Angleterre. C'est en conséquence que nous envoyons à Londres l'ultimatum ci-joint. Quelque désavantageux qu'il soit à la France, l'Angleterre ne l'acceptera pas; cependant, comme le Roi est dans l'intention de publier toute la suite de la négociation au moment de la rupture, nous avons cru ne pouvoir trop montrer le désir évident de S. M. pour la paix. Vous voudrez bien confier à M. le comte de Kaunitz les instructions du Roi sur ce sujet. »

Dans les communications envoyées à Kaunitz par l'entremise de Du Chatelet, aucune mention n'avait été faite du projet de traité avec la cour de Madrid; à ce sujet, si nous devons en croire Starhemberg, le secret aurait été admirablement gardé : « Le duc de Choiseul m'a demandé, écrit-il le 5 août (1), si j'avais quelque connaissance du désir de la cour espagnole de constituer une grande alliance avec nous aussi bien qu'avec les cours d'ici, de Pologne, de Russie et de Suède. Je lui ai répondu que Wall, il y a trois mois environ, avait fait quelques ouvertures en son nom personnel au comte de Rosemberg (2) », mais depuis, il n'avait entendu parler de rien. Choiseul se contenta d'observer que si l'Espagne

(1) Starhemberg à Kaunitz, 5 août 1761. Archives de Vienne.
(2) Représentant de l'Autriche à Madrid.

devait prendre part au conflit, il faudrait la convoquer au congrès d'Augsbourg. Quelques jours plus tard, Starhemberg (1), qui avait été mis en éveil par la conversation précédente, interrogea adroitement le ministre français et apprit de lui, non sans surprise, que si le pacte de famille et la convention militaire n'étaient pas encore signés, les deux gouvernements étaient d'accord sur les points essentiels. Choiseul en fit le résumé et ajouta que c'était à la requête de l'Espagne que le silence sur la transaction avait été conservé vis-à-vis de l'Impératrice, réserve d'autant moins intelligible que les projets ne contenaient rien de préjudiciel pour les intérêts de cette princesse. Starhemberg, peu satisfait du mystère dont l'affaire avait été entourée et du refus d'une communication immédiate des pièces, termina l'entretien en rappelant les termes des traités entre la France et l'Autriche, qui obligeait les parties à s'entendre avant de contracter de nouvelles obligations. Bien décidé à savoir le fond des choses, il profita de la première occasion (2) pour revenir à la charge. Cette fois, Choiseul déclara, à la stupéfaction de l'ambassadeur, que les traités avaient été signés le matin même, mais qu'il ne pourrait lui faire connaître les textes qu'après le retour du courrier de Madrid. Starhemberg se plaignit amèrement de cette infraction apportée aux conventions. Pour l'apaiser, Choiseul se défendit de son mieux, puis, tout en exigeant le secret vis-à-vis de Grimaldi, lui lut le document presque en entier et le supplia d'empêcher sa cour de soulever un incident de procédure à propos d'un événement dont les conséquences ne pouvaient être qu'avantageuses pour la cause commune.

De cet ensemble de pièces et de faits, la conclusion est facile à tirer. Le 29 juillet au matin, Choiseul croyait

(1) Starhemberg à Kaunitz, 15 août 1761. Archives de Vienne.
(2) Starhemberg à Kaunitz, 16 août 1761. Archives de Vienne.

à la possibilité de la paix, puisque sa réponse au mémoire de Starhemberg est datée de ce jour. Au cours de la journée, il reçoit le courrier de Bussy et prend connaissance de la note de Pitt que Stanley lui apporte. Dès le 30, la résolution de Louis XV et de son ministre est arrêtée : l'alliance avec l'Espagne, décidée en principe, produira ses effets immédiats ; la guerre continuera avec le concours du nouvel allié ; la négociation avec l'Angleterre ne sera poursuivie que dans l'intention de gagner du temps ; si, par impossible, cette puissance accueille favorablement l'ultimatum français, la paix ne sera conclue qu'à la condition d'y comprendre les différends espagnols et d'en faire agréer les stipulations par l'Impératrice-Reine.

Malgré le peu de probabilité d'une solution pacifique, certains diplomates et des mieux informés, l'estimaient encore possible. C'est ainsi que Grimaldi écrit (1) à Choiseul : « M. de Fuentes juge et il me paraît avec assez de fondement, que lorsque le ministère anglais verra par les réponses de Bristol que les sentiments du Roi sont conformes à votre mémoire, et fermes en même temps, la cour britannique acceptera la paix sans délai. Il est convaincu et les indices sont constatés, que la nation anglaise craint beaucoup une nouvelle guerre avec l'Espagne. M. de Fuentes s'explique dans ces propres termes dans sa dépêche à M. Wall. » Kaunitz était du même avis ; il manifestait à Du Chatelet la peur que les Anglais ne consentissent à l'ultimatum français.

Revenons à la stérile besogne qui se traitait à Londres. Comme réplique au billet que Pitt avait adressé à Bussy en lui renvoyant ses mémoires, Choiseul prépara un brouillon qu'il expédia à Londres avec le nouvel ultimatum de la France : « Voici les intentions du Roi, lui mande-t-il (2), si vous êtes dans le cas de négocier ; si au

(1) Grimaldi à Choiseul, 5 août 1761. Affaires Étrangères.

(2) Choiseul à Bussy, 5 août 1761. Affaires Étrangères. Les détails de

contraire M. Pitt ne vous répond pas, vous ne chercherez pas à obtenir une réponse ; et après huit jours d'attente, vous me dépêcherez un courrier pour recevoir les derniers ordres de S. M. Si le Secrétaire d'État anglais vous disait ou vous faisait dire que nos propositions sont inadmissibles, vous lui répondriez qu'elles vous paraissent justes, et même faibles ; mais que ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne changeront pas, et vous chercherez le moyen de voir chaque ministre d'État à Londres, de leur expliquer la solidité de nos raisons, l'immensité de nos sacrifices et les pertes que les deux couronnes feront par la continuation de la guerre. Si après avoir fait ces démarches, vous jugez qu'il n'est pas possible de dompter M. Pitt, vous lui demanderez un passeport pour revenir en France et vous partirez sur-le-champ. » Choiseul se félicite de la démarche de Fuentes qui, de son côté, avait présenté son exemplaire du mémoire avec un insuccès égal à celui de son collègue français et conclut : « Vous lui confierez notre ultimatum ; je vous adresse celui de l'Angleterre que M. Stanley m'a remis, dont le nôtre est la réponse. La matière est actuellement si fort entendue des deux cours qu'elle ne demande plus qu'un oui ou un non, et je vous avoue que je serais fort embarrassé de décider lequel des deux est le plus désirable pour la France, en même temps que j'aurais bien mauvaise opinion de la politique du ministère britannique si elle refuse la paix dans ce moment-ci à des conditions si avantageuses pour l'Angleterre. Mais comme il faut prévoir les événements les plus apparents, si M. Pitt acceptait nos conditions, il ne faudrait pas se départir de la confiance que le Roi a promise à l'Espagne, et de l'union convenue d'ajuster les différends de cette couronne en même temps que les nô-

l'ultimatum français sont exposés à propos de la discussion à laquelle ils donnèrent lieu de la part du cabinet anglais.

tres. Vous vous concerteriez alors sur cet objet avec M. le comte de Fuentes, et tâcheriez de gagner du temps, ce qui serait aisé avant la signature définitive jusqu'à ce que vous eussiez nouvelle de votre cour, et que nous connussions les intentions du roi Catholique. »

Quelques extraits des lettres échangées entre Bussy et Pitt indiqueront le degré de tension auquel on était arrivé. Commençons par la réponse au billet de Pitt qui avait accompagné le renvoi des pièces françaises : « Il n'y a, écrit Choiseul sous la signature de son représentant (1), dans le mémoire que V. E. m'a renvoyé, ni offre de médiation, ni menace; on ne peut en inférer d'autre sentiment que celui du désir sincère qu'avait S. M. que la paix projetée entre la France et l'Angleterre pût être aussi solide que durable. Au surplus, le Roi s'en rapporte au roi Catholique sur la forme dans laquelle ce mémoire a été reçu et renvoyé; mais S. M. m'a chargé de déclarer à V. E. que tant que l'Espagne l'approuvera, le Roi se mêlera des intérêts de cette couronne, sans s'arrêter aux refus de la puissance qui s'y opposerait.

« Pour ce qui est de la note renvoyée de même par V. E. et qui regarde les deux conditions nécessaires à l'arrangement proposé de l'évacuation des pays conquis par les armes de S. M., le Roi s'explique clairement sur cet article dans l'ultimatum en réponse à celui de la cour de Londres. S. M. m'a ordonné de plus, Monsieur, de déclarer par écrit à V. E. qu'elle sacrifierait la puissance que Dieu lui a donnée, plutôt que de rien arrêter avec ses ennemis qui puisse être contraire aux engagements qu'elle a contractés et à la fidélité dont elle se fait gloire. » Quant au ton des communications et des notes émanant du cabinet anglais, « il me reste, Monsieur, à marquer à V. E. la surprise de ma cour sur la forme tant de la

(1) Bussy à Pitt, 10 août 1761. Record Office. Le texte était de Choiseul.

lettre qu'elle m'a écrite que de l'ultimatum de l'Angleterre. Cette forme si peu correspondante aux propositions de la France dévoile l'opposition de la cour de Londres à la paix. Le Roi, qui est bien éloigné de s'arrêter aux formes quand il est question du bonheur de l'Europe, a cherché dans la réponse de l'ultimatum tous les moyens qui, sans manquer à l'honneur de sa couronne, ont été jugés possibles pour ramener la cour britannique à des sentiments pacifiques. V. E. jugera par l'ultimatum de la France que j'ai ordre de lui adresser, avec quelle facilité, en oubliant le ton impératif et peu fait pour la négociation dont l'Angleterre se sert dans ses réponses, le Roi se prête aux vues de la cour britannique et cherche par des sacrifices à lui faire adopter les stipulations d'une paix raisonnable ». Le billet se terminait par l'offre d'une conférence verbale.

La réplique de Pitt (1) est tout aussi raide mais beaucoup moins bien tournée. « J'ai rendu compte au Roi de la lettre dont vous avez accompagné, par ordre de S. M. Très Chrétienne, l'ultimatum de la cour de France. S. M. a vu par ces deux pièces, avec le regret que l'amour de la paix lui inspire, que l'heureux moment de mettre fin à tant de maux paraît n'être pas encore venu.

« Pour ce qui regarde la forme de l'ultimatum de l'Angleterre, ... ainsi que celle de la lettre que je vous ai adressée par ordre du Roi, ... le Roi m'ordonne de vous dire, Monsieur, que S. M. s'en tient tant à la forme qu'à la substance de ces deux pièces, où sa dignité a conspiré avec sa justice et sa bonne foi, laissant à toute la terre à juger laquelle des deux cours a dévoilé son opposition à la paix dans le cours de la négociation. » Suit une comparaison des agissements des deux gouvernements,

(1) Pitt à Bussy, 15 août 1761. Record Office.

tout à l'avantage, cela va sans dire, de la Grande-Bretagne. Le porte-parole de cette puissance se plaint des lenteurs, des variations de la France « qui, de plus, non contente de mettre tant d'obstacles invincibles à la paix, n'a pas répugné d'interposer de nouvelles entraves à un bien si précieux pour lequel les nations soupirent, en y mêlant, après coup, des choses aussi étrangères à la présente négociation des deux couronnes que le sont les discussions entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. » Le ministre anglais accepte cependant de nouvelles conférences à la condition qu'elles porteront « sur les deux ultimatums de nos cours à la fois ».

Malgré l'acerbité des deux écrivains, leurs entrevues se passèrent avec beaucoup de courtoisie (1) de part et d'autre. On commença par les réclamations espagnoles : Pitt reconnut que « nous nous étions écrit des choses qui n'étaient pas fort douces ; qu'à la vérité, vous aviez menacé l'Angleterre très habilement et très honnêtement de continuer la guerre si la cour britannique ne satisfaisait pas celle de Madrid sur ses demandes ; qu'il n'y avait que MM. les Français capables de blesser poliment ; que cependant, s'il lui avait été permis de s'expliquer en anglais, il aurait tâché d'imiter votre style ; mais qu'il ne savait pas assez bien le français pour y mettre des tours élégants ». Bussy de répondre : « que ma propre expérience m'empêchait d'être de son sentiment ; que je pouvais assurer qu'il parlait très bien français ; que les termes choisis venaient se placer sur sa langue à son commandement, et qu'il avait tellement accoutumé ses expressions à respecter sa pensée que, dans les affaires les plus désagréables à traiter, il ne lui échappait, quand il le voulait, aucun terme qui pût blesser la délicatesse de personne. Il reprit qu'il serait fort heureux de mériter un pareil éloge ; que pour revenir

(1) Bussy à Choiseul, 18, 25 et 30 août 1761. Affaires Étrangères.

à son discours, jamais l'Angleterre n'admettrait l'entremise de son ennemi dans ses affaires personnelles avec la cour d'Espagne ». A un moment, on plaisanta sur l'expression ultimatum qui revenait si souvent dans le débat : « Ah ! M. de Bussy, s'écria Pitt en riant, ne nous servons plus de ce terme-là, je vous en prie ; je l'ai rayé de mon dictionnaire puisqu'il est sujet à tant de variations, il faut en employer d'autres. — C'est le sort de tous les ultimatums du monde, répliquai-je. — On m'a assuré, dit Pitt, qu'il y a en Allemagne des ultimatissimum. — Cela est vrai, repris-je, et même qui ne se terminent pas là, parce qu'on les termine par la formule *protestando et ulteriora reservando;* et jusqu'à ce que l'on ait signé des préliminaires ou autre acte, il est toujours permis de changer. — Je me confirme donc, répliqua-t-il, dans le dessein de ne plus me servir du mot ultimatum, et ce sera sous le titre de réponse que nous ferons savoir nos dernières intentions à votre cour. »

Au récit de sa conversation avec Pitt qui avait eu lieu le 26 août, l'envoyé français ajoute un nouvel exposé de la situation intérieure de l'Angleterre et un portrait du grand ministre : « M. Pitt joint à la réputation de la supériorité d'esprit et de talents celle de la probité la plus exacte et du plus singulier désintéressement, et il en a donné des preuves non équivoques dans toutes les places qu'il a occupées. Il n'est pas riche et ne se donne aucun mouvement pour l'être. Simple dans ses mœurs et dans sa représentation, il ne cherche ni le faste ni l'ostentation. Il ne fait sa cour ni ne la reçoit de personne. Grands et petits, si l'on n'a point à l'entretenir d'affaires, on n'est point admis à le voir chez lui. Il est très éloquent, il a de la suite et de la méthode, mais captieux, entortillé et possédant toute la chicane d'un habile procureur. Il est courageux jusqu'à la témérité ; il soutient ses idées avec feu et avec une opiniâtreté invincible, voulant subjuguer

tout le monde par la tyrannie de ses opinions. M. Pitt paraît n'avoir d'autre ambition que d'élever sa nation au plus haut point de la gloire et d'abaisser la France au plus bas degré de l'humiliation. Voilà les fondements de l'idolâtrie du peuple pour lui. Dans le conseil, il a peu d'amis; mais il ne s'y trouve personne ni assez fort ni assez hardi pour entreprendre de le déplacer, et il n'est possible de le renverser que par les revers que la nation pourrait éprouver par la continuation de la guerre avec la France et l'addition d'une nouvelle guerre avec l'Espagne, causées par l'opiniâtreté de ce Ministre à refuser des conditions raisonnables à la France. Pour développer un peu plus le système de M. Pitt, je dirai qu'il paraît consister à vous forcer à faire avec l'Angleterre, non une paix solide et durable, mais une trêve mal assurée, qui nous empêche de réparer nos pertes et de remonter notre marine à aucun degré qui puisse causer le moindre ombrage à l'Angleterre. »

L'ultimatum que Bussy venait de transmettre fut l'objet, de la part des conseillers intimes de S. M. Britannique, de longues discussions dont la conclusion se traduisit par une pièce intitulée : « Réponse de la cour Britannique à l'ultimatum de la cour de France remis le 10 d'août par M. de Bussy. » La comparaison sommaire des deux documents permettra de saisir les points de dissentiment entre les gouvernements rivaux.

Sur le principe de la cession du Canada, du Cap Breton et des îles du golfe Saint-Laurent l'accord était complet, mais l'Angleterre repoussait le projet français de limitation entre la province conquise et la Louisiane, réclamait les grands lacs comme dépendant du Canada, et traçait la frontière d'après les cours des rivières Wabash, Ohio et Mississipi. Pour justifier leur prétention, les Anglais s'appuyaient sur une carte remise à Amherst, par le gouverneur Vaudreuil, quelques jours après la capitu-

lation de Montréal (1). La profession publique et l'exercice de la religion catholique ainsi que la liberté d'émigration demandés par la cour de Versailles étaient acceptés, mais le délai pour la sortie des émigrants était réduit de 18 mois à un an.

En ce qui concerne le droit de pêche, la cour de Londres faisait observer qu'elle n'avait jamais refusé le rétablissement du privilège dont la France jouissait en vertu de l'art. 13 du traité d'Utrecht, mais qu'elle l'avait rattaché à la démolition des fortifications de Dunkerque; « c'est donc à condition que la ville et le port de Dunkerque soient remis aux termes où ils devaient l'être par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle que S. M. consentira à renouveler à la France, par le futur traité de paix, le privilège de pêcher et de sécher en vertu du traité d'Utrecht sur le dit district de Terre-Neuve ». En outre, on admettait les pêcheurs français dans le golfe Saint-Laurent, mais non sur les côtes appartenant à l'Angleterre, à l'exception, bien entendu, de la partie de Terre-Neuve qui leur était réservée. Pour servir de port d'abri, S. M. Britannique accordait l'île de Saint-Pierre à la condition expresse que la France n'y élèverait aucune fortification et n'y entretiendrait aucune garnison, qu'elle en exclurait toute autre nationalité que la sienne, qu'un commissaire anglais résiderait dans l'île et que le commandant de l'escadre britannique de Terre-Neuve pourrait « visiter de temps en temps ladite île et ledit port de Saint-Pierre ». La cession de Saint-Pierre avait été votée par le conseil malgré l'opposition de Pitt; elle répondait en grande mesure aux desiderata de l'ultimatum français qui visaient « l'île du Cap Breton, ou celle de Saint-Jean, ou tel autre port sans fortification dans le golfe ou à

(1) Vaudreuil protesta contre cette assertion. Vaudreuil à Choiseul, 30 octobre 1761. *Annual Register, 1761. State papers.*

portée du golfe, qui puisse servir d'abri aux Français et conserver à la France la liberté de la pêche dont S. M. n'a pas l'intention de se départir ». En outre, la cour de Versailles avait offert « de négocier sur l'état de Dunkerque lorsque l'on sera convenu du port dans le golfe Saint-Laurent ou à portée du golfe ». L'entente pouvait donc être considérée comme acquise sur ce point capital.

Il en était de même du Sénégal et de Gorée, dont l'abandon avait été consenti par Choiseul, sauf à se mettre d'accord sur l'attribution à la France d'un comptoir sur la côte occidentale d'Afrique pour faciliter la traite des nègres. La réponse contenait une phrase signifiant l'acquiescement du cabinet britannique à la prise en considération de cette demande.

D'après le premier ultimatum anglais, Belleisle devait être échangée contre Minorque; la cour de France avait repoussé cette clause et avait maintenu à chaque couronne sa conquête; par contre, elle avait offert l'évacuation de l'Allemagne contre la restitution de la Guadeloupe et de Marie-Galante. La dernière note de Londres réunissait les compensations territoriales dans un seul article qui stipulait la restitution de Belleisle et des Antilles d'une part, de Minorque de l'autre.

Sur la question des conquêtes françaises en Allemagne, le désaccord restait grave. Choiseul, on se le rappelle, avait été obligé de revenir sur la concession trop légèrement accordée dans la note qu'il avait dictée à Stanley. Aussi le 7e article de l'ultimatum français du 10 août excluait-il des territoires à évacuer « Wesel, Gueldres et autres pays en Westphalie appartenant au roi de Prusse qui sont actuellement possédés par l'Impératrice et où la justice se rend au nom de S. M. Imp. Le Roi ne peut pas, avec toutes les apparences de la logique, stipuler qu'il cédera les conquêtes de son alliée et pareille évacua-

tion de droit ni de fait ne peut avoir lieu que du consentement de l'Impératrice-Reine au congrès d'Augsbourg ».

Dans ses conversations avec l'envoyé de la cour de Versailles, Pitt avait essayé de réfuter le raisonnement français; dans la réponse écrite, il se borna à maintenir la condition primitivement posée de l'évacuation complète.

La même divergence se retrouve à propos de l'exécution des engagements pris par les puissances contractantes vis-à-vis de leurs alliés respectifs. Choiseul avait formulé une solution qui lui paraissait équitable : « Le Roi, du consentement de ses alliés, veut bien stipuler qu'il ne fournira aucun secours dans aucun genre à ses alliés, pour la continuation de leur guerre contre le roi de Prusse; mais S. M. ne peut ni ne veut prendre cet engagement qu'autant que S. M. Britannique en prendra un pareil relativement au roi de Prusse. Tout ce qui pourrait être négocié sur ces points serait la liberté de fournir des secours en argent aux alliés réciproques. » La réponse du cabinet de Saint-James revendiquait le droit de « secourir son allié le roi de Prusse avec efficace et bonne foi », rappelait que les subsides devaient être limités aux arrangements déjà en vigueur et ajoutait « que S. M. n'a ni l'intention, ni la faculté de se charger d'interdire et d'inhiber à aucunes troupes d'entrer au service et à la solde du roi de Prusse, quelque disposée que S. M. pourrait être à consentir de ne fournir qu'en subsides seulement les secours, que la Grande-Bretagne jugera convenable, conformément à ses engagements, d'accorder à S. M. Prussienne ». C'était dire qu'on n'entendait pas envoyer directement des troupes au roi de Prusse, mais qu'on n'empêcherait pas les princes allemands de mettre leurs contingents à la solde prussienne.

Au fond, le cabinet de Londres désirait, tout autant que celui de Versailles, restreindre à un concours financier

l'aide qu'il prêterait à la Prusse, mais l'insertion d'une clause à cet effet dans le traité lui eût attiré les foudres d'un allié dont on connaissait la suceptibilité et qui venait d'en donner une preuve récente. Pitt, mécontent des résultats de la guerre d'Allemagne qui traînait en longueur, tout en coûtant fort cher, était beaucoup moins enclin que jadis à se plier aux exigences de Frédéric; il avait eu même la malencontreuse idée de sonder les ministres prussiens à Londres sur les sacrifices auxquels leur monarque pourrait se résigner dans l'intérêt de la paix. On peut se figurer la fureur du Roi : « Vous direz (1) au sieur Pitt que je ne me serais jamais imaginé qu'il aurait voulu vous tenir un pareil discours... que si je désirais la paix, il était tout à fait naturel que je la désirasse, que tout bon citoyen devait la désirer... mais que je la désirais bonne et honorable et non pas flétrissante ou humiliante et quoique j'avais été dans bien des occasions malheureux, je ne manquerai pas de m'exposer au plus grand hasard et à la plus grande vicissitude de la fortune, avant de commettre une action dont j'aurai honte à penser. » Quelques jours plus tard, il écrit une lettre personnelle (2) à Pitt : « Le roi d'Angleterre n'a qu'à choisir, il en est le maître; deux partis se présentent à lui : l'un, que dans la négociation de la paix, il ne pense qu'aux intérêts de l'Angleterre et oublie ceux de ses alliés, l'autre, qu'en consultant ses engagements, sa bonne foi, et sa gloire, il joigne, aux soins qu'il prendra des intérêts de sa nation, celui de pourvoir au bien de ses alliés. S'il prend le premier, je ne me ressouviendrai pas moins avec reconnaissance que la nation anglaise m'a généreusement assisté pendant cette guerre, quoiqu'il me sera douloureux de penser que j'ai fait des acquisitions étant l'allié de la France et que

(1) Frédéric à Knyphausen et Michel, Kunzendorf, 23 juin 1761. *Corr. Pol.*, XX, 481.

(2) Frédéric à Pitt, Kunzendorf, 3 juillet 1761. *Corr. Pol.*, XX, 507.

l'étant de l'Angleterre, j'ai été dépouillé par mes ennemis. Si le Roi prend le second parti, j'ajouterai, aux obligations que je lui dois, une vive reconnaissance de sa religion et de sa bonne foi à remplir ses engagements et de sa persévérance à soutenir ses fidèles alliés. » Il est à peine besoin de dire que le cabinet de Londres avait répondu à cet appel, dont on ne saurait nier l'habile fierté, par les assurances les plus formelles.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les autres articles de la réplique anglaise. Les deux puissances étaient d'accord pour renvoyer à la décision des Compagnies la délimitation de leurs possessions aux Indes Orientales. Quant aux prises faites avant la déclaration de guerre, l'Angleterre s'en tenait à son refus de toute restitution et de toute indemnité. Elle prenait acte de la déclaration de la France relative à l'évacuation des places d'Ostende et de Nieuport.

La lettre de Pitt (1) à Stanley, qui accompagnait le résumé de la cour de Londres et lui servait de commentaire, était rédigée dans le style habituel de cet homme d'État : il y était question « des fortes concessions de l'Angleterre », des « soupçons trop justifiés sur la bonne foi de la France ». Pitt récapitulait avec un soin jaloux les variations de Choiseul, citait les paroles échappées à ce ministre dans les entretiens avec Stanley et s'en emparait pour appuyer sa thèse ; oubliant les menaces dont sa propre correspondance était farcie, il rappelait celles de son adversaire et traitait « d'effronterie sans pareille » le projet de tracé des frontières de la Louisiane et du Canada. « Après une telle série d'agissements, écrit-il, je ne vous cacherai pas que nous n'attendons d'autre résultat de nos offres quelque importantes et essentielles qu'elles soient, relatives à la faculté de

(1) Pitt à Stanley, 27 août 1761. Record Office.

pêche dans le golfe et du port d'abri, que de mettre la France dans son tort au cas où elle repousserait des conditions de paix aussi favorables. J'emploie le mot repousser, car nous ne laisserons plus à la France le pouvoir d'équivoquer. S. M. est bien décidée aujourd'hui. » Si la cour de France n'acceptait pas les principaux points de l'ultimatum anglais : la cession pleine et entière du Canada et des îles du golfe, l'arrangement pour la pêche et le port d'abri, la limitation de la Louisiane, la restitution sans exception des conquêtes françaises en Allemagne et la clause relative aux secours à fournir aux alliés après la paix, Stanley, sans attendre de nouvelles indications, avait ordre de rentrer sans prendre congé. « Dès votre première conférence, lui mandait Pitt, vous ferez comprendre au duc de Choiseul que ce dernier ordre fait partie de vos instructions, mais vous vous y prendrez d'une façon assez détournée et assez indirecte, pour ne pas entraver par le moindre signe de menace, la complète réussite de notre suprême tentative. »

Pendant que la discussion suivait son cours à Londres, Stanley remplit (1) sa correspondance avec Pitt de détails sur les affaires intérieures de la France, sur les difficultés que Choiseul avait à surmonter, sur l'influence grandissante des ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne opposés tous les deux au rapprochement avec l'Angleterre, sur l'appui qu'ils rencontraient auprès de la Pompadour, enfin sur les démêlés de cette dernière avec Choiseul à propos du conflit entre Broglie et Soubise. Stanley, qui savait la marquise dévouée à la cause autrichienne et en rapports suivis avec Starhemberg, n'avait pas cherché à nouer des relations avec elle et s'était borné à une visite de politesse; cette réserve lui avait été inspirée par les conseils du ministre et de sa sœur. Comment se terminerait

(1) Stanley à Pitt, 20 et 22 août 1761. Record Office.

la lutte engagée entre celui-ci et la favorite? Si Choiseul succombait, il serait sûrement remplacé par un partisan de l'Autriche, adversaire de la paix avec la Grande-Bretagne. Quant à Choiseul, « maints propos tenus dans l'intimité illustraient ses véritables sentiments au sujet de l'alliance avec l'Impératrice Reine, et démontraient son désir sincère de traiter avec la cour de Londres... Il est certain que l'état précaire de nos négociations lui fait du tort; les objections de Starhemberg et de Grimaldi se trouvent confirmées et leur crédit croît en proportion que baisse celui de l'initiateur des négociations avec l'Angleterre, c'est-à-dire le sien. Je suis donc amené à me demander si l'introduction des affaires espagnoles a été un acte volontaire de la part du duc de Choiseul; peut-être a-t-il été forcé par les exigences de sa position actuelle à prendre un parti que, d'après moi, lui personnellement n'aurait pas pris avant votre lettre du 26 juin (1). Quand il a vu diminuer les chances d'une réconciliation avec l'Angleterre, il s'est peut-être vu dans l'impossibilité d'agir autrement. Cela expliquerait aussi ses grandes préoccupations quand il a abordé avec moi la question des compensations et son désir de garder le secret vis-à-vis des ministres, des alliés et même vis-à-vis de M. de Bussy ». Cet exposé démontre l'attachement de Stanley pour la personne du duc et la valeur qu'il accordait à ses déclarations.

L'ultimatum anglais, dont nous avons donné l'analyse plus haut, fut remis à Choiseul par Stanley le 1er septembre. Dès le soir, il y eut une première conférence (2) suivie, le lendemain, d'une seconde (3) qui dura six heures et d'une troisième qui se passa le 4. Dans sa dépêche du 6 (4), l'envoyé anglais rend compte des trois séances

(1) Réponse de Pitt aux conditions dictées par Choiseul à Stanley.
(2) Stanley à Pitt, 2 septembre 1761. Record Office.
(3) *Ibid.*, 4 septembre 1761. Record Office.
(4) *Ibid.*, 6 septembre 1761. Record Office.

et en fait le résumé : Sur cinq points essentiels dont le rejet devait entraîner la rupture, on était d'accord sur deux; sur celui du droit de pêche et du port d'abri, on était à la veille de s'entendre. Restaient en suspens la question de l'évacuation complète des conquêtes françaises en Allemagne et celle de la faculté, pour chaque puissance, de remplir après la paix les engagements pris avec ses alliés. « En conséquence, conclut Stanley, quoique je sois fermement persuadé que la paix ne se fera pas dans l'occurrence présente, il me semble évident et manifeste que je ne suis pas autorisé à rentrer en Angleterre jusqu'à ce que vous me disiez quelle conduite je dois tenir au sujet des trois points non encore tranchés. » Au cours de la discussion, l'envoyé britannique avait observé un changement appréciable dans l'attitude de Choiseul : « Autant que je puis juger d'après des détails infimes, sa tenue et sa conduite, qu'elles fussent naturelles ou affectées, indiquaient plus d'indifférence au sujet de la paix qu'il n'en avait montré dans les entrevues précédentes. »

Dans sa récapitulation, Stanley ne mentionne pas les affaires espagnoles ; il n'y fait allusion que dans son récit détaillé des entretiens : « L'examen de la réponse à l'ultimatum français achevé, le duc de Choiseul me dit qu'il persistait à revendiquer le droit qui appartenait à la France de parler et d'intervenir à propos des litiges qui pouvaient exister entre notre cour et celle de l'Espagne. Je répondis que ma cour maintenait qu'il n'avait aucun droit de la sorte, que toute tentative dans ce sens serait considérée comme une offense et une insulte à l'égard de S. M. Britannique. Si Choiseul présentait un mémoire et faisait une démarche officielle à l'appui de son dire, lui Stanley demanderait immédiatement ses passeports. Cette conversation qui m'a paru avoir été introduite uniquement pour prendre acte qu'il (Choiseul) avait parlé de l'Espagne,

s'est terminée par ce mot de S. E. : « nous avons assez de disputes nous appartenant en propre, sans aborder celles des tiers. » Comme nous le verrons plus loin, Choiseul donne à cet incident une physionomie différente.

Dans une lettre particulière, Stanley fait part à Pitt de ses découvertes et de ses préoccupations à propos de l'action de l'Espagne : « J'aurais vivement souhaité que la cession de l'île Saint-Pierre, si on l'envisage comme devant être accordée aujourd'hui, eût été consentie plus tôt. L'on m'a montré en secret un article rédigé entre la France et l'Espagne, dans lequel la première s'engage à soutenir les intérêts de celle-ci sur un pied d'égalité avec les siens dans la négociation pour la paix avec l'Angleterre... Je crois cette pièce très récente, car elle était communiquée à M. de Bussy dans une lettre datée du 10 août. Il avait ordre de ne pas signer la paix de suite... peut-être dans le but de se dégager de l'Espagne avec plus de convenance. Je doute que cet article ait été signé ou qu'on fût absolument d'accord, mais il lui était prescrit de ne pas se mettre en contradiction avec son contenu... J'ai vu quelques lettres de M. de Bussy; il en sait plus qu'il ne devrait le faire... M. de Choiseul m'a dit en confidence que si d'autres points peuvent être arrangés, il croit qu'il pourra se dégager de l'Espagne et qu'il l'essaiera. Il m'a également dit dans l'intimité que, plus que n'importe qui en Angleterre ou en France, il avait depuis peu de temps intérêt à terminer l'alliance autrichienne. »

Des confidences de l'homme privé, de la sincérité desquelles nous n'oserions pas nous porter garants, passons à l'exposé officiel de la politique suivie par le cabinet de Louis XV, tel que nous le relevons dans un mémoire de Choiseul (1), lu au conseil du 6 septembre : « Il aurait été imprudent de manquer l'occasion de terminer la négociation

(1) Mémoire pour le conseil du 6 septembre 1761. Affaires Étrangères.

d'Espagne, tandis que nous étions instruits de la mauvaise volonté personnelle pour la paix du ministre prépondérant en Angleterre, que nous avions sous les yeux la première réponse de l'Angleterre aux propositions avantageuses de la France, et que nous ne pouvions pas ignorer que la cour de Londres était déterminée à la continuation de la guerre, ou à forcer la France à une paix ignominieuse quant aux concessions et aux manques de fidélité exigés par rapport aux alliés; paix d'ailleurs qui n'aurait point été solide, et qui, sans procurer aucun soulagement au royaume, aurait anéanti tout système politique en France. D'un autre côté, il n'aurait pas été séant que la cour de Madrid pût croire que nous ne prenions d'intérêt à ses différends avec l'Angleterre que lorsque nous aurions été certains que notre négociation avec l'Angleterre ne pouvait pas réussir, et que nous n'avions d'autre parti à prendre que de l'engager dans notre querelle. Elle avait déjà marqué quelques soupçons sur cet objet, ce qui a engagé le duc de Choiseul de proposer au Roi de l'autoriser à signer le traité et la convention d'Espagne le 15 du mois d'août dernier, se réservant l'espérance que si l'Angleterre en suivant la raison ou par crainte de l'Espagne, se prêtait aux conditions acceptables qui lui étaient proposées, elle ne refuserait pas... de terminer en même temps les différends de bien moindre importance qu'elle aurait avec l'Espagne ; ou si l'Angleterre s'y refusait, l'on pourrait conjecturer avec vraisemblance que le roi d'Espagne et son ministère acquiesceraient à notre paix particulière et consentiraient à la nullité de l'article second de la convention.

« D'après ce système, la négociation de l'Espagne soit à Madrid, soit à Londres, devait être suivie avec beaucoup d'art pour remplir deux objets essentiels : Le premier afin qu'elle ne fût pas un motif de rupture à la négo-

ciation de paix de l'Angleterre avec la France; le second afin que si la paix n'avait pas lieu, l'Espagne devînt une ressource à la continuation de la guerre.

« En conséquence, avant que d'entamer avec M. Stanley la discussion sur les articles envoyés par sa cour, le duc de Choiseul lui a déclaré que le Roi, persistant dans la réponse de M. de Bussy... se réservait, dans le cours de la négociation, la faculté de traiter les intérêts de l'Espagne selon le mémoire remis à Londres par ledit M. de Bussy et renvoyé par M. Pitt.

« M. de Stanley s'échauffa beaucoup sur cette déclaration; toutes les fois qu'il avança que sa cour ne souffrirait jamais une pareille union dans la négociation, le duc de Choiseul ne lui fit aucune réponse, mais lorsqu'il dit que cette union avait été arrêtée entre la France et l'Espagne depuis le commencement des négociations de la paix et que c'était une nouveauté contraire à la bonne foi, le duc de Choiseul lui repartit en invoquant les précédents du traité de garantie signé à Fontainebleau en 1743, de l'offre de médiation formulée par le roi d'Espagne dans sa lettre de Saragosse en 1759 et rappelée lors des pourparlers de la Haye en 1760. Au surplus, il n'admettrait pas l'accusation de mauvaise foi imputée à la France, quand bien même elle aurait pris quelques engagements plus directs avec l'Espagne depuis le commencement de la négociation d'Angleterre; il serait étonnant que la cour de Londres osât mettre de la délicatesse dans les dates. » A l'accusation de Stanley, il opposait les agissements de l'Angleterre qui avait retardé sa réponse définitive sur l'*uti possidetis* jusqu'à la prise de Belleisle, « ce qui mérite une imputation de mauvaise foi plus réelle qu'une négociation qui ne concourrait qu'à l'établissement d'une paix générale et solide ».

« Le lendemain, M. de Stanley commença la conférence

en disant au duc de Choiseul qu'il était chargé de conférer avec lui sur la réponse de sa cour, et qu'il prenait *ad referendum* la déclaration que le duc de Choiseul lui avait faite, la veille, sur l'Espagne. »

Le mémoire conclut sur ce point en expliquant que les pourparlers eussent été arrêtés « sur une réponse aussi peu satisfaisante », sans la crainte de voir mal interpréter le refus de continuer les négociations propres à la France, si on rompait « uniquement sur les affaires d'Espagne ». Il est inutile d'insister sur les différences entre ce récit et celui du diplomate anglais; elles sont d'ailleurs de peu d'importance, puisqu'elles n'affectent en aucune façon le dénouement.

La réplique (1) que Choiseul remit à Stanley et qu'il expédia à Bussy était surtout une plaidoirie destinée à prouver la sincérité, la loyauté de la France et à rejeter sur l'Angleterre la responsabilité d'une rupture jugée inévitable; elle reproduisait les résultats tant négatifs qu'affirmatifs de la discussion verbale avec le plénipotentiaire anglais. La position prise à propos de l'évacuation de l'Allemagne et de la réglementation des secours aux alliés n'avait pas subi de modification; par contre il n'était pas fait mention des plaintes espagnoles. Cette omission pour laquelle l'autorisation de l'ambassadeur de S. M. Catholique avait été obtenue, confirme, ce nous semble, l'exactitude du rapport de Stanley.

Voici en quels termes Grimaldi (2) rend compte des raisons qui l'avaient déterminé à accéder au désir exprimé par le cabinet de Versailles : « Choiseul a envoyé à Bussy sa réponse au mémoire anglais. V. E. verra qu'ici ils abandonnent tout; ils ne restent fermes qu'en ce qui regarde leurs alliés; il s'ensuit que le système du ministère est

(1) Mémoire de la France, 9 septembre 1761. Affaires Étrangères.

(2) Grimaldi à Fuentes, 13 septembre 1761. Dépêche interceptée. Chatham Papers.

de nous rester fidèle. Choiseul m'a demandé s'il devait répéter dans cette dernière pièce que l'arrangement de nos affaires était une condition *sine qua non*. Il me semble que notre objectif doit être de ne pas laisser la France faire la paix, sans que nous y soyons compris; mais en même temps, nous devons éviter, si cela est possible, que ce sont nos difficultés avec l'Angleterre qui ont empêché la paix. En conséquence j'ai répondu à Choiseul qu'il n'était pas nécessaire de parler de l'Espagne dans le mémoire et qu'il suffirait de confirmer à Bussy l'ordre du 10 août de ne rien signer sans l'arrangement simultané des litiges espagnols, conformément au traité entre les deux couronnes qui est déjà ratifié. Choiseul m'a écrit de sa main qu'il s'était conformé à cette suggestion. »

Par le courrier du 9 septembre, Bussy (1) reçut, avec le dernier mémoire français, ses instructions pour l'attitude à garder vis-à-vis de la cour de Saint-James : « Je vous adresse, Monsieur, un mémoire qui servira de réponse à celle d'Angleterre. Vous le remettrez de la part du Roi au ministère britannique, en déclarant à M. Pitt que si ce mémoire n'était pas agréé par S. M. Britannique, le Roi verrait avec un sensible déplaisir que le moment heureux de rétablir la paix et l'union entre les deux nations n'est pas arrivé; que S. M. se console du retardement de ce bonheur, en considérant les sacrifices qu'elle était déterminée à faire pour y parvenir..... Après avoir fait cette déclaration à M. Pitt, vous lui direz que votre séjour devenant désormais inutile à Londres, et vos affaires vous obligeant de revenir en France, vous le priez de vous donner un passeport, et que vous serez toujours prêt à retourner en Angleterre dès que S. M. Britannique jugera que vous pourrez y être utile au bien de la paix. »

(1) Choiseul à Bussy, 9 septembre 1761. Affaires Étrangères.

La cour de Versailles croyait le cabinet anglais enclin à prolonger les conversations « pour des motifs qui, quels qu'ils soient, ne sont qu'au désavantage de la France... et comme l'objet du crédit est vraisemblablement le motif qui détermine la conduite du ministère anglais, le Roi vous ordonne de fixer votre départ au moment que vous penserez être le plus désavantageux au crédit anglais ». Choiseul s'excuse des concessions considérables consenties : S'il s'était montré si coulant sur certains articles et notamment sur celui de Dunkerque, c'était qu'on n'espérait plus une solution pacifique et qu'on avait voulu « faire connaître à l'Europe et au peuple anglais la disposition de la France et l'éloignement de l'Angleterre par rapport à la paix ». La pièce française fut remise à Pitt le 15 septembre. Le même jour, le cabinet britannique avait été convoqué pour se prononcer sur la rupture ou la continuation des négociations.

Au sein du gouvernement l'harmonie apparente qui avait suivi l'introduction de Bute et la reconstitution du printemps n'avait jamais été durable. Les dissentiments entre Pitt et Newcastle, entre ces deux hommes d'état et leur nouveau collègue avaient déjà été sur le point d'amener une dislocation que pour des raison différentes aucun d'entre eux ne souhaitait, tout au moins avant la conclusion de la paix. Le mariage du jeune roi avec une princesse de Mecklembourg Strelitz qui avait été célébré le 9 septembre et les fêtes qui avaient accompagné la cérémonie avaient retardé et retardaient encore la crise. Ce ne fut d'ailleurs qu'un répit momentané, car provoquée par l'humeur intransigeante de celui qui était le chef virtuel du ministère, elle éclatera à propos des litiges espagnols.

Dès la réception des dépêches de Stanley, qui parvinrent à Londres avant ou vers le 10 septembre, le parti de Pitt avait été arrêté : il était décidé à proposer à ses

collègues le rappel de l'envoyé britannique et la déclaration de guerre à l'Espagne. Depuis longtemps des renseignements puisés (1) à différentes sources, la lecture des dépêches échangées entre les ambassadeurs espagnols de Londres et de Paris et régulièrement ouvertes en cours de route avaient éveillé chez Pitt, sur les desseins secrets de la cour de Madrid, des soupçons qui furent transformés en certitudes par les derniers avis de Stanley et surtout par la connaissance d'une lettre interceptée de Grimaldi (2) à Fuentes. L'ambassadeur espagnol à Paris rassurait son collègue de Londres qui avait exprimé la peur d'une reculade possible de la France : « Aujourd'hui, il n'y a plus lieu d'avoir cette crainte, car les deux instruments ont été signés le 15 (août) et j'attends d'ici à peu la ratification. D'après l'article que j'ai envoyé à V. E., il est évident que la France ne peut terminer la guerre sans que nos affaires soient arrangées. Bussy a eu aussi communication de ce texte avec ordre de s'y conformer. J'ai reçu une lettre de M. Wall du 17 ; par le même courrier, il a informé V. E. de l'entière approbation dont le Roi honorait votre sage conduite. Ils n'avaient pas encore donné à lord Bristol une réponse écrite, mais d'après ce qu'ils disent, elle sera conforme au langage de V. E. La crainte de notre cour, qui n'est pas sans fondement, est pour la flotte. Elle cherche à gagner du temps jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à Cadix et on expédie en secret 12 vaisseaux pour lui servir d'escorte. »

La délibération du conseil auquel le Roi avait déclaré s'en rapporter fut courte ; les ministres se laissè-

(1) Voir à ce sujet Quarterly Review, n° 190. *Pitt and the Family compact.* Von Ruville, *William Pitt*, vol. II, p. 470, etc. Berlin 1905. D'après cet auteur les pièces reçues par Dutems, secrétaire anglais à Turin, auraient été antérieures à l'année 1761.

(2) Grimaldi à Fuentes, 31 août. Newcastle Papers.

rent entraîner par Pitt qui menaça de se retirer si ses collègues ne se rangeaient pas à son avis. Bute, Devonshire et Hardwicke (1) se déclarèrent partisans du rappel de Stanley; ils firent remarquer que ce diplomate avait beaucoup varié dans ses appréciations, qu'il ne paraissait garantir ni la sincérité de Choiseul, ni des chances sérieuses d'une solution pacifique. Newcastle lui-même, plutôt favorable à la continuation des pourparlers, mais peu désireux de fournir à Pitt un prétexte pour la démission qu'il méditait, n'osa pas se séparer de lui sur cette question. Bedford, le futur négociateur de la paix de 1762, écrivit (2) qu'il aurait consenti quelques nouvelles concessions, mais qu'il n'assisterait pas à la réunion. « Tant que M. Pitt aurait du crédit, même tant qu'il tiendrait la plume, lui (Bedford) était convaincu qu'il n'y aurait pas de paix. »

A l'unanimité des membres présents, le conseil du 15 septembre se prononça pour le retour immédiat de l'envoyé. Le soir même, Pitt expédia à Stanley son ordre de rentrer. Ce dernier était en villégiature chez le prince de Conti quand la lettre lui parvint. Il exprima aussitôt à Choiseul (3) ses regrets de l'échec de sa mission et prit congé de lui en termes auxquels il s'efforça de donner une tournure spirituelle : « C'est à présent que l'ombre errante de feu le négociateur va véritablement passer le Styx; je vous prierai, Monsieur, d'ajouter au passeport de mes mânes deux autres pour des courriers avec des ordres pour mon bagage. »

Bussy eut sa dernière audience de Pitt le 17, et quitta Londres peu de jours après; dans une visite d'adieu à Newcastle, il attribua (4) la rupture à l'expédition de

(1) Newcastle à Bedford, 13 septembre 1761. Newcastle Papers.
(2) Bedford à Newcastle, 14 septembre 1761. Newcastle Papers.
(3) Stanley à Choiseul, 20 septembre 1761. Affaires Etrangères.
(4) Newcastle à Hardwicke, 18 septembre 1761. Newcastle Papers.

Belleisle et à l'introduction des plaintes de l'Espagne. A cette appréciation, opposons celle de Newcastle : « Nous avions, écrit-il à Yorke (1), ou nous prétendions avoir au début une telle défiance de la bonne foi de Choiseul que nous lui avons inspiré un sentiment réciproque et qu'il s'est trouvé obligé d'adopter un système qui lui ménageât une retraite. Ce système qui consistait à se rapprocher de l'Espagne, et peut-être à prendre de nouveaux engagements vis-à-vis des deux Impératrices, a gêné M. de Choiseul à un tel point que, quand nous sommes devenus plus raisonnables et que nous avons fait les concessions que nous devions, il était lié si étroitement par ses nouvelles dispositions qu'il a été forcé d'envoyer son dernier mémoire conçu en termes équivoques. De notre côté, il nous a été impossible d'accepter cette pièce qui revenait sur des accords déjà consentis. »

Le vieil homme d'État n'était pas loin de la vérité. Au premier abord, Choiseul et Pitt étaient tous les deux franchement partisans de la paix, mais pour la faire aboutir en dépit du mauvais vouloir des alliés de la France, il aurait fallu pousser les pourparlers le plus activement possible, établir un accord sur les points essentiels et mettre la cour de Vienne en présence du fait accompli. Tel fut le concept de Choiseul, mais il lui était impossible de donner la précision indispensable à une correspondance dont tous les détails étaient soumis à l'inspection de Starhemberg. De là, un vague dans les premières propositions de la cour de France qui éveilla la méfiance de Pitt et fit perdre un temps précieux.

Avec le voyage de Stanley, la conversation prit un tour sérieux, mais ce diplomate improvisé ne possédait ni l'expérience ni le prestige nécessaires; lié par les instructions impérieuses de son patron, il crut bien faire en les

(1) Newcastle à Yorke, 18 septembre 1761. Newcastle Papers.

suivant à la lettre et en laissant espérer de la part de la France plus de concessions qu'il n'en pouvait obtenir. Bussy ne joua dans l'affaire qu'un rôle effacé; intimidé par Pitt, influencé par Fuentes, il ne crut jamais à une solution et desservit, inconsciemment, la cause de la paix. Choiseul commit deux fautes graves : cédant sans doute au désir d'en finir, il fit, au sujet de Wesel et des possessions prussiennes, une offre qu'il savait irréalisable, et fournit ainsi à son adversaire une arme dont celui-ci usa sans merci; en second lieu, quoique dûment averti, il ne se rendit pas compte de l'effet que produirait sur le cabinet anglais l'immixtion de la France dans le litige espagnol.

Au cours de notre récit, nous n'avons fait que de courtes allusions au roi de Prusse; dans les négociations, Frédéric se tint presque toujours au second plan. Sa correspondance avec ses envoyés à la cour de Saint-James nous le montre, au début, ardent avocat de l'entente, très soucieux d'un armistice qui s'étendrait au continent, convaincu de la possibilité d'un prompt arrangement entre la France et l'Angleterre, seul moyen, selon lui, de mettre fin à la guerre d'Allemagne, enfin, plein de confiance dans la fermeté de Pitt. Les pourparlers entamés, ses soupçons se réveillent, il n'est qu'à demi rassuré par les protestations qu'on lui transmet de Londres, il se figure (1) les négociateurs anglais enclins à sacrifier les desiderata de la Prusse à ceux de l'Angleterre. La lenteur de discussions qui durent plusieurs mois sans aboutir augmente son inquiétude; c'est avec un véritable soulagement qu'il apprend le conflit soulevé à propos des griefs espagnols et des réserves autrichiennes. Il s'indigne (2)

(1) Frédéric à Knyphausen et Michel, 3 et 10 juillet 1761. *Corresp. Polit.*, XX, p. 506 et 520.

(2) Frédéric à Knyphausen et Michel, Strehlen, 7 août 1761. *Corr. Pol.*, XX, p. 591.

des « mauvaises procédures » de la cour de Versailles; il ne sait « assez admirer ni applaudir la fermeté avec laquelle les ministres anglais se sont conduits dans cette occasion, et la façon noble et énergique avec laquelle ils ont répondu aux Français »; il est « véritablement touché et pénétré des témoignages éclatants qu'ils m'ont donné dans cette conjoncture de leur bonne foi et de leur sincérité ». Frédéric était encore en Silésie quand il fut informé de la rupture que ses correspondants de Londres attribuaient à « l'inconséquence » de Choiseul; il félicite (1) le ministère britannique de sa « résolution tout à fait digne de sa prudence et de sa fermeté ». Cependant il prévoit que les pourparlers seront repris sous une forme secrète et il ordonne à ses envoyés de veiller à ce que ses intérêts ne soient pas délaissés et à obtenir du cabinet de Londres l'engagement d'exiger la restitution des territoires prussiens occupés par la France avant de mettre cette puissance en possession « de quelques îles ou de quelques conquêtes » qui lui seraient rendues. En résumé, le roi de Prusse restait acquis à la paix; il la souhaitait même avec ardeur, mais il en subordonnait la conclusion au principe immuable qu'elle ne lui coûterait pas un pouce de ses territoires.

A notre avis, c'est bien à Pitt qu'incombe la responsabilité de l'échec. Comme conditions de paix, il était bien déterminé à n'accorder que celles qui imposent au vaincu la loi du vainqueur. Humilier la France, ruiner son commerce, lui enlever ses colonies, et détruire sa marine, il n'eut pas d'autre but et ne le cacha pas. Il fit ajourner les concessions qui, accordées dès le début, eussent assuré la signature des préliminaires, les combattit avec énergie, et quand elles lui furent arrachées par

(1) Frédéric à Knyphausen et Michel, Strehlen, 10 octobre 1761. *Corr. Pol.*, XXI p. 18.

ses collègues moins intraitables, il les transmit avec des expressions, des commentaires et des restrictions qui en atténuèrent beaucoup la portée. Le rejet du mémoire de Choiseul sur les griefs espagnols peut s'expliquer, mais ni le fond ni la forme de cette pièce n'autorisaient la réponse sèche et blessante que Pitt remit à Bussy. La tentative de pacification était entourée de tels pièges et de tels obstacles qu'elle était presque condamnée d'avance, mais il est évident que la raideur du ministre anglais et le ton de sa correspondance contribuèrent beaucoup à l'insuccès. A partir de cet incident, Choiseul travailla à l'alliance espagnole avec autant d'ardeur qu'il avait mis de réserve jusqu'alors; il ne continua à négocier que pour donner au nouvel allié le temps de faire ses préparatifs de guerre. Pitt eut le mérite de deviner le jeu de son adversaire et fit preuve de clairvoyance en rompant avec la France et en préconisant l'attaque immédiate contre l'Espagne. S'il ne réussit pas à faire adopter par ses collègues du cabinet la seconde partie de son programme, c'est qu'il se servit à leur égard des procédés dictatoriaux et de la manière autoritaire qui avaient si vivement irrité le roi Louis XV et son ministre.

## CHAPITRE XI

### PACTE DE FAMILLE. — DÉMISSION DE PITT. RUPTURE ENTRE L'ESPAGNE ET L'ANGLETERRE

Ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, c'est le 30 juillet, et à la suite des incidents qui s'étaient passés à Londres quelques jours auparavant, que la cour de Versailles changea d'attitude vis-à-vis de celle de Madrid. Autant elle s'était montrée jusqu'alors peu soucieuse de précipiter les événements et de brusquer une signature qui en accélérerait la marche, autant elle était devenue anxieuse d'en terminer et d'engager le roi Carlos à déclarer la guerre. Par contre, ce dernier et Wall, froissés des atermoiements de Choiseul, soulevaient des objections de détail et ne se pressaient pas d'aboutir. Ossun ne dissimule (1) pas à son chef la contradiction que le roi Catholique a remarquée entre les offres récentes de la France et les condescendances de cette puissance à l'égard de l'Angleterre. Aucune mention n'a été faite, dans l'ultimatum français, des griefs de l'Espagne ; « à la vérité, on a autorisé M. de Bussy à remettre à M. Pitt un mémoire dont les expressions sont obligeantes pour l'Espagne, mais néanmoins ménagées de façon à faire connaître au ministère britannique que la France ne suspendra pas la

(1) Ossun à Choiseul, 31 juillet 1761. Affaires Étrangères.

conclusion de la paix, quand bien même l'Angleterre refuserait de satisfaire S. M. Catholique. Cette inconséquence, Monsieur, et le refus que vous avez fait de signer la convention jusqu'à ce qu'on eût reçu la réponse des Anglais à votre dernier mémoire, sont relevés avec force, et même si j'ose le dire, avec un peu de dureté ». Tout en critiquant le procédé, Wall se plaisait à approuver la prudence dont Choiseul avait fait preuve; il voyait même quelque avantage à ajourner l'aventure : « L'Espagne n'aurait la guerre avec l'Angleterre qu'autant qu'elle le jugerait à propos, puisque c'était elle qui se trouvait lésée. Il a même ajouté que le roi d'Espagne connaissant le besoin qu'avait la France de quelques années de repos, aurait bien su dissimuler encore pour un temps ses justes griefs, et se serait prêté aux circonstances de la France autant qu'il l'aurait fallu, quand même la convention aurait été signée. »

Des raisonnements de cet ordre n'étaient pas pour plaire à Ossun, chaud partisan de l'action immédiate; aussi fut-ce avec joie qu'il accueillit la lettre de Choiseul qui tranchait la question. Il fit part aussitôt (1) de son contenu au Roi et prit sur lui de dire « que si S. M. Catholique pouvait se déclarer avant l'automne prochain, cela porterait un coup décisif au commerce de l'Angleterre, surtout si l'insinuation à faire au Portugal avait lieu en même temps..... S. M. Catholique, Monsieur, me fit observer qu'il n'était pas possible qu'elle se déclarât si promptement à cause du retour de la flotte des Indes qu'on attendait à Cadix, vers les premiers jours d'octobre, et parce qu'il y avait encore bien des mesures à prendre, soit aux Indes, soit en Europe, pour se mettre en état d'agir avec efficacité ». A la sortie de l'audience royale, Ossun se rendit auprès de Wall : « Il m'a paru choqué

(1) Ossun à Choiseul, 10 août 1761. Affaires Étrangères.

au delà de toute expression de la hauteur de M. Pitt. Il m'a répété à peu près les mêmes choses que S. M. Catholique m'avait fait l'honneur de me dire. Il m'a cependant fait comprendre qu'on attendrait ici le résultat de la conférence que M. de Fuentes a dû avoir avec M. Pitt. »

Entre temps, la conversation diplomatique continuait entre Wall et lord Bristol. Conformément à ses instructions, l'Anglais avait demandé quelles règles l'Espagne était disposée à adopter pour régulariser le commerce des bois de campêche et pour fournir à l'Angleterre les quantités de matières premières dont elle avait besoin. L'Espagnol avait répliqué en réclamant l'évacuation préalable des factoreries illégalement établies sur la côte de Honduras. Il avait été également question de l'appui donné par la France aux revendications espagnoles : « La réponse au second point, écrit Ossun (1), a été plus entortillée ; elle ne dit ni oui ni non... elle porte seulement que S. M. Catholique a été informée par la France des mesures déjà prises pour parvenir à la paix, que ce monarque désire qu'elle se fasse promptement et à des conditions raisonnables et qu'il se flatte en même temps que les Anglais ne lui refuseront pas la juste satisfaction qui lui est due. »

L'incident avait eu plus de gravité que ne lui en attribue l'ambassadeur français. Le cabinet de Madrid s'étant entendu avec celui de Versailles au sujet de la présentation, au nom des deux couronnes, du mémoire relatif aux griefs espagnols, Bristol serait certainement informé de la démarche simultanée de Bussy et de Fuentes à Londres ; aussi était-il de bonne politique de prendre les devants auprès de l'envoyé britannique. Cédons donc la parole à ce dernier qui nous rendra compte (2) de l'entretien : « Le général Wall m'apprit que le roi Catholique voyant

(1) Ossun à Choiseul, 17 août 1761. Affaires Étrangères.
(2) Bristol à Pitt, Segovie, 6 août 1761. Record Office.

qu'il ne faisait aucun progrès avec la cour de la Grande-Bretagne, en traitant nos litiges directement avec notre gouvernement, s'est résolu à accepter les offres renouvelées de S. M. Très Chrétienne de faire intervenir ses bons offices pour l'arrangement de tous les différends américains entre l'Angleterre et l'Espagne. Il espérait que la paix aujourd'hui en discussion serait d'autant plus permanente et durable qu'il s'agirait non seulement de mettre fin à nos conflits avec la France et de concilier les prétentions de toutes les autres puissances belligérantes, mais aussi de faire disparaître tout danger pour l'avenir d'une interruption des bons rapports existant entre Leurs Majestés Britannique et Catholique. »

Très ému de cette communication inattendue, Bristol demanda à son interlocuteur si c'était l'Espagne ou la France qui avait pris l'initiative de cette proposition. Sur la réponse de Wall que c'était la France, Bristol rappela le préambule du traité de 1750, négocié par Carvajal et Keene, d'après lequel les deux cours s'étaient engagées à traiter directement sans intervention ni participation d'aucune tierce partie. « Je lui fis observer combien différait la conduite actuelle de l'Espagne de celle qu'elle avait pratiquée alors... J'étais peiné de voir un monarque espagnol prêter l'oreille aux menées sourdes du ministère français. »

L'incident du mémoire fut la cause immédiate de la crise qui devait amener la rupture. Aussi l'occasion nous semble propice d'introduire dans notre récit le crayon que Bristol trace (1) des principaux personnages du gouvernement espagnol. Il commence par Don Carlos : « Le Roi est doué de grands talents ; il possède une mémoire heureuse et beaucoup de sang-froid; tout en conservant beaucoup de douceur dans ses manières, il sait inspirer une crainte excessive à

(1) Bristol à Pitt, 31 août 1761. Record Office.

son ministère et à son entourage. Wall qui a très peur de son maître, pour s'assurer l'indépendance de vues à laquelle il aspire est amené à afficher et à défendre des opinions, qui semblent le mettre en opposition absolue avec nos intérêts. Squillacci est homme d'affaires. Losada est nul, mais fort honnête. Comme Wall n'écrit pas très correctement l'espagnol, c'est le premier secrétaire M. de Llano qui tient la plume quand il s'agit de dépêches ou de mémoires importants. Wall, Squillacci, Losada et Ariaga ministre de la marine s'entendent assez bien, mais leurs départements sont complètement séparés. Tous les ministres étrangers à l'exception de Sylva, représentant du Portugal, sont du parti français. » Ainsi qu'on le voit, l'ambassadeur britannique ne voulait pas accepter comme sincères les vues nouvelles que professaient la plupart des membres du cabinet de Madrid et plaidait les circonstances atténuantes pour un changement de politique auquel il ne croyait pas. Ces appréciations optimistes lui valurent de la part de son chef le reproche de se montrer trop partial à l'égard de S. M. Catholique et de ses conseillers. Le rapport de Bristol sur les déclarations de Wall se croisa avec la dépêche de Pitt du 28 juillet, écrite peu de jours après la remise et le rejet du mémoire concerté par les cabinets de Madrid et de Versailles.

Mais avant d'examiner la mise en demeure qui faisait route de Londres, il convient de suivre l'ordre chronologique et d'analyser les traités avec la France qui avaient été signés à Paris le 15 août et ratifiés à Saint-Ildefonse le 25 du même mois. Le premier de ces instruments portait le titre de pacte de famille ; il constituait, ainsi que l'expliquait le préambule, un arrangement intime contracté entre les deux souverains, en vue « de perpétuer dans leur postérité les sentiments de Louis XIV, leur commun bisaïeul, et de faire subsister à jamais un monument solennel de l'intérêt réciproque

qui doit être la base des désirs de leurs cœurs et de la prospérité de leurs familles royales ». La convention comprenait 28 articles : Les trois premiers prenaient pour point de départ le principe d'une union étroite, reproduisaient les clauses déjà citées, en vertu desquelles était déclaré ennemi commun « toute puissance qui le deviendra de l'une ou l'autre des deux couronnes », et accordaient la garantie réciproque de leurs possessions, « suivant l'état actuel où elles seront au premier moment où l'une et l'autre couronne se trouveront en paix avec toutes les autres puissances »; en outre, ils étendaient le bénéfice de cette protection au roi des Deux-Siciles et à l'infant don Philippe, duc de Parme.

Les articles 4 à 7 fixaient les secours à fournir par chaque partie à 12 vaisseaux de ligne et 6 frégates et au contingent de 18.000 fantassins et de 6.000 cavaliers que l'Espagne, dans certaines circonstances, pouvait réduire à 10.000 hommes d'infanterie et à 2.000 de cavalerie. La coopération ainsi stipulée ne comportait qu'une exception : celle « des guerres dans lesquelles S. M. Très Chrétienne pourrait entrer ou prendre part, en conséquence des engagements qu'elle a contractés par les traités de Westphalie et autres alliances avec les puissances d'Allemagne et du Nord... qui ne peuvent intéresser en rien la couronne d'Espagne ». Les articles 9 à 16 réglaient tous les détails de réquisition, d'entretien d'effectifs et de solde afférents aux contingents. Sous les numéros 17 et 18 étaient inscrites les dispositions relatives à la défense de traiter de la paix « que d'un accord et consentement mutuel et commun », et à la compensation des gains et des pertes, « de manière que sur les conditions de la paix, ainsi que sur les opérations de la guerre, les deux monarchies de France et d'Espagne, dans toute l'étendue de leur domination, seront regardées et agiront comme si elles ne formaient

qu'une seule et même puissance ». La dernière partie du traité visait les avantages accordés aux sujets des deux couronnes. « Nulle autre puissance que celles qui seront de cette maison (celle de Bourbon) ne pourra être invitée ni admise à y accéder. » Les Espagnols et Napolitains « ne seront plus réputés aubains en France... ils pourront disposer par testament, donation ou autrement de tous les biens » qu'ils posséderont en France ; « leurs héritiers pourront recueillir leurs successions même *ab intestat* ». Les Français profiteront de privilèges équivalents, « de sorte que les sujets des deux couronnes seront généralement traités en tout et pour tout ce qui regarde cet article (le 23) dans les pays des deux dominations, comme les propres et naturels sujets de la puissance dans les [illegible]s de laquelle ils résideront ». En vertu de l'article 24, [illegible]alité de traitement était assurée dans les trois monarchies, tant au point de vue du commerce et des impôts que de la navigation ; « le pavillon espagnol jouira en France des mêmes droits et prérogatives que le pavillon français et pareillement le pavillon français sera traité en Espagne avec la même faveur que le pavillon espagnol ». Liberté d'importation et d'exportation « pour les uns et les autres comme aux sujets naturels » ; de part et d'autre « il n'y aura des droits à payer que ceux qui seront perçus sur les propres sujets du souverain, ni de matières sujettes à confiscation que celles qui seront prohibées aux nationaux eux-mêmes ». Enfin, en cas d'un traité de commerce accordant le « traitement de la nation la plus favorisée à un autre État, les puissances seront prévenues que le traitement des Espagnols en France et dans les Deux-Siciles et des Français en Espagne et pareillement dans les Deux-Siciles et des Napolitains et Siciliens en France et en Espagne, sur le même objet, est excepté à cet égard et ne doit point être cité ni servir d'exemple ». Les deux derniers articles enjoignaient l'union et l'entente des représentants des

deux couronnes auprès des cours étrangères, et réglaient la question de leur préséance.

Cette courte analyse suffira à démontrer jusqu'à quel point les négociateurs, Choiseul et Grimaldi, obéissant d'ailleurs aux désirs de leurs souverains respectifs, avaient poussé la note d'intimité et de cordialité qui présiderait à l'alliance.

Au pacte de famille était jointe la convention secrète (1) qui portait la même date du 15 août. Les deux premiers articles reproduisaient les propositions que Choiseul avait faites au commencement de juillet, et d'après lesquelles l'Espagne s'engagerait à déclarer la guerre le 1er mai 1762, si la paix n'était pas conclue avant cette date; en échange de ce concours éventuel, la France incorporait dès à présent les griefs espagnols dans les conditions à négocier avec l'Angleterre et s'engageait à unir ses affaires « à celles de l'Espagne, de telle façon que S. M. Très Chrétienne n'admettra aucun accommodement ni ne suspendra la guerre sans que le roi Catholique se déclare content de l'issue et de la conclusion des siennes ». Les troisième et quatrième articles contenaient les obligations habituelles pour la guerre ou pour la paix. L'article 5 stipulait la remise en dépôt de l'île Minorque et sa cession ultérieure « à l'Espagne, si Dieu bénissait les armes combinées de façon qu'elles ne fussent point obligées à la restituer ». Par l'article 6, les contractants affirmaient leur intention d'amener, même par la force, le Portugal à épouser leur cause. Rien à relever dans les autres clauses, sinon la mise en vigueur de la convention dans le cas où les hostilités éclateraient entre l'Angleterre et l'Espagne avant le 1er mai 1762 et la promesse d'une indemnité à l'infant Don Philippe en échange du Plaisantin. Les deux traités

(1) Traduction littérale de la convention secrète du 15 août 1761. Affaires Étrangères.

avaient été définitivement ratifiés au cours de septembre.

Une des grandes préoccupations des deux puissances était l'arrivée en sûreté de la flottille des Indes qui apportait au trésor espagnol le gros appoint des contributions d'Amérique. Les finances françaises y étaient également intéressées, car Ossun négociait, depuis quelque temps, avec le ministre Squillacci, un emprunt dont le montant dépendrait de l'importance des espèces à recevoir. Enfin, l'ambassadeur put annoncer (1) l'heureuse entrée à Cadix des vaisseaux attendus; malheureusement, ils n'avaient à bord que 10 millions de piastres, dont 2.100.000 pour le compte du Roi. Ossun ne se décourage pas. « Il y a un argent immense en Espagne (2) que la méfiance et l'ignorance retiennent enfoui. »

Peu de jours après la ratification des traités, malgré la concession à laquelle Grimaldi, au nom de sa cour, s'était prêté avec beaucoup d'obligeance, les négociations pacifiques avaient été définitivement rompues (3) et il n'existait plus de raison pour que l'Espagne ne fît pas sa déclaration de guerre. Choiseul invita Ossun (4) à agir dans ce sens; car de nouveaux retards produiraient un mauvais effet sur l'opinion publique. Il s'en fallut de peu que cette rupture, que la France désirait mais que l'Espagne cherchait à ajourner, ne fût provoquée par l'Angleterre.

Aussitôt la décision prise par le cabinet de Saint-James au sujet de l'immixtion de la France dans le litige espagnol, Pitt en avait informé (5) son envoyé à Madrid. Bristol avait reçu ordre de mettre sous les yeux de Wall le mémoire français ainsi que la réponse de la cour de Lon-

(1) Ossun à Choiseul, 17 septembre 1761. Affaires Etrangères.
(2) Ossun à Choiseul, 21 septembre 1761. Affaires Étrangères.
(3) Choiseul à Ossun, 22 septembre 1761. Affaires Étrangères.
(4) Choiseul à Ossun, 29 septembre 1761. Affaires Etrangères.
(5) Pitt à Bristol, 28 juillet 1761. Papiers sur la rupture avec l'Espagne, Londres 1762.

dres et de lui demander si cette démarche considérée comme injurieuse avait été faite de l'aveu et avec le consentement de S. M. Catholique. Quant aux trois points soulevés, son gouvernement refusait tout autre recours que celui des tribunaux anglais sur la question des prises, et repoussait d'une façon absolue « les surannées et inadmissibles prétentions des habitants de Biscaye et de Guipuzcoa de pêcher sur les côtes de Terre-Neuve »; au contraire, il se déclarait prêt à rechercher, sous la réserve que la France n'interviendrait pas au débat, pour le trafic des bois de campêche, une solution équitable pour les deux couronnes. Enfin, l'ambassadeur solliciterait des explications amicales sur les armements importants qui se préparaient dans les arsenaux espagnols. La mise en demeure formulée par Pitt ne parvint à Ségovie, où Bristol avait suivi la cour, que vers le 10 août. Comme nous l'avons dit, Wall avait pris les devants; quelques jours avant l'arrivée du courrier d'Angleterre, il avait fait savoir à Bristol (1) que le roi son maître, las de l'insuccès des efforts tentés pour obtenir satisfaction de la cour de Londres, avait fini par accepter les offres répétées de la France d'appuyer les demandes espagnoles et de les comprendre dans les négociations entamées en vue de la paix. Aussi quand l'ambassadeur communiqua au ministre espagnol le contenu de la dépêche de Pitt, devait-il s'attendre à la réponse qui lui fut faite. Il eut avec Wall cinq conférences dont il adressa le résumé à son chef (2) : Le ministre du roi Carlos était au courant de l'incident de Londres; il reconnaissait que le texte du mémoire était bien mot pour mot celui qui avait été rédigé après entente des deux cours, assurait « que leur intention, en se prêtant à cette proposition, était entièrement exempte de tout dessein de re-

(1) Bristol à Pitt, 6 août 1761. Record Office.
(2) Bristol à Pitt, Ségovie, 31 août 1761. Papiers sur la rupture.

tarder la paix et tout à fait éloignée de la moindre idée offensante pour S. M., quoiqu'il parût que cette démarche avait produit des effets tout différents ». Il enregistrait avec plaisir les intentions conciliantes de l'Angleterre à l'égard de l'Espagne, admettait que cette puissance fût « maîtresse de rejeter toute proposition qui venait du ministère de France », mais maintenait pour le roi d'Espagne le droit de « communiquer toutes les mesures qu'il croyait utiles à ses intérêts, au Roi Très Chrétien, l'ami, l'allié et le proche parent de S. M. Catholique ». C'est dans cet esprit qu'il avait accueilli l'offre spontanée de la France « d'unir ses forces avec celles de l'Espagne, pour prévenir toute invasion des Anglais sur les territoires de S. M. Catholique en Amérique ». A l'interrogation sur les armements, Wall répondit que les vingt vaisseaux de ligne en état de naviguer suffisaient à peine aux besoins courants et que l'Espagne, loin de songer à une agression, n'entretenait que des sentiments d'amitié pour la Grande-Bretagne. En ce qui a trait aux griefs qui constituaient le fond du débat, il est superflu d'ajouter qu'on avait argumenté longuement de part et d'autre, sans faire un pas vers une solution.

Le courrier de Bristol qui emportait la copie des notes échangées avec Wall, arriva à Londres le 11 septembre; son contenu provoqua une crise ministérielle ou tout au moins en fut le prétexte. Le cabinet se réunit le 15 septembre et se prononça, comme nous l'avons vu, à l'unanimité pour le rappel de Stanley et la clôture des négociations pacifiques avec la France; rien ne fut décidé à l'égard de l'Espagne. Le 18, nouveau conseil; Pitt présenta en son nom et au nom de son beau-frère Temple une résolution (1) concluant à la déclaration de guerre à l'Espagne. Les signataires de cette pièce qui avait été

(1) Déclaration de Pitt et Temple, 18 septembre 1761. Newcastle Papers.

communiquée avant la séance à leurs principaux collègues, insistaient sur l'aveu de Wall que le mémoire français avait été préparé avec « le consentement, l'approbation et le bon plaisir de S. M. Catholique »; ils rappelaient que cette pièce concernait les trois points du litige et promettait le concours de la France pour le cas où le conflit entraînerait la guerre entre les deux pays. « Le procédé injuste et sans exemple de la cour d'Espagne d'avoir recours à l'intervention et à la pression d'une puissance ennemie pour obtenir satisfaction de l'Angleterre, la menace d'une guerre éventuelle, alors que l'Espagne prodiguait ses professions de bonne entente et d'amitié à l'égard de la Grande-Bretagne, l'aveu formel et l'affirmation que le ministère espagnol venait de faire d'une union absolue de conseils et d'intérêts entre les deux monarchies de la maison de Bourbon, tous ces faits d'une nature si grave et si urgente appellent sans conteste, sans retard, de la part de S. M. telles mesures nécessaires et opportunes que Dieu l'a mise à même de prendre pour la défense de l'honneur de sa couronne et pour les intérêts essentiels des sujets de S. M. » En conséquence, les soussignés « proposent très humblement à la sagesse de S. M. de donner ordre immédiat au comte de Bristol de remettre une déclaration signée par S. E. et rédigée comme ci-dessus, puis de revenir de suite en Angleterre sans prendre congé ».

Bute, qui était hostile à la guerre espagnole, prit l'initiative d'un conciliabule fixé au 19 (1) et auquel il convoqua Newcastle, Mansfield et Devonshire. Il leur annonça que malgré ses instances et celles de Mansfield, Pitt avait refusé de retirer la pièce. « Si nous avions été partisans de la paix, ajouta-t-il, il se préoccuperait à un moindre degré de l'action de M. Pitt, mais la continuation de la

(1) Newcastle à Hardwicke, 20 septembre 1761. Newcastle Papers.

guerre paraissant impossible à éviter, il croyait que nous devions faire tous nos efforts pour empêcher M. Pitt de donner sa démission et de laisser à notre charge la direction si difficile d'une guerre qu'il avait toujours revendiquée comme sienne. » Après échange d'observations, on se rallia à l'idée d'une contre-proposition opposée à celle de Pitt. Le duc de Devonshire prit la plume, et Mansfield lui dicta un texte sur lequel on se mit d'accord et auquel on espérait que Pitt se rallierait. Ce dernier fut intraitable; il était partisan d'une rupture immédiate qui permettrait d'intercepter les galions attendus d'Amérique et de faire face aux frais des nouvelles hostilités avec les trésors dont on les savait porteurs. Enfin, dans une dernière séance qui eut lieu dans les premiers jours d'octobre on procéda au vote; la majorité se prononça avec Bute et Newcastle en faveur de la poursuite des négociations avec l'Espagne; Pitt et Temple, mis en minorité, donnèrent leur démission qui fut acceptée le 5 octobre. La discussion avait été orageuse (1); Pitt s'était écrié que c'était l'occasion d'humilier la maison de Bourbon tout entière et que si on la laissait échapper, elle ne se retrouverait peut-être jamais. Il termina son discours en adressant ses remercîments aux ministres du feu Roi pour le concours qu'ils lui avaient prêté; quant à lui, il avait été appelé au pouvoir par la voix du peuple auquel il devait rendre compte de sa conduite; aussi n'entendait-il pas conserver une fonction où il serait tenu responsable d'une politique qu'il ne lui était plus permis de diriger.

Un pareil langage n'était pas pour plaire à ses collègues; il lui valut une verte réplique du président du conseil, le vieux lord Granville : « Je vois que le « gentleman » est bien décidé à nous lâcher; je n'en suis pas

(1) *Annual Register*, *1761*, p. 43. Passages cités par Mahon, IV, 241, qui en attribue la paternité à Burke.

autrement fâché, car sans cela c'est nous qu'il aurait obligés à le lâcher. En effet, s'il est bien résolu à s'approprier le droit de conseiller S. M. et de présider aux opérations de la guerre, je me demande dans quel but nous sommes convoqués à cette réunion. Quand il parle de sa responsabilité devant le peuple, il tient le langage de la Chambre des Communes et oublie que dans notre comité il ne doit des comptes qu'au Roi. Au surplus, s'il est possible qu'il soit convaincu de sa propre infaillibilité, encore faudrait-il que nous partagions cette conviction avant de lui remettre la direction de nos facultés ou de nous associer aux mesures qu'il propose. »

Le départ du favori de l'opinion souleva dans les rangs du public une émotion profonde. Bute, Newcastle et leurs amis furent dénoncés comme partisans de la paix à tout prix, tandis que Pitt fut acclamé le champion de l'honneur national. Peu à peu, grâce à une meilleure connaissance des faits, grâce surtout à l'attitude de Georges III, on revint à des appréciations plus modérées. Le jeune roi très imbu du sentiment de sa prérogative royale, très résolu à exercer les droits qu'il réclamait pour la personnalité du monarque, n'hésita pas à soutenir la décision de son cabinet. Entre lui et Pitt eut lieu une entrevue dont le récit (1) ne releva guère le prestige de l'ancien ministre. Georges reçut le démissionnaire avec beaucoup d'amabilité, le remercia pour les services rendus, exprima les regrets que lui causait le départ d'un serviteur aussi éminent, lui offrit le choix des récompenses que la couronne avait à sa disposition, mais non seulement il ne fit pas la moindre tentative pour le faire revenir sur sa détermination, mais il lui déclara franchement qu'il partageait l'opinion de la majorité du conseil. Pitt se montra très ému : « Je l'avoue, sire, j'avais trop de raisons pour m'attendre au mécontentement de

(1) *Annual Register, 1761. History of the present war*, p. 44 etc.

V. M. ; je n'étais pas préparé de votre part, à cette bienveillance extrême; excusez-moi, sire, elle me confond, elle m'accable » ; puis il fondit en larmes. Pitt fit preuve d'un désintéressement relatif : il se contenta d'un titre pour sa femme et d'une pension viagère de £ 3.000 pour lui, avec réversion sur son fils aîné. Un instant obscurcie par les critiques qu'occasionna l'acceptation des libéralités royales, la popularité de l'homme d'État, à la suite d'explications contenues dans une correspondance avec un ami et livrées à la publicité, brilla bientôt à nouveau du plus vif éclat. La cité de Londres lui vota des félicitations et le jour de la fête du lord Mayor, la populace n'eut d'yeux que pour lui et lui fit une ovation triomphale.

Au sein du parlement, Pitt prit la parole à plusieurs reprises pour défendre sa conduite ; il s'abstint d'ailleurs d'attaquer le ministère et ne chercha pas à lui créer des embarras. Fuentes trace (1) de son principal discours une courte analyse : « M. Pitt a parlé vendredi... Il a fait voir combien il était indispensable de continuer la guerre et d'en fournir les moyens au Roi. Il a insisté pareillement sur la nécessité de la guerre d'Allemagne. Il a exposé les motifs de sa retraite et l'opposition qu'avait toujours trouvé son avis dans lequel il n'avait été secondé que par son beau-frère, le comte Temple. Il a déclaré que la lettre (2) qui a été rendue publique était de lui. Il a dit aussi que jusqu'à la moitié de juillet, la France avait été de bonne foi dans la négociation, et que depuis elle avait changé de langage, lorsqu'elle avait été sûre de l'union de l'Espagne. » Il exposa « que comme on ne pouvait pas douter, d'après les préparatifs qui se faisaient en Espagne et d'après la réponse faite à mylord Bristol (par le courrier qui lui avait été dépêché aussitôt pour l'informer de nos

(1) Fuentes à Grimaldi, 17 novembre 1761. Affaires Étrangères.

(2) Letter from a right honorable person (Alderman Beckford). *Annual Register, 1761*, vol. V, p. 300.

intentions), de la résolution que nous (les Espagnols) avions prise, son avis, dans lequel il n'avait été soutenu que par mylord Temple, avait été de nous prévenir en détruisant notre marine, ce qui était alors très facile, en ne nous laissant point le temps de nous préparer, les événements de la guerre pouvant rendre cette mesure plus difficile et diminuer la sûreté des avantages de la paix avec la France. Il a ajouté encore que suivant son sentiment, on ne devait en aucun cas céder la pêche à la France, non plus qu'à nous, la force de la nation britannique consistant dans la conservation de sa marine; que quand il resterait seul à son sentiment dans la Chambre, il croyait avoir assez de courage et de force pour défendre et soutenir la nécessité qu'il avait établie de continuer la guerre, avec la plus grande vigueur, pour l'honneur de la couronne et de la nation; qu'il avait la plus grande satisfaction de voir que son système était adopté par le ministère et que l'on avait pris la résolution de poursuivre avec la même activité et vigueur l'exécution des engagements de la couronne, et d'apporter la même attention aux intérêts de l'État ». Il termina en citant le mot de Scipion : *Utere sine me consilio meo patria.*

Il est peut-être difficile pour un étranger d'expliquer et de justifier la renommée extraordinaire que Pitt acquit auprès de ses contemporains et dont sa mémoire reste entourée jusqu'à nos jours chez ses compatriotes. Certes, il serait injuste de lui refuser les dons de perspicacité, de clairvoyance, de décision qu'il montra au pouvoir; entouré de médiocrités, il se révéla homme d'État et domina ses collègues de toute la hauteur de son talent et de la vigueur de sa volonté. Mais combien d'ombres au tableau! Est-il possible d'oublier les variations, pour ne pas dire les contradictions, de sa politique étrangère, la mesquinerie de ses procédés, la raideur de son maintien, la susceptibilité du collègue, le style pompeux et

cassant de l'écrivain, les fanfaronnades du tribun alternant avec l'obséquiosité du courtisan? Travers de l'époque, nous dira-t-on. Cela est vrai; mais ils n'en portent pas moins atteinte au prestige du grand homme. D'après nous, le véritable secret de la popularité de Pitt, c'est la coïncidence de son exercice du pouvoir avec une période qui marqua les débuts et les progrès de la puissance et de la grandeur britannique. Insuffisantes, mal préparées, battues en maintes rencontres, humiliées à la fois sur mer et sur terre, l'armée et la marine anglaises se relevèrent rapidement et se signalèrent par leurs succès sur tous les points du globe. Les victoires de leurs armes, la prospérité du commerce, le développement de la navigation furent autant de faits heureux dont le peuple anglais attribua le mérite presque exclusif au ministre qui était sans conteste le chef effectif du gouvernement. Au surplus, Pitt, dans ses qualités et ses défauts, incarnait la personnalité de ses concitoyens du XVIII^e siècle : confiance inouïe en leur propre supériorité, mépris souvent haineux des nations voisines, fierté de race dégénérant dans l'égoïsme le plus pur et parfois le plus naïf, politique des résultats sans ombre de générosité et sans souci du sentiment, toutes ces caractéristiques essentiellement britanniques ne sont après tout que l'exagération des vertus correspondantes, le courage civil et militaire, la discipline du devoir, le sang-froid en temps de crise, la persévérance poussée jusqu'au sacrifice, le dévouement absolu à la chose publique. Les unes et les autres, Pitt les possédait au plus haut degré; ainsi, en le portant aux nues, le citoyen anglais se grandissait lui-même et célébrait la gloire de sa patrie. Cette orientation de l'opinion a persisté jusqu'à nos jours. De même que Frédéric est resté pour tout bon Allemand le fondateur de l'unité germanique, de même la mémoire de Pitt bénéficiera toujours de la transformation de sa patrie, puissance secondaire en 1756, en l'orgueilleuse

conquérante qui, en 1763, dicta ses lois au monde civilisé et affirma sa suprématie sur les mers et aux colonies.

Nous ne pouvons mieux illustrer les sentiments que professaient à l'égard de leur grand compatriote ses admirateurs contemporains, qu'en citant un article (1) de l'époque dû, assure-t-on, à la plume de Burke, alors jeune écrivain : « Personne n'a été plus apte que M. Pitt à remplir la position de ministre d'une grande et puissante nation, ni mieux qualifié pour pousser jusqu'aux limites extrêmes la manifestation de la puissance et de la grandeur nationales. Toutes ses conceptions sont empreintes d'un cachet d'ampleur et d'étendue qui les met presque hors de portée de toutes les intelligences, et seul le succès qui les a couronnées leur donne un air de raison... Jouissant de très peu d'influence au Parlement et de moins encore à la cour, il a dirigé l'un et l'autre avec une autorité inconnue jusqu'alors chez les ministres les plus appuyés. Il fut appelé au pouvoir par la voix du peuple et, chose plus rare, il y fut soutenu par la sympathie du peuple. Avec lui, pour la première fois, le gouvernement et la popularité se rencontrent sur la même tête. Sous sa conduite, la Grande-Bretagne soutint, seule et sans aide extérieure, la guerre la plus lourde à laquelle elle ait pris part, avec plus d'éclat et plus de succès qu'elle en a jamais recueilli, alors qu'elle était à la tête des alliances les plus fortes. Seule, notre île a semblé lutter à armes égales contre le reste de l'Europe. »

Le successeur de Pitt au département du Sud des Affaires Étrangères, lord Egremont, sans modifier les principes qui avaient inspiré la politique anglaise vis-à-vis de l'Espagne, se montra dans la forme aussi courtois et conciliant que son prédécesseur avait été rogue et

(1) *Annual Register, 1761,* vol. IV, p. 47.

hautain. Sa première lettre à Bristol en date du 28 octobre (1) débute par l'expression de la satisfaction avec laquelle on avait accueilli à Londres un propos de Wall « que jamais le roi Catholique n'avait été plus désireux d'entretenir de bonnes relations avec S. M. Britannique que dans les circonstances actuelles ». Il en était de même du dire de ce ministre « que notre évacuation des derniers établissements sur la côte de Honduras leur fournirait un moyen de sauver le « pundonor » espagnol. Tels étant les sentiments du Roi, S. M. ne saurait s'imaginer que la cour d'Espagne puisse trouver déraisonnable qu'avant que d'entrer dans une négociation ultérieure sur les points en dispute entre les deux couronnes, on demande la communication du traité qu'on reconnaît avoir été depuis peu conclu entre les cours de Madrid et de Versailles ou de ceux des articles de ce traité qui pourraient avoir un rapport immédiat aux intérêts de la Grande-Bretagne par des engagements particuliers ou exprès, ou dans un point de vue plus général et plus éloigné, être de quelque manière interprétés comme affectant ces intérêts dans la conjoncture présente ». Le roi d'Angleterre, confiant dans les assurances amicales si souvent répétées de l'Espagne, se refusait à croire qu'un traité émanant de cette puissance pût contenir quelque chose de préjudiciel pour la Grande-Bretagne, mais les bruits répandus par la France dans toutes les cours d'Europe sur les intentions belliqueuses de l'Espagne l'obligeaient à demander de franches explications, avant d'aborder les négociations à propos des conflits. Bristol devait avoir recours à tous les moyens de pression amicale pour obtenir la communication désirée : dans le cas (2) où Wall proposerait d'y

(1) Egremont à Bristol, 28 octobre 1761. Papiers sur la rupture. Traduction française.

(2) Egremont à Bristol, séparé, secret, 28 octobre 1761. Papiers sur la rupture.

substituer une affirmation formelle de « l'innocence du traité en question par rapport aux intérêts du Roi », l'ambassadeur était autorisé à en référer à sa cour. Une fois ce point éclairci, le gouvernement britannique accueillerait volontiers toute ouverture sur les moyens de procurer aux Anglais leurs approvisionnements de bois de campêche et s'engagerait à évacuer toute factorerie de la côte établie en opposition avec les droits territoriaux de l'Espagne. Egremont avait soin d'ajouter que le départ de Pitt ne changeait en rien la politique extérieure ; le cabinet était résolu à « poursuivre la guerre avec vigueur, tout en étant prêt pour la paix » à des conditions sauvegardant l'honneur de S. M. et répondant suffisamment aux succès de ses armes.

Avant d'avoir été touché par la prose ministérielle, Bristol avait eu de nouveaux entretiens avec Wall. Le ton de l'Espagnol avait complètement changé (1) ; à une interrogation sur le traité d'alliance avec la France que l'Anglais, de sa propre initiative, lui avait posée, Wall avait répliqué par une sortie violente sur les agissements britanniques. Le rejet des propositions raisonnables de Choiseul indiquait le dessein de ruiner la France, de tomber ensuite sur l'Espagne et d'arracher à cette dernière ses possessions en Amérique. Devant une perspective pareille, il conseillerait à son maître de défendre ses sujets les armes à la main, et d'abandonner le rôle de « victime passive » qu'il avait joué jusqu'ici aux yeux de l'univers. L'ambassadeur, resté impassible, avait renouvelé sa demande, mais n'avait obtenu en guise d'éclaircissement qu'une énumération passionnée des griefs espagnols. Le récit de Bristol produisit au sein du cabinet de Saint-James une vive émotion qui se traduisit par une dépêche d'Egremont (2), en date

(1) Bristol à Egremont, 2 novembre 1761. Papiers sur la rupture.
(2) Egremont à Bristol, 19 novembre 1761. Papiers sur la rupture.

du 19 novembre, approuvant la conduite de l'ambassadeur et lui prescrivant de réclamer de la cour de Madrid une « réponse immédiate, claire et catégorique à la question posée ». Il avait ordre d'informer Wall que « toute remise, ambiguité ou évasion sera regardée comme un fondement plus que suffisant pour autoriser S. M. à recourir aux voies que sa sagesse royale lui dictera pour l'honneur et la dignité de sa couronne et pour la protection et la sûreté de son peuple. Mais en même temps que V. E. ne saurait être trop ferme et trop précise sur cette question, vous aurez un soin particulier d'éviter de mettre rien de dur dans la manière ou de mêler dans la conversation avec le ministre espagnol aucun mot qui puisse tendre le moins du monde à l'indisposer ou à l'irriter ».

Dans le cas (1) où satisfaction ne serait pas donnée à la demande britannique, Bristol devait quitter Madrid sans prendre congé et se rendre en toute diligence à Lisbonne, d'où il avertirait de suite les amiraux anglais et le gouverneur de Gibraltar de la rupture entre les deux couronnes.

La première dépêche d'Egremont fut remise à Bristol le 10 novembre, mais la rentrée de la cour à Madrid retarda de quelques jours les conversations diplomatiques et ce ne fut que le 23 que l'ambassadeur put rendre compte (2) de ses démarches. Le gouvernement de Madrid n'avait pas encore rédigé sa réponse officielle, mais l'impression de Bristol était meilleure : Wall était revenu à son attitude normale, et on s'était séparé « avec des protestations réciproques de notre désir sincère de maintenir la paix ». Jusqu'au 5 décembre, rien de nouveau; ce jour-là, à 5 heures du soir, Bristol reçut les instructions expé-

(1) Egremont à Bristol, 19 novembre 1761, très secret, séparé et secret.
(2) Bristol à Egremont, 23 novembre 1761. Papiers sur la rupture.

diées de Londres le 19 novembre (1). Le lendemain il eut une longue conférence avec Wall : après des préliminaires verbeux et avec force précautions oratoires, l'Anglais aborda le sujet délicat des explications à exigor au sujet du traité avec la France; de part et d'autre la conversation fut courtoise, presque cordiale, et à la requête du ministre espagnol, les développements de l'ambassadeur furent résumés dans une note destinée à S. M. Catholique. Le 8, nouvelle entrevue : Wall retenu par un mal à la jambe n'avait pas pu consulter verbalement son maître. Dans un billet laconique le Roi, tout en se déclarant très sensible au langage conciliant du ministère britannique que l'envoyé avait reproduit, s'en tenait pour la réponse sollicitée au contenu d'une dépêche (2) adressée à Fuentes, dont une copie avait été remise antérieurement à Bristol. L'extrait de la dépêche visée relatif au traité n'était rien moins qu'explicite : « Votre Excellence, avait écrit Wall, sait combien il serait aisé au Roi de faire une réponse directe, mais sa propre dignité l'en empêche, par la considération que cette demande est faite comme une condition compulsive pour entamer une négociation avec l'Espagne sur les différends qu'on avoue avoir subsisté si longtemps. »

En présence de la fin de non-recevoir qui lui était opposée, Bristol se crut obligé de produire son ultimatum dont il n'avait pas encore fait mention. Empruntons à son récit la fin de l'entretien : « J'avais ordre de déclarer à S. E., dit-il à Wall, que ma cour s'attendait à avoir une réponse catégorique aux questions suivantes : Si le roi Catholique avait intention de se joindre aux Français

(1) Bristol à Egremont, 7, 9 et 11 décembre 1761. Ces dépêches ne furent expédiées que le 26 décembre et ne parvinrent à Londres que le 9 janvier 1762. — Papiers relatifs à la rupture.

(2) Wall à Fuentes, fin novembre 1761, communiquée à Bristol, 3 décembre. Papiers relatifs à la rupture.

nos ennemis, ou se proposait d'agir hostilement? ou s'il voulait de quelque manière se départir de la neutralité? J'ajoutai que le refus de l'Espagne de consentir à donner cette satisfaction serait censé une agression de la part de la cour de Madrid et une déclaration de guerre. Je ne saurais décrire la surprise qu'exprima M. Wall en entendant ceci. Il proféra seulement ces mots : « Que doit-il suivre? Vous avez donc ordre de vous retirer d'ici? » Je lui dis qu'il pouvait aisément concevoir ce qui s'ensuivrait, si l'Espagne ne désavouait pas toute intention de prendre part avec nos ennemis déclarés, car j'avais ordre de signifier qu'un tel refus ne serait envisagé par S. M., sans aucun autre point de vue, que comme une déclaration absolue de guerre. Il me dit que la réponse catégorique, qu'il m'était ordonné de demander, était une telle attaque de la dignité du roi Catholique, qu'il lui était impossible de donner aucun avis à son souverain sur un sujet aussi délicat. »

Wall, après avoir écouté en silence un dernier appel à la conciliation que lui adressa son interlocuteur, termina la séance en priant celui-ci de reproduire par écrit le texte de l'ultimatum formulé. Bristol s'exécuta, laissa l'écrit entre les mains du ministre espagnol, et prit congé. La réponse de la cour de Madrid ne se fit pas attendre ; elle était datée du 10 décembre et ne contenait que quelques mots : La demande anglaise était considérée comme l'équivalent d'une déclaration de guerre. « V. E. peut songer à se retirer quand, et de la manière qu'il vous conviendra, ce qui est la seule réponse que, sans vous retenir, S. M. m'a ordonné de vous faire. » A ce congé un peu sec était joint un billet de la main de Wall témoignant de son estime et de son respect pour la personne de l'ambassadeur. Malgré les facilités promises pour le voyage, Bristol ne put quitter Madrid que le 17 décembre; on lui refusa des chevaux de poste, et on ne lui permit pas d'ex-

pédier un courrier spécial. Ce ne fut qu'à son arrivée à Elvas, en Portugal, le 26 décembre, qu'il put envoyer à Londres le récit de ses entrevues avec Wall et les copies des notes échangées.

En réalité, le roi Charles avait pris son parti depuis longtemps et n'avait retardé l'ouverture des hostilités que pour des raisons financières et militaires. Avant d'agir, il désirait placer en lieu sûr les espèces et le trésor que lui apportaient les vaisseaux attendus à Cadix et il voulait avoir le temps de mettre ses forteresses d'Amérique à l'abri d'un coup de main des Anglais. Wall, pendant longtemps adversaire d'une politique qui lui avait été en quelque sorte imposée, ne demandait pas mieux que de seconder les vues prudentes de son souverain.

Par suite des entraves apportées au départ de Bristol, les détails de la rupture furent communiqués à la cour de Londres par Fuentes qui remit à Egremont la demande de ses passeports accompagnée d'un mémoire justificatif rédigé à Madrid et destiné à la publicité. Une lettre de Wall à Grimaldi relate le subterfuge auquel avait eu recours le roi Catholique pour expliquer une attitude que la cour de Londres aurait pu qualifier avec raison d'équivoque : « Il sera facile à V. E., écrit Wall (1), et au ministère de Versailles de reconnaître dans quel esprit ont été dictés les termes du mémoire que l'on ordonne au comte de Fuentes de donner et de publier, et il est heureux que l'on puisse assurer, sans risque, qu'il n'existe point d'autre traité que le pacte de famille signé le 15 août, puisque nous sommes convenus de postdater la convention, de sorte qu'elle paraisse avoir été faite après la rupture de la négociation des Français et des Anglais. » Wall fait valoir l'avantage de la manœuvre qui rejette dans l'ombre « le traité d'union pour la guerre » et égare

(1) Wall à Grimaldi, 8 décembre 1761. Affaires Étrangères.

l'opinion anglaise. Celle-ci fera retomber sur le ministère anglais et particulièrement le ministère Pitt, « son ressentiment de ce que par un soupçon mal fondé, il nous a forcés de devenir ses ennemis... Si nous eussions nié absolument qu'il y eût un traité, et que nous nous fussions engagés dans la guerre, on en aurait tiré cette conséquence que, quoique nous eussions gardé le silence sur le traité, il existait néanmoins, puisque nous ne nous serions pas exposés, sans avoir pris nos mesures auparavant, et cela ferait triompher l'avis que Pitt a donné dans le conseil, que puisque au fond l'Espagne était déterminée à faire la guerre à l'Angleterre, il fallait l'en empêcher ». Wall conclut ainsi : « D'un autre côté, pour venger la grandeur du Roi offensée par la démarche du mylord Bristol, il paraît que la manière la plus noble et la plus fière est de lui refuser la réponse en lui signifiant de sortir de la cour, et en ordonnant la même chose au comte de Fuentes, et de rendre public ensuite de son propre mouvement, ce que l'on n'a pas voulu dire lorsque l'on en a été requis avec arrogance et menace. Le Roi désire que ce plan soit approuvé du roi son cousin et de son ministère. »

Le mémoire présenté par Fuentes (1) porte la date du 25 décembre; il se plaint des procédés britanniques, « de la façon insultante avec laquelle les affaires de l'Espagne ont été traitées pendant le r inistère de M. Pitt... du ton fier et impérieux avec lequel on lui a demandé le contenu du traité. Si on avait ménagé le respect dû à la Majesté royale, on en aurait eu des éclaircissements sans aucune difficulté. Les ministres d'Espagne auraient pu dire franchement à ceux d'Angleterre ce que le comte de Fuentes, par un ordre exprès du Roi, déclare publiquement, sa-

(1) Note remise par Fuentes à Égremont, 25 décembre 1761. Papiers sur la rupture.

voir : que ledit traité n'est qu'une convention entre la famille de Bourbon, où il n'y a rien qui ait rapport à la présente guerre, qu'il y a un article pour la garantie mutuelle des États des deux souverains ; mais il y est spécifié que cette garantie ne doit s'entendre que des États qui resteront à la France après que la guerre présente sera finie ». Enfin, la pièce, comme preuve des intentions conciliantes de l'Espagne, rappelait la démarche du roi Catholique auprès du roi de France, consentant à séparer les intérêts des deux pays, « si l'union de ces intérêts retardait en quelque façon la paix avec l'Angleterre ».

Au mémoire de Fuentes, le ministère britannique répliqua (1) par un document où il s'efforçait de justifier son action, relevait le refus de l'Espagne de s'expliquer sur sa conduite future et faisait appel au verdict de l'opinion publique. La déclaration de guerre fut proclamée à la date du deux janvier 1762 et portée le 19 du même mois à la connaissance du Parlement par un message du roi Georges. S. M. Catholique suivit cet exemple en publiant une pièce similaire qui porte la date du 18 janvier.

Comme bien on pense, pendant les derniers mois de 1761, le but de Choiseul fut d'obtenir de S. M. Catholique la rupture officielle dont l'ajournement ne laissait pas d'inquiéter la cour de Versailles. Dans une lettre (2) dont l'objet apparent était d'exprimer sa gratitude pour l'octroi de la Toison d'Or qui venait de lui être décernée et de porter à la connaissance de la cour de Madrid les modifications ministérielles dans la répartition des portefeuilles français, Choiseul confie ses préoccupations à Ossun : « Enfin, pour ne rien vous cacher de ce que j'ai sur le cœur, je vous avoue que je crains encore un peu que

(1) Réponse remise à Fuentes par Egremont, 31 décembre 1761. Papiers sur la rupture.

(2) Choiseul à Ossun, 8 octobre 1761. Affaires Etrangères.

l'Espagne ne diffère à se déclarer, et je vois avec peine qu'elle laisse à Londres son ambassadeur; vous sentez combien la dignité du Roi souffrirait s'il nous arrivait dans cette occasion la même chose qui nous est arrivée en 1759 à Saragosse; les lenteurs de l'Espagne font tenir des mauvais propos. Je ne crois pas que la probité du roi Catholique puisse être soupçonnée, mais je ne peux pas ne pas voir avec peine le discrédit qu'une lenteur déplacée pourrait produire; mes réflexions à cet égard sont pour vous seul. Faites revenir M. de Fuentes, engagez que l'on coupe décisivement le nœud gordien, ce qui renversera le crédit anglais et augmentera le nôtre ». Quelques jours après, il prévoit (1) la réunion éventuelle du congrès d'Augsbourg et se demande à quel titre l'Espagne pourra y figurer, si elle n'est pas encore puissance belligérante.

La démission de Pitt fut une surprise pour tout le monde, et notamment pour Choiseul qui craignit évidemment un revirement pacifique de l'Angleterre : « La retraite de M. Pitt, mande-t-il (2) à Ossun, causera sûrement à Madrid, Monsieur, le même étonnement qu'il a produit ici. M. le marquis de Grimaldi m'a montré ce que lui mandait M. le comte de Fuentes à cet égard, et les propos amiables que Milord Butte *(sic)* avait tenus à cet ambassadeur relativement aux différends de l'Espagne avec l'Angleterre. Je ne doute pas que la rupture de notre négociation avec la Cour de Londres n'ait été un des motifs de ce changement dans le ministère britannique, ou du moins le prétexte plausible qu'ont saisi les ennemis de M. Pitt pour l'obliger à se retirer, et conséquemment, je pense que Milord Butte va s'attacher par toutes sortes de moyens à conjurer l'orage qui était prêt à fondre sur son pays par l'union de la France et de l'Espagne. Mais

(1) Choiseul à Ossun, 13 octobre 1761. Affaires Étrangères.
(2) Choiseul à Ossun, 19 octobre 1761. Affaires Étrangères.

les ministres anglais peuvent changer, je suis bien sûr que la volonté du Roi et du roi d'Espagne ne changeront pas... voilà le véritable moment d'arrêter les progrès de l'ennemi commun! Le trouble de son intérieur, les embarras qu'il rencontre dans ses moyens doivent nous faire augurer que la déclaration de l'Espagne réduira l'Angleterre à un système pacifique et modéré, tel qu'il convient aux intérêts et à l'honneur des deux couronnes. »

La dépêche de Fuentes fut bientôt suivie d'une autre (1) contenant le récit d'une conversation avec le nouveau secrétaire d'État, lord Egremont. D'après ce ministre, le cabinet britannique serait enclin à renouer les négociations; mais de l'avis unanime de ses membres, se refuserait à en prendre l'initiative. L'on ne croyait pas au retour de Pitt au pouvoir : « à cause de l'opposition qui s'y est formée contre lui, et de l'empire absolu qu'il usurperait s'il venait à y rentrer, cela ne pouvant arriver que par quelque coup d'éclat qui n'est prévu ni dans la nation, ni dans la ville. Mais comme le motif de sa retraite, ainsi qu'il l'a publié lui-même, est qu'il voulait nous prévenir, à cause de la certitude qu'il avait de notre union avec la France pour faire la guerre à l'Angleterre, si les assurances qu'il a données à ce sujet se réalisent, ses affaires deviendront meilleures et c'est le moment qu'attendent ceux de son parti qui se flattent que les réponses que rapporteront les courriers dépêchés à Mylord Bristol, justifieront sa conduite ».

Quoique décidée en principe depuis longtemps par la cour de Madrid, la rupture effective avec l'Angleterre paraît avoir surpris les hommes politiques le plus au courant de la situation. Dans une dépêche du 7 décembre (2),

(1) Fuentes à Grimaldi, 17 novembre 1761. Affaires Étrangères.
(2) Ossun à Choiseul, 7 décembre 1761. Affaires Étrangères.

lendemain de la première entrevue de Wall et de Bristol et veille de la remise de l'ultimatum anglais, Ossun parle des bonnes intentions de Bristol, de son affection pour S. M. Catholique, des reproches de partialité encourus de Londres, de la demande de rappel adressée en conséquence à son Gouvernement, enfin des larmes versées pendant son entretien avec Wall. Ce dernier « m'a dit que le ministère britannique reconnaissait que M. Pitt avait trahi les véritables intérêts de sa patrie en n'acceptant pas les conditions de paix que la France avait offertes, et en opinant pour déclarer la guerre à l'Espagne. M. Wall a ajouté que ce même ministère venait de rendre justice à la conduite de mylord Bristol, et de lui refuser la permission de quitter son ambassade. Il m'a paru, Monsieur, que S. M. Catholique regardait toutes ces nouvelles manœuvres comme un artifice que les Anglais emploient pour endormir l'Espagne et avoir le temps de préparer quelque coup contre cette couronne. Rien ne sera donc retardé ici sur les préparatifs d'une guerre offensive et défensive. Tout ce qui pourra résulter de pis, sera d'éloigner encore la déclaration de l'Espagne. Je ne saurais même vous dissimuler que les vues de M. Wall me paraissent toujours tournées à différer, sans que je puisse pénétrer quel est le motif solide qui l'y détermine ». Il est probable, en effet, que sans l'ultimatum anglais, la cour de Madrid eût ajourné encore une rupture que ses ministres et Wall tout le premier eussent voulu remettre au printemps suivant.

Avec la signature des traités franco-espagnols et l'ouverture des hostilités entre l'Espagne et la Grande-Bretagne commence la dernière phase de la lutte qui avait mis aux prises les principales monarchies de la vieille Europe. Dans l'esprit des fondateurs de la nouvelle alliance, Choiseul et le roi Don Carlos, il s'agissait d'un suprême effort pour disputer à l'Angleterre la suprématie maritime qui

lui avait permis de porter de si rudes coups à l'empire colonial de la France et qui devenait une menace permanente et grandissante pour les possessions espagnoles d'outre-mer. Malheureusement, l'époque choisie pour l'exécution d'une conception à la fois hardie et logique était beaucoup trop tardive; les auteurs du projet ne tenaient compte ni de l'épuisement de la marine française, ni de la faiblesse des armements que l'Espagne pourrait opposer à sa puissante rivale. A la fin de 1761 (1), l'Angleterre possédait une force navale de 105 vaisseaux de ligne et 111 frégates; la France ne pouvait mettre en ligne que 48 vaisseaux auxquels se joindraient 57 espagnols (2). Mais si l'égalité semblait exister sur le papier, il y avait infériorité marquée au point de vue de la valeur du personnel, tant officiers que matelots : Tandis que les flottes alliées, à de rares exceptions près, étaient montées par des équipages mal recrutés, incomplets, sans pratique de la navigation, les escadres britanniques jouissaient de tous les avantages qu'assurent le prestige de chefs habitués à la victoire, l'expérience de longues campagnes à la mer et la forte discipline des subordonnés.

L'armée de terre espagnole, peu nombreuse — en 1760 elle ne comptait que 91.311 hommes et n'avait reçu depuis cette époque que des augmentations sans grande importance — était à peine exercée, médiocrement entretenue et mal commandée. Seules, les finances étaient prospères. Le budget de 1760 (3) comportait environ 136 millions de livres en recettes contre 90 millions de dépenses et faisait ressortir un boni de 46 millions auquel

(1) *Annual Register*, vol. IV, 1761, p. 190. Hunt, *Political History of England*, vol. X, p. 29.

(2) Sur ce nombre, 49 seulement étaient en état de prendre la mer. Rousseau, Règne de Charles III, vol. I, p. 83.

(3) Bristol à Pitt, 11 février 1760. Record Office.

s'ajoutaient les remises des Amériques et des Philippines, évaluées à 73 millions de livres. Les richesses ainsi accumulées, qui eussent permis le maintien d'un état militaire imposant, avaient été gaspillées en constructions somptueuses et inutiles. Beaucoup mieux renseigné que son rival français, Pitt s'était rendu compte de la faiblesse du colosse aux pieds d'argent, image véridique de l'Espagne d'alors; aussi n'avait-il pas hésité à affronter une guerre de laquelle il espérait tirer de nouveaux avantages pour son pays. L'histoire démontra que son pronostic reposait sur des bases exactes et sur des informations correctes.

---

# NOTES

Les cartes de région ont été calquées sur des cartes autographiées du dépôt de la Section historique du ministère de la Guerre.

A. Carte de la Saxe et de la basse Silésie.

B. Carte de la Hesse et d'une partie de la Westphalie.

Les plans de batailles joints à ce volume sont la reproduction de six plans, manuscrits ou gravés, conservés aux Archives de la Guerre.

1° Combat de Landshut. — Plan lithographié, sans nom d'auteur, dressé vers 1850 et, semble-t-il, à l'état-major prussien.

2° Combat de Corbach. — Plan levé par le Sr Fossé, sergent au régiment du Roi-Infanterie, et gravé par Mme Maugein (de l'époque).

3° Combat de Warburg — Plan dessiné par C. C. de Pflueg, aide de camp du chevalier du Muy, et gravé par Mayr, à Cassel (de l'époque).

4° Bataille de Liegnitz (ou Panten), plan manuscrit (1) en couleurs, sans nom d'auteur (de l'époque).

5° Combat de Clostercamp. — Plan manuscrit dressé par les ingénieurs géographes du Roi (de l'époque).

6° Bataille de Torgau. — Plan dessiné par le capitaine saxon Aster, et gravé à Dresde à la fin du XVIIIe siècle.

(1) Les villages de Schönborn et de Pohlschildern ne sont pas compris dans ce plan. Ils se trouveraient un peu en dehors du cadre, le premier au nord de Panteu, et le second au nord-est de Bienowitz.

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE I

**Landshut et Liegnitz.**

Pages.

Laudon en Silésie. — Combat de Landshut. — Prise de Glatz. — Arrivée du prince Henri et des Russes à Breslau. — Bombardement de Dresde. — Levée du siège. — Marche parallèle de Daun et de Frédéric vers la Silésie. — Opérations sur la Katzbach. — Bataille de Liegnitz. — Recul des Russes..... 1

## CHAPITRE II

**Berlin.**

Manœuvres de Frédéric et de Daun en Silésie. — Expédition des Russes et de Lascy sur Berlin. — Capitulation et occupation de Berlin. — Siège de Colberg. — Retour des Russes derrière la Vistule. — Campagne des Suédois..... 75

## CHAPITRE III

**Torgau.**

Combat de Strehla. — Deux-Ponts maître de la Saxe. — Retour en Saxe de Frédéric et Daun. — Séparation et retraite de l'armée des Cercles. — Bataille de Torgau. — Frédéric reconquiert la Saxe. — Opération de Laudon en Silésie..... 112

## CHAPITRE IV

**Campagne de Broglie, 1760. — Corbach et Warburg.**

Rapports de Belleisle et Broglie. — Conquête de la Hesse. — Succès de Corbach. — Renvoi de Saint-Germain. — Défaite de Warburg. — Prise de Cassel..... 157

## CHAPITRE V

### Clostercamp.

Pages.

Surprise de Zierenberg. — Combats de Franckenau et de Draunsfeld. — Diversion du prince héréditaire en Westphalie. — Castries sur le Bas-Rhin. — Bataille de Clostercamp. — Ferdinand envahit la Hesse. — Défaite des Saxons. — Siège de Cassel. — Retour offensif de Broglie. — Combat de Grünberg. — Retraite de Ferdinand..... 235

## CHAPITRE VI

### Perte du Canada.

Situation au commencement de 1760. — Bataille de Sainte-Foy. — Siège de Québec par Lévis. — Arrivée de la flotte anglaise. — Évacuation de l'Ile aux Noix. — Prise du fort Lévis. — Capitulation de Montréal. — Procès de Bigot et de ses associés..... 332

## CHAPITRE VII

### Politique intérieure de l'Angleterre.

Mort de Georges II. — Pourparlers entre la France et l'Espagne... 393

## CHAPITRE VIII

### Négociations avec l'Autriche et avec la Russie.

Ouvertures pacifiques de Choiseul à Vienne. — Résistance de Kaunitz et de Marie-Thérèse. — Réponse de l'Autriche. — Changement d'attitude à Vienne. — Breteuil et Woronzow. — Kaunitz propose un congrès unique. — Variations de la Russie. — Discussions violentes à Versailles et à Vienne. — Accord définitif sur la déclaration collective et sur la lettre de Choiseul à Pitt..... 438

## CHAPITRE IX

### Négociations entre la France et l'Angleterre.

Remise des déclarations. — L'expédition de Belleisle. — L'uti possidetis. — Correspondance de Pitt et de Choiseul. — Missions de Stanley et Bussy. — Leurs instructions. — Rôle de Choiseul. — Mémoire sur les griefs espagnols. — Portraits de Pitt et Choiseul..... 494

## CHAPITRE X

**Rupture des négociations pour la paix particulière.**

Pages.

Intervention de l'Autriche. — Mauvaise humeur de Kaunitz. — Présentation des Mémoires sur les griefs espagnols et sur les conquêtes allemandes. — Colère de Pitt. — Renvoi à Bussy des Mémoires. — Ultimatum anglais. — Indignation de Choiseul. — Signature du Pacte de famille et de la Convention avec l'Espagne. — Nouvel échange d'ultimatums. — Rappel de Stanley et de Bussy..... 555

## CHAPITRE XI

Pacte de famille. — Démission de Pitt. — Rupture entre l'Espagne et l'Angleterre..... 602

NOTES..... 633

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Mesnil (Eure).

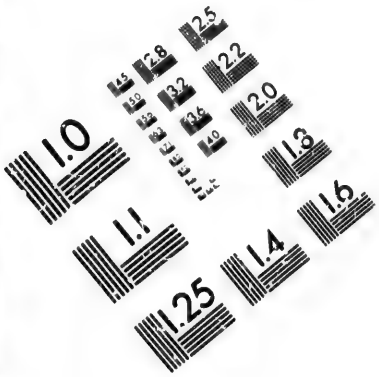

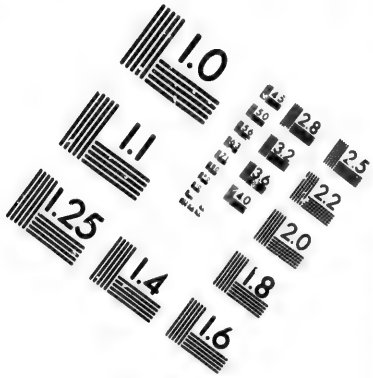

**IMAGE EVALUATION**
**TEST TARGET (MT-3)**

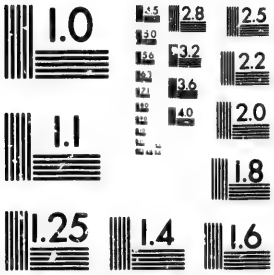


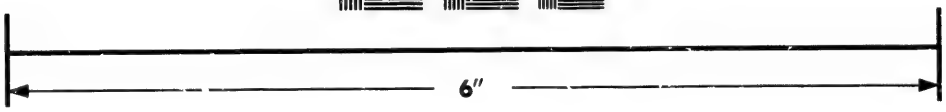

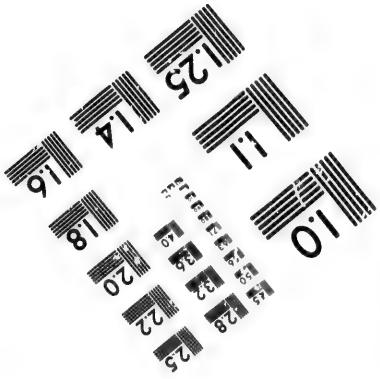

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

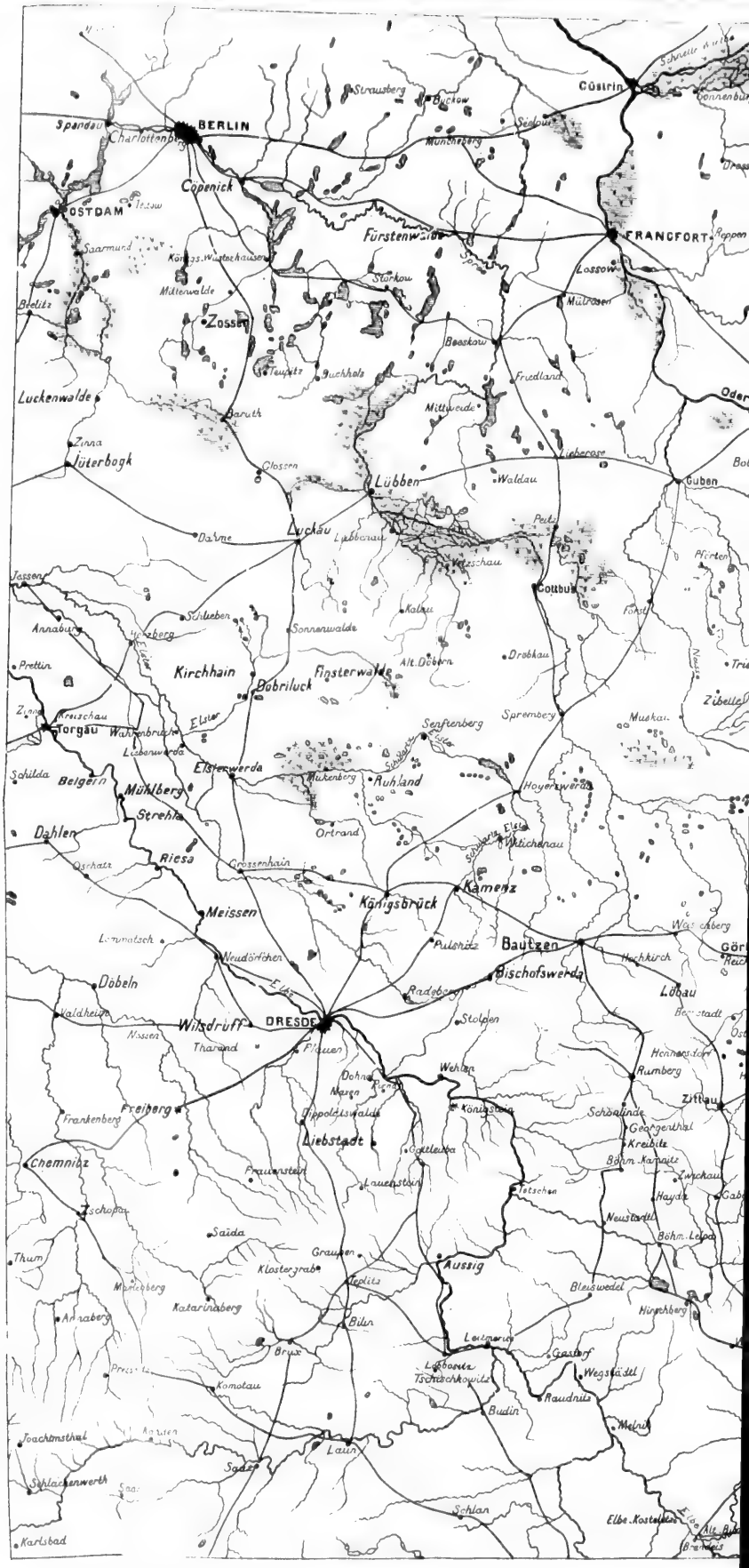

Cüstrin
Strausberg
Buckow
Seelow
Spandau
BERLIN
Charlottenburg
Müncheberg
Cöpenick
POSTDAM
Fürstenwalde
FRANCFORT
Saarmund
Königs. Wusterhausen
Mittenwalde
Storkow
Lossow
Mülrosen
Beelitz
Zossen
Beeskow
Teupitz
Buchholz
Friedland
Luckenwalde
Baruth
Mittweide
Oder
Zinna
Jüterbogk
Glossen
Lieberose
Lübben
Waldau
Guben
Dahme
Luckau
Lübbenau
Peitz
Vetschau
Pförten
Jessen
Cottbus
Schlieben
Kalau
Annaburg
Sonnenwalde
Prettin
Kirchhain
Dobriluck
Finsterwalde
Alt. Döbern
Drebkau
Zibelle
Kreischau
Torgau
Wahrenbruch
Elster
Senftenberg
Spremberg
Muskau
Liebenwerda
Schilda
Belgern
Elsterwerda
Mühlberg
Mukenberg
Ruhland
Hoyerswerda
Strehla
Dahlen
Ortrand
Wittichenau
Riesa
Oschatz
Grossenhain
Kamenz
Königsbrück
Meissen
Pulsnitz
Bautzen
Neudörfchen
Bischofswerda
Döbeln
Radeberg
Löbau
Valdheim
Wilsdruff
DRESDE
Stolpen
Nossen
Tharand
Plauen
Wehlen
Rumberg
Freiberg
Dippoldiswalde
Königstein
Zittau
Frankenberg
Liebstadt
Schönlinde
Georgenthal
Kreibitz
Chemnitz
Frauenstein
Lauenstein
Tetschen
Böhm. Kamnitz
Zwickau
Hayda
Zschopau
Neustadtl
Saïda
Böhm. Leipa
Thum
Graupen
Klostergrab
Aussig
Teplitz
Bleiswedel
Marienberg
Katarinaberg
Hirschberg
Annaberg
Bilin
Leitmeritz
Brüx
Gastorf
Komotau
Wegstädtl
Budin
Raudnitz
Melnik
Joachimsthal
Laun
Saaz
Schlackenwerth
Schlan
Elbe. Kosteletz
Karlsbad


A. — Carte de la

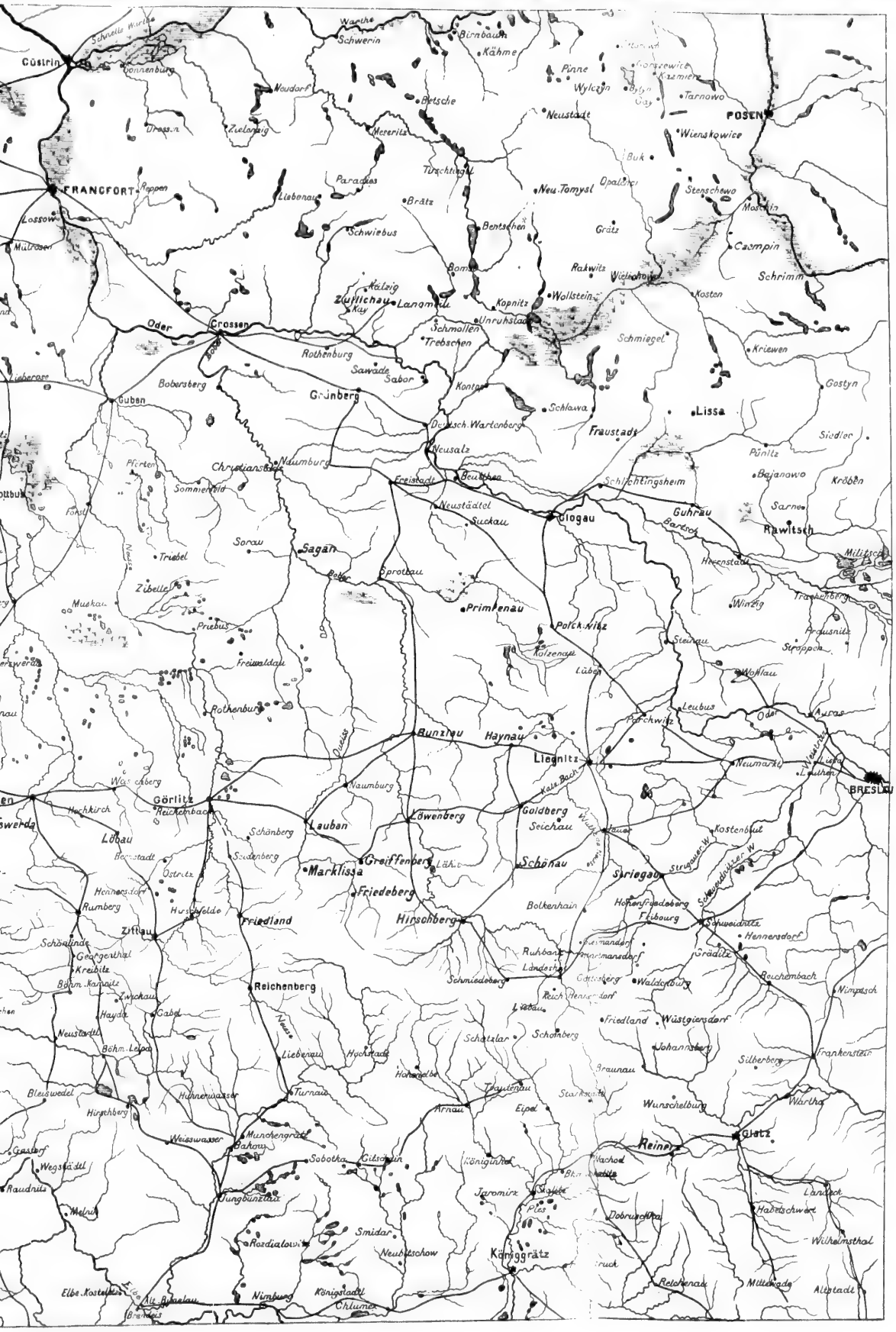


A. — Carte de la Saxe et de la basse Silésie.

HALIL.

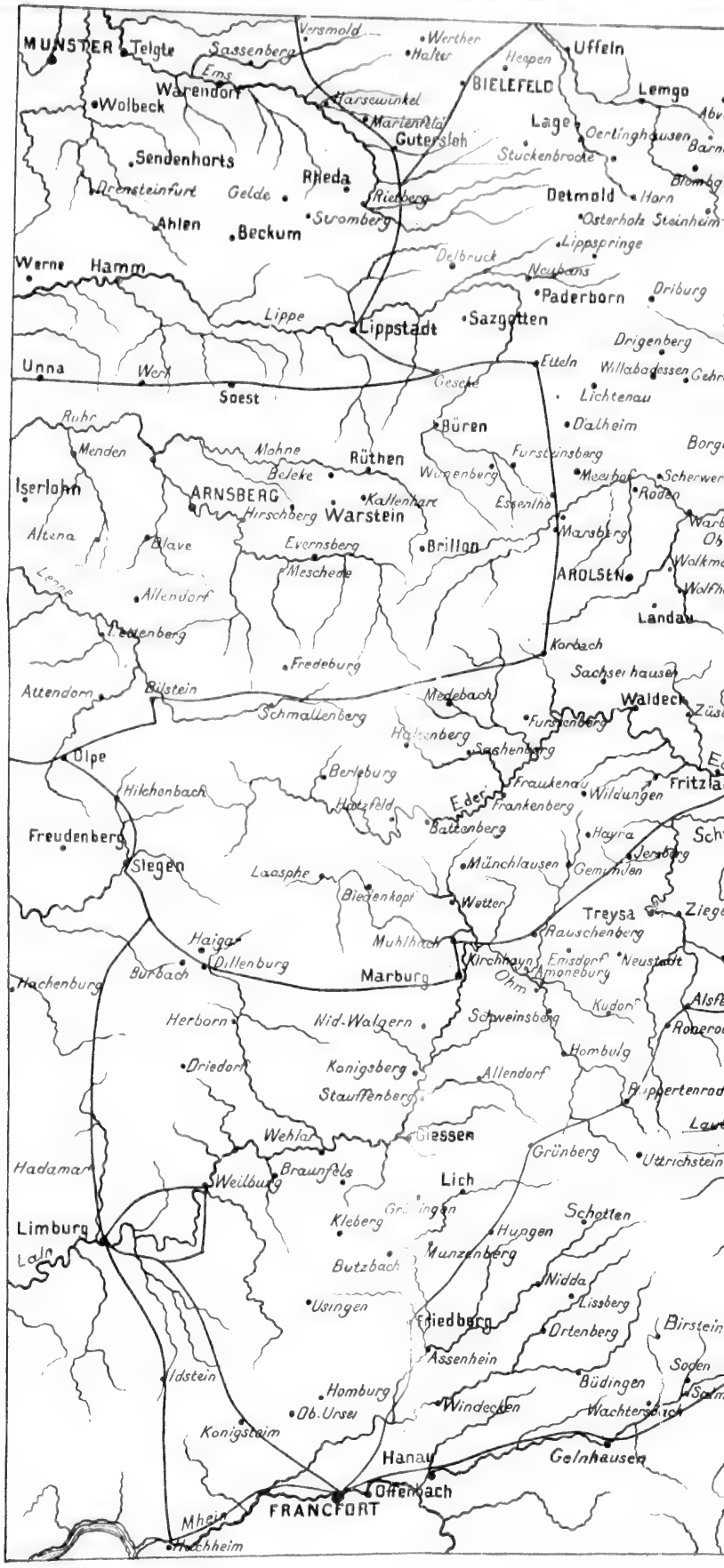


B. — Carte de la Hesse et

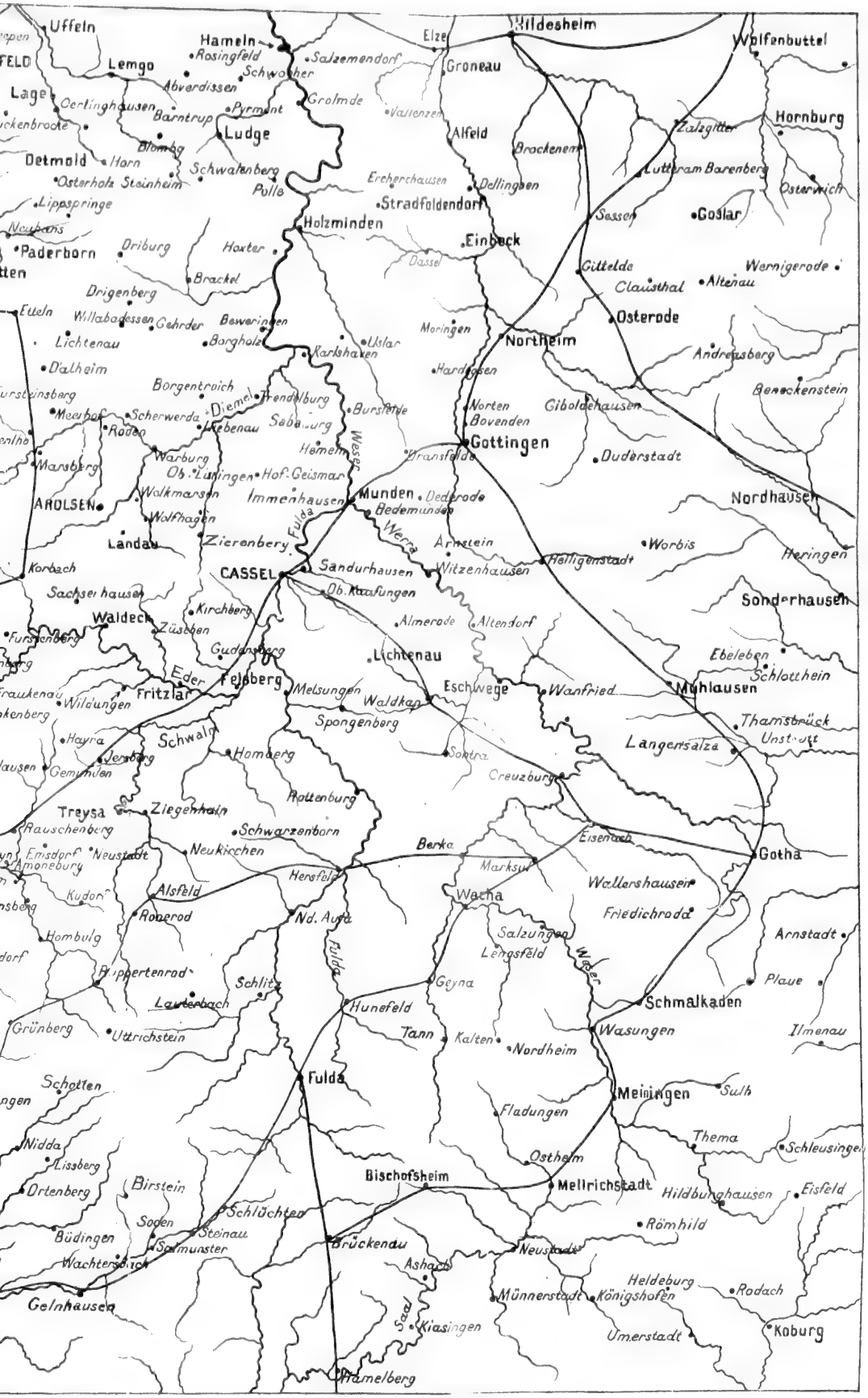


TE DE LA HESSE ET D'UNE PARTIE DE LA WESTP

*Maasstab* $\frac{1}{25000}$.

1 2 3 4 5000 Schr

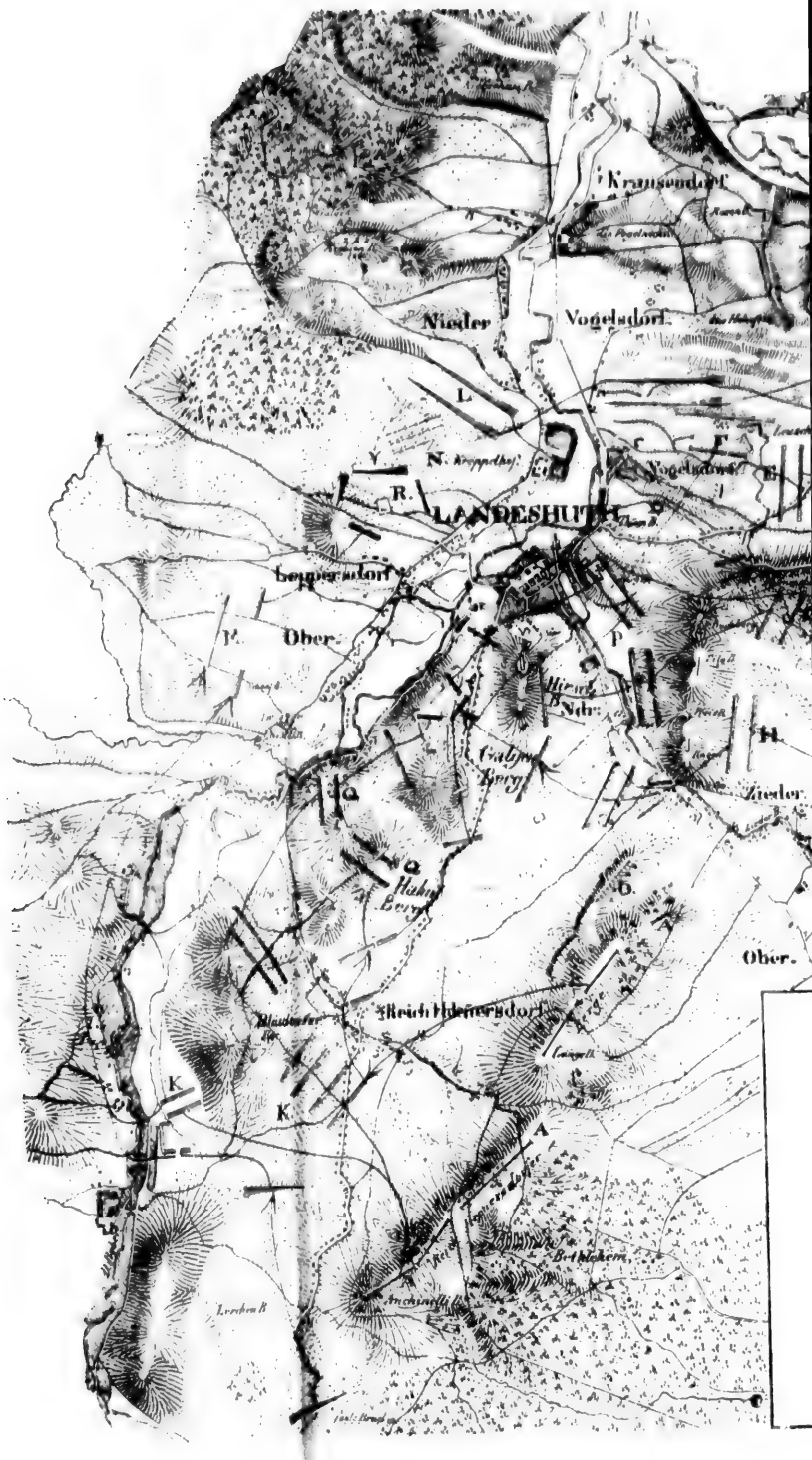
Krausendorf
Nieder
Vogelsdorf
L
N.
R.
LANDESHUTH
Leppersdorf
Ober.
Ndr.
Zieder.
Ober.
Reichtlehnersdorf
K
K
A
Bethlehem
Anchinelli

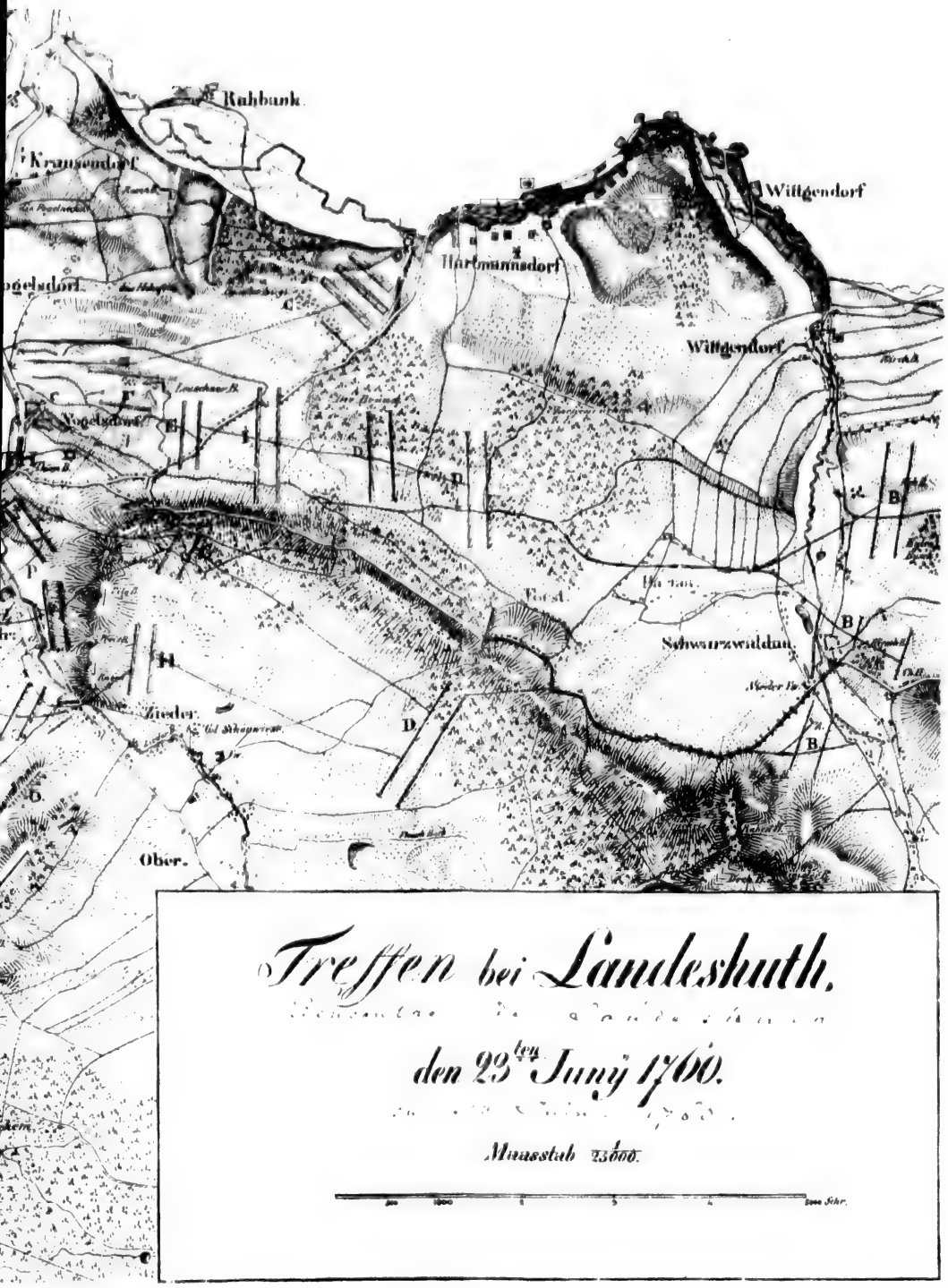
Kuhbank.
Krausendorf
Wittgendorf
Hartmannsdorf
Wittgendorf
Vogelsdorf
Forst
Schwarzwaldau
Ziegler.
Ober.
Treffen bei Landeshuth.
den 23ten Juny 1760.
Maasstab 1/25000.

# PLAN DU COMBAT DE COR

E CORBACH

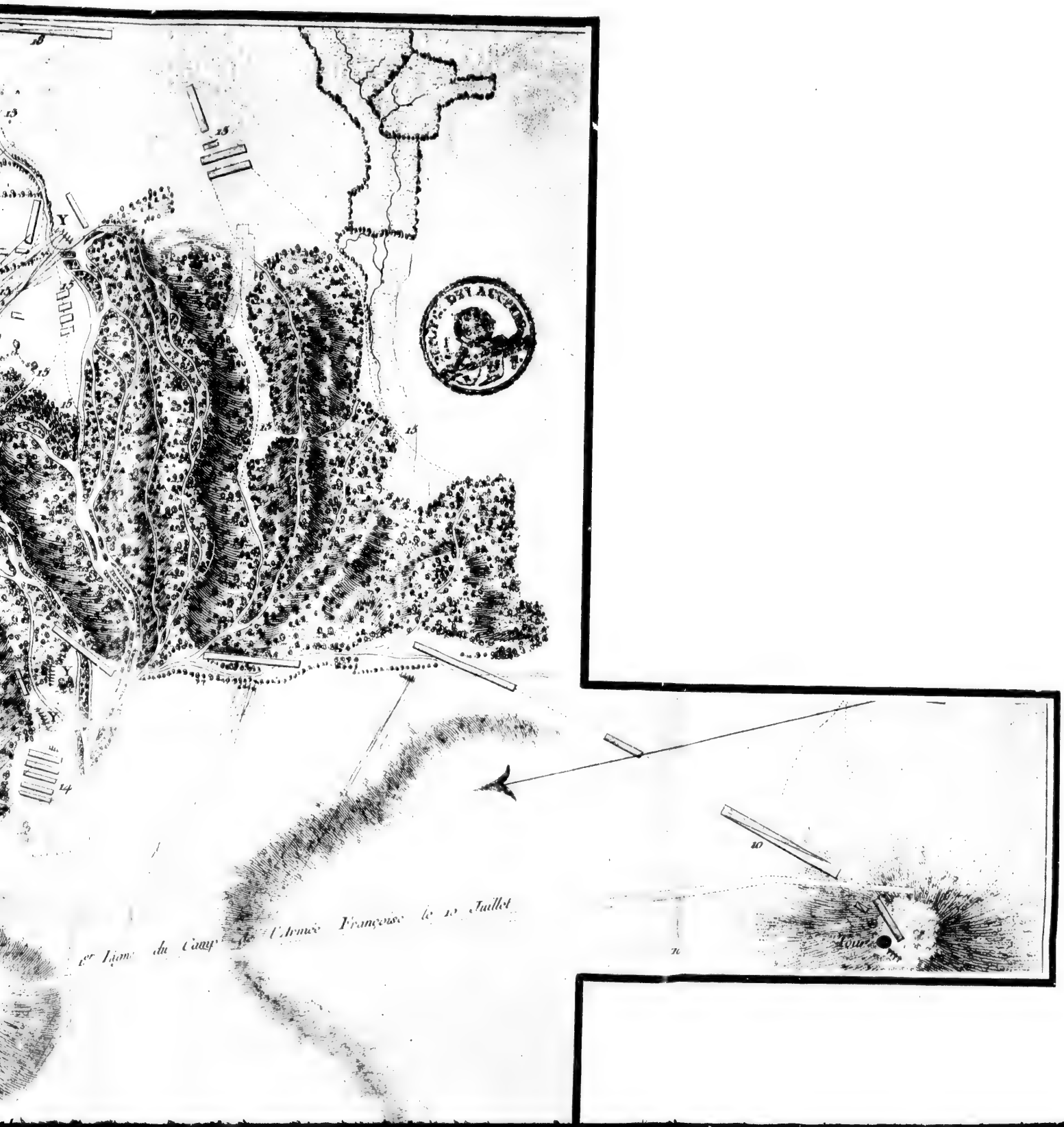

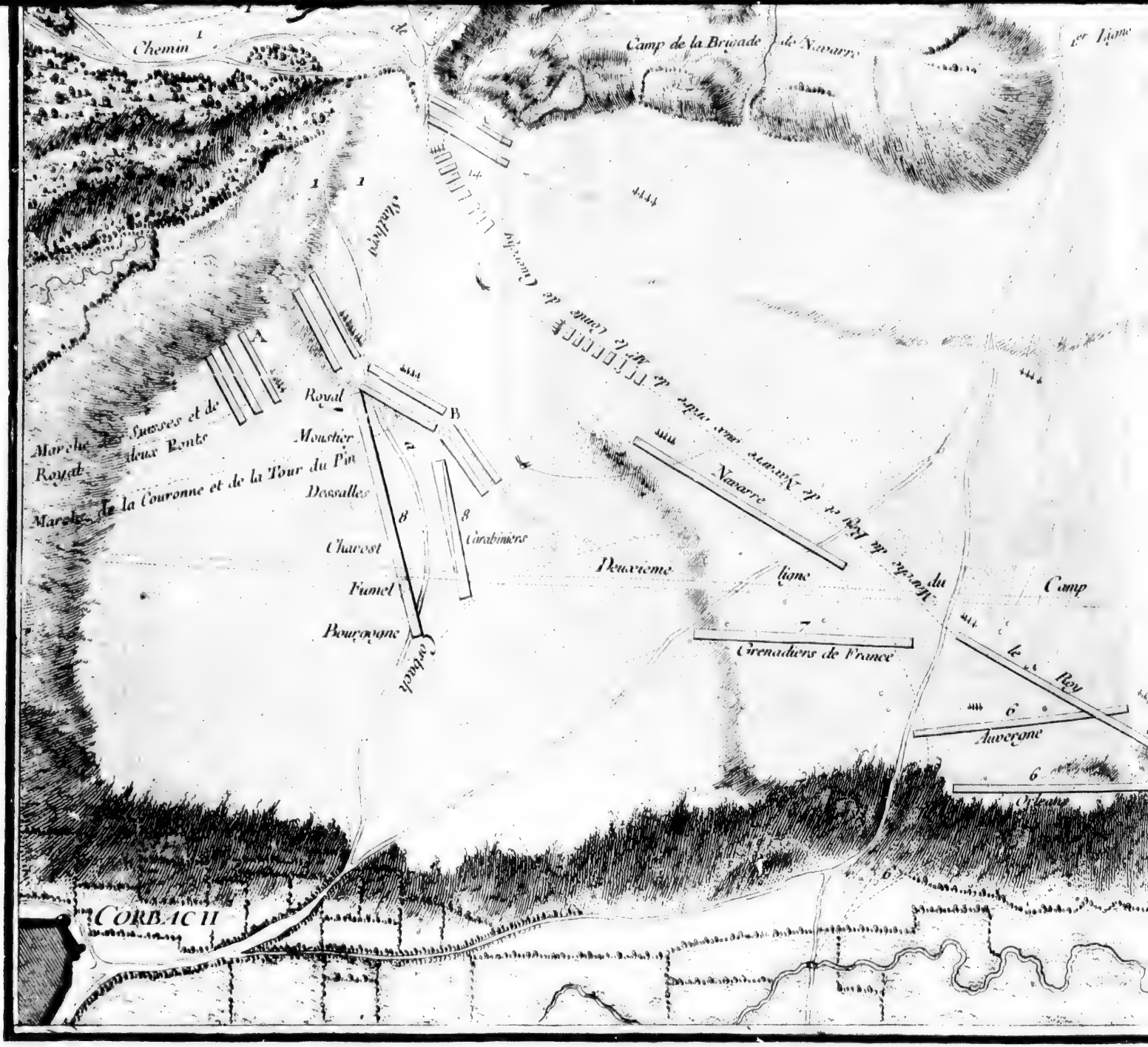
Chemin
Camp de la Brigade de Navarre
1er Ligne
Royal
Moustier
Dessalles
Charost
Fumel
Bourgogne
Carabiniers
Marche des Suisses et de Royal deux Ponts
Marche de la Couronne et de la Tour du Pin
Navarre
Deuxieme ligne
Grenadiers de France
Camp
le Roy
Auvergne
Orleans
CORBACH

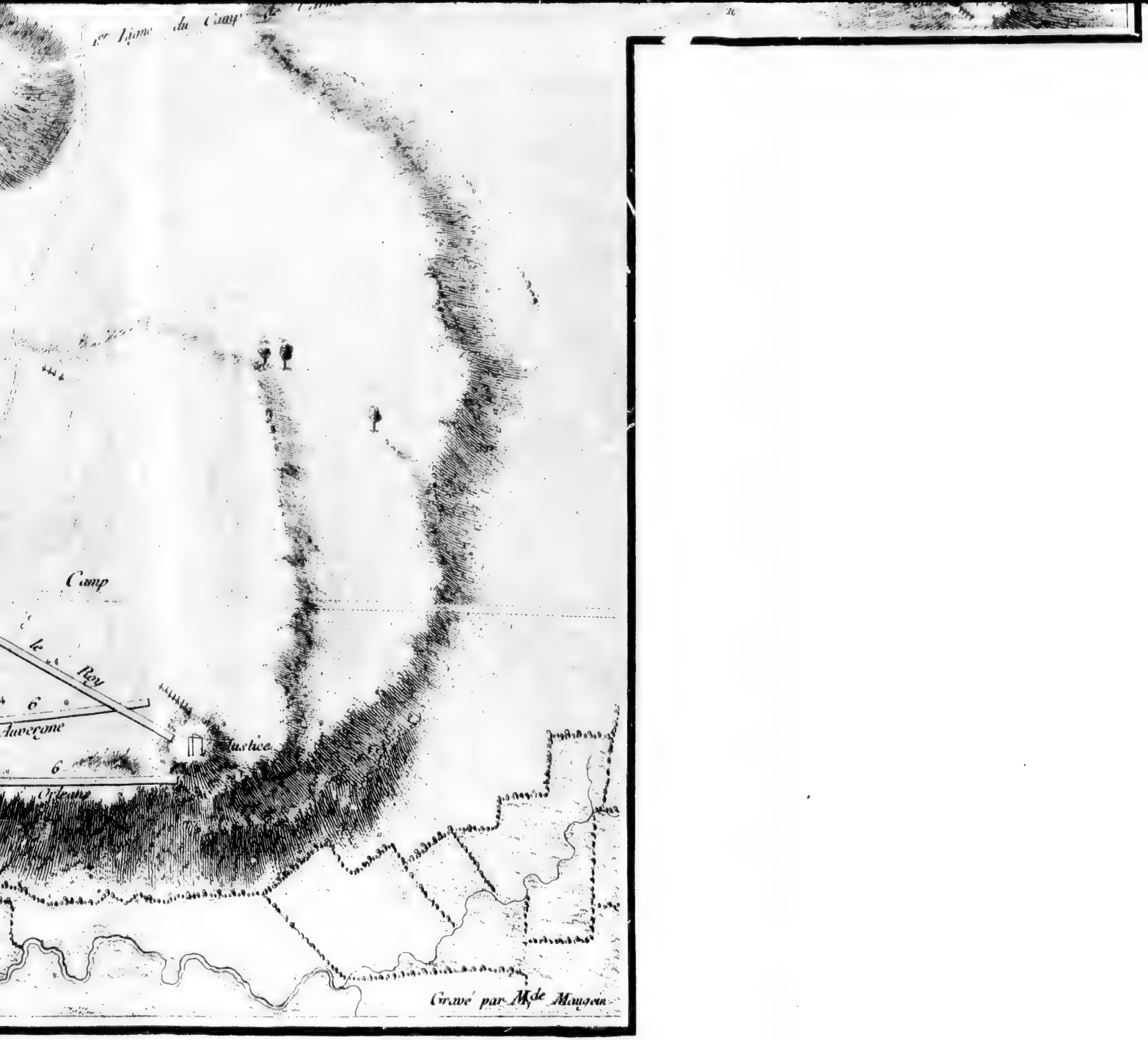
1er Ligne du Camp
Camp
le Roy
6
Auvergne
Justice
6
Orleans
Gravé par Mde Maugein

D

[illegible]
blissent des batteries de Canons, et empechent les
Ennemis de passer la Riviere en force
f Marche des Trouppes qui se mettent en Colonnes
pour aller camper a Volkmissen

Gravé par H. C. Mayr à Cassel

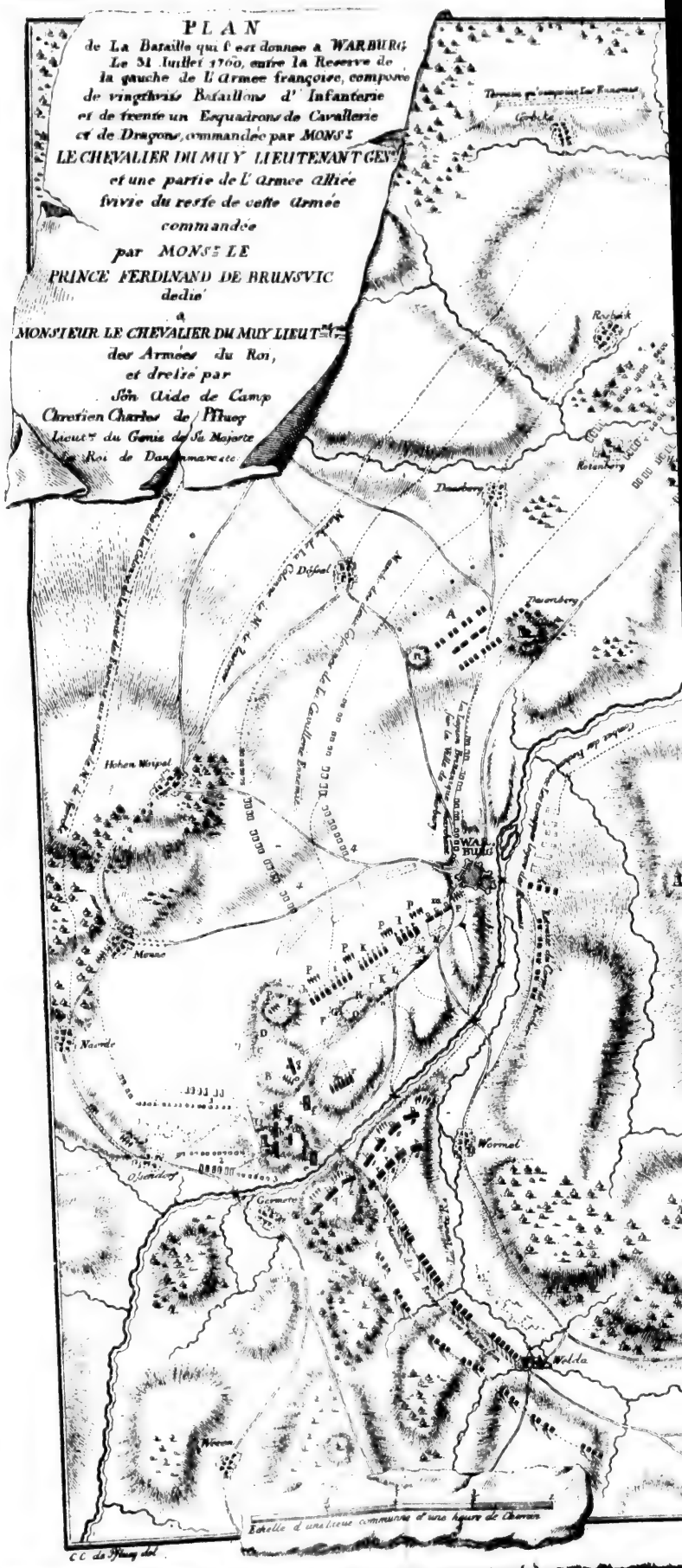
PLAN
de La Bataille qui s'est donnee a WARBURG
Le 31 Juillet 1760, entre la Reserve de
la gauche de l'Armee françoise, composée
de vingthuits Bataillons d'Infanterie
et de trente un Esquadrons de Cavallerie
et de Dragons, commandée par MONS.r
LE CHEVALIER DU MUY LIEUTENANT GEN.l
et une partie de l'Armee alliée
suivie du reste de cette Armée
commandée
par MONS.r LE
PRINCE FERDINAND DE BRUNSVIC
dedié
a
MONSIEUR LE CHEVALIER DU MUY LIEUT.nt G.al
des Armées du Roi,
et dressé par
Son Aide de Camp
Chretien Charles de Pflueg
Lieut.t du Genie de Sa Majesté
le Roi de Danemarc etc.
Terrain qu'occupoit les Ennemis
Corbeke
Rosbeck
Rotenberg
Daesberg
Dössel
Desenberg
Hohen Weipel
WAR-BURG
Menne
Naerde
Wormel
Ossendorf
Germete
Welda
Weten
Echelle d'une lieue commune d'une heure de Chemin
C C de Pflueg del.

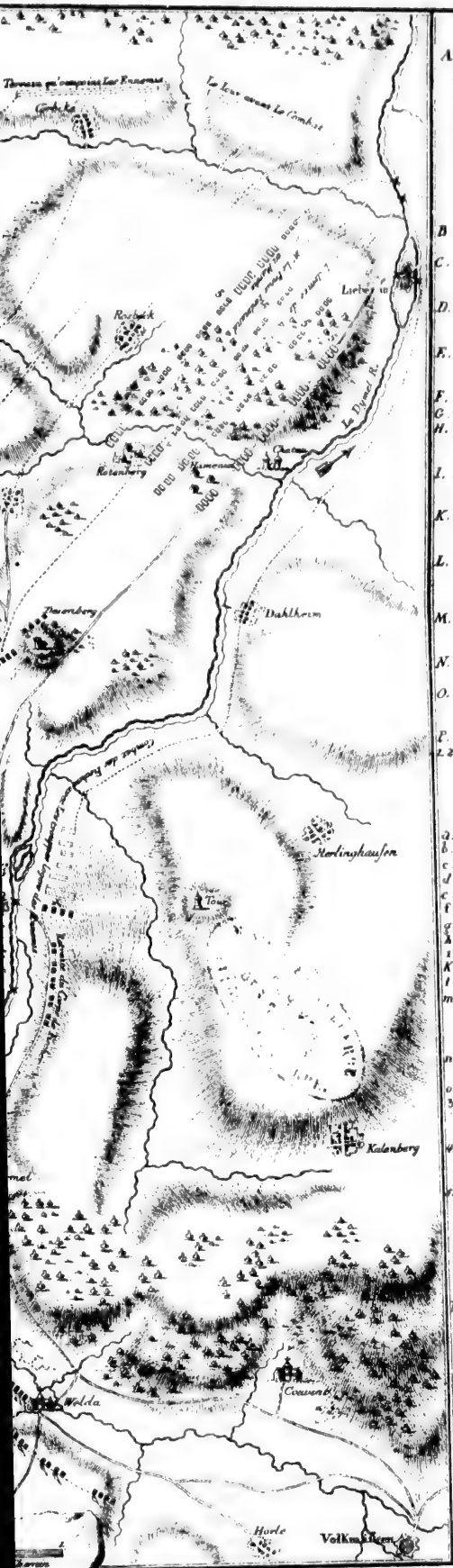


## Renvoy

A. Un Detachement de Grenadiers, de Chasseurs de deux Regts de Dragons, et du Corps de Fischer, qui s'etoit avancé dans la pointe du Jour pour reconnoitre les mouvemens des Ennemis qu'un brouillard epais couvroit, ayant aperçu que leur direction etoit sur la gauche du Camp de Wirburg Mr Le Chevalier Du Muy fit mettre en bataille La Reserve, qui avoit eu ordre d'etre prête a prendre les armes au point du jour, et lui fit prendre

### La premiere position

B. La Brigade de Bourbonnois composée de ce Regiment
C. La Brigade de la Couronne composée de ce Regiment et de celui d'Aumont.
D. La Brigade de Jenner composée de ce Regiment et de celui de Courten.
E. La Brigade de Planta composée de ce Regiment, et de celui de Lochmann
} Infanterie de la gauche

F. Le Regt de Dragons de Royal Dragons
G. Le Regt de Dragons de Thiange
H. La Brigade de Royal piedmont composée de ce Regiment, et de ceux d'Escars et d'Espinchal,
I. La Brigade de Bourbon, composée de ce Regiment et de ceux de Beauvilliers et d'Archiac.
K. La Brigade de la Reine, composée de ce Regiment et de ceux de Crussol et de Balincourt.
L. La Brigade de Royal-Etangers, composée de ce Regiment et de celui de Fumel, et d'un Escadron de Clermont prince
} Dragons et Cavalleries de Centre

M. La Brigade de Touraine composée de ce Regiment, et de celui d'Enghien.
N. La Brigade de La Tour du pin composée de ce Regiment.
} Infanterie de la droite

O. La Brigade de Rouergue, composée de ce Regiment et de celui de Rohan Rochefort
} Infanterie en Reserve

P. Batteries de Canons
1.2. Deux Colonnes de l'Infanterie Ennemie, qui ayant tourné la gauche du Corps se porterent vers la hauteur Q, sur la pointe de la quelle il y a une tour, alors Le Chev. Du Muy ordonna

### La deuxieme position

a. La Brigade d'Infanterie de Bourbonnois
b. . . . . de la Couronne
c. . . . . de Rouergue
d. . . . . de Jenner
e. La Brigade de Cavallerie de Bourbon
f. . . . . de Royal piedmont
g. La Brigade d'Infanterie de Planta
h. Le Regt de Dragons de Royal Dragons
i. . . . . de Thiange
k. La Brigade de Cavallerie de La Reine
l. . . . . de Royal Etrangers
m. Trois Bataillons de la Brigde de la Tour du pin dont le quatrième Bataillon demeura près de Wirburg, le Corps de Fischer gardoit cette Ville et ses Environs.
n. La Brigade de Touraine en marche pour se porter vers la tour.
o. Batteries de Canons.
3. Des trouppes ennemis qui longoient la Riviere pour se porter vers nos ponts sur la Dymel.
4.4. La Cavallerie ennemie qui commence a deboucher dans la plaine vis a vis de la notre, long tems apres le commencement de la bataille
5.5.5. L'Armée de Mr le Prince Ferdinand qui marche a la suite de cet: Cavallerie

Tient de superiorité du Cote des Ennemis et la crainte d'etre investis decderent apres un Combat tres vif et tres opiniâtre, a prendre

### La troisième position

p. La Brigade d'Infanterie de Touraine qui va couvrir les ponts et occuper les hauteurs et les bois pour favoriser la Retraite que Mr Le Chev. Du Muy ordonna sur le champ aux Dragons et a la Cavallerie, et en suite a toute l'Infanterie
q. La Brigde de la Tour du pin fait celle de Touraine pour le meme objet
r. La Brigde de Cavall de Bourbon qui change la Cavallerie avoit pour protege, et couvre la retraite de l'Infanterie, et fait ensuite avec la Brigde de Cavall. de Royal piedmont l'Arriere garde de tout au passage de la Dymel.
s. Toutes les Trouppes de la Reserve mises en bataille sur les hauteurs au de là de la Dymel ou elles etablissent des batteries de Canons, et empechent les Ennemis de passer la Riviere en force
t. Marche des Trouppes qui se mettent en Colonnes pour aller camper a Volkmarsen.

Gravé par Mr C. Major à Cassel

D

# PLAN
von der Bataille bey
# LIEGNIZ

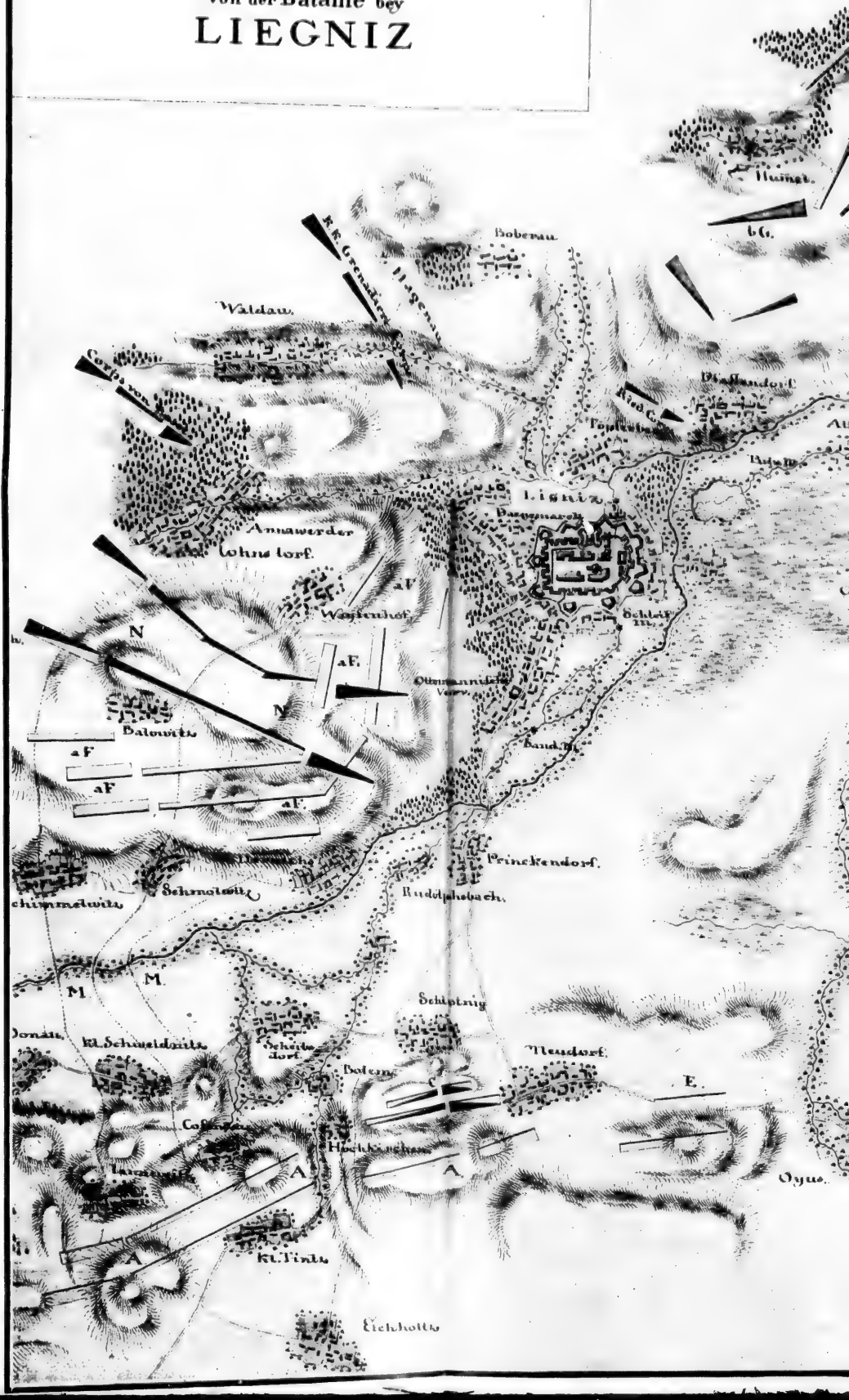

Humel.
Panten
Schildern.
Heinnersdorf.
Alt Beckern.
Kanitz
Thier Vor.
Kalterhausen
Sorgau.
Barschdorf.
Griebnig.
Seifersdorf.
Koischwitz
Hunerm.
Oyus.

[illegible]

Faust attaque).

Rheinberg
Fossa Eugeniana
Redoute

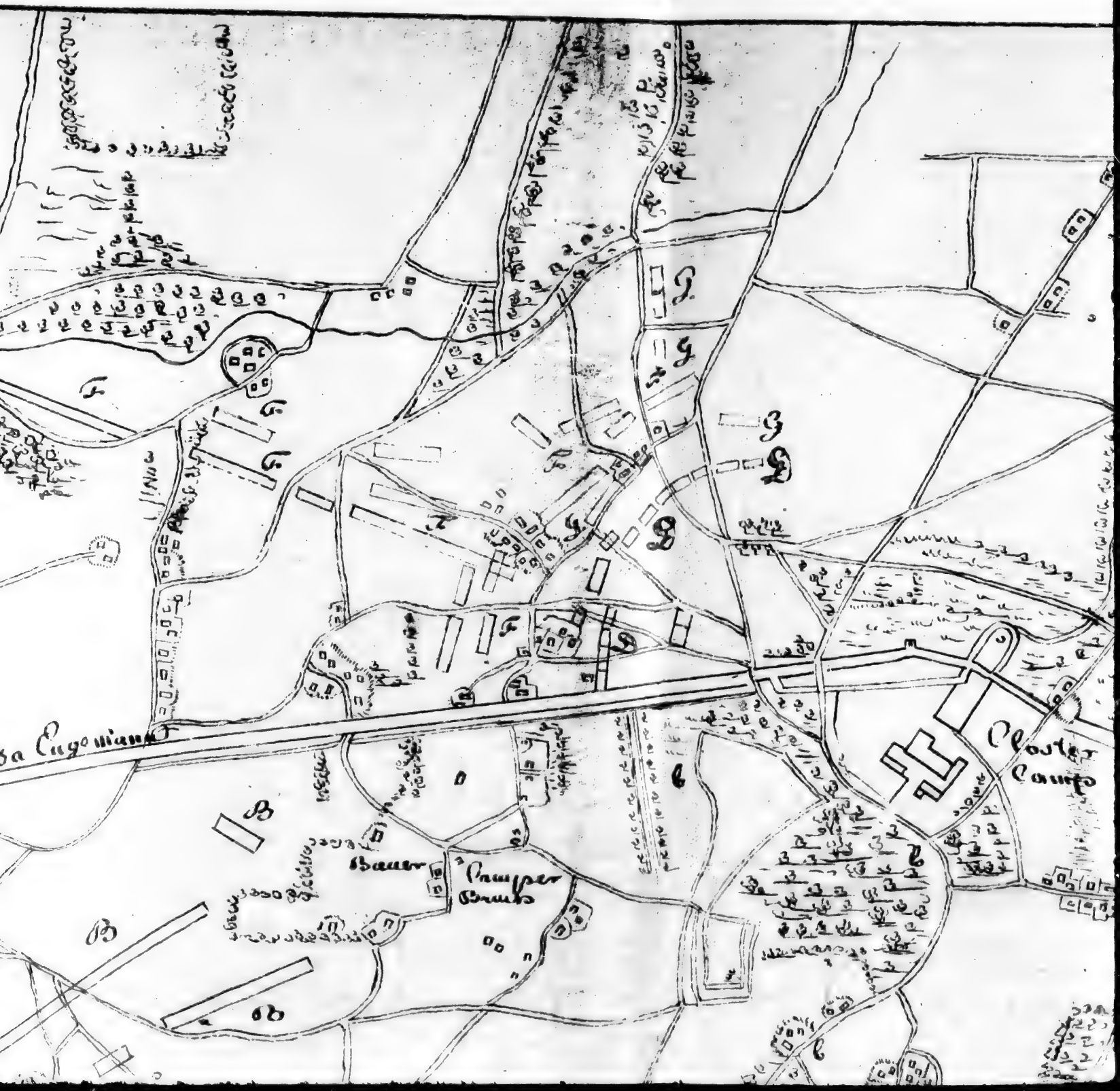
Closter
Camp
Bauer
Camper
Brunn

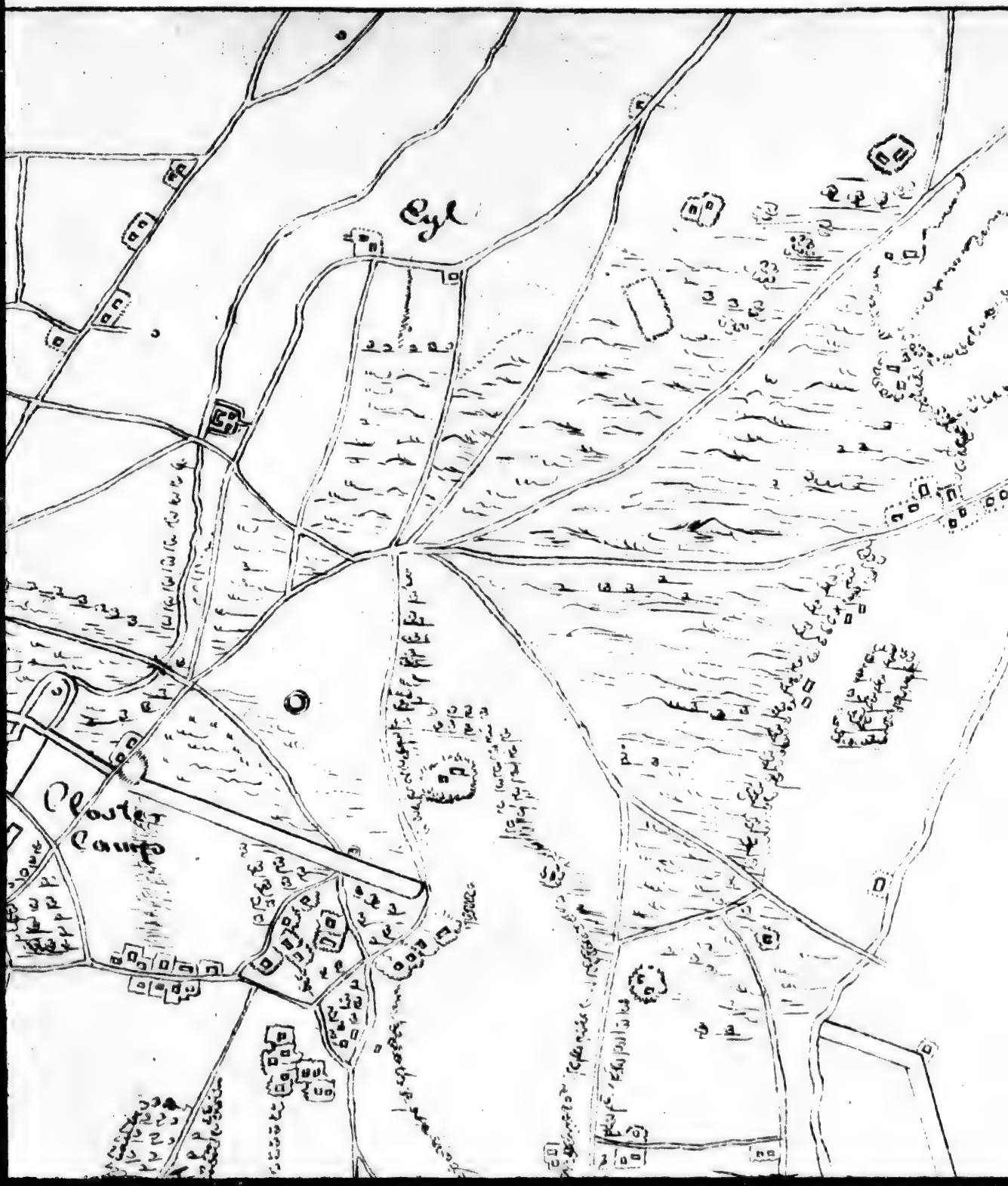
Eyl
Closter
Camp

Explanation

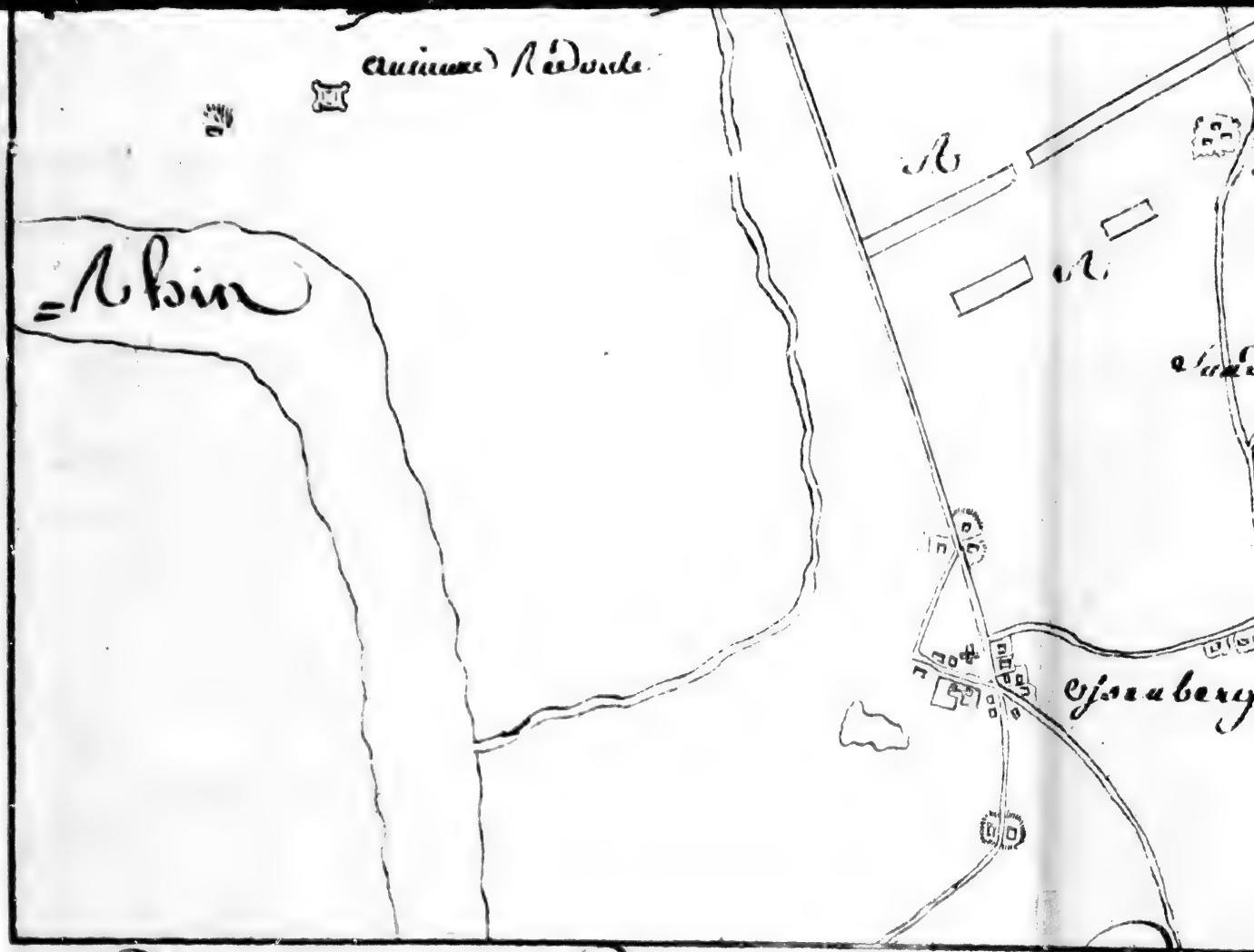


Plan de la Position entre Rhe
de renseignement sur l'affaire qui y a eu Li
Française commandée par le Maréchal de Castrie

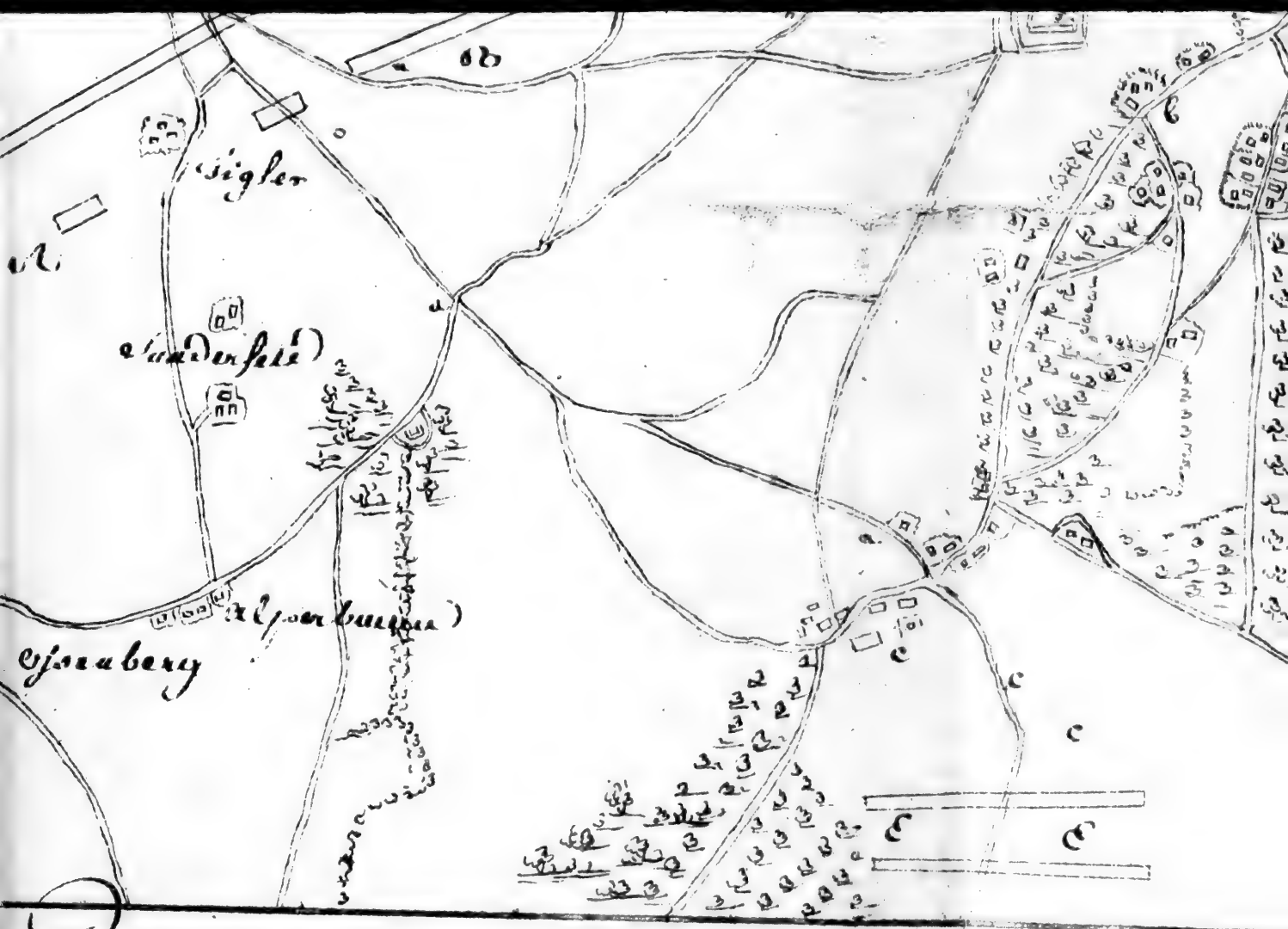


Rheinberger Closter Camp, le long
a eu lieu les 6 Octobre 1760, entre les troupes alliées
Pastrie

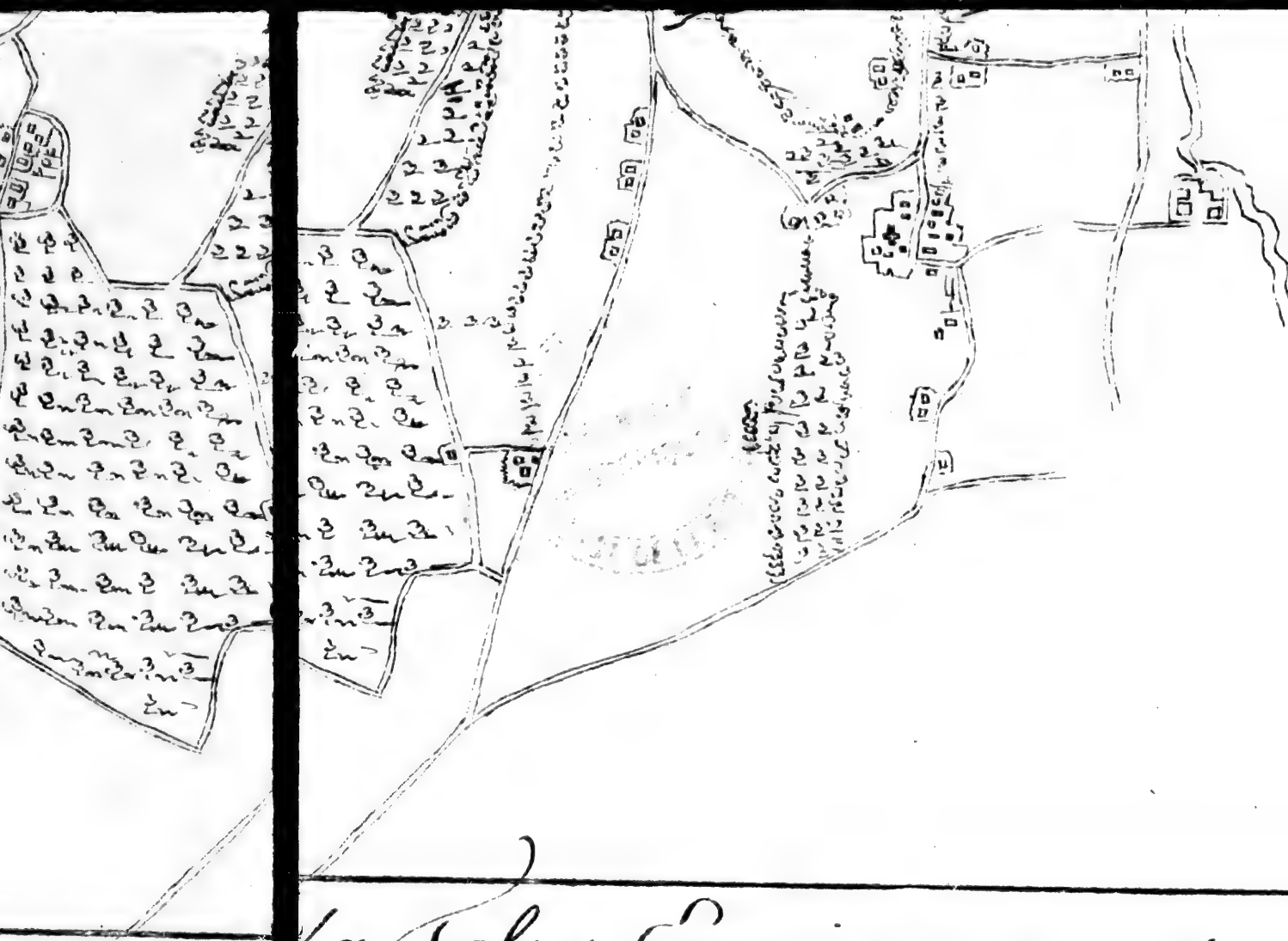

de la F

ous les ordre

la Fossa Eugeniana, pour ser s

ordres du Prince de Brunswick et Cari

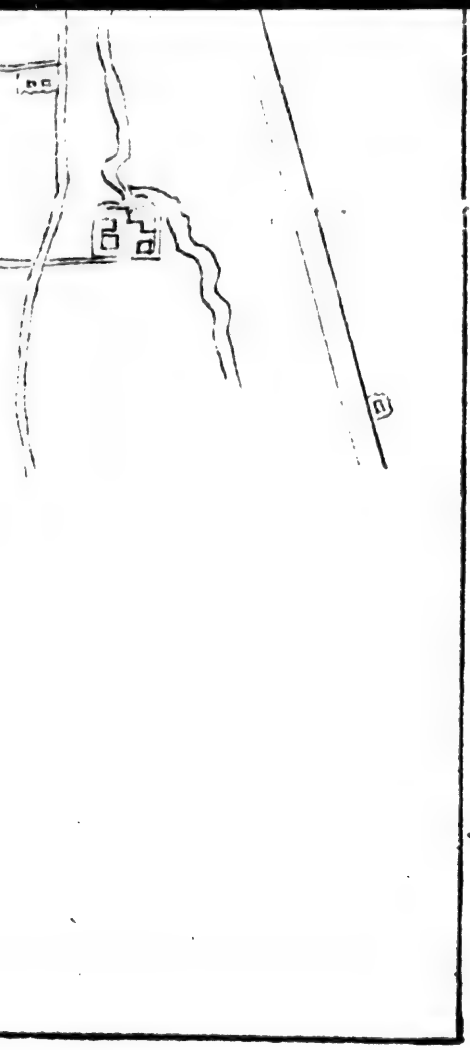

ur Servir
et l'armée

# Explication

A.B. Position ou [illegible] des troupes alliées avant l'affaire)

a.a. Position que troupes sont allé occuper pour attaquer l'aile gauche de l'ennemi.

bb: Endroits ou les postes françaises ont été repoussé

C Reserve, pour couvrir retraite, postée sur la [illegible]

D: Position des troupes alliées dans l'attaque.

a.b.c. retraite des troupes alliées

E Rendés vous de ces troupes [illegible] l'affaire.

F.F. Position des troupes françaises occupée l'après midi et le [illegible] avant l'affaire;

b avant postes françaises delogés la nuit.

GG: Position des troupes françaises dans l'attaque.

# Ba

aine des Ing

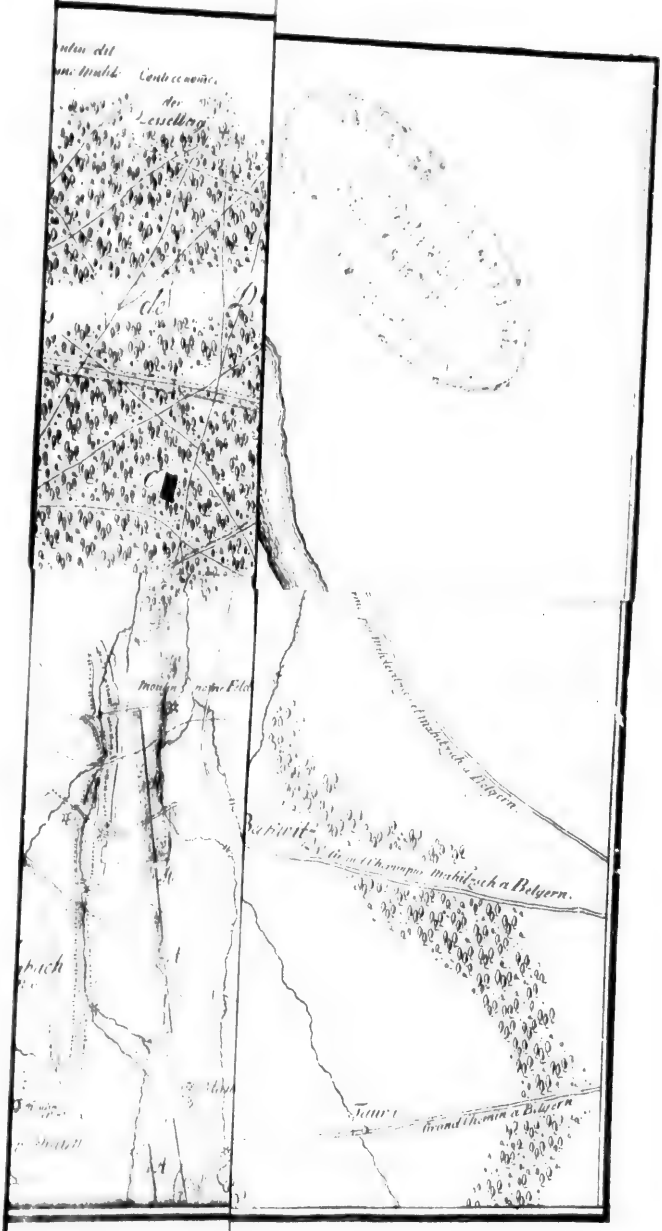

# Plan de la Bat

levé sur les lieux par F. L. Aster Capitaine des Ingen

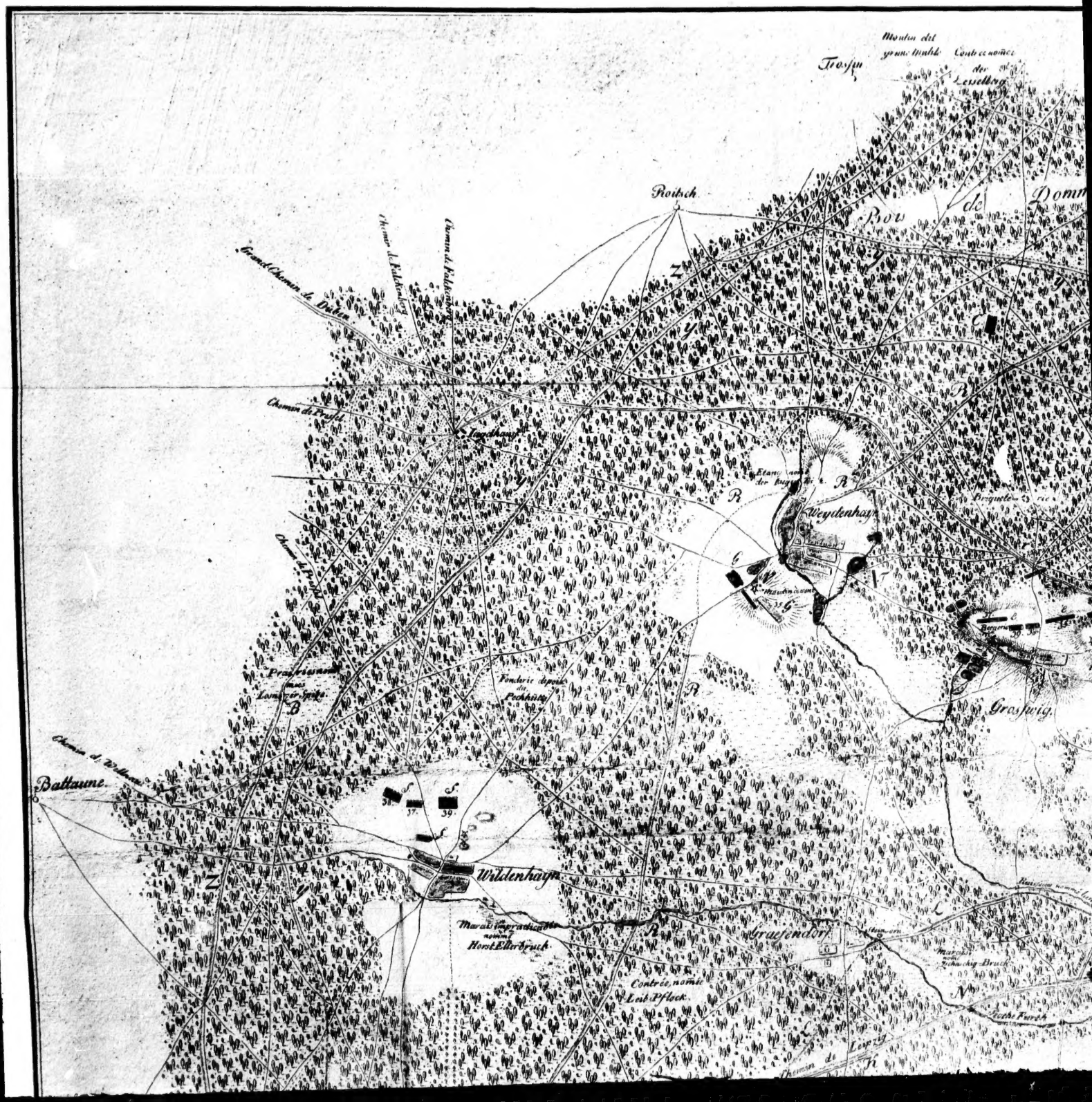

# Bataille de Torgau

e des Ingenieurs de S.A.S. Monseigneur l'Electeur de Saxe

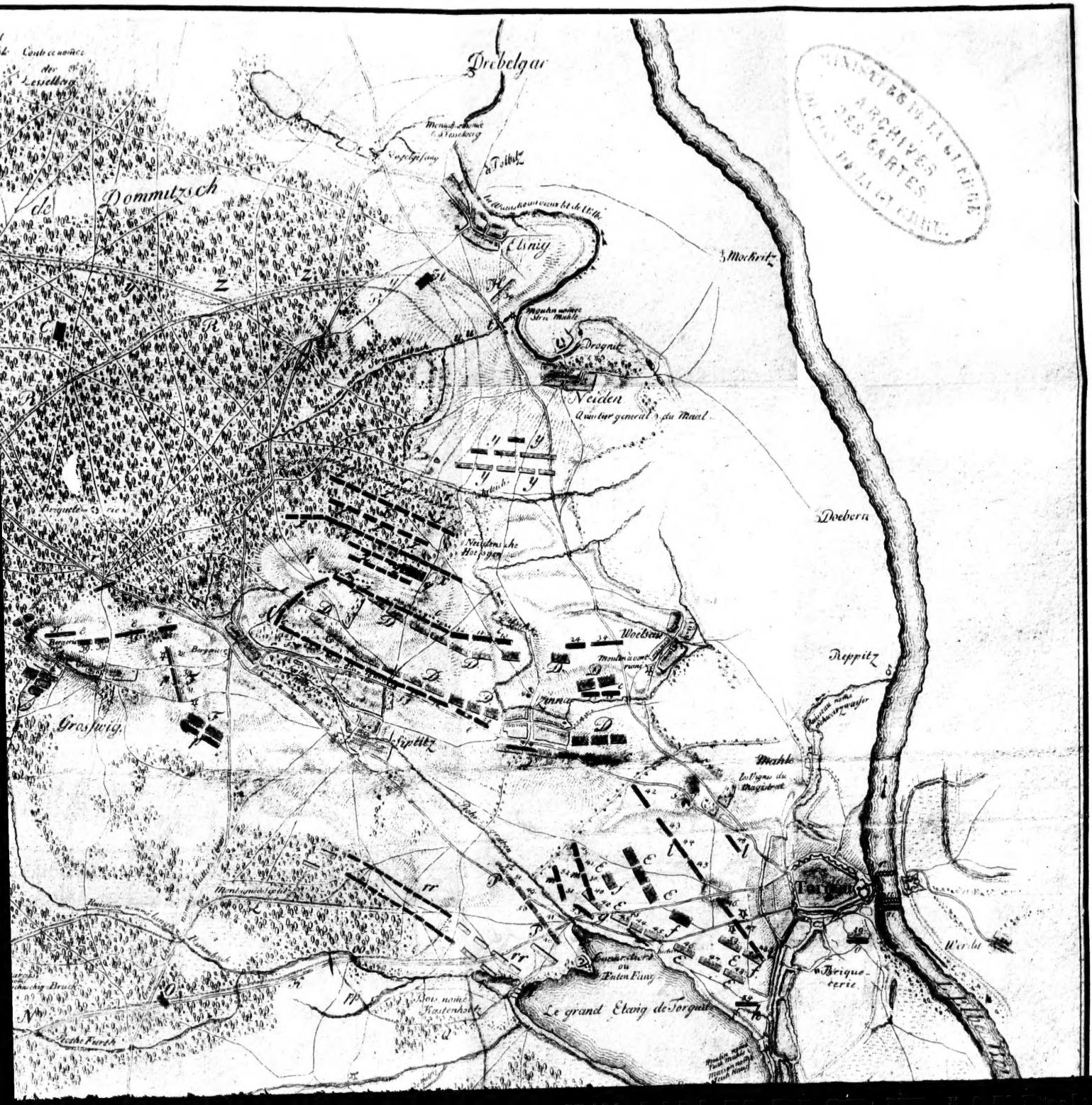

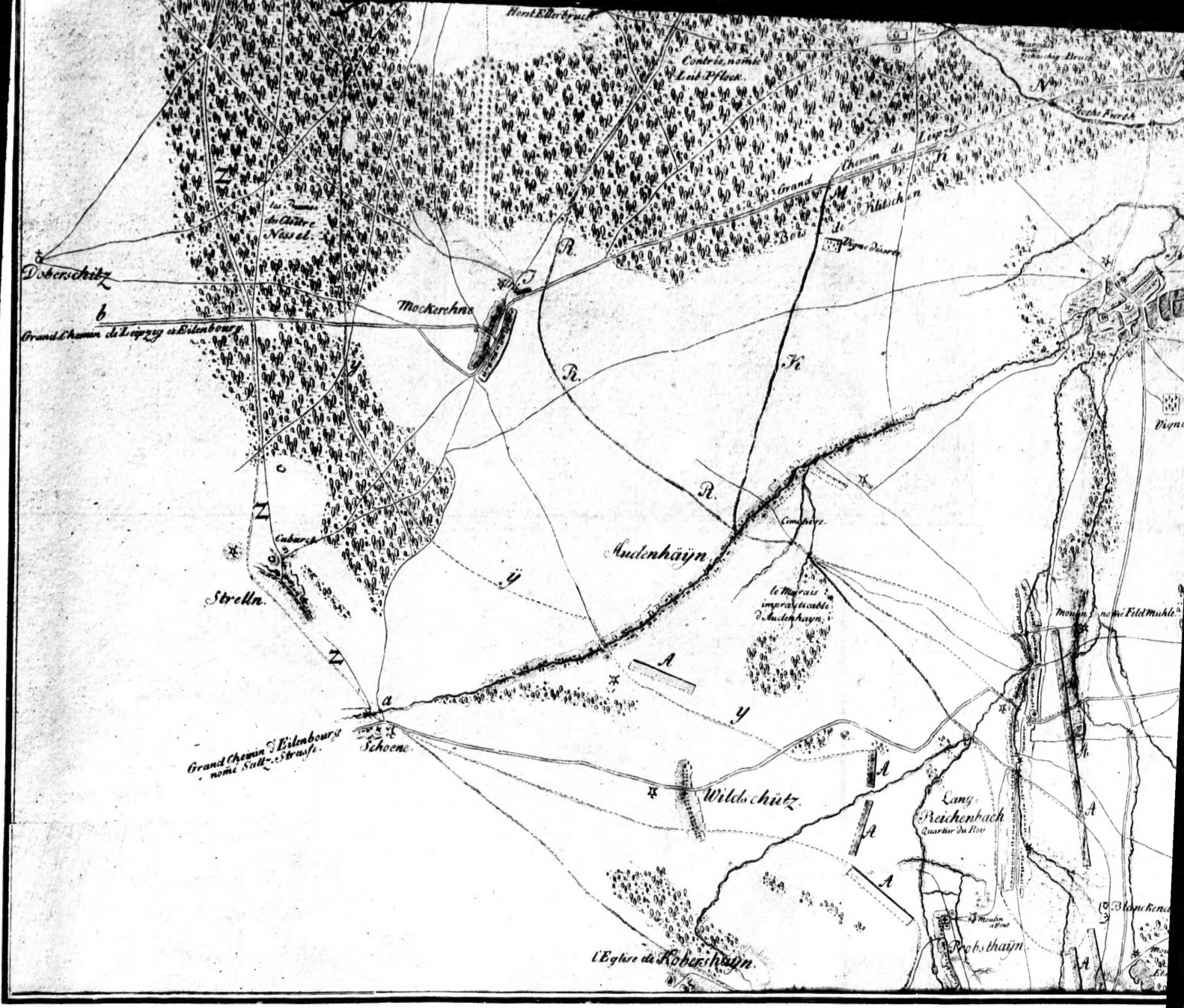
Horst Ellerbruch
Contrée, nomée Leib Pflock
Grand Chemin de Leipzig
Bois de Klitschen
Vigne désertée
Doberschitz
Grand Chemin de Leipzig et Eilenbourg
Mockerehne
Audenhäyn
Strelln
Cabaret
Cimetière
le Marais impracticable d'Audenhayn
Schoene
Grand Chemin d'Eilenbourg nomé Saltz-Strasse
Wildschütz
Lang-Reichenbach
Quartier du Roy
Probsthayn
l'Eglise de Kobershayn
Moulin nomé Feldmuhle
Vigne

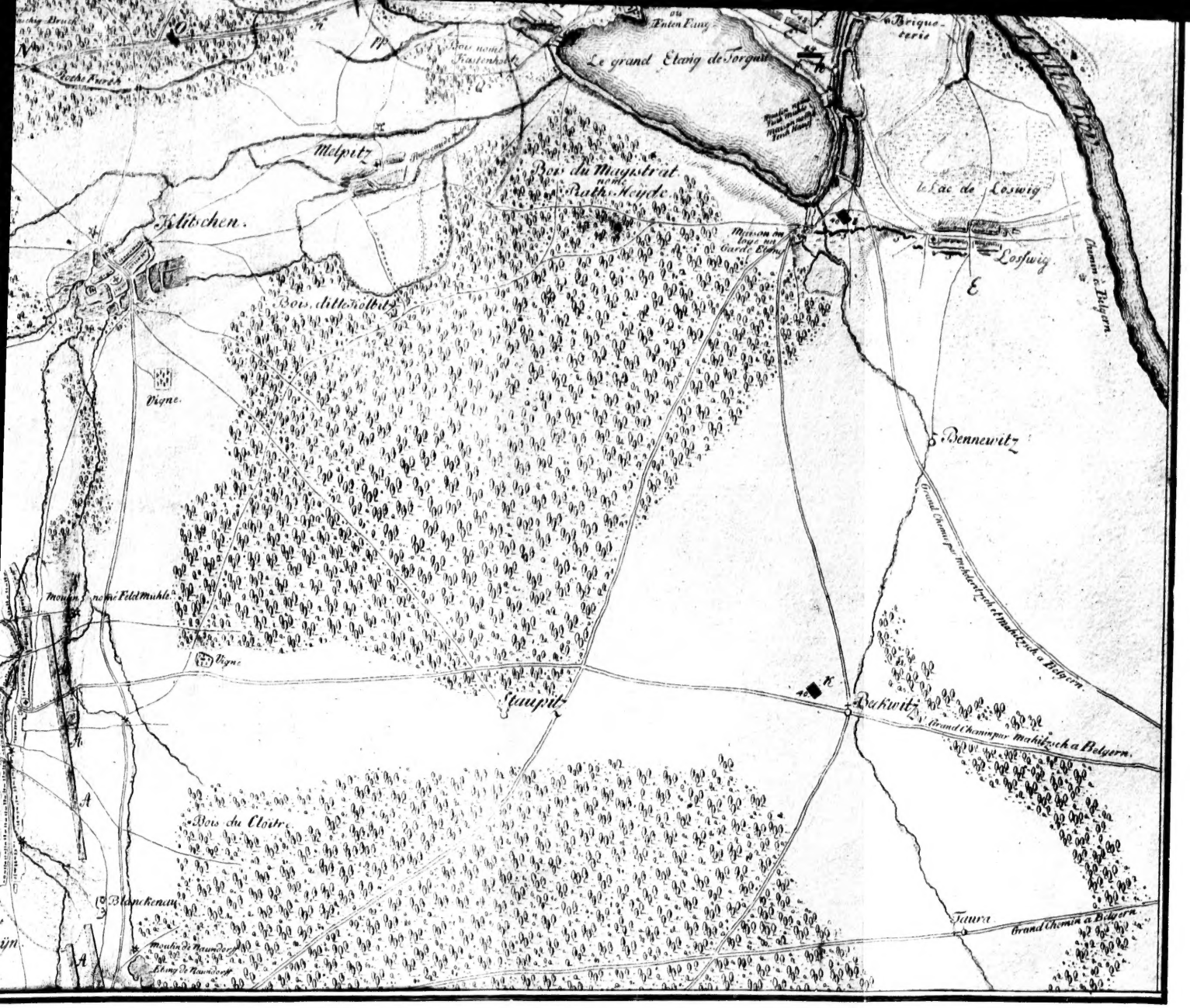

Le grand Etang de Torgau
Briqueterie
Melpitz
Bois du Magistrat
nomé Raths Heyde
le Lac de Loswig
Klitschen.
Maison ou loge un Garde Etang
Losswig
Chemin à Belgern
Bois, dit le Kolbitz
Vigne.
Bennewitz
Grand Chemin par Mehdentzsch et Mahitzsch a Belgern.
Moulin nomé Feldmuhle
Vigne
Staupitz
Beckwitz
Grand Chemin par Mahitzsch a Belgern.
Bois du Cloître
Blanckenau
Moulin de Naundorff
Etang de Naundorff
Taura
Grand Chemin a Belgern